



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Réussir la rencontre. Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique : contexte, accès, expérience, représentations

Rapport

Christophe Traisnel (dir.), Guillaume Deschênes-Thériault,
Dominique Pépin-Filion et Josée Guignard Noël



Mars 2019

ISBN - 978-1-926730-69-1

© Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/
Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities
Pavillon Léopold-Taillon, Maison Massey
Université de Moncton, Campus de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick), Canada E1A 3E9
Téléphone : 506 858-4669
Site Web : www.icrml.ca

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019
Bibliothèque et Archives Canada

Réussir la rencontre.

**Les francophones nés à l'étranger
et installés au Canada atlantique :
contexte, accès, expérience,
représentations**

Rapport

Christophe Traisnel (dir.), Guillaume Deschênes-Thériault,
Dominique Pépin-Filion et Josée Guignard Noël

Partenariat entre la SNA,
le CAIF et l'ICRML

Moncton (Nouveau-Brunswick)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
De l'arrivée à l'inclusion sociale et économique	1
Contexte	1
Objectifs généraux	3
Stratégie de mobilisation des connaissances utilisées	3
Plan	6
L'équipe de recherche	7
Remerciements	8
2. Contexte de l'immigration francophone en Atlantique : dispositifs, politiques, recherche	9
2.1 Perspective fédérale	11
2.1.1 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)	11
2.1.2 La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada	13
2.1.3 Historique du dossier	14
2.1.4 Développements récents	15
2.1.5 Collaborations interprovinciales	17
2.2 Perspective atlantique	17
2.2.1 Le rôle stratégique de la SNA et du CAIF	17
2.2.2 La collaboration intergouvernementale sur la scène régionale	18
2.3 Perspective provinciale	18
2.3.1 Île-du-Prince-Édouard	19
2.3.2 Nouveau-Brunswick	20
2.3.3 Nouvelle-Écosse	22
2.3.4 Terre-Neuve-et-Labrador	23
2.4 Partenaires en immigration	25
2.4.1 Services d'accueil	25
2.4.2 institutions d'éducation	26
2.4.3 Réseau de développement économique (RDÉE) et Chambres de commerce	27
2.4.4 Diversité d'autres acteurs	27
2.4.5 Pratiques innovantes	28
3. Portrait de l'immigration francophone en Atlantique : données sociodémographiques	31
3.1 Portrait statistique de la population immigrante francophone en Atlantique	31
3.1.1 Répartition territoriale et démographie	33
3.1.2 Portrait sociodémographique	45
3.1.3 Portrait socioéconomique.	46
3.1.4 Profil linguistique	54
3.2 Portrait des étudiants internationaux francophones dans les Maritimes	60
3.2.1 Les inscriptions	61
3.2.2 Les diplômés	73
4. Enquête par questionnaire (sondage en ligne)	82
4.1 Méthodologie du sondage en ligne	82
4.2 Résultats du sondage en ligne	84
4.2.1 Le parcours des répondants	84

4.2.2 L'arrivée et les services d'accueil _____	90
4.2.3 L'intégration sociale, identitaire et linguistique des répondants _____	103
4.2.4 Caractéristiques personnelles des répondants _____	112
4.3 Sommaire des résultats du sondage auprès des francophones nés à l'extérieur du Canada et installés en Atlantique _____	122
5. Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada de l'Atlantique : récits, témoignages, paroles _____	126
5.1 Nouveau-Brunswick _____	127
5.1.1 Arriver et s'installer : la grande transition _____	127
5.1.2 Consolider son installation : s'intégrer _____	139
5.2 Île-du-Prince-Édouard _____	157
5.2.1 Arriver et s'installer _____	157
5.2.2 Consolider son installation : s'intégrer _____	166
5.3 Terre-Neuve-et-Labrador _____	173
5.3.1 Arriver et s'installer : la grande transition _____	173
5.3.2 Consolider son installation : s'intégrer _____	180
5.4 Nouvelle-Écosse _____	190
5.4.1 Arriver et s'installer _____	190
5.4.2 Consolider son installation : s'intégrer _____	198
6. Conclusions : synthèse de la recherche et pistes de réflexion _____	211
6.1 Synthèse de la recherche _____	211
6.1.1 Contexte institutionnel _____	211
6.1.2 Une région atlantique qui innove et qui explore les bonnes pratiques _____	212
6.1.3 Portrait sociodémographique de l'immigration francophone en Atlantique _____	213
6.1.4 Accueil et intégration des francophones de l'Atlantique nés à l'extérieur du Canada : ce que nous apprend le sondage _____	216
6.2 Réussir la rencontre _____	225
6.2.1 L'immigration francophone en Atlantique : un cas (doublement) à part _____	225
6.2.2 La rencontre entre une société et un migrant n'est pas un « long fleuve tranquille »... _____	226
6.2.3 Être francophone né à l'extérieur du Canada et installé en Atlantique _____	227
6.2.4 Une convergence des défis pour l'immigrant francophone en Atlantique _____	229
6.2.5 La grande variété des formes migratoires en Atlantique _____	230
6.2.6 L'Atlantique : des sociétés d'accueil contrastées _____	230
6.2.7 Typologie des sociétés d'accueil en Atlantique _____	231
6.3 Pistes et pierres d'attente _____	235
6.3.1 De l'accueil à la rencontre _____	235
6.3.2 Les services aux immigrants francophones : au cœur d'une « culture » de l'accueil en milieu francophone _____	236
6.3.3 Au-delà des services _____	241
6.3.4 Recherches à venir : variabilité des sociétés d'accueil, rétention, mobilité _____	243
Références _____	245

ANNEXE A _____	253
Questionnaire du sondage _____	253
Guide d'entretien semi-directif _____	267
Tableaux statistiques _____	268
ANNEXE B _____	284

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 0. Services offerts au Canada en 2017/18, selon la province du fournisseur des services _____	13
Tableau 1. Proportion (en %) d'immigrants et d'immigrants francophones, provinces de l'Atlantique, de 2001 à 2016 _____	36
Tableau 2. Répartition des immigrants francophones, provinces et villes de l'Atlantique, 2016 _____	37
Tableau 3. Population immigrante francophone selon la citoyenneté canadienne, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	39
Tableau 4. Population immigrante francophone selon la période d'immigration, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	40
Tableau 5. Population immigrante francophone selon la catégorie d'admission et le type de demandeur, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	41
Tableau 6. Population immigrante francophone selon l'âge à l'immigration, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	42
Tableau 7. Population immigrante francophone selon les principaux pays de naissance, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	44
Tableau 8. Population immigrante francophone selon le sexe, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	45
Tableau 9. Population immigrante francophone selon le groupe d'âge, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	45
Tableau 10. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	46
Tableau 11. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon la scolarité, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	47
Tableau 12. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon le type de certificat, diplôme ou grade postsecondaire, Atlantique, 2016 _____	47
Tableau 13. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires selon le lieu des études, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	48
Tableau 14. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires selon les principaux domaines d'études, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	49
Tableau 15. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon les taux d'activité, d'emploi et de chômage, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	50
Tableau 16. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon le revenu d'emploi moyen (\$), provinces de l'Atlantique, 2016 _____	51
Tableau 17. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les professions, Atlantique, 2016 _____	51

Tableau 18. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les industries, Atlantique, 2016 _____	52
Tableau 19. Population immigrante francophone active occupée âgée de 15 ans et plus selon la catégorie du lieu de travail, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	53
Tableau 20. Population immigrante francophone active occupée âgée de 15 ans et plus selon la durée du trajet domicile-lieu de travail, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	53
Tableau 21. Population immigrante francophone selon la connaissance des langues officielles, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	54
Tableau 22. Population immigrante francophone selon la langue parlée le plus souvent à la maison, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	55
Tableau 23 : Population immigrante francophone selon la langue parlée régulièrement à la maison, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	56
Tableau 24. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus qui ont travaillé depuis 2015 selon la langue utilisée le plus souvent au travail, provinces de l'Atlantique, 2016 __	57
Tableau 25. Population immigrante francophone selon la langue utilisée régulièrement au travail, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	58
Tableau 26. Nombre d'inscriptions universitaires selon le statut des étudiants, Nouveau-Brunswick, de 2013-2014 à 2017-2018 _____	63
Tableau 27. Nombre d'inscriptions universitaires selon le statut des étudiants, Nouvelle-Écosse, de 2013-2014 à 2017-2018 _____	63
Tableau 28. Nombre d'inscriptions universitaires selon le statut des étudiants, Île-du-Prince-Édouard, de 2013-2014 à 2017-2018 _____	64
Tableau 29. Répartition du nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux selon les provinces maritimes, de 2013-2014 à 2017-2018 _____	64
Tableau 30. Nombre d'inscriptions universitaire des étudiants internationaux selon le statut de leur pays de citoyenneté avec l'OIF, Nouveau-Brunswick, de 2013-2014 à 2016-2017 _____	64
Tableau 31. Nombre d'inscriptions universitaire des étudiants internationaux selon le statut de leur pays de citoyenneté avec l'OIF, Nouvelle-Écosse, de 2013-2014 à 2016-2017 _____	65
Tableau 32. Nombre d'inscriptions universitaire des étudiants internationaux selon le statut de leur pays de citoyenneté avec l'OIF, Île-du-Prince-Édouard, de 2013-2014 à 2016-2017 _____	65
Tableau 33. Répartition du nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux en provenance des pays membres de l'OIF selon les provinces maritimes, de 2013-2014 à 2016-2017 _____	65
Tableau 34. Nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux selon le domaine d'études, Nouveau-Brunswick, de 2013-2014 à 2017-2018 _____	66
Tableau 35. Nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux selon le domaine d'études, Nouvelle-Écosse, de 2013-2014 à 2017-2018 _____	67
Tableau 36. Nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux selon le domaine d'études, Île-du-Prince-Édouard, de 2013-2014 à 2017-2018 _____	68
Tableau 37. Nombre d'inscriptions universitaires selon le statut des étudiants, Université de Moncton (Nouveau-Brunswick), de 2013-2014 à 2017-2018 _____	69
Tableau 38. Nombre d'inscriptions universitaires selon le statut des étudiants, Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse), de 2013-2014 à 2017-2018 _____	69

Tableau 39. Répartition du nombre d'inscriptions des étudiants internationaux selon les institutions universitaires francophones, de 2013-2014 à 2017-2018 _____	69
Tableau 40. Nombre d'inscriptions des étudiants internationaux selon le domaine d'études, Université de Moncton (Nouveau-Brunswick), de 2013-2014 à 2017-2018 _____	71
Tableau 41. Nombre d'inscriptions des étudiants internationaux selon le domaine d'études, Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse), de 2013-2014 à 2017-2018 _____	72
Tableau 42. Nombre de diplômés universitaires selon le statut des étudiants, Nouveau-Brunswick, de 2013 à 2017 _____	74
Tableau 43. Nombre de diplômés universitaires selon le statut des étudiants, Nouvelle-Écosse, de 2013 à 2017 _____	74
Tableau 44. Nombre de diplômés universitaires selon le statut des étudiants, Île-du-Prince-Édouard, de 2013 à 2017 _____	74
Tableau 45. Répartition du nombre de diplômés universitaires internationaux selon les provinces maritimes, de 2013 à 2017 _____	74
Tableau 46. Nombre de diplômés universitaires internationaux selon le domaine d'études, Nouveau-Brunswick, de 2013 à 2017 _____	76
Tableau 47. Nombre de diplômés universitaires internationaux selon le domaine d'études, Nouvelle-Écosse, de 2013 à 2017 _____	77
Tableau 48. Nombre de diplômés universitaires internationaux selon le domaine d'études, Île-du-Prince-Édouard, de 2013 à 2017 _____	78
Tableau 49. Nombre de diplômés universitaires selon le statut des étudiants, Université de Moncton (Nouveau-Brunswick), de 2013 à 2017 _____	79
Tableau 50. Nombre de diplômés universitaires selon le statut des étudiants, Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse), de 2013 à 2017 _____	79
Tableau 51. Répartition du nombre de diplômés internationaux selon les institutions universitaires francophones, de 2013 à 2017 _____	79
Tableau 52. Nombre de diplômés internationaux selon le domaine d'études, Université de Moncton (Nouveau-Brunswick), de 2013 à 2017 _____	80
Tableau 53. Nombre de diplômés internationaux selon le domaine d'études, Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse), de 2013 à 2017 _____	81
Tableau A1. Population totale selon le statut d'immigrant, provinces de l'Atlantique, 2016 ____	268
Tableau A2. Population totale selon le statut d'immigrant et la première langue officielle parlée (PLOP), provinces de l'Atlantique, 2016 _____	269
Tableau A3. Proportion (en %) de nouveaux arrivants francophones sur l'ensemble des immigrants francophones, provinces et villes de l'Atlantique, 2016 _____	270
Tableau A4. Proportion (en %) d'immigrants et d'immigrants francophones, provinces et villes de l'Atlantique, 2016 _____	271
Tableau A5. Répartition des nouveaux arrivants francophones, provinces et villes de l'Atlantique, 2016 _____	272
Tableau A6. Nouveaux arrivants francophones selon la citoyenneté, provinces de l'Atlantique, 2016 _____	273
Tableau A7. Population immigrante francophone selon la période d'immigration, provinces et villes de l'Atlantique, 2016 _____	274

Tableau A8. Nouveaux arrivants francophones selon la catégorie d'admission et le type de demandeur, provinces de l'Atlantique, 2016	275
Tableau A9. Population immigrante francophone et nouveaux immigrants francophones selon le continent de naissance, Atlantique, 2016	276
Tableau A10. Population immigrante francophone selon le continent de naissance, provinces et villes de l'Atlantique, 2016	277
Tableau A11. Nouveaux arrivants francophones selon les principaux pays de naissance, provinces de l'Atlantique, 2016	278
Tableau A12. Nouveaux arrivants francophones selon le groupe d'âge, provinces de l'Atlantique, 2016	278
Tableau A13. Nouveaux arrivants francophones âgés de 15 ans et plus selon la scolarité, provinces de l'Atlantique, 2016	279
Tableau A14. Nouveaux immigrants francophones âgés de 15 ans et plus selon le type de certificat, diplôme ou grade postsecondaire, Atlantique, 2016	279
Tableau A15. Nouveaux arrivants francophones âgés de 15 ans et plus ayant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires selon le lieu des études, provinces de l'Atlantique, 2016	280
Tableau A16. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les professions, RMR, AR et à l'extérieur des villes en Atlantique 2016	280
Tableau A17. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les industries, RMR, AR et à l'extérieur des villes en Atlantique 2016	281
Tableau A18. Nouveaux arrivants francophones selon la connaissance des langues officielles, provinces de l'Atlantique 2016	282
Tableau A19. Nouveaux arrivants francophones selon la langue parlée le plus souvent à la maison, provinces de l'Atlantique, 2016	282
Tableau A20. Nouveaux arrivants francophones âgés de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon la langue utilisée le plus souvent au travail, provinces de l'Atlantique, 2016	283
Tableau B1. Population totale selon les provinces de l'Atlantique et le statut d'immigrant, 2011	284
Tableau B2. Population totale selon les provinces de l'Atlantique, le statut d'immigrant et la première langue officielle parlée (PLOP), 2011	285
Tableau B3. Population immigrante francophone selon les provinces de l'Atlantique et le sexe, 2011	286
Tableau B4. Population immigrante francophone selon les provinces de l'Atlantique et le groupe d'âge, 2011	286
Tableau B5. Population immigrante francophone selon les provinces de l'Atlantique et la scolarité, 2011	286
Tableau B6. Population immigrante francophone en Atlantique selon le type de certificat, diplôme ou grade universitaire, 2011	287
Tableau B7. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon les provinces de l'Atlantique et les taux d'activité, d'emploi et de chômage, 2011	287
Tableau B8. Revenu d'emploi moyen (\$) de la population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon les provinces de l'Atlantique, 2011	287

Tableau B9. Population immigrante francophone active âgée de 15 ans et plus en Atlantique selon les professions, 2011	288
Tableau B10. Population immigrante francophone selon les provinces de l'Atlantique et la connaissance des langues officielles, 2011	288
Tableau B11. Population immigrante francophone selon les provinces de l'Atlantique et la langue parlée le plus souvent à la maison, 2011	288
Tableau B12. Population immigrante francophone active âgée de 15 ans et plus selon les provinces de l'Atlantique et la langue parlée le plus souvent au travail, 2011	289
Tableau B13. Répartition des immigrants francophones dans les provinces de l'Atlantique selon les subdivisions de recensement (SDR), 2011	289
Tableau B14. Population immigrante francophone et nouveaux immigrants francophones en Atlantique selon le continent de naissance, 2011	290
Tableau B15. Population immigrante francophone des provinces de l'Atlantique selon le pays de naissance, 2011	290

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1. Modèle logique du Programme d'établissement d'IRCC	12
Graphiques 1 et 2. Population immigrante et population immigrante francophone, provinces de l'Atlantique, de 2001 à 2016	35
Graphiques 3 et 4. Nouveaux arrivants et nouveaux arrivants francophones selon la période d'immigration depuis les 10 dernières années, provinces de l'Atlantique, 2016	38
Graphique 5. Régions du monde de naissance des répondants (n=396)	85
Graphique 6. Pays de naissance des répondants	86
Graphique 7. Nombre d'années depuis l'arrivée au Canada	87
Graphique 8. Nombre d'années depuis l'arrivée en Atlantique	88
Graphique 9. Statut officiel des répondants au Canada	88
Graphique 10. Province de résidence des répondants en Atlantique	89
Graphique 11. Localité de résidence des répondants en Atlantique	90
Graphique 12. Qualité générale de l'accueil des répondants en Atlantique : plutôt bien sinon très bien accueillis en Atlantique	91
Graphique 13. Ouverture des communautés d'accueil en Atlantique	92
Graphique 14. Sources d'aide pour les répondants à leur arrivée en Atlantique	93
Graphique 15. Services d'accueil utilisés par les répondants	94
Graphique 16. Raisons de la non-utilisation des services d'accueil par les répondants	96
Graphique 17. Besoins de services d'accueil non répondus	97
Graphique 18. Satisfaction envers les services d'accueil utilisés par les répondants	99
Graphique 19. Langue des services d'accueil utilisés par les répondants	102
Graphique 20. Niveau d'intégration des répondants en Atlantique	103
Graphique 21. Ampleur du réseau social local des répondants	104
Graphique 22. Provenance du réseau social local des répondants	104
Graphique 23. Identification personnelle des répondants	105

Graphique 24. Sentiments d'appartenance des répondants _____	107
Graphique 25. Identification des répondants aux groupes de langues officielles _____	108
Graphique 26. Principales langues parlées au quotidien par les répondants _____	109
Graphique 27. Plurilinguisme des répondants au quotidien _____	110
Graphique 28. Principales langues parlées à la maison par les répondants _____	111
Graphique 29. Plurilinguisme des répondants à la maison _____	112
Graphique 30. L'âge des répondants _____	113
Graphique 31. Identification à certaines caractéristiques visibles ou culturelles _____	114
Graphique 32. Langues maternelles des répondants _____	115
Graphique 33. Plurilinguisme des répondants _____	116
Graphique 34. Nombre d'enfants des répondants _____	117
Graphique 35. Statut d'étudiant et cycle de fréquentation scolaire _____	118
Graphique 36. Niveau d'éducation des répondants _____	119
Graphique 37. Pays ou province de scolarisation _____	119
Graphique 38. Domaines d'études des répondants _____	120
Graphique 39. Situation des répondants sur le marché du travail _____	121
Graphique 40. Revenu personnel des répondants _____	122

Réussir la rencontre. Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique : contexte, accès, expérience, représentations

Christophe Traisnel (dir.), Guillaume Deschênes-Thériault, Dominique Pépin-Filion et Josée Guignard Noël

INTRODUCTION

De l'arrivée à l'inclusion sociale et économique

L'immigration francophone en Atlantique constitue **un triple enjeu** : pour l'immigrant lui-même, d'abord, qui souhaite réussir son expérience migratoire après avoir parfois mûri un projet de mobilité qui l'a conduit à s'installer au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard ou en Nouvelle-Écosse; pour l'Acadie, qui voit souvent dans l'immigrant francophone une possibilité de dynamiser des communautés francophones à tous les niveaux (économique, culturel, artistique, sociologique, institutionnel); pour les sociétés de l'Atlantique, enfin, qui voient dans l'immigration une occasion de faire face de manière décisive à l'enjeu du déclin démographique tout en dynamisant les économies locales.

Il s'agit donc là de la convergence d'expériences individuelles, de volontés politiques et d'espoirs communautaires autour d'une cause commune : **réussir la rencontre entre les nouveaux arrivants et les sociétés d'accueil.**

Cette recherche porte sur les conditions dans lesquelles s'opère cette rencontre en Atlantique. Ce faisant, elle ne cherche pas à évaluer, jauger, juger, mais plutôt à comprendre les processus et à sortir de représentations parfois simplistes d'une réalité complexe et diverse. Car au-delà des structures d'accueil, des politiques mises en œuvre, des services établis, des protocoles appliqués, en somme : de l'organisation du processus migratoire dans chaque province et dans chaque région de l'Atlantique, il y a l'expérience, personnelle ou familiale d'individus qui, inscrits dans un processus de mobilité, ont quitté un endroit qu'ils connaissaient pour s'installer dans un ailleurs. Au-delà des opportunités et des chances, des espoirs et des rêves, des projets et des imaginaires qui conduisent à cette mobilité, l'entreprise n'est pas sans risques ni craintes, sans dangers ni contraintes, sans désillusions ou désenchantements tant pour celui ou celle qui s'installe que pour la société qui accueille.

Contexte

La région de l'Atlantique et l'accueil des immigrants francophones s'inscrivent dans le contexte de transformations profondes qu'ont pu connaître les communautés francophones du Canada depuis les années 1970. En effet, l'adoption de la Loi sur les langues officielles à la fin des années 1960 a transformé le statut des « Communautés de langues officielles en situation minoritaire » (CLOSM) et particulièrement des « Communautés francophones en situation minoritaire » (CFSM) à l'extérieur du Québec.

L'Acadie de l'Atlantique a pu particulièrement bénéficier de ce nouveau contexte, et de ces politiques de reconnaissance linguistique ouvrant la voie à une implication des organismes communautaires acadiens dans les domaines cruciaux pour le développement et le dynamisme des communautés acadiennes. L'ensemble des secteurs stratégiques ont été touchés par ces investissements : éducation, arts et culture, santé, médias et presse communautaire, développement économique ont fait l'objet de programmes et ont également donné lieu à l'émergence de nouveaux acteurs communautaires intervenants dans les différents secteurs concernés. Ce faisant, c'est le visage de la francophonie acadienne qui se trouve transformé par cette « complétude institutionnelle » (Breton, 1984) qui permet aux communautés d'agir, d'intervenir et de participer à la conception ou à la mise en œuvre des programmes.

Ce mouvement s'accompagne également d'une transformation du visage démographique des communautés. Car dans le même temps, ce sont les processus migratoires qui évoluent en Atlantique. La mobilité touche une partie de la population : les jeunes quittent les régions plus rurales (et notamment les régions acadiennes) pour s'installer dans les centres urbains de l'Atlantique ou d'ailleurs; les dynamismes urbains attirent également des nouveaux arrivants originaires d'autres provinces ou territoires, ou de l'étranger. Ce mouvement présente des défis de premier plan : comment, dans un tel contexte de transformation sociodémographique et de mobilité, assurer le dynamisme des minorités linguistiques acadiennes? Comment faire des nouveaux arrivants une opportunité pour les minorités francophones du pays? Répondant aux besoins exprimés par les CFMS, un certain nombre d'initiatives publiques ont été initiées depuis une vingtaine d'années dans les domaines de la promotion des communautés accueillantes, du recrutement et de l'accueil d'immigrants francophones au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFMS) (Destrempe et Ruggerie, 2005; Thèmes canadiens, 2008; Belkhodja et Traisnel, 2014; Traisnel, 2017). Ce défi communautaire doit également tenir compte d'un enjeu national : celui de la prospérité économique du Canada et particulièrement des régions accueillant ces communautés.

Les politiques fédérales, en une cinquantaine d'années, et plus particulièrement depuis les années 2000 ont ainsi accompagné les efforts des CFMS visant à dynamiser la promotion internationale des CFMS, le l'attraction, l'accueil, l'insertion et la rétention des immigrants francophones. Cet effort du Gouvernement fédéral s'est opéré en concertation et parfois en collaboration avec les gouvernements provinciaux et les organismes communautaires francophones concernés, notamment dans le cadre de politique visant à encourager une immigration choisie.

Ce faisant, l'arrivée d'immigrants de langue française dans des contextes où la communauté francophone est minoritaire impose à ces communautés de réfléchir sur les modalités de l'accueil, et d'en prévoir les dispositifs (Traisnel, Violette et Gallant, 2013). La question se pose également de répondre à l'enjeu de la rétention de travailleurs bilingues, qualifiés et spécialisés, dans des contextes où la mobilité de la main-d'œuvre et les flux de migrants et d'émigrants font partie de la réalité de minorités francophones qui perçoivent l'accueil d'immigrants francophones comme un outil majeur dans leurs stratégies d'épanouissement communautaire (Belkhodja, Traisnel et coll., 2014). Des communautés, rappelons-le ici, très directement concernées par le vieillissement de la

population et le phénomène de migration extraprovincial qui touche notamment les régions les plus francophones de l'Atlantique (Forgues, Beaudin et Guignard Noël, 2009).

C'est dans ce contexte, sur lequel nous reviendrons en première partie de rapport, que s'inscrit cette recherche.

Objectifs généraux

L'objectif de la recherche est d'obtenir un portrait global et le plus complet possible de l'immigration francophone en Atlantique et de proposer également, à travers les données existantes ou constituées à partir de nos outils d'enquête, un portrait de l'immigration francophone par province et, lorsque les données le permettent, par région urbaine. Nous avons tenté d'identifier les facteurs qui conduisent les immigrants à s'installer dans les communautés francophones de l'Atlantique, mais surtout repérer les facteurs qui contribuent à leur installation durable (ou à leur départ). Nous remettons en question également les facteurs linguistiques associés à cette insertion. Il s'est agi aussi de sonder de manière qualitative et quantitative les francophones, nés à l'extérieur du Canada qui se sont installés dans l'une des quatre provinces de l'Atlantique tout autant sur leur expérience migratoire en Atlantique que sur leurs représentations de leur société d'accueil.

Outre ces objectifs en termes d'accès à la connaissance, la recherche doit aussi permettre aux organismes communautaires et aux décideurs publics de leur offrir des pistes pour améliorer les services aux nouveaux arrivants francophones, de même que contribuer à l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les provinces et les organismes communautaires (services d'accueil, etc.) concernant l'immigration francophone. La recherche doit aussi servir à élaborer des pistes de solutions pour aplanir les défis identifiés afin d'améliorer les services aux nouveaux arrivants francophones. La recherche vise enfin à contribuer aux échanges entre provinces en matière d'immigration francophone et à servir de levier politique sur ce dossier.

Nos travaux ont donné lieu à deux rapports qui se complètent. Ce premier rapport propose donc un portrait général des francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique (contexte, portrait sociodémographique, expérience et représentation des francophones issus de l'immigration ou nouvel arrivant, principaux enjeux et défis liés à l'installation durable en Atlantique). Un second rapport traitera plus particulièrement de l'amont et de l'aval du processus migratoire, en questionnant notamment les motivations de l'installation préalable au départ (en somme : le « projet » migratoire ou les raisons de l'installation en Atlantique), mais également les motivations d'un (éventuel) départ dans l'expérience migratoire, ainsi que les politiques de promotion et de rétention mis en œuvre à la fois par les organismes communautaires et les gouvernes locales. Ces thématiques ne sont donc pas développées dans ce présent rapport.

Stratégie de mobilisation des connaissances utilisées

Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique

Pour bien saisir les enjeux liés à l'accueil des immigrants francophones, nous avons souhaité adopter **une approche large de l'immigrant francophone, incluant l'ensemble des personnes, présentes en Atlantique, maîtrisant suffisamment le français pour répondre à l'enquête, et**

nées à l'extérieur du Canada. C'est-à-dire que nous y avons inclus, notamment dans le sondage et les entretiens semi-directifs, des personnes qui, bien que citoyens canadiens ou présentes en Atlantique temporairement, sont nées à l'étranger. Nous avons également inclus les données concernant les étudiants internationaux francophones. Même si ces personnes n'ont pas le « statut » d'immigrant, elles participent au contexte global de l'« accueil », et ce de plus en plus. Ceci est d'autant plus important dans des contextes comme celui des provinces atlantiques où les étudiants internationaux contribuent parfois de manière déterminante au « paysage multiculturel » local. Il faut également noter que, dans les efforts que font les organismes communautaires au niveau du recrutement, les étudiants internationaux, les travailleurs temporaires ou les PVTistes par exemple, sont souvent visés et constituent, de plus en plus des candidats intéressants et intéressés. Pour reprendre les termes d'usage quant à la promotion et à l'attraction de nouveaux arrivants, ces catégories constituent de plus en plus des « bassins prometteurs de recrutement » de l'intérieur. Par ailleurs, si l'objectif est de mieux connaître les facteurs qui retiennent les immigrants francophones en Atlantique, il s'avère essentiel de comprendre cette installation durable... dans la durée, et donc d'y inclure les personnes qui auraient fait le choix de « faire leur vie » en Atlantique depuis plus de dix ans, sans nécessairement présumer qu'elles « finiraient leur vie » ici.

Cette conception large, à notre sens nécessaire pour bien saisir les dynamiques migratoires locales et les enjeux qu'elles sous-tendent, permet également de mieux comprendre, notamment via l'enquête par sondage et par entretiens, les contrastes en termes d'expérience migratoire et la variété des récits dans les entretiens ou les questions ouvertes du sondage.

Approcher les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique

Bien sûr, une telle approche implique une difficile comparabilité des données recueillies et issues d'instruments de collecte distincts. C'est la raison pour laquelle nous avons privilégié, dans la présentation, une approche par outil d'enquête, ce qui permet de saisir les dynamiques migratoires locales sous plusieurs angles : celui des contextes sociopolitiques de l'accueil; celui des données sociodémographiques concernant l'immigration francophone en Atlantique ou les données disponibles sur les étudiants internationaux francophones; celui d'un questionnaire à destination des francophones nés à l'extérieur du Canada et vivant dans l'une des quatre provinces de l'Atlantique; celui, enfin, d'une exploration plus qualitative des expériences migratoires et des récits sur l'installation, les défis et les modalités d'insertion des francophones issus de l'immigration, permettant de saisir la particularité, sinon la singularité de chaque expérience migratoire. L'ensemble des processus de recherche et notamment les outils d'enquête à destination des personnes ont fait l'objet d'une demande d'autorisation éthique auprès du *Comité éthique de la recherche avec les êtres humains* de l'Université de Moncton.

- État de la littérature et du contexte migratoire de l'Atlantique

Cette recherche a voulu s'intéresser au contexte, tant de la recherche elle-même (ce qui se dit et se produit sur l'immigration francophone en Atlantique) que de la région et des dispositifs encadrant le processus à l'étude. Une bonne partie de la littérature a ainsi été consultée et nous

avons sélectionné les recherches les plus pertinentes pour pouvoir tout à la fois encadrer le présent projet, et préciser les principaux outils d'enquête. Nous avons également fait le point sur les principaux dispositifs, gouvernementaux et communautaires, encadrant l'immigration francophone en Atlantique (politiques, programmes, plans d'action, initiatives diverses) et sur les principaux acteurs concernés par le dossier. Ce point sur le contexte s'avère nécessaire à la compréhension des données qui suivent.

- État des données sociodémographiques disponibles

Un portrait statistique portant sur l'immigration francophone en Acadie de l'Atlantique avec les données du recensement de 2011 a déjà été livré et présenté au CAIF à l'automne 2017; il s'agit ici de l'actualiser et de le préciser, en tenant compte notamment des données du dernier recensement de Statistique Canada, soit celles de 2016. Ces nouvelles données veulent montrer ou mettre en avant-plan un portrait plus complet de l'immigration francophone dans les provinces de l'Atlantique en tenant compte notamment du taux d'accroissement de cette population, leur répartition territoriale en Atlantique, leurs caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques ainsi que leur profil linguistique. Ces données sont en effet indispensables à une bonne compréhension des transformations qui touchent les processus migratoires en Atlantique, et les dynamiques linguistiques qui y sont associées. Il s'est également agi de faire le point sur d'autres données secondaires disponibles et qui peuvent nous permettre de mieux saisir la population des « nouveaux arrivants » (étudiants internationaux) dans leur ensemble. Quant aux étudiants internationaux dans les provinces maritimes, nous présentons deux portraits, soit des données sur le nombre d'étudiants internationaux qui s'inscrivent dans un établissement universitaire (en nous intéressant à leurs principaux champs d'études, leur pays d'origine, ainsi que leur statut) et des données sur le nombre d'étudiants internationaux diplômés en fonction des mêmes variables que les inscriptions.

- Sondage auprès des francophones présents en Atlantique, mais non natifs du Canada

Il s'agit là du principal outil d'enquête mis en œuvre par cette recherche. Nous avons procédé à la construction de l'outil en tenant compte des principaux résultats attendus, et notamment l'importance de cerner l'expérience migratoire des francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique. L'objectif était notamment d'obtenir un portrait synthétisé des représentations des nouveaux arrivants à l'égard des provinces atlantiques et des communautés d'accueil; du degré de satisfaction par rapport aux services offerts; des grands défis et enjeux rencontrés au long du parcours migratoire; de l'état de l'intégration sociale (linguistique, identitaire, sociale, économique et professionnelle). Le sondage, relativement court pour éviter la démobilité des répondants, a été mis en ligne et a fait l'objet d'une campagne de promotion, pendant une période de temps limitée (un mois environ, en octobre 2018). Pour assurer la qualité et la représentativité des résultats, un prétest et une pondération des réponses ont été faits préalablement à la campagne de sondage. En tout, ce sont plus de 400 questionnaires en ligne qui ont été remplis et analysés. Le volet « entretiens » de la recherche a permis de compenser quelque peu l'importance du Nouveau-Brunswick dans les résultats du sondage (qui reflète la proportion bien plus importante de la population de référence résidant dans cette province) par une surreprésentation cette fois des

répondants issus des trois autres provinces, à travers un portrait qualitatif plus équilibré (même si une vingtaine d'entretiens ont été réalisés au Nouveau-Brunswick, contre une dizaine pour chacune des autres provinces).

- Entretiens

Deux types d'entretiens ont été menés. Des entretiens informatifs, auprès de décideurs communautaires ont permis, en fonction des besoins de la recherche, de recueillir certaines informations servant surtout à la mise en contexte et à cerner les défis de l'accueil. Mais la plupart des entretiens (une cinquantaine en tout, dont la plupart retranscrits) menés se sont concentrés sur les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique. Il s'agissait d'introduire dans cette recherche une dimension résolument qualitative à même de raffiner les constats produits par le sondage et la synthèse des données statistiques, et de permettre une sorte de « plongée » dans l'imaginaire des francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique et surtout dans leur manière de présenter, avec leurs mots, leurs expressions, leurs représentations de l'expérience migratoire. Les entretiens qui ont été réalisés ont été synthétisés et en partie retranscrits, et analysés en fonction d'une grille thématique. À noter : le souci d'anonymiser et d'assurer la confidentialité nous ont conduits, évidemment, à utiliser des prénoms d'emprunt, à omettre parfois les noms des organismes cités ou des compagnies, ou toute autre personne citée. Les prénoms ne reflètent pas non plus l'unicité des témoignages : plusieurs prénoms différents peuvent avoir été associés à un seul entretien, pour permettre la morcellisation du témoignage et éviter le retraçage des répondants. C'est d'autant plus important dans de petites communautés « tricotées serré » comme le remarquaient plusieurs répondants. En particulier nous avons modifié les prénoms d'emprunt lorsque les témoignages étaient particulièrement factuels. D'ailleurs, nous avons cherché à « gommer » les informations trop précises pour les remplacer par des mentions plus génériques (par exemple en remplaçant « 2008 » par « il y a plus de 10 ans » ou « entre 2005 et 2010 »). L'information est certes moins précise, mais permet d'assurer l'anonymat sans faire perdre à l'extrait le sens que souhaite lui donner le répondant. Il convient enfin de préciser que nous avons voulu privilégier la diversité des contextes, tout en étant contraints par les limites propres à cette recherche. Impossible, donc, de couvrir toutes les régions, mais à tout le moins, nous avons couvert l'ensemble des provinces, et tenté, par plusieurs entretiens, de cerner la variabilité des types de sociétés d'accueil : ruralité francophone (nord du N.-B.), urbanité bilingue (Moncton, N.-B.), urbanités anglophones (Saint-Jean T.-N.-L., Halifax N.-É., Charlottetown Î.-P.É.) notamment.

Plan

La structure du rapport reprend ces principaux (et différents) éclairages d'un même sujet : celui des francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique, pour en conclusion « ramasser » quelque peu ces différents angles et proposer une synthèse qui se veut tout à la fois compréhensive des tendances constatées, des contrastes repérés, des singularités découvertes, mais également un peu plus prospectives en suggérant quelques propositions permettant, non pas d'éliminer le risque, les dangers, les contraintes liées à une expérience migratoire qui, toute positive qu'elle soit, est aussi une épreuve, mais plutôt de fixer des directions à la réflexion autour du rôle que joue l'immigration

dans le projet de société que se sont fixées tout à la fois les communautés et les provinces de l'Atlantique.

- Dans un premier temps, nous proposons un portrait global du **contexte de l'immigration francophone en Atlantique**, en tentant d'en repérer les principaux enjeux et défis, et en resituant ces derniers dans le contexte de la région Atlantique. Cette partie permet notamment de faire le point sur les dispositifs migratoires présents en Atlantique (politiques, services...), ainsi que sur les grandes notions liées au dossier de l'immigration;
- Suite à ce portrait, nous présentons les principales **données sociodémographiques disponibles** s'agissant des **immigrants francophones** au sens large : à la fois les données issues du recensement, mais aussi celles qui permettent de mieux comprendre notamment la population, spécifique, des **étudiants internationaux**, qui peuvent avoir un impact significatif, au niveau local, sur la présence d'immigrants ou de nouveaux arrivants francophones;
- Dans un troisième temps, nous entrons cette fois dans le « vif du sujet » en présentant les **résultats de notre sondage**, portant tout à la fois sur les expériences d'immigration, mais aussi sur les pratiques tant que les représentations des immigrants francophones;
- C'est ensuite à une exploration des « **paroles dites** » et des **témoignages d'immigrants** auquel nous invitons le lecteur, à travers quatre portraits synthèses des entretiens que nous avons pu avoir avec la cinquantaine de personnes rencontrées. Nous y avons également inclus les réponses aux questions ouvertes du sondage portant sur les appartenances et les identités;
- Enfin, nous proposons une **synthèse de la recherche**, sous forme de conclusion, qui permet de saisir les principales lignes de force de l'immigration francophone en Atlantique, en relevant les défis et les enjeux auxquels font face les immigrants, mais également une série de propositions relatives à leur prise en compte dans la région.

L'équipe de recherche

Ce travail est celui d'une équipe constituée de chercheurs qui, depuis plusieurs années, explorent les questions liées au dynamisme des communautés linguistiques en situation minoritaire au Canada.

Christophe Traisnel, qui assure la direction de cette recherche, est professeur agrégé de science politique et directeur adjoint de l'École des hautes études publiques de l'Université de Moncton. Diplômé des universités de Montréal (Ph. D. Science politique), Paris II (D. Science politique) et Lille II (M. Droit public et M. Science politique). Il a consacré sa thèse de doctorat à l'analyse comparative du nationalisme de contestation en Belgique et au Canada et poursuit ses recherches sur l'immigration francophone au Canada, la reconnaissance des minorités, les francophonies canadiennes et la francophonie internationale. Il est notamment l'auteur de plusieurs recherches sur l'immigration francophone au Canada.

Guillaume Deschênes-Thériault détient une maîtrise de l'Université d'Ottawa et un baccalauréat de l'Université de Moncton en science politique. Dans ses recherches, il s'intéresse aux enjeux liés aux communautés francophones en milieu minoritaire au Canada, notamment à l'immigration, à la représentation politique et à l'alphabétisation. Il est présentement étudiant au doctorat à l'École

d'études politiques de l'Université d'Ottawa. Depuis plusieurs années, il collabore aux recherches du professeur Christophe Traisnel sur l'immigration francophone et s'intéresse à cet enjeu dans le cadre de ses recherches doctorales.

Dominique Pépin-Filion a notamment contribué, avec Guillaume Deschênes-Thériault et Christophe Traisnel, à l'élaboration et la réalisation du volet « sondage » de la recherche. Dominique est chercheur à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques depuis 2012. Auparavant, il a été chercheur institutionnel à l'Université de Moncton et chargé de cours en méthodes de recherche en sciences sociales au campus de Shippagan. Il a également été directeur du Réseau de développement économique et d'employabilité du Yukon. Il détient une maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski et une scolarité de doctorat en sociologie de l'Université Laval. Tenant de la complémentarité des méthodes quantitatives et qualitatives, ses intérêts de recherche relatifs aux minorités linguistiques portent en ce moment sur les migrations, les projections démographiques et l'éducation postsecondaire. Il s'intéresse aussi au développement économique, dont le développement régional et les inégalités socioéconomiques.

Josée Guignard Noël s'est occupée de la partie de l'état des données sociodémographiques de ce rapport. Détenant une maîtrise en études de l'environnement et un baccalauréat en arts avec une majeure en géographie de l'Université de Moncton, elle est agente de recherche à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques depuis 2007. Elle a travaillé à de nombreux projets portant sur les communautés francophones en situation minoritaire, et plusieurs des rapports auxquels elle a collaboré ont intégré des données statistiques qu'elle a préparées et analysées.

Remerciements

L'équipe de recherche tient particulièrement à remercier tous ceux et toutes celles qui ont apporté leur précieuse collaboration à cette recherche. Nous tenons particulièrement à remercier la **Société Nationale de l'Acadie**, qui a commandité la recherche et a fait preuve d'une grande ouverture dans les approches que nous avons pu leur proposer. Nous remercions particulièrement Véronique Mallet, sa directrice et Florian Euzen, chargé du dossier de l'immigration. Nous tenons également à remercier vivement les membres du **CAIF (Comité Atlantique sur l'immigration francophone)** et l'ensemble des organismes communautaires sollicités qui ont fait preuve d'une grande patience et d'une grande célérité dans nos sollicitations à répétition s'agissant notamment de la diffusion du questionnaire au sein de leurs réseaux, mais également dans la prise de contact avec des immigrants francophones sur place. Nous remercions donc très chaleureusement les près de 70 organismes ou personnes qui nous ont aidés à relayer l'information sur le sondage ou notre recherche, et, bien sûr, toutes celles et tous ceux qui ont pris le temps, souvent compté, pour répondre au (long !) sondage en ligne ou plus encore, en nous accordant un entretien. Ces rencontres ont été passionnantes, et nous espérons vivement que l'inévitable synthèse que nous proposons ici ne trahisse pas trop l'expérience, bien singulière, de ces rencontres entre l'ailleurs et l'ici. Et n'oublions pas, dans ces remerciements, de souligner le très bon et très précieux travail qu'ont pu fournir les étudiants de l'Université de Moncton associés également à cette recherche, Tanya Daigle et Julien Blanchard.

2. CONTEXTE DE L'IMMIGRATION FRANCOPHONE EN ATLANTIQUE : DISPOSITIFS, POLITIQUES, RECHERCHE

Nous reprenons ici les dispositifs et politiques en œuvre en Atlantique, de même que la littérature produite essentiellement sur le contexte en Atlantique. Pour une analyse plus détaillée des lieux de l'accueil en Atlantique, ou de la littérature grise sur l'immigration francophone en Atlantique ou les étudiants internationaux francophones, des recensions et des cartographies ont été récemment produites¹.

Nouvel arrivant, continuum migratoire et accueil

L'immigration, en Atlantique comme ailleurs, s'inscrit habituellement sur un continuum comprenant diverses étapes, ou moments : la promotion et l'accès à l'information, l'attraction, le départ, l'accueil, l'installation et l'établissement, l'intégration et la rétention. La promotion et l'attraction, de même que la construction du projet migratoire n'est qu'un de ces moments, et la rétention à long terme passe notamment par un accueil et spécialement, une intégration réussie du nouvel arrivant. Pour Fourot (2016), l'intégration réfère au processus et aux dispositifs qui permettent à un individu de s'attacher à sa communauté d'accueil et de ne plus se sentir étranger au sein de celle-ci. Cela renvoie à la fois à l'intégration économique, mais aussi, bien plus largement sociale.

À son arrivée, le nouvel arrivant est d'abord confronté aux défis classiques d'ordre économique et social rencontrés par tout immigrant (Yoshida et Howard, 2011). Il vit aussi, lorsqu'il est francophone, des tensions spécifiques au fait d'immigrer dans une communauté linguistique minoritaire (Fourot, 2016). Les défis professionnels sont l'un des principaux enjeux dans la perspective des immigrants. Sans un travail bien rémunéré équivalant à ses compétences, il est difficile de réellement bien s'intégrer. Des politiques publiques et des services efficaces doivent être en place pour faciliter une adaptation réussie au marché du travail local. Toutefois, l'intégration professionnelle ne conduit pas nécessairement à l'intégration au sein des communautés francophones, il s'agit plutôt d'un préalable, d'une « condition sine qua non ». Comme le démontrent les travaux de Gallant (2011) ainsi que ceux de Traisnel et Violette (2010), au-delà des facteurs économiques, il est pertinent de s'intéresser à l'intégration sociale des immigrants. Benimmas et coll. (2014) indiquent que lorsqu'un individu sent qu'il est membre à part entière d'une communauté, il est plus probable qu'il s'y installe à long terme².

Dans la dernière décennie, plusieurs progrès sont à noter en Atlantique notamment en ce qui a trait à la mise en place de services spécialisés en français pour les immigrants, à un accroissement marqué des activités de promotion à l'international, à la sensibilisation des communautés d'accueil, à la consolidation d'instances de concertations des acteurs et à un plus grand engagement des gouvernements. Malgré ces pas en avant, plusieurs défis persistent et les cibles

¹ Voir notamment : Traisnel et Guignard Noël (2017); Traisnel (2017); Traisnel, Guignard Noël et Deschênes-Thériault (2016).

² Pour un portrait des études qui s'intéressent aux facteurs qui influencent l'expérience migratoire en milieu linguistique minoritaire, se référer à Esses, Huot, Ravanera, Thakur et Leigh (2016).

en immigration francophone sont loin d'être atteintes, que ce soit celle de 4,4 % du gouvernement fédéral ou celle de 33 % du Nouveau-Brunswick.

La Société Nationale de l'Acadie (SNA), reconnaissant l'importance de l'enjeu, est formellement engagée dans le dossier depuis plus d'une décennie et joue un rôle stratégique sur la scène régionale en matière de concertation, de représentation et de promotion. Les représentants des communautés acadiennes dans chaque province sont eux aussi fortement mobilisés autour de cet enjeu. Leurs efforts s'inscrivent dans un contexte plus large dans lequel intervient une diversité d'acteurs. En effet, dans le contexte canadien et plus particulièrement atlantique, l'immigration francophone est un enjeu pour lequel s'entrecroisent les perspectives fédérales, régionales, provinciales, et municipales et qui exige une collaboration des gouvernements, des acteurs communautaires, des institutions académiques et du secteur des affaires. L'immigration, et particulièrement l'immigration francophone est un dossier qui interpelle également l'ensemble des secteurs stratégiques pour les communautés acadiennes. Les acteurs concernés interviennent à divers niveaux et leur rôle varie selon leur mission, leur clientèle cible, leur position dans le continuum en immigration et leur secteur d'activités et leur mandat linguistique.

Un travail de concertation et de coordination est de mise devant une telle variété de parties prenantes. La gouvernance en immigration francophone est ainsi organisée selon un modèle collaboratif entre les institutions publiques, les organismes communautaires et le secteur privé (Paquet et Andrew, 2015). Dans cette optique, le gouvernement fédéral finance des réseaux en immigration francophone (RIF) à travers le pays. La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada coordonne et encadre les réseaux en immigration francophone sur la scène nationale.

Chacune des provinces de l'Atlantique dispose d'un RIF. Afin de privilégier une collaboration à l'échelle régionale, plusieurs des intervenants de ces quatre RIFs collaborent au sein du Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) coordonnée par la SNA. Les RIFs permettent de concerter les intervenants locaux, de privilégier la création de collaborations locales et d'identifier les besoins et les priorités régionales pour adapter les stratégies et les politiques nationales aux contextes locaux³.

De fait, le dossier de l'immigration francophone en Atlantique est très « multiscalair » (c'est un mille-feuille) et concerne, qui plus est, plusieurs secteurs et acteurs, ce qui le rend particulièrement complexe au regard du nombre d'intervenants, de programmes établis, de politiques adoptées et de publics ciblés qui par ailleurs sont en perpétuel changement. Il n'a pas été possible ici de reprendre l'ensemble des initiatives, fort nombreuses, en matière d'immigration francophone, mais à tout le moins d'en dresser un portrait synthétique. Un tel inventaire a été ébauché dans un précédent rapport sur les lieux de l'accueil en Atlantique (Traisnel et coll., 2017), mais cet inventaire demanderait à être systématisé.

³ Une recherche, dirigée par Mariève Forest, a identifié les principaux succès et défis de RIFs. L'étude a permis de clarifier la portée de l'intervention des RIFs.

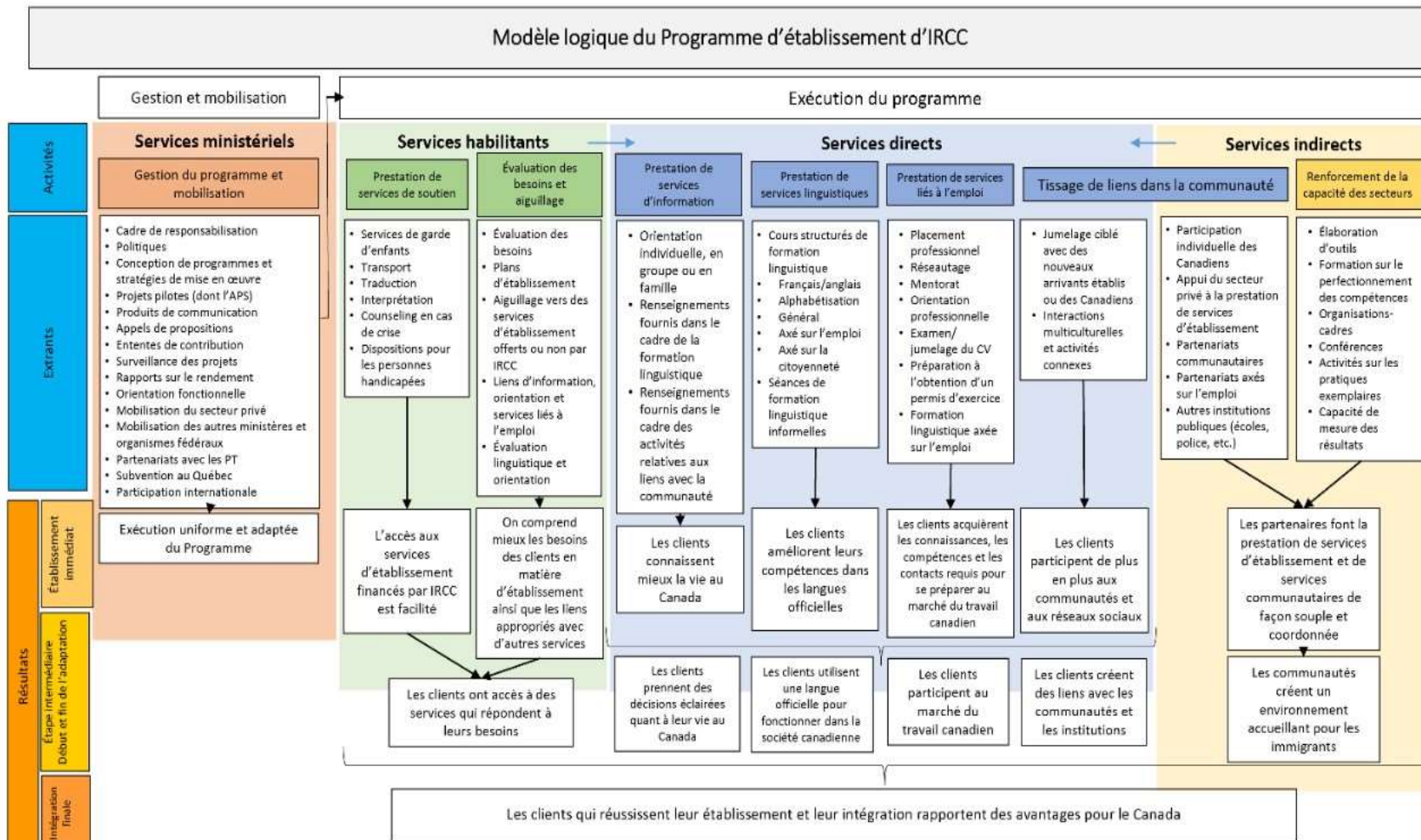
2.1 Perspective fédérale

2.1.1 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

Au Canada, l'immigration est une compétence partagée avec une prépondérance des législations fédérales sur les provinces. Selon Paquet et Andrew (2015), c'est à partir d'initiatives du gouvernement fédéral que s'est développé le cadre de gouvernance en immigration francophone. Avant de s'intéresser de façon particulière aux acteurs en Atlantique, et également aux expériences de mobilité des francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique, il importe de bien comprendre le rôle des acteurs au niveau national. Ces derniers ne fournissent pas de services directement aux immigrants, mais leurs actions influencent la façon dont l'enjeu est géré sur le terrain, et la manière dont les immigrants eux-mêmes sont reconnus à travers le statut qui leur est accordé.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est en effet le ministère responsable de déterminer les modalités d'autorisation de séjour en sol canadien et d'accès à la citoyenneté canadienne. Tout immigrant qui souhaite s'installer au Canada atlantique doit régulariser sa situation auprès de ce ministère fédéral. De plus, c'est IRCC qui finance et établit les lignes directrices des principaux programmes en matière d'immigration au Canada. IRCC peut également conclure des accords avec une ou plusieurs provinces et cibler des priorités adaptées aux réalités provinciales dans ces accords.

Le gouvernement fédéral est le principal bailleur de fonds des fournisseurs de services en immigration au sein des communautés francophones en Atlantique à travers le **Programme d'établissement d'IRCC**. Selon la description qu'en fait le ministère, ce programme « vise à faciliter l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants afin de leur permettre de participer et de contribuer aux divers aspects de la vie au Canada » (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté du Canada (2017)). IRCC établit des ententes de contribution avec des fournisseurs de services qui peuvent comprendre des organismes d'aide aux immigrants, des organismes de services sociaux et des établissements d'enseignement. Le financement sert à offrir des services d'établissement dans six principaux domaines soit l'évaluation des besoins et l'aiguillage, l'information et l'orientation, l'évaluation des compétences linguistiques, la formation linguistique, les services liés à l'emploi ainsi que les connexions communautaires. IRCC finance aussi des services de soutien qui facilitent l'accès aux services d'établissement pour les nouveaux arrivants. Il s'agit de services de garde pour les enfants de nouveaux arrivants, de soutien au transport, de traduction, d'interprétation, de soutien pour les personnes handicapées et de counseling en cas de crise. À travers le programme d'établissement, IRCC finance aussi des services indirects qui cherchent à privilégier la création de partenariats, le renforcement des capacités et l'échange de pratiques exemplaires entre les fournisseurs de services d'établissement. Les principaux bénéficiaires de ce financement pour les services indirects sont les Partenariats locaux en matière d'immigration (PLI) et les Réseaux en immigration francophone (RIF).

Figure 1. Modèle logique du Programme d'établissement d'IRCC ⁴

⁴ Schéma repris de : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, *Modèle logique du Programme d'établissement*.

En plus du programme général d'établissement, des fonds spécifiques en établissement pour les minorités linguistiques proviennent des feuilles de route quinquennales pour les langues officielles. Ces fonds servent à financer l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Direction générale de la recherche et de l'évaluation (2017)). L'une des grandes composantes de cette initiative est les services d'établissement aux immigrants d'expression française.

Le tableau ci-dessous présente les données d'utilisation des services d'établissement financés par IRCC pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018. Ces données sont compilées directement par les fournisseurs de service. Il n'est pas possible d'établir une distinction entre les fournisseurs francophones et anglophones. Toutefois, le tableau permet tout de même de présenter un portrait général de l'utilisation du programme d'établissement en Atlantique.

Tableau O. Services offerts au Canada en 2017/18, selon la province du fournisseur des services

Service Type	Île-du-Prince-Édouard		Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse		Terre-Neuve-et-Labrador	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Évaluation des besoins et aiguillage	1 770	44 %	2 260	41 %	1 390	26 %	785	70 %
Services liés à l'emploi	205	5 %	510	9 %	860	16 %	335	30 %
Information et orientation	2 995	75 %	3 680	67 %	3 975	73 %	910	82 %
Connexions communautaires	230	6 %	1 805	33 %	2 085	38 %	605	54 %
Évaluation linguistique	555	14 %	905	17 %	77	1 %	190	17 %
Formation linguistique	885	22 %	1 825	33 %	1 380	25 %	460	41 %
Le total des clients uniques	4 015		5 465		5 440		1 115	

Source : Cubes de données d'IRCC sur les services d'établissement, 30 juin 2018.

2.1.2 La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada

Du côté communautaire, en sa qualité d'organisme fédérateur et porte-parole au niveau national, la FCFA du Canada est un intervenant de premier plan en matière de concertation, de représentation, de promotion et de coordination. En plus d'être le principal interlocuteur communautaire d'IRCC, la FCFA coordonne et encadre les réseaux en immigration francophone sur la scène nationale. De plus, la FCFA organise des événements pancanadiens qui favorisent les échanges et le réseautage entre des acteurs communautaires, gouvernementaux et académiques

auxquels prennent bien entendu part plusieurs intervenants des provinces atlantiques. Un événement phare est la journée de réflexion⁵ en immigration francophone qui permet de faire le point sur le dossier annuellement et privilégie le partage de bonnes pratiques. Ce type d'événements permet aux acteurs d'en apprendre davantage sur des initiatives à succès à travers le Canada.

La FCFA préside aussi la *Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone*⁶ qui regroupe les 12 organismes porte-parole provinciaux et territoriaux et d'autres organismes sectoriels. Il s'agit d'une instance de concertation qui fait office de comité consultatif pour soutenir la FCFA dans ses fonctions de représentation. De plus, la FCFA gère un portail Web d'information en immigration francophone avec des portraits par province et responsable de la semaine nationale en immigration francophone qui engendre de multiples activités au pays, dont plusieurs en Acadie.

2.1.3 Historique du dossier

En ce qui concerne l'historique du dossier de l'immigration, l'enjeu émerge comme une question d'importance pour les communautés francophones en situation minoritaire à la suite de la tournée de consultations *Dialogue* menée conjointement par la FCFA et le ministère du Patrimoine canadien de 1999 à 2001. Le rôle du gouvernement fédéral en matière d'immigration francophone est officialisé en 2002 lorsque le gouvernement de Jean Chrétien promulgue la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui inclut l'objectif « de favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada⁷ ». La même année, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC⁸) met sur pied un comité directeur en immigration francophone rassemblant des acteurs communautaires et gouvernementaux. La première réalisation marquante de ce comité est le lancement d'un premier cadre stratégique (Gouvernement du Canada, 2003a) pour favoriser l'immigration dans les CFMS en 2003. Ce document fixe une cible à atteindre de 4,4 % en matière d'immigration francophone à l'extérieur du Québec avant 2008. Cette cible n'est toujours pas atteinte et a été repoussée au fil des années à 2023. Ce cadre est suivi en 2006 d'un plan stratégique quinquennal (Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada, 2006).

À travers les plans quinquennaux pour les langues officielles du gouvernement fédéral, un financement régulier est octroyé à des mesures concernant l'immigration francophone. CIC obtient un premier financement annuel spécifiquement destiné à des initiatives en immigration dans les CLOSM dans le cadre du *Plan d'action pour les langues officielles 2003-2008* (Gouvernement du

⁵ *Journée de réflexion sur l'immigration francophone*. Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. En ligne : <https://immigrationfrancophone.ca/fr/evenements/journee-de-reflexion-sur-l-immigration-francophone> (consulté le 18 novembre 2018)

⁶ *Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone*, FCFA. En ligne : <https://immigrationfrancophone.ca/fr/a-propos/table-nationale-de-concertation-communautaire-en-immigration-francophone> (consulté le 18 novembre 2018).

⁷ Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. L.C. 2001, ch. 27, art 3 (1) (b.1). En ligne : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-2.5/page-1.html>

⁸ CIC est l'ancien nom d'IRCC

Canada, 2003b). Une somme de 9 millions de dollars sur cinq ans est consacrée à l'appui d'initiatives pour appuyer les communautés dans leurs efforts de recrutement et d'intégration des immigrants. Il s'agit d'un point décisif dans le dossier qui mène à l'établissement de réseaux communautaires en immigration francophone à travers le pays.

À la suite de consultations publiques menée par l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick Bernard Lord, l'immigration est identifiée comme l'un des secteurs prioritaires de la *Feuille de route 2008-2013* (Gouvernement du Canada, 2008). Ces fonds visent à consolider les réseaux communautaires qui se développent et à bonifier les mesures de recrutement et d'intégration. De plus, dans le cadre de cette feuille de route, 10 millions de dollars sont accordés à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) spécifiquement pour l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018* (Gouvernement du Canada, 2013), le financement de 29,50 millions de dollars sur cinq ans est renouvelé, incluant l'appui au programme de l'APECA pour le Nouveau-Brunswick. Le gouvernement Harper profite de cette feuille de route pour préciser sa vision de l'immigration francophone dans le contexte de réformes apportées au système général d'immigration au Canada. Une emphase particulière est placée sur l'immigration de type économique et sur un rôle accru des employeurs dans le dossier (Gouvernement du Canada, 2013).

En 2013, IRCC et la FCFA créent un nouveau comité qui « a pour objectif d'assurer une mise en œuvre conjointe des initiatives du ministère et des communautés pour favoriser l'immigration francophone au sein des CFSM⁹ ». Cette instance favorise l'identification de priorités communes et le développement de projets conjoints.

2.1.4 Développements récents

À la suite de son élection en octobre 2015, le gouvernement Trudeau a réitéré l'engagement d'atteindre l'objectif de 4,4 % d'immigration francophone hors Québec d'ici 2023 en plus de viser un objectif de 4 % d'immigrants économiques d'expression française d'ici 2018. Plusieurs mesures dans ce sens ont été mises en place, dont le volet *Mobilité francophone* (Gouvernement du Canada, 2016) du programme de Mobilité internationale et une intensification des activités de recrutement.

Le nouveau plan d'action sur les langues officielles 2018-2023 (Gouvernement du Canada, 2018a) octroie 70,5 millions de dollars sur cinq ans « à l'appui d'un parcours global d'intégration francophone et d'une série de politiques et programmes en matière d'immigration francophone ». Il s'agit d'un investissement considérable qui représente plus du double du montant de l'ancienne feuille de route. Le gouvernement Trudeau présente sa vision renouvelée de l'immigration francophone dans ce plan et des mesures qui seront mises en place dans les prochaines années. Selon le ministre Hussen¹⁰, la mise en place d'un *Parcours d'intégration francophone* cherche à « renforcer les liens entre les immigrants d'expression française, améliorer la prestation des services

⁹ Comité IRCC-CFSM, FCFA.

¹⁰ Hon. Ahmed Hussen, Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, 7 mai 2018.

d'établissement francophones et renforcer la capacité du secteur des services d'établissement francophones ».

L'une des premières initiatives issues de ce plan est la création en juin 2018 d'un **Centre des politiques d'immigration francophone (IRCC, 2018)** au sein d'IRCC. Le but est de favoriser une approche plus coordonnée des politiques et de renforcer la collaboration avec les provinces. De plus, le centre est responsable d'élaborer une stratégie ministérielle globale d'immigration francophone pour l'atteinte des objectifs en la matière. Le gouvernement fédéral cherche ainsi à créer une plus grande cohérence dans la mise en œuvre des politiques et des programmes en soutenant un parcours global d'intégration francophone, du recrutement à l'étranger à l'obtention de la citoyenneté. Le gouvernement reconnaît l'importance d'offrir aux immigrants une information complète sur les communautés francophones et les services offerts en français.

Le rapport d'évaluation de l'initiative d'IRCC d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire souligne qu'au-delà de la prestation de services, « il est aussi important que les services et le soutien soient offerts de manière intégrée par des institutions et des communautés francophones (IRCC, 2017) ». Ce constat rejoint la littérature sur le sujet. Gallant (2015) explique que l'offre de services en immigration par des organismes francophones permet de mieux intégrer les immigrants dans les communautés. Cela permet de mieux informer les immigrants sur les activités en français, l'existence d'institutions francophones et favorise le développement d'un réseau social dans la communauté. L'idée est de privilégier la création de liens entre les nouveaux arrivants et la communauté francophone. La nouvelle approche du gouvernement fédéral semble s'inscrire dans cette optique. Nous verrons, notamment dans la partie consacrée au sondage et aux entretiens, à quel point ces services et plus généralement le « système » qui s'est constitué autour de l'accueil jouent un rôle central dans la constitution de ces réseaux sociaux.

L'évaluation (2015-2017) menée par IRCC (2017) note des lacunes dans le parcours d'intégration francophone, notamment en ce qui a trait à une méconnaissance de l'existence des communautés francophones et des services offerts au sein de celles-ci chez les immigrants, des incohérences dans l'offre de services en français, une qualité insuffisante des services offerts en français par des fournisseurs bilingues non francophones et un manque d'aiguillage des fournisseurs de services traditionnels vers les fournisseurs ancrés dans les communautés francophones. Afin de corriger les lacunes existantes dans l'accueil des immigrants francophones, 36,6 millions sur cinq ans ont été annoncés dans le Plan d'action. Le ministre fédéral de l'immigration a d'ailleurs débloqué en novembre 2018 11 millions pour permettre à des fournisseurs de service francophone d'offrir des services aux immigrants avant même leur arrivée au Canada (La Presse, 2018).

En plus d'injecter des ressources pour accroître les capacités des fournisseurs de services d'établissement, le gouvernement fédéral s'est engagé à augmenter la disponibilité et à réduire les coûts des tests de connaissances du français nécessaires aux immigrants économiques. Les formations linguistiques seront adaptées aux besoins et aux réalités des immigrants francophones et des communautés.

De plus, IRCC a élaboré une **nouvelle initiative des communautés francophones accueillantes** pour renforcer la capacité de communautés ciblées à intégrer et retenir des immigrants. Il s'agit d'un projet pilote qui s'inscrit dans une approche du « par et pour » les communautés francophones. La mise en œuvre de l'initiative repose sur trois étapes, soit l'identification des communautés qui est en cours (une par province), l'établissement d'un conseil consultatif pour chacune des communautés sélectionnées et l'élaboration d'un plan communautaire spécifique à chaque cas¹¹. Les pratiques développées dans le cadre de ce projet pourront servir de modèle aux autres communautés. En mars 2019, les premières communautés sélectionnées ont été annoncées. Une somme de 12,6 millions de dollars sur 3 ans sera investie pour cette initiative. L'élaboration des plans communautaires débutera dans les prochains mois (Gouvernement du Canada, 2019).

2.1.5 Collaborations interprovinciales

En plus de leurs relations bilatérales avec le fédéral, les gouvernements provinciaux de l'Atlantique collaborent avec ceux des autres provinces et territoires. Lors d'un Conseil de la Fédération à l'été 2016, les premiers ministres provinciaux se sont entendus pour travailler ensemble à l'atteinte d'un objectif de 5 % d'immigration francophone hors Québec. Les provinces collaborent avec le gouvernement fédéral pour déterminer les moyens pour atteindre cette cible. Dans cette optique, un premier forum tripartite a lieu à Moncton en 2017 et un second à Toronto en 2018.

Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'immigration et de la francophonie canadienne profitent du second forum pour annoncer le **Plan d'action FPT visant à accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec** (Gouvernement du Canada, 2018b). Le plan s'articule autour d'une dizaine de mesures de collaboration. Le nouveau centre des politiques d'IRCC collaborera de près avec les provinces et les territoires dans la mise en œuvre de ce plan. Dans ce contexte de renouveau, un premier symposium sur l'immigration francophone a été organisé en mars 2018 pour établir une nouvelle base de collaboration entre le fédéral, les provinces et les communautés¹².

2.2 Perspective atlantique

2.2.1 Le rôle stratégique de la SNA et du CAIF

Au niveau de la région de l'Atlantique, plusieurs instances permettent une collaboration en matière d'immigration. Par son mandat fédérateur, la Société Nationale de l'Acadie est au centre des mécanismes de concertation de secteurs stratégiques à la vitalité des communautés acadiennes, dont celui de l'immigration.

Afin de mieux cibler son rôle dans le dossier de l'immigration francophone, la SNA a organisé en 2009 un premier Colloque atlantique sur l'immigration francophone (SNA, 2009) regroupant des acteurs gouvernementaux et communautaires concernés. Afin de réaliser les pistes d'actions communes identifiées lors de cet événement, le Comité atlantique sur l'immigration francophone

¹¹ IRCC, communication lors de la rencontre sur le rôle des municipalités en immigration, Gatineau, 7 novembre 2018.

¹² *Premier Symposium sur l'immigration francophone*. Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. En ligne : <http://fcfa.ca/premier-symposium-sur-limmigration-francophone-les-gouvernements-et-les-communautés-ensemble-la-même-table-pour-identifier-des-pistes-daction-concrètes/> (consulté le 28 novembre 2018).

(CAIF) a été créé. Le CAIF est désormais de l'un des principaux mécanismes de concertation sur la scène régionale en Atlantique.

Le CAIF est coordonné par la SNA et regroupe plusieurs intervenants des quatre RIFs provinciaux à l'échelle régionale. Cette instance offre un espace d'échange, de réseautage, de partage de ressources et de créations de partenariats. Le CAIF permet également aux intervenants communautaires en Atlantique de parler d'une même voix sur des enjeux partagés et de mettre leurs efforts en commun pour promouvoir la région atlantique comme une destination d'immigration à l'international. Le CAIF est ainsi organisé selon trois axes d'interventions soit la concertation, la représentation ainsi que la valorisation et la promotion. À la suite de sa création, le Comité s'est doté d'un plan stratégique quinquennal 2010-2015 (SNA, 2010a) pour orienter ses actions. Depuis, trois autres colloques atlantiques sur l'immigration francophone ont été organisés (SNA, 2011; 2014; 2018). De plus, la SNA organise également des événements dans le cadre de la Semaine de l'immigration francophone qui a pour objectif de sensibiliser les communautés d'accueil et gère le site informatif Vivre en Acadie. L'initiative de promotion Destination Acadie¹³ découle aussi du CAIF.

2.2.2 La collaboration intergouvernementale sur la scène régionale

En ce qui concerne plus spécifiquement les gouvernements cette fois, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a mis sur pied la **Table de l'immigration et de l'attraction de l'Atlantique**. Ce mécanisme de concertation intergouvernemental cherche à favoriser l'immigration dans la région en accordant une attention particulière à l'immigration économique. Les francophones sont identifiés comme l'un des groupes à cibler par cette table. Cette instance, dirigée par le Nouveau-Brunswick, permet aux gouvernements provinciaux en Atlantique de s'entendre sur des positions communes à adopter auprès de leurs homologues fédéraux et des autres provinces.

Les provinces collaborent aussi de près avec le gouvernement fédéral à travers l'**Agence de promotion économique du Canada atlantique** (APECA) dans le dossier de l'immigration. L'immigration est l'un des principaux piliers de la **Stratégie de croissance pour l'Atlantique** (APECA, 2016), mise sur pied par les deux ordres de gouvernement. L'une des initiatives majeures qui découlent de cette stratégie est le **Programme pilote d'immigration au Canada atlantique**¹⁴ lancé en 2017. L'objectif de ce programme est de privilégier le recrutement par les employeurs de travailleurs et d'étudiants internationaux diplômés dont les qualifications correspondent aux besoins du marché et de privilégier leur rétention en Atlantique. Le défi avec ce projet est de sensibiliser les employeurs à l'importance du facteur linguistique dans la sélection de candidats.

2.3 Perspective provinciale

Malgré des situations communes, les provinces font également face à des réalités sociodémographiques distinctes. La façon dont les acteurs gouvernementaux et communautaires

¹³ Nous reviendrons sur ce programme dans le rapport consacré à la promotion et à la rétention.

¹⁴ *Immigrer dans le cadre du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique : Au sujet du processus*, gouvernement du Canada.

abordent l'enjeu de l'immigration diffère d'une province à l'autre. D'ailleurs, dans ses travaux, Paquet (2016) mentionne que depuis les années 1990, on assiste à un plus grand engagement de l'ensemble des provinces en matière d'immigration, notamment en adoptant des stratégies officielles en la matière et en élaborant différentes politiques de sélection et d'intégration. Elle parle d'une « fédéralisation progressive de la gouvernance de l'immigration » (Paquet, 2016).

2.3.1 Île-du-Prince-Édouard

La **Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard** (CIF) est la principale entité de référence en matière d'immigration francophone dans cette province. L'organisme remplit à la fois des fonctions de concertation, de représentation, de sensibilisation et de prestations de services. La CIF est financée par IRCC et par le Bureau de l'immigration, de l'établissement et de la population de la province.

La CIF est le principal interlocuteur du gouvernement provincial en matière d'immigration francophone. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'est doté d'un plan d'action démographique (Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, 2017) pour la période 2017-2022 dans lequel sont présentés les principaux objectifs de la province en ce qui concerne la population provinciale. En ce qui concerne l'immigration francophone, le gouvernement s'engage à travailler avec la CIF et d'autres parties prenantes pour recruter un plus grand nombre de francophones.

Par son mandat provincial, la CIF dessert l'ensemble de la province. L'organisme n'a pas uniquement pour clientèle cible les immigrants, mais aussi les migrants francophones interprovinciaux et les francophiles originaires de la province. La CIF offre notamment aux nouveaux arrivants des services d'accueil, d'établissement, d'évaluation de la langue française, de jumelage et d'intégration. L'organisme met en œuvre des initiatives de sensibilisation communautaires et scolaires.

LA CIF se distingue par son approche personnalisée adaptée aux besoins des clients. Les services offerts par les agents d'établissement sont les mêmes pour tous, mais c'est dans la façon de les offrir qu'il peut y avoir une adaptation selon les besoins. Par exemple, un agent peut décider d'étaler un rendez-vous sur plusieurs rencontres pour s'assurer de ne pas donner plus d'information à un client qu'il ne peut en retenir. Le but n'est pas de faire tout le travail à la place de nouvel arrivant, mais de s'assurer que celui-ci ait les informations et les outils à sa disposition pour bien s'intégrer. Cela peut vouloir dire accompagner en personne quelqu'un qui obtient certains services pour la première fois ou d'effectuer des suivis pour veiller à ce que l'information transmise soit bien assimilée. Un autre exemple est qu'un agent peut faire suivre des annonces de logement à louer à des clients qui sont à la recherche d'un endroit où se loger et les accompagner dans ce processus.

Contrairement aux autres provinces de l'Atlantique où le RIF local est chapeauté par l'organisme porte-parole des francophones, le RIFÎPÉ est sous l'égide de la CIF. Le RIFÎPÉ se distingue par le fait que ses membres se concertent sur la question de l'immigration, mais également sur les autres volets de la croissance démographique, soit la migration, le rapatriement, la refrancisation et la

francophilie. La CIF coordonne la mise en œuvre de la stratégie d'intégration et de croissance démographique 2012-2017 (Comité croissance démographique, RIFÎPÉ (2012).

Pour sa part, le **Réseau de développement économique de l'Î.-P.-É.** offre des services d'intégration économique aux nouveaux arrivants (recherche d'emploi, jumelage, mentorat), collabore aux initiatives de promotion à l'étranger et offre des services de sensibilisation pour les employeurs.

2.3.2 Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick jouit d'un statut particulier en tant que seule province officiellement bilingue au Canada. Le contexte sociodémographique de la province et sa position comme principal pôle d'accueil des immigrants francophones en Atlantique (la région de Moncton) en fait une province « à part » dans le contexte atlantique. Après le Québec, la province est celle dont la population comprend la plus forte proportion de francophones, soit approximativement un tiers de la population provinciale. Comme le rappelle le Commissariat aux langues officielles de la province, en raison du statut d'égalité constitutionnel du français et de l'anglais, « les politiques et programmes gouvernementaux en matière d'immigration doivent bénéficier de manière égale à ces deux communautés (Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, 2018) ».

Le gouvernement fédéral a reconnu cette situation particulière par l'octroi d'un financement spécifique à cette province dans le cadre des feuilles de route pour les langues officielles. En 2008, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) reçoit 10 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick (Gouvernement du Canada, 2008). Ce montant est renouvelé en 2013. Ce financement, qui est géré en étroite collaboration avec le gouvernement provincial, a permis l'établissement de services d'accueil et d'intégration à travers la province, d'employer un plus grand nombre d'agents pour faire la promotion de la province à l'international et de mettre sur pied des initiatives pour appuyer les entrepreneurs immigrants francophones. L'obtention de ce financement en 2008 est un point décisif dans le dossier de l'immigration francophone au N.-B.

Dans le cadre de sa **Stratégie de croissance démographique 2014-2017** (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2014a), le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est fixé un objectif à atteindre de 33 % d'immigrants francophones d'ici 2020 afin de refléter la réalité linguistique de la province. Afin de mettre en œuvre cette stratégie, la province a élaboré un **Plan d'action pour favoriser l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick** (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2014b). En 2017, la province a signé avec le gouvernement fédéral l'Accord Canada-Nouveau-Brunswick sur l'immigration qui comporte une annexe spécifique aux immigrants d'expression française. Selon la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, même si la cible de 33 % est atteinte, il sera nécessaire « d'entreprendre une période de rattrapage en matière d'immigration francophone après 2020 » (SANB, 2018 : 31) afin de réellement contrer le déclin démographique des francophones.

L'organisme hôte du RIF au Nouveau-Brunswick est la **Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick**. En juin 2018, l'organisme a rendu public un *Livre blanc en immigration* (SANB, 2018 : 31). L'objectif du document est de « dresser un portrait des enjeux contemporains auxquels sont confrontées les collectivités francophones pour attirer, accueillir et intégrer les immigrants francophones, et aux obstacles rencontrés par ces derniers dans leur région d'adoption respective ». Les auteurs identifient des pistes d'actions prioritaires, à la fois pour le gouvernement provincial et pour le RIFNB. Ces priorités placent l'accent, notamment, sur l'importance de faciliter la reconnaissance des compétences professionnelles, de bonifier et créer des mesures pour la rétention des étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme, de miser davantage sur le potentiel des immigrants investisseurs pour la reprise d'entreprises acadiennes, de veiller à un arrimage des politiques publiques aux réalités des immigrants francophones et de continuer à sensibiliser les communautés d'accueil. De plus, lors des consultations menées par l'équipe de recherche de la SANB (tout comme lors de nos entretiens, d'ailleurs), l'enjeu du transport, en particulier en milieu rural, apparaît comme un défi à la régionalisation de l'immigration.

Le **RIFNB** comprend une vingtaine de membres de divers secteurs. Des consultations menées auprès des partenaires du RIF (SANB, 2018 : 30) ont mis en lumière que le réseau ne semble pas fonctionner de manière optimale en raison de problèmes structureux. En l'absence d'une structure non constituée, les attentes des membres peuvent en effet varier. Dans le livre blanc, il est ainsi proposé de créer « un cadre formel de fonctionnement et d'imputabilité (SANB, 2018 : 2) ».

En ce qui concerne les prestataires de services directs, comme mentionnés précédemment, l'obtention d'un financement particulier par le biais des feuilles de route a permis de consolider des services d'accueil et d'établissement à travers la province. Les prestataires de services d'accueil régionaux sont les suivants:

- Comité d'accueil, d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne (CAIENA)
- L'Association Multiculturelle du Restigouche (AMR)
- Le Centre de nouveaux arrivants de Saint-Jean (N.-B.)
- Le Centre d'accueil et d'accompagnement des francophones immigrants du sud-est du Nouveau-Brunswick (CAFi)
- Le Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest (CRNANO)

Ces cinq organismes offrent également des services d'intégration sociale et culturelle. De plus, le Centre de nouveaux arrivants de Saint-Jean (N.-B.), le CAFi et le CRNANO offrent des services d'intégration économique (RIFNB, n.d.). Également, le **Réseau de développement économique et d'employabilité du N.-B.** (RDÉE NB) offre un service d'appui des immigrants dans leur recherche d'emploi et dans leur processus d'intégration au marché du travail local. Le RDÉE NB offre aussi un service d'accompagnement aux employeurs qui désirent embaucher des immigrants francophones. Toujours en ce qui concerne l'intégration économique, le gouvernement provincial finance un Programme de mentorat pour les entrepreneurs immigrants, connu sous le nom La

Ruche¹⁵. Des ruches existent à Fredericton, Moncton, Bathurst, Edmundston et Saint-Jean (N.-B.). Le but du programme est d'appuyer les immigrants qui désirent se lancer en affaires. Le programme permet notamment aux participants d'avoir accès à un réseau de gens d'affaires, à des formations et à des espaces de travail.

Un autre acteur important sur la scène provinciale est le **Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick**. Il s'agit d'un organisme bilingue qui regroupe les agences d'établissement de la province ainsi que les associations multi/ethno culturelles. En plus de ses fonctions de concertation, l'organisme offre des services directs aux immigrants dont un programme de leadership pour les jeunes immigrants, des services juridiques pro bono, un projet d'amélioration des services d'intervention pour les femmes immigrantes victimes de violences et l'offre d'ateliers de création de milieux de travail et de communautés inclusives.

De plus, le **Collège communautaire du Nouveau-Brunswick** et l'**Université de Moncton** offrent des services d'accueil, d'orientation ainsi que d'intégration économique, sociale et culturelle à destination des étudiants internationaux. Nous reviendrons en détail sur le rôle des institutions postsecondaires dans la section consacrée à ce sujet.

2.3.3 Nouvelle-Écosse

En 2011, la Nouvelle-Écosse lance sa *Stratégie en matière d'immigration*¹⁶. Dans ce document, le gouvernement souligne son intention de favoriser l'immigration francophone. Des moyens pour ce faire sont la création d'un site Web incluant des ressources spécifiques aux immigrants francophones et la création de partenariats avec des agences de développement économique francophones.

Cependant, dans cette province, l'immigration francophone est principalement sous l'égide du milieu communautaire. En 2006, IRCC et l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse signent des ententes de collaboration avec la **Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse** (FANE), ce qui mène à la création du projet **Immigration francophone en Nouvelle-Écosse** (IFNÉ). Le projet est sous la responsabilité d'un coordonnateur provincial appuyé de coordonnateurs régionaux. IFNÉ offre une vaste gamme de services aux immigrants francophones avant et après leur arrivée, dont des services d'accueil et d'établissement financés par IRCC. Les immigrants admissibles peuvent ainsi bénéficier d'une aide pour préparer leur arrivée en Atlantique, être accueillis à l'aéroport puis bénéficier de services d'après-arrivée d'établissement, d'aide à l'emploi, d'intégration scolaire, de jumelage et de connexion communautaire¹⁷.

Les membres du **Réseau en immigration francophone** (RIFNÉ), coordonné par la FANE, ont élaboré un plan d'action communautaire. Ce plan sert de guide aux interventions d'IFNÉ. Le RIFNÉ

¹⁵ *Programme de mentorat pour les entrepreneurs immigrants*, gouvernement du Nouveau-Brunswick.

¹⁶ *New Immigration Strategy will Help Employers, Communities*, New release. Gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

¹⁷ Immigration francophone Nouvelle-Écosse

sert de comité directeur pour la mise en œuvre de ce plan en plus d'être une instance de concertation, d'orientation et de validation.

De plus, le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse offre des services d'aide à l'intégration économique, d'accompagnement des employeurs qui souhaitent embaucher des immigrants et des services d'aide à l'entrepreneuriat.

3.3.4 Terre-Neuve-et-Labrador

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador identifie l'augmentation du nombre d'immigrants francophones comme l'un des buts de sa première *Stratégie en matière d'immigration* (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2007) lancée en 2007. La province souligne sa volonté d'appuyer la communauté francophone à atteindre ses objectifs en matière d'immigration. En 2017, la province inaugure son nouveau plan d'action (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2017). Dans ce document, la province mentionne vouloir traduire le contenu de son site d'immigration en français et dans d'autres langues. De plus, la province prend l'engagement de travailler de pair avec la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador et le Réseau de développement économique et d'employabilité de Terre-Neuve-et-Labrador pour augmenter le nombre d'immigrants francophones et favoriser leur rétention. Dans cette optique, le gouvernement réserve 50 nominations de son programme des candidats provinciaux à des immigrants francophones.

La **Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador** (FFTNL) est l'organisme hôte du Réseau en immigration francophone de la province. En 2018, la FFTNL lance *COMPAS immigration*, le premier prestataire de services d'établissement à l'intention des immigrants francophones. Il s'agit d'une étape importante dans le dossier de l'immigration dans cette province.

Le Compas offre des services de proximité, dont l'évaluation des besoins et l'aiguillage, des services d'information et d'orientation ainsi que des initiatives de connexions communautaires. Ces services misent sur le développement de relations étroites entre les nouveaux arrivants francophones et leur société d'accueil ainsi que sur l'inclusion sociale en français.

De plus, le RDÉE local offre des services d'intégration économique, dont un service d'aide à la recherche d'emploi. Trois agents en développement économique situés en région peuvent aider les nouveaux arrivants qui s'installent en dehors de la capitale¹⁸.

D) Perspectives locales

Les municipalités ne disposent pas de programmes d'immigration du même ordre que ceux des provinces et du fédéral. Toutefois, à titre de gouvernement de proximité, les municipalités peuvent jouer (et jouent, parfois) un rôle de premier plan dans le dossier de l'immigration. Par diverses initiatives, les administrations locales peuvent faire une différence majeure dans le processus d'accueil en contribuant à la création d'un milieu favorable à l'intégration des nouveaux arrivants.

¹⁸ RDÉE Terre-Neuve-et-Labrador. En ligne : <http://www.rdeetnl.ca/contact/> (consulté le 2 décembre 2018).

Les municipalités peuvent informer et sensibiliser la population sur les retombées positives de l'immigration et de la diversité culturelle en plus d'être une entité facilitatrice de concertation des forces locales autour du dossier. Les municipalités peuvent aussi remplir un rôle d'appui auprès d'entreprises qui désirent recruter des travailleurs étrangers. L'accord bilatéral entre le gouvernement fédéral et le Nouveau-Brunswick reconnaît ce rôle de premier plan joué par les municipalités.

Plusieurs municipalités sont proactives en matière d'initiatives de promotion, d'accueil et d'intégration. Toutefois, le degré d'engagement varie d'un endroit à l'autre. La sensibilité des élus et des administrateurs municipaux à l'enjeu de l'immigration francophone n'est pas toujours un acquis. Certaines régions disposent d'une tradition migratoire bien établie alors que l'enjeu est très récent pour d'autres. De plus, il arrive que des administrations locales disposent de peu de ressources financières ou n'aient pas les moyens de leur ambition en ce qui concerne l'immigration. Les ressources des municipalités sont fortement dépendantes des taxes foncières. Dans les régions qui présentent un fort déclin démographique, où une immigration accrue pourrait être d'autant plus bénéfique, il est (paradoxalement) parfois bien difficile de mettre en place des programmes. Dans de tels contextes, les initiatives régionales où plusieurs municipalités mettent leurs efforts en commun apparaissent comme des initiatives particulièrement prometteuses.

La firme *Diversis*, pour le compte de la FCFA, a élaboré un *Guide d'information sur l'immigration francophone à l'intention des municipalités*. Le guide est un outil informatif et pratique qui permet aux municipalités d'acquérir une idée plus précise des enjeux liés à l'immigration francophone. Ce document « présente aussi des éléments de réponse permettant à une municipalité de mieux préparer le terrain, de développer ou d'adopter des pratiques et des outils pour intervenir concrètement dans ce domaine. » (FCFA, 2018 :1) De plus, le guide propose une échelle de mesure permettant aux municipalités d'effectuer une autoévaluation de leurs capacités en matière d'immigration et d'établir des actions stratégiques pour renforcer leur intervention.

Quelques exemples d'initiatives prometteuses de municipalités ¹⁹:

- La **région du Grand Moncton** s'est dotée d'une **stratégie en immigration** 2014-2018 et a mis sur pied un **Partenariat local en immigration** (PLI) (Ville de Moncton, 2014). L'un des objectifs identifiés est de continuer de mettre l'accent sur l'attraction d'immigrants francophones en faisant valoir le caractère bilingue de la région tout en travaillant en étroite collaboration avec le gouvernement provincial, le milieu communautaire et les employeurs pour ce faire. Entre 2014 et 2017, le nombre d'immigrants francophones accueillis dans la région a plus que doublé, passant de 99 en 2014 à 212 en 2017. La même année, 58 % de l'ensemble des immigrants francophones au Nouveau-Brunswick se sont installés dans le Grand Moncton (Ville de Moncton, 2019). Des consultations sont en cours pour élaborer une nouvelle stratégie 2019-2024, dans laquelle l'immigration francophone sera vraisemblablement encore une fois considérée comme un objectif d'importance, avec un accent particulier sur les besoins du marché du travail.

¹⁹ Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais plutôt de quelques exemples pour illustrer ce que peuvent faire les municipalités en matière d'immigration.

- La municipalité et la communauté de **Chéticamp** se sont mobilisées pour parrainer et accueillir des réfugiés syriens. Un comité de parrainage local a été mis en place. Une famille a été accueillie en 2016. L'histoire de cette famille en est une à succès. La communauté se prépare à accueillir deux autres familles dans la prochaine année (Radio-Canada, Ici Nouvelle-Écosse, 2018).
- Les municipalités de **Wellington** et d'**Abram-Village** à l'Île-du-Prince-Édouard sont des partenaires de l'initiative *Bienvenue / Welcome Évangéline* du Conseil scolaire-communautaire Évangéline. Un représentant des municipalités prend part aux visites exploratoires organisées dans le cadre de cette initiative.
- Dans la région de **Kedgwick** et de **Saint-Quentin** dans le nord du Nouveau-Brunswick, l'immigration est un dossier très récent. Des employeurs locaux sont actifs dans le recrutement à l'international, ce qui a mené à l'arrivée de près d'une dizaine de familles immigrantes. Les deux municipalités ont mis leurs efforts en commun et ont obtenu du financement de la province et d'entreprises privées pour la création d'un projet pilote de 18 mois. Le financement a permis l'embauche d'une coordonnatrice en intégration qui doit veiller à la mise en place de structures d'accueil au sein des communautés.

2.4 Partenaires en immigration

Comme mentionné précédemment, une multitude d'acteurs publics, communautaires et privés sont interpellés par le dossier de l'immigration. Il s'agit d'un enjeu transversal qui affecte l'ensemble des secteurs stratégiques pour la vitalité des communautés francophones. Il est ainsi difficile d'être exhaustif dans la présentation de l'ensemble des parties prenantes. La cartographie sur les lieux de l'immigration élaborée par Christophe Traisnel et Josée Guignard Noël (2017) donne un portrait d'ensemble des acteurs engagés dans le dossier.

2.4.1 Services d'accueil

Les **services d'accueil formels**, par leur lien direct avec les immigrants, se retrouvent bien souvent au cœur d'un « réseau de l'accueil » qui les dépasse, composé de bénévoles, d'aidants, d'organismes divers et de lieux d'accueils explicites et spécialisés. Dans bien des cas, les premiers contacts en Atlantique des immigrants se font avec ces services d'accueil, et ce parfois avant même l'arrivée. Il ressort des entretiens que l'expérience des nouveaux arrivants avec les services d'accueil est souvent déterminante dans leur parcours. Les premiers contacts peuvent teinter positivement ou négativement l'image que se fait un immigrant de la communauté d'accueil.

Comme mentionné à la section C, les principaux prestataires de services francophones sont Immigration francophone Nouvelle-Écosse, la Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard et le Compas à Terre-Neuve-et-Labrador en plus des cinq organismes régionaux au Nouveau-Brunswick. À ceux-ci, s'ajoutent des prestataires bilingues qui offrent certains services en français dont MAGMA à Moncton ainsi que les RDÉE en ce qui concerne l'intégration économique et l'entrepreneuriat (voir E3).

Au niveau régional, l'Association des agences au service des immigrants de la région atlantique (ARISA) agit comme groupe de coordination pour les organismes qui fournissent des services d'établissement. Cet organisme-cadre est un forum pour ses membres et agit comme porte-parole de leurs besoins. À l'heure actuelle, l'association n'offre que des services en anglais, mais plusieurs organismes francophones en sont membre.

Toutefois, malgré la dimension fondamentale et essentielle de ces services, l'accueil ne se résume pas à eux. En plus de ces **services** formels, d'autres sont plus implicites ou **informels** à l'image des paroisses, des centres communautaires, des relations de voisinage, de l'accompagnement reçu en milieu de travail, etc. (Traisnel, 2018; Traisnel et Violette, 2016).

2.4.2 institutions d'éducation

Les **écoles** sont l'un des premiers lieux de socialisation avec la communauté d'accueil pour les enfants issus de l'immigration. Les districts scolaires, responsables de l'éducation primaire et secondaire, ont un rôle important à jouer auprès des immigrants qui ont des enfants d'âge scolaire, l'école étant un lieu de première importance pour privilégier une intégration réussie (Kamano, 2014). L'accompagnement des familles immigrantes, l'intégration des enfants à l'école et leur réussite scolaire sont des questions d'importance également pour le système d'éducation lui-même. Ces nouvelles réalités demandent des adaptations de part et d'autre. Pour plusieurs immigrants, l'école canadienne fonctionne selon un modèle bien distinct que dans leur pays d'origine, ce qui peut mener à des attentes distinctes comme nous le verrons dans la partie consacrée aux « paroles d'immigrants ». Ce faisant, des formations sur les façons d'intervenir en contexte de diversité culturelle doivent être à disposition du personnel enseignant (Émond, 2008).

Pour répondre à ces défis, le Conseil scolaire acadien de la Nouvelle-Écosse offre des services adaptés d'accompagnement et d'intégration scolaires aux familles issues de l'immigration. Un agent d'intégration scolaire, affilié à Immigration francophone Nouvelle-Écosse, offre une gamme de services aux enfants et à sa famille pour assurer une bonne intégration scolaire, soit des sessions d'information et d'orientation, des visites aux écoles, de l'aide avec l'inscription à l'école, des ateliers de sensibilisation dans les écoles et de l'aide aux devoirs pour les enfants. Les autres districts francophones et les écoles en Atlantique adaptent aussi certains services pour favoriser l'intégration des enfants issus de l'immigration.

Les **Universités** et les **Collèges**, par des services adaptés, aident à recruter, accueillir, intégrer et informer les étudiants internationaux qui représentent un bassin d'immigrants potentiels très prometteur. L'Université de Moncton dispose d'un bureau pour les étudiantes et étudiants internationaux²⁰ où des agents sont disponibles pour répondre à leurs questions. Un service d'accueil personnalisé à l'aéroport est offert. De plus, une ligne d'assistance téléphonique est disponible en tout temps en cas de besoins. L'Université organise aussi un salon d'accueil et des sessions d'orientation pour les étudiants internationaux. L'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse offre également un service d'accueil à l'aéroport. Un agent de l'université aide les étudiants

²⁰ *Services aux étudiantes et aux étudiants*, Université de Moncton.

internationaux dans leur installation et leur offre une variété d'information concernant le processus d'accueil, l'inscription aux cours et le mode de vie canadien et acadien²¹. Le Collège de l'Île offre aux étudiants internationaux la possibilité de suivre une formation intensive (payante) pour apprendre le français et l'anglais avant le début de leur formation collégiale²².

2.4.3 Réseau de développement économique (RDÉE) et Chambres de commerce

Dans le secteur économique, le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada) et ses filiales provinciales accordent une importance marquée à l'enjeu de l'immigration. Les RDÉE provinciaux reçoivent notamment du financement du programme d'établissement d'IRCC pour offrir des services reliés à l'emploi. Ces organismes à vocation économique privilégient le réseautage entre les employeurs et les immigrants de même que le partage d'information. À titre d'exemple, le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse offre des services en immigration économique destinés aux nouveaux arrivants qui désirent intégrer le marché du travail, aux employeurs et aux entrepreneurs immigrants.

Par ailleurs, des chambres de commerce, qui sont d'importants réseaux d'affaires, offrent dans bien des cas des occasions de réseautage aux immigrants. Par exemple, la Chambre de Commerce pour le Grand Moncton invite les immigrants qui désirent se lancer en affaires à venir les consulter pour s'informer des avantages à disposition de nouveaux propriétaires d'entreprises²³.

2.4.4 Diversité d'autres acteurs

En plus des organismes dont le mandat principal est lié à l'immigration, tels que les agences d'établissement financées par IRCC, une **variété d'organismes communautaires francophones** jouent des rôles importants dans le dossier de l'immigration. La majorité d'entre eux sont membres de leur RIF provincial. Alors que certains de ces organismes offrent des services directs, d'autres sont plus actifs en matière de soutien au dossier. Des exemples sont des organismes représentant les aînés, les femmes, les jeunes, les juristes, le secteur de la santé et celui de la culture. À titre d'illustration, les immigrants peuvent bénéficier des services du Centre d'information juridique bilingue de l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse. Les **associations ethnoculturelles** peuvent également offrir certains services et contribuent à la création de réseaux sociaux.

D'autres institutions publiques offrent également des services aux immigrants, dont les réseaux de **santé** qui doivent s'ajuster à des réalités particulières, les prestataires de services directs à la population et les **bibliothèques** publiques qui constituent un lieu de socialisation et d'apprentissage.

En plus d'être actifs dans le recrutement de travailleurs immigrants, les **employeurs** jouent aussi un rôle dans leur intégration une fois les nouveaux arrivants sur place. À titre d'exemple, dans la région du Restigouche-Ouest, plus de 200 emplois sont à combler (Acadie Nouvelle, 2018). Un

²¹ *Étudiants internationaux : l'arrivée en Nouvelle-Écosse*, Université Sainte-Anne.

²² Collège de l'île.

²³ Services d'immigration

problème auquel font face les employeurs est le manque de logements disponibles dans la région. Devant cette problématique, le Groupe Savoie, un important employeur local, a dû construire de nouveaux logements pour accommoder les nouveaux travailleurs. De plus, des entreprises appuient financièrement leurs employés qui suivent des cours de francisation afin de faciliter leur intégration dans un contexte où le français est la langue de travail.

Il est également important de citer le rôle **d'organismes non francophones**, mais qui interviennent sur le dossier de l'immigration francophone, dont l'**ARAISA** et les partenariats locaux en immigration (**PLIs**). Le rôle de PLIs est d'appuyer la création de partenariats multisectoriels à l'échelle locale. À titre d'exemple, le PLI du Grand Moncton est doté d'un groupe de travail sur l'immigration francophone²⁴.

Il importe également de souligner l'aspect plus informel de l'installation des nouveaux arrivants, qui bien souvent, n'est pas visible dans les inventaires et les recherches. Il est possible de penser aux groupes d'entraide, aux lieux de culte, aux réseaux professionnels, au voisinage, etc. Ces divers lieux et réseaux peuvent avoir une influence sur le parcours d'un nouvel arrivant et peuvent contribuer au succès de son intégration sociale. Les entretiens, réalisés dans le cadre de cette recherche, sont assez explicites à ce sujet.

2.4.5 Pratiques innovantes

Cette section présente quelques initiatives innovantes pour favoriser l'intégration des immigrants francophones. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, loin de là, mais plutôt de quelques exemples pour illustrer ce que peuvent faire les divers intervenants en matière d'immigration et servir d'inspiration pour le développement d'autres pratiques. Nous avons cherché à présenter des initiatives mises en place par une diversité d'intervenants.

Talent plus (Nouveau-Brunswick). Ce programme de Diversis inc., financé par IRCC, a pour but de renforcer l'intégration économique des immigrants par l'employabilité ou l'entrepreneuriat. Les immigrants admissibles peuvent bénéficier gratuitement de formation en intégration économique dans l'ensemble de la province (culture des affaires, occasions disponibles, renforcer son potentiel de réussite, etc.). Des formations en ligne sont aussi offertes ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Programme de rétention des étudiants internationaux (PRÉI) (Nouveau-Brunswick). Le programme cherche à permettre aux diplômés et aux étudiants internationaux de saisir les opportunités d'emploi disponibles dans la région. Afin de privilégier l'intégration professionnelle des participants, le programme offre des occasions d'amélioration des compétences linguistiques, de formation professionnelle, d'activités de réseautage et de jumelage²⁵.

²⁴ Immigration Grand Moncton, Partenariat local en matière d'immigration du Grand Moncton (PLIGM).

²⁵ Il s'agit d'une initiative des plus intéressantes, en particulier dans le contexte des nouveaux bassins de recrutement. Nous y reviendrons plus en détail dans le second rapport.

Transport des clients (Île-du-Prince-Édouard) ²⁶. La Coopérative d'intégration francophone peut conduire un client qui n'a pas de voiture aux différents points de service auxquels il doit se rendre pour compléter les formalités administratives après l'arrivée. En raison d'un réseau de transport en commun limité, il est difficile pour un nouvel arrivant de se déplacer pour compléter l'ensemble des procédures, et ce service d'accompagnement facilite et accélère les démarches.

Séances de préparation au test de citoyenneté (Terre-Neuve-et-Labrador) ²⁷. Le service d'accueil *COMPAS* organise des séances préparatoires hebdomadaires au test de citoyenneté. Ces séances en français sont gratuites pour les immigrants admissibles.

Service d'information juridique (Nouvelle-Écosse) . Par son centre *Accès justice*, l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse offre un service d'information juridique gratuit. Des avocats bilingues offrent des consultations confidentielles dans tous les domaines du droit. Une part importante des bénéficiaires des services du Centre sont d'origine immigrante.

Visites exploratoires personnalisées (Edmundston, Nouveau-Brunswick) ²⁸. Un groupe local d'intervenants en immigration, de représentants municipaux et des gens d'affaires s'échange des informations concernant les nouveaux arrivants qui viennent effectuer des visites exploratoires dans la région d'Edmundston. Selon le profil de l'immigrant potentiel, l'intervenant le plus approprié l'accompagne dans sa visite. Le maire d'Edmundston est engagé activement dans ces visites et invite des immigrants à partager un repas avec lui pour leur présenter sa ville.

Leaders communautaires en immigration francophone (Ontario) ²⁹. Dans des municipalités de l'est de l'Ontario, des leaders communautaires ont été identifiés pour sensibiliser davantage leur communauté aux retombées positives de l'immigration et contribuer à défaire les mythes liés à celle-ci. Les citoyens identifiés comme leader sont encouragés à parler d'immigration dans leur entourage et en public ainsi qu'à réagir aux informations erronées.

Carrefour des immigrants FrancoQueer (Ontario). L'organisme torontois FrancoQueer a développé, avec l'appui du gouvernement de l'Ontario, un programme d'aide à l'établissement et à l'intégration pour les réfugiés LGBTQ+ d'expression française. En plus de l'offre d'une gamme de services (accompagnement, orientation, groupes d'échange, jumelage, etc.), ce programme crée un espace sécuritaire et inclusif pour recevoir des services d'accueil adaptés aux besoins des clients.

Plus1 (Manitoba). Plus1 est une initiative de jumelage relevant du conseil jeunesse provincial du Manitoba. Un jeune accueillant s'engage auprès d'un accueilli pour lui faire découvrir davantage le Manitoba. L'engagement du jumelage est d'une période de 4 mois. Après cette période, s'il se sent prêt, l'accueilli peut devenir un accueillant. Les objectifs incluent la création de liens sociaux, les échanges culturels et la découverte de la communauté manitobaine d'une façon différente.

²⁶ Communication avec une agente de la Coopérative d'intégration francophone, 11 septembre 2018.

²⁷ Page Facebook de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador.

²⁸ Communication avec un intervenant local, 7 novembre 2018.

²⁹ Communication avec une agente d'établissement de l'Est de l'Ontario, 7 novembre 2018.

Programme interculturel du Conseil des écoles fransaskoises (Saskatchewan) . Le programme vise à favoriser l'intégration scolaire et sociale de l'élève nouvel arrivant et d'appuyer le personnel enseignant dans la prise en charge de ces élèves. Dans le cadre de ce programme, un soutien est aussi offert aux enseignants qui sont eux-mêmes nouveaux arrivants.

Émissions radiophoniques (Alberta) . La programmation de la radio communautaire francophone d'Edmonton, Radio-Cité, comporte plusieurs émissions qui favorisent les échanges culturels et l'engagement des nouveaux arrivants. Des immigrants sont à la barre de plusieurs émissions, dont *Rendez-vous avec l'Afrique*, *Africana*, *Cité latina* et *Couleurs du monde*.

Tour francophone (Colombie-Britannique) . Dans le cadre de la semaine nationale de l'immigration francophone, les agents du Programme d'immigration francophone de la Colombie-Britannique ont organisé une visite guidée d'une journée dans la région de Vancouver pour permettre aux nouveaux arrivants de découvrir plusieurs agences d'établissement, des organismes à but non lucratif, des écoles francophones et la maison de la francophonie à Vancouver.

Portraits d'immigrants francophones (Yukon) . En 2015 et 2016, Le journal francophone *l'Aurore boréale* a publié une série de dix portraits d'immigrants francophones installés dans le territoire. Ces articles ont permis de montrer divers visages de la Franco-Yukonnie et de permettre aux lecteurs d'en apprendre davantage sur les parcours migratoires de ces nouveaux membres de la communauté.

3. PORTRAIT DE L'IMMIGRATION FRANCOPHONE EN ATLANTIQUE : DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Ces initiatives visant à améliorer l'accueil des immigrants, mais aussi, comme nous le verrons dans le second rapport, à renforcer l'attrait de la région Atlantique pour les nouveaux arrivants et favoriser une installation durable s'inscrivent dans un contexte sociodémographique bien particulier en Atlantique.

En effet, **la région Atlantique, comme nous le verrons, ne connaît pas les mêmes dynamiques migratoires que celles des autres régions canadiennes**, et a fortiori de celle des grands centres. À ce fait, entre 2011 et 2016, le Canada a accueilli 1,2 million d'immigrants dont la grande majorité réside dans les grands centres urbains. Une ville comme Toronto a accueilli près du tiers de ces immigrants, et Montréal en a accueilli 15 % et Vancouver 12 %. D'ailleurs, Statistique Canada le soulève en mentionnant que ces grandes villes comme Montréal, Toronto et Vancouver sous l'acronyme MTV reçoivent de façon disproportionnée les immigrants (Frenette, 2018). Même selon les projections allant de 2011 à 2036, les villes MTV seraient toujours les trois principales régions de destination pour les immigrants (Morency, Caron-Malenfant et MacIsaac, 2017).

En Atlantique, les immigrants des cinq dernières années représentaient que 2,3 % de l'ensemble des immigrants qui sont arrivés au Canada. Toutefois, il y a de plus en plus d'immigrants qui s'établissent en Atlantique, et en 2016 chacune des provinces a accueilli son plus grand nombre de nouveaux immigrants. Le pouvoir attractif des centres urbains reste le même que partout ailleurs au Canada, puisque la forte majorité s'est dirigée vers les capitales provinciales, ainsi que vers Moncton et Saint-Jean (N.-B.).

Cette partie a donc pour objectif de présenter un portrait de l'immigration francophone dans les provinces de l'Atlantique en tenant compte de différentes sources de données. Pour ce faire, la première section fait un portrait de la population immigrante francophone en Atlantique selon les données du dernier recensement de Statistique Canada (2016). La deuxième section présentera plutôt un portrait des étudiants internationaux francophones dans les Maritimes³⁰ selon les données de la Commission de l'enseignement des Provinces maritimes (CESPM). Ces données nous permettent notamment de mieux comprendre le contexte démographique dans lequel s'inscrit l'immigration francophone.

3.1 Portrait statistique de la population immigrante francophone en Atlantique

Bien que l'Atlantique soit un territoire qui accueille moins d'immigrants qu'ailleurs Canada, il reste néanmoins que ses provinces en accueillent de plus en plus à chaque recensement, voire même à chaque année. Et, même si les immigrants francophones s'installent surtout dans les villes comme Montréal, Québec et Ottawa, les provinces de l'Atlantique ne sont pas mises de côté comme nous allons le constater ultérieurement dans cette partie.

³⁰ Est exclue Terre-Neuve-et-Labrador puisque cette province n'a pas d'établissements postsecondaires francophones.

Les derniers recensements de Statistique Canada montrent clairement que **l'augmentation de la population canadienne est beaucoup plus lente dans les provinces de l'Atlantique, voire même en diminution chez la population francophone**. L'immigration y viendrait donc jouer un très grand rôle pour diminuer, voire même enrayer le déclin démographique de ces provinces. Chez les communautés francophones en situation minoritaire, l'immigration francophone serait un atout pour assurer leur dynamisme.

Toutefois, le **contraste démographique est un phénomène bien présent entre les milieux ruraux et les milieux urbains dans ces provinces**, en raison du pouvoir attractif des villes. D'ailleurs, la majorité des immigrants venus s'installer en Atlantique habitent les grands centres urbains. Il y a aussi les phénomènes migratoires à l'intérieur même des provinces qui se font au profit de ces centres urbains, qui a pour effet de faire progresser le déclin démographique des milieux ruraux (Beaudin, Forgues et Guignard Noël, 2013). **Les données du dernier recensement montrent aussi qu'il y a plus de migrants qui quittent les provinces de l'Atlantique pour aller ailleurs au Canada qu'il y en a qui arrivent**. D'ailleurs, les migrations seront analysées dans un prochain rapport portant sur le recrutement et la rétention des immigrants francophones.

Quant à ce portrait sur l'immigration francophone en Atlantique, il y en a un qui avait été réalisé en 2017 présentant une description statistique de cette population selon les données du recensement de 2011³¹. Pour cette nouvelle étude, nous avons fait une mise à jour de ce portrait à partir des nouvelles données du recensement de 2016 publiées par Statistique Canada, et ainsi mettre en évidence les multiples facettes récentes de cette communauté immigrante francophone³².

Ce portrait sera présenté en quatre parties, soit :

1. les données portant sur la répartition territoriale et la démographie des immigrants;
2. des données sociodémographiques;
3. des données socioéconomiques;
4. un profil linguistique.

Ces immigrants seront définis comme le fait Statistique Canada en incluant les personnes comme étant ou ayant été des immigrants reçus ou des résidents permanents au Canada. Pour les immigrants francophones, on y ajoute une variable linguistique telle que définie par Statistique Canada qui fait référence à la notion de la première langue officielle parlée (PLOP), variable qui est beaucoup utilisée pour définir les groupes linguistiques dans les ouvrages sur les minorités linguistiques (Corbeil, 2010). Cette variable tient compte de la connaissance des langues officielles, ensuite de la langue maternelle, et troisièmement de la langue parlée le plus souvent à

³¹ Au moment de produire cette étude, les données du recensement de 2016 n'étaient pas encore accessibles. Les données de 2011 présentées dans le rapport Traisnel et Guignard Noël (2017) sont en annexe (pour les consulter, voir tableaux 2011 en annexe).

³² Nous avons présenté un graphique et un tableau qui montrent l'évolution depuis 2001 de la population immigrante et de la population immigrante francophone en Atlantique. Toutefois, nous n'avons pas pu montrer d'autres données faisant la comparaison entre 2001 et 2016 puisque les données publiques de 2001 (et même de 2006) de Statistique Canada ne font pas le croisement entre les immigrants francophones (selon la variable de la PLOP) et des variables sociodémographiques ou socioéconomiques.

la maison³³. Comme Statistique Canada, deux groupes composent la population immigrante francophone de cette partie, soit ceux qui ont le français uniquement comme PLOP, et ceux qui ont le français et l'anglais également comme PLOP.

Au regard de cette population, ce portrait portera sur l'ensemble du territoire de l'Atlantique, tout en distinguant les données pour les quatre provinces qui le composent.

Notons d'emblée que **75 % des immigrants vivent en milieu urbain**, milieu composé des AR (agglomération de recensement) et des RMR (région métropolitaine de recensement), ce qui nous amène à présenter certaines données pour l'ensemble de ces villes puisqu'il y a des constats différents par rapport aux provinces³⁴. Ces AR et RMR sont formés d'une ou plusieurs municipalités situées autour d'une région urbaine (ou noyau urbain). Les RMR sont de grands centres urbains ayant au moins 100 000 habitants et dont leur noyau urbain doit avoir 50 000 habitants. Quant aux AR, elles sont plus petites que les RMR, et leur noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants. Il y a quatre RMR en Atlantique, soit Halifax, Moncton, Saint-Jean (N.-B.) et Saint-Jean (T.-N.-L.), et 15 AR.

Nous allons tout de même présenter certaines données des 25 % d'immigrants francophones qui vivent à l'extérieur de ces AR et RMR.

De même, nous allons aussi présenter des données sur les nouveaux arrivants francophones, mais elles ne seront pas analysées pour tous les tableaux. Nous avons choisi de les présenter lorsque les données montreront des constats différents quant à l'ensemble des immigrants francophones ou lorsque les chiffres n'étaient pas trop petits pour en tirer des analyses. Les nouveaux arrivants francophones incluent les immigrants francophones tel que défini par Statistique Canada mentionné précédemment, mais ceux qui se sont installés depuis les dix dernières années, c'est-à-dire entre 2006 et 2016, période qui correspond aux deux derniers recensements.

L'interprétation des données doit être faite avec prudence notamment aux pourcentages puisque certains tableaux présentent des petits nombres. De plus, en raison de la méthode de l'arrondissement aléatoire de Statistique Canada, la somme des nombres et pourcentages dans les tableaux ne donne pas nécessairement le total fourni par Statistique Canada ou le total de 100 pour cent³⁵.

3.1.1 Répartition territoriale et démographie

Environ 111 000 immigrants en Atlantique en 2016

En 2016, les provinces de l'Atlantique comptent **110 500 personnes immigrantes**, ce qui représente **4,8 % de la population totale** (tableau A1 en annexe³⁶). C'est à Terre-Neuve-et-Labrador

³³ Pour plus d'informations sur la variable PLOP, vous pouvez consulter la définition de Statistique Canada à cette adresse : https://www12.statcan.gc.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/pop044_f.htm.

³⁴ Nous n'aurions pas pu faire des analyses plus régionales en raison de la disponibilité des données publiques de Statistique Canada.

³⁵ [À propos des données, Profil du recensement, Recensement de 2016](#) (voir section Arrondissement aléatoire).

³⁶ Afin d'alléger le texte, nous avons intégré certains tableaux en annexe (voir tableaux en annexe).

que l'on retrouve la proportion la plus faible d'immigrants avec 2,4 %, et c'est à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse où elles sont les plus élevées avec 6,4 % et 6,1 % respectivement³⁷. Quant au Nouveau-Brunswick, les immigrants représentent 4,6 % de la population totale. Les nouveaux arrivants, quant à eux, composent 1,9 % (44 215) de la population totale en Atlantique³⁸. C'est surtout à l'Île-du-Prince-Édouard où ce pourcentage est le plus élevé étant de 3,4 %, alors qu'il est de 2,2 % en Nouvelle-Écosse, de 1,9 % au Nouveau-Brunswick et de 1,1 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Environ 7 % d'immigrants francophones

Pour la **population immigrante francophone en Atlantique**, elle est composée de 5,1 % ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP) et de 1,8 % ayant le français et l'anglais, ce qui représente au total 6,9 % (7 645) ayant au moins le français comme PLOP (tableau A.2 en annexe)³⁹. Le Nouveau-Brunswick a la proportion d'immigrants francophones sur l'ensemble des immigrations la plus élevée avec 15,0 % (12,2 % français seulement et 2,8 % français et anglais), alors que celle des autres provinces est en dessous de 4 %. Les nouveaux arrivants francophones en Atlantique composent aussi 7,0 % (4,5 % français et 2,5 % français et anglais) de l'ensemble des nouveaux arrivants. Pour le Nouveau-Brunswick, ils représentent 14,4 %, et moins de 4 % pour chacune des autres provinces. La proportion d'immigrants francophones en Atlantique (7 %) par rapport à l'ensemble des immigrants est plus élevée que dans le Canada hors Québec qui est de 3 %.

40 % des immigrants sont de nouveaux arrivants

Quant à la **proportion des nouveaux arrivants sur l'ensemble des immigrants**, elle est de 40,0 % soit 44 215 nouveaux arrivants sur 110 115 immigrants (tableau A3 en annexe). Chez les immigrants francophones, les nouveaux arrivants francophones représentent 40,7 %, soit 3 115 sur 7 645. Dans les villes, ces nouveaux arrivants francophones représentent 51,9 % dans les RMR, 40,9 % dans les AR et 16,8 % à l'extérieur des villes.

Une augmentation importante de la population immigrante depuis 2001, mais encore plus significative chez les immigrants francophones

L'évolution démographique de la population immigrante en Atlantique nous montre une **augmentation de 45,5 % de 2001 à 2016**, passant de 75 950 à 110 500 immigrants (graphiques 1 et 2). Cette hausse a été de 34,8 % pour la Nouvelle-Écosse, de 50,4 % pour Terre-Neuve-et-Labrador, de 50,5 % pour le Nouveau-Brunswick et une importante hausse de 115,9 % pour l'Île-du-

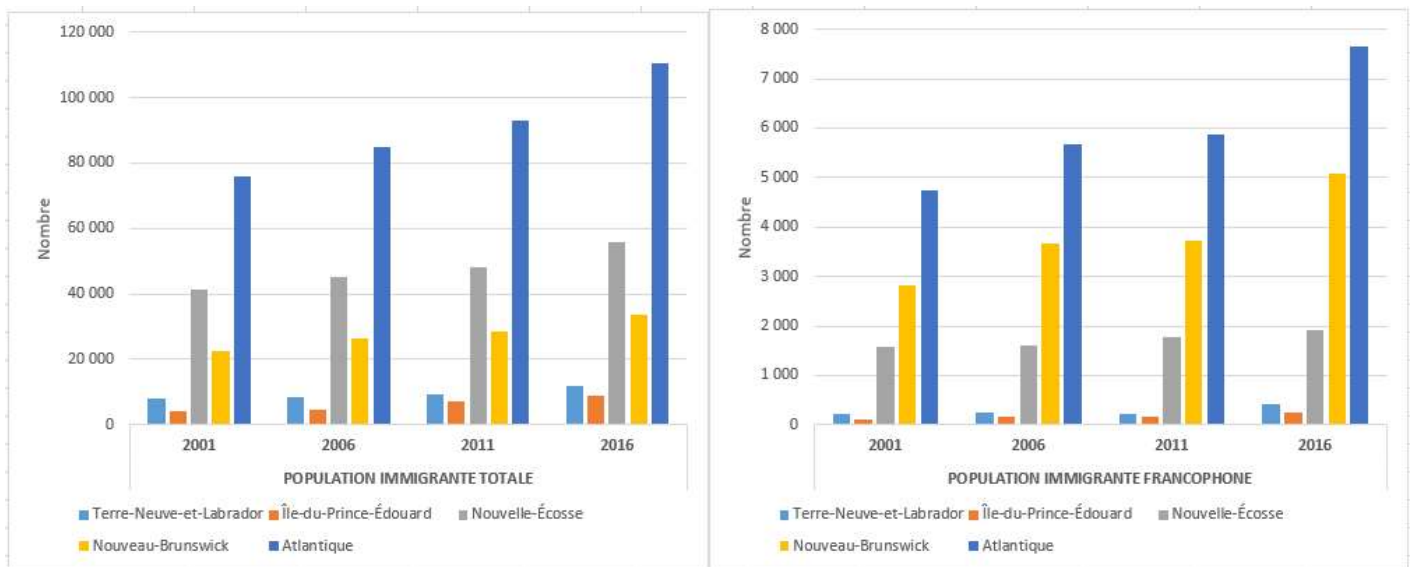
³⁷ La comparaison des pourcentages (%) entre les provinces doit être faite avec prudence, puisque Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard ont des chiffres beaucoup plus faibles que la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

³⁸ Les nouveaux arrivants dans ce rapport sont calculés, à quelques exceptions, selon ceux qui sont arrivés entre 2006 et 2016 (à la date des recensements respectifs).

³⁹ Nous avons choisi d'identifier les francophones selon la PLOP qui est dérivée de trois variables, soit la langue maternelle, la connaissance des langues officielles et la langue parlée le plus souvent à la maison. En choisissant cette variable linguistique, nous pouvons inclure les immigrants qui ne sont pas de langue maternelle française, mais qui connaissent le français ou le parlent à la maison. Dans ce rapport, les francophones sont donc calculés selon ceux ayant le français seulement comme PLOP et ceux ayant le français et l'anglais (ensemble) comme PLOP.

Prince-Édouard. Chez les immigrants francophones, ces augmentations sont encore plus importantes puisqu'étant de 61,3 % (4 740 en 2001 à 7 645 en 2016) pour l'ensemble de l'Atlantique, de 79,8 % pour le Nouveau-Brunswick, de 84,8 % pour Terre-Neuve-et-Labrador, de 145,0 % pour l'Île-du-Prince-Édouard, mais seulement de 19,8 % pour la Nouvelle-Écosse. C'est important de noter qu'alors que l'immigration francophone en Atlantique connaît une croissance, la population non immigrante francophone connaît plutôt une décroissance de -5 %.

Graphiques 1 et 2. Population immigrante et population immigrante francophone, provinces de l'Atlantique, de 2001 à 2016 ⁴⁰



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001, 2006, 2011 et 2016.

Une proportion d'immigrants francophones en augmentation par rapport à la population totale

La proportion d'immigrants et d'immigrants francophones dans la population totale a aussi augmenté au cours des quatre derniers recensements (tableau 1). En Atlantique, pour l'ensemble des immigrants, la proportion est passée de 3,4 % en 2001 à 4,8 % en 2016. C'est surtout à l'Île-du-Prince-Édouard que cette proportion a augmenté passant de 3,1 % en 2001 à 6,4 % en 2016, soit une hausse de 3,3 points de pourcentage, alors que cette augmentation est de 1,5 pour la Nouvelle-Écosse, de 1,4 pour le Nouveau-Brunswick et de 0,8 pour Terre-Neuve-et-Labrador.

Ces proportions ont aussi augmenté chez les immigrants francophones passant de 1,7 % en 2001 à 2,8 % en 2016⁴¹. Pour cette population, c'est surtout à Terre-Neuve-et-Labrador que cette hausse est notable passant de 10,7 % en 2001 à 17,3 % en 2016, soit une augmentation de 6,6 points de pourcentage contre 3,3 pour l'Île-du-Prince-Édouard, 1,8 pour la Nouvelle-Écosse et 1,0 pour le Nouveau-Brunswick.

⁴⁰ Il est à noter que les deux graphiques ne sont pas à la même échelle.

⁴¹ Les immigrants francophones sont calculés sur la population totale francophone.

Des immigrants francophones surtout urbains, en particulier lorsqu'ils sont nouveaux arrivants

Au niveau des villes, on remarque que la proportion d'immigrants et d'immigrants francophones est plus élevée dans ces milieux (tableau A4 en annexe). La proportion d'immigrants francophones est d'ailleurs plus élevée dans les RMR étant de 5,9 %, que dans les AR (2,9 %) et à l'extérieur des villes (1,3 %), et ce sont les mêmes constats que pour l'ensemble des immigrants.

Tableau 1. Proportion (en %) d'immigrants et d'immigrants francophones, provinces de l'Atlantique, de 2001 à 2016

	Population immigrante totale				Population immigrante francophone			
	2001	2006	2011	2016	2001	2006	2011	2016
Terre-Neuve-et-Labrador	1,6	1,7	1,8	2,4	10,7	12,6	11,6	17,3
Île-du-Prince-Édouard	3,1	3,6	5,2	6,4	1,9	2,9	3,5	5,2
Nouvelle-Écosse	4,6	5,0	5,3	6,1	4,6	4,9	5,9	6,5
Nouveau-Brunswick	3,1	3,7	3,9	4,6	1,2	1,6	1,6	2,2
Atlantique	3,4	3,8	4,1	4,8	1,7	2,1	2,2	2,8
RMR Atlantique	-. ⁴²	5,3	5,8	6,9	-	4,2	4,9	5,9
AR Atlantique	-	3,3	3,8	4,5	-	1,7	1,8	2,9
À l'extérieur des villes	-	2,7	2,7	3,0	-	1,3	1,2	1,3

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001, 2006, 2011 et 2016.

Les données sur la répartition territoriale des immigrants francophones en Atlantique montrent que la grande majorité des immigrants francophones se concentre dans les milieux urbains, voire même dans les capitales provinciales (tableau 2). À Terre-Neuve-et-Labrador, 72,9 % de ces immigrants résident à Saint-Jean (T.-N.-L.), alors que les autres gravitent surtout à l'extérieur des villes⁴³ (22,4 %). On remarque le même phénomène du côté de l'Île-du-Prince-Édouard où la majorité (75,5 %) se concentre à Charlottetown et 16,3 % vivent à l'extérieur des villes. Pour la Nouvelle-Écosse, la plupart (68,5 %) résident aussi dans la capitale provinciale (Halifax), alors que les autres se répartissent au nord, soit au Cape Breton (3,9 %), et 22,6 % à l'extérieur des villes. Bien que dans les autres provinces ces immigrants se concentrent dans les capitales provinciales, au Nouveau-Brunswick, ils se répartissent un peu plus à travers la province. Néanmoins, un peu plus de la moitié se retrouvent dans les principales villes de la province qui sont situées au sud, soit 40,5 % à Moncton, 6,3 % à Saint-Jean (N.-B.) et 11,0 % à Fredericton. Au nord de la province, 5,0 % habitent Bathurst, 0,8 % Miramichi, 1,6 % Campbellton et 9,4 % Edmundston. Se comparant aux autres provinces, 25,3 % des immigrants francophones du Nouveau-Brunswick habitent à l'extérieur des villes. En résumé pour l'ensemble de l'Atlantique, 75,8 % de ces immigrants vivent dans les villes, dont 52,2 % dans les RMR et 23,6 % dans les AR, et 24,2 % à l'extérieur des villes.

⁴² Le tiret (-) signifie que les données ne sont pas disponibles. Pour les données de 2001, nous n'avons pas pu faire le croisement de la population immigrante francophone selon les villes.

⁴³ Les données publiques des recensements de Statistique Canada ne nous permettent pas de préciser si les localités qui sont à l'extérieur des villes sont en périphérie des villes ou dans des régions plus éloignées puisque la majorité des données sur l'immigration sont disponibles que pour les agglomérations de recensement (AR) et les régions métropolitaines de recensements (RMR).

Tableau 2. Répartition des immigrants francophones, provinces et villes⁴⁴ de l'Atlantique, 2016

	Nombre	%
Terre-Neuve-et-Labrador	425	100%
Saint-Jean* ⁴⁵	310	72,9%
Corner Brook	20	4,7%
Villes ⁴⁶	330	77,6%
À l'extérieur des villes	95	22,4%
Île-du-Prince-Édouard	245	100%
Charlottetown	185	75,5%
Summerside	20	8,2%
Villes	205	83,7%
À l'extérieur des villes	40	16,3%
Nouvelle-Écosse	1 905	100%
Halifax*	1 305	68,5%
Kentville	30	1,6%
Truro	55	2,9%
New Glasgow	10	0,5%
Cape Breton	75	3,9%
Villes	1 475	77,4%
À l'extérieur des villes	430	22,6%
Nouveau-Brunswick	5 070	100%
Moncton*	2 055	40,5%
Saint-Jean*	320	6,3%
Fredericton	560	11,0%
Bathurst	255	5,0%
Miramichi	40	0,8%
Campbellton (N.-B.)	80	1,6%
Edmundston	475	9,4%
Villes	3 785	74,7%
À l'extérieur des villes	1 285	25,3%
Atlantique	7 645	100%
RMR Atlantique	3 990	52,2%
AR Atlantique	1 805	23,6%
À l'extérieur des villes	1 850	24,2%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

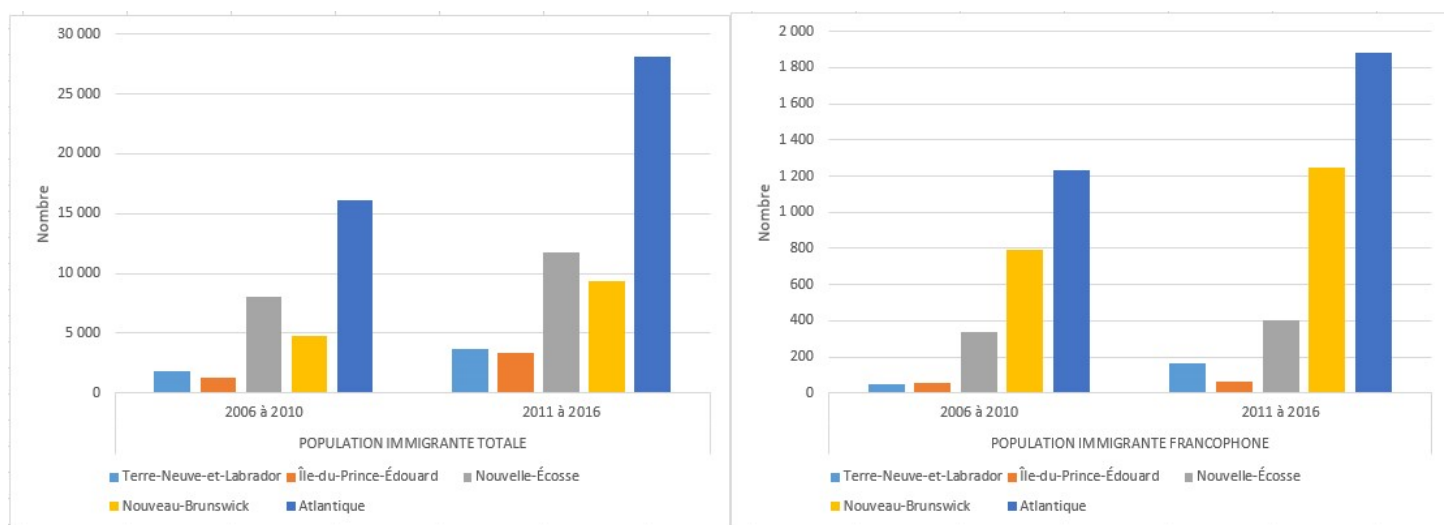
⁴⁴ Les villes correspondent aux agglomérations de recensement (AR) et aux régions métropolitaines de recensement (RMR).

⁴⁵ Dans ce rapport, les villes avec un astérisque (*) sont les RMR, et les autres sans astérisques sont des AR.

⁴⁶ Pour Terre-Neuve-et-Labrador, nous avons supprimé les AR Bay Roberts, Grand Falls-Windsor et Gander de tous les tableaux montrant les villes puisqu'elles n'ont pas d'immigrants francophones.

Quant à l'évolution démographique des nouveaux arrivants selon les deux dernières périodes d'immigration, les graphiques 3 et 4 nous montrent que de 2006 à 2010, il y a 16 070 nouveaux arrivants et près du double (28 145) entre 2011 et 2016. Chez les immigrants francophones, 1 230 sont arrivés entre 2006 et 2010, et 1 885 entre 2011 et 2016. Pour ce qui est de leur répartition territoriale, comme pour l'ensemble des immigrants, les nouveaux arrivants habitent majoritairement les villes (tableau A5 en annexe). Il y a 89,9 % des nouveaux arrivants francophones qui habitent les villes (66,3 % dans les RMR et 23,6 % dans les AR), et seulement 10,1 % qui habitent à l'extérieur des villes.

Graphiques 3 et 4. Nouveaux arrivants et nouveaux arrivants francophones selon la période d'immigration depuis les 10 dernières années, provinces de l'Atlantique, 2016⁴⁷



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Plus de la moitié des immigrants francophones en Atlantique possèdent la citoyenneté canadienne

Plus de la moitié (58,6 %) des immigrants francophones en Atlantique possèdent la citoyenneté canadienne et 44,1 % chez les nouveaux arrivants francophones (tableau 3 et tableau A6 en annexe). À noter que chez ces nouveaux arrivants, la plupart (60,2 %) de ceux vivant dans les AR ont la citoyenneté canadienne, alors que ceux vivant dans les RMR et à l'extérieur ne sont pas des citoyens canadiens avec un pourcentage respectif de 61,8 % et 47,6 %.

⁴⁷ Il est à noter que les deux graphiques ne sont pas à la même échelle.

Tableau 3. Population immigrante francophone selon la citoyenneté canadienne, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total ^{48 49}	Citoyens canadiens		(Citoyens du Canada seulement)		(Citoyens du Canada et d'au moins un autre pays)		Ne sont pas des citoyens canadiens	
Terre-Neuve-et-Labrador	425	275	64,7 %	165	38,8 %	105	24,7 %	150	35,3 %
Île-du-Prince-Édouard	250	130	52,0 %	80	32,0 %	55	22,0 %	120	48,0 %
Nouvelle-Écosse	1 905	1 270	66,7 %	675	35,4 %	590	31,0 %	635	33,3 %
Nouveau-Brunswick	5 070	2 810	55,4 %	1 790	35,3 %	1 025	20,2 %	2 255	44,5 %
Atlantique	7 650	4 485	58,6 %	2 710	35,4 %	1 775	23,2 %	3 160	41,3 %
RMR Atlantique	2 485	1 490	60,0 %	875	35,2 %	610	24,5 %	1 005	40,4 %
AR Atlantique	1 820	1 080	59,3 %	680	37,4 %	365	20,1 %	735	40,4 %
À l'extérieur des villes	3 345	1 915	57,2 %	1 155	34,5 %	800	23,9 %	1 420	42,5 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Le tiers des immigrants francophones sont arrivés avant 1981 et le quart entre 2011 et 2016

Pour ce qui est de la période d'immigration, même si la plupart des immigrants francophones sont arrivés avant 1981 (31,5 %), **près d'un quart (24,9 %) sont arrivés en Atlantique au cours des cinq dernières années (2011 à 2016)** (tableau 4 et tableau A7 en annexe). Toutefois, pour Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard, l'arrivée de ces immigrations est plus récente étant respectivement de 39,5 % et de 28,6 % pour la période allant de 2011 à 2016. Comme mentionné précédemment, **plus la période d'immigration est récente, plus les immigrants vont habiter les villes. D'ailleurs, 57,4 % des immigrants qui habitent à l'extérieur des villes en Atlantique ont immigré avant 1981, comparativement à 9,4 % qui ont immigré entre 2011 et 2016.**

⁴⁸ Pour alléger le format des tableaux, nous n'avons pas inséré la colonne du total en pourcentage (100 %).

⁴⁹ Les chiffres de la colonne Total pour chaque tableau de ce rapport proviennent des tableaux thématiques de Statistique Canada. En raison de l'arrondissement aléatoire effectué par Statistique Canada, il est possible que cette colonne Total (chiffre et pourcentage) ne corresponde pas à la somme des valeurs indiquées dans les autres colonnes ou elle ne corresponde pas nécessairement au même total que les autres tableaux. Pour en savoir plus, veuillez consulter [À propos des données, Profil du recensement, Recensement de 2016](#) de Statistique Canada. En raison des arrondissements de Statistique Canada, de l'échantillon plus petit dans certains tableaux et de l'addition de certaines variables, il est conseillé d'interpréter les nombres et les pourcentages avec prudence pour chacun des tableaux.

Tableau 4. Population immigrante francophone selon la période d'immigration, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Avant 1981		1981 à 1990		1991 à 2000		2001 à 2010		2011 à 2016	
Terre-Neuve-et-Labrador	430	85	19,8 %	15	3,5 %	30	7,0 %	140	32,6 %	170	39,5 %
Île-du-Prince-Édouard	245	65	26,5 %	25	10,2 %	25	10,2 %	75	30,6 %	70	28,6 %
Nouvelle-Écosse	1 905	530	27,8 %	115	6,0 %	255	13,4 %	600	31,5 %	410	21,5 %
Nouveau-Brunswick	5 060	1 730	34,2 %	340	6,7 %	430	8,5 %	1 310	25,9 %	1 255	24,8 %
Atlantique	7 640	2 410	31,5 %	495	6,5 %	740	9,7 %	2 125	27,8 %	1 905	24,9 %
RMR Atlantique	3 990	845	21,2 %	210	5,3 %	380	9,5 %	1 245	31,2 %	1 315	33,0 %
AR Atlantique	1 795	500	27,9 %	170	9,5 %	185	10,3 %	540	30,1 %	415	23,1 %
À l'extérieur des villes	1 855	1 065	57,4 %	115	6,2 %	175	9,4 %	340	18,3 %	175	9,4 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Surtout des immigrants francophones économiques

Quant à la **catégorie d'admission** de ces immigrants francophones, **plus de la moitié (60,4 %) sont des immigrants économiques** dont 25,6 % sont des demandeurs principaux et 34,7 % des demandeurs secondaires (tableau 5). Il y a aussi 25,7 % qui composent des immigrants parrainés par la famille et 13,5 % sont des réfugiés. Pour ceux habitant à l'extérieur des villes, une bonne part est des immigrants parrainés par la famille (41,1 %), comparativement à ceux dans les villes (22,9 % pour les RMR et 22,4 % pour les AR).

Chez les nouveaux arrivants francophones, les immigrants économiques constituent aussi la majorité (70,3 %), mais étant plus élevé que pour l'ensemble des immigrants (60,4 %) (tableau A8 en annexe). De même que pour les demandeurs secondaires étant de 42,4 % pour les nouveaux arrivants contre 34,7 % pour l'ensemble des immigrants.

Tableau 5. Population immigrante francophone selon la catégorie d'admission et le type de demandeur⁵⁰, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Immigrants économiques ⁵¹		(Demandeurs principaux)		(Demandeurs secondaires)		Immigrants parrainés par la famille		Réfugiés		Autres immi.	
Terre-Neuve-et-Labrador	345	205	59,4 %	80	23,2 %	125	36,2 %	75	21,7 %	45	13,0 %	0	0,0 %
Île-du-Prince-Édouard	185	155	83,8 %	60	32,4 %	90	48,6 %	25	13,5 %	20	10,8 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	1 380	870	63,0 %	405	29,3 %	465	33,7 %	345	25,0 %	165	12,0 %	0	0,0 %
Nouveau-Brunswick	3 390	1 970	58,1 %	810	23,9 %	1 160	34,2 %	915	27,0 %	485	14,3 %	25	0,7 %
Atlantique	5 300	3 200	60,4 %	1 355	25,6 %	1 840	34,7 %	1 360	25,7 %	715	13,5 %	25	0,5 %
RMR Atlantique	3 145	1 875	59,6 %	795	25,3 %	1 105	35,1 %	720	22,9 %	535	17,0 %	15	0,5 %
AR Atlantique	1 315	875	66,5 %	380	28,9 %	505	38,4 %	295	22,4 %	140	10,6 %	0	0,0 %
À l'extérieur des villes	840	450	53,6 %	180	21,4 %	230	27,4 %	345	41,1 %	45	5,4 %	10	1,2 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁵⁰ Cette population inclut seulement les immigrants reçus ou les résidents permanents entre 1980 et mai 2016.

⁵¹ Cette catégorie inclut les immigrants qui vont contribuer à l'économie canadienne selon leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre. Elle inclut les demandeurs principaux pour la demande permanente et les demandeurs secondaires qui sont les conjoints mariés, partenaires en union libre, partenaire conjugal ou personnes à charge du demandeur principal pour la demande permanente.

Un peu plus du tiers des immigrants francophones sont arrivés entre l'âge de 25 à 44 ans

Le tableau suivant nous montre l'âge qu'avait la population immigrante francophone lors de leur arrivée en Atlantique (tableau 6). Un peu plus du tiers (37,8 %) sont arrivés entre l'âge de 25 et 44 ans, et seulement 7,2 % sont arrivés après l'âge de 45 ans. Il y a plusieurs familles qui sont venues s'installer en Atlantique, puisqu'il y a quand même 38,5 % qui ont migré avant l'âge de 14 ans, soit 18,0 % avaient moins de 5 ans et 20,5 % avaient de 5 à 14 ans. Ce constat est similaire d'une province à une autre, sauf pour ceux habitant à l'extérieur des villes où 47,2 % étaient âgés de moins de 14 ans, dont 28,0 % de moins de 5 ans.

Tableau 6. Population immigrante francophone selon l'âge à l'immigration, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Moins de 5 ans		5 à 14 ans		15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 ans et plus	
Terre-Neuve-et-Labrador	430	35	8,1%	110	25,6%	55	12,8%	215	50,0%	10	2,3%
Île-du-Prince-Édouard	245	25	10,2%	55	22,4%	45	18,4%	95	38,8%	25	10,2%
Nouvelle-Écosse	1 905	225	11,8%	265	13,9%	325	17,1%	925	48,6%	160	8,4%
Nouveau-Brunswick	5 070	1 090	21,5%	1 135	22,4%	840	16,6%	1 655	32,6%	355	7,0%
Atlantique	7 650	1 375	18,0%	1 565	20,5%	1 265	16,5%	2 890	37,8%	550	7,2%
RMR Atlantique	3 985	545	13,7%	820	20,6%	665	16,7%	1 680	42,2%	255	6,4%
AR Atlantique	1 790	305	17,0%	385	21,5%	240	13,4%	740	41,3%	155	8,7%
À l'extérieur des villes	1 875	525	28,0%	360	19,2%	360	19,2%	470	25,1%	140	7,5%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Des immigrants francophones venant surtout des Amériques, d'Europe et d'Afrique

Alors que la plupart des immigrants de l'Atlantique proviennent surtout d'Europe et d'Asie, les immigrants francophones proviennent surtout des Amériques (31,5 %), suivi de l'Europe (20,8 %), de l'Afrique (24,6 %) et de l'Asie (13,8 %) (tableaux A9 et A10 en annexe). Au niveau provincial, pour le Nouveau-Brunswick, la plupart (38,2 %) de ces immigrants proviennent aussi des Amériques, mais pour les autres provinces, ils sont surtout originaires du continent européen (43,5 % à Terre-Neuve-et-Labrador, 48,0 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 39,0 % en Nouvelle-Écosse). Fait à noter, même si au Nouveau-Brunswick, la plupart proviennent des Amériques, la plupart de ceux habitant Moncton, Saint-Jean (N.-B.), Fredericton et Miramichi proviennent de l'Afrique. D'ailleurs pour l'ensemble de l'Atlantique, 31,5 % proviennent de l'Afrique, alors que ceux habitant les AR et surtout à l'extérieur des villes proviennent des Amériques. Pour l'ensemble des immigrants francophones résidant à l'extérieur du Québec, le portrait est quelque peu différent puisque près du tiers proviennent de l'Afrique. Au Canada, près de la moitié de l'ensemble des immigrants, peu importe la langue, proviennent de l'Asie.

De plus en plus de nouveaux arrivants francophones en provenance d'Afrique

Quant aux nouveaux arrivants francophones, on note une diminution importante de ceux qui proviennent des Amériques (13,1 % comparativement à 31,5 % pour l'ensemble des immigrants francophones) (tableau A9 en annexe). Toutefois, la proportion de ceux provenant de l'Asie, de l'Europe et surtout de l'Afrique est plus élevée chez les nouveaux arrivants que pour l'ensemble des immigrants. D'ailleurs, selon le rapport d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2014), ce portrait de l'augmentation des immigrants se reflète aussi à l'ensemble du Canada hors Québec. Selon ce rapport, la population d'immigrants d'expression française (pour employer leur terme) hors Québec d'origine africaine aurait augmenté passant de 18 % en 1991 à 40 % en 2011.

Des immigrants francophones d'abord originaires de France pour l'Î.-P.-É., T.-N.-L. et la N.-É., et des États-Unis pour le N.-B.

La répartition de ces immigrants selon le pays de naissance est très large, donc nous n'avons retenu que les principaux. Pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, la plupart des immigrants francophones proviennent de la France, respectivement 30,6 %, 14,0 % et 22,3 %, alors qu'au Nouveau-Brunswick ces immigrants francophones proviennent surtout des États-Unis (30,7 %) (tableau 7). Pour les nouveaux arrivants de Terre-Neuve-et-Labrador, 34,2 % proviennent de la France, 12,0 % pour ceux habitant la Nouvelle-Écosse et 16,5 % pour ceux habitant le Nouveau-Brunswick (tableau A11 en annexe). Pour l'Île-du-Prince-Édouard, on retrouve surtout des immigrants francophones originaires d'Haïti et de la Chine.

Tableau 7. Population immigrante francophone selon les principaux pays de naissance, provinces de l'Atlantique, 2016

	Nombre	%
Terre-Neuve-et-Labrador	425	100%
France	130	30,6%
Algérie	25	5,9%
Égypte	20	4,7%
Autres pays	250	58,8%
Île-du-Prince-Édouard	250	100%
France	35	14,0%
États-Unis	20	8,0%
Pays-Bas	20	8,0%
Chine	20	8,0%
Liban	20	8,0%
Autres pays	135	54,0%
Nouvelle-Écosse	1 910	100%
France	425	22,3%
Liban	190	9,9%
États-Unis	155	8,1%
Allemagne	65	3,4%
Colombie	10	0,5%
Égypte	85	4,5%
Iraq	10	0,5%
Maroc	65	3,4%
Autres pays	905	47,4%
Nouveau-Brunswick	5 070	100%
États-Unis	1 555	30,7%
France	660	13,0%
Haïti	150	3,0%
Allemagne	90	1,8%
Maroc	160	3,2%
Roumanie	85	1,7%
Liban	110	2,2%
Corée du Sud	100	2,0%
Chine	120	2,4%
Colombie	45	0,9%
Algérie	155	3,1%
Viet Nam	70	1,4%
Italie	35	0,7%
Mexique	45	0,9%
Égypte	65	1,3%
Syrie	60	1,2%
Autres pays	1 565	30,9%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

3.1.2 Portrait sociodémographique

Chez les immigrants francophones en Atlantique, il y a 49,6 % de femmes et 50,4 % d'hommes (tableau 8). Toutefois, à Terre-Neuve-et-Labrador, il y a plus d'hommes, alors que pour l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse il y a un peu plus de femmes, et que c'est plutôt proportionnel au Nouveau-Brunswick. Un peu plus du tiers (34,6 %) des immigrants francophones de l'Atlantique sont âgés de 45 à 64 ans (tableau 9). Cette population semble plus âgée à l'extérieur des villes (23,5 % sont âgés de 65 ans et plus) que pour les RMR (11,4 %) et les AR (14,7 %). Chez les nouveaux arrivants, la plupart sont plutôt âgés de 25 à 44 ans (44,3 %) (tableau A12 en annexe). Il y a aussi plus de jeunes puisque 23,3 % sont âgés de 0 à 14 ans, alors que ce pourcentage est de 10,7 % chez l'ensemble des immigrants. Les données sur l'état matrimonial montrent que la plupart (59,0 %) des immigrants francophones en Atlantique sont mariés, 20,4 % n'ont jamais été mariés, 9,6 % vivent en union libre, 4,2 % sont divorcés, 3,8 % sont veuves ou veufs et 3,0 % sont séparés (tableau 10).

Tableau 8. Population immigrante francophone selon le sexe, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Masculin		Féminin	
Terre-Neuve-et-Labrador	425	270	63,5 %	155	36,5 %
Île-du-Prince-Édouard	245	115	46,9 %	130	53,1 %
Nouvelle-Écosse	1 905	925	48,6 %	975	51,2 %
Nouveau-Brunswick	5 070	2 540	50,1 %	2 530	49,9 %
Atlantique	7 645	3 850	50,4 %	3 790	49,6 %
RMR Atlantique	3 990	1 965	49,2 %	2 015	50,5 %
AR Atlantique	1 805	890	49,3 %	940	52,1 %
À l'extérieur des villes	1 850	995	53,8 %	835	45,1 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau 9. Population immigrante francophone selon le groupe d'âge, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	0 à 14 ans		15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
Terre-Neuve-et-Labrador	425	65	15,3 %	30	7,1 %	165	38,8 %	80	18,8 %	70	16,5 %
Île-du-Prince-Édouard	245	15	6,1 %	40	16,3 %	60	24,5 %	90	36,7 %	40	16,3 %
Nouvelle-Écosse	1 905	135	7,1 %	150	7,9 %	625	32,8 %	590	31,0 %	400	21,0 %
Nouveau-Brunswick	5 070	590	11,6 %	520	10,3 %	1 420	28,0 %	1 890	37,3 %	645	12,7 %
Atlantique	7 645	815	10,7 %	740	9,7 %	2 280	29,8 %	2 645	34,6 %	1 150	15,0 %
RMR Atlantique	3 990	525	13,2 %	445	11,2 %	1 455	36,5 %	1 125	28,2 %	455	11,4 %
AR Atlantique	1 805	210	11,6 %	225	12,5 %	425	23,5 %	655	36,3 %	265	14,7 %
À l'extérieur des villes	1 850	70	3,8 %	75	4,1 %	390	21,1 %	870	47,0 %	435	23,5 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau 10. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Marié		Vivant en union libre		Jamais marié		Séparé		Divorcé		Veuf	
				%		%		%		%		%	
Terre-Neuve-et-Labrador	355	240	67,6 %	20	5,6 %	70	19,7 %	25	7,0 %	0	0,0 %	10	2,8 %
Île-du-Prince-Édouard	220	145	65,9 %	10	4,5 %	55	25,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	10	4,5 %
Nouvelle-Écosse	1 770	1 125	63,6 %	160	9,0 %	310	17,5 %	40	2,3 %	55	3,1 %	85	4,8 %
Nouveau-Brunswick	4 480	2 515	56,1 %	465	10,4 %	955	21,3 %	140	3,1 %	230	5,1 %	155	3,5 %
Atlantique	6 825	4 025	59,0 %	655	9,6 %	1 390	20,4 %	205	3,0 %	285	4,2 %	260	3,8 %
RMR Atlantique	3 470	2 045	58,9 %	325	9,4 %	795	22,9 %	105	3,0 %	105	3,0 %	100	2,9 %
AR Atlantique	1 610	935	58,1 %	145	9,0 %	335	20,8 %	40	2,5 %	120	7,5 %	75	4,7 %
À l'extérieur des villes	1 745	1 045	59,9 %	185	10,6 %	260	14,9 %	60	3,4 %	60	3,4 %	85	4,9 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

3.1.3 Portrait socioéconomique.

La majorité des immigrants francophones sont scolarisés, et 60 % qui ont un diplôme ou grade d'études postsecondaires l'ont obtenu au niveau du baccalauréat universitaire ou supérieur

Pour le portrait socioéconomique, nous présentons d'abord les données sur la scolarité. Près du trois quarts (71,3 %) des immigrants francophones ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires (tableau 11). Plus de la moitié (60,0 %) de ces derniers ont soit un baccalauréat ou un certificat, un diplôme ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat (tableau 12). Ces données sur la scolarité nous montrent aussi que ceux n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade sont un peu plus élevés pour ceux habitant à l'extérieur des villes (18,2 %) que pour ceux habitant les RMR (9,4 %) ou les AR (12,3 %). Chez les nouveaux arrivants, la scolarité est plus élevée que pour l'ensemble des immigrants puisque 80,2 % ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires (tableau A13 en annexe). De plus, 67,0 % de ces derniers ont un certificat, un diplôme ou un grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur (tableau A14 en annexe).

Tableau 11. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon la scolarité, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Aucun certificat, diplôme ou grade		Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent		Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Terre-Neuve-et-Labrador	350	40	11,4 %	40	11,4 %	280	80,0 %
Île-du-Prince-Édouard	225	30	13,3 %	25	11,1 %	170	75,6 %
Nouvelle-Écosse	1 765	150	8,5 %	310	17,6 %	1 305	73,9 %
Nouveau-Brunswick	4 480	620	13,8 %	755	16,9 %	3 105	69,3 %
Atlantique	6 820	840	12,3 %	1 130	16,6 %	4 860	71,3 %
RMR Atlantique	3 465	325	9,4 %	525	15,2 %	2 635	76,0 %
AR Atlantique	1 620	200	12,3 %	305	18,8 %	1 095	67,6 %
À l'extérieur des villes	1 735	315	18,2 %	300	17,3 %	1 130	65,1 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau 12. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon le type de certificat, diplôme ou grade postsecondaire, Atlantique, 2016

	Nombre	%
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	4 860	100 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	595	12,2 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	1 070	22,0 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	275	5,7 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	2 915	60,0 %
Baccalauréat	1 215	25,0 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	270	5,6 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	185	3,8 %
Maîtrise	755	15,5 %
Doctorat requis	465	9,6 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Plus de la moitié des immigrants francophones ont obtenu leur diplôme au Canada, dont la plupart dans la province de résidence

En Atlantique, 47,8 % des immigrants francophones âgés de 15 ans et plus ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires l'ont obtenu à l'extérieur du Canada, et 52,3 % au Canada dont 34,0 % dans la même province de résidence (tableau 13). Cependant, chez les nouveaux arrivants, la majorité (63,5 %) a obtenu leur certificat, diplôme ou grade à l'extérieur du Canada et 37,2 % au Canada (tableau A15 en annexe). Les principaux domaines d'études choisis par ces immigrants sont le commerce, la gestion et l'administration publique (21,9 %), l'architecture, le génie et les services connexes (15,5 %), ainsi que la santé et les domaines connexes (15,2 %) (tableau 14).

Tableau 13. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires selon le lieu des études, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Au Canada		(Dans la province de résidence)		(Différente de la province de résidence)		À l'extérieur du Canada	
Terre-Neuve-et-Labrador	275	120	43,6 %	40	14,5 %	75	27,3 %	160	58,2 %
Île-du-Prince-Édouard	170	70	41,2 %	45	26,5 %	25	14,7 %	100	58,8 %
Nouvelle-Écosse	1 310	580	44,3 %	285	21,8 %	295	22,5 %	730	55,7 %
Nouveau-Brunswick	3 095	1 765	57,0 %	1 280	41,4 %	485	15,7 %	1 330	43,0 %
Atlantique	4 850	2 535	52,3 %	1 650	34,0 %	880	18,1 %	2 320	47,8 %
RMR Atlantique	2 625	1 295	49,3 %	840	32,0 %	445	17,0 %	1 325	50,5 %
AR Atlantique	1 110	545	49,1 %	340	30,6 %	210	18,9 %	560	50,5 %
À l'extérieur des villes	1 115	695	62,3 %	470	42,2 %	225	20,2 %	435	39,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau 14. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires selon les principaux domaines d'études, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Arts ⁵²		Éducation		Sciences humaines		Sciences sociales et de comportements, et droit		Commerce, gestion et administration publique		Sciences physiques et de la vie, et technologies		Mathématiques, informatique et sciences de l'information		Architecture, génie et services connexes		Agriculture, ressources naturelles et conservation		Santé et domaines connexes		Services personnels, de protection et de transport	
Terre-Neuve-et-Labrador	275	20	7,3 %	20	7,3 %	15	5,5 %	25	9,1 %	60	21,8 %	0	0,0%	10	3,6%	65	23,6%	20	7,3%	20	7,3%	20	7,3%
Île-du-Prince-Édouard	165	0	0,0 %	20	12,1 %	20	12,1 %	20	12,1 %	35	21,2 %	20	12,1%	0	0,0%	30	18,2%	0	0,0%	20	12,1%	10	6,1%
Nouvelle-Écosse	1 315	40	3,0 %	130	9,9 %	150	11,4 %	130	9,9 %	180	13,7 %	120	9,1%	50	3,8%	245	18,6%	0	0,0%	140	10,6%	120	9,1%
Nouveau-Brunswick	3 095	55	1,8 %	255	8,2 %	200	6,5 %	250	8,1 %	785	25,4 %	145	4,7%	165	5,3%	410	13,2%	70	2,3%	555	17,9%	230	7,4%
Atlantique	4 850	115	2,4 %	425	8,8 %	385	7,9 %	425	8,8 %	1 060	21,9 %	285	5,9%	225	4,6%	750	15,5%	90	1,9%	735	15,2%	380	7,8%
RMR Atlantique	2 625	65	2,5 %	225	8,6 %	225	8,6 %	280	10,7 %	635	24,2 %	165	6,3%	170	6,5%	380	14,5%	40	1,5%	310	11,8%	155	5,9%
AR Atlantique	1 140	10	0,9 %	135	11,8 %	100	8,8 %	45	3,9 %	210	18,4 %	95	8,3%	40	3,5%	130	11,4%	35	3,1%	265	23,2%	65	5,7%
À l'extérieur des villes	1 085	40	3,7 %	65	6,0 %	60	5,5 %	100	9,2 %	215	19,8 %	25	2,3%	15	1,4%	240	22,1%	15	1,4%	160	14,7%	160	14,7%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁵²Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications.

Emploi, revenu, profession et secteur d'emploi : des situations diversifiées

Quant au regard vers le marché du travail des immigrants francophones, c'est au Nouveau-Brunswick que le taux d'activité et d'emploi sont les plus élevés (respectivement 67,6 % et 62,5 %), et à l'Île-du-Prince-Édouard où le taux de chômage est le plus élevé (10,0 %).

Tableau 15. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon les taux d'activité, d'emploi et de chômage, provinces de l'Atlantique, 2016⁵³

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Terre-Neuve-et-Labrador	69,4	63,3	8,8
Île-du-Prince-Édouard	66,7	66,7	10,0
Nouvelle-Écosse	57,0	52,3	8,2
Nouveau-Brunswick	67,6	62,5	8,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Le revenu d'emploi moyen de ces immigrants est de 50 360 \$ par année (tableau 16). Il est plus élevé à Terre-Neuve-et-Labrador avec 67 056 \$ et tournant autour de 45 000 \$ pour les autres provinces. Quant aux professions, un peu plus de la moitié de ces immigrants est concentré soit dans la vente et les services (22,3 %), dans l'enseignement, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (21,1 %), et dans les affaires, les finances et l'administration (13,0 %) (tableau 17). Les trois mêmes professions dominent pour ceux habitant dans les villes et à l'extérieur des villes (tableau A16 en annexe). Toutefois, il y a 15,0 % qui habitent à l'extérieur des villes qui travaillent dans les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés, comparativement à 6,7 % dans les RMR et à 5,9 % dans les AR. Il y a aussi 17,6 % qui travaillent dans le secteur de la santé qui habite les AR contre 8,8 % dans les RMR et 6,6 % à l'extérieur des villes.

Quant aux principales industries, les immigrants francophones travaillent surtout dans les soins de santé et l'assistance sociale (16,3 %), dans les services d'enseignement (14,2 %) et dans les administrations publiques (10,0 %) (tableau 18). Ces trois principales industries dominent autant dans les villes qu'à l'extérieur des villes. Toutefois, il y a le secteur de la fabrication où 13,9 % des immigrants y travaillent et qui habite à l'extérieur des villes contre 5,4 % qui habitent dans les RMR et 6,5 % dans les AR (tableau A17 en annexe).

⁵³ Afin d'éviter des erreurs de calcul, nous avons omis de mettre ces taux pour l'ensemble de l'Atlantique, ainsi que pour les RMR, AR et à l'extérieur des villes puisque Statistique Canada n'a pas ces géographies. Nous avons aussi calculé selon les immigrants ayant le français seulement comme PLOP.

Tableau 16. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon le revenu d'emploi moyen (\$) ⁵⁴, provinces de l'Atlantique, 2016

Terre-Neuve-et-Labrador	67 056
Île-du-Prince-Édouard	46 565
Nouvelle-Écosse	44 254
Nouveau-Brunswick	43 566
Atlantique ⁵⁵	50 360

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau 17. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les professions, Atlantique, 2016

	Nombre	%
Toutes les professions	4 845	100 %
Gestion	460	9,5 %
Affaires, finance et administration	630	13,0 %
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	335	6,9 %
Secteur de la santé	500	10,3 %
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	1 020	21,1 %
Arts, culture, sports et loisirs	160	3,3 %
Vente et services	1 080	22,3 %
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	410	8,5 %
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	85	1,8 %
Fabrication et services d'utilité publique	150	3,1 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁵⁴ Nous avons calculé le revenu d'emploi moyen pour les immigrants ayant le français seulement comme PLOP.

⁵⁵ Nous n'avons pas pu calculer le revenu d'emploi moyen (\$) pour les villes puisqu'il manquait des données pour certaines d'entre elles. Le revenu d'emploi moyen pour l'Atlantique est la moyenne des quatre provinces qui la compose.

Tableau 18. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les industries, Atlantique, 2016

	Nombre	%
Toutes les industries	4 845	100 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	65	1,3 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	35	0,7 %
Services publics	10	0,2 %
Construction	195	4,0 %
Fabrication	370	7,6 %
Commerce de gros	90	1,9 %
Commerce de détail	375	7,7 %
Transport et entreposage	230	4,7 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	75	1,5 %
Finance et assurances	190	3,9 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	75	1,5 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	225	4,6 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	10	0,2 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	280	5,8 %
Services d'enseignement	690	14,2 %
Soins de santé et assistance sociale	790	16,3 %
Arts, spectacles et loisirs	80	1,7 %
Services d'hébergement et de restauration	345	7,1 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	240	5,0 %
Administrations publiques	485	10,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Poursuivant avec le lieu de travail où la majorité (84,6 %) des immigrants francophones travaillent à une adresse précise, soit à un lieu de travail précis, alors que 7,3 % travaillent à domicile, 6,8 % sont sans adresse de travail fixe et 1,1 % travaillent à l'extérieur du Canada (tableau 19).

La plupart navettent du domicile au lieu de travail en moins de 15 minutes (43,3 %) ou entre 15 à 29 minutes (36,0 %) (tableau 20). Pour la Nouvelle-Écosse, les immigrants francophones qui ont une durée du trajet domicile-lieu de travail de moins de 15 minutes sont moins élevés (27,5 %) comparativement aux autres provinces, ils parcourent donc de plus longues distances pour se rendre au travail. Dans les AR et à l'extérieur des villes, la plupart (respectivement 58,7 % et 47,3 %) des immigrants font ce trajet en moins de 15 minutes, tandis que dans les RMR, ils le font surtout entre 15 et 29 minutes (43,0 %).

Tableau 19. Population immigrante francophone active occupée âgée de 15 ans et plus selon la catégorie du lieu de travail, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	À domicile		À l'extérieur du Canada		Sans adresse de travail fixe		Lieu habituel de travail	
Terre-Neuve-et-Labrador	215	10	4,7 %	0	0,0 %	10	4,7 %	190	88,4 %
Île-du-Prince-Édouard	125	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	125	100,0 %
Nouvelle-Écosse	995	90	9,0 %	0	0,0 %	80	8,0 %	815	81,9 %
Nouveau-Brunswick	2 795	200	7,2 %	45	1,6 %	190	6,8 %	2 365	84,6 %
Atlantique	4 130	300	7,3 %	45	1,1 %	280	6,8 %	3 495	84,6 %
RMR Atlantique	2 245	170	7,6 %	20	0,9 %	140	6,2 %	1 905	84,9 %
AR Atlantique	945	50	5,3 %	10	1,1 %	50	5,3 %	845	89,4 %
À l'extérieur des villes	940	80	8,5 %	15	1,6 %	90	9,6 %	1 745	79,3 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau 20. Population immigrante francophone active occupée âgée de 15 ans et plus⁵⁶ selon la durée du trajet domicile-lieu de travail, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Moins de 15 minutes		15 à 29 minutes		30 à 44 minutes		45 à 59 minutes		60 minutes et plus	
Terre-Neuve-et-Labrador	200	100	50,0 %	75	37,5 %	15	7,5 %	0	0,0 %	10	5,0 %
Île-du-Prince-Édouard	125	70	56,0 %	35	28,0 %	10	8,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	890	245	27,5 %	380	42,7 %	155	17,4 %	55	6,2 %	45	5,1 %
Nouveau-Brunswick	2 560	1 220	47,7 %	870	34,0 %	300	11,7 %	95	3,7 %	70	2,7 %
Atlantique	3 775	1 635	43,3 %	1 360	36,0 %	480	12,7 %	150	4,0 %	125	3,3 %
RMR Atlantique	2 035	710	34,9 %	875	43,0 %	285	14,0 %	95	4,7 %	70	3,4 %
AR Atlantique	895	525	58,7 %	250	27,9 %	55	6,1 %	10	1,1 %	40	4,5 %
À l'extérieur des villes	845	400	47,3 %	235	27,8 %	140	16,6 %	45	5,3 %	15	1,8 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁵⁶ Population immigrante francophone qui a un lieu habituel de travail ou sans adresse fixe de travail.

3.1.4 Profil linguistique

Ce portrait des immigrants en Atlantique se concentre sur ceux ayant au moins le français comme première langue officielle parlée (PLOP), mais nous avons voulu présenter un aperçu de leur profil linguistique. D'ailleurs, comme l'ont souligné Lachapelle et Lepage (2010), « La croissance de la population immigrante au Canada est de ces facteurs qui influent de façon importante sur notre paysage linguistique. » (p. i)

Plus de 85% des immigrants francophones affirment connaître les deux langues officielles

D'abord, les données sur la connaissance des langues officielles nous montrent qu'une forte majorité (85,8 %) des immigrants francophones affirment connaître les deux langues officielles (tableau 21). C'est au Nouveau-Brunswick que le pourcentage de ces immigrants qui se disent bilingues est un peu plus faible avec 81,2 %, et près d'un cinquième (18,9 %) sont capable de soutenir une conversation qu'en français, alors que ce pourcentage est beaucoup plus faible dans les autres provinces (allant de 4 à 8 %). Chez les nouveaux arrivants, la proportion de ceux connaissant les deux langues officielles est un peu plus faible que pour l'ensemble des immigrants, étant de 80,9 % (tableau A.18 en annexe). On constate aussi que pour ceux habitant à l'extérieur des villes, 82,7 % de l'ensemble des immigrants se déclarent bilingues, alors que chez les nouveaux arrivants, ce pourcentage baisse à 70,7 %. Il est à noter que les immigrants francophones sont un peu plus bilingues (85 %) que l'ensemble des francophones qui est autour de 76 %, et surtout que pour l'ensemble des immigrants en Atlantique qui est de 17 %.

Tableau 21. Population immigrante francophone selon la connaissance des langues officielles, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Anglais		Français		Anglais et Français		Ni l'anglais ni le français	
Terre-Neuve-et-Labrador	430	0	0,0 %	20	4,7 %	410	95,3 %	0	0,0 %
Île-du-Prince-Édouard	250	0	0,0 %	20	8,0 %	225	90,0 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	1 910	0	0,0 %	80	4,2 %	1 825	95,5 %	10	0,5 %
Nouveau-Brunswick	5 070	0	0,0 %	960	18,9 %	4 115	81,2 %	0	0,0 %
Atlantique	7 660	0	0,0 %	1 080	14,1 %	6 575	85,8 %	10	0,1 %
RMR Atlantique	3 980	0	0,0 %	570	14,3 %	3 425	86,1 %	0	0,0 %
AR Atlantique	1 805	0	0,0 %	245	13,6 %	1 600	88,6 %	0	0,0 %
À l'extérieur des villes	1 875	0	0,0 %	265	14,1 %	1 550	82,7 %	10	0,5 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2016.

Le français domine dans les foyers puisqu'une majorité d'immigrants francophones parlent le plus souvent le français à la maison

Quant à la langue parlée à la maison, 52,3 % parlent le français le plus souvent et 24,6 % parlent seulement une ou des langues non officielles (tableau 22)⁵⁷. Au Nouveau-Brunswick, près des deux tiers (63,9 %) des immigrants francophones parlent uniquement le français à la maison et un cinquième (19,5 %) une ou des langues non officielles. Quant aux autres provinces de l'Atlantique, environ un tiers parlent le français et l'autre tiers une ou des langues non officielles. À noter qu'il y a quand même près d'un quart des immigrants francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse qui parlent uniquement l'anglais à la maison⁵⁸. Chez les nouveaux arrivants, le pourcentage est un peu plus élevé pour ceux parlant des langues non officielles, et moins élevé pour ceux parlant l'anglais que pour l'ensemble des immigrants francophones (tableau A19 en annexe).

Tableau 22. Population immigrante francophone selon la langue parlée le plus souvent à la maison⁵⁹, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Anglais		Français		Anglais et Français		Langue non officielle	
Terre-Neuve-et-Labrador	430	90	20,9 %	130	32,6 %	45	10,5 %	140	32,6 %
Île-du-Prince-Édouard	250	55	22,0 %	90	36,0 %	45	18,0 %	70	28,0 %
Nouvelle-Écosse	1 905	480	25,2 %	530	27,8 %	210	11,0 %	685	40,0 %
Nouveau-Brunswick	5 070	520	10,3 %	3 240	63,9 %	315	6,2 %	990	19,5 %
Atlantique	7 655	1 145	15,0 %	4 000	52,3 %	615	8,0 %	1 885	24,6 %
RMR Atlantique	3 985	575	14,4 %	1 835	46,0 %	350	8,8 %	1 205	30,2 %
AR Atlantique	1 805	250	13,9 %	900	49,9 %	165	9,1 %	460	25,5 %
À l'extérieur des villes	1 865	320	17,2 %	1 265	67,8 %	100	5,4 %	220	11,8 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Dans leur ouvrage sur les langues au Canada, Lachapelle et Lepage (2010) soulignent que la variable de la langue parlée le plus souvent à la maison est restrictive, et que même si une langue n'est pas parlée le plus souvent, elle n'est pas pour autant délaissée comme langue parlée au foyer. De ce fait, la langue parlée régulièrement à la maison a été ajoutée à partir du recensement de 2001 de Statistique Canada.

Pour la langue parlée régulièrement à la maison, la plupart (25,3 %) des immigrants francophones vont plutôt parler l'anglais, tandis que 10,1 % vont parler le français, 2,8 % les deux langues officielles et 8,8 % des langues non officielles (tableau 23). Si l'on combine la langue parlée le plus souvent et

⁵⁷ Le français peut inclure soit la réponse français seulement ou français et une langue non officielle.

⁵⁸ L'anglais peut inclure soit la réponse anglais seulement ou anglais et une langue non officielle.

⁵⁹ Français inclut aussi Français et une langue non officielle; Anglais inclut aussi Anglais et une langue non officielle; Anglais et français inclus aussi Anglais, français et une langue non officielle.

la langue parlée régulièrement, on obtient la langue parlée au moins régulièrement à la maison. Il y a donc 62,4 % de ces immigrants qui parlent au moins le français à la maison, 40,3 % l'anglais, 10,8 % autant l'anglais que le français et 33,4 % des langues non officielles⁶⁰.

Tableau 23 : Population immigrante francophone selon la langue parlée régulièrement à la maison, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total ⁶¹	Anglais		Français		Anglais et Français		Langue non officielle	
Terre-Neuve-et-Labrador	430	115	26,7 %	55	12,8 %	10	2,3 %	30	7,0 %
Île-du-Prince-Édouard	250	60	24,0 %	10	4,0 %	0	0,0 %	10	4,0 %
Nouvelle-Écosse	1 905	525	27,6 %	205	10,8 %	95	5,0 %	175	9,2 %
Nouveau-Brunswick	5 070	1 235	24,4 %	500	9,9 %	110	2,2 %	460	9,1 %
Atlantique	7 655	1 935	25,3 %	770	10,1 %	215	2,8 %	675	8,8 %
RMR Atlantique	3 985	980	24,6 %	495	12,4 %	155	3,9 %	410	10,3 %
AR Atlantique	1 805	470	26,0 %	130	7,2 %	60	3,3 %	215	11,9 %
À l'extérieur des villes	1 865	485	26,0 %	145	7,8 %	0	0,0 %	50	2,7 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2016.

En milieu de travail, le français domine au Nouveau-Brunswick puisque la moitié des immigrants francophones utilisent surtout le français. Dans les autres provinces, c'est surtout l'anglais qui est utilisé par le deux tiers des immigrants francophones.

Pour ce qui est de la langue au travail, la plupart des immigrants francophones (44,7 %) utilisent le plus souvent l'anglais, 39,4 % le français, et 15,3 % autant l'anglais que le français (tableau 24). C'est au Nouveau-Brunswick où ces proportions sont relativement différentes, puisque 49,5 % utilisent plutôt le français au travail, alors que 32,0 % utilisent l'anglais. Pour les autres provinces de l'Atlantique, c'est surtout l'anglais en milieu de travail qui est utilisé, et ce par les deux tiers des immigrants. Pareillement dans les RMR où l'anglais est utilisé par 50,4 % des immigrants. Toutefois, ceux habitant les AR et à l'extérieur des villes vont surtout utiliser le français (respectivement 40,4 % et 52,4 %). Les données sont assez similaires chez les nouveaux arrivants francophones, mais avec un pourcentage un peu plus élevé de ceux utilisant les deux langues officielles (18,3 %) (tableau A20 en annexe).

⁶⁰ La somme de ces quatre pourcentages dépasse le 100 % puisqu'une personne peut parler, par exemple, le français le plus souvent à la maison, et l'anglais régulièrement, et sera ainsi comptabilisée deux fois.

⁶¹ La somme des nombres et pourcentages sera inférieure à la colonne du total puisque ceux ayant répondu qu'ils n'ont aucune langue parlée régulièrement à la maison n'ont pas été ajoutés comme une colonne, mais se retrouvent dans la colonne du total.

Tableau 24. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus qui ont travaillé depuis 2015 selon la langue utilisée le plus souvent au travail⁶², provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Anglais		Français		Anglais et Français		Langue non officielle	
Terre-Neuve-et-Labrador	275	180	65,5 %	70	25,5 %	30	10,9 %	0	0,0 %
Île-du-Prince-Édouard	155	105	67,7 %	30	19,4 %	20	12,9 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	1 165	840	72,1 %	200	17,2 %	110	9,4 %	25	2,2 %
Nouveau-Brunswick	3 250	1 040	32,0 %	1 610	49,5 %	575	17,7 %	10	0,3 %
Atlantique	4 845	2 165	44,7 %	1 910	39,4 %	740	15,3 %	35	0,7 %
RMR Atlantique	2 610	1 315	50,4 %	870	33,3 %	385	14,8 %	25	1,0 %
AR Atlantique	1 090	420	38,5 %	440	40,4 %	220	20,2 %	10	0,9 %
À l'extérieur des villes	1 145	430	37,6 %	600	52,4 %	135	11,8 %	0	0,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Comme pour la variable de la langue parlée le plus souvent à la maison, la langue utilisée le plus souvent au travail est restrictive, et en regardant aussi la langue utilisée régulièrement au travail, on dresse un portrait plus complet de cette variable linguistique. Comme pour la langue utilisée le plus souvent au travail, la plupart (24,3 %) des immigrants francophones utilisent aussi régulièrement l'anglais au travail, mais suivi par 20,4 % qui utilisent le français et seulement 1,8 % des langues non officielles (tableau 25). Si l'on fait la somme de ces deux variables linguistiques (souvent et régulièrement), on obtient la langue utilisée au moins régulièrement au travail. L'anglais reste quand même la langue utilisée par la majorité des immigrants (69,0 %), mais il y a aussi 59,8 % qui utilisent le français, 15,3 % autant l'anglais que le français et 2,5 % des langues non officielles⁶³.

⁶² Français inclut aussi Français et une langue non officielle; Anglais inclut aussi Anglais et une langue non officielle; Anglais et français inclus aussi Anglais, français et une langue non officielle.

⁶³ La somme de ces quatre pourcentages dépasse le 100 % puisqu'une personne peut utiliser, par exemple, le français le plus souvent au travail, et l'anglais régulièrement, et sera ainsi comptabilisée deux fois.

Tableau 25. Population immigrante francophone selon la langue utilisée régulièrement au travail, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total ⁶⁴	Anglais		Français		Anglais et Français		Langue non officielle	
Terre-Neuve-et-Labrador	275	50	18,2 %	45	16,4 %	0	0,0 %	10	3,6 %
Île-du-Prince-Édouard	155	15	9,7 %	45	29,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	1 165	140	12,0 %	255	21,9 %	0	0,0 %	50	4,3 %
Nouveau-Brunswick	3 250	970	29,8 %	645	19,8 %	0	0,0 %	25	0,8 %
Atlantique	4 845	1 175	24,3 %	990	20,4 %	0	0,0 %	85	1,8 %
RMR Atlantique	2 610	510	19,5 %	575	22,0 %	0	0,0 %	55	2,1 %
AR Atlantique	1 090	300	27,5 %	190	17,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %
À l'extérieur des villes	1 145	365	31,9 %	225	19,7 %	0	0,0 %	30	2,6 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

À noter :

Ce portrait statistique des immigrants francophones en Atlantique permet de mieux connaître ce qui les caractérise. Même si c'est en Atlantique que l'immigration est la plus faible au Canada, le dernier recensement montre que chacune des provinces a accueilli son plus grand nombre de nouveaux immigrants. D'ailleurs, **l'évolution démographique de la population immigrante nous montre une augmentation de 46 % entre 2001 et 2016, et de 61 % chez les immigrants francophones.**

Le pouvoir attractif des centres urbains est bien présent en Atlantique, puisque les immigrants francophones sont **surtout concentrés en milieu urbain, et que le quart sont arrivés depuis les cinq dernières années** (de 2011 à 2016). Ce constat est similaire en comparant avec l'ensemble des immigrants en Atlantique qui se concentrent aussi en milieu urbain. Toutefois, en comparant avec le reste du Canada, nous remarquons que les immigrants francophones habitant les villes ont un pourcentage plus élevé que ceux en Atlantique. Rappelons-le que près de 75 % des immigrants francophones en Atlantique résident en milieu urbain. Au Québec, en Ontario, et même dans l'Ouest canadien, c'est plutôt de l'ordre de 95 % qui habitent ces milieux. Toutefois, n'oublions pas que ces provinces ont des plus grands centres urbains, tels que Montréal, Toronto et Vancouver qui accueillent une bonne partie de ces immigrants. En Atlantique, il y a donc un peu plus d'immigrants francophones qui habitent à l'extérieur des villes (AR et RMR) (25 %), que dans le reste du Canada (autour de 5 %). **Et plus la période d'immigration est récente, plus les immigrants vont habiter les villes.**

⁶⁴ La somme des nombres et pourcentages sera inférieure à la colonne du total puisque ceux ayant répondu qu'ils n'ont aucune langue utilisée régulièrement au travail n'ont pas été ajoutés comme une colonne, mais se retrouvent dans la colonne du total.

Le tiers des immigrants francophones sont arrivés à l'âge de 25 à 44 ans. Plusieurs familles sont venues s'installer puisqu'il y a quand même 10 % qui étaient âgés de moins de 14 ans et un autre 10 % de 15 à 24 ans.

La plupart des immigrants francophones résidant en Atlantique proviennent des Amériques et d'Europe. Toutefois, **il y a de plus en plus de nouveaux arrivants en provenant d'Europe et d'Asie, mais surtout d'Afrique.**

Plus de la moitié (60 %) des immigrants francophones qui ont un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire ont fait leurs études dans une université, ce qui est un peu plus faible (53 %) pour l'ensemble des immigrants francophones au Canada. Quant au lieu des études pour ceux ayant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire, les immigrants francophones du Nouveau-Brunswick ont un pourcentage un peu plus élevé pour ceux qui ont étudié au Canada (57 %), alors que les autres provinces de l'Atlantique ont un pourcentage un peu plus élevé pour ceux qui ont étudié à l'extérieur du Canada (autour de 58 %). **Un peu plus de la moitié des immigrants francophones ont obtenu leur diplôme au Canada, dont la plupart dans la province de résidence.** Quant à l'ensemble des immigrants en Atlantique, ils ont plutôt obtenu leur diplôme à l'extérieur du Canada. Lorsqu'on compare avec l'ensemble des immigrants au Canada, ces derniers ont un pourcentage un peu plus élevé pour ceux ayant étudié à l'extérieur du Canada (53 %), alors que les immigrants francophones ont plutôt étudié au Canada (52 %).

Quant à leur situation économique, ils ont un taux de chômage autour de 8 à 10 %, ce qui est comparable à l'ensemble des immigrants de l'Atlantique, ainsi qu'avec les immigrants francophones de l'ensemble du Canada qui ont un taux de chômage de 9,9 %. Pour le revenu d'emploi moyen, il est autour de 50 000 \$ chez les immigrants francophones de l'Atlantique, ce qui est un peu plus élevé que pour l'ensemble des immigrants qui se situe autour de 45 000 \$. Il est plus élevé que pour les immigrants francophones ailleurs au Canada qui se situe autour de 38 000\$, se rapprochant même plutôt du revenu d'emploi moyen de l'Ontario qui est de 50 513 \$ pour les immigrants francophones.

La majorité des immigrants francophones de l'Atlantique connaît les deux langues officielles, un peu plus de la moitié parle le français à la maison et une bonne partie l'utilise au travail. Comparativement à l'ensemble des immigrants en Atlantique, les immigrants francophones ont un taux de bilinguisme plus élevé qui est de 86 %, alors qu'il est de 14 % pour l'ensemble des immigrants. Ils ont même un plus haut taux de bilinguisme que pour l'ensemble des immigrants francophones au Canada qui s'élève à 64 %.

En terminant, bien que cette description statistique comporte quelques limites en raison des petits nombres dans certains cas, elle permet de mieux connaître cette population et de mieux outiller les acteurs francophones de l'Atlantique pour faciliter l'intégration des immigrants francophones.

3.2 Portrait des étudiants internationaux francophones dans les Maritimes

En 2016, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) a publié une étude sur le potentiel que représentaient les étudiants internationaux francophones des provinces maritimes⁶⁵ en matière d'embauche (Traisnel, Guignard Noël et Deschênes-Thériault, 2016). Les données utilisées dans ce rapport couvraient la période de 2010-2011 à 2014-2015, alors que la période utilisée dans le présent rapport est de 2013-2014 à 2017-2018. Cette section se veut donc une continuité de cette étude précédente et emprunte la même démarche méthodologique.

Les données présentées dans cette section proviennent de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) qui est visée par la Licence de données ouvertes de la CESPM⁶⁶, ce qui a permis d'utiles comparaisons entre les différentes provinces. Il s'agit donc d'une synthèse de données existantes, et non pas de données produites par une enquête propre.

En ce qui concerne les limites de cette section, nous avons noté, entre autres, que chaque établissement n'utilise pas nécessairement les mêmes outils de classement pour les domaines d'études, ce qui pose quelques problèmes au niveau de la comparabilité des données. De plus, les données présentées concernent que les inscriptions et diplomations des étudiants au sein des établissements universitaires. Il n'a pas été possible d'obtenir des données équivalentes pour les institutions collégiales. Il n'a pas non plus été possible d'obtenir des données pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

De plus, la plupart des établissements universitaires des provinces maritimes ne collectent pas des données sur les compétences linguistiques des étudiants ou sur leur langue maternelle. Nous n'avons ainsi pas pu considérer l'ensemble des étudiants internationaux francophones inscrits ou diplômés dans les établissements universitaires pour chaque province. Nous n'avons pu que considérer l'ensemble des étudiants internationaux inscrits ou diplômés dans les établissements universitaires des provinces maritimes. Pour déterminer avec le plus de précision possible la catégorie « étudiant international francophone », nous avons décidé de considérer l'ensemble des étudiants internationaux inscrits dans des établissements universitaires francophones comme étudiant international francophone⁶⁷.

Nous avons également pu, pour les inscriptions de tous les établissements universitaires peu importe la langue de fonctionnement, obtenir des données en fonction du pays d'origine de l'étudiant international en utilisant comme outil de distinction l'appartenance (ou non) du pays d'origine de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Ce choix présente bien entendu des limites puisque tous les pays habituellement considérés comme appartenant à l'espace culturel francophone ne font pas partie de l'OIF (mentionnons ici simplement le cas notable de l'Algérie, ou même d'Israël), et qu'à l'inverse de nombreux étudiants internationaux provenant d'un

⁶⁵ Les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

⁶⁶ Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, [License de données ouverte de la CESPM](#), Fredericton.

⁶⁷ Cela comprend que les deux seuls établissements universitaires francophones dans les provinces maritimes soient l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick et l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse.

pays membre de l'OIF ne maîtrisent pas nécessairement tous la langue française (mentionnons par exemple un étudiant vietnamien, ou polonais). Toutefois, il n'en demeure pas moins que ce choix, pour imparfait qu'il soit, peut nous permettre de nous donner un bon aperçu de la population qu'on peut aussi qualifier d'« étudiant international francophone ». Les données par pays d'origine sur les étudiants diplômés ne sont pas disponibles publiquement. De plus, en raison de changements importants dans la présentation des données, nous n'avons pas pu toujours inclure l'année 2017-2018.

Nous présentons deux portraits quant aux étudiants internationaux francophones dans les provinces maritimes, 1) soit des données sur le nombre d'étudiants internationaux qui s'inscrivent dans un établissement universitaire sur une période de cinq ans dans les Maritimes, et leurs principaux champs d'études, leur pays d'origine, ainsi que leur statut (étudiant canadien; étudiant international); 2) des données sur le nombre d'étudiants internationaux diplômés dans un établissement universitaire sur une période de cinq ans par province dans les Maritimes en fonction des mêmes variables que les inscriptions.

3.2.1 Les inscriptions

Une baisse d'inscription au N.-B. depuis 2013 et une hausse pour la N.-É. et l'Î.-P.-É.

Dans l'ensemble, on constate que les universités des Maritimes connaissent, au niveau de leurs inscriptions d'étudiants canadiens/résidents permanents, une baisse dans leur taux de croissance. Quant au taux de croissance du nombre d'étudiants internationaux universitaires, il est plutôt en progression de 12,9 % entre 2013-2014 et 2017-2018. Toutefois, la situation varie considérablement d'une province à l'autre (tableaux 26 à 29). Durant cette période, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, on note un accroissement du nombre d'étudiants internationaux, mais une diminution du nombre d'étudiants canadiens ou de résidents permanents. Cela s'inscrit dans la même tendance identifiée dans le rapport de 2016. Toutefois, **au Nouveau-Brunswick, la diminution du nombre d'étudiants internationaux est plus marquée que celle du nombre d'étudiants canadiens ou de résidents permanents, s'agissant d'une diminution respective de l'ordre de -21,1 % et de -11,1 %.** Cette nouvelle tendance au Nouveau-Brunswick semble s'inscrire dans la durée, puisque nous constatons des baisses chaque année quant au nombre d'étudiants internationaux universitaires dans cette province entre 2013 et 2018.

L'Université de Moncton ne fait pas exception avec un taux de croissance négatif de -19,3 % pour les étudiants internationaux (tableaux 37 et 39). Cette tendance à la baisse des inscriptions à l'Université de Moncton correspond à une augmentation notable des frais de scolarités pour les étudiants internationaux. En 2013, les frais de ces étudiants augmentent de 999 \$ d'un coup. Les années suivantes sont marquées par plusieurs autres hausses, les droits de scolarité passant de 9 972 \$ pour l'année 2014-2015 à 10 685 \$ pour l'année 2017-2018 (Radio Canada, 2017). En 2013, la même année de l'importante augmentation à Moncton, l'Université d'Ottawa adopte une stratégie inverse et met en place un programme qui permet aux étudiants internationaux francophones de payer les mêmes droits de scolarités que les étudiants canadiens. L'année après la mise en place

de ce programme, l'Université d'Ottawa comptait trois fois plus d'étudiants internationaux francophones (Radio Canada 2014).

Quant à l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, le nombre d'étudiants internationaux a plus que doublé entre 2013-2014 et 2017-2018, passant de 42 à 100 (tableaux 38 et 39). Toutefois, c'est durant l'année 2015-2016 que ce nombre était le plus élevé avec 153 inscriptions.

En ce qui concerne les étudiants internationaux universitaires originaires des pays membres de l'OIF, on constate qu'entre 2013-2014 et 2016-2017, il y a une moyenne de 794 de ces étudiants inscrits dans les établissements universitaires des Maritimes (tableau 33). Tout comme l'indiquait le rapport de 2016, même si le nombre d'inscriptions d'étudiants internationaux est plus élevé en Nouvelle-Écosse qu'au Nouveau-Brunswick, le nombre de ceux provenant des pays membres de l'OIF est plus élevé au Nouveau-Brunswick. Ceci peut s'expliquer par le fait que la population étudiante inscrite dans un établissement universitaire francophone est plus élevée à l'Université de Moncton qu'à l'Université Sainte-Anne. Toutefois, s'inscrivant dans la même tendance que la baisse générale du nombre d'étudiants internationaux, **le nombre d'étudiants issus d'un pays de l'OIF est aussi en diminution au Nouveau-Brunswick** passant de 761 en 2013-2014 à 636 en 2016-2017 (tableau 30). **En Nouvelle-Écosse, on constate une tendance inverse** avec une progression de 58 à 108 inscriptions (tableau 31).

Des étudiants internationaux francophones d'abord attirés par les filières du commerce, de la gestion et de l'administration

En ce qui concerne les domaines d'études choisis par les étudiants internationaux, la filière du commerce, de la gestion et de l'administration publique est la plus populaire dans les trois provinces, suivi des domaines de l'architecture, du génie et des services connexes pour le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, alors qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, la santé et les domaines connexes se retrouvent en deuxième position (tableaux 34 à 36). En troisième position, on retrouve les sciences sociales et de comportement, et de droit à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, alors qu'en Nouvelle-Écosse, il s'agit de la filière des mathématiques, de l'informatique et des sciences de l'information. Tout comme en 2016, les affaires, l'ingénierie et les sciences sociales et juridiques sont les domaines privilégiés. Cet engouement pour ces domaines est également présent chez les étudiants internationaux de l'Université de Moncton (1. commerce, gestion et administration publique, 2. architecture, génie et services connexes, 3. sciences sociales et de comportements, et droit) (tableau 40). À l'Université Sainte-Anne, lors de l'année 2017-2018, 76 des 100 étudiants internationaux étaient inscrits en commerce, gestion et administration publique (tableau 41).

Tableau 26. Nombre d'inscriptions universitaires⁶⁸ selon le statut des étudiants, Nouveau-Brunswick, de 2013-2014 à 2017-2018

Statut des étudiants	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Étudiants internationaux	2 793	2 652	2 505	2 283	2 205	-21,1 %
Étudiants canadiens/résidents permanents	18 430	17 466	16 889	16 627	16 388	-11,1 %
Total des inscriptions	21 223	20 118	19 394	18 910	18 593	-12,4 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM⁶⁹).

Tableau 27. Nombre d'inscriptions universitaires selon le statut des étudiants, Nouvelle-Écosse, de 2013-2014 à 2017-2018

Statut des étudiants	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Étudiants internationaux	7 006	7 496	7 693	8 177	8 506	21,4 %
Étudiants canadiens/résidents permanents	37 221	36 541	35 575	35 023	34 571	-7,1 %
Total des inscriptions	44 227	44 037	43 268	43 200	43 077	-2,6 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

⁶⁸ Tous les tableaux dans ce rapport incluant les inscriptions universitaires comprennent les étudiants à temps plein et à temps partiel inscrits dans un programme de premier cycle ou de cycles supérieurs. Ces inscriptions universitaires sont le nombre d'inscriptions au semestre d'automne. Le nombre d'inscriptions est indiqué selon l'année universitaire.

⁶⁹ Les tableaux comprenant des données sur les inscriptions universitaires et les diplômés universitaires « Contient de l'information fournie par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes qui est visée par la License de données ouvertes de la CESPM » (Source : <http://www.cespm.ca/index.aspx>).

Tableau 28. Nombre d'inscriptions universitaires selon le statut des étudiants, Île-du-Prince-Édouard, de 2013-2014 à 2017-2018

Statut des étudiants	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Étudiants internationaux	531	629	727	810	953	79,5 %
Étudiants canadiens/résidents permanents	3 683	3 643	3 461	3 387	3 447	-6,4 %
Total des inscriptions	4 214	4 272	4 188	4 197	4400	4,4 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 29. Répartition du nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux selon les provinces maritimes, de 2013-2014 à 2017-2018

Province	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Nouveau-Brunswick	2 793	2 652	2 505	2 283	2 205	-21,1 %
Nouvelle-Écosse	7 006	7 496	7 693	8 177	8 506	21,4 %
Île-du-Prince-Édouard	531	629	727	810	953	79,5 %
Total des inscriptions	10 330	10 777	10 925	11 270	11 664	12,9 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 30. Nombre d'inscriptions universitaire des étudiants internationaux selon le statut de leur pays de citoyenneté avec l'OIF, Nouveau-Brunswick, de 2013-2014 à 2016-2017⁷⁰

Statut avec l'OIF ⁷¹	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Moyenne
Membre	761	784	689	636	718
Non-membre	1 378	1 258	1 155	1 020	1 203
Inconnu	654	610	661	627	638
Total des inscriptions	2 793	2 652	2 505	2 283	2 558

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

⁷⁰ Les données disponibles publiquement pour la période 2017-2018 comprennent uniquement les 10 principaux pays par province. Pour les périodes précédentes, les données disponibles concernaient un plus grand nombre de pays. Il n'est alors pas possible de calculer avec la même précision le nombre d'inscriptions d'étudiants en provenance de pays de l'OIF pour la période 2017-2018.

⁷¹ Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Tableau 31. Nombre d'inscriptions universitaire des étudiants internationaux selon le statut de leur pays de citoyenneté avec l'OIF, Nouvelle-Écosse, de 2013-2014 à 2016-2017

Statut avec l'OIF	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Moyenne
Membre ⁷²	58	55	85	108	77
Non-membre	5 990	6 384	6 312	6 701	6 347
Inconnu	958	1 057	1 296	1 368	1 170
Total des inscriptions	7 006	7 496	7 693	8 177	7 593

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 32. Nombre d'inscriptions universitaire des étudiants internationaux selon le statut de leur pays de citoyenneté avec l'OIF, Île-du-Prince-Édouard, de 2013-2014 à 2016-2017

Statut avec l'OIF	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Moyenne
Membre	0	0	0	0	0
Non-membre	418	489	592	645	536
Inconnu	113	140	135	165	138
Total des inscriptions	531	629	727	810	810

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 33. Répartition du nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux en provenance des pays membres de l'OIF selon les provinces maritimes, de 2013-2014 à 2016-2017

Province	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Moyenne
Nouveau-Brunswick	761	784	689	636	718
Nouvelle-Écosse	58	55	85	108	77
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0
Total des inscriptions	819	839	774	744	794

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

⁷² Les États associés et les États observateurs ont été classés comme des pays non membres.

Tableau 34. Nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux selon le domaine d'études, Nouveau-Brunswick, de 2013-2014 à 2017-2018

Domaine d'étude ⁷³	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Agriculture, ressources naturelles et conservation	46	50	55	53	58	26,1 %
Architecture, génie et services connexes	584	530	479	412	355	-39,2 %
Arts visuels et d'interprétation	20	22	20	12	12	-40,0 %
Arts, études générales	174	173	162	155	173	-0,6 %
Commerce, gestion et administration publique	940	829	758	618	600	-36,2 %
Éducation	22	18	25	52	74	236,4 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	223	229	226	201	189	-15,2 %
Santé et domaines connexes	69	85	92	78	84	21,7 %
Sciences humaines	44	42	47	55	51	15,9 %
Sciences physiques et de la vie	107	108	109	114	111	3,7 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	219	244	226	243	219	0,0 %
Sciences, études générales	68	51	58	67	52	-23,5 %
Autres	52	58	30	36	31	-40,4 %
Sans objet (étudiants libres)	225	213	218	187	196	-12,9 %
Total des inscriptions	2 793	2 652	2 505	2 283	2 205	-21,1 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

⁷³ Les catégories utilisées pour définir les domaines d'étude sont celles de la CESPM.

Tableau 35. Nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux selon le domaine d'études, Nouvelle-Écosse, de 2013-2014 à 2017-2018

Domaine d'étude	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Agriculture, ressources naturelles et conservation	240	208	209	219	215	-10,4 %
Architecture, génie et services connexes	949	1 026	1 036	1 256	1 392	46,7 %
Arts visuels et d'interprétation	101	118	113	124	174	72,3 %
Arts, études générales	255	276	284	315	287	12,5 %
Commerce, gestion et administration publique	3 056	3 144	3 165	3 060	2 990	-2,2 %
Éducation	42	61	64	65	58	38,1 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	392	457	536	625	820	109,2 %
Santé et domaines connexes	337	341	345	398	469	39,2 %
Sciences humaines	86	81	91	101	104	20,9 %
Sciences physiques et de la vie	286	321	371	406	435	52,1 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	523	611	656	626	646	23,5 %
Sciences, études générales	315	367	371	500	478	51,7 %
Autres	19	15	17	21	30	57,9 %
Sans objet (étudiants libres)	405	470	435	461	408	0,7 %
Total des inscriptions	7 006	7 496	7 693	8 177	8 506	21,4 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 36. Nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux selon le domaine d'études, Île-du-Prince-Édouard, de 2013-2014 à 2017-2018

Domaine d'étude	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Agriculture, ressources naturelles et conservation	.74	-	-	7	9	-
Architecture, génie et services connexes	23	26	33	32	40	73,9 %
Arts visuels et d'interprétation	-	0	-	-	6	-
Arts, études générales	21	20	20	23	24	14,3 %
Commerce, gestion et administration publique	145	183	219	236	282	94,5 %
Éducation	-	16	48	68	66	-
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	23	37	45	51	75	226,1 %
Santé et domaines connexes	134	130	138	150	146	9 %
Sciences humaines	5	12	11	18	19	280 %
Sciences physiques et de la vie	27	44	54	62	78	188,9 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	73	70	72	76	105	43,8 %
Sciences, études générales	24	35	30	33	38	58,3 %
Autres	0	0	0	0	0	-
Sans objet (étudiants libres)	52	55	53	50	65	25 %
Total des inscriptions	527	628	723	806	953	80,8 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

⁷⁴ Dans le rapport, le symbole « - » dans les tableaux désigne les données omises en raison d'une taille d'échantillon trop petite (moins de 5), et ce pour des raisons de confidentialité.

Tableau 37. Nombre d'inscriptions universitaires selon le statut des étudiants, Université de Moncton^{75 76} (Nouveau-Brunswick), de 2013-2014 à 2017-2018

Statut des étudiants	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Étudiants internationaux	858	887	870	778	692	-19,3 %
Étudiants canadiens/résidents permanents	4 832	4 523	4 227	4 152	4 240	-12,3 %
Total des inscriptions	5 690	5 410	5 097	4 930	4 932	-13,3 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 38. Nombre d'inscriptions universitaires selon le statut des étudiants, Université Sainte-Anne⁷⁷ (Nouvelle-Écosse), de 2013-2014 à 2017-2018

Statut des étudiants	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Étudiants internationaux	42	74	153	148	100	138,1 %
Étudiants canadiens/résidents permanents	403	373	371	341	310	-23,1 %
Total des inscriptions	445	447	524	489	410	-7,9 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 39. Répartition du nombre d'inscriptions des étudiants internationaux selon les institutions universitaires francophones, de 2013-2014 à 2017-2018

Institutions	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Université de Moncton (Nouveau-Brunswick)	858	887	870	778	692	-19,3 %
Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse)	42	74	153	148	100	138,1 %

⁷⁵ Les trois campus (Edmundston, Moncton et Shippagan) sont inclus dans les données pour l'Université de Moncton.

⁷⁶ À noter que suite à l'Entente du projet de délocalisation du Doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke vers le Nouveau-Brunswick, la formation de ces étudiantes et ces étudiants se fait au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick sur le site de l'Université de Moncton. En conséquence, les statistiques de l'Université de Moncton de la CESPM incluent les étudiantes et étudiants inscrits au doctorat en médecine.

⁷⁷ Les cinq campus (Halifax, Petit-de-Grat, Pointe-de-l'Église, Saint-Joseph-du-Moine et Tusket) sont inclus dans les données pour l'Université Sainte-Anne.

Total des inscriptions	900	961	1 023	926	792	-12,0 %
-------------------------------	------------	------------	--------------	------------	------------	----------------

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 40. Nombre d'inscriptions des étudiants internationaux selon le domaine d'études, Université de Moncton (Nouveau-Brunswick), de 2013-2014 à 2017-2018

Domaine d'étude	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Agriculture, ressources naturelles et conservation	14	12	14	9	9	-35,7 %
Architecture, génie et services connexes	127	131	138	135	113	-11 %
Arts visuels et d'interprétation	7	6	-	-	-	-
Arts, études générales	8	14	19	17	11	37,5 %
Commerce, gestion et administration publique	379	370	362	286	255	-32,7 %
Éducation	5	5	10	8	7	40 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	46	56	61	52	50	8,7 %
Santé et domaines connexes	40	53	58	50	57	42,5 %
Sciences humaines	25	16	26	30	18	-28 %
Sciences physiques et de la vie	40	42	44	50	41	2,5 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	104	118	90	104	103	-1 %
Sciences, études générales	-	-	-	0	0	-
Autres	41	41	14	17	10	-75,6 %
Sans objet (étudiants libres)	21	21	30	17	14	-33,3 %
Total des inscriptions	857	885	866	775	688	-19,7 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 41. Nombre d'inscriptions des étudiants internationaux selon le domaine d'études, Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse), de 2013-2014 à 2017-2018

Domaine d'étude	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Taux de croissance (2013-2014 à 2017-2018)
Agriculture, ressources naturelles et conservation	0	0	0	0	0	-
Architecture, génie et services connexes	0	0	0	0	0	-
Arts visuels et d'interprétation	0	0	0	0	0	-
Arts, études générales	0	-	7	-	-	-
Commerce, gestion et administration publique	30	51	121	114	76	153,3 %
Éducation	-	9	7	7	6	-
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	0	0	0	0	0	-
Santé et domaines connexes	0	-	-	-	-	-
Sciences humaines	-	-	-	-	-	-
Sciences physiques et de la vie	0	0	-	-	5	-
Sciences sociales et de comportements, et droit	0	0	0	0	-	-
Sciences, études générales	6	9	12	12	5	-16,7 %
Autres	0	0	0	0	0	-
Sans objet (étudiants libres)	-	0	-	-	-	-
Total des inscriptions	36	69	147	133	92	155,6 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

3.2.2 Les diplômés

De plus en plus de diplômés

Tout comme le notait le rapport de 2016, les étudiants internationaux sont de plus en plus nombreux à recevoir un diplôme d'une université des provinces maritimes. En effet, entre 2013 et 2017, on constate une croissance de 33,9 % des étudiants internationaux diplômés dans ces universités (tableau 45). Pour le Nouveau-Brunswick, le taux de croissance observé est de 17 % pour la période de 2013 à 2017 en comparaison avec la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, qui ont plutôt des taux de croissance de 35,4 % et 93,8 % respectivement (tableaux 42 à 44). Au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince Édouard, le nombre d'étudiants internationaux diplômés a augmenté durant la période de 2013 et 2017, alors que celui des diplômés canadiens ou des résidents permanents a plutôt diminué. En Nouvelle-Écosse, même si le taux de croissance des diplômés en général est positif, celui des étudiants internationaux est nettement plus important.

Sans surprise, les domaines de diplomation reflètent les tendances observées dans les trois provinces en ce qui concerne les domaines d'études des inscriptions, soit avec une nette préférence pour la filière du commerce, de la gestion et de l'administration publique (tableaux 46 à 48). Le domaine de l'architecture, du génie et des services connexes arrive au second rang au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, suivi des sciences sociales et de comportement, et du droit. À l'Île-du-Prince-Édouard, le domaine de la santé et des domaines connexes est aussi un choix important pour les étudiants internationaux de même que l'éducation dans les deux dernières années.

En ce qui concerne les établissements universitaires francophones, les données pour l'Université de Moncton présentent un portrait similaire à celui du Nouveau-Brunswick en général, avec une augmentation du nombre de diplômés qui ont le statut d'étudiants internationaux et une diminution du nombre d'étudiants canadiens et de résidents permanents (tableau 49). Les tendances sont aussi similaires en ce qui concerne les domaines de diplomation, avec une forte concentration dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique (tableaux 51 et 52). À l'Université Sainte-Anne, le nombre d'étudiants internationaux diplômés est passé de 9 en 2013 à 38 en 2017 (tableau 50). De ce nombre, 34 sont diplômés en commerce, gestion et administration publique (tableaux 51 et 53).

L'impact de la baisse des inscriptions au Nouveau-Brunswick et à l'Université de Moncton ne s'est pas encore fait fortement sentir sur le taux de diplomation, car le nombre de diplômés dépend du nombre d'inscriptions 4 à 5 ans auparavant, soit le temps de compléter un programme d'étude. Avec la baisse récente des inscriptions, une baisse du nombre de diplômés est à prévoir dans les prochaines années.

Tableau 42. Nombre de diplômés universitaires⁷⁸ selon le statut des étudiants, Nouveau-Brunswick, de 2013 à 2017

Statut des étudiants	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Étudiants internationaux	477	582	589	609	558	17 %
Étudiants canadiens/résidents permanents	4 186	3 865	3 879	3 788	3 697	-11,7 %
Total des diplômés	4 663	4 447	4 468	4 397	4 255	-8,7 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 43. Nombre de diplômés universitaires selon le statut des étudiants, Nouvelle-Écosse, de 2013 à 2017

Statut des étudiants	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Étudiants internationaux	1 506	1 720	1 779	1 916	2 039	35,4 %
Étudiants canadiens/résidents permanents	8 558	8 772	8 506	8 986	8 719	1,9 %
Total des diplômés	10 064	10 492	10 285	10 902	10 758	6,9 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 44. Nombre de diplômés universitaires selon le statut des étudiants, Île-du-Prince-Édouard, de 2013 à 2017

Statut des étudiants	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Étudiants internationaux	96	110	101	154	186	93,8 %
Étudiants canadiens/résidents permanents	869	903	833	786	765	-12 %
Total des diplômés	965	1 013	934	940	951	-1,5 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 45. Répartition du nombre de diplômés universitaires internationaux selon les provinces maritimes, de 2013 à 2017

Province	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Nouveau-Brunswick	477	582	589	609	558	17 %
Nouvelle-Écosse	1 506	1 720	1 779	1 916	2 039	35,4 %
Île-du-Prince-Édouard	96	110	101	154	186	93,8 %
Total des diplômés	2 079	2 412	2 469	2 679	2 783	33,9 %

⁷⁸ L'année des diplômes décernés est indiquée selon l'année civile et non l'année universitaire.

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 46. Nombre de diplômés universitaires internationaux selon le domaine d'études, Nouveau-Brunswick, de 2013 à 2017

Domaine d'étude ⁷⁹	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Agriculture, ressources naturelles et conservation	7	10	6	14	14	100 %
Architecture, génie et services connexes	92	105	108	99	95	3,3 %
Arts visuels et d'interprétation	-	-	5	7	5	-
Arts, études générales	-	-	-	5	6	-
Commerce, gestion et administration publique	202	297	274	290	230	13,9 %
Éducation	9	14	8	12	7	-22,2 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	56	44	62	55	62	10,7 %
Santé et domaines connexes	15	9	19	25	24	60 %
Sciences humaines	17	9	13	7	8	-52,9 %
Sciences physiques et de la vie	25	24	23	22	27	8 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	46	54	65	67	73	58,7 %
Sciences, études générales	0	-	0	0	-	-
Autres	-	8	-	6	5	-
Total des diplômés	469	574	583	609	556	18,6 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

⁷⁹ Les catégories utilisées pour définir les domaines d'études sont celles de la CESPM.

Tableau 47. Nombre de diplômés universitaires internationaux selon le domaine d'études, Nouvelle-Écosse, de 2013 à 2017

Domaine d'étude	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Agriculture, ressources naturelles et conservation	73	91	70	78	76	4,1 %
Architecture, génie et services connexes	238	310	364	326	346	45,4 %
Arts visuels et d'interprétation	37	40	25	33	51	37,8 %
Arts, études générales	8	-	-	6	5	-37,5 %
Commerce, gestion et administration publique	721	777	803	899	904	25,4 %
Éducation	14	15	19	18	31	121,4 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	87	93	99	121	147	69 %
Santé et domaines connexes	54	81	72	74	81	50 %
Sciences humaines	20	23	21	21	31	55 %
Sciences physiques et de la vie	62	78	66	81	95	53,2 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	176	192	231	241	250	42 %
Sciences, études générales	8	8	-	17	16	100 %
Autres	-	8	-	-	-	-
Sans objet (étudiants libres)	-	0	0	0	-	-
Total des diplômés	1498	1716	1770	1915	2033	35,7 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 48. Nombre de diplômés universitaires internationaux selon le domaine d'études, Île-du-Prince-Édouard, de 2013 à 2017

Domaine d'étude	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Agriculture, ressources naturelles et conservation	0	0	0	0	0	-
Architecture, génie et services connexes	-	7	6	10	6	-
Arts visuels et d'interprétation	0	0	0	0	0	-
Arts, études générales	0	0	0	0	0	-
Commerce, gestion et administration publique	30	36	19	55	55	83,3 %
Éducation	0	0	-	24	40	-
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	-	6	6	8	6	-
Santé et domaines connexes	26	34	31	26	33	26,9 %
Sciences humaines	-	-	-	5	-	-
Sciences physiques et de la vie	8	5	11	7	13	62,5 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	26	21	22	19	28	7,7 %
Sciences, études générales	0	0	0	0	-	-
Autres	0	0	0	0	0	-
Total des diplômés	90	109	95	154	181	101,1%

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 49. Nombre de diplômés universitaires selon le statut des étudiants, Université de Moncton⁸⁰ (Nouveau-Brunswick), de 2013 à 2017

Statut des étudiants	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Étudiants internationaux	113	123	149	185	146	29,2 %
Étudiants canadiens/résidents permanents	1 040	888	931	865	846	-18,7 %
Total des diplômés	1 153	1 011	1 080	1 050	992	-14 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 50. Nombre de diplômés universitaires selon le statut des étudiants, Université Sainte-Anne⁸¹ (Nouvelle-Écosse), de 2013 à 2017

Statut des étudiants	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Étudiants internationaux	9	14	8	28	38	322,2 %
Étudiants canadiens/résidents permanents	81	116	91	99	97	19,8 %
Total des diplômés	90	130	99	127	135	50 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 51. Répartition du nombre de diplômés internationaux selon les institutions universitaires francophones, de 2013 à 2017

Institutions	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Université de Moncton (Nouveau-Brunswick)	113	123	149	185	146	29,2 %
Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse)	9	14	8	28	38	322,2 %
Total des diplômés	122	137	157	213	184	50,8 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

⁸⁰ Les trois campus (Edmundston, Moncton et Shippagan) sont inclus dans les données pour l'Université de Moncton.

⁸¹ Les cinq campus (Halifax, Petit-de-Grat, Pointe-de-l'Église, Saint-Joseph-du-Moine et Tusket) sont inclus dans les données pour l'Université Sainte-Anne.

Tableau 52. Nombre de diplômés internationaux selon le domaine d'études, Université de Moncton (Nouveau-Brunswick), de 2013 à 2017

Domaine d'étude	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Agriculture, ressources naturelles et conservation	-	5	-	-	-	-
Architecture, génie et services connexes	21	24	14	17	24	14,3 %
Arts visuels et d'interprétation	0	-	-	-	0	-
Arts, études générales	0	0	-	-	-	-
Commerce, gestion et administration publique	55	66	90	114	69	25,5 %
Éducation	0	-	0	-	-	-
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	7	-	8	15	11	57,1 %
Santé et domaines connexes	12	-	5	7	9	-25 %
Sciences humaines	0	-	-	-	-	-
Sciences physiques et de la vie	-	6	7	-	10	-
Sciences sociales et de comportements, et droit	12	10	14	17	13	8,3 %
Sciences, études générales	0	0	0	0	0	-
Autres	-	-	-	-	0	-
Total des diplômés	107	111	138	170	136	27,1 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Tableau 53. Nombre de diplômés internationaux selon le domaine d'études, Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse), de 2013 à 2017

Domaine d'étude	2013	2014	2015	2016	2017	Taux de croissance (2013 à 2017)
Agriculture, ressources naturelles et conservation	0	0	0	0	0	-
Architecture, génie et services connexes	0	0	0	0	0	-
Arts visuels et d'interprétation	0	0	0	0	0	-
Arts, études générales	0	0	0	0	0	-
Commerce, gestion et administration publique	8	13	5	21	34	325 %
Éducation	0	0	-	-	-	-
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	0	0	0	0	0	-
Santé et domaines connexes	-	0	-	0	0	-
Sciences humaines	0	0	0	0	0	-
Sciences physiques et de la vie	0	0	0	-	-	-
Sciences sociales et de comportements, et droit	0	0	0	0	0	-
Sciences, études générales	0	-	-	-	-	-
Autres	0	0	0	0	0	-
Total des diplômés	8	13	5	21	34	325 %

Source : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

4. ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE (SONDAGE EN LIGNE)

Afin de compléter le portrait des expériences et des services en immigration francophone en Atlantique, nous avons réalisé un sondage auprès des francophones nés à l'extérieur du Canada et habitant en Atlantique. L'objectif était de mieux comprendre et de quantifier leurs expériences migratoires et leurs points de vue sur leur parcours jusqu'en Atlantique.

4.1 Méthodologie du sondage en ligne

Population et échantillon

La population cible du sondage était large : les nouveaux arrivants de manière générale et les immigrants francophones, soit les locuteurs du français nés à l'extérieur du Canada, vivant en Atlantique, et âgés de 18 ans et plus. Cette prise en compte large s'explique par la volonté de mieux comprendre l'expérience migratoire dans un contexte de petites communautés d'accueil, contexte dans lequel les étudiants internationaux, ou les immigrants temporaires jouent souvent un rôle plus important que dans les grands centres dans la composition du « paysage multiculturel local », en particulier dans des régions comme l'Atlantique, où l'immigration est moins présente. Par ailleurs, les migrants temporaires et étudiants internationaux représentent de plus en plus, pour l'Atlantique, un « bassin prometteur » dans l'effort d'attraction (et de rétention) des nouveaux arrivants francophones et une population « venue d'ailleurs » confrontée elle aussi aux défis de l'installation, de l'accueil, de l'insertion.

Pour les joindre, nous avons préalablement réalisé un inventaire de 68 organismes, établissements d'enseignement ou individus impliqués directement dans le secteur de l'immigration francophone en Atlantique. Divers organismes ont été ciblés, entre autres les organismes dédiés à l'immigration dans chaque province, incluant les organismes multiculturels ou des communautés ethnoculturelles, les organismes de développement économique, les établissements d'études postsecondaires en français et certains conseils scolaires francophones. L'inventaire a été réalisé à partir de leurs coordonnées publiques disponibles en ligne, soit sur le site Web de l'organisme, soit dans les listes des partenaires aux initiatives de concertations et de collaboration en immigration francophone telles que le Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) et les Réseaux en immigration francophone (RIF) des provinces de l'Atlantique. Cet inventaire a permis de dresser une liste des organismes, établissements et individus actifs dans chaque province, afin de servir de base à la mobilisation pour la sollicitation et le recrutement de répondants pour le sondage en ligne.

Une demande de collaboration formelle a été envoyée par courriel aux directions générales ou aux responsables de l'immigration des organismes inclus dans l'inventaire afin qu'ils diffusent l'invitation à participer au sondage en ligne à leurs clients et dans leurs réseaux sociaux et professionnels. Des rappels ont été faits et des confirmations ont été demandées afin de s'assurer du succès de la collecte de données.

Il y a eu 489 personnes qui ont répondu à l'invitation à participer au sondage en ligne, desquels 397 répondaient aux quatre critères de définition de la population cible de l'étude, soit être locuteur

du français, âgé de 18 ans ou plus, né à l'extérieur du Canada et vivant dans l'une des quatre provinces de l'Atlantique. Le sondage en ligne a donc été réalisé auprès de 397 répondantes et répondants ce qui représente environ 5 % de la population cible en Atlantique. L'échantillon varie de 397 répondants pour les premières questions du questionnaire à 239 répondants pour les dernières questions. Nous avons situé les questions les plus centrales de cette recherche au début. L'échantillon n'est pas strictement aléatoire à proprement parler, mais pour des fins de comparaison uniquement, mentionnons que des échantillons aléatoires de même taille auraient des marges d'erreur respectives de plus ou moins 4,8 % à 6,2 %, et ce, selon un niveau de confiance de 95 %, soit 19 fois sur 20.

Une brève comparaison de l'échantillon à la population cible nous a par ailleurs fourni un aperçu de sa représentativité par rapport aux principales caractéristiques de la population cible. Par exemple, les nouveaux immigrants et les immigrants francophones vivant en Nouvelle-Écosse (11 %) sont sous-représentés de moitié environ dans l'échantillon alors que ceux au Nouveau-Brunswick (environ 80 %) sont probablement un peu surreprésentés. Les personnes âgées de 50 ans ou plus (12 %) sont également sous-représentées. Cela est probablement dû à une surreprésentation des nouveaux arrivants et des immigrants arrivés au Canada depuis 10 ans ou moins (ce qui est le cas de 80 % des répondants), notamment des étudiants internationaux (29 %). La surreprésentation des étudiants (internationaux ou non) crée aussi une surreprésentation de personnes très scolarisées. Ceci est toutefois moins problématique étant donné l'intérêt particulier de cette recherche à bien comprendre notamment l'expérience des nouveaux arrivants et des immigrants francophones arrivés au cours des dix dernières années. Finalement, les hommes (47 %) ne sont que légèrement sous-représentés par rapport aux femmes (52 %) dans l'échantillon, alors que c'est souvent le cas dans ce type d'enquête.

Questionnaire

Un questionnaire d'enquête a été conçu pour les besoins de l'étude. Pour diffuser le sondage en ligne et recueillir les résultats, le logiciel SurveyMonkey® a été utilisé. Rédigé en français, il s'adressait directement aux nouveaux arrivants et aux immigrants francophones de l'Atlantique. Le questionnaire complet du sondage est en annexe.

Avant d'être diffusé sous forme de sondage en ligne, le questionnaire a été prétesté auprès d'immigrants connaissant les réalités et les enjeux de la population cible en Atlantique. Ce prétest a permis de s'assurer que les questions étaient claires, bien comprises et qu'elles tenaient compte des réalités du terrain. Le prétest a ainsi permis d'améliorer grandement la qualité et la validité des informations recueillies et de réduire sensiblement la durée de passation du questionnaire.

Le questionnaire du sondage comportait 64 questions réparties en huit parties abordant chacune un thème différent de l'expérience migratoire des répondants :

- Partie 1 : Votre parcours
- Partie 2 : Votre accueil
- Partie 3 : Votre intégration
- Partie 4 : Votre établissement
- Partie 5 : Les langues
- Partie 6 : La famille
- Partie 7 : L'éducation
- Partie 8 : Le travail

Ce premier rapport présente les résultats du sondage concernant le parcours des répondants, leurs expériences d'accueil – en particulier des services d'accueil – ainsi que leur établissement et intégration sociale, identitaire et linguistique. Les résultats portant sur l'amont et l'aval du processus migratoire, soit sur les thèmes du recrutement – dont les services d'information prédépart – de l'intégration en générale et de la rétention ou non des immigrants francophones en Atlantique feront l'objet d'un second rapport.

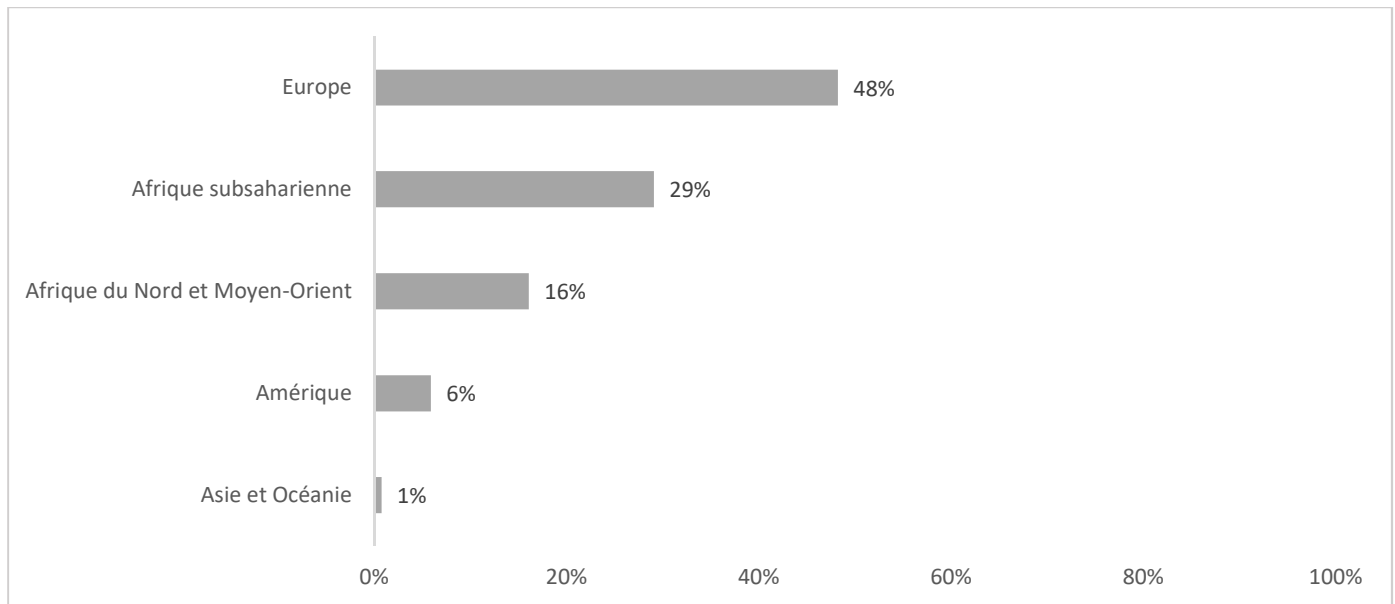
4.2 Résultats du sondage en ligne

Cette section du rapport présente les résultats concernant le parcours des répondants, leur expérience d'accueil ainsi que leur intégration. Il s'agit de leur parcours d'immigration depuis leur pays de provenance jusqu'à leur établissement en Atlantique, de leur expérience des services d'accueil depuis leur arrivée ainsi que de leur intégration sociale, identitaire et linguistique au sein des communautés d'accueil. Nous concluons cette section en présentant également les caractéristiques personnelles des répondants, telles que le genre, l'âge, les langues, la famille, l'éducation et le travail.

4.2.1 Le parcours des répondants

Afin de faciliter l'interprétation des résultats du sondage, nous présentons d'abord un aperçu du parcours d'immigration des répondants. Ce portrait d'ensemble permet de saisir les différents pays de provenance des répondants, la période de temps écoulé depuis leur arrivée au Canada et dans les provinces atlantiques, leur statut officiel au Canada ainsi que leurs province et localité de résidence en Atlantique.

L'analyse du pays de naissance des répondants permet d'obtenir une bonne idée des grandes régions du monde de leur provenance. Près de la moitié des répondants sont ainsi originaires de l'Europe (48 %) alors que l'autre moitié environ proviennent de l'Afrique (45 %). Quelques-uns proviennent de l'Amérique (6 %) ou d'Asie et d'Océanie (1 %).

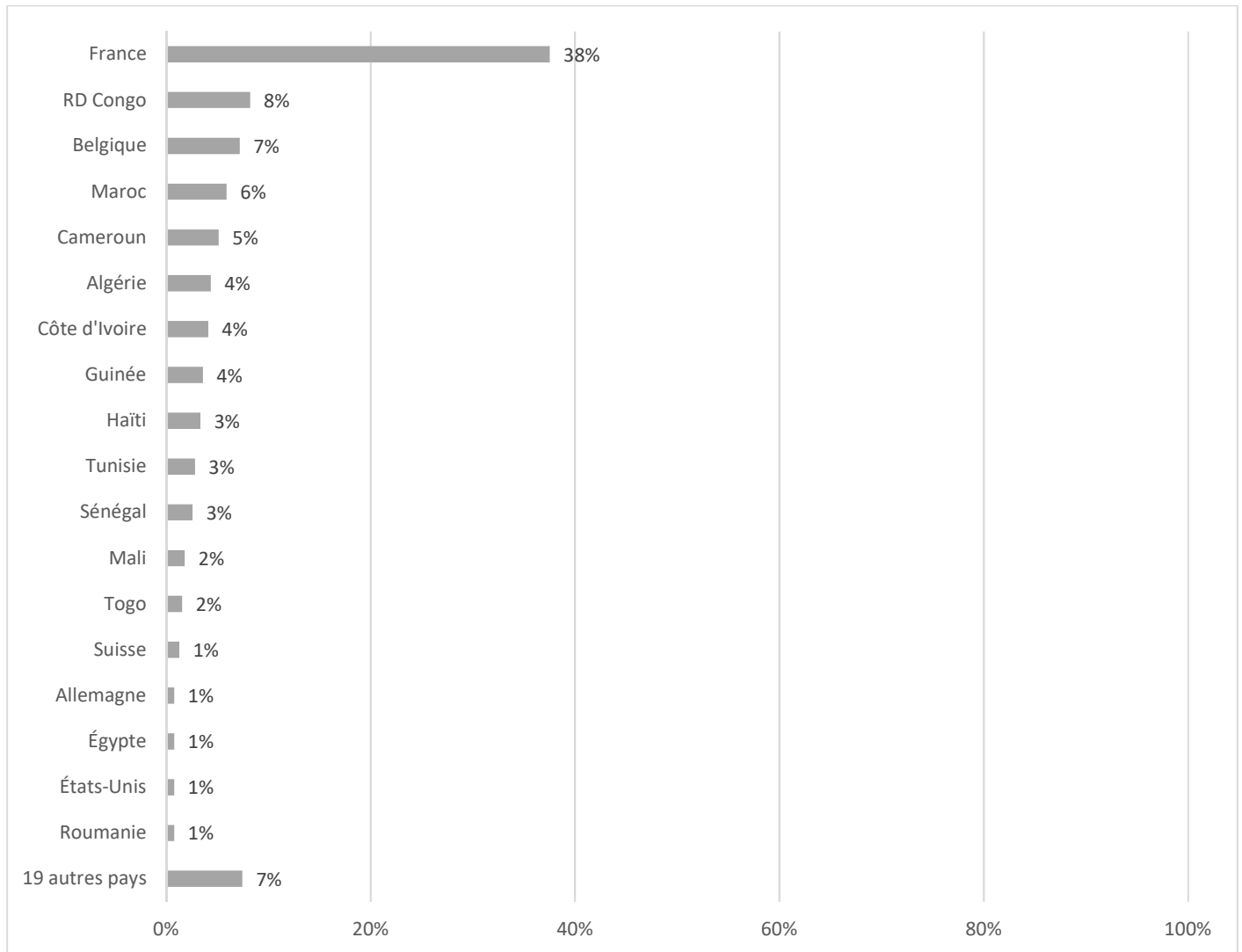
Graphique 5. Régions du monde de naissance des répondants (n=396)

Soulignons que les répondants originaires des pays de l'Afrique subsaharienne (29 %) sont presque deux fois plus nombreux que ceux provenant de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (16 %).

Les origines des répondants sont en fait très diversifiées puisque ceux-ci rapportent 37 différents pays de naissance. Avec plus du tiers des répondants, la France (38 %) est toutefois de loin le pays de naissance le plus représenté. Les autres principaux pays d'Europe rapportés sont la Belgique (7 %), la Suisse (1 %), la Roumanie (1 %) et l'Allemagne (1 %).

Graphique 6. Pays de naissance des répondants

Q1 : Où êtes-vous né(e)? (n=396)



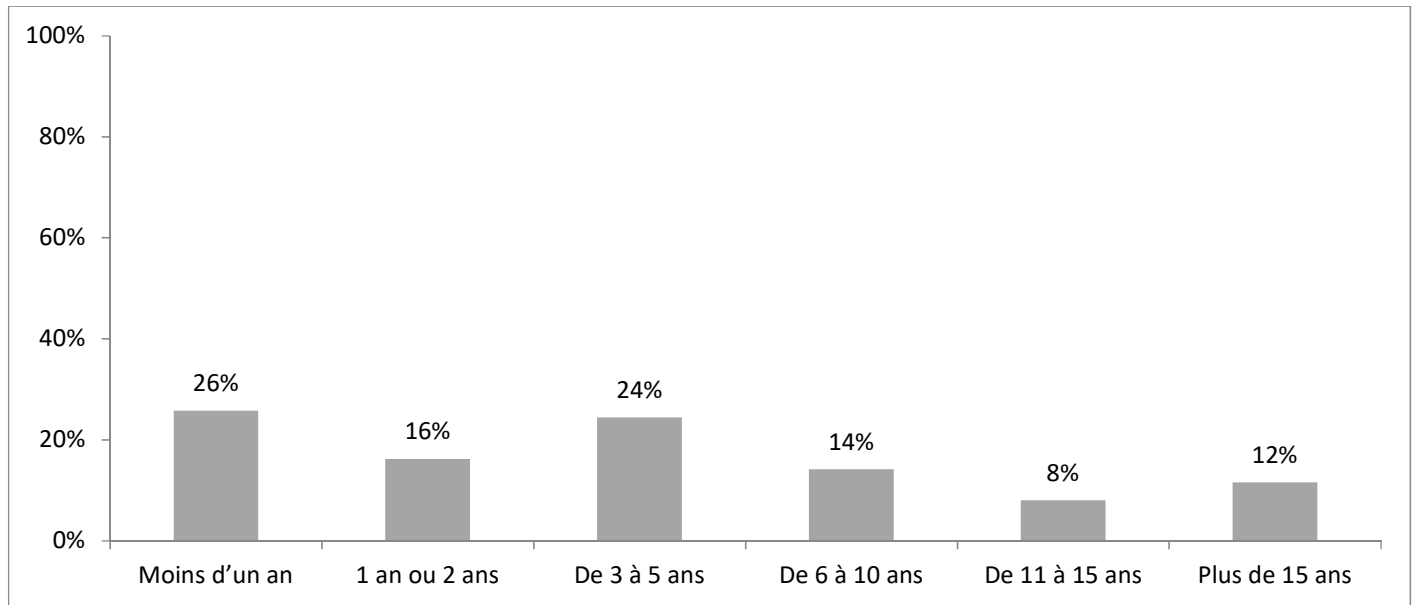
Les principaux pays de naissance rapportés en Afrique subsaharienne (29 %) sont la République Démocratique du Congo (8 %), le Cameroun (5 %), la Côte d'Ivoire (4 %) la Guinée (4 %), le Sénégal (3 %) le Mali (2 %) et le Togo (2 %). Ceux d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (16 %) sont le Maroc (6 %), l'Algérie (4 %), la Tunisie (3 %) et l'Égypte (1 %).

Notons que la moitié des répondants provenant des Amériques (6 %) sont originaire d'Haïti (3 %). Avec Haïti et le Grand Maghreb, les répondants d'ailleurs proviennent quasiment tous (94 %) des pays de la francophonie. En fait, ils sont très majoritairement originaires de l'Europe francophone (47 %) ou de l'Afrique francophone (44 %).

La majorité des répondants sont arrivés relativement récemment au Canada, puisque les deux tiers (66 %) y habitaient depuis 5 années ou moins, dont le quart (26 %) des répondants qui sont arrivés au pays au cours de la seule année précédant le sondage.

Graphique 7. Nombre d'années depuis l'arrivée au Canada

Q7 : Depuis combien de temps êtes-vous au Canada? (n=389)

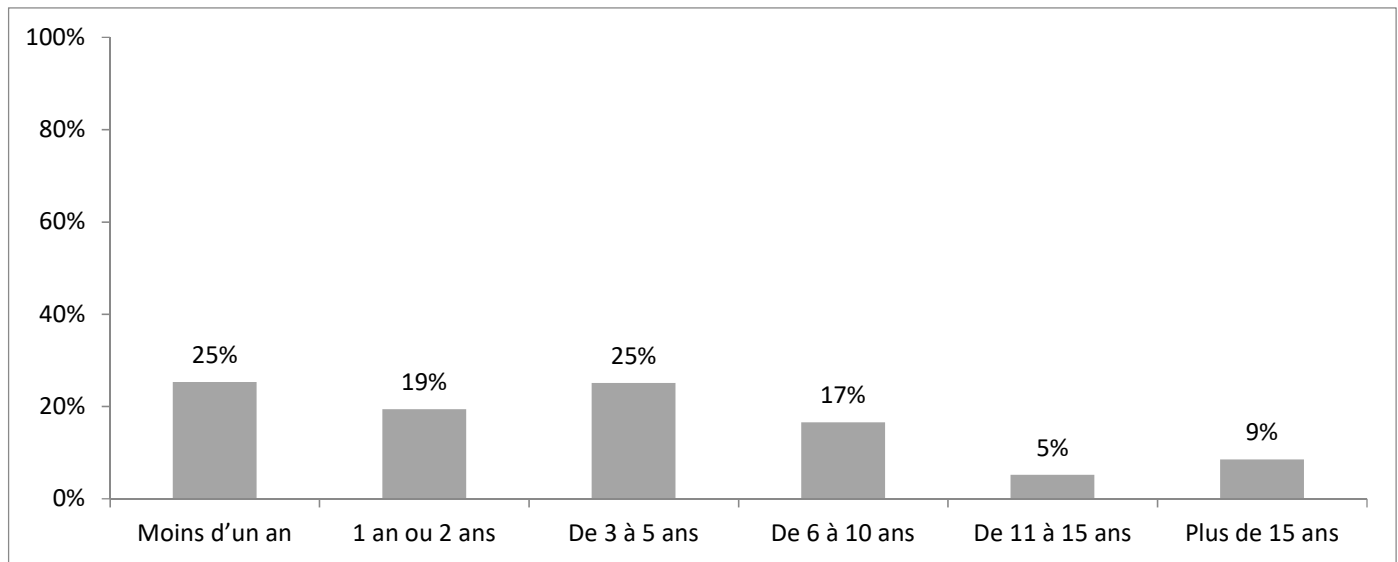


En fait, 80 % des répondants sont arrivés au Canada au cours des 10 dernières années et, en conséquence, seuls 20 % y vivaient depuis plus d'une dizaine d'années.

Les répondants au sondage sont encore plus récemment arrivés dans l'une des quatre provinces atlantiques. En effet, 86 % des répondants habitaient les provinces atlantiques depuis dix années ou moins. C'est donc seulement 14 % des répondants qui y vivaient depuis plus de dix années au moment du sondage.

Graphique 8. Nombre d'années depuis l'arrivée en Atlantique

Q8 : Depuis combien de temps êtes-vous en Atlantique? (n=387)

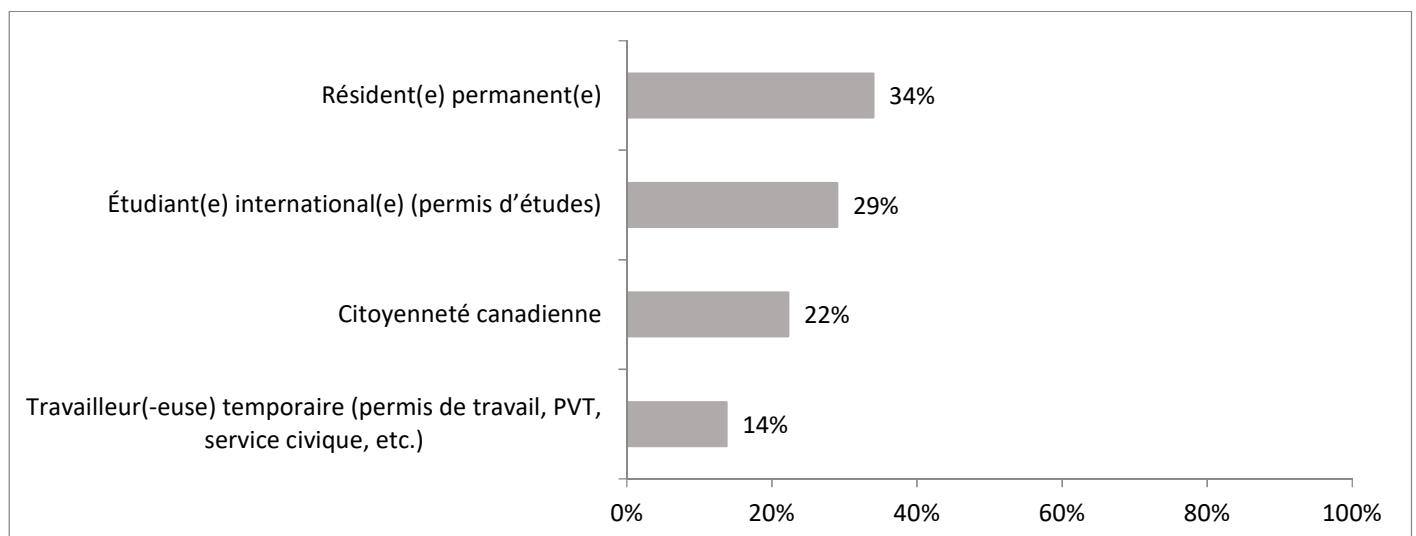


Plus des deux tiers (69 %) des répondants vivaient d'ailleurs en Atlantique depuis cinq années ou moins, dont le quart (25 %) qui y habitaient depuis moins d'une année.

Les statuts officiels au Canada des répondants sont diversifiés et comprennent, en ordre décroissant, la résidence permanente pour le tiers (34 %) des répondants, le statut d'étudiant international (29 %) que confère un permis d'études chez près d'un autre tiers des répondants, la citoyenneté canadienne (22 %), et dans une moindre mesure, le statut de travailleur temporaire (14 %) détenant par exemple un permis de travail, de PVT ou de service civique.

Graphique 9. Statut officiel des répondants au Canada

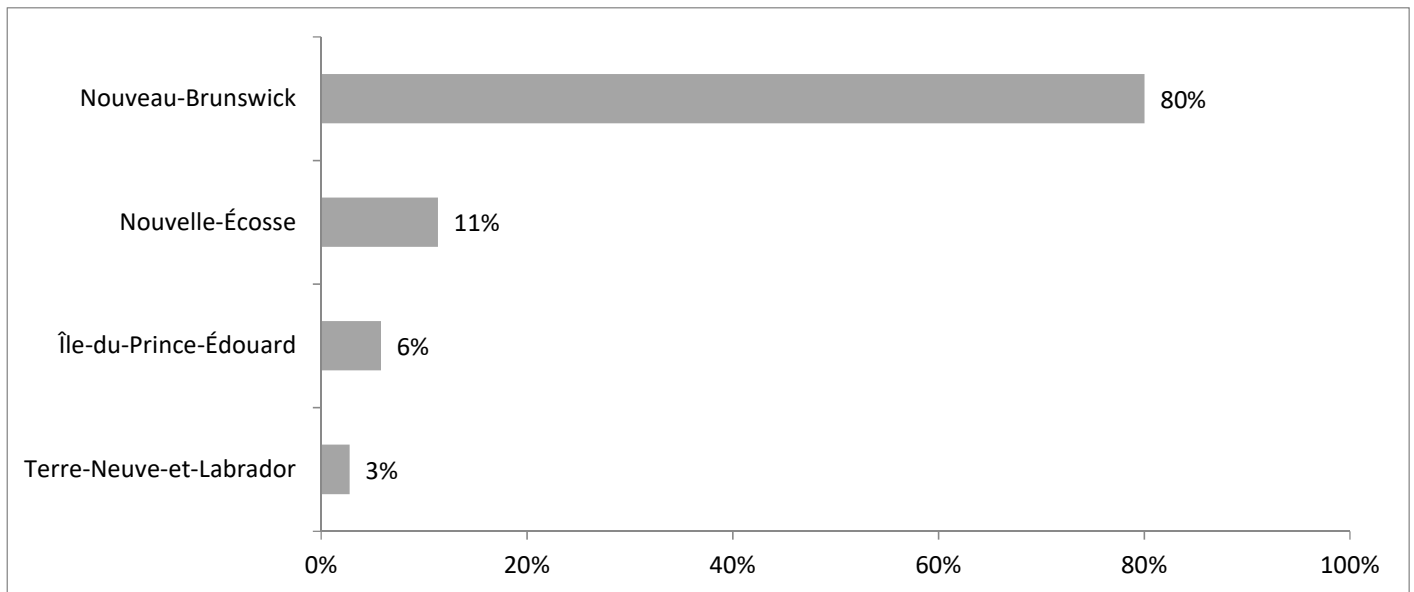
Q9 : Quel est votre statut au Canada? (n=400)



Finalement, la province et la localité de résidence des répondants donnent un aperçu de leur situation géographique en Atlantique. La grande majorité des répondants habitaient dans la province du Nouveau-Brunswick (80 %) lors du sondage. Les autres résidaient en Nouvelle-Écosse (11 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (6 %) ou à Terre-Neuve-et-Labrador (3 %). Rappelons que nous avons rencontré des difficultés de diffusion du sondage auprès des nouveaux arrivants francophones en Nouvelle-Écosse.

Graphique 10. Province de résidence des répondants en Atlantique

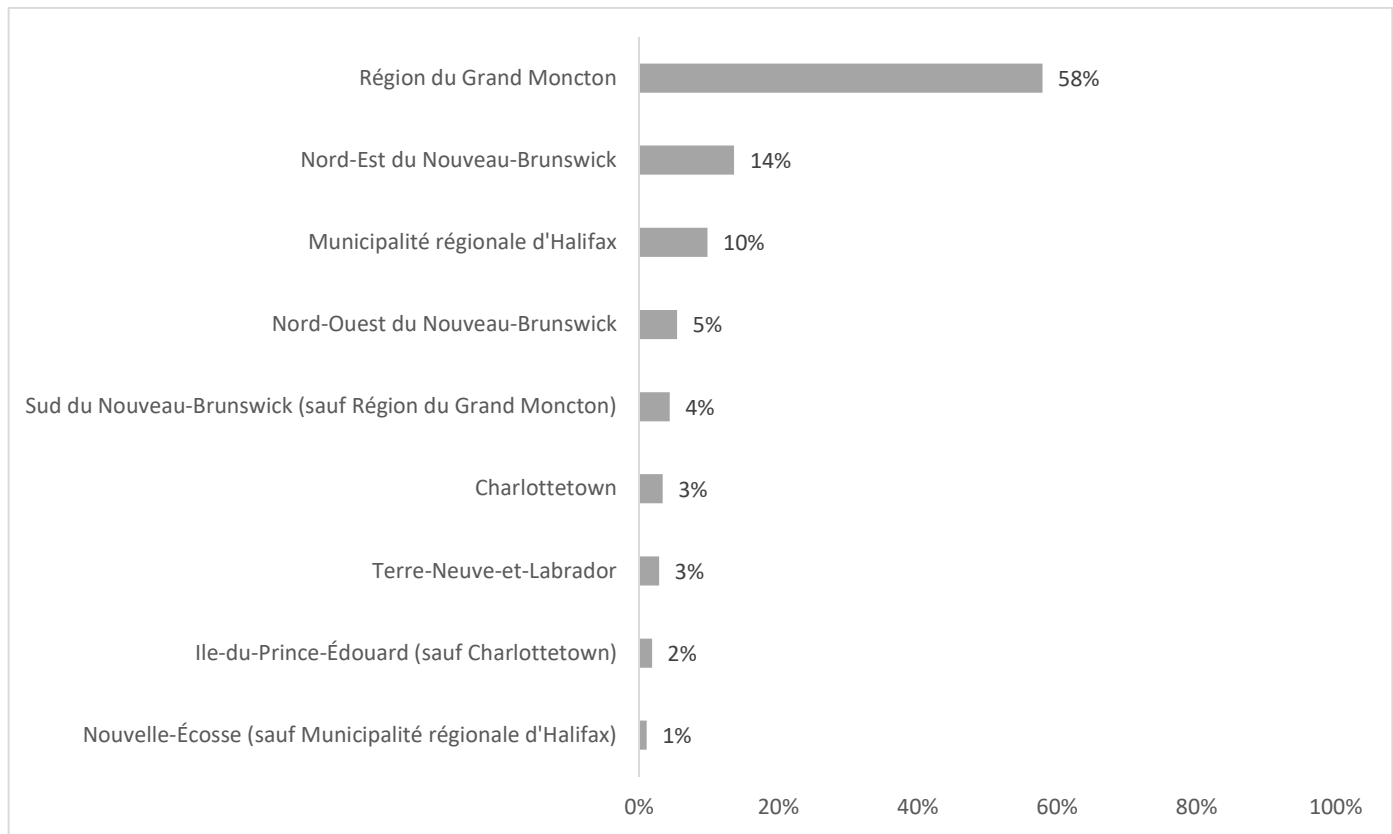
Q4: Dans quelle province vivez-vous en ce moment? (n=396)



La majorité des répondants résidaient dans la région du Grand Moncton (58 %), alors que les autres localités de résidence au Nouveau-Brunswick étaient situées dans les régions du Nord-Est (14 %), du Nord-Ouest (5 %) ou du Sud (4 %) de la province.

Graphique 11. Localité de résidence des répondants en Atlantique

Q5 Dans quelle ville, village ou localité vivez-vous en ce moment? (n=394)



Un répondant sur dix résidait dans la municipalité régionale d'Halifax (10 %) alors que seuls quelques-uns habitaient ailleurs en Nouvelle-Écosse (1 %). Cette répartition reflète la forte concentration dans la métropole des nouveaux arrivants francophones de la Nouvelle-Écosse. Par contraste, un nombre relativement similaire de répondants résidaient dans la capitale de l'Île-du-Prince-Édouard, Charlottetown (3 %), que dans le reste de cette province (2 %). Finalement, les répondants résidants à Terre-Neuve-et-Labrador (3 %) vivaient à différents endroits dans la province. 76 % des répondants vivaient en régions urbaines et 24 % en régions rurales.

4.2.2 L'arrivée et les services d'accueil

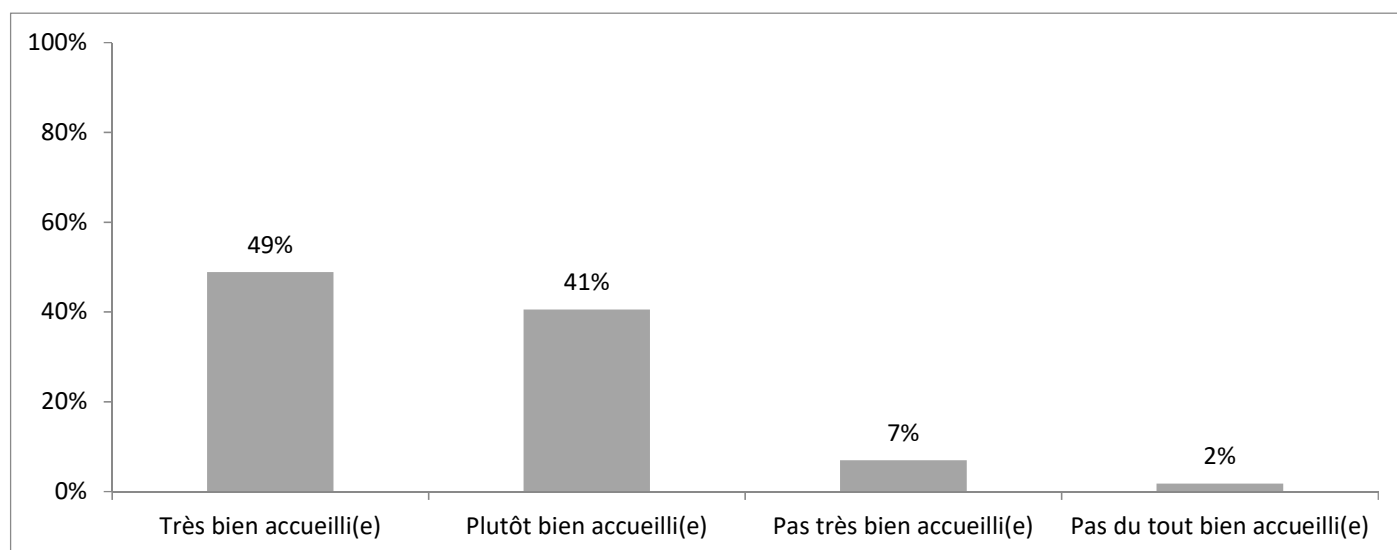
Cette section s'intéresse à l'expérience d'accueil des nouveaux arrivants une fois en Atlantique. Les résultats du sondage portant sur ce thème permettent d'abord d'évaluer la qualité générale de l'accueil en Atlantique ainsi que l'ouverture des communautés d'accueil aux nouveaux arrivants telle que perçue par les répondants. Les résultats suivants permettent d'apprécier l'importance des différentes sources d'aide reçue par les répondants à leur arrivée. Les résultats du sondage ensuite présentés permettent de mesurer l'utilisation des services d'accueil, les raisons de leur non-utilisation, les besoins non comblés en matière de services d'accueil et les améliorations souhaitées de ces services. Les derniers résultats de cette section abordent finalement la satisfaction des

répondants envers les services d'accueil ainsi que les langues officielles dans lesquelles sont offerts les services d'accueil utilisés par les répondants.

La qualité de l'accueil des nouveaux arrivants en Atlantique paraît bonne, sinon très bonne à la lumière des résultats du sondage. Neuf répondants sur dix (90 %) disent en effet avoir été bien accueillis dans la région. En fait, la moitié (49 %) des répondants disent même y avoir été très bien accueilli, alors que 41 % déclarent avoir été plutôt bien accueilli en Atlantique.

Graphique 12. Qualité générale de l'accueil des répondants en Atlantique : plutôt bien sinon très bien accueillis en Atlantique

Q16 : Comment avez-vous été accueilli(e) en Atlantique? (n=348)

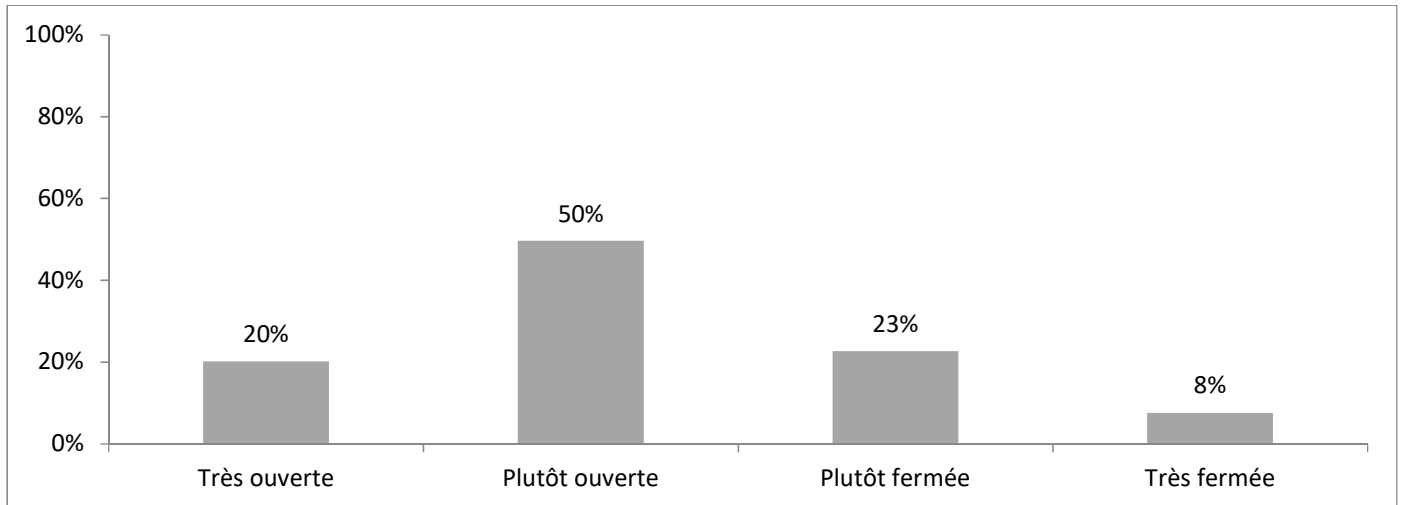


À l'opposé, seul un répondant sur dix (9 %) estime avoir été mal accueilli en Atlantique. La plupart de ceux-ci jugeaient en fait n'avoir pas été très bien accueillis (7 %), alors que seuls quelques-uns rapportaient n'avoir pas été du tout bien accueilli (2 %) dans les provinces atlantiques.

Environ les deux tiers (70 %) des répondants estiment que leur communauté d'accueil est ouverte aux nouveaux arrivants. Plus précisément, la moitié (50 %) des répondants jugent celle-ci plutôt ouverte à ceux et celles qui viennent d'ailleurs, alors que 20 % jugent leur communauté d'accueil très ouverte.

Graphique 13. Ouverture des communautés d'accueil en Atlantique

Q26 : Selon votre expérience, comment décririez-vous l'attitude des gens d'ici par rapport à ceux et celles qui viennent d'ailleurs? (n=290)

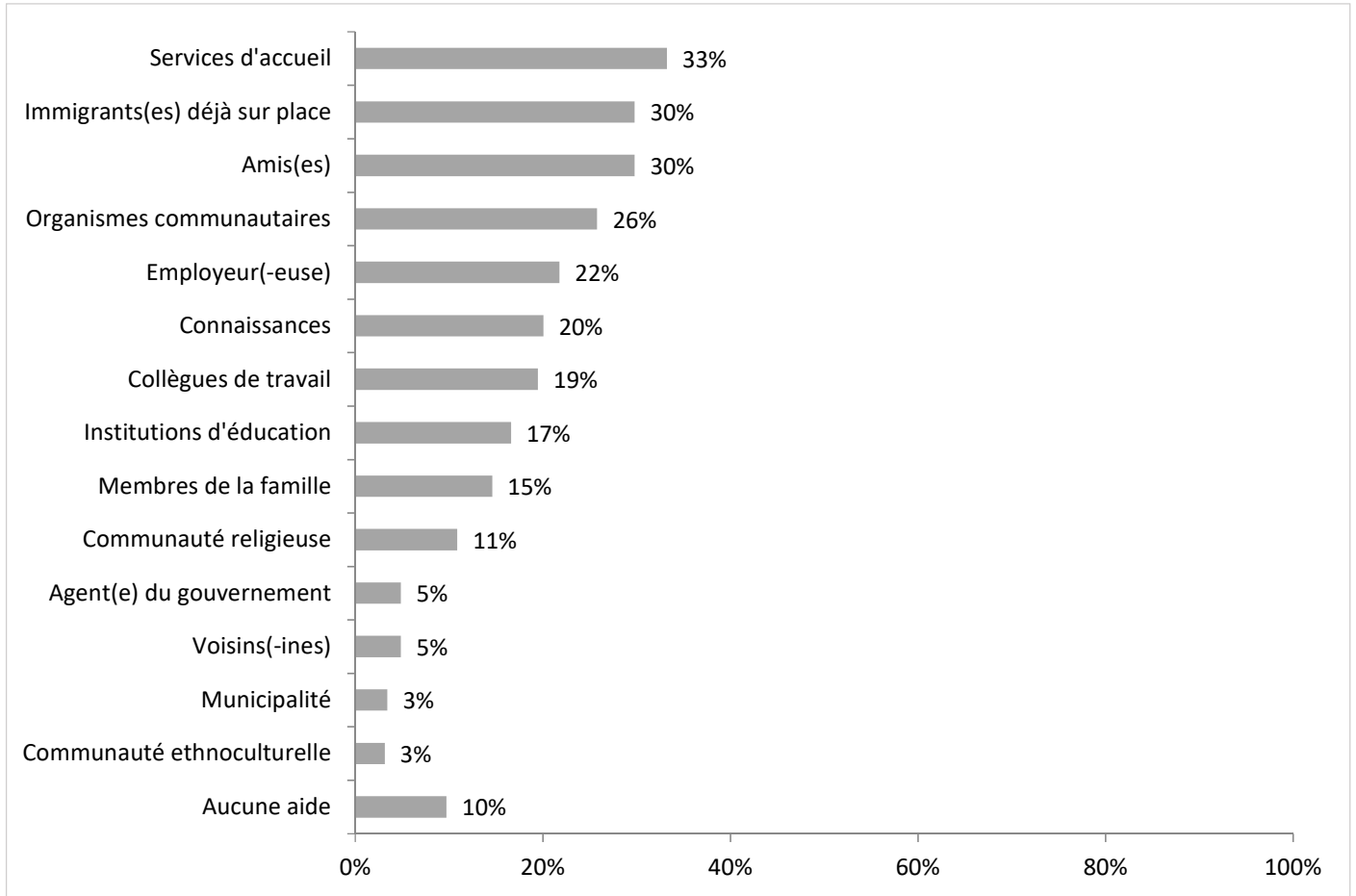


Cela laisse tout de même près d'un tiers (30 %) des répondants qui estiment au contraire que leur communauté d'accueil est fermée aux nouveaux arrivants. En fait, près du quart des répondants ont vécu une expérience les portant à estimer que les gens d'ici sont plutôt fermés aux nouveaux arrivants (23 %), ou voire même très fermés (8 %) dans le cas de moins d'un répondant sur dix.

Les répondants disent avoir trouvé de l'aide provenant d'une multitude de sources lors de leur arrivée en Atlantique. Environ le tiers des répondants ont reçu l'aide de services d'accueil (33 %), d'immigrants déjà sur place (30 %) ou d'amis (30 %), ou encore d'organismes communautaires (26 %) pour le quart d'entre eux.

Graphique 14. Sources d'aide pour les répondants à leur arrivée en Atlantique

Q17 : Quelle aide avez-vous trouvée à votre arrivée? (n=349)



Environ un répondant sur cinq a obtenu l'aide d'un employeur (22 %), de connaissances (20 %), ou de collègues de travail (19 %). D'autres ont bénéficié de l'aide d'un établissement d'enseignement (17 %), de membre de la famille (15 %) ou d'une communauté religieuse (11 %). Finalement, quelques-uns ont eu l'aide d'un agent du gouvernement (5 %), de voisins (5 %), de leur municipalité (3 %) ou d'une communauté ethnoculturelle (3 %). Quelques réfugiés ont aussi indiqué avoir reçu l'aide de leur « sponsor » qui parrainait officiellement leur processus d'immigration. Soulignons enfin qu'un répondant sur dix (10 %) indique n'avoir obtenu aucune aide formelle ou informelle lors de son arrivée en Atlantique.

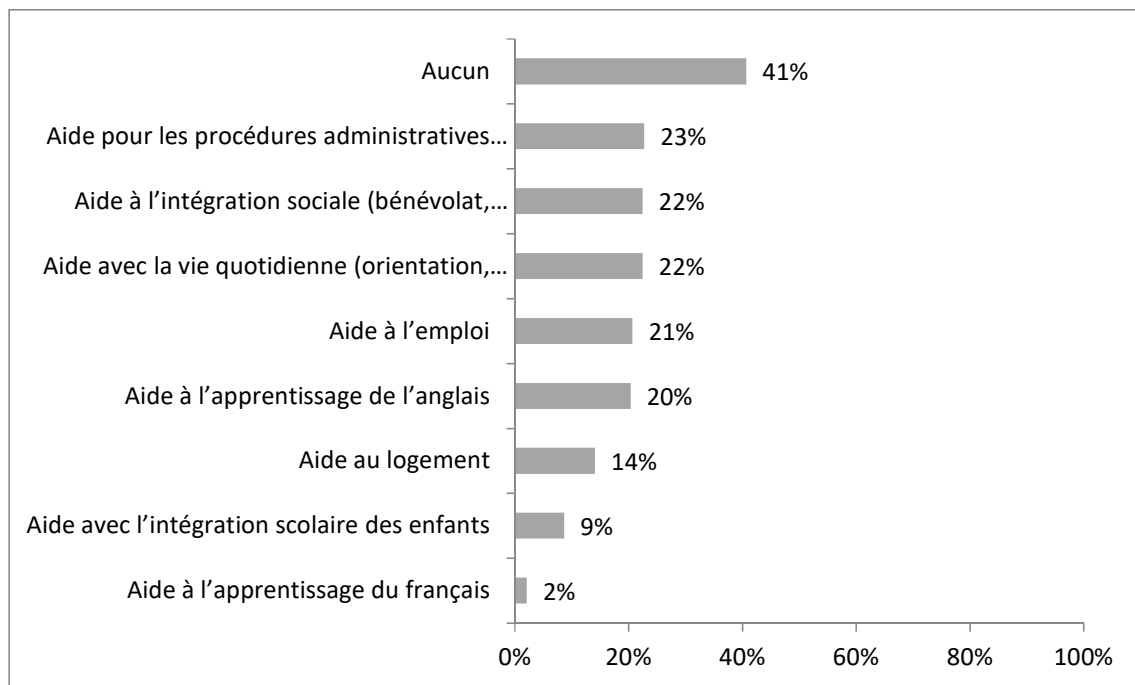
Au-delà des services formels et des organismes communautaires, nos résultats mettent en lumière l'importance des réseaux informels d'amis et d'immigrants sur place, mais indiquent en même temps une faiblesse des réseaux traditionnels comme la famille étendue, les communautés religieuses ou ethnoculturelles dans les provinces atlantiques. Le rôle des municipalités et des voisinages paraît également encore embryonnaire en Atlantique. Il serait donc pertinent de favoriser le développement du rôle d'accueil des municipalités et des voisinages d'une part, et

d'autre part, d'explorer les possibilités de renforcer les réseaux informels d'amis et d'immigrants déjà sur place.

Encore plus étonnant est le résultat indiquant que quatre répondants sur dix (41 %) rapportent n'avoir utilisé aucun service d'accueil formel depuis leur arrivée en Atlantique. Nous reviendrons sur les raisons de cette forte non-utilisation des services.

Graphique 15. Services d'accueil utilisés par les répondants

Q18 : Quels services d'accueil avez-vous utilisés depuis votre arrivée? (n=334)



De plus, les taux d'utilisation des services formels d'accueil sont très faibles. Les services les plus utilisés ne le sont que par deux répondants sur dix environ : l'aide avec les procédures administratives comme l'immigration ou le permis de conduire (23 %), l'aide avec la vie quotidienne comme l'orientation, les services financiers ou alimentaires (22 %), l'aide à l'intégration sociale comme le bénévolat ou le jumelage (22 %), l'aide à l'emploi (21 %) ou encore l'aide à l'apprentissage de l'anglais (20 %).

Les services d'accueil les moins utilisés par les répondants depuis leur arrivée étaient ensuite l'aide au logement (14 %), l'aide avec l'intégration scolaire des enfants (9 %) et surtout l'aide à l'apprentissage du français (2 %).

On peut penser qu'un tel bouquet de services d'accueil soit nécessaire afin de répondre aux différents besoins d'accueil qu'implique la diversité des parcours des nouveaux arrivants francophones. Une partie des faibles taux d'utilisation des services d'accueil s'expliquent en effet par le fait que plusieurs répondants n'en avaient tout simplement pas besoin, par exemple parce que le type de services ne s'appliquait pas à leur situation personnelle. C'était le cas de 85 % des

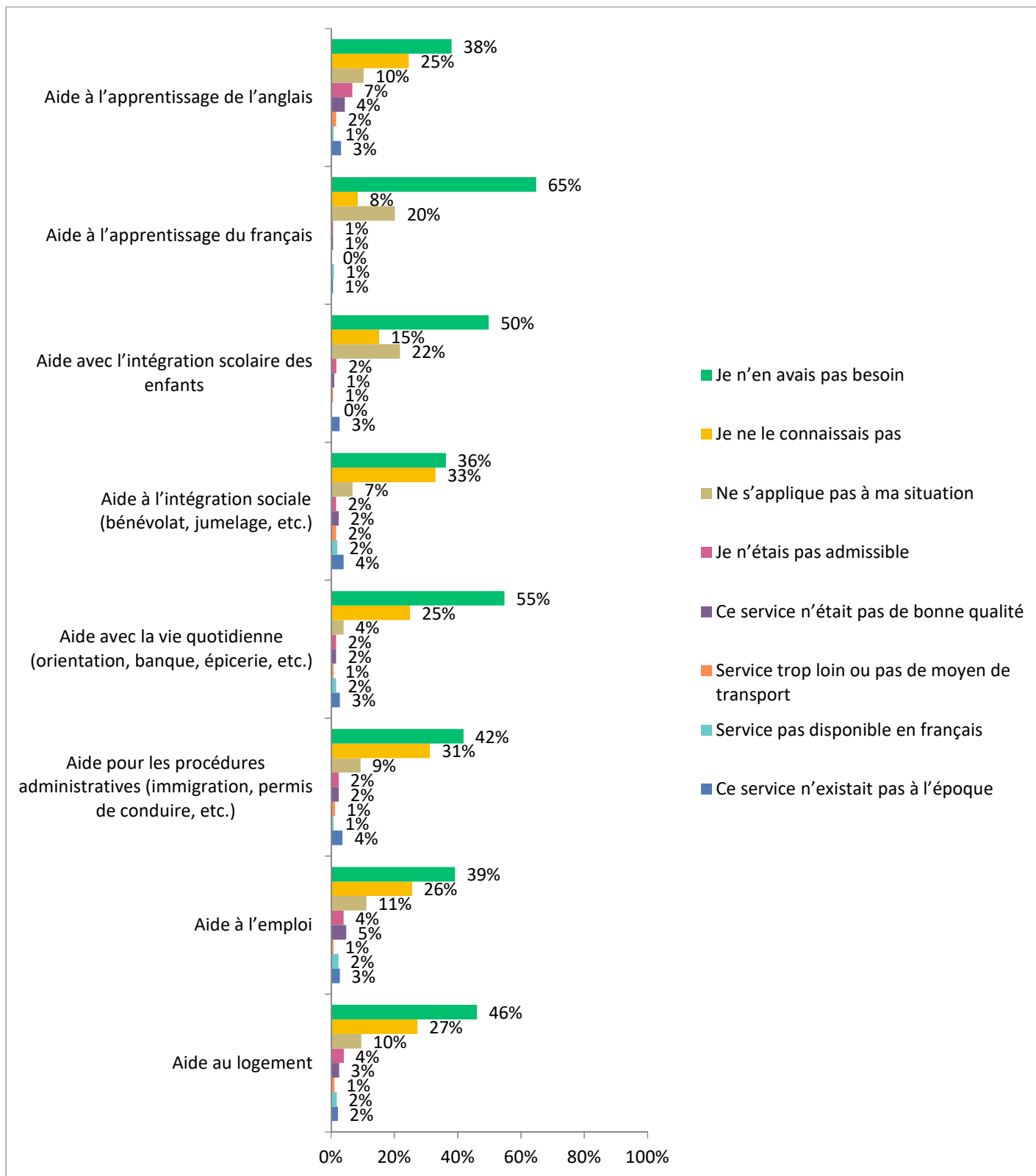
répondants n'ayant pas utilisé les services d'aide à l'apprentissage du français et de 72 % de ceux n'ayant pas utilisé les services d'intégration scolaire des enfants. Mais c'était le cas de seulement la moitié environ des répondants n'ayant pas utilisé les services d'accueil que sont l'aide avec la vie quotidienne (59 %), l'aide au logement (56 %), l'aide avec les procédures administratives (51 %), l'aide à l'emploi (50 %), l'aide à l'apprentissage de l'anglais (48 %) ou dans une moindre mesure l'aide à l'intégration sociale (43 %).

D'ailleurs le deuxième type de raison de la non-utilisation des services d'accueil était généralement un problème d'accès aux services chez plus du tiers des répondants n'ayant pas pu utiliser les services. Le plus souvent c'était parce que les répondants ne connaissaient pas l'existence des services alors que beaucoup moins souvent la raison était que les répondants n'étaient pas admissibles à ce service, que le service n'existait pas ou n'était pas disponible en français lors de leur arrivée en Atlantique, ou encore que les services étaient situés trop loin pour des répondants sans moyen de transport.

Une portion importante des répondants ont ainsi rapporté avoir été dans une telle situation de non-accès aux services surtout par méconnaissance de ces services en particulier pour l'aide à l'intégration sociale (42 %), mais aussi pour l'aide avec les procédures administratives (39 %), l'aide à l'apprentissage de l'anglais (37 %), l'aide au logement (37 %), l'aide à l'emploi (36 %), l'aide avec la vie quotidienne (32 %), et dans une moindre mesure, l'aide avec l'intégration scolaire des enfants (21 %) et l'aide à l'apprentissage du français (11 %). Finalement, seulement 5 % ou moins des répondants n'avaient pas utilisé les services d'accueil parce qu'ils les jugeaient de trop mauvaise qualité.

Graphique 16. Raisons de la non-utilisation des services d'accueil par les répondants

Q21 : Pourquoi n'avez-vous pas utilisé ces services d'accueil? (n=332)

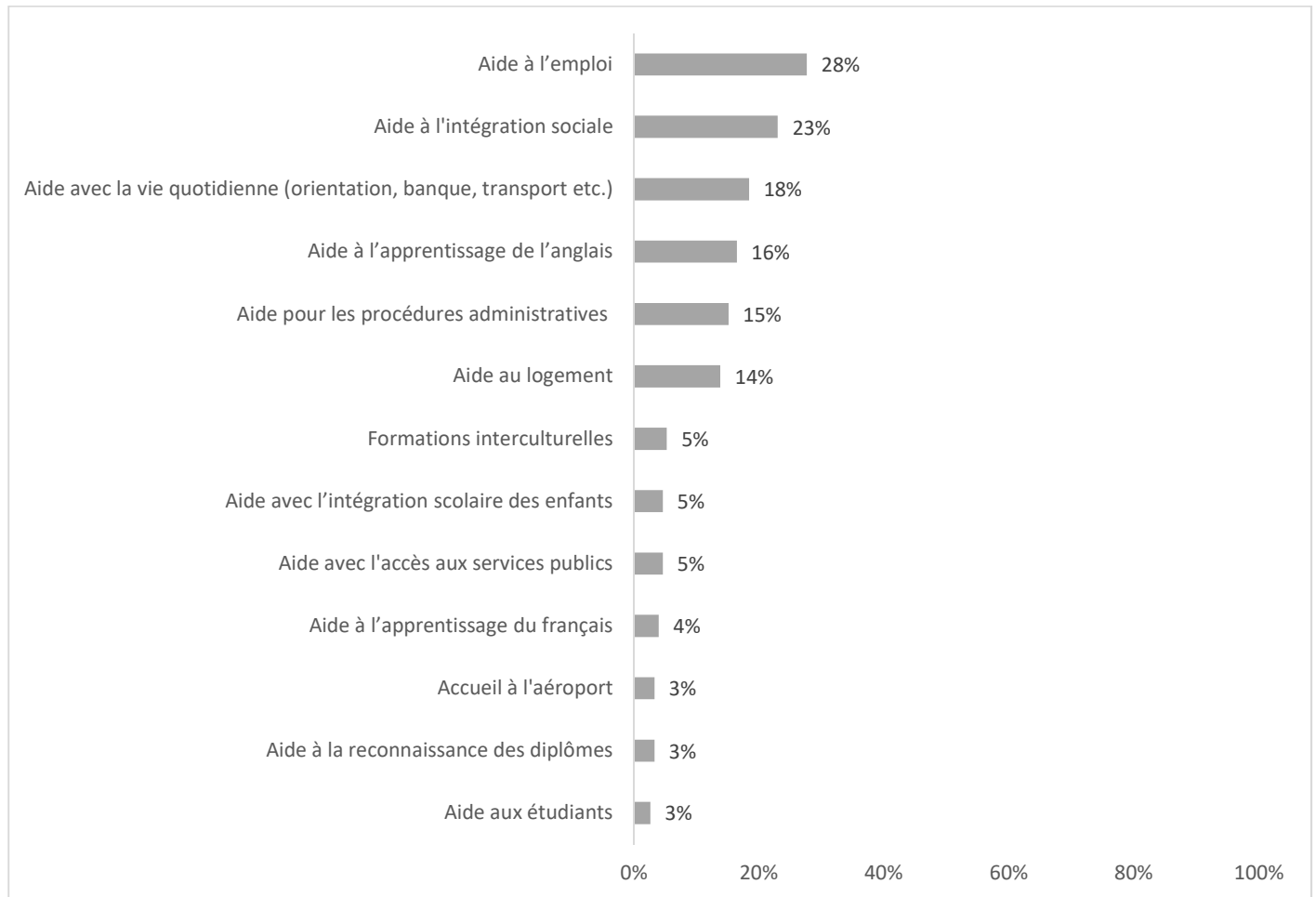


Les répondants qui n'avaient pas accès aux services n'ont pas tous eu besoin de ces services, mais nous verrons que l'accès aux services d'accueil gagerait à être amélioré pour plusieurs, surtout afin de mieux faire connaître les services existants auprès des nouveaux arrivants.

En effet, les différents problèmes d'accès dont la méconnaissance des services ont contribué au fait qu'une part importante des répondants n'ont pas reçu d'aide pour certains de leurs besoins d'accueil. Environ le quart des répondants auraient ainsi aimé recevoir de l'aide à l'emploi (28 %) et de l'aide à l'intégration sociale comme le bénévolat ou le jumelage (23 %). Soulignons qu'il s'agit ici aussi de services d'accueil reliés à l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants.

Graphique 17. Besoins de services d'accueil non répondus

Q23 : Quels services d'accueil auriez-vous aimé recevoir? (n=222)



Environ un répondant sur six aurait également eu besoin d'aide avec la vie quotidienne comme l'orientation, les services financiers ou alimentaires (18 %), d'aide à l'apprentissage de l'anglais (16 %), d'aide avec les procédures administratives comme l'immigration ou le permis de conduire (15 %) ou d'aide au logement (14 %). Il s'agit là surtout des premiers besoins d'accueil lors de l'arrivée de nouveaux arrivants.

Finalement, quelques répondants ont rapporté qu'ils auraient aussi eu besoin d'autres types de services d'accueil, tel que de la formation interculturelle (5 %), de l'aide avec l'intégration scolaire des enfants (5 %), de l'aide pour l'accès aux services publics (5 %), de l'aide à l'apprentissage du français (4 %), un accueil à l'aéroport (3 %), de l'aide à la reconnaissance des diplômes (3 %) ou encore de l'aide aux étudiants (3 %).

Pour bien comprendre l'importance de ces résultats, il faut les comparer aux faibles taux d'utilisation des différents services d'accueil présentés plus haut, notamment pour les services d'aide à l'intégration sociale (22 %), avec la vie quotidienne (22 %), à l'emploi (21 %), à l'apprentissage de l'anglais (20 %), au logement (14 %) et l'aide à l'apprentissage du français (2 %). On constate alors que le pourcentage de répondants dont les besoins n'ont pas été satisfaits pour ces types de services est similaire, voire plus élevé que le pourcentage de ceux qui ont reçu un tel service et qui résidaient toujours en Atlantique au moment du sondage.

Cela signifie que le nombre de nouveaux arrivants aidés par ces services aurait pu être augmenté de façon importante n'eût été de ces problèmes d'accès. En d'autres mots, parmi les répondants ayant nécessité de l'aide depuis leur arrivée et résidant toujours en Atlantique, environ la moitié seulement ont reçu des services formels d'accueil pour la vie quotidienne, l'intégration sociale, l'emploi, l'apprentissage de l'anglais, le logement ou de l'apprentissage du français.

C'était un peu mieux dans les services d'aide avec les procédures administratives et dans l'intégration scolaire des enfants. En effet, les deux tiers des répondants nécessitant ce type d'aide ont obtenu ces services d'accueil. Sans les problèmes d'accès, le nombre de nouveaux arrivants aidés par ces deux derniers services aurait donc pu être également augmenté. Il apparaît donc nécessaire de continuer à renforcer les services d'accueil, car leur capacité pourrait ainsi être augmentée afin qu'ils puissent répondre aux besoins d'aide de tous les nouveaux arrivants.

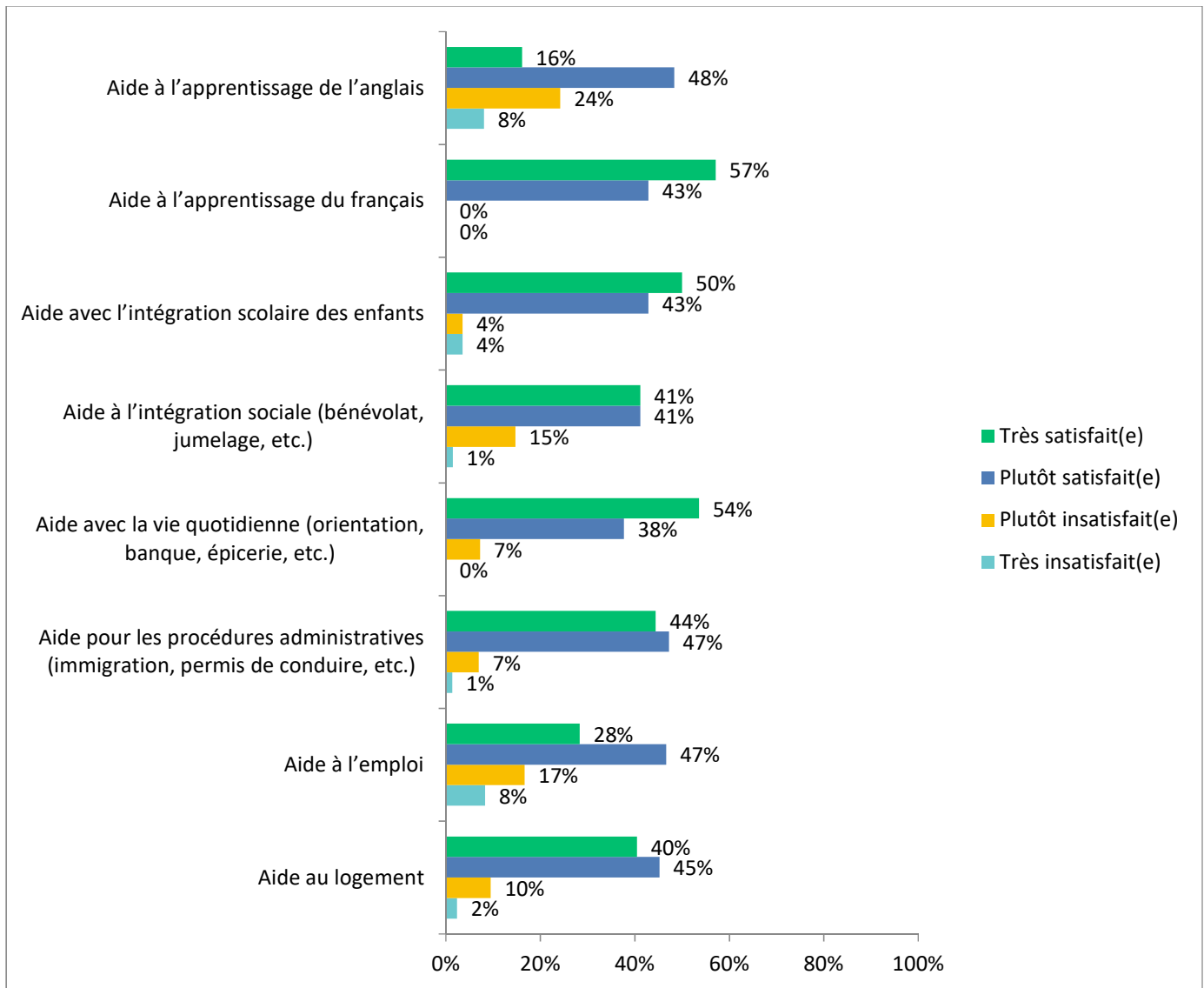
Les répondants qui ont pu utiliser les services d'accueil en étaient par ailleurs généralement satisfaits. En effet, environ neuf répondants sur dix se disaient plutôt satisfaits ou très satisfaits de plusieurs des services d'accueil qu'ils avaient utilisés : l'aide à l'apprentissage du français (100 %), l'aide avec l'intégration scolaire des enfants (93 %), l'aide avec la vie quotidienne comme l'orientation, les services financiers ou alimentaires (93 %), l'aide avec les procédures administratives comme l'immigration ou le permis de conduire (91 %), et l'aide au logement (85 %).

Devant de si hauts taux de satisfaction envers la plupart des services d'accueil en Atlantique, relevons les trois services d'accueil qui suscitaient au contraire le plus d'insatisfaction chez les répondants qui les avaient utilisés. D'abord, le tiers (32 %) des répondants se disaient plutôt insatisfaits, voire très insatisfaits de l'aide à l'apprentissage de la langue anglaise. Tout comme le quart des répondants (25 %) qui jugeaient que les services d'aide à l'emploi mériteraient des améliorations. Dans une moindre mesure, les services d'aide à l'intégration sociale comme le bénévolat ou le jumelage rendaient insatisfait un répondant sur six (16 %). Remarquons qu'il s'agit là principalement de services d'accueil reliés à l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants.

Ces résultats indiquent à tout le moins que des améliorations semblent nécessaires pour assurer un meilleur accès aux services d'accueil des nouveaux arrivants en particulier en augmentant la capacité des fournisseurs de services et en redoublant les efforts de promotion des services afin d'améliorer leurs taux d'utilisation. Des efforts spécifiques doivent aussi être faits afin d'améliorer les services d'aide à l'intégration socioéconomique en particulier l'aide à l'apprentissage de l'anglais et ceux d'aide à l'emploi des nouveaux arrivants en Atlantique : deux services cruciaux dans le parcours des immigrants francophones en Atlantique.

Graphique 18. Satisfaction envers les services d'accueil utilisés par les répondants

Q19 : Êtes-vous satisfait(e) des services d'accueil que vous avez utilisés? (n=117)



Les répondants ont partagé plusieurs suggestions pertinentes d'amélioration des services d'accueil. Les suggestions les plus courantes visaient l'amélioration de la qualité des services (42 %),

l'amélioration de l'accès aux services d'accueil (38 %) ainsi que l'amélioration de la visibilité et de la promotion des services auprès des nouveaux arrivants (32 %), chacune mentionnée par un tiers ou plus des répondants qui ont formulé des suggestions.

Viennent ensuite les suggestions concernant une offre accrue de services d'aide à l'intégration socioéconomique (21 %) en particulier l'intégration rapide au marché du travail (9 %), les initiatives de jumelage ou de réseautage (6 %) ainsi que sur les cours d'anglais ou de français (6 %). Finalement, quelques répondants souhaitaient une livraison des services par du personnel plus représentatif et ouvert à la clientèle (6 %), plus d'information sur la vie quotidienne (4 %) ou plus de soutien avec les procédures d'immigration (3 %). À ce sujet, les entretiens ouvrent d'autres pistes et de suggestions, et permettent de préciser encore l'expérience d'accueil en tant que telle.

Afin d'améliorer la visibilité et la promotion des services d'accueil, plusieurs répondants précisent qu'il serait nécessaire de mieux sensibiliser et informer les nouveaux arrivants de l'existence des services disponibles sur place (28 %), voire même de le faire avant le départ (5 %).

Toujours selon les répondants, l'amélioration de la qualité des services passerait par des communications plus efficaces et de meilleurs suivis (12 %), par l'adoption d'une approche plus personnalisée et adaptée aux différents besoins des clientèles (12 %), par des mises à jour de l'information transmise pour en assurer l'exactitude (7 %), ainsi qu'une amélioration générale de la qualité des services (7 %), notamment à l'aide d'évaluation des services par les utilisateurs (3 %).

Pour améliorer l'accès aux services d'accueil, les répondants suggèrent d'assurer une offre adéquate des services dans les deux langues officielles (10 %), d'élargir l'admissibilité aux services à l'ensemble des immigrants (7 %), étendre les heures d'ouverture (5 %), de centraliser les services (4 %), d'accroître le personnel et les salaires (4 %), d'offrir les services sans délai dès l'arrivée (3 %), d'utiliser des interprètes (2 %), d'offrir plus de services pour les enfants (1 %) ou de décentraliser les services (1 %) et d'offrir plus de services en région (1 %).

Dans le contexte minoritaire des provinces atlantiques, les nouveaux arrivants francophones ne reçoivent pas toujours des services d'accueil en français. Tout de même, environ les deux tiers des répondants qui avaient reçu des services d'accueil, les avaient reçus principalement en français, soit surtout en français ou seulement en français, pour ce qui est de l'aide avec les procédures administratives comme l'immigration ou le permis de conduire (68 %), l'aide au logement (67 %), l'aide à l'intégration sociale comme le bénévolat ou le jumelage (65 %), l'aide avec l'intégration scolaire des enfants (61 %) et l'aide à l'emploi (61 %). C'était aussi le cas de la moitié des répondants qui avaient utilisé les services d'aide avec la vie quotidienne comme l'orientation, les services financiers ou alimentaires (51 %) et les services d'aide à l'apprentissage du français (50 %).

Comme on peut aisément le comprendre, seul le quart des répondants, qui avaient eu de l'aide à l'apprentissage de la langue anglaise, avaient reçu cette aide principalement en français (24 %). En effet, l'aide à l'apprentissage de l'anglais avait été reçue principalement en anglais (42 %) ou encore en français et en anglais également (32 %). Pareillement, on comprend que la moitié des répondants, qui avaient reçu de l'aide à l'apprentissage du français (50 %), avaient reçu cette aide

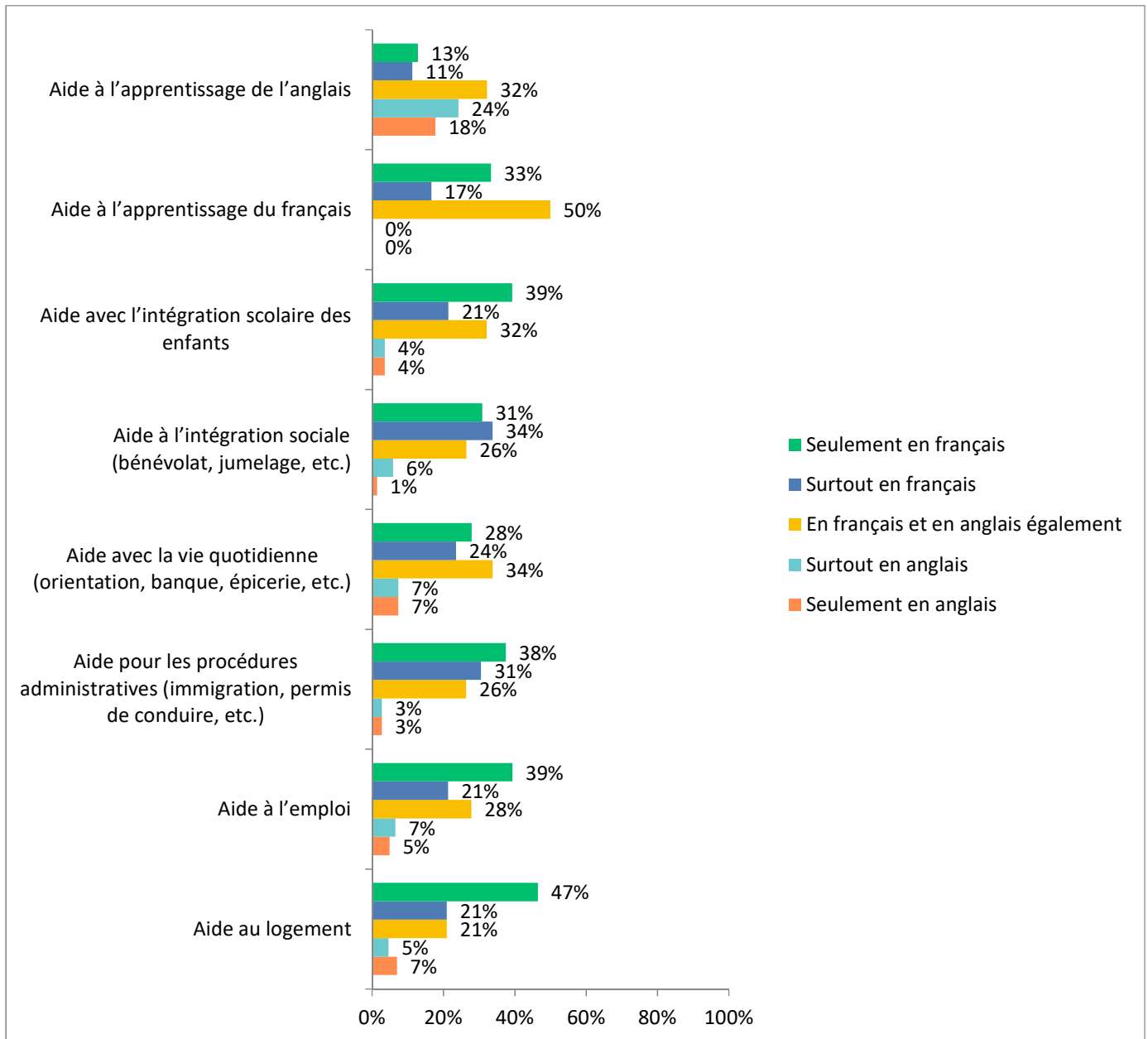
dans les deux langues officielles puisque l'anglais est bien souvent la langue commune de communication avec les nouveaux arrivants ne maîtrisant pas la langue française.

L'utilisation des services d'accueil offerts de façon bilingue reste par ailleurs relativement courante en Atlantique, avec le tiers des répondants ayant bénéficié de services d'aide avec la vie quotidienne comme l'orientation, les services financiers ou alimentaires (34 %) ou d'aide avec l'intégration scolaire des enfants (32 %). C'était aussi le cas chez environ le quart des répondants qui avaient reçu de l'aide à l'emploi (28 %), de l'aide à l'intégration sociale comme le bénévolat ou le jumelage (26 %), de l'aide avec les procédures administratives comme l'immigration ou le permis de conduire (26 %) ou de l'aide au logement (21 %).

Outre l'aide à l'apprentissage de l'anglais, relativement peu de services d'accueil avaient été reçus principalement en anglais, parmi les répondants qui avaient utilisé les services d'aide avec la vie quotidienne comme l'orientation, les services financiers ou alimentaires (15 %), l'aide au logement (12 %), l'aide à l'emploi (11 %), l'aide à l'intégration sociale comme le bénévolat ou le jumelage (7 %), l'aide avec l'intégration scolaire des enfants (7 %) ou encore l'aide avec les procédures administratives comme l'immigration ou le permis de conduire (6 %). Évidemment, aucun répondant ne rapportait avoir reçu des services d'aide à l'apprentissage du français principalement en anglais, soit surtout en anglais ou seulement en anglais.

Graphique 19. Langue des services d'accueil utilisés par les répondants

Q20 : Dans quelles langues avez-vous reçu ces services d'accueil? (n=179)

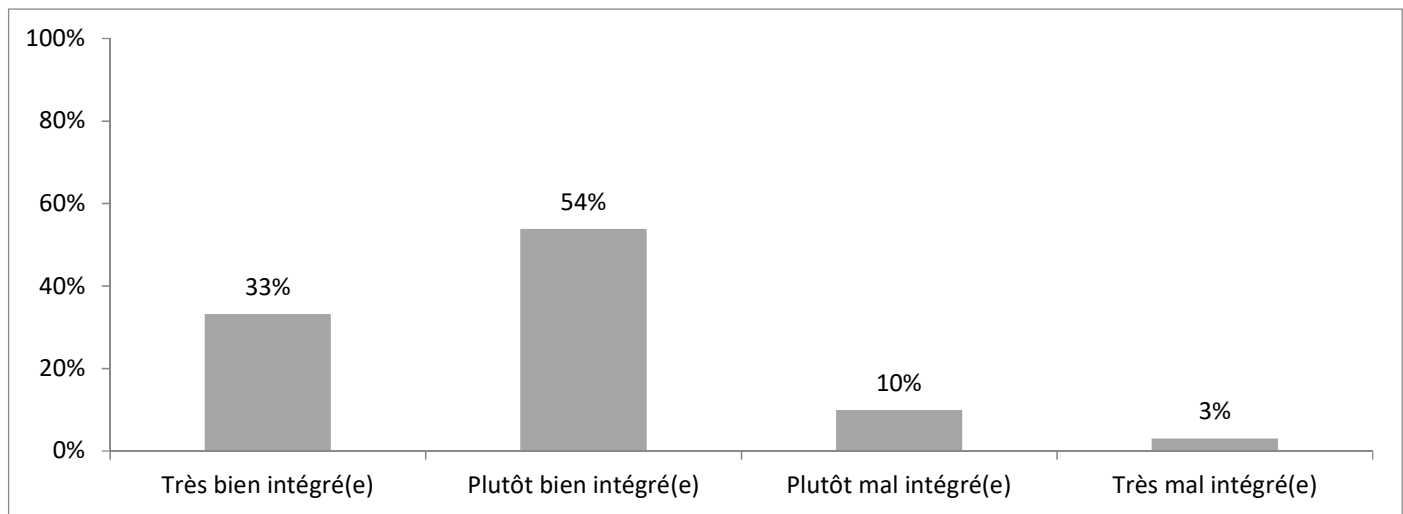


4.2.3 L'intégration sociale, identitaire et linguistique des répondants

Environ neuf répondants sur dix (87 %) se considéraient bien intégrés en Atlantique, comparativement à un répondant sur dix (13 %) qui se disait mal intégré.

Graphique 20. Niveau d'intégration des répondants en Atlantique

Q25 : Aujourd'hui, comment décririez-vous votre intégration en Atlantique? (n=291)

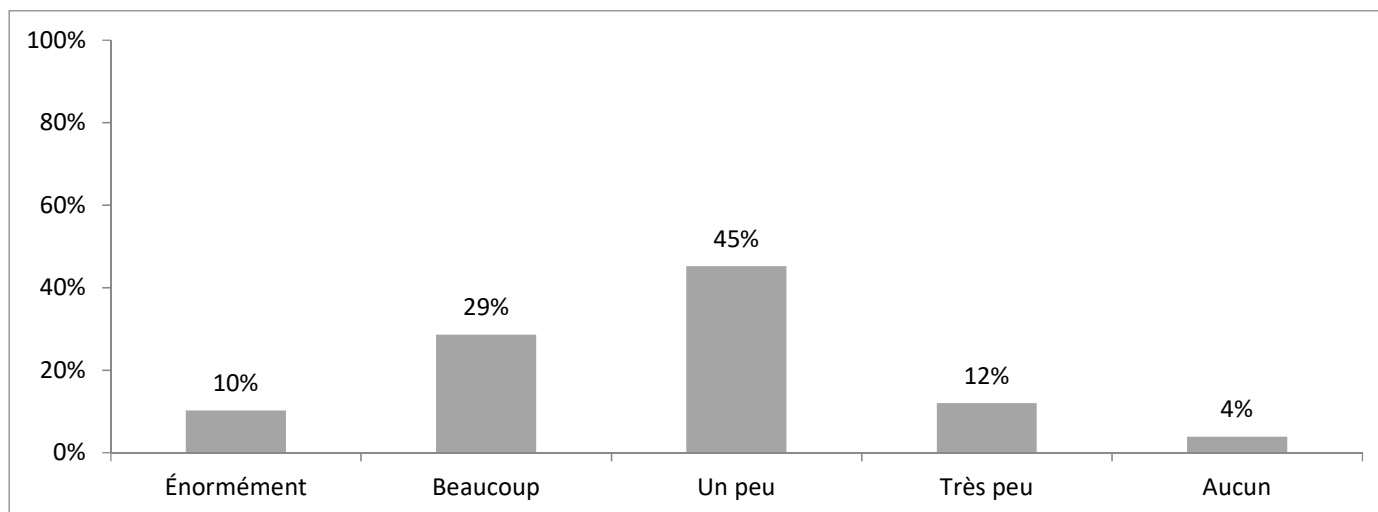


Plus précisément, la moitié (54 %) des répondants se disaient plutôt bien intégrés alors que le tiers (33 %) se considéraient très bien intégrés. À l'opposé, exactement un répondant sur dix (10 %) rapportait être plutôt mal intégré, alors que seuls quelques-uns (3 %) se jugeaient très mal intégrés.

Pareillement, environ neuf répondants sur dix (87 %) s'étaient fait de nouveaux amis ou des connaissances en Atlantique. En fait, près de la moitié (45%) des répondants rapportaient s'être fait quelques amis et connaissances depuis leur arrivée. D'ailleurs, plus d'un tiers (39 %) des répondants s'en sont fait beaucoup (29 %) ou énormément (10 %). Ce qui laissait tout de même un répondant sur six (16 %) avec très peu (12 %) ou aucun (4 %) ami ou connaissance sur place.

Graphique 21. Ampleur du réseau social local des répondants

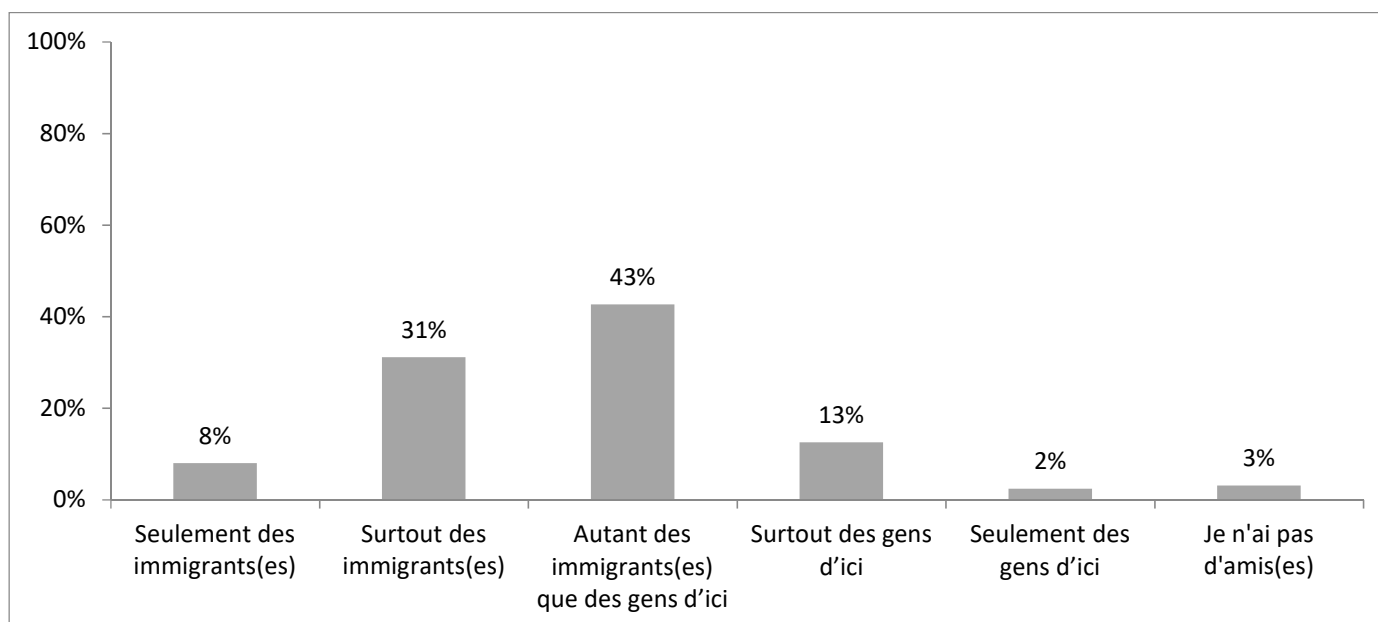
Q27 : Est-ce que vous vous êtes fait des connaissances et des amis(es) ici? (n=290)



Environ quatre répondants sur dix (43 %) disaient avoir des amis nés autant à l'étranger qu'au Canada, alors que quatre autres répondants sur dix (39%) avaient un réseau d'amis composé surtout (31 %) ou seulement (8 %) de personnes nées à l'extérieur du pays. À l'opposé, un seul répondant sur six (15 %) rapportait avoir surtout (13 %) ou seulement (2%) des amis nés au Canada. Bien que les répondants estiment leur communauté d'accueil ouverte aux nouveaux arrivants comme nous l'avons vu à la section précédente, il semble que l'intégration sociale parmi les locaux reste quelque peu plus difficile.

Graphique 22. Provenance du réseau social local des répondants

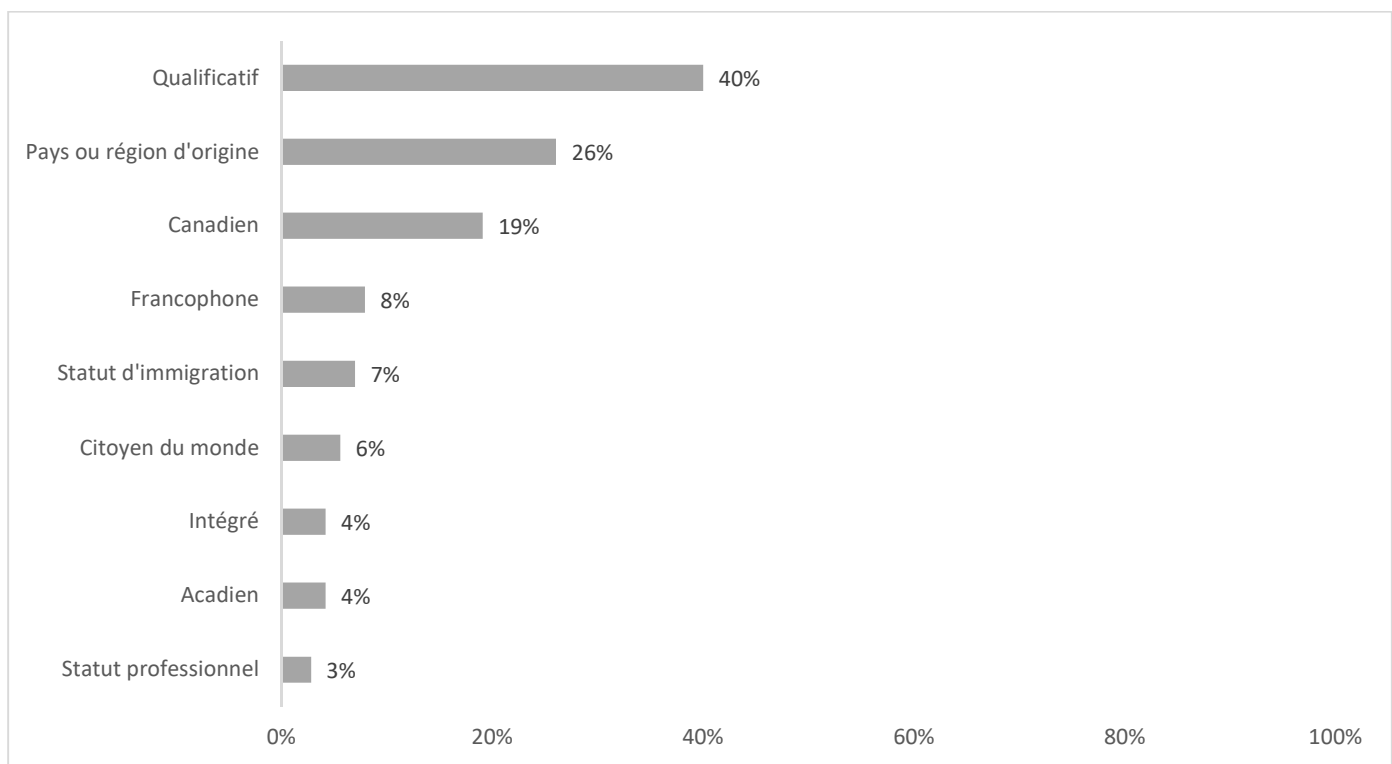
Q28 : Vos amis(es) ici sont... (n=290)



Quand nous avons demandé aux répondants de décrire leur identité avec leurs mots, plusieurs (40 %) ont plutôt décrit leur personnalité ou leur caractère à l'aide de qualités ou autres qualificatifs. À cause de cette limite importante, il faut interpréter les résultats de cette question avec beaucoup de prudence. En effet, il n'est pas possible de savoir avec certitude, si ces répondants considèrent leur personnalité comme leur identité ou si la question ouverte portait tout simplement trop à confusion. Cette dernière possibilité paraît toutefois probable, puisque la question suivait celles portant sur l'amitié et était la première des questions sur l'identification des répondants sans qu'un préambule précise ce changement de sujet. Nous y reviendrons plus en détail dans le rapport 2.

Graphique 23. Identification personnelle des répondants

Q29 : Quels mots utiliseriez-vous pour décrire votre identité? (n=243)



Il semble qu'au moins le quart des répondants s'identifiaient à leur pays ou leur région d'origine, alors qu'environ deux répondants sur dix se disaient Canadiens. Ces pourcentages sont toutefois fort probablement sous-évalués étant donnée la limite mentionnée ci-haut. Si l'on exclut des résultats, à titre indicatif seulement, les répondants ayant utilisé un qualificatif, c'est alors jusqu'à quatre répondants sur dix qui se seraient ainsi identifiés à leur pays ou leur région d'origine, et jusqu'à trois sur dix se seraient dits Canadiens. Notons ici l'importance des identités nationales pour les répondants.

Par ailleurs, environ un répondant sur dix se disait « francophone », s'identifiait à leur statut d'immigration, ou encore se disait « citoyen du monde ». Seuls quelques répondants s'identifiaient comme une personne « intégrée », comme « Acadien », ou s'identifiaient plutôt à leur statut professionnel. Mentionnons finalement que plusieurs répondants, possiblement jusqu'au quart des

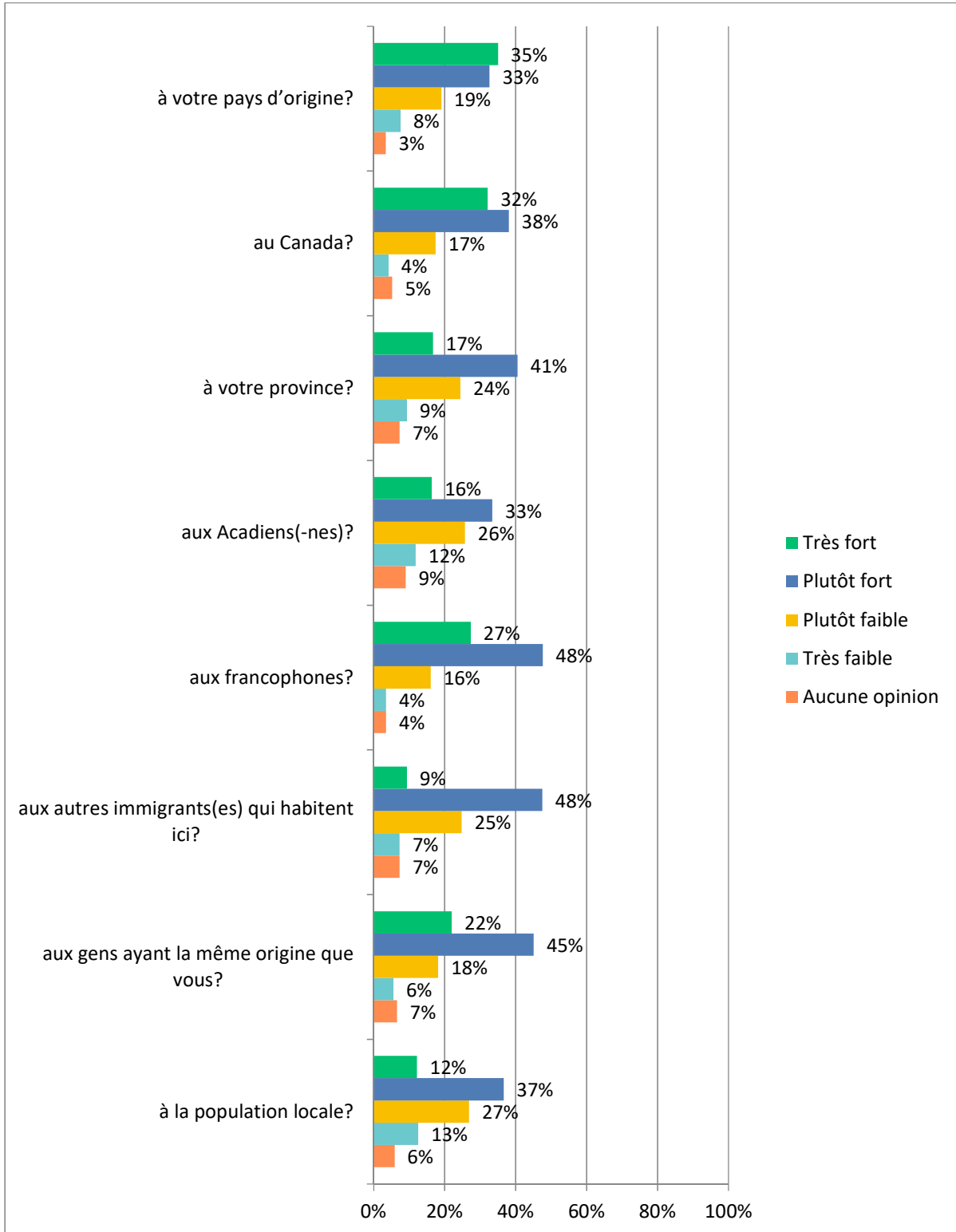
répondants, utilisaient aussi d'autres identifiants encore moins courants : « multiculturel », « minorité », « en évolution », « étranger », Québécois, une référence à la couleur de la peau, à la religion, au genre, ou « bilingue ».

Pour plusieurs, l'identité est plurielle et fait alors référence à plusieurs appartenances agencées de façon personnelle et singulière. Les enquêtes sociales générales au Canada posent régulièrement une question sur les différentes appartenances. Ces sentiments appartenances fournissent une indication de l'intégration sociale et politique des Canadiens et des Canadiennes. Nous avons repris cette question dans le sondage en y ajoutant quelques appartenances spécifiques à l'Acadie à la problématique de l'immigration francophone.

Les résultats à cette question révèlent de forts sentiments d'appartenance aux francophones (75 %) et au Canada (70 %), en même temps qu'au pays d'origine (68 %) et aux personnes de même origine (67 %). Il semble que plusieurs répondants vivent ainsi une identité comportant une certaine dualité, typique des processus de migration, puisqu'ils doivent composer à la fois avec leurs appartenances à leur milieu d'origine et à leur milieu d'établissement. Le fort sentiment d'appartenance aux francophones que partagent les trois quarts (75 %) des répondants indique déjà une intégration fortement orientée vers le groupe de langue française. Ces résultats confirment aussi l'importance des identités nationales tant d'origine que canadienne.

Graphique 24. Sentiments d'appartenance des répondants

Q30 : Comment décririez-vous le sentiment d'appartenance que vous ressentez par rapport...
(n=289)

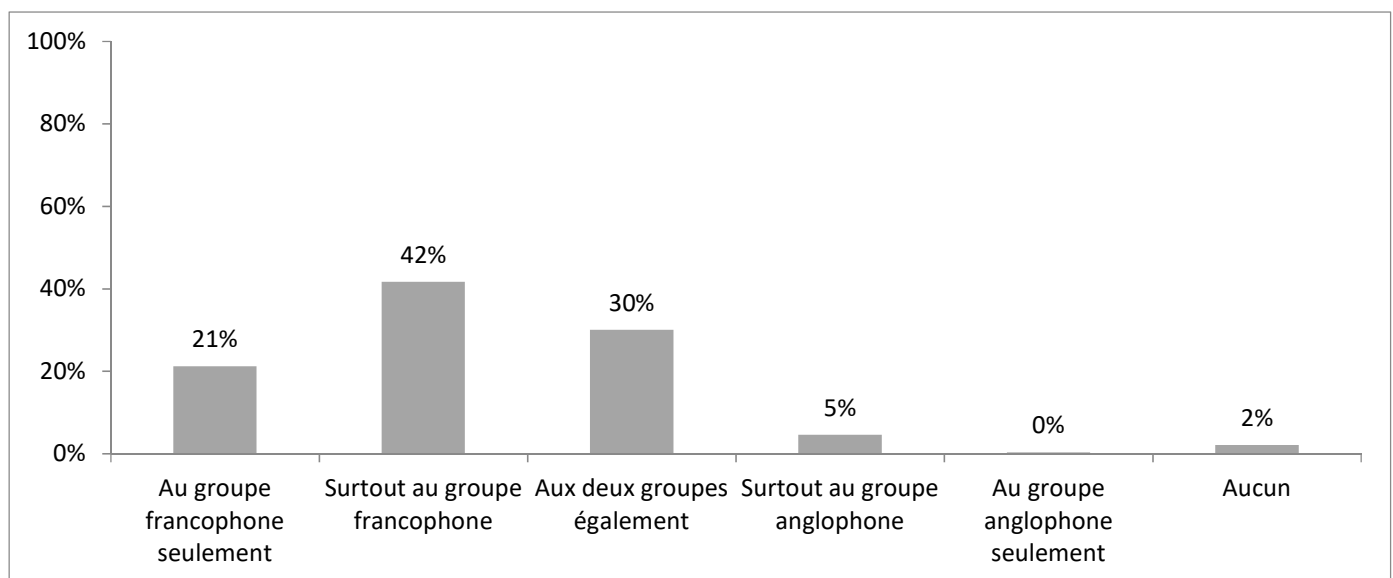


Environ la moitié des répondants disaient également ressentir un fort sentiment d'appartenance à leur province de l'Atlantique (57 %), aux autres immigrants habitant sur place (57 %), aux Acadiens et aux Acadiennes (50 %) et à la population locale (49 %).

Les prochains résultats confirment l'orientation de l'intégration identitaire des répondants vers le groupe francophone de l'Atlantique. En effet, près des deux tiers (63 %) des répondants disaient s'identifier surtout (42 %) ou seulement (21 %) au groupe francophone. Remarquons que presque qu'un tiers (30 %) s'identifiaient aux francophones et aux anglophones également. Seuls quelques répondants (5 %) rapportaient s'identifier surtout au groupe anglophone, alors qu'aucun ne s'identifiait uniquement aux anglophones.

Graphique 25. Identification des répondants aux groupes de langues officielles

Q31 : À quel groupe, parmi les francophones et les anglophones, vous identifiez-vous le plus?
(n=290)

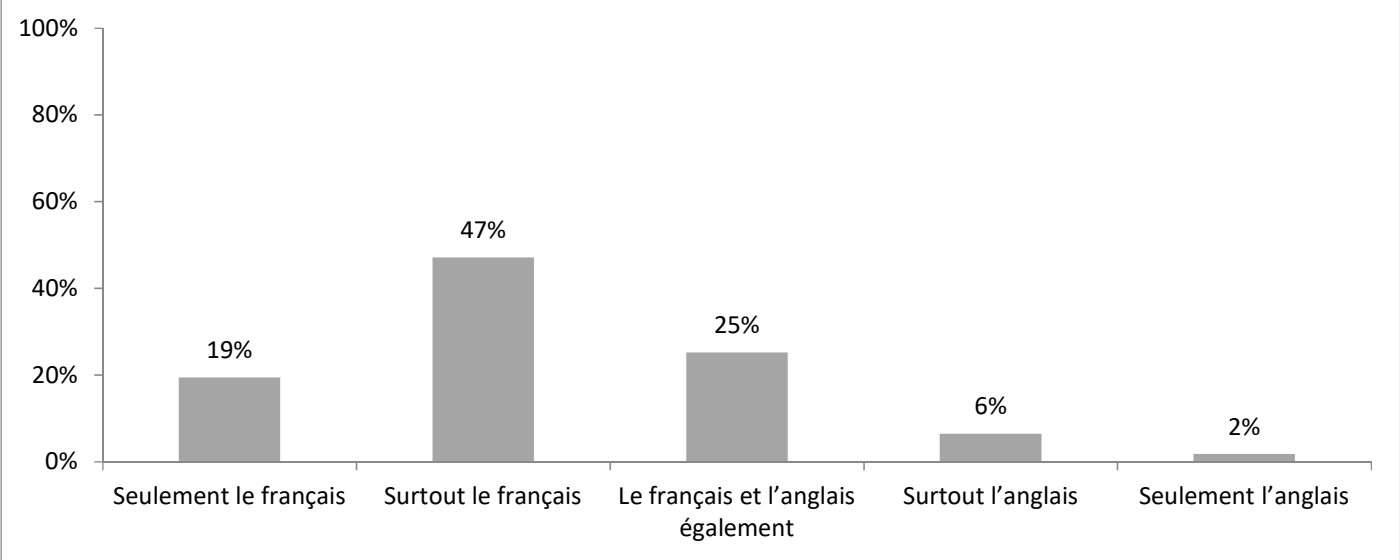


Tout compte fait, c'était jusqu'à neuf répondants sur dix (93 %) qui disaient s'identifier au moins également à la minorité francophone qu'à la majorité, comparativement à seulement un tiers (35 %) qui s'identifiaient également ou surtout au groupe anglophone.

L'intégration linguistique des répondants dans les langues officielles penchait également vers la langue française malgré le contexte minoritaire de l'Atlantique. En effet, les deux tiers (66%) des répondants utilisaient surtout (47 %) ou seulement (19 %) le français le plus souvent dans la vie de tous les jours. Un quart (25 %) utilisaient le français et l'anglais également au quotidien. Moins d'un répondant sur dix (8 %) rapportait utiliser surtout (6 %) ou seulement (2 %) l'anglais le plus souvent dans la vie de tous les jours.

Graphique 26. Principales langues parlées au quotidien par les répondants

Q40 : Dans la vie de tous les jours, quelle est la langue officielle au Canada que vous utilisez le plus *souvent*? (n=278)

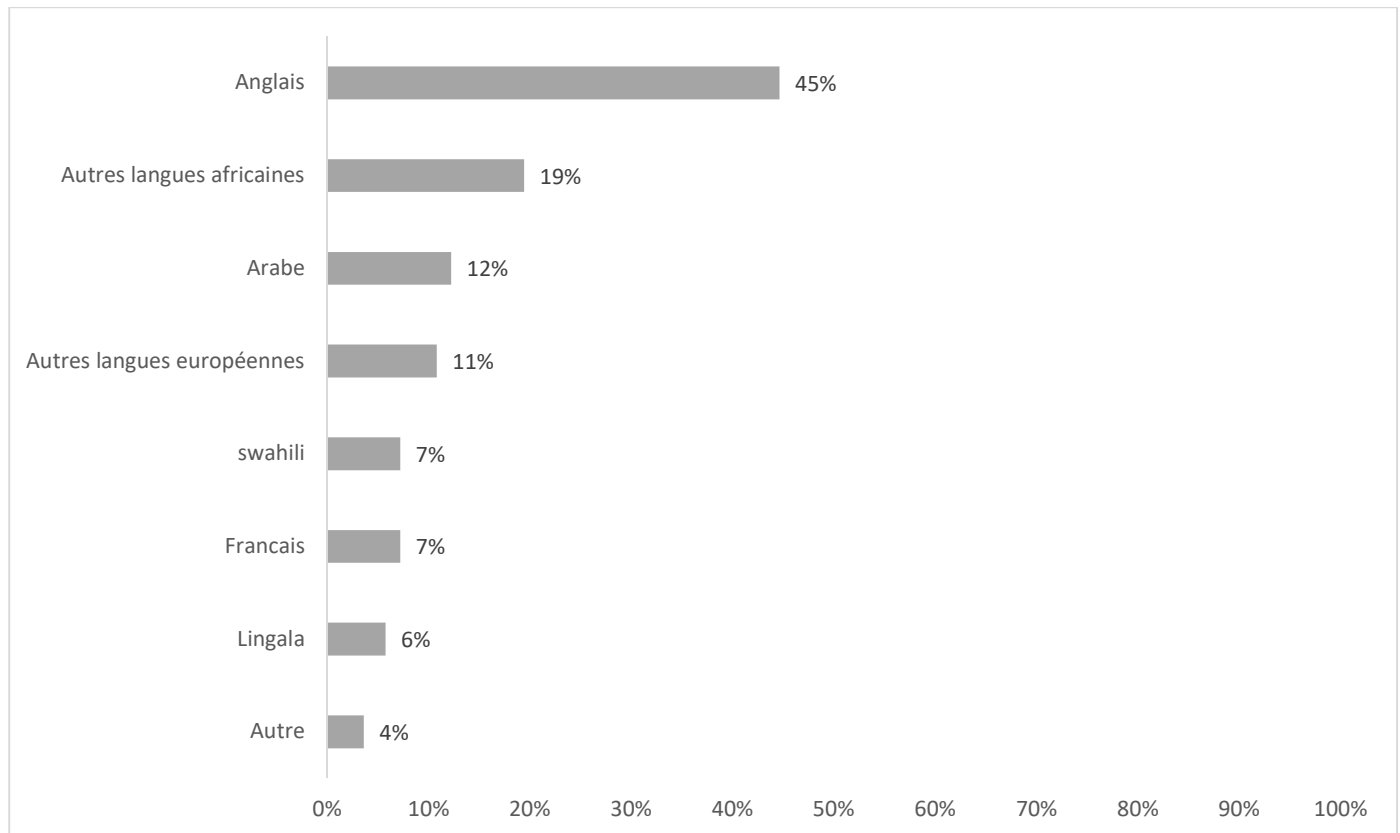


Finalement, c'était jusqu'à neuf répondants sur dix (91 %) qui disaient utiliser au moins également le français dans la vie de tous les jours, comparativement à seulement un tiers (33 %) des répondants qui utilisaient au moins également l'anglais au quotidien.

Outre les langues officielles, plus de la moitié (59 %) des répondants disaient utiliser une autre langue dans la vie de tous les jours. En fait, presque la moitié (44 %) des répondants utilisaient au quotidien une autre langue parlée en Afrique dont l'arabe (12 %), le swahili (7 %), le lingala (6 %) ou une autre langue africaine (19 %). Finalement, un répondant sur dix (11 %) parlait une autre langue européenne dans la vie de tous les jours.

Graphique 27. Plurilinguisme des répondants au quotidien

Q41 : Utilisez-vous une autre langue dans votre vie de tous les jours? Si oui, laquelle ou lesquelles?
(n=276)



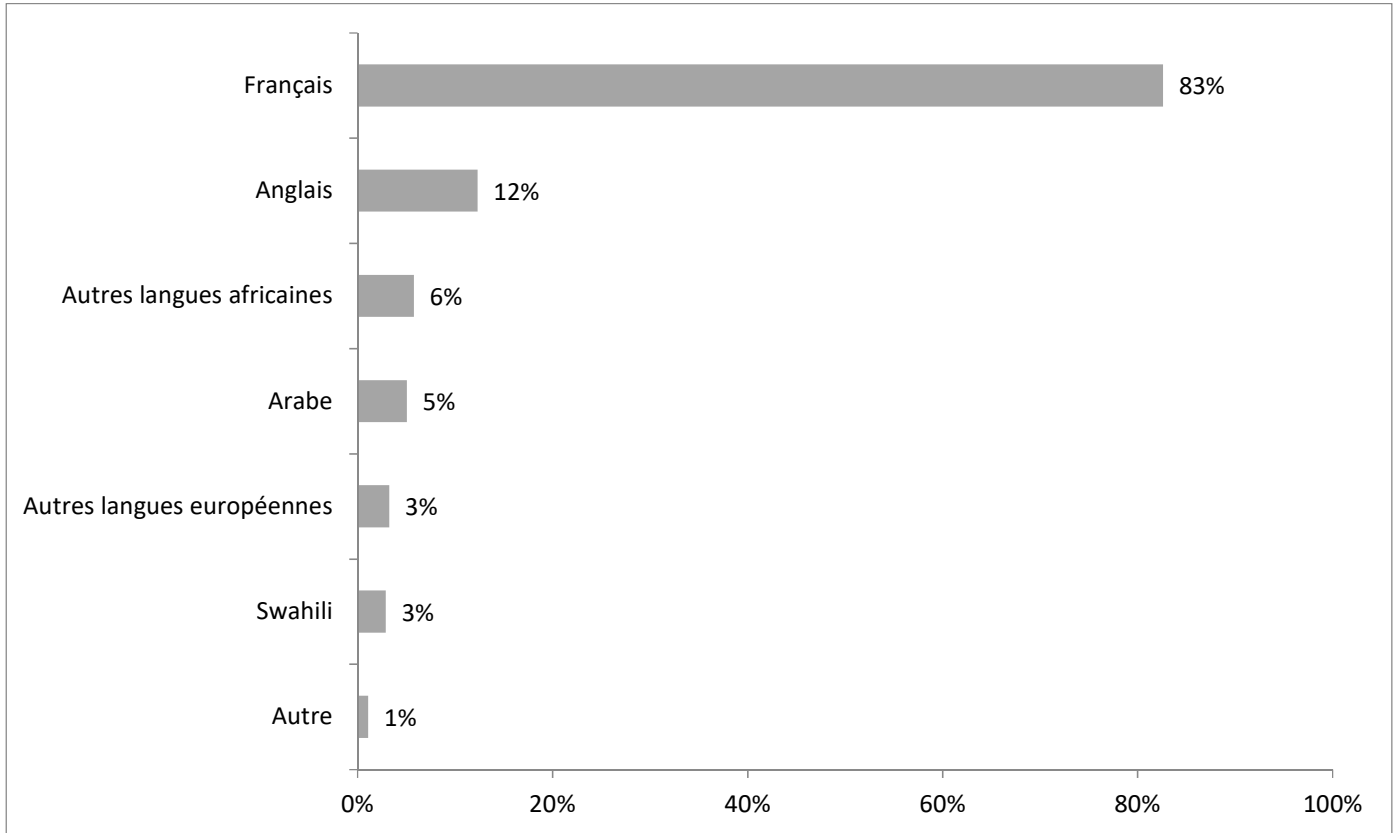
Il est par ailleurs pertinent de s'intéresser aux langues parlées à la maison parce qu'elles reflètent l'intégration linguistique dans la vie privée, mais aussi parce qu'elles ont une influence importante sur la transmission des langues aux enfants.

Nos résultats indiquent à ce chapitre que le français est de loin la langue la plus souvent utilisée en privé par les répondants. En effet, huit répondants sur dix (83 %) parlaient le français le plus souvent à la maison, comparativement à seulement un répondant sur dix (12 %) qui parlait l'anglais le plus souvent au foyer. L'intégration linguistique des répondants s'orientait clairement vers la langue française jusque dans la sphère privée.

Soulignons qu'également un répondant sur dix environ (14 %) utilisait le plus souvent à la maison une autre langue parlée en Afrique dont l'Arabe (5 %), le Swahili (3 %) ou une autre langue africaine (6 %). Seuls quelques (3 %) répondants parlaient une autre langue européenne au foyer.

Graphique 28. Principales langues parlées à la maison par les répondants

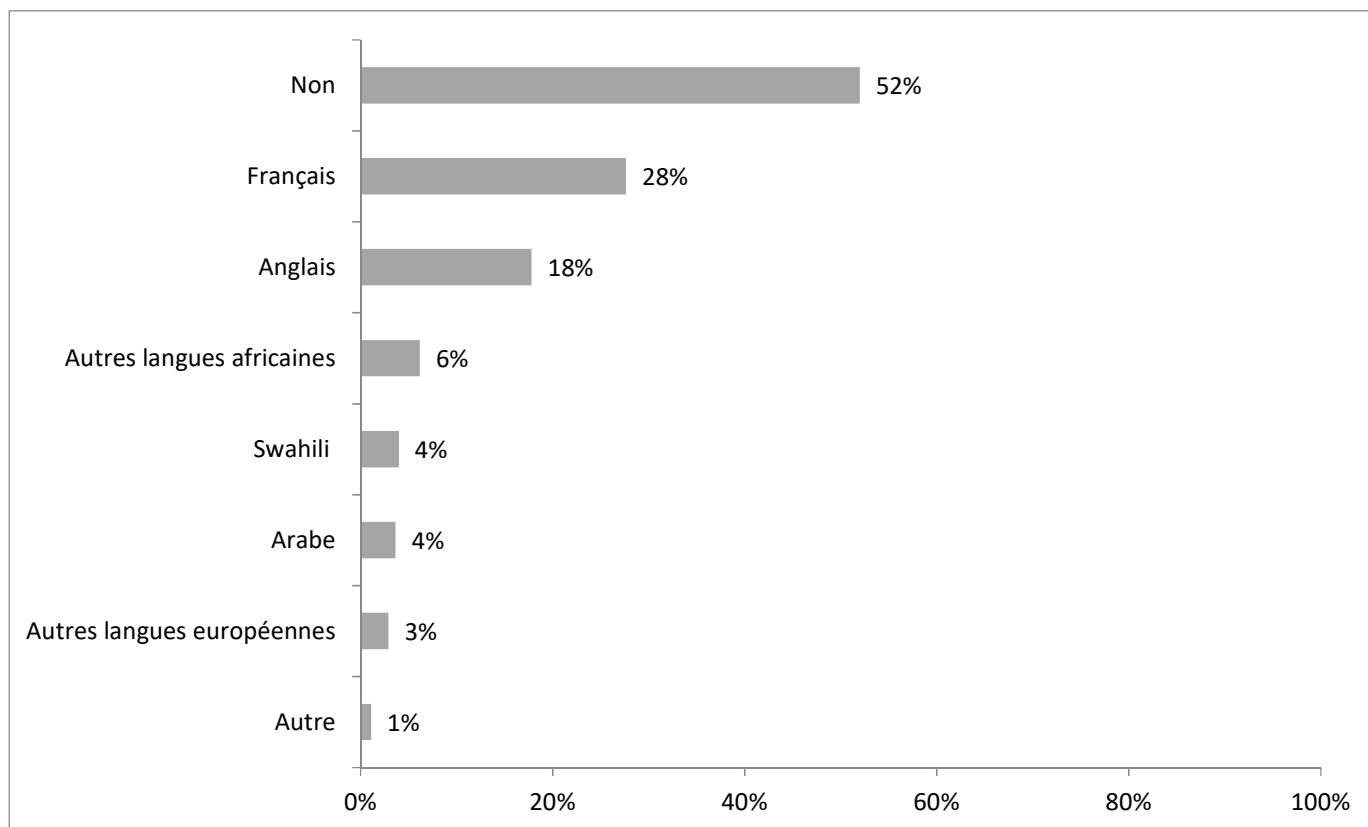
Q42 : Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? (possibilité de réponses multiples)
(n=276)



En plus des différentes langues parlées le plus souvent à la maison, d'autres langues étaient aussi parlées régulièrement au foyer par la moitié (48 %) des répondants. Là aussi le français restait le plus utilisé chez le quart (26 %) des répondants, comparativement à l'anglais (18 %) ou les langues d'Afrique (14 %) chez environ un répondant sur six. Finalement, seuls quelques (3 %) répondants parlaient régulièrement une autre langue européenne à la maison.

Graphique 29. Plurilinguisme des répondants à la maison

Q43 : Parlez-vous régulièrement d'autres langues à la maison? Si oui, laquelle? (n=275)



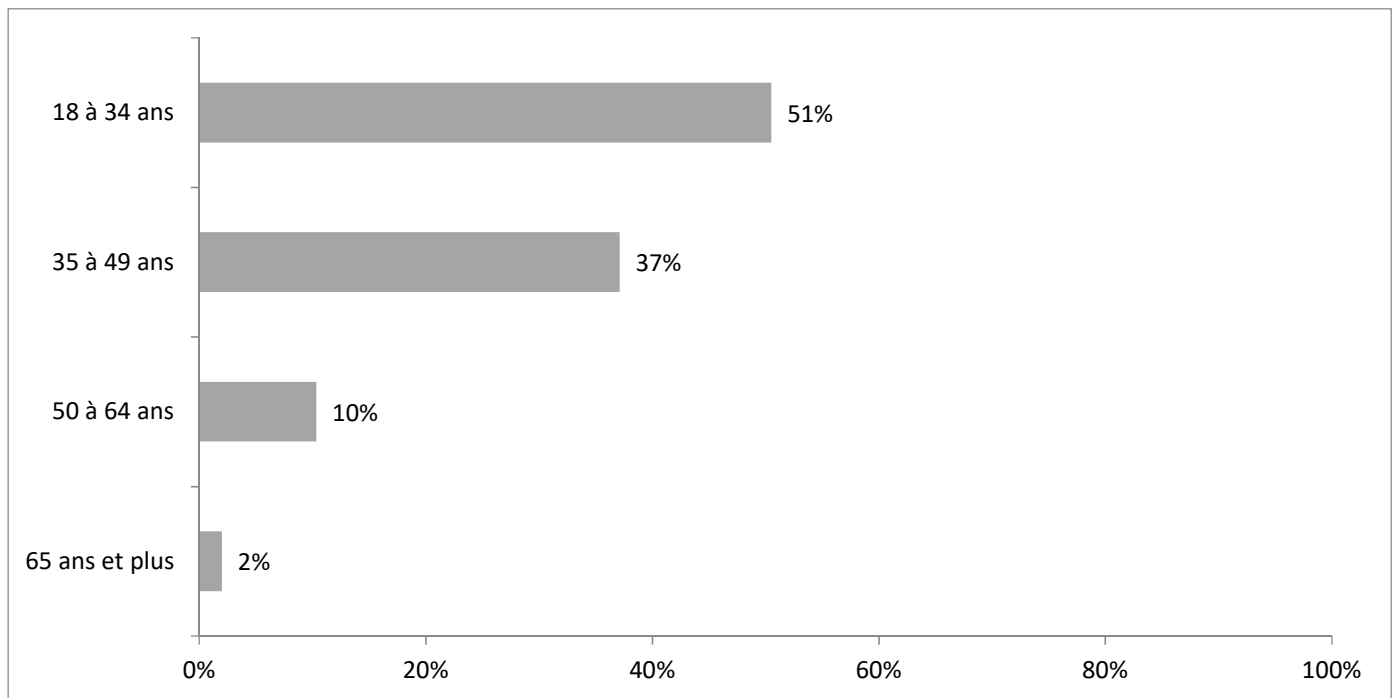
4.2.4 Caractéristiques personnelles des répondants

Rappelons qu'un peu plus de la moitié (52 %) des répondants s'identifiaient comme des femmes comparativement à un peu moins de la moitié (47 %) qui s'identifiaient comme des hommes. Seule une personne ne s'identifiait pas à une identité sexuelle binaire.

La moitié (51 %) des répondants faisaient partie du plus jeune groupe d'âge des 18 à 34 ans. Plus du tiers (37 %) étaient âgés de 35 à 49 ans. La grande majorité (88 %) des répondants étaient donc âgés de moins de 50 ans.

Graphique 30. L'âge des répondants

Q2: Quel est votre groupe d'âge? (n=396)

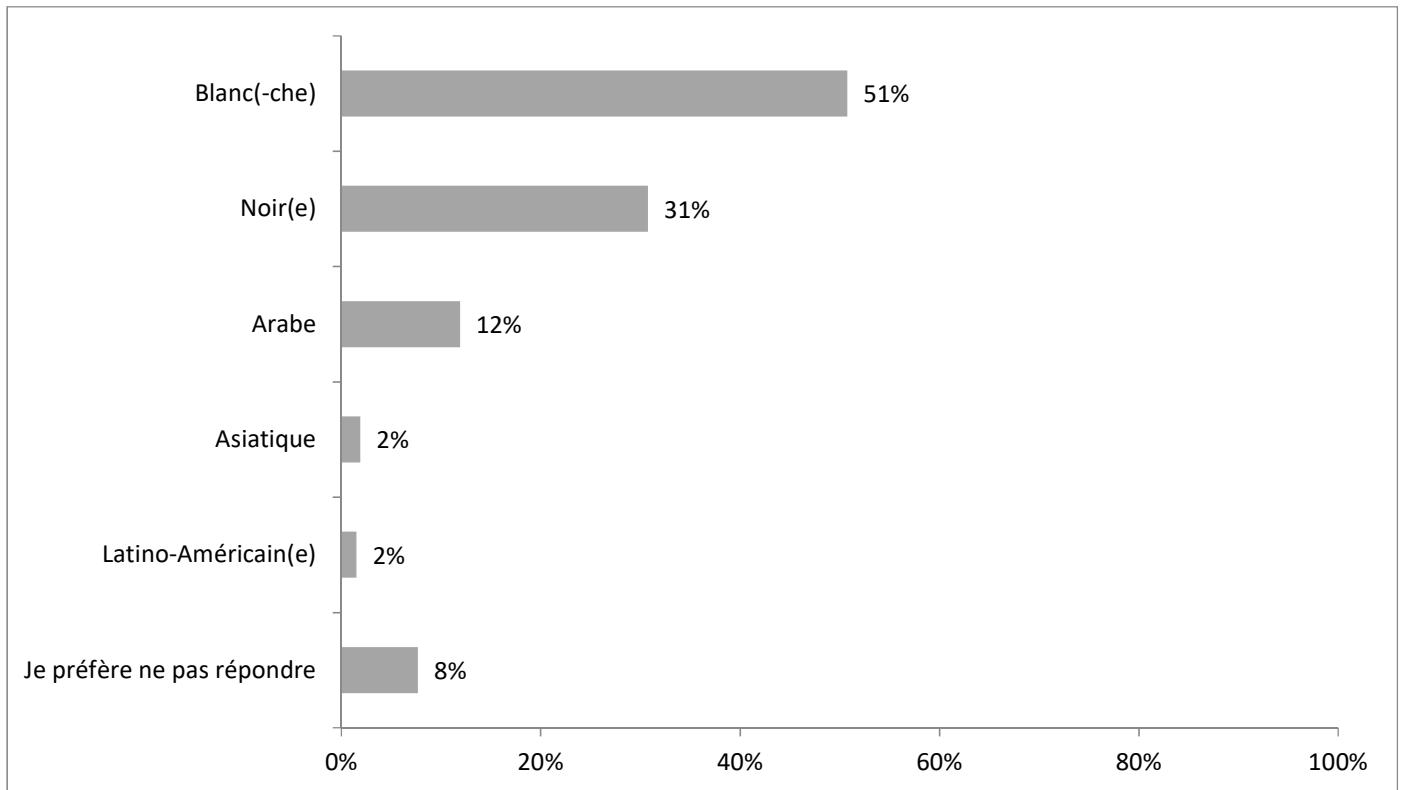


Finalement, un répondant sur dix (10 %) était âgé de 50 à 64 ans, alors que quelques-uns faisaient partie du groupe d'âge des 65 ans et plus.

La moitié (51 %) des répondants s'identifiaient comme blancs ou blanches alors que près du tiers (31 %) s'identifiaient comme noirs ou noires.

Graphique 31. Identification à certaines caractéristiques visibles ou culturelles

Q48 : Considérez-vous être... (possibilité de réponses multiples) (n=260)



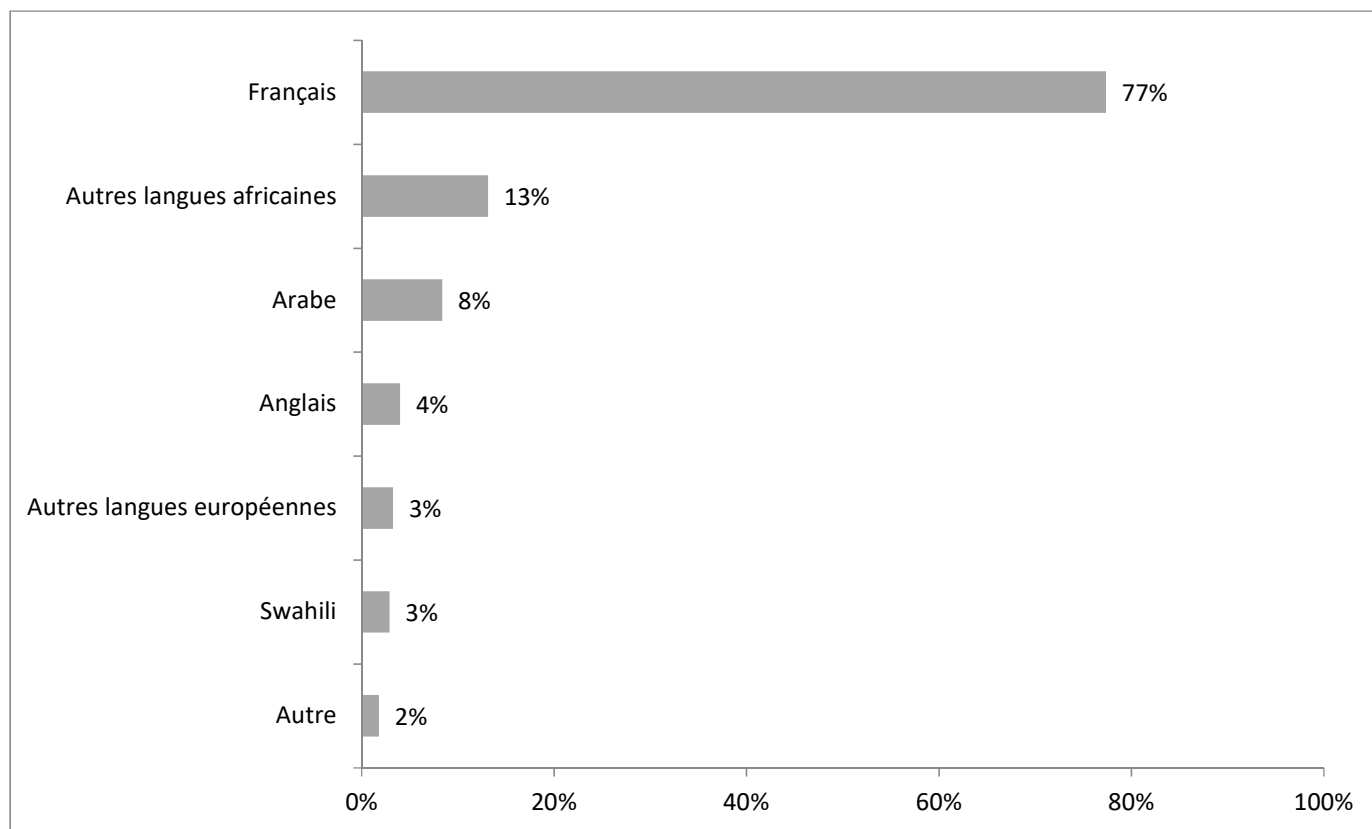
Un peu plus d'un répondant sur dix (12 %) s'identifiaient comme arabes alors que quelques-uns s'identifiaient comme asiatiques (2 %) ou latino-américains ou latino-américaines (2 %).

Les langues des répondants

Les trois quarts (77 %) des répondants étaient de langue maternelle française ou du moins avaient le français parmi leurs langues maternelles. Le quart (24 %) des répondants déclaraient une autre langue maternelle parlée en Afrique dont l'arabe (8 %) et le swahili (3 %). Finalement, quelques répondants étaient de langue maternelle anglaise (4 %) ou d'une autre langue européenne (3 %).

Graphique 32. Langues maternelles des répondants

Q44 : Quelle langue avez-vous apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et que vous comprenez encore? (n=274)

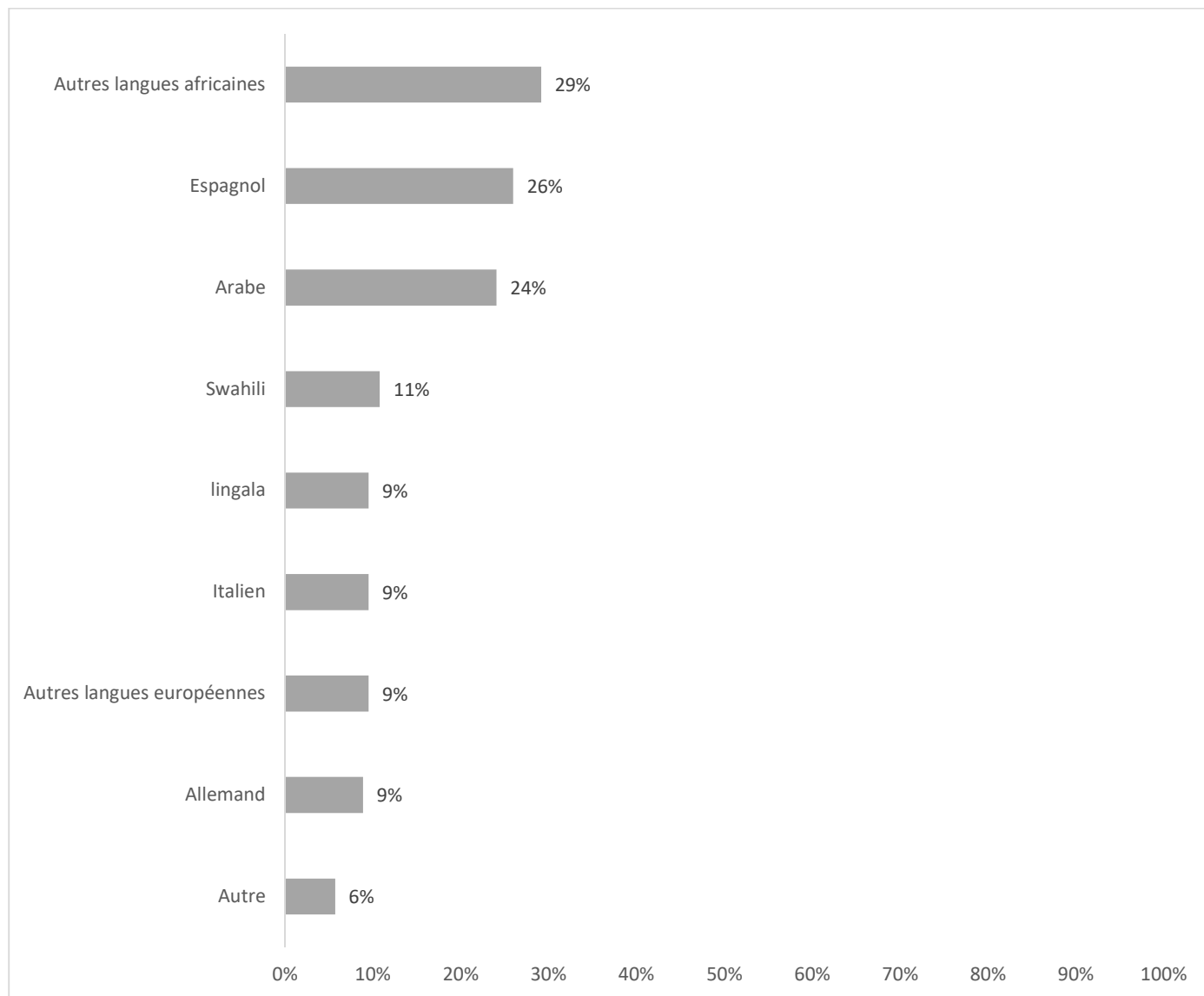


Près des trois quarts (72 %) des répondants se considéraient comme bilingues en français et en anglais, c'est-à-dire qu'ils déclaraient connaître assez bien les deux langues officielles du pays pour soutenir une conversation. Un quart (28 %) des répondants ne connaissaient donc pas bien l'anglais puisqu'ils disaient connaître seulement le français assez bien pour soutenir une conversation.

Plus de la moitié (57 %) des répondants connaissaient assez bien d'autres langues que le français ou l'anglais pour soutenir une conversation. Près des trois quarts (73 %) d'entre eux connaissaient d'autres langues parlées en Afrique, dont l'arabe (29 %), le swahili (11 %), le lingala (9 %) et d'autres langues africaines (29 %).

Graphique 33. Plurilinguisme des répondants

Q39 : Connaissez-vous assez bien d'autres langues que le français ou l'anglais pour soutenir une conversation? *Si oui, lesquelles?* (n=277)



Par ailleurs, le quart (26 %) des répondants disaient connaître la langue espagnole, alors que quelques-uns parlaient l'italien (9 %), l'allemand (9 %), d'autres langues européennes (9 %) ou d'autres langues immigrantes (6 %).

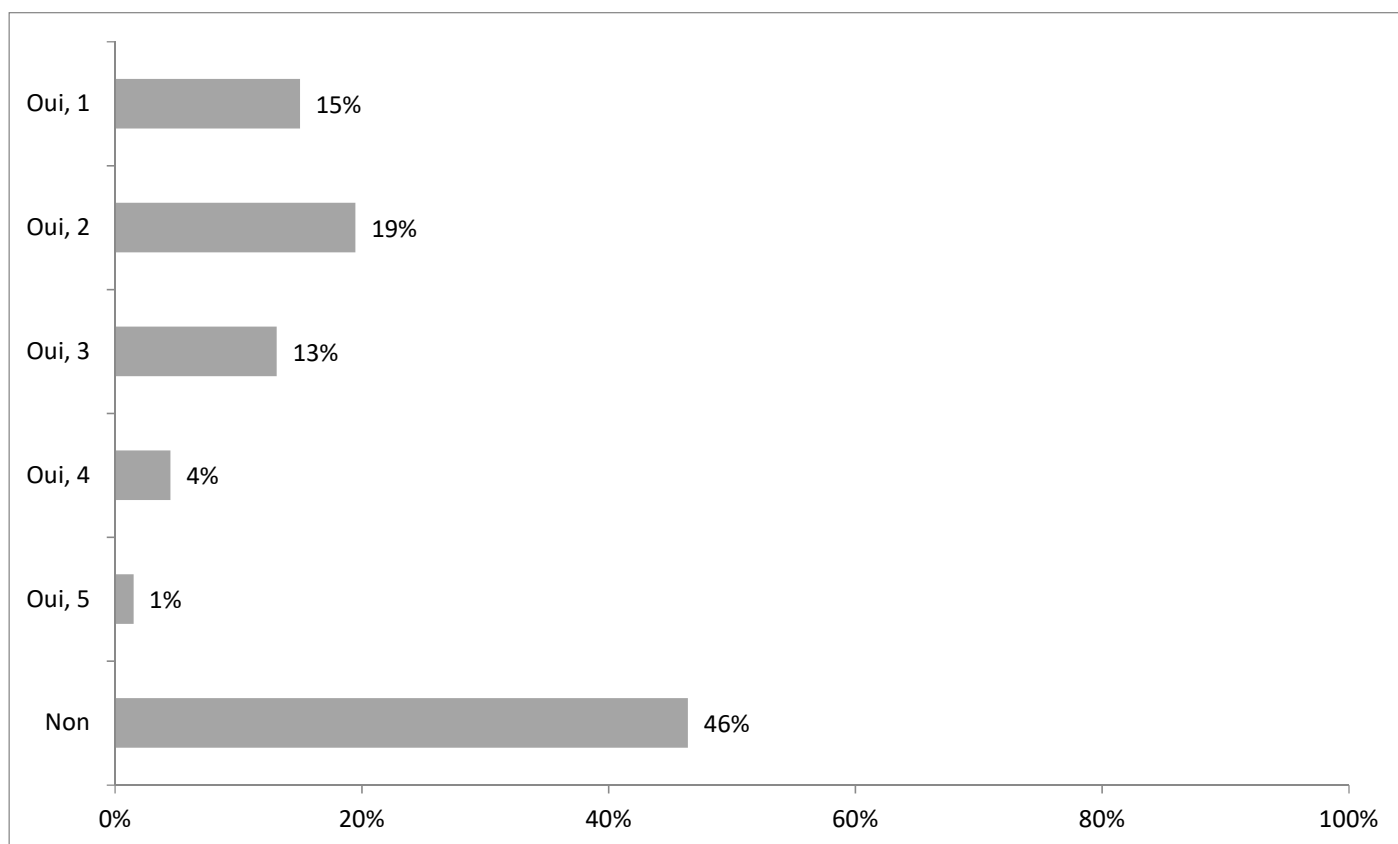
La famille

Un peu moins des deux tiers (62 %) des répondants étaient en couple, mariés ou non, alors que plus du tiers (38 %) ne l'étaient pas.

Plus de la moitié (54 %) des répondants avaient des enfants au moment du sondage. Ceux et celles avec des enfants avaient plus souvent deux enfants (19 %), un enfant (15 %) ou trois enfants (13 %). Quelques répondants avaient quatre enfants (4 %) voire cinq enfants (1 %).

Graphique 34. Nombre d'enfants des répondants

Q50 : Avez-vous des enfants? Si oui, combien? (n=272)

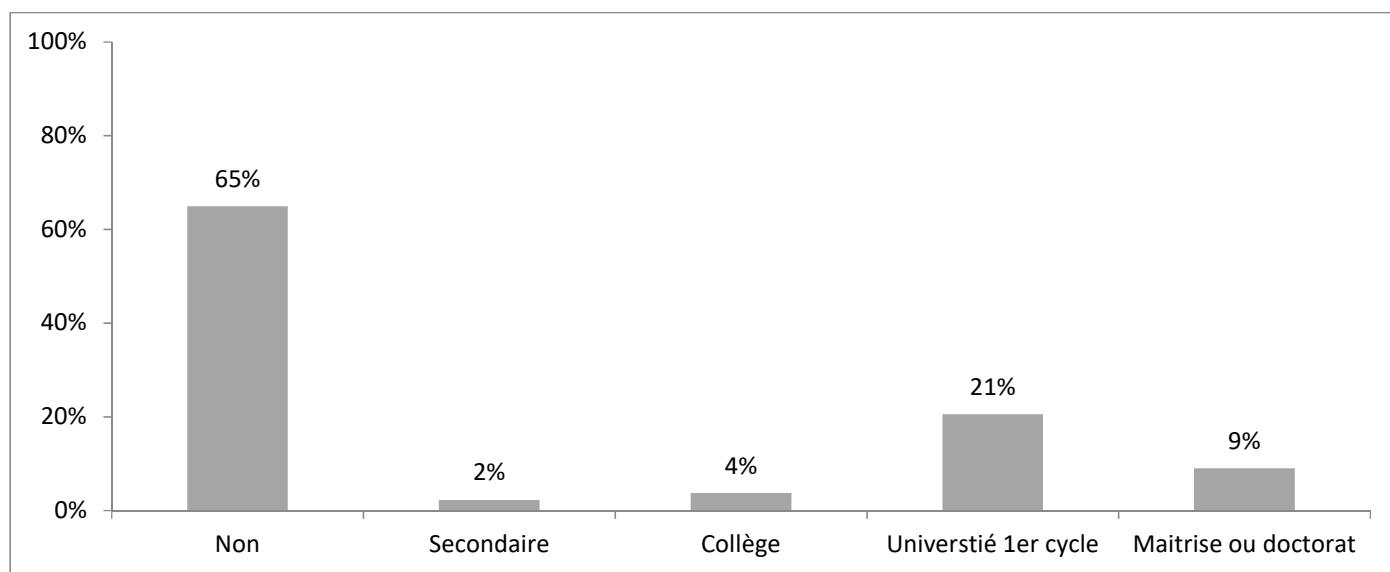


L'éducation

Les trois quarts (65 %) des répondants n'étaient pas étudiants ou étudiantes au moment du sondage. En conséquence, le tiers (35 %) des répondants étaient étudiants ou des étudiantes, principalement au niveau universitaire (30 %) surtout au premier cycle universitaire (21 %) et dans une moindre mesure à la maîtrise ou au doctorat (9 %). À noter : une partie de ces étudiants peuvent être des immigrants en reprise d'études au moment du sondage. De plus, il y a également des personnes, fils et filles d'immigrants qui ont répondu au sondage et qui sont actuellement étudiants. En conséquence, nos répondants ne sont pas à 35% des étudiants internationaux.

Graphique 35. Statut d'étudiant et cycle de fréquentation scolaire

Q53 : Êtes-vous étudiant(e)? Si oui, à quel niveau? (n=268)



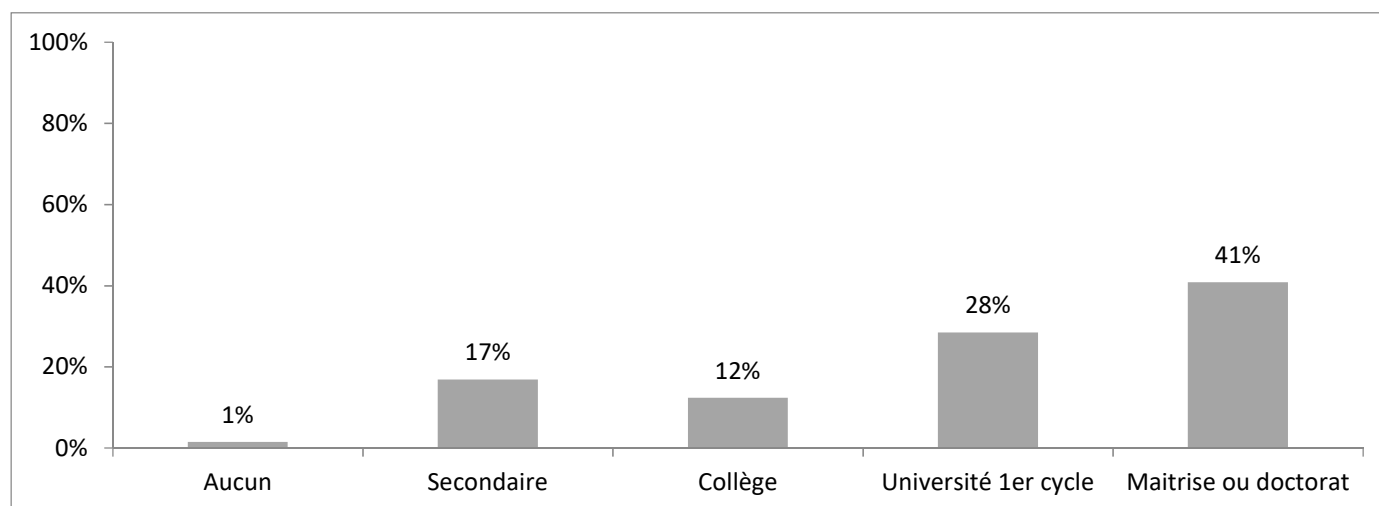
Seuls quelques répondants fréquentaient un établissement d'enseignement collégial (4 %) ou une école secondaire (2 %).

Le niveau d'éducation semblait élevé chez les répondants puisque les deux tiers (69 %) déclaraient posséder un diplôme universitaire. En fait, quatre répondants sur dix (41 %) rapportaient détenir un diplôme de maîtrise ou de doctorat alors que trois sur dix (28 %) disaient posséder un diplôme de premier cycle. Ces résultats indiquent en effet une forte scolarisation des répondants.

Finalement, presque deux répondants sur six (17 %) déclaraient ne posséder qu'un diplôme du secondaire, alors qu'un sur dix détenait un diplôme collégial.

Graphique 36. Niveau d'éducation des répondants

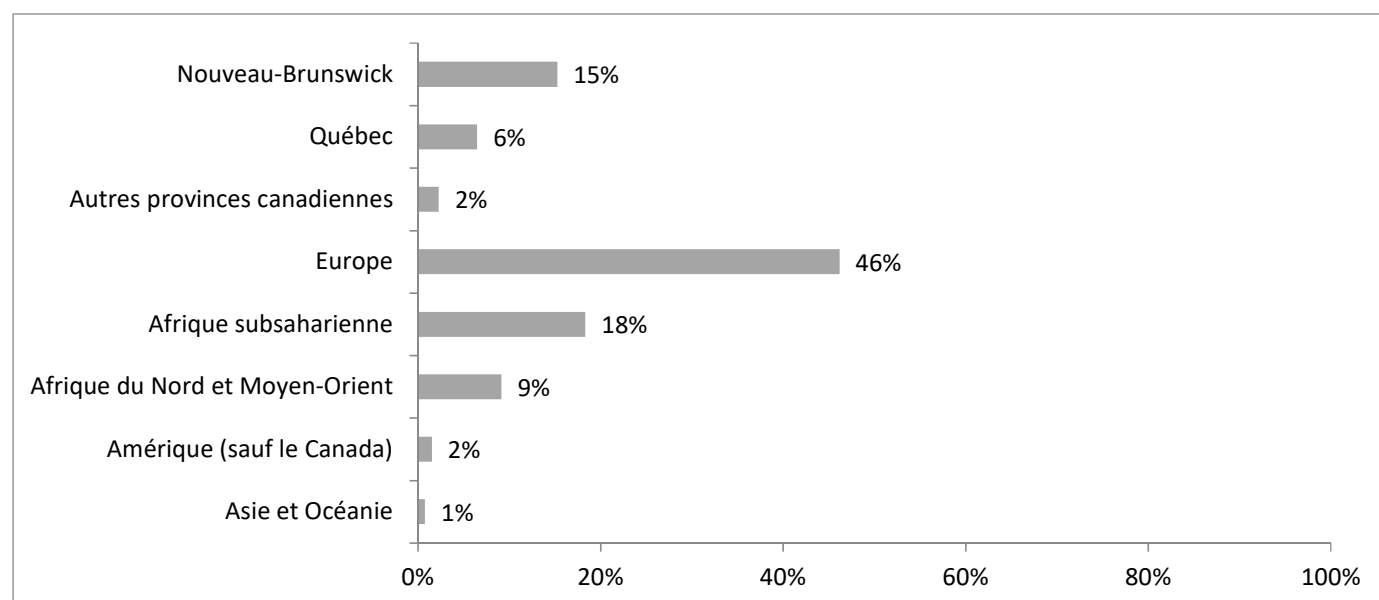
Q54 : Quel est votre plus haut certificat ou diplôme? (n=269)



Près de la moitié (46 %) des répondants ont été scolarisés en Europe où ils ont obtenu leur plus haut diplôme. Plus du quart (27 %) ont été scolarisés en Afrique ou au Moyen-Orient et ont obtenu leur plus haut diplôme en Afrique subsaharienne (18 %) ou encore en Afrique du Nord ou au Moyen-Orient (9 %). Enfin, près d'un autre quart (23 %) ont été scolarisés au Canada puisqu'ils ont obtenu leur plus haut diplôme surtout au Nouveau-Brunswick (15 %) ou au Québec (6 %).

Graphique 37. Pays ou province de scolarisation

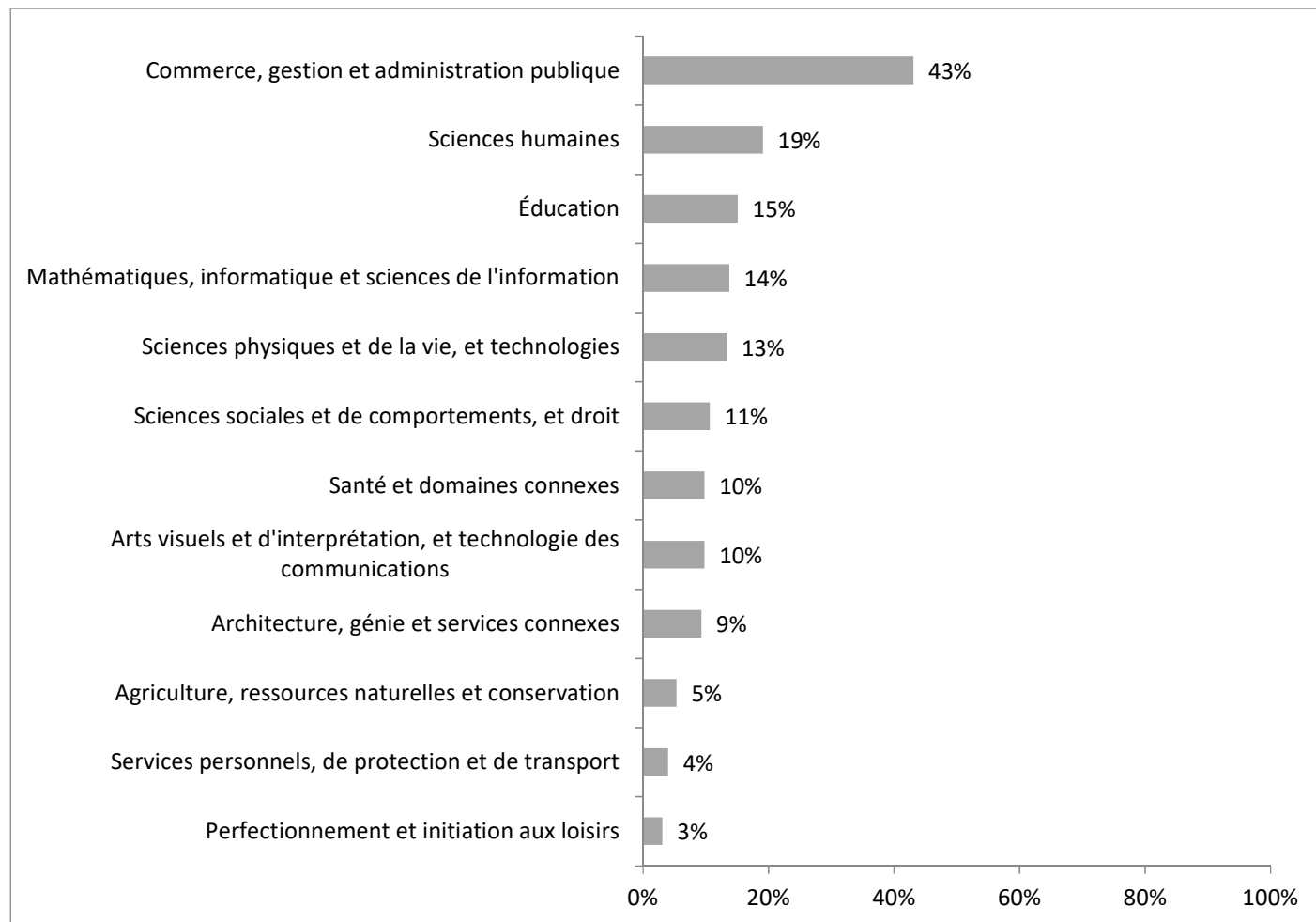
Q55 : Dans quelle province canadienne ou pays avez-vous obtenu votre plus haut certificat ou diplôme? (n=262)



Les principaux domaines d'études des répondants étaient de loin le commerce, la gestion et l'administration (43 %). Venaient ensuite les sciences humaines (19 %), l'éducation (15 %), les mathématiques, l'informatique et les sciences de l'information (14 %) ainsi que les sciences physiques et de la vie, et les technologies (13 %).

Graphique 38. Domaines d'études des répondants

Q56 : Quel est votre principal ou vos principaux domaines d'études? (n=225)



Environ un répondant sur dix étudiants avait pour grand domaine d'études les sciences sociales et du comportement et le droit (11 %), la santé et les domaines connexes (10 %), les arts visuels et d'interprétation et les technologies des communications (10 %) ou l'architecture, le génie et les services connexes (9 %).

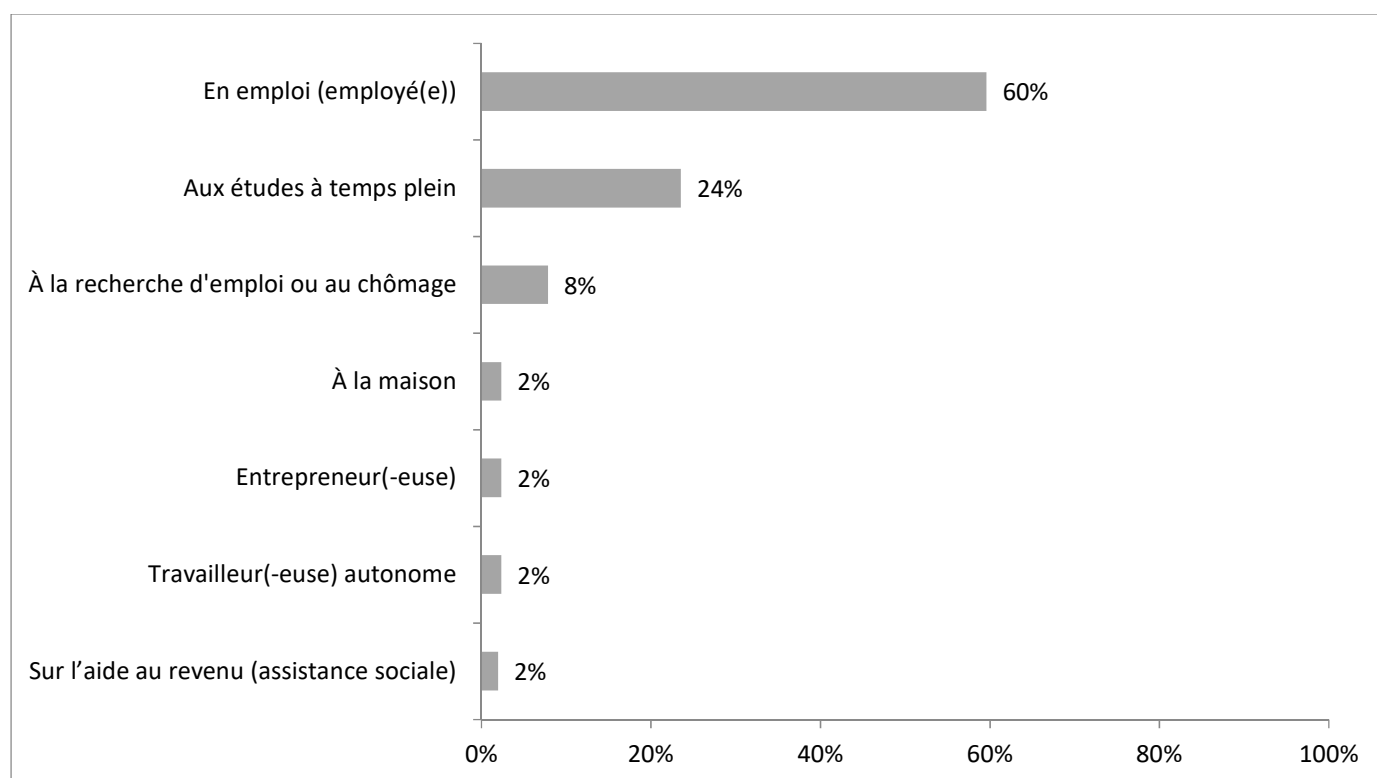
Quelques-uns étaient dans les domaines de l'agriculture. Les ressources naturelles et la conservation (5 %), les services personnels, de protection et de transport (4 %) ou le perfectionnement et l'initiation aux loisirs (3 %).

Le travail

Au moment du sondage, presque les deux tiers (64 %) des répondants étaient en emploi (60 %), travailleur autonome (2 %) ou entrepreneur (2 %). Par ailleurs, le quart (24 %) des répondants étaient aux études à plein temps. Un répondant sur dix était au chômage ou à la recherche d'un emploi (8 %) ou encore bénéficiait de l'assistance sociale (2 %). Finalement, quelques répondants étaient « à la maison » (2 %).

Graphique 39. Situation des répondants sur le marché du travail

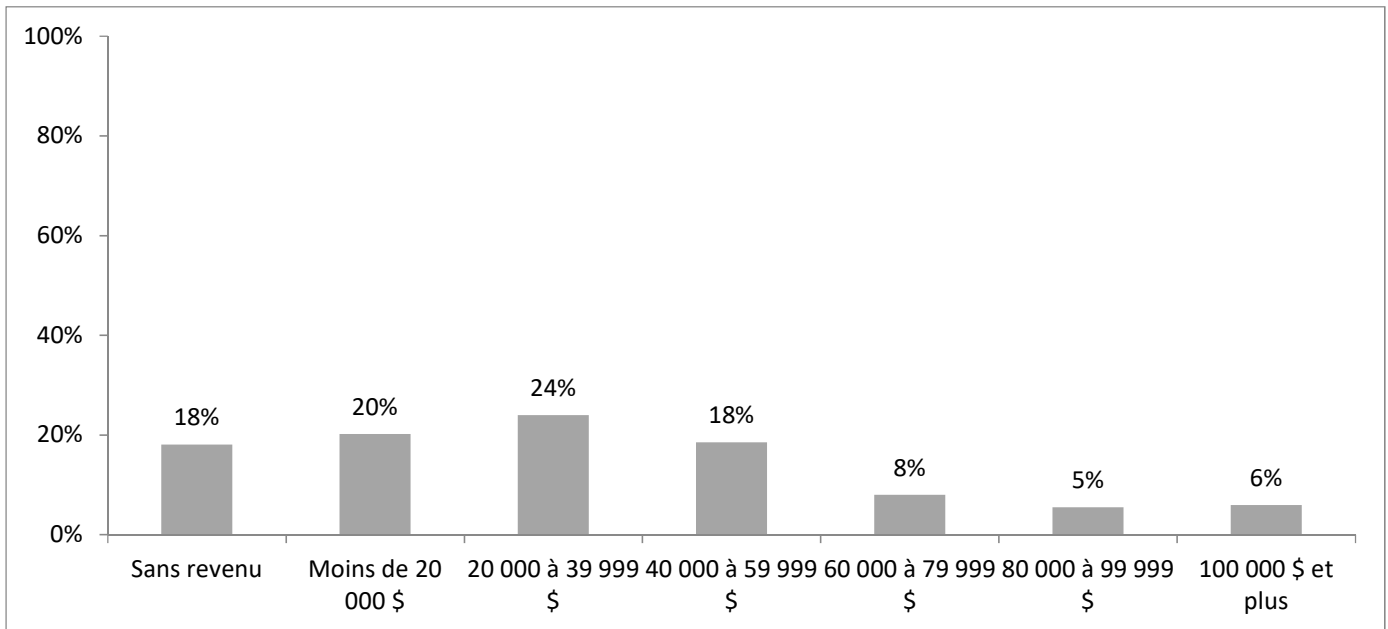
Q57 : Quelle est votre principale situation sur le marché du travail? (n=262)



Environ deux répondants sur dix déclaraient un revenu personnel parmi les quatre catégories de revenus les plus faibles : sans revenu (18 %), moins de 20 000 \$ (20 %), de 20 000 \$ à 39 000 \$ (24 %), et de 40 000 \$ à 59 999 \$ (18 %).

Graphique 40. Revenu personnel des répondants

Q58 : Quel est votre revenu annuel personnel avant impôt? (n=263)



Seuls quelques répondants déclaraient un revenu personnel parmi les catégories de revenus supérieurs : 60 000 \$ à 79 000 \$ (8 %), et de 80 000 \$ à 99 999 \$ (5 %) ou de 100 000 \$ et plus (6 %).

4.3 Sommaire des résultats du sondage auprès des francophones nés à l'extérieur du Canada et installés en Atlantique

L'arrivée et les services d'accueil

La qualité générale de l'accueil des nouveaux arrivants serait bonne ou très bonne en Atlantique selon neuf répondants sur dix (90 %), qui disent y avoir été plutôt bien accueillis (41 %) ou même très bien accueillis (49 %). D'ailleurs, les deux tiers (70 %) des répondants estiment que leur communauté d'accueil est plutôt ouverte (50 %) ou très ouverte (20 %) aux nouveaux arrivants. Cela laisse tout de même près d'un tiers (30 %) des répondants qui jugent au contraire leur communauté d'accueil plutôt fermée (23 %), voire très fermée (8 %) aux nouveaux arrivants.

Les répondants ont eu recours à une multitude de sources d'aide lors de leur arrivée en Atlantique dont les plus utilisées sont les services formels d'accueil (33%), les amis (30 %) les immigrants déjà sur place (30 %) et les organismes communautaires (26 %). Les employeurs (22 %), les collègues de travail (19 %), les connaissances (20 %) ou les établissements d'enseignement (17 %) sont aussi des sources d'aide.

Au-delà des services formels et des organismes communautaires, nos résultats mettent en lumière l'importance des réseaux informels d'amis et d'immigrants sur place, mais indiquent en même temps une faiblesse des réseaux traditionnels comme la famille étendue, les communautés

religieuses ou ethnoculturelles dans les provinces atlantiques. Le rôle des municipalités et des voisinages paraît également encore embryonnaire en Atlantique. Il serait pertinent de favoriser le développement du rôle d'accueil des municipalités et des voisinages ainsi que d'explorer les possibilités de renforcer les réseaux informels d'amis et d'immigrants sur place.

Les services formels d'accueil ne réussissent pas encore à répondre à toute la demande puisque quatre répondants sur dix (41 %) rapportent n'avoir utilisé aucun service d'accueil formel depuis leur arrivée en Atlantique. De plus, les taux d'utilisation des services formels d'accueil sont très faibles. Les services les plus utilisés ne le sont que par deux répondants sur dix environ : l'aide avec les procédures administratives (23 %), l'aide avec la vie quotidienne (22 %), l'aide à l'intégration sociale (22 %), l'aide à l'emploi (21 %) ou encore l'aide à l'apprentissage de l'anglais (20 %).

Les faibles taux d'utilisation des services formels d'accueil s'expliquent en partie par le fait que plusieurs répondants n'en avaient tout simplement pas besoin, par exemple parce que le type de services ne s'appliquait pas à leur situation personnelle. Mais il existe aussi un problème d'accès aux services chez plus du tiers des répondants n'ayant pas pu utiliser les services. Le plus souvent c'était parce que les répondants ne connaissaient pas l'existence des services d'accueil. L'accès aux services d'accueil doit donc être amélioré, surtout afin de mieux faire connaître les services existants auprès des nouveaux arrivants.

Les problèmes d'accès, dont la méconnaissance des services, ont contribué au fait qu'une part importante des répondants n'ont pas reçu d'aide pour certains de leurs besoins d'accueil. En effet, seulement la moitié des répondants ayant nécessité de l'aide depuis leur arrivée et résidant toujours en Atlantique, ont reçu des services formels d'accueil pour la vie quotidienne, l'intégration sociale, l'emploi, l'apprentissage de l'anglais, le logement ou de l'apprentissage du français. C'était un peu mieux dans les services d'aide avec les procédures administratives et dans l'intégration scolaire des enfants. En effet, les deux tiers des répondants nécessitant ce type d'aide ont obtenu ces services d'accueil. Il apparaît toutefois nécessaire de continuer à renforcer les services d'accueil, car leur capacité pourrait être augmentée de façon importante, afin qu'ils puissent répondre aux besoins d'aide de tous les nouveaux arrivants.

Les répondants qui ont pu utiliser les services formels d'accueil se disent généralement satisfaits, voire très satisfaits, de ces services, bien qu'il y ait ici aussi encore de la place à l'amélioration. Les services avec les meilleurs taux de satisfaction sont l'aide à l'apprentissage du français (100 %), l'aide avec l'intégration scolaire des enfants (93 %), l'aide avec la vie quotidienne (93 %), l'aide avec les procédures administratives (91 %), et l'aide au logement (85 %).

Des efforts doivent cependant être faits afin d'améliorer encore les services d'aide à l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants en Atlantique, comme l'aide à l'apprentissage de l'anglais (32 %), l'aide à l'emploi (25 %) et l'aide à l'intégration sociale (16 %) qui laissent insatisfaits des portions non négligeables de répondants.

Les suggestions d'amélioration les plus courantes visaient l'amélioration de la qualité des services d'accueil (42 %), notamment par des communications plus efficaces et de meilleurs suivis, ou par

l'adoption d'une approche plus personnalisée et adaptée aux différents besoins des clientèles. Plusieurs répondants ont aussi suggéré d'améliorer l'accès aux services d'accueil (38 %), en particulier par une offre adéquate dans les deux langues officielles et par l'élargissement de l'admissibilité aux services à l'ensemble des immigrants permanents ou temporaires. En fait, la suggestion la plus mentionnée portait sur l'amélioration de la visibilité et de la promotion des services d'accueil auprès des nouveaux arrivants afin de les sensibiliser et de les informer de l'existence des services (32 %). Plusieurs autres suggestions d'amélioration des services d'accueil ont été rapportées.

Environ les deux tiers des répondants qui avaient reçu des services d'accueil, les avaient reçus principalement en français, c'est-à-dire, surtout en français ou seulement en français. L'utilisation des services d'accueil offerts de façon bilingue reste par ailleurs relativement courante en Atlantique, pour le quart, voire le tiers des répondants. Relativement peu de services d'accueil avaient été reçus principalement en anglais.

L'intégration sociale, identitaire et linguistique des répondants

Environ neuf répondants sur dix (87 %) se considéraient bien ou très bien intégrés en Atlantique, comparativement à un répondant sur dix (13 %) qui se disait mal ou très mal intégré.

Pareillement, environ neuf répondants sur dix (87 %) s'étaient fait de nouveaux amis ou des connaissances depuis leur arrivée en Atlantique. Ce qui laissait tout de même un répondant sur six (16 %) avec très peu ou aucun ami ou connaissance sur place.

La grande majorité des répondants rapportaient de forts sentiments d'appartenance aux francophones (75 %) et au Canada (70 %), en même temps qu'au pays d'origine (68 %) et aux personnes de même origine (67 %). Le fort sentiment d'appartenance aux francophones que partagent les trois quarts (75 %) des répondants indique une intégration fortement orientée vers le groupe de langue française. Ces résultats confirment aussi l'importance des identités nationales tant d'origine que canadienne.

Jusqu'à neuf répondants sur dix (93 %) disaient s'identifier à la minorité francophone dont trois sur dix (30 %) qui s'identifiaient à la fois aux francophones et aux anglophones de façon égale. Ces résultats confirment l'orientation de l'intégration identitaire de la majorité des répondants vers le groupe francophone de l'Atlantique. En effet, près des deux tiers (63 %) des répondants disaient s'identifier surtout (42 %) ou seulement (21 %) au groupe francophone plutôt qu'au groupe anglophone.

L'intégration linguistique des répondants dans les langues officielles penchait également vers la langue française malgré le contexte minoritaire de l'Atlantique. En effet, les deux tiers (66%) des répondants utilisaient surtout (47 %) ou seulement (19 %) le français le plus souvent dans la vie de tous les jours. Un quart (25 %) utilisaient le français et l'anglais également au quotidien.

Outre les langues officielles, plus de la moitié (59 %) des répondants disaient utiliser une autre langue dans la vie de tous les jours. En fait, presque la moitié (44 %) des répondants utilisaient au quotidien une autre langue parlée en Afrique.

Le français est aussi la langue la plus souvent utilisée en privé par les répondants. En effet, huit répondants sur dix (83 %) parlaient le français le plus souvent à la maison, comparativement à seulement un répondant sur dix (12 %) qui parlait l'anglais le plus souvent au foyer ou une autre langue parlée en Afrique (14 %). L'intégration linguistique des répondants s'orientait clairement vers la langue française jusque dans la sphère privée.

5. LES FRANCOPHONES NÉS À L'ÉTRANGER ET INSTALLÉS AU CANADA DE L'ATLANTIQUE : RÉCITS, TÉMOIGNAGES, PAROLES

Dans les quatre portraits qui suivent, ce sont les récits, témoignages et paroles qui nous ont été donnés qui seront présentés. Il s'agit surtout de singulariser, d'entrer dans une forme de connaissance bien évidemment subjective du « terrain », faite d'expériences singulières, de rapports individuels, d'impressions, de représentations, dessinant les contours de « vécus » qui nous aident à mieux comprendre, au-delà des portraits plus quantitatifs, la manière dont se cristallise le rapport entre un individu migrant et le lieu dans lequel il a décidé de vivre, de manière plus ou moins définitive.

Ces entretiens ont porté tout à la fois sur l'expérience d'installation et d'insertion progressive, mais aussi sur l'amont et l'aval de cette expérience : ce qui a déterminé la mobilité, ce qui permet d'expliquer l'arrivée en Atlantique, mais également ce qui peut expliquer l'envie d'y rester... ou de repartir. Cet amont et cet aval seront plus spécifiquement traités dans le second rapport.

C'est ce que permet l'entretien semi-directif : laisser la parole et le récit décrire, dévoiler, rendre compte d'expériences et de représentation de l'environnement, des difficultés, des rencontres, des bons comme des mauvais moments. Les propos ne sont en rien « représentatifs » des immigrants et nouveaux arrivants francophones des quatre provinces, mais les expériences qu'ils mettent en mot, les impressions, les sentiments ou ressentiments qu'ils expriment ont le mérite de proposer une approche plus substantielle du « vécu » des quelques répondants qui ont bien voulu participer à nos échanges, et confier leurs impressions et leurs expériences d'une installation ici, dans les provinces de l'Atlantique. On perçoit ainsi un peu mieux le sens qui peut être donné, par ces citoyens et citoyennes venus d'ailleurs à l'expérience migratoire, à cette découverte, jamais achevée, de l'altérité.

Bien souvent également, et nous y reviendrons en conclusion du rapport, ces récits sont transposables d'un contexte atlantique à un autre. Ainsi, les expériences dévoilées à Saint-Jean (T.-N.-L.) sont parfois les échos des expériences de Moncton, et peuvent être transposées, avec toutes les nuances que chaque contexte et chaque vécu apporte sur le plan des rencontres singulières. C'est la raison pour laquelle ces portraits, imparfaits et incomplets, mais authentiques, représentent la variété des expériences vécues et des impressions, même si on peut y détecter des « lignes de force » ou des « tendances » qui caractériseraient (en usant de toutes les prudences du conditionnel) tel contexte plutôt que tel autre.

Rappelons enfin que les témoignages ont été anonymisés, et parfois par plusieurs prénoms différents pour bien segmenter les citations et permettre une stricte confidentialité. Les prénoms ont été systématiquement changés.

5.1 Nouveau-Brunswick

5.1.1 Arriver et s'installer : la grande transition

« Honnêtement, je trouve que les personnes qui arrivent n'ont pas envie d'entendre nécessairement qu'il peut y avoir des difficultés et qu'il faut pouvoir recommencer à zéro (...) Il faut avoir une grosse capacité d'adaptation, et selon moi il ne faut pas fuir quelque chose. » (Carole, N.-B., Moncton, région) L'immigration est affaire de rencontre, entre l'expérience de mobilité d'un individu ou d'une famille, et un lieu, une communauté au sein de laquelle ces immigrants envisagent de s'installer. Or, comme toute rencontre, elle peut plus ou moins bien se passer. Certains immigrants francophones l'affirment : « ça passe, ou ça casse », ce qui n'est pas toujours vrai : les situations intermédiaires sont nombreuses, et la région Atlantique connaît, comme d'autres régions au Canada, un problème de « rétention » des nouveaux arrivants.

Certains sont repartis plus ou moins rapidement, et les témoignages qui suivent ne portent bien sûr pas sur l'expérience de ceux qui ne sont plus là (comme nous l'avons déjà écrit, nous y reviendrons dans le second rapport, consacré aux « repartis »). Pour ceux et celles qui sont restés, ces premières expériences sont marquées par des points forts, qui les ont fait rester, mais aussi des points faibles, qui auraient pu les faire repartir... Points forts ou faibles ne sont bien sûr pas exhaustifs; ceux-ci reflètent simplement ceux qui ont été évoqués dans les entretiens.

Planification plus ou moins importante : une découverte souvent progressive

Comme on le verra dans le rapport consacré à la préparation au départ, bon nombre d'immigrants planifient leur arrivée et justifient différemment leur choix du Nouveau-Brunswick. On a d'ailleurs une vision en général unilinéaire du processus migratoire : planification, préparation au départ, départ, installation, expérience de vie et intégration. Mais quand on interroge les personnes sur leur expérience et le détail de leur parcours, on s'aperçoit que les démarches sont bien plus aléatoires...

Pas toujours planifié...

Les nouveaux arrivants qui s'installent n'ont pas eu la « vocation » du Nouveau-Brunswick comme des autres provinces. Dit autrement, très souvent, leur installation résulte de circonstances très variées et de découvertes en plusieurs étapes, à l'occasion de passages, de rencontres, de vacances qui leur ont donné l'envie ou l'occasion de s'installer dans la région en question ou à proximité. Les récits sont extrêmement variés, allant d'une planification des plus classiques à une pérégrination aboutissant à une installation plus durable.

Certains nouveaux arrivants ne planifient donc pas nécessairement de s'installer au Canada et a fortiori au Nouveau-Brunswick. « Je ne pouvais pas situer [village dans le nord du N.-B.] sur la carte du Canada. Je ne pouvais pas dire si c'était à 10 km de Montréal ou à 100 km de Montréal, je ne pouvais absolument pas le situer. La notion de province c'était encore compliquée dans ma tête. » (Simon, N.-B., Nord, région)

Certes, il existe souvent un intérêt, mais qui ne se distingue pas nécessairement de celui d'un touriste en quête d'exotisme, ou l'envie de faire (ou d'entretenir) des rencontres. C'est le cas de

Carole et de son conjoint : « On était en train de finir nos études, puis on est venu... donc là on se dit on va finir deux semaines en vacances, puis après on a décidé de faire un programme vacances-travail d'un an » (Carole, N.-B., Moncton). C'est également le cas pour Céline, qui vient rendre visite à son futur conjoint et qui souhaite simplement en profiter pour « explorer » le Canada : « J'avais un visa touristique, parce qu'au début je voulais juste rester 3 mois pour l'exploration » (Céline, N.-B., Moncton, région). À noter également : cette absence de planification peut être un atout, dans la mesure où le stress de l'installation n'est pas présent. C'est ce que reconnaît Kévin, d'abord venu pour des vacances : « Il n'y avait pas d'arrière-pensée disant qu'il faut que je cherche une job. » (Kévin, N.-B., Moncton, région)

Pour d'autres au contraire, l'arrivée au Canada s'inscrit dans un projet longuement réfléchi.

« Ce qui m'a amené, je vais être honnête, c'est une aventure personnelle, c'est quelque chose que j'ai rêvé étant jeune. À l'âge de [jeune adulte], j'avais une réelle opportunité de la concrétiser. J'ai travaillé [5] ans pour pouvoir me ramasser mes premiers sous et être capable de faire mon premier voyage. » Et pourquoi le Nouveau-Brunswick? « Mes premiers contacts que j'avais, mes contacts les plus sérieux dans le monde étaient au Canada et bizarrement à [village dans le nord du N.-B.]. C'est une personne avec qui j'avais passé une ou deux semaines ensemble, causé avec lui, discuté de son pays. » (Sacha, N.-B., Nord, région)

Va-et-vient : mobiles plus qu'immigrants?

L'immigration au Nouveau-Brunswick n'est pas toujours un aller simple, mais **parfois une succession de séjours plus ou moins prolongés qui finissent par aboutir à une installation plus durable**... mais pas nécessairement définitive. Les va-et-vient sont nombreux, rendant l'idée même d'« installation » quelque peu versatile. C'est le cas de plusieurs répondants, qui alterneront entre plusieurs statuts : celui de simple touriste, de PVTistes, puis d'immigrants. À l'issue d'un séjour de plusieurs mois, par exemple un PVT, certaines personnes décident de rentrer : « Lui c'était la difficulté de quitter les parents, il avait besoin de l'approbation de sa famille » (Cristina, N.-B., Moncton, région) pour, parfois (mais pas toujours), revenir s'installer en Atlantique, comme c'est le cas de Cristina et son conjoint. Quant à Clémence, elle se promène un peu avant de s'installer au Nouveau-Brunswick, le « point de chute » prévu : « On est arrivé à [grande ville canadienne], puis on s'est dit qu'on allait voyager un petit peu avant d'arriver au Nouveau-Brunswick. Donc, on a voyagé pendant deux-trois semaines chez des amis, puis on est arrivés ici » (Clémence, N.-B., Moncton, région). Visites de connaissances, de proches ou d'amis; PVT; vacances : ils sont nombreux à évoquer la démarche exploratoire initiale, qui ne consiste d'ailleurs pas nécessairement à entamer une démarche d'installation, mais bien à faire une expérience de mobilité ici, en Atlantique, à « faire connaissance ». C'est le cas d'Alain, PVTiste : « Ça nous engage pas de rester dans une province si on est malheureux au Nouveau-Brunswick, on peut bouger ailleurs (...) Cette liberté-là nous engage à rien. » (Alain, N.-B., Moncton, région) **Les immigrants sont mobiles. Et ils le restent, bien souvent, même s'ils n'envisagent pas de partir, « pour le moment ».**

Les principaux défis des débuts

L'arrivée à l'aéroport, ou par voiture, la découverte parfois pour la première fois de la région... Chaque nouvel arrivant a ses impressions, son rapport à l'environnement. **Le dépaysement est vécu de manière très aléatoire.** C'est parfois pour le meilleur : « On est arrivé à [Moncton, région]. Et là, tout de suite, on s'est senti bien. La mer à proximité, et puis cette dualité-là. Beaucoup de francophones, beaucoup d'anglophones, les gens qui vivent ensemble. Une espèce d'énergie qu'on a trouvée la ville la plus énergique en sud-est. » (Vincent, N.-B., Moncton, région) Omar a lui aussi une bonne impression dès le départ, grâce à son futur collègue : « Il m'a fait faire un tour [rires] de la ville (...) Il m'avait déjà brossé un peu le portrait (...), ce qui fait que ça m'a facilité [l'installation] » (Omar, N.-B., Moncton, région). La découverte d'un nouveau pays vient avec son lot de surprises pour ceux qui n'avaient jamais visité le Canada avant leur arrivée. C'est le cas de Louis qui est arrivé en pleine tempête de neige et qui n'avait pas réalisé pleinement à quoi pouvait ressembler un hiver canadien. « Les grandes surprises sont la neige, la neige! J'arrive et c'est beaucoup de neige. Tout est blanc. (...) Au moment de sortir de l'aéroport, c'est une montagne de neige. » (Louis, N.-B., Nord, région)

En général les récits des premiers moments sont plutôt positifs, malgré les défis des débuts. Quels sont-ils?

Les premiers jours, ce ne sont pas les questions liées au financement, aux revenus, ou aux diplômes qui semblent occuper les nouveaux arrivants, mais bien plus des questions logistiques : logement, transport, équipement, écoles, démarches administratives. Là aussi les situations sont très variées entre les nouveaux arrivants s'installant suite au décrochage d'un emploi, et qui, à travers des séjours préparatoires peuvent planifier leur arrivée, d'autres qui, disposant d'un premier réseau, sont accueillis et installés et d'autres enfin qui improvisent plus ou moins leur installation, par exemple à l'occasion d'un VVT. Chaque circonstance, chaque situation génère donc des attentes différentes.

En général, **le logement ne constitue pas un problème pour les nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick** et a fortiori à Moncton, principal lieu d'installation des immigrants francophones au Nouveau-Brunswick (sauf à Fredericton, où le logement est plus dispendieux) : il est accessible, bon marché. « Pour moi, au niveau de la recherche pour une maison, c'était vraiment très facile » (Mohammed, N.-B., Moncton, région). Cependant, **certaines règles peuvent dérouter, ou présenter un défi. C'est le cas pour les jeunes familles** : « Quand on a déménagé, on habitait d'abord dans un condo. Ce n'est pas tous les appartements qui acceptaient les enfants » (Mariam, N.-B., Moncton, région). Au-delà de la disponibilité, c'est l'absence de connaissance des quartiers, des lieux qui rend le choix d'un logement difficile : « On n'avait pas beaucoup de choix, on ne connaissait pas la région, quel endroit est bien... » (Darius, N.-B., Moncton, région) Cela peut évidemment aboutir à des choix moins judicieux que d'autres au début, ou à des déconvenues et la nécessité de trouver un autre logement correspondant plus aux attentes ou aux besoins.

Pour les familles avec de jeunes enfants, un autre défi est évoqué : celui des garderies, et plus généralement, de **l'absence de places dans les garderies**. Ce défi est d'autant plus important pour

les migrants ou immigrants qu'ils ne disposent ni de soutien familial, ni parfois d'amis ou de connaissances suffisamment proches pour envisager de confier (en toute confiance) leurs enfants : « Admettons par exemple que quelqu'un veut prendre un congé de maternité ici, il faut vraiment... en fait tu vas devenir pauvre [rires] » (Mariam, N.-B., Moncton, région).

À l'arrivée, avec le logement, assez facile d'accès au Nouveau-Brunswick, c'est le transport qui constitue un défi, surtout en dehors de la région de Moncton, mais la région de Moncton n'est pas exempte de critiques, les **transports en commun étant présentés parfois comme lents et peu pratiques. Il faut avoir une voiture** : la possession d'un véhicule est souvent présentée comme indispensable au regard du sous-développement de la région en ce qui concerne les transports en commun, et ce même dans les grands centres urbains : « Les seules économies qu'on avait, on les a utilisées pour acheter un véhicule, parce que quand t'arrives, si tu n'as pas de véhicule dans la région, tu vas pas très loin pour trouver un emploi » (Carole, N.-B., Moncton, région). À noter, c'est souvent une (très) mauvaise découverte pour les nouveaux arrivants, qui misent parfois assez naïvement sur les transports en commun pour pouvoir s'installer, en privilégiant un logement en ville. « C'était surtout un problème au début [le transport] comme que tu viens et tu n'as pas de voiture. » (Darius, N.-B., Moncton, région) L'absence de transport en commun est un défi de taille à la régionalisation de l'immigration. Dans certaines régions rurales, il n'est pas possible de recevoir des services d'accueil sans se déplacer. « Nous autres on est chanceux, on a une voiture, mais j'en connais qui n'en ont pas. C'est un problème, car il n'y a pas de taxi, pas d'autobus, ce n'est pas évident. » (Louis, NB, Nord, région)

Prendre peu à peu ses marques : après les premiers moments

Après les premiers jours d'installation, ce sont d'autres défis qui arrivent.

Les revenus

C'est très vite, pour la plupart des nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick, le principal enjeu en particulier bien sûr pour ceux qui n'ont pas préalablement décroché un emploi. Le départ puis l'installation génèrent en effet, chez l'immigrant, **un bouleversement de sa « routine financière »** dans la mesure où le projet migratoire consiste bien souvent à solder la plupart des sources de revenus ou le patrimoine possédé dans la région d'origine, pour réactiver des sources de revenus nouvelles dans un environnement nouveau : **nouvel emploi, certes, mais aussi, souvent, nouvelle maison, nouveaux équipements, avec des règles et des codes à apprendre « sur le tas »**, même si de plus en plus les services d'accueil proposent information, soutien et encadrement (ouverture de compte en banque, démarches administratives, etc.). Et dépendamment des situations individuelles, cette transition est plus ou moins anxieuse : « On a vendu tout ça lorsqu'on a acheté une maison ici (...) C'est sûr que si on n'était pas arrivé avec un bon paquet d'économies, on aurait eu un début beaucoup plus stressant que ce qu'on a connu, quoi! » (Cécile, N.-B., Moncton, région) Le financement passe en général par la recherche d'un emploi.

L'emploi

Après le temps de l'installation, **l'accès à l'emploi demeure, de loin, la préoccupation majeure des répondants**, et le récit autour du décrochage de cet emploi et de la « carrière » qui s'en suit (ou pas), de ses accidents ou de ses ouvertures occupe une grande place dans le récit de leur installation et de leur insertion. Là aussi d'ailleurs, les expériences sont chacune singulière dans le récit que nous en font les répondants, même si certaines « lignes de force » peuvent être repérées. Les débuts sont bien souvent un tâtonnement, plus ou moins bien vécu, d'ailleurs, par les répondants. Certains sont un peu iconoclastes dans leur manière de percer le marché du travail. C'est le cas d'Allan, qui finit par décrocher quelque chose : « Je lui ai dit un truc qu'aucun immigrant ne devrait jamais dire à [un employeur]. Je lui ai dit que ce qu'on va faire c'est que vous ne me connaissez pas, d'accord ? J'arrive, je parle votre langue, je parle l'anglais, donc je devrais me débrouiller, ça devrait marcher... prenez-moi gratuitement pendant un mois et à la fin du mois vous me dites ce que vous en pensez! » (Allan, N.-B., Moncton, région). Cette méthode a porté fruit, puisqu'il réussit à décrocher un poste dans très peu de jours et cela lui a permis d'élargir son réseau : « Ça été super pour rencontrer des gens. Ça été ma manière de socialiser. » (Allan, N.-B., Moncton, région)

Certains s'accommodent de cette précarité, parce qu'ils n'attendaient rien à ce niveau, ou qu'ils s'étaient préparés à la difficulté. « On était conscient aussi que de toute façon qu'il fallait commencer... il fallait commencer de zéro pour pouvoir éventuellement apprendre à connaître un peu comment ça fonctionne (...) On n'avait pas d'attentes. C'est sûr qu'on postulait à des emplois où on disait que ce serait génial si on avait ça, mais après on prenait ce qui nous venait » (Carole, NB, Moncton, région). Alors que l'incertitude professionnelle peut en décourager certains, d'autres demeurent confiants. « J'ai acheté une maison alors que je n'avais pas d'emploi. J'étais confiant de rester. D'une manière ou d'une autre, j'étais ici pour vivre. » (Serge, N.-B., Nord, région)

Il n'en demeure pas moins que **cette incertitude appelle de leur part une certaine capacité d'adaptation**, et une acceptation de la situation. C'est le cas de Karine, qui accepte son premier emploi dans un centre d'appel : « Mais c'est sûr que nous on avait des études dans... des études commerciales, dans le commerce, donc évidemment c'était pas du même domaine » (Karine, NB, Moncton, région). D'autres au contraire avaient des attentes ou étaient dans une situation (soutien de famille, par exemple) qui rend la précarité, les « petits boulots » du début moins acceptables, ce qui rend la situation quelque peu frustrante. **Pour certains, l'intégration au marché du travail canadien se fait difficilement**. C'est le cas de Laurent qui a obtenu un premier emploi qui exigeait de passer de longues périodes à l'extérieur en plein hiver. Originaire d'un pays où la température est chaude à l'année, il n'a pas pu s'adapter à travailler à l'extérieur dans des périodes de grand froid. « Il [son employeur] m'a conduit longtemps dans la forêt, il y avait beaucoup de neige. Après une journée, je lui ai dit c'est la dernière fois que tu m'apportes ici. » (Laurent, N.-B., Nord, région)

Autre élément : la convergence (ou non) avec le domaine de compétence et le secteur de formation du répondant. Là aussi, les expériences des débuts sont contrastées et ce qui est vécu ne correspond pas nécessairement aux attentes, ou aux projets qui avaient été imaginés avant le départ. Par la suite, **la différence entre l'emploi attendu et l'emploi effectivement occupé peut**

généraliser, dans un certain nombre de cas, des frustrations, mais parfois aussi le sentiment, plus positif, d'un nouveau départ. C'est le cas de Guillaume, qui voit sa situation professionnelle complètement bifurquer : « C'est pas très grave, parce que je voulais aussi faire plein de choses dans ma vie autre que [domaine d'emploi initial]. Donc j'étais très content aussi d'avoir d'autres occasions de pouvoir accroître mes compétences et d'explorer d'autres horizons, parce que j'ai fait des études dans [domaine d'étude] » (Guillaume, N.-B., Moncton, région).

Les employeurs et l'immigration

Tout le monde ne parvient pas à convaincre un entrepreneur comme Allan. Est évoqué également la **méconnaissance (ou la méfiance) de certains employeurs quant aux processus d'immigration, et plus globalement parfois, leur manque d'intérêt (ou de temps) à consacrer à un tel processus**, ce qui tend évidemment à désavantager les migrants en renforçant leur impression de précarité quant à leur situation. « Les employeurs de la région ne sont pas au courant de tous les programmes qui existent. » (Simon, N.-B., Nord, région). Dans ce cadre, la difficulté également évoquée quant à la reconnaissance des diplômes ne facilite pas les choses bien au contraire, en installant un obstacle supplémentaire sur le chemin de l'emploi. « Je dirais carrément un manque d'éducation par rapport au processus d'immigration de la part de l'employeur. Ils n'avaient aucune idée de ce que je devais faire, ils n'avaient aucune idée que je ne connaissais pas les normes canadiennes [rires] » (Céline, N.-B., Moncton, région). Les employeurs se méfient, non de l'immigrant, mais de celui venu d'un ailleurs qu'on ne comprend pas toujours : de celui qu'ils ne peuvent reconnaître, par exemple à travers une expérience locale, des références locales, un réseau local. L'étrangeté entrave la question de confiance qui, pourtant, accapare la relation de travail. Pour nombre d'entrepreneurs, employer un immigrant ou un étudiant international représente souvent le risque d'un jeu de hasard plutôt que celui des affaires. Devant la méconnaissance des programmes d'immigration, Serge s'est engagé bénévolement auprès d'employeurs locaux pour les aider à mieux les comprendre et à les informer sur les mesures à leur disposition pour recruter des travailleurs étrangers. « J'ai fait la promotion de la région avec un employeur local, j'ai aidé au recrutement international. (...) J'ai aidé à recruter deux familles immigrantes. » (Serge, N.-B., Nord, région)

Pour d'autres, **l'employeur joue un rôle très important dans leur processus d'installation**. Louis a été mis au courant de la possibilité de suivre des cours pour perfectionner son français par son employeur, qui lui paie les frais de déplacement. Il n'aurait pas été en mesure de suivre ces cours sans l'aide financière de son employeur, car ceux-ci sont offerts à plus d'une heure de route de chez lui. « Je suis reconnaissant, cette entreprise est très bonne pour moi. Ils m'ont donné la possibilité de suivre des cours de français. » (Louis, N.-B., Nord, région)

Le statut au Canada : le droit de faire et de ne pas faire

Celui-ci change, surtout au début. L'obtention de la résidence permanente n'est pas toujours rapide non plus... « Ça nous a pris six ans en tout, parce qu'on a fait un visa de travail après, et ça nous a pris à peu près six ans pour devenir, alors que je te dise pas de bêtises, quatre ans pour devenir résident permanent, et six ans pour devenir citoyen. » (Paul, N.-B., Moncton, région) Et cette

temporalité, parfois angoissante pour certains, est importante pour bien comprendre la singularité de l'expérience migratoire. D'autant que le statut obtenu est aussi soumis à des exigences; il signifie aussi contrainte, évaluation, inquiétudes, surtout dans un environnement où, parfois, les normes, règles et codes ne sont pas toujours évidents à intégrer, comprendre. L'erreur dans la démarche migratoire peut être interprétée comme une faute, ou conduire à retarder le processus, prolonger un peu plus l'inquiétude quant au statut. « Je pense que le processus pour venir au Canada, pour les convaincre, c'est un processus bien bien compliqué. (...) C'est un processus très long. » (Simon, N.-B., Nord, région) C'est le cas pour l'immigrant temporaire, mais aussi, et surtout pour l'entrepreneur immigrant; les contraintes et les épreuves face à des dispositifs découverts sur le tard peuvent être fatales au projet initial. Le processus d'immigration, pour ceux et celles qui voient leur statut évoluer durant leur séjour, est d'ailleurs bien souvent présenté comme anxiogène et très long. Là aussi, il ne s'agit pas d'une exclusive néo-brunswickoise ni même atlantique ou canadienne : dans de très nombreux pays, l'octroi de permis de travail, de permis de séjour, ou l'accès à la résidence permanente ou à la citoyenneté n'est pas non plus un long fleuve tranquille. Mais au-delà de la réussite (ou de l'échec) du processus, **l'inquiétude entourant le réaménagement du statut peut, à terme, user les nouveaux arrivants**, et les conduire à préférer le retour. **L'inquiétude accompagne l'incertitude**. « J'ai discuté avec l'immigration, j'ai une grosse partie qui est déjà remplie, mais j'attends les documents qui viennent de [pays d'origine] encore. Et ça, c'est la difficulté avec mon dossier ici. » (Gérard, N.-B., Moncton, région) **Difficile, dans ces circonstances, de se projeter sur le plus long terme...**

D'autres rencontrent plusieurs refus dans leur parcours. C'est le cas de Sébastien, qui à deux reprises a dû rentrer dans son pays d'origine après que le renouvellement de son visa de travail lui ait été refusé. Malgré les embûches, il a persévéré et la troisième fois fut la bonne. « Quand je suis venu la première fois, au moment de renouveler mes papiers, j'ai été renvoyé. Quand je suis revenu, au moment de renouveler mes papiers, j'ai été encore renvoyé encore une fois. (...) Je n'ai pas contesté les décisions, je ne voulais pas m'engager dans de longs processus et avoir une tâche dans mon dossier. (...) Quand je vois le temps et les années que ça m'a pris, c'est 10 ans. » (Sébastien, N.-B., Nord, région)

Les coûts élevés associés au processus d'immigration peuvent en rebuter certains d'entreprendre des démarches pour obtenir leur citoyenneté. En plus des frais de base, les immigrants en région doivent composer avec des coûts additionnels liés aux déplacements en ville pour remplir diverses formalités. « À date, je n'ai pas encore fait ma citoyenneté. Si j'étais dans une grande ville, je l'aurais fait ça fait longtemps, ça fait au moins un an que je l'aurais fait. Malgré que je sois francophone, je parle en français, il faut que je fasse un test de langue française, il faut que je monte en ville, il faut que je paie une chambre d'hôtel (...), il faut que je fasse le test à 600 \$. Donc ça va nous coûter en moyenne de 800 à 1000 \$ pour faire le test de français, pour justifier que nous parlons français, la langue dans laquelle nous avons étudié, nous avons grandi, la langue dans laquelle nous avons présenté nos papiers pour venir au Canada. » (Stéphane, N.-B., Nord, région)

La convivialité, les rencontres, les liens amicaux et sociaux

Les contacts locaux, dans les premières journées ou semaines de l'installation, sont souvent présentés comme décisifs. Pour le meilleur ou pour le pire : « Je pense que c'est ça qui nous a convaincus : les rencontres qu'on a fait avec les personnes qu'on avait ici sur place qui nous ont très bien accueillis, qui nous ont un peu orientés vers où on pouvait aller. Ils sont devenus des amis aussi. » (Carole, N.-B., Moncton, région) « On a fait qu'un mois, mais ça nous a permis de faire des premiers contacts avec des gens, de faire quelques visites (...) on a vraiment eu de bons contacts avec eux (...) Après, on a très facilement trouvé une maison... » (Guillaume, N.-B., Moncton, région). Les premières rencontres rassurent, dans un environnement parfois anxiogène, d'autant que les amis et la famille sont restés au pays, loin, donc, d'ici : « Le fait qu'on s'était déjà fait des contacts humains, on se dit on pourrait venir un peu plus, parce qu'on a déjà rencontré des personnes avec qui on a sympathisé. Donc on pourrait peut-être envisager venir plus longtemps. » (Carole, N.-B., Moncton, région) C'est aussi le récit que fait Kévin : « Je suis resté une semaine, puis ça été, en fait, une succession de party (...) tous les soirs il avait quelque chose qui se passait (...) J'avais un lien qui s'était établi assez vite. » (Kévin, N.-B., Moncton, région) Ces rencontres sont d'autant plus cruciales qu'elles accompagnent bien souvent le processus d'accès à l'information, le bouche-à-oreille et le travail de réseautage jouant, lui aussi, un rôle parfois décisif dans les opportunités d'emploi ou dans la facilitation des démarches d'installation. « J'avais une personne avec qui j'avais travaillé (...) sur un projet commun avec beaucoup de succès. Et c'était une sorte d'éclaireur pour moi, je savais qu'il y avait une porte sur laquelle je pouvais cogner une fois rendu au Canada. » (Serge, N.-B., Nord, région) Ces contacts locaux peuvent être d'autant plus importants lors de périodes difficiles. C'est l'histoire de Simon, qui n'a pas eu accès à des services d'accueil à son arrivée et qui s'est appuyé sur le soutien personnel de membres de la communauté d'accueil dans son processus d'installation. « Tout m'a manqué, la seule chose qui a joué le rôle d'équilibre dans tout ça c'était l'accueil du monde, sans ça je n'aurais même pas survécu, l'accueil privé du monde, c'était chaud, c'était vrai et ça m'a poussé à me dépasser dans plein de choses, à ne jamais voir les difficultés comme un obstacle pouvant m'arrêter dans le projet. » (Simon, N.-B., Nord, région)

La reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles antérieures

Un autre défi de taille, notamment pour les diplômés dans certains secteurs : la reconnaissance des diplômes et/ou des expériences professionnelles à l'extérieur. **C'est bien souvent une (très) mauvaise découverte, même si certains s'y attendaient. Le poids du corporatisme au Canada semble souvent sous-estimé.** C'est, par exemple, le cas bien sûr dans le domaine de la santé. Comme l'explique Céline, « Je n'avais personne à l'immigration qui connaissait la profession médicale vraiment (...) L'équivalence de diplôme a pris un an » (Céline, N.-B., Moncton, région). Bien souvent, cet obstacle bien réel s'accompagne également d'une représentation assez pessimiste de la situation : les choses s'améliorent, certes, mais est-ce assez rapide? « J'ai l'impression que c'est toujours aussi long au niveau de l'équivalence des diplômes (...) Ils ont de bonnes idées et j'espère qu'ils vont les mettre en pratique » (Karine, N.-B., Moncton, région). Les coûts associés au processus de reconnaissance peuvent avoir un effet dissuasif. « Je pourrais obtenir la reconnaissance de ma formation, mais ça coûterait très cher. Je ne le ferai pas. » (Louis, N.-B., Nord, région) Parfois, le facteur linguistique peut représenter un obstacle supplémentaire : « Mais ici, il y a des centres, trois-

quatre centres, et c'est seulement un qui est en français. Et ça m'a pris six mois pour évaluer mon diplôme (...) Tu ne peux pas les appeler pour leur demander dans quelle étape est ton dossier. Tu dois attendre leur appel. À mon avis, c'est un point décourageant » (Darius, N.-B., Moncton, région)

Il s'agit là d'un défi de taille, souvent évoqué pour rendre compte des difficultés d'installation, mais il conviendrait également de se poser la question du caractère dissuasif d'une telle représentation sur ceux et celles qui pourraient avoir le projet de s'installer au Canada atlantique, car nombre de nouveaux arrivants peuvent croire que leur acceptation au Canada signifie *ipso facto* la reconnaissance de leurs diplômes. La distinction n'est pas évidente pour tout le monde.

Apprendre autre chose, autrement, ailleurs

« Tu apprends des choses quand tu vis dans un nouveau milieu. Quand tu es loin, tu es loin... la vie quotidienne n'est pas pareille. » (Darius, NB, Moncton, région) **Ce dépaysement n'est pas qu'une découverte, celle qu'on choisit souvent lorsqu'on immigré. C'est parfois aussi une épreuve, faite, justement, de méconnaissances, ou pire : de quiproquos et de malentendus.** Certains mentionnent qu'il peut parfois être difficile pour un Canadien d'aborder avec de nouveaux arrivants le sujet des méconnaissances de pratiques associées au mode de vie local par crainte de créer un malaise. « Ils [membres de la communauté d'accueil] avaient peur de me parler des choses dont j'étais complètement ignorant, mais que j'avais besoin de savoir, des choses que je ne savais même pas qu'il fallait que je demande et ils ne savaient pas qu'il fallait qu'ils m'en parlent. » (Simon, N.-B., Nord, région)

Pour certains, le manque de connaissances sur le contexte canadien et les façons de faire peuvent entraîner des conséquences importantes. « J'aurais eu besoin de monde pouvant me dire que tu as besoin de t'habiller de telle manière, que tu as besoin de doublure de culottes quand il fait -20 sinon tu vas te brûler les pieds. Je me suis brûlé, j'ai trainé des blessures pendant 5-6 ans, car j'avais les cuisses toutes brûlées. Je ne savais pas, je n'avais aucune manière de le savoir. » (Serge, N.-B., Nord, région)

Cette adaptation, cet apprentissage « sur le tas », souvent, est difficile pour certains. D'autant que la réalité diffère de l'imaginaire qui a présidé la décision d'installation ou du départ vers le Canada, l'Atlantique, le Nouveau-Brunswick. C'est ce qui constitue un des principaux défis de l'expérience migratoire, au Nouveau-Brunswick comme ailleurs, comme nous le verrons dans le second rapport : trouver un juste équilibre entre le désenchantement des projets initialement construits, et qui se heurtent plus ou moins frontalement à la réalité, et la formulation d'un nouveau projet, sur place, tenant compte d'un contexte qu'on apprend, peu à peu, à mieux connaître et (éventuellement) apprécier.

Le rapport avec les services d'accueil

Le rapport des nouveaux arrivants avec les services d'accueil est paradoxal au Nouveau-Brunswick : certains se refusent presque à les utiliser et les considèrent comme non nécessaires, tandis que d'autres tout au contraire seraient presque frustrés de leur insuffisance et aimeraient que leur rôle soit bien plus important. Entre-deux, les expériences sont partagées et l'insuffisance de l'information en temps et lieu est évoquée.

Bien mieux qu'avant. L'arrivée des services comme MAGMA, ou le CAFi à Moncton, et le développement des aides apportées aux immigrants, et notamment aux immigrants francophones sont perçus comme un très net progrès. « Toutes les formations qui sont données aujourd'hui à Magma et à travers de CAFi, ça n'existait pas. (...) C'était l'enfer quoi, c'était une expérience voilà. Mais je suis très content de voir comment ça se passe aujourd'hui » (Paul, NB, Moncton, région). Les immigrants, et particulièrement ceux installés depuis plusieurs années le notent : les choses ont beaucoup changé, en mieux, grâce à la présence des services d'accueil. Carole regrette qu'à son époque il n'y ait que peu de services : « C'est surtout à l'époque, il n'avait rien, il n'y avait pas d'autres services, il n'y avait pas de services d'accueil, il y avait pas d'organisme qui travaillait avec les employeurs, il y avait rien (...). À l'époque, il n'y avait pas beaucoup de conseils. On faisait tout à travers d'un téléphone » (Carole, N.-B., Moncton, région). Thibault, qui est l'un des premiers immigrants à s'installer dans son village, n'a également pas bénéficié de services d'accueil. Il reconnaît que cela lui aurait été très utile et c'est pourquoi il consacre désormais de son temps bénévolement pour mettre en place des structures d'accueil au sein de sa communauté. « Je n'ai pas reçu de services d'accueil à l'époque. On travaille pour mettre en place ces outils que nous n'avons pas eu. Je fais partie du comité d'accueil des nouveaux arrivants régionaux. » (Thibault, N.-B., Nord, région)

Accès à l'information. Les informations disponibles en ligne, les pamphlets, trousseaux mis à la disposition des nouveaux arrivants sont très bien perçus et leur aide est reconnue. Mais l'aide, pourtant disponible, n'est parfois pas demandée par certains. C'est le cas de Gérard : « On n'est pas du style à aller chercher de l'aide des organismes d'assistance. Ce n'est pas notre style, je ne sais pas pourquoi » (Gérard, N.-B., Moncton, région). C'est une des voies d'explication de la non-utilisation de certains services, tel qu'on peut le constater dans le sondage.

Les services d'accueil sont parfois perçus de manière un peu biaisée. Il y a plus de cinq ans, Clémence par exemple, au regard des sites Internet lorsqu'il s'est agi de préparer son installation avant le départ, a choisi de contacter Magma plutôt que le CAFi : « On avait regardé les sites Internet de [pays d'origine], pis nous on avait compris que Magma c'était la ressource officielle pis CAFi c'était plus pour les loisirs. » (Clémence, N.-B., Moncton, région)

Certains immigrants semblent avoir des attentes très (trop?) élevées par rapport aux services offerts. C'est l'impression qu'a Carole : « Il y en a beaucoup qui ont des grandes attentes, pis... [...] plus on a d'attentes, moins ça marche [rires] » (Carole, NB, Moncton, région).

Les services ne sont pas toujours connus des nouveaux arrivants, qui apprennent parfois leur existence par le bouche-à-oreille. « C'est nous autres qui est aller à eux autres. (...) Il y a un manque de communication pour les services qui existent. » (Louis, N.-B., Nord, région). « On a pas vraiment utilisé le service du [service d'accueil francophone], parce qu'on savait pas ce qu'ils font » (Matthieu, N.-B., Moncton, région). Qu'est-ce qui l'amènerait à utiliser les services du [service d'accueil francophone]? « Si j'avais des problèmes dans les procédures d'immigration » (Matthieu, N.-B., Moncton, région).

Langue et accès aux services d'accueil. D'autres vont remettre en question la dualité de ces services. Pourquoi deux et pas un organisme bilingue? « C'est vraiment mêlant pour un nouvel arrivant de comprendre cette dualité » (Guillaume, N.-B., Moncton, région). Le service reçu est parfois mal considéré par le nouvel arrivant : « On est allé là-bas, l'entretien durait cinq minutes avec quelqu'un pas très humain on dirait, ils nous ont dit les autres emplois qu'ils avaient c'étaient les centres d'appel, préposé aux soins, c'est tout. On a donné un CV, ils donnent même pas d'entretien, ils prennent nos CV, trois jours après, ils nous ont envoyé un CV qui a été fait à sa façon sans demander ce qu'on voulait. Et on nous a prévenus que c'était comme ça. En fait, le CV était adapté pour un centre d'appels. C'était absolument pas du tout ce que je voulais faire, ce n'est pas du tout mon cursus. Donc, c'était inutile. » (Calixte, N.-B., Moncton, région)

Rôle des autres organismes communautaires dans l'accueil. À noter également : au-delà des missions phares des organismes d'accueil, il existe également des rôles plus latents qu'il importe ici de mentionner : c'est le rôle par exemple de lieu d'engagement communautaire et social, par exemple à travers le bénévolat ou la prise de responsabilités au sein de l'organisme. C'est aussi, pour certains nouveaux arrivants, à l'occasion de stages ou d'emplois temporaires, l'occasion de faire, au sein du marché de l'emploi local, une première expérience souvent décisive dans la réussite de l'installation ou le décrochage d'un emploi dans un domaine plus proche de celui recherché. De manière générale, c'est également l'ensemble du milieu communautaire francophone qui permet ainsi une insertion, dans la mesure où les emplois proposés restent, à la différence des autres, peu exigeants en matière de bilinguisme. Ce rôle est à souligner, car dans les expériences d'accès à l'emploi, les immigrants francophones passent plus souvent qu'on croit par le secteur communautaire pour s'insérer progressivement sur le marché local de l'emploi. C'est le cas de Kévin, qui décroche son premier emploi dans le milieu communautaire : « Ils m'ont offert le poste. Depuis ce jour-là, je n'ai jamais été en situation de recherche d'emploi. » (Kévin, N.-B., Moncton, région)

Faciliter les démarches administratives. Certains besoins essentiels restent parfois lacunaires ou inexistant. C'est notamment le cas pour les démarches administratives relatives aux permis de travail ou de séjour et plus généralement avec les autorités fédérales ou provinciales. Si, dans le sondage comme dans les entretiens, les migrants soulignent l'apport parfois déterminant des services d'accueil dans la facilitation de leur installation, et notamment dans leur accès à des conseils, des réseaux, et au développement de contacts souvent utiles, les répondants soulignent souvent que les éléments les plus insécurisants de leur parcours (comme l'équivalence des diplômes, l'accès à un emploi recherché, les démarches relatives au statut migratoire) ne sont pas couverts de manière suffisante, et ce malgré les efforts déployés par les services d'accueil. **À quelle porte frapper? Comment ne pas se tromper?** C'est, parfois, la question lancinante pour ceux et celles qui, par exemple, doivent voir leur statut de résidence évoluer.

De manière générale, **l'accès à l'information en matière de processus migratoire est jugé insécurisant et anxiogène**, surtout depuis sa « digitalisation » « Toutes les informations sont en ligne et ça ce n'est pas facile, parce qu'il y a parfois des éléments que tu ne sais pas quelle procédure commencer (...) C'est quelque chose qui m'a embêté. Ça m'embête toujours. » (Darius, N.-B.,

Moncton, région) « Le site [d'IRCC] n'est pas convivial. Ils ne disent pas ce que tu as besoin, ils donnent le formulaire, mais ils ne disent pas les questions d'exigence. » (Simon, N.-B., Nord, région)

L'information est considérée comme difficile à trouver en matière de démarches d'immigration et conduit à un « bricolage », parfois, dans la démarche migratoire, faite d'idées préconçues, de préjugés ou d'erreurs plus ou moins coûteuses en temps ou en énergie. « J'ai dû me débrouiller comme je pouvais, je me souviens. Dans les gros guides, c'est sommaire, c'est très très sommaire. » (Serge, N.-B., Nord, région) C'est une remarque récurrente, qui conduit parfois les répondants à faire des choix plus ou moins judicieux : « À cette époque-là, je n'ai aucune idée si ça a changé ou pas, en fait, faire les papiers d'immigration à travers le Québec, c'était la facilité. » (Vincent, N.-B., Moncton, région) Quant à Darius, ne sachant pas trop comment procéder pour venir au Canada, il suit le programme Mobilité francophone (qu'il estime plus rapide) et arrive au Canada comme résident temporaire, ce qu'il regrette plus tard, estimant que le programme express permet de devenir résident permanent... Bref, l'information est souvent bricolée, approximative, et l'extrême difficulté de « s'y retrouver » dans les multiples voies possibles souvent évoquées comme très anxieuses, sinon dissuasives.

Décoder les (dés)informations pour trouver l'heure juste. Proches, employeur, administrations, services d'accueil, collègues : comment s'y retrouver en matière d'informations sur l'emploi, le diplôme, la procédure migratoire? C'est parfois un vrai casse-tête, d'autant qu'il s'agit également de décider, dans l'urgence parfois, d'un certain nombre de choses essentielles. Dans ce domaine, une frustration est souvent évoquée : celle d'avoir été insuffisamment informé, notamment par les futurs employeurs ou les personnes qui informent comme elles le peuvent (proches, amis, connaissances, organismes communautaires, professionnels) : « Donc, qu'on me dise (à l'arrivée) tu n'es pas capable d'exercer ton métier pour lequel t'as étudié, pour lequel t'as eu de bonnes notes, pour lequel que j'ai XXX ans d'expérience, ça m'a vraiment fait ch... (...) Tout ça à cause de ma (mauvaise) préparation (avant le départ) » (Cécile, N.-B., Moncton, région).

Le but est bien souvent de trouver une personne-ressource qui puisse « décoder », guider et accompagner le nouvel arrivant dans ses démarches et lui donner l'heure juste face à une inflation de programmes, de règles et de normes face auxquelles le nouvel arrivant, en dépit de sa bonne volonté, se noie. **Il semble qu'à ce niveau, le processus migratoire soit plus aisé dans les grands centres que dans les petites régions...** Vincent souligne ainsi la qualité des services d'accueil rencontré au Québec, et leur savoir-faire : « L'accueil des immigrants là-bas, moi je l'ai trouvé assez bonne : t'es bien dirigé, t'as énormément d'aide pour faire tes papiers d'immigration, pour chercher ton permis de conduire. Enfin, tous les papiers relatifs au gouvernement du Québec, franchement, je trouve que là-bas ils assurent » (Vincent, N.-B., Moncton, région). L'information dans les guides généraux est d'ailleurs souvent axée sur les réalités des grands centres et n'est pas toujours pertinente pour ceux qui s'établissent en région, notamment en ce qui concerne le marché du travail. « Le livre [guide d'information du gouvernement du Canada reçu à l'arrivée] est un guide complet qui parle des routes, des lois, des règlements et de l'information générale sur le Canada. Mais, si tu prends la section sur comment trouver un emploi par exemple, c'est toujours centré sur les grands centres. » (Louis, N.-B., Nord, région)

Au-delà des procédures d'immigration et de recherche d'emploi, l'information offerte sur la vie au Canada n'est pas toujours complète (Serge, N.-B., Nord, région). « Quel genre d'assurance prendre, toutes ces choses-là qui m'ont manquées, que je ne savais pas. (...) J'aurais aimé avoir un comité d'accueil qui me donne des informations sur la culture locale, qui n'a pas peur d'être direct pour éviter des faux-pas. » (Serge, N.-B., Nord, région)

Services en région. Les services d'accueil en région ne sont **pas toujours accessibles ni complets**. Dans les cas de Louis et de Serge, l'association multiculturelle qui dessert leur village en matière de services d'accueil est à une heure de route. « Les petites régions n'ont pas de ressources, il faut aller les chercher dans les grands centres. C'est un manque, je trouve que les associations multiculturelles devraient avoir un représentant dans la région. Avoir une personne locale connectée à l'association qui aurait un petit espace bureau. Quand on arrive, on pourrait aller le voir directement au lieu de se déplacer en ville. » (Louis, N.-B., Nord, région) Pour les cours de langue, Louis doit aussi se déplacer en ville. « C'est certain que ça serait un plus d'avoir des cours de langue localement. Même si ça serait par vidéoconférence, on pourrait avoir le professeur en vidéoconférence, au minimum. » (Louis, N.-B., Nord, région) Louis n'a pas non plus reçu de services d'employabilité alors qu'il en aurait eu besoin. « Des agences de service à l'emploi pour te placer, il n'y en a pas ici. Il y en a peut-être dans les grands centres comme Moncton, mais ici il n'y a pas ça ici. C'est difficile, car il faut que tu cherches par toi-même. J'ai fait mon CV, mais je ne l'ai pas bien fait. (...) Les agences, elles le savent. » (Louis, N.-B., Nord, région) Il y a également des lacunes en matière d'activités sociales organisées par les associations multiculturelles, qui permettent aux nouveaux arrivants de faire de nouvelles rencontres. « Il n'y a pas d'activités sociales organisées dans la région par l'association multiculturelle. Pour les activités pour les immigrants, il faut faire une heure de route. » (Serge, N.-B., Nord, région)

Les « cas à part ». Autres besoins : les besoins, multiples, des « hors catégorie », de ceux qui, malgré leurs besoins, n'y « ont pas droit » ou ne sont pas admissibles. La frustration ou le ressentiment est souvent palpable, avec, parfois, un sentiment d'injustice. Les programmes manquent parfois singulièrement de flexibilité dans la définition des « clients » ou des « ayants droit ». C'est le cas, par exemple, du choix imposé en termes de cours de langue aux nouveaux arrivants, ou de l'impossibilité, pour les migrants à statut temporaire de pouvoir suivre des cours d'anglais, la difficulté également de passer d'un visa touristique à un visa de travail... Les exemples de ces interstices difficiles à vivre et produisant des frustrations où des tensions sont nombreuses et peuvent se solder par un départ de la région. Là aussi, une forme de « guichet unique » autour des mobilités pourrait faciliter les choses.

5.1.2 Consolider son installation : s'intégrer

Après la période d'installation à proprement parler, l'immigrant francophone doit entamer une insertion progressive. Ici aussi il convient de nuancer d'emblée ce qui va suivre. Les personnes rencontrées lors de notre campagne d'entretien ont, chacune, un rapport bien particulier à l'idée d'intégration, d'insertion, ou d'inclusion. Quand, à partir de quoi peut-on parler d'un processus achevé? Les démarches migratoires ont toujours été perçues à travers le continuum un peu linéaire évoqué précédemment. Mais dans la réalité quotidienne de ceux qui ont migré, l'idée même de

l'installation est diversement perçue. Nous y reviendrons bien sûr dans le cadre du second rapport, qui portera plus précisément sur les raisons d'un éventuel départ de ceux que nous avons pu rencontrer à l'occasion de cette enquête, mais aussi de « véritables » raisons qui seront cette fois évoquées par ceux qui ont fait le choix de quitter les provinces de l'Atlantique. Ici, nous allons nous contenter de constater, à travers les récits, les rapports qu'entretiennent les nouveaux arrivants avec les secteurs habituellement réputés cruciaux quant à l'intégration (emploi, services publics...), mais aussi avec l'environnement lui-même (la communauté, les lieux, la langue). C'est, globalement, le domaine des « pratiques » et des expériences au quotidien que nous abordons ici, avant de nous intéresser à proprement parler aux représentations (identitaires, sociétales, culturelle...) des migrants par rapport au contexte dans lequel ils s'insèrent. Nous verrons en particulier que dans un bon nombre de cas, une même réalité (la place du français par exemple, ou le caractère petit de la société d'accueil, l'isolement) peut être perçue très différemment, soit comme point fort de l'expérience migratoire au Nouveau-Brunswick, soit au contraire comme point faible...

Emploi et carrière : tout, sauf un long fleuve tranquille

Trouver... L'emploi et plus généralement l'accès à un revenu pérenne (par exemple par la création ou la reprise d'une compagnie) sont au cœur du processus de consolidation de l'installation des immigrants. « Ça [obtenir un nouvel emploi] définitivement complété mon intégration. Le travail local a définitivement complété mon intégration. » (Simon, N.-B., Nord, région)

Celui-ci est parfois précaire, aléatoire, inadapté aux attentes dans un premier temps. Et la situation doit évoluer, au risque, dans le cas contraire, de décourager et de conduire le nouvel arrivant à élargir sa zone de recherche... et donc, à terme, à quitter la région. C'est ce qui s'est passé avec Karim, initialement installé dans le nord de la province, une région qu'il appréciait beaucoup : « Quand j'ai fini, j'ai commencé à chercher de l'emploi, j'ai commencé à [Nord région] à appliquer à plusieurs endroits. C'était pas facile à cause que c'était une petite communauté. Même des jeunes de [Nord région] ils déménagent à Moncton/ Saint-Jean (N.-B.) pour trouver de l'emploi. Fait que j'ai décidé de déménager à [Moncton, région] » (Karim, N.-B., Moncton, région).

Marché de l'emploi : espoirs déçus? C'est, en substance, ce que semble dire Paul lorsqu'il évoque son expérience du marché de l'emploi. « En tant que touriste, le Nouveau-Brunswick, ce qu'il a à offrir c'est absolument génial. En tant que salarié arrivant pour travailler d'un pays extérieur... on a un taux de chômage ici... franchement, les emplois ici, si tu as envie de travailler dans un centre d'appel téléphonique, il y aura un travail pour toi. Est-ce que tu as envie de faire ça? Non! » (Paul, N.-B., Moncton, région)

Certains le reconnaissent : il arrive que les nouveaux arrivants ne soient pas très réalistes quant à leurs prétentions salariales : « Je connais pas d'immigrants qui ont le salaire qu'il veut en arrivant ici (...) Tu as des prétentions salariales qui sont à 80 000-100 000 dollars à l'année tout de suite, mais t'es connu de personne! » (Paul, N.-B., Moncton, région). Un peu comme si, pour certains, le Nouveau-Brunswick deviendrait, naturellement pour eux, un eldorado. Or, la réalité est plus contrastée...

De fait, les parcours sont souvent, en tout cas les premières années, un peu (ou beaucoup) chaotiques et accidentés avant que le nouvel arrivant ne puisse véritablement faire ses

marques, à travers une réorientation de carrière, la reprise d'études, ou l'acquisition, dans son domaine ou non, d'une première expérience de travail canadienne. Mais ce bouleversement n'est pas toujours une contrainte, et peut être entretenu par des immigrants, souvent jeunes, et qui, grâce à la flexibilité du marché du travail, peuvent aisément passer d'un emploi à un autre quand l'occasion se présente. Comme pour Karim, qui change à plusieurs reprises d'emploi, contraint dans un premier temps, et par choix dans un second temps. « Après j'avais juste besoin de changement, parce que professionnellement j'ai senti que j'ai appris toute. » (Karim, N.-B., Moncton, région)

Certains, en matière d'emploi, se heurtent à un véritable mur : « On était super déçu de la façon que s'est déroulé les choses après, notamment pour [conjoint] au niveau de la recherche d'emploi. Pour lui, ça été super compliqué (...) Il a eu beaucoup de difficultés, il a envoyé un nombre de CV assez incroyable (...) Il a cherché, cherché, cherché et il a jamais vraiment trouvé jusqu'à ce qu'il soit convoqué à un entretien par rapport à une candidature spontanée pis là il a compris dans la bouche des gars des ressources humaines qu'en fait qu'il va falloir qu'il commence du début pour vraiment que son savoir-faire soit reconnu (...) Il avait pas du tout envie de reprendre une carrière professionnelle à zéro. » (Clémentine, N.-B., Moncton, région)

D'autres multiplient les expériences et se sont fait une raison; ils acceptent de revoir leurs attentes, à travers un emploi qu'ils n'auraient pas nécessairement envisagé au départ. C'est le cas de Guy, qui cumule deux emplois : « Je ne voulais pas perdre l'un des deux boulots, parce que j'adorais les deux. C'était une belle opportunité et c'est aussi un bon moyen de faire des contacts. » (Guy, N.-B., Moncton, région) Quant à sa conjointe, c'est la même chose : elle accepte un poste dans le domaine du service, au salaire minimum : « C'est le minimum du minimum, tu peux pas vraiment vivre avec ça, mais on savait que c'était une période de transition. » (Guy, N.-B., Moncton, région)

D'autres encore finissent par trouver dans leur domaine, moyennant une attente plus ou moins longue (reconnaissance de diplôme, formation complémentaire, passage par une « première expérience canadienne »). C'est le cas de Cécile, dans le domaine de la santé : « Au niveau de l'emploi, il fallait juste que je fasse un stage et après j'avais commencé mon emploi en tant [professionnel de la santé] canadienne. » (Cécile, NB, Moncton, région)

D'autres enfin opèrent une forme de double mobilité, un peu comme si la transformation de leur environnement leur avait donné la possibilité de reconsidérer l'emploi auquel initialement ils s'étaient destinés (et formés). Ce faisant, ils peuvent utiliser leur ancien savoir-faire pour le valoriser dans leurs nouvelles responsabilités. C'est le cas de Caroline, qui change de secteur professionnel, et utilise sur son nouveau poste les compétences de gestion qu'elle avait pu acquérir auparavant. Dans ce cas, la non-correspondance avec les anciennes qualifications se traduit en réorientation de carrière, en « nouveau départ », perçue de manière positive : « Mon expérience dans le privé me permet d'avoir un raisonnement très entrepreneurial pour gérer mon organisme, qui fait que ça l'amène à une étape supérieure ou à une étape différente de ce qui aurait été envisagé jusqu'à là. » (Caroline, N.-B., Moncton, région) C'est une réorientation professionnelle qu'opèrent certains, une réinterprétation de leur projet initial à l'aune des possibilités (et des contraintes) qu'ils ont pu rencontrer. Cette « nouvelle vie » dans sa « nouvelle vie », Céline aussi l'a vécu, en quittant son ancien

domaine d'emploi, pour lequel pourtant elle avait été formée dans son pays d'origine, mais dont elle avait fait le tour, pour un tout autre secteur, et ce via une reprise d'études : « Je voulais faire autre chose qui m'intéressait plus, donc en fait j'ai repris mes études. Donc j'ai fini un bac, parce que j'avais l'équivalence de vieux diplôme. J'ai fini un bac et puis après (...) une maîtrise. » (Céline, N.-B., Moncton, région)

Cette réorientation professionnelle se fait parfois par la force des choses, mais n'est pas pour autant toujours perçue de manière négative. Dans le cas de Louis, sa formation n'est pas reconnue au Canada et ses expériences professionnelles ne lui servent pas, n'ayant pas d'emplois disponibles dans son domaine de compétence dans la région où il s'est installé. Après quelques mois de recherche, il obtient un emploi dans un tout autre domaine professionnel. « J'aime mon nouveau travail, on me donne des responsabilités. Mes collègues sont très gentils, mon employeur est là pour moi. » (Louis, N.-B., Nord, région)

Accéder à l'information. Comment les immigrants réussissent-ils à évoluer dans leur emploi? Par un accès adéquat à l'information, et toutes les voies sont bonnes. « C'est [une famille ici] qui nous a dit qu'il y avait une offre d'emploi (...) C'était vraiment 'bouche-à-oreille' » (Carole, N.-B., Moncton, région). « Beaucoup de choses ici marchent par réseautage. » (Guillaume, N.-B., Moncton, région)

L'environnement de travail

Collègues et employeur. « Tes collègues, eux, qui sont d'ici, ils ne peuvent pas savoir tes difficultés concernant ça [les difficultés liées à l'intégration]. Parce qu'eux ils croient que tu es venu ici, tu es comme eux. » (Darius, N.-B., Moncton, région) **Les quiproquos et malentendus sont nombreux. Mais les histoires à succès également.** « Toutes les personnes au travail sont très gentilles, très intéressées par moi (...) toutes les personnes me demandent comment je vais. » (Simon, N.-B., Nord, région)

En région, des immigrants sont parfois les premiers de leur origine à travailler au sein d'une entreprise. Même si cela peut être quelque peu inquiétant de prime abord pour certains, l'ouverture des collègues et de l'employeur favorise une intégration professionnelle réussie. « J'arrive comme étant la première personne de couleur dans le staff, j'ai la chance que les dirigeants soient préparés (...) pour intégrer les nouveaux arrivants dans l'entreprise. Son soutien personnel [de son patron] était exceptionnel, le reste du staff, c'est allé cordial assez vite, je n'ai pas eu de besoin de deux mois pour me prouver, c'est allé très vite. (...) J'avais l'expérience nécessaire pour pouvoir m'intégrer en entreprise (...), je suis arrivé avec une feuille de route claire et en prenant mes responsabilités au sérieux, assez rapidement tout le monde était d'accord d'où que je venais ça n'avait pas d'importance, c'est les résultats qui sont importants. » (Sylvain, N.-B., Nord, région)

Langue. Une des principales barrières locales rencontrées pour les immigrants francophones, c'est la langue. « Quand je suis revenue, je postulais partout et je n'avais rien qui revenait de très concluant. Déjà parce que mon niveau d'anglais n'était pas là. C'était clair. » (Carole, N.-B., Moncton, région) Parfois, c'est aussi la manière de la parler, ou plus généralement l'étrangeté culturelle qui

transparaît à travers les mots ou le langage, qui peut constituer une barrière à l'emploi. Certains immigrants francophones, plus que d'autres, ont davantage de problèmes à trouver de l'emploi, en raison de leur langue. C'est l'avis de Karim, qui constate que tous les secteurs ne sont pas également ouverts à la diversité culturelle ou linguistique : « La langue c'est... je pense elle occupe une place dans la prise de décision. Je pense elle occupe surtout une place pour un, de mon point de vue, pour un nouvel arrivant. » (Karim, N.-B., Moncton, région) Cette gêne linguistique, sinon cette insécurité, on la perçoit même dans le témoignage de ceux qui semblent « bilingues à 100 % » : « Je travaille dans un milieu anglophone, je me sens très bien, je suis très bien accueilli, etc. Mais je ne suis pas accueilli à 100 % partout, mais dans la majorité des cas. Je suis très très bien perçue, je m'intègre, mais je sens très bien que je n'utilise pas mon potentiel à 100 %, parce que justement il y a cette espèce de barrière de la langue, même si je suis capable de tenir un discours en anglais, mais il y a toujours cette petite résistance au profond de moi. » (Vincent, N.-B., Moncton, région) L'insécurité est parfois, curieusement inversée, certains se sentant plus à l'aise dans un milieu anglophone que dans un milieu francophone. Comme Darius : « Pour les Anglais, il n'y a pas de problème en général, mais pour les Français, il y a des problèmes. » (Darius, N.-B., Moncton, région)

Entrepreneuriat

Après une période plus ou moins longue dans des types d'emploi divers, certains décident de franchir le cap et de fonder eux-mêmes leur compagnie, ou d'en reprendre une. Là aussi, en dépit des contraintes administratives et réglementaires, le processus s'avère a priori assez flexible. Certains se lancent après une période de reprise d'études, comme c'est le cas pour Quentin : « En sortant des études, le réseau que j'avais eu dans le milieu communautaire a fini par m'appeler pour m'offrir des contrats. Donc c'est comme ça que je suis devenu entrepreneur (...) J'ai rentré dans le métier d'entrepreneur sans savoir où j'allais, je l'ai fait par défaut. Aujourd'hui j'ai diversifié ma clientèle, mais au début c'était les gens avec lesquels j'avais travaillé. » (Quentin, N.-B., Moncton, région) Est-il aisé de faire des affaires en Acadie? Ce n'est pas certain. C'est en tout cas ce que certains entrepreneurs déplorent, lorsqu'ils parlent de leur expérience au sein du milieu acadien des affaires, pas si ouvert que ça d'après certains : « Les Acadiens sont des gens très accueillants. Quand tu arrives à rentrer chez eux, tu es leur ami, tu fais partie de la famille, avant d'arriver là ça prend beaucoup de temps. Mais en business ils ne veulent pas te voir. Ils ont peur de toi, ils ont peur de l'immigrant. » (Vincent, N.-B., Moncton, région)

Étudiants internationaux

Autre catégorie distincte, celle des étudiants internationaux. Ils disposent d'un atout de taille : leur diplomation canadienne, mais pas toujours une première expérience d'emploi. Dans ce cadre, **la barrière de la langue s'ajoute à la barrière culturelle**, et les chances ne sont pas égales pour tous, bien au contraire : « Les étudiants internationaux qui sont purement francophones... à quel point c'est difficile pour eux de se trouver un emploi (...) Je n'ai pas les statistiques, mais il a de fortes chances qu'un étudiant international purement unilingue francophone ait plus de difficulté à se trouver un emploi qu'un étudiant international unilingue anglophone. Je ne peux pas croire que c'est la même chose. » (Mariam, NB, Moncton, région) Ce faisant, **les services offerts par les**

organismes d'accueil visant à faciliter l'accès des étudiants internationaux au marché de l'emploi s'avèrent indispensables.

Toujours est-il que l'environnement de travail est généralement fort apprécié par les répondants, qui n'hésitent pas à comparer avec leur pays d'origine. C'est le cas de Caroline : « Si tu veux progresser [dans son pays d'origine], c'est presque mal vu (...) Le Canada représentait beaucoup plus mon idéal. » (Caroline, N.-B., Moncton, région)

Langue : un défi « tous azimuts »

Apprendre l'anglais. Lorsqu'on aborde le thème de la langue, ce n'est pas la place du français, ou le rapport au français qui est mis de l'avant, mais l'« autre » langue; celle qu'on ne maîtrise pas aussi bien, celle qui est présentée comme indispensable pour réussir son insertion au Nouveau-Brunswick. « Tout est en anglais. » (Mariam, NB, Moncton, région) « J'ai déménagé pour une raison, je sais que je suis francophone, mais j'avais l'ambition d'apprendre l'anglais aussi. » (Karim, N.-B., Moncton, région) « On est en Amérique du Nord, moi je veux que mes enfants soient exposés à l'anglais. Je veux qu'ils gardent leur langue maternelle, mais je veux qu'ils soient capables de communiquer en anglais, parce que c'est la langue du business en Amérique du Nord. Ils doivent être capables de communiquer en anglais. » (Vincent, N.-B., Moncton, région) C'est un fait : la présence de l'anglais au Nouveau-Brunswick ou en Atlantique peut constituer un facteur d'attraction des francophones, mais constitue aussi une barrière à leur insertion, notamment sur le marché de l'emploi. C'est ce qui transparait des entretiens.

Ne pas trouver d'emploi à cause de la langue, barrière linguistique, représentation du Canada comme pays anglophone, fausses idées et quiproquos sur le caractère bilingue du Nouveau-Brunswick, ou le sens du terme « province bilingue », incompréhensions sur les modes de fonctionnement des écoles « linguistiquement homogènes » : là aussi, le rapport à la langue française et à la langue anglaise est contrasté, et plein de paradoxes si on prend l'ensemble des expériences linguistiques des immigrants francophones. Un constat peut être fait : le rapport à la langue des nouveaux arrivants évolue, au point parfois de se rapprocher peu à peu des besoins et des exigences habituelles des francophones nés au Canada : ni plus, ni moins. En somme, on veut pouvoir faire sa vie en anglais, tout en conservant ce capital linguistique que constitue la maîtrise du français, et pouvoir le transmettre à ses enfants ou aux générations futures.

Les nouveaux arrivants manquent d'assurance au niveau de la maîtrise de l'anglais. On l'a vu dans le cadre de l'emploi. C'est vrai partout ailleurs. « Je trouve que c'est un vrai handicap d'être pas complètement bilingue. » (Guillaume, N.-B., Moncton, région) Apprendre l'anglais devient donc souvent une mission que se fixent les immigrants francophones à leur arrivée, pour eux ainsi que pour leurs enfants. Soit qu'ils souhaitent percer dans le marché du travail local et sont pragmatiques (pas d'emploi sans une maîtrise satisfaisante de l'anglais), soit ils souhaitent « se faire la main » (ou plutôt la langue) au Nouveau-Brunswick bilingue, pour ensuite poursuivre ailleurs en Amérique leur expérience de mobilité. C'est une réalité pour certains immigrants. **Quant aux familles, l'objectif est très clairement, généralement, d'insérer l'anglais dans le « capital cognitif » de leurs enfants**, et ce y compris en faisant le choix délibéré, parfois, d'une scolarisation

en anglais, temporaire ou complète. « On voulait l'inscrire dans une école anglo pour qu'il devenait bilingue. » (Clémence, N.-B., Moncton, région)

Anglais, barrière à l'emploi. « Pour avoir un bon job ici, tu dois être bilingue. » (Karim, N.-B., Moncton, région) On l'a vu, la question linguistique peut constituer une barrière pour certains, rendant indispensable la présence de « sas » ou de milieu de travail presque exclusivement francophone, permettant aux nouveaux arrivants peu bilingues de leur mettre le « pied à l'étrier » : « Ma chance est que je suis arrivé à [organisme communautaire francophone]. Le [organisme communautaire francophone] est francophone, ce qui a fait que je n'ai pas eu de barrière linguistique à l'emploi » (Mariam, N.-B., Moncton, région). Un milieu de travail francophone sécurise : « Je pense que je me suis tourné vers la francophonie, parce que ça me sécurise (...) parce que c'est beaucoup plus facile pour moi de travailler dans un milieu francophone qu'anglophone. Certainement que je pourrais faire une période d'adaptation pour être vraiment fluide, surtout dans les termes techniques » (Guillaume, N.-B., Moncton, région).

Guillaume exprime d'ailleurs très bien la **propension des nouveaux arrivants à choisir (ou être choisis par) un milieu de travail en français** : ils sont souvent représentés comme bien moins bons en anglais que la moyenne, et bien meilleurs en français que la moyenne : « C'est sûr que dans un entretien dans une entreprise anglophone si vous avez de la difficulté à bien exprimer en anglais vous seriez très peu chanceux à vous trouver un emploi. Dans un milieu francophone, au contraire, la francophonie est vraiment de l'avant. Le fait de parler en français, de pouvoir s'exprimer en français n'est pas forcément donné à tout le monde, et c'est cherché aussi. » (Jocelyn, N.-B., Moncton, région) Là aussi, la qualité du français « d'ici » est stigmatisée : « Ça arrive même pour des gens qui sont ici quand ils vont dans des pays comme la France, ils croient qu'ils sont anglophones. Parce qu'ils ont peut-être des problèmes de communication au niveau français de la langue et aussi des vocabulaires (...) qui mélangent avec l'anglais » (Daniel, N.-B., Moncton, région). À l'inverse, les nouveaux arrivants se sentent tout à la fois valorisés par la qualité de leur français, mais aussi jugés : « J'avais l'impression que je me faisais juger par mon français. » (Cécile, N.-B., Moncton, région) Les différences en termes de registre, de vocabulaire, de syntaxe conduisent à comparer, confronter, différencier entre les types de pratiques linguistiques, et le jugement ou les préjugés ne sont pas loin : « Ils se sentaient inférieurs ou quoi que ce soit. » (Cécile, N.-B., Moncton, région)

Anglais, trop présent ou... pas assez? Certains, venus apprendre l'anglais ont été un peu déçus : « Ça n'a pas marché [améliorer leur anglais], parce qu'on était socialisé qu'avec des francophones » (Carole, N.-B., Moncton, région). D'autres au contraire vont constater l'omniprésence de l'anglais, parfois frustrante, notamment dans le milieu des affaires : « Dans le milieu des affaires, je trouve que moi je suis un peu frustré... En fait, au niveau du bilinguisme, j'ai beaucoup plus de frustration qu'autre chose. Parce que je vais voir le milieu des affaires des gens, des francophones, qui se lance en affaire, c'est tout en anglais » (Kévin, N.-B., Moncton, région).

D'autres se satisfont d'un tel contexte linguistique. « Pour moi, tant que je peux m'exprimer dans ma langue, j'ai mes amis dans ma langue, mon travail il est moitié-moitié... Pour moi c'est correct » (Céline, N.-B., Moncton, région). Cependant, d'autres encore seront très critiques sur le niveau de

bilinguisme, en stigmatisant un des paradoxes locaux : **un bilinguisme affirmé, représenté, mais pas pratiqué** : « Dans la vie pratique, tu sais quand tu vas dans les magasins, pour les téléphones, pour logement, pour voiture, pour différentes choses, c'est une difficulté importante dans cette province peut-être que tu ne trouves pas facilement quelqu'un qui parle le français. » (Darius, N.-B., Moncton, région) « J'aime ça être bilingue, le Nouveau-Brunswick m'a permis de faire cela, mais je veux qu'on respecte cela [vivre en français] (...) Si je n'étais pas aussi investi dans mon travail personnel, je déménagerais (...) Parce qu'aujourd'hui on a des pouvoirs publics qui sont... qui sont... qui n'ont pas de courage [face au bilinguisme]. Nos politiques manquent de courage. » (Kévin, NB, Moncton, région) Un sentiment partagé par Mariam, qui raconte l'anecdote de l'intervention d'un orateur francophone lors d'une réunion publique « bilingue » : « Il est le seul à parler en français, mais quand il a commencé à parler en français il y avait tout un brouhaha dans la salle, parce que les gens comprenaient pas ou du moins ils avaient moins d'intérêts (...). Moi j'ai trouvé ça très insultant (...) Quand on s'exprime en français, on n'est moins écouté, ou du moins... on n'a pas le même impact que les anglophones. » (Mariam, N.-B., Moncton, région)

De fait, les dynamiques diglossiques sont très vite comprises par les nouveaux arrivants. Mariam, toujours : « C'est comme si on admettait que ceux qui parlent en anglais sont, en fait leurs avis du moins, s'assurer qu'eux ils comprennent est le plus important (...) On n'a pas le même impact que les anglophones » (Mariam, N.-B., Moncton, région). Plusieurs racontent également l'anecdote, présentée comme choquante, de voir un groupe très majoritairement francophone passer à l'anglais à cause d'une ou deux personnes unilingues, et la rareté des situations inverses. Ahmed est d'ailleurs très critique par rapport aux francophones locaux : ont-ils vraiment l'envie de voir les choses changer? Il en doute, et pointe leur responsabilité dans l'état du français dans la province : « Si la volonté ne vient pas de toi même, mais toutes les institutions qui ont été mises en place nous auront servi à rien (...) L'aspect linguistique, ça peut se résoudre en si peu de temps, si cela se fait accompagner par une volonté » (Ahmed, N.-B., Moncton, région). Au-delà de ces anecdotes présentant le paradoxe d'une société très à cheval sur le bilinguisme affirmé, mais dont le quotidien n'est pas bilingue, la question des services est posée de manière consensuelle : le français est parfois indispensable, notamment dans le secteur, crucial, de la santé : « Si j'ai une crise cardiaque, j'aimerais pouvoir exprimer les choses dans l'urgence dans ma propre langue. » (Céline, N.-B., Moncton, région)

« Étant donné que nous sommes dans un contexte minoritaire, j'ai dit que de toute manière, mes enfants parleront l'anglais, parce qu'on attrape ça. » (Mohammed, N.-B., Moncton, région) « **L'anglais, ça ne s'apprend pas; ça s'attrape** » est une réflexion souvent reprise dans les entretiens. Mais ce qui est noté aussi, c'est que l'inverse n'est pas du tout vrai : **les anglophones paraissent « immunisés », c'est-à-dire fort peu réceptifs, dans leur ensemble, à la nécessité d'apprendre quelque langue que ce soit**, à part la leur bien sûr. Ça paraît d'autant plus choquant à des immigrants qui, souvent, maîtrisent plusieurs langues, en plus de leur langue maternelle : « Ici, ils sont anglophones, mais ils n'ont pas essayé d'apprendre une deuxième langue (...) Ça me paraît dommage (...) C'est dommage pour eux qu'ils n'ont pas pris l'occasion d'apprendre une deuxième langue. » (Darius, N.-B., Moncton, région) Même chose pour Alain, qui plaisante sur le sujet : « Plusieurs fois, ça m'est arrivé de parler en français et là tu vois le mec en train de trembler

et là... son cortex de l'autre côté est en train de dire arrête, je ne comprends plus rien et passer à l'anglais (rires). » (Alain, N.-B., Moncton, région)

Pour les immigrants qui s'installent en régions rurales dans le nord de la province où le français est la langue majoritaire, la présence de l'anglais au Nouveau-Brunswick n'est pas une réalité vécue. Au contraire. Plusieurs des problématiques mentionnées par rapport à l'anglais concernent plutôt la nécessité de parler français pour bien s'intégrer dans ces régions. « Tu dois parler français. Je recommande à mes amis, la première chose pour venir ici, est d'apprendre correctement le français. J'ai deux amis qui parlent correctement l'anglais, mais maintenant ils ne travaillent pas, car ici nous parlons français. » (Simon, N.-B., Nord, région)

Rapport aux contextes locaux (région, lieu, ville)

Là aussi, les expériences sont très variables d'un immigrant à un autre et ce faisant, les représentations de la région varient également.

Proximité. Qu'il s'agisse de la plage, des « grands espaces », parcs naturels, ou plus prosaïquement des services ou des magasins, c'est la proximité que permettent des communautés à taille humaine (en particulier Moncton, vue comme une ville complète) qui est mis de l'avant. « On ne peut pas dire qu'on s'ennuie quoi. Il y a tous les services, donc pour moi il y a toute la proximité (...) Il y a deux boutiques africaines ici, donc si je veux, par exemple, manger africain je sais où aller [rires]. » (Mohammed, N.-B., Moncton, région) « C'est fun quand même de se dire dans vingt minutes je peux être à la plage. » (Kévin, N.-B., Moncton, région) « Après on est arrivé à [Moncton, région]. Et là, tout de suite, on s'est senti bien. La mer à proximité, et puis cette dualité-là. Beaucoup de francophones, beaucoup d'anglophones, les gens qui vivent ensemble. Une espèce d'énergie qu'on a trouvé la ville la plus énergique en sud-est. » (Vincent, N.-B., Moncton, région) En région, cette proximité avec la nature est aussi mise de l'avant, ainsi que la panoplie d'activités qui s'y rattachent, qui sont appréciées à la fois par les nouveaux arrivants et leurs enfants. « Je leur ai fait découvrir la rivière, la forêt, tout ce que l'on a ici. Je pensais que j'étais le plus amoureux du coin, mais eux [ses enfants] étaient encore plus. » (Serge, N.-B., Nord, région)

Des communautés présentées comme à taille humaine. Pour certains immigrants, le caractère petit, isolé, périphérique peut paraître rédhibitoire. Et effectivement, les communautés d'accueil en Atlantique, et notamment au Nouveau-Brunswick, sont plutôt de petites sociétés d'accueil. Mais c'est précisément ce qui en attire (et en retient) d'autres : « Je me sentais beaucoup plus à l'aise ici que dans une autre province ou dans une autre ville ici au Canada (...) Aller dans une grande ville comme Ottawa, ça allait pas être facile pour moi tel que cela été ici pour moi, de me faire ce petit réseau que j'avais déjà fait en si peu de temps » (Ahmed, N.-B., Moncton, région). Et c'est également vrai pour les institutions d'enseignement, comme l'Université : « Dans les grandes universités avec plus de 10 000, 15 000, 20 000 étudiants, je ne pense pas qu'on aurait cette approche un peu plus personnalisée qu'on a ici. » (Ahmed, N.-B., Moncton, région)

La petitesse, c'est aussi la proximité, la simplicité : « Mon optique c'est qu'à Toronto presque tout est loin, c'est-à-dire une distance moyenne c'est à peu près au moins 40 minutes, et à [Moncton,

région] tout est à côté [rires] » (Mohammed, NB, Moncton, région). En région, cette proximité est associée à un certain type de mode de vie plus paisible qu'en ville et confère un sentiment de sécurité. « C'est la vie tranquille, les personnes sont gentilles, ils n'aiment pas la violence, c'est facile de faire des amitiés. » (Simon, N.-B., Nord, région) « [Mon enfant] va à l'école à pied. Je n'ai même pas besoin d'autobus. Le fait que c'est un petit village, ma dernière inquiétude est ce qu'il va arriver aux enfants sur la route de l'école. Jamais je n'aurais eu ça en ville, même à Moncton. » (Sandro, N.-B., Nord, région)

Moncton est-elle une grande ville ou une petite ville? Calme ou ennuyeuse? Bien sûr, ces impressions varieront en fonction des attentes comme du milieu d'origine. Ce sentiment d'éloignement peut être d'autant plus ressenti en régions éloignées où les services disponibles sont moins nombreux et les divertissements moins variés qu'en ville. « Ce n'est pas ici que l'on va aller voir un spectacle Juste pour rire, ce n'est pas ici que l'on va aller voir un spectacle de percussion jamaïcain. On en est conscient. » (Simon, N.-B., Nord, région) Toutefois, certains évoquent que la qualité de vie en région compense pour le choix d'activités ou de services restreints. « Pour le nombre de fois que tu as besoin de ces services sur l'année versus la qualité de vie que tu as, c'est quoi la balance, c'est aussi simple que ça. On choisit de célébrer ce que l'on a au lieu de s'apitoyer sur ce que l'on n'a pas. Quand on pense que l'on a besoin de choses qui se font en ville, on sort le vendredi, on prend la voiture (...), on s'en va là 2 jours et on revient. » (Serge, N.-B., Nord, région)

Coût de la vie. Comparativement au prix des logements des grandes métropoles, les logements d'ici sont peu chers, comme certains aliments. C'est un point souvent relevé. Alors que c'est le contraire pour le prix de la « nourriture », comme le souligne Mohammed avec humour, en distinguant les aliments « de base », la « nutrition » et ceux, un peu plus complexes ou « ethniques » (aliments bio, ou plus difficiles à trouver que la « junk food ») : « Au niveau du logement, les prix sont abordables (...) Le coût de la vie, en général est moins cher, mais en termes de repas ce n'est que de la nutrition [rires] ce n'est qu'en termes alimentaires, que c'est relativement plus cher. » (Mohammed, N.-B., Moncton, région)

L'éloignement par rapport aux amis ou familles laissés au pays est évoqué comme un défi, bien souvent. Cet éloignement est rendu encore plus difficile si d'autres facteurs ne viennent pas compenser ce sentiment d'isolement, de distance que ressent tout immigrant dans son expérience d'expatriation. Carole, pourtant très intégrée, le reconnaît : « C'est sûr que la famille reste le côté le plus difficile quand même. » (Carole, N.-B., Moncton, région)

La convivialité, l'accueil, la bienveillance des personnes rencontrées sont souvent soulignés. Elle compense parfois l'éloignement. Une convivialité qui conduit d'ailleurs à rester, en dépit des difficultés des débuts : « Je pense que c'est ça qui nous a convaincus : les rencontres qu'on a fait avec les personnes qu'on avait ici sur place qui nous ont très bien accueillis, qui nous ont un peu orientés vers où on pouvait aller. Ils sont devenus des amis aussi. » (Carole, N.-B., Moncton, région) Ahmed est dithyrambique : « Les gens ici sont vraiment ouverts... ça dépend vraiment des gens que tu rencontres là, et je ne veux pas faire une généralisation, mais il y a des gens qui sont plus ou moins ouverts... euh pardon il y a des gens qui sont ouverts, il y a des gens qui sont prêts à aider (...) Il

y a cette disponibilité vraiment à écouter, à vouloir aider les autres. Ça, j'ai vraiment aimé ça (...) Ici, tous les gens te sourient (...) c'est comme si le sourire était obligatoire » (Ahmed, N.-B., Moncton, région). Louis, qui s'est installé en région pour rejoindre sa conjointe, souligne l'accueil chaleureux qui l'attendait. « La première journée, je suis arrivé à l'épicerie, tout le monde me saluait, savait déjà mon nom, savait qui j'étais. » (Louis, N.-B., Nord, région)

Une convivialité... de façade? Le difficile dialogue interculturel. Si la convivialité est évoquée par la plupart des répondants, d'autres cependant en soulignent parfois le côté quelque peu superficiel. « Le premier contact, je l'ai trouvé très facile, très aisé, les gens sont agréables. C'est ce que j'ai ressenti des années passées. J'ai vraiment aucune difficulté avec ça. C'est plus difficile par contre, je trouve, de vraiment partir en activité, de faire quelque chose, manger ensemble... Je trouve qu'il y a une petite barrière à franchir je dirais entre les amitiés naissantes et une vraie amitié » (Guillaume, N.-B., Moncton, région). Les relations d'entraide laissent parfois à désirer, et la convivialité est parfois présentée comme superficielle, ou fragile. C'est par exemple le cas dans l'expérience d'Amid à l'Université : « Chez nous là, quand tu fais un travail de groupe avec une personne, c'est le début d'une amitié. C'est le départ d'une relation amicale qui peut déboucher à une relation professionnelle (...) Ici, on peut faire une session complète ensemble, on peut faire tous les jours des travaux ensemble (...), mais en dehors des quatre murs de la salle de classe, les relations s'arrêtent là. » (Amid, N.-B., Moncton, région) Fermeture des jeunes d'ici? « Quand on organise des activités, ou même des événements, on reçoit beaucoup plus d'Européens, d'étudiants qui viennent en échange, de la France, de la Belgique, de la Suisse et autres, ils sont beaucoup plus ouverts. Nous les Africains, on s'entend bien, et avec les Européens, et avec les Asiatiques, et avec certains pays américains. » (Amal, N.-B., Moncton, région)

Différences culturelles. Les différences culturelles sont bel et bien là. Gaël en parle par rapport à son travail : « Quand je suis arrivé à la [entreprise] pour signer mon contrat, il y avait effectivement différentes clauses. Une clause sur la pollution et les particules. J'ai signé des documents contre pas me parfumer, ni mettre de déodorant. Ça c'est un choc culturel! » (Gaël, N.-B., Moncton, région). Idem pour Marie, passée par le Québec et qui relève des différences dépaysantes entre le Québec et le Nouveau-Brunswick : « On a vraiment l'impression de changer de pays, pourtant on est dans le même pays. » (Marie, N.-B., Moncton, région) Les différences sont relativisées par d'autres, en particulier les personnes originaires d'Europe : « La culture [pays d'origine] et la culture canadienne sont pas non plus hyper différent quoi (...) C'est quand même des différences qui ne vont pas t'empêcher d'être fonctionnel rapidement. » (Clémence, N.-B., Moncton, région) Ces différences culturelles sont parfois difficiles à vivre. C'est le cas d'Ahmed, plutôt habitué à une approche, disons communautaire du lien social, et heurté aux « bulles » canadiennes : « Le choc culturel négatif (...) c'est juste qu'ici c'est vraiment une société, comme on le sait tous, très très individualiste (...) Ici, les gens veulent avoir leur espace. Laisse-moi dans ma bulle tranquillement et puis c'est tout (...) Je pense que c'est une attitude tous par rapport à tous, mais beaucoup plus naturelle aux Canadiens. » (Ahmed, N.-B., Moncton, région)

En régions rurales, l'immigration est une nouvelle réalité. Dans certains villages, les immigrants sont en quelque sorte des pionniers. « Un avantage que j'ai eu est d'être le premier adulte de

couleur à me présenter à [village dans le nord du N.-B.] comme voulant m'installer est que d'une manière ou d'une autre, je dirais que la communauté m'a déroulé le tapis rouge. (...) J'avais à prouver ce que je suis et prouver ce que les gens qui me ressemblent peuvent être. J'étais un peu l'ambassadeur officieux, si on peut dire, de tous ceux qui viendront de l'Afrique plus tard, c'est ce que j'étais. (...) C'était quand même une grosse responsabilité. Pour la majorité du monde d'ici j'étais le premier. (...) C'est vrai qu'il y avait un challenge, autour de moi à 100 km à la ronde il n'y avait personne qui venait même de l'Afrique. Je me considère comme un pionnier. En tant que pionnier, naturellement j'ai dû piocher pour m'installer comme je suis installé aujourd'hui. » (Michel, N.-B., Nord, région)

Une prise en compte progressive, aussi, des propres responsabilités du bien-être ou du mal-être des nouveaux arrivants. Après tout, Moncton, ou le Nouveau-Brunswick, ce n'est ni le Poitou ni Oran... « Ce qu'on réalisait, c'est que nos besoins n'étaient pas les besoins de tous les Canadiens. C'était nos besoins en tant que [pays d'Europe] » (Carole, N.-B., Moncton, région).

Multiculturalisme. Là aussi, les impressions divergent quant à la place du multiculturalisme et à ses représentations. On s'entend : le multiculturalisme du Nouveau-Brunswick ou plus généralement en Atlantique ne ressemble pas à celui des grands centres Toronto, Montréal ou Vancouver. Pourtant, **certains immigrants le mentionnent comme un point fort.** C'est le cas Mariam, qui a choisi de s'installer à Moncton « Je trouve que la ville de Moncton est beaucoup plus multiculturelle que le Québec » (Mariam, N.-B., Moncton, région) La situation officiellement bilingue de la province est également perçue par nombre de répondants comme un atout, mais le sondage et le volet « langue » préciseront ce point, notamment en ce qui a trait au hiatus qui existe parfois entre la légalité et la réalité d'un terrain d'abord dominé par l'anglais... sauf exception : « Ma chance est que je suis arrivé à [son milieu de travail]. Le [milieu de travail] est francophone, ce qui a fait que je n'ai pas eu de barrière linguistique à l'emploi » (Mariam, N.-B., Moncton, région) **D'autres vont en souligner l'insuffisance, même si les choses changent** : « Quand tu vas à Toronto, au Québec ou à Montréal (...) quand tu vas dans ces grandes villes, tu sens plus ou moins la différence dans la mesure où dans ces grandes villes, ces grandes provinces (...) le multiculturalisme est beaucoup plus développé. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas une minorité d'immigrants, mais il y a beaucoup d'immigrants, qui vient d'un peu partout. Certaines provinces ont déjà franchi certaines étapes que la province du Nouveau-Brunswick n'a pas encore franchies. Nous sommes beaucoup en retard à ce niveau » (Ahmed, N.-B., Moncton, région). Les choses changent, l'ouverture à l'international est palpable : « Ils n'ont pas peur de goûter les choses. Et il faut faire découvrir ça aux autres, la curiosité... Les gens deviennent de plus en plus curieux. » (Vincent, N.-B., Moncton, région)

Politique et politiques publiques. À ce niveau, les immigrants sont plutôt sévères, notamment sur le niveau de compétence des élus et des décideurs locaux. Mais ce type de critique et de perte de confiance à l'égard des décideurs est une impression qu'on retrouverait sans doute sous les mêmes formes au sein de la communauté des citoyens locale : « ça ne va pas économiquement, on a des élus provinciaux qui sont incapables » (Kévin, N.-B., Moncton, région). Au-delà des décideurs, c'est aussi le **manque d'intérêt pour le bien commun, la protection de l'environnement, les grands enjeux du moment** qui interpellent certains immigrants. En fonction

de l'origine de chacun, des attentes également qui précédaient l'installation, la satisfaction sera plus ou moins bonne. Il y a une forme, inévitable, de désenchantement qui s'opère entre la vision idéalisée du Canada qui pousse à s'y installer, et la réalité à laquelle on se trouve confronté au quotidien : « Quand on est arrivé c'était Harper. Là, c'était tellement en décalage avec mes idées préconçues sur le Canada (...) Par rapport à ce que j'ai pu imaginer, il avait beaucoup de déceptions sur... je ne sais pas, la préservation de l'environnement, sur l'enseignement (...) en tout cas, sur l'environnement, je les voyais beaucoup plus innovateur et vachement plus protecteurs, vachement plus écologistes quoi, alors qu'en fait... absolument pas. » (Clémentine, N.-B., Moncton, région) La gestion des politiques d'immigration est également questionnée par certains, qui les jugent déconnectées des réalités locales. « Il faudra que la province cesse d'attendre le fédéral pour gérer son immigration. Nos défis ne peuvent absolument pas être compris par quelqu'un qui est à Ottawa. C'est des réalités complètement différentes. (...) On devrait revoir les critères qui servent à évaluer les demandes au Nouveau-Brunswick, si ça serait fait par la province, je crois que ça irait plus vite. Le poids des fonctionnaires à Ottawa est trop grand dans les décisions. » (Simon, N.-B., Nord, région)

Services publics : accès, complétude, disponibilité

Si à juste titre on insiste beaucoup sur l'emploi comme condition sine qua non de l'installation des nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick comme ailleurs, le regard que portent les nouveaux arrivants sur la qualité de vie, comme nous venons de le voir, mais aussi sur **les services qui leur sont offerts occupe une place non négligeable dans l'équation de la consolidation de leur installation. C'est vrai pour les parents à l'égard de l'éducation, mais aussi pour d'autres catégories.**

La présence du français dans les services. Dans une province bilingue comme le Nouveau-Brunswick, la présence, globalement satisfaisante du français est soulignée. Certains considèrent que c'est là une des chances, ou **un des atouts du Nouveau-Brunswick**, même si le bilinguisme est loin d'être complètement satisfaisant : « Je ne sais pas pourquoi ici, par exemple, un niveau de français ou un niveau d'anglais c'est pas exigeant les métiers qui touchent l'ensemble des gens (...) Si tu vas dans quelques endroits, pas tous les médecins parlent le français, pas tous les dentistes ne parlent pas le français, pas tous les pharmaciens parlent le français. » (Darius, N.-B., Moncton, région).

Santé. En général, **les services de santé sont très bien perçus** et la prise en compte des spécificités des nouveaux arrivants est meilleure. « Quand je suis arrivé en [décennie 2010], les étudiants n'avaient pas le droit à des assurances provinciales. Deux ans plus tard, nous en avons eu. » (Ahmed, N.-B., Moncton, région) Cependant, la carence en médecins de famille est soulignée comme « point noir » du système de santé et de son accès : « Tu n'as pas de médecin familial, les médecins de clinique on ne te délivre pas facilement des ordonnances, tu ne peux pas facilement avoir des analyses de sang... » (Darius, N.-B., Moncton, région) « Le problème à Moncton c'est d'être vite reçu. Même quand on va à [hôpital francophone], les temps d'attente sont relativement encore (...) c'est trop long » (Mohammed, N.-B., Moncton, région). Le défi de l'accès à un médecin de famille est aussi présent en région, mais il concerne l'ensemble de la population et n'est pas spécifique aux

immigrants. « Je ne trouve pas de médecin de famille, c'est un problème généralisé dans la région. Pour ce que je vois, c'est très difficile à trouver. » (Louis, N.-B., Nord, région)

Enseignement, écoles. Le point fort, sinon premier, très consensuel parmi les parents immigrants, c'est l'opportunité donnée à leurs enfants de pouvoir apprendre des choses qu'ils n'auraient pas été en mesure d'apprendre s'ils étaient restés « là-bas » . Chez certains, c'est une sinon la principale motivation de leur départ (éducation des enfants; donner aux enfants un meilleur cadre de vie). Parmi ces choses, ce qui revient sans cesse dans les attentes, c'est la maîtrise de l'anglais : « Je sais qu'ils n'auront pas de difficulté, parce qu'on est dans un endroit majoritairement quand même anglophone. Ils entendent de l'anglais tous les jours. Finalement, ils l'apprennent sans même le savoir. » (Carole, N.-B., Moncton, région) D'autres scolarisent temporairement ou complètement leur enfant en anglais : « On savait pertinemment que c'était pour un temps donné pour qu'ils aient des bases solides en anglais. C'était uniquement pour ça. C'était pas pour un jour qu'ils perdent leur français. » (Vincent, N.-B., Moncton, région)

Le système scolaire a ses bons et ses mauvais côtés. Parmi les bons côtés : la place centrale qu'occupent l'enfant et son bien-être : « J'aime le système scolaire canadien honnêtement (...) le renforcement positif au Canada que on a pas en [pays d'origine] (...) On ne va pas nécessairement mettre le doigt sur tout ce qui ne va pas, mais on va mettre le doigt sur ce qui va bien, et on valorise plus l'enfant » (Carole, N.-B., Moncton, région). La forte présence du français dans le système scolaire, le choix de la langue d'enseignement est très apprécié également : « Mon enfant qui va à l'école, j'aimerais qu'il apprenne dans sa langue. » (Céline, N.-B., Moncton, région) L'ouverture à la diversité en milieu scolaire est aussi soulignée comme un élément positif. Dans le cas de la famille de Simon, malgré certains défis initiaux, l'intégration scolaire des enfants se déroule généralement bien. « La langue, les habitudes, c'était un défi. Pour l'intégration, les enseignants sont super. Un peu de difficultés avec certains jeunes oui, mais ça s'est vite réglé. » (Simon, N.-B., Nord, région)

Certains parents ne sont par contre pas convaincus de la qualité de l'éducation , et remettent en cause les choix qui sont faits. Certains évoquent un « **manque d'exigence** » : « Moi je trouve que l'exigence n'est peut-être pas bien appliquée au niveau de langue surtout. » (Darius, N.-B., Moncton, région) C'est Omar qui exprime le plus clairement ce qu'on retrouve dans d'autres entretiens : « Je ne suis pas du tout d'accord par rapport à l'éducation. La manière qu'on éduque nos enfants à l'école, on les instruit, cette instruction ne donne pas des, à mon avis, dans les cadres, de bons résultats. Si on ouvre un petit peu les yeux autour de nous, on voit qu'il y a un vrai problème par rapport à l'éducation. » (Omar, N.-B., Moncton, région) Une des critiques porte notamment sur la place de l'autorité, et les remises en question de cette autorité à l'école... et par contrecoup à la maison : « Ils perdent l'autorité parentale quand ils rentrent à la maison. Ils pensent que voilà ils font ce qu'ils veulent » (Omar, N.-B., Moncton, région). Côté négatif, toujours : « Le côté négatif est... de ne pas pousser les enfants qui peuvent être poussés un peu plus » (Carole, N.-B., Moncton, région). « Je trouve que tout ce qui est au niveau des sciences, des technologies, mathématiques l'école est pas mal performante. Par contre, au niveau du français, des sciences humaines, tout ce qui est culture générale, c'est très absent. » (Clémence, N.-B., Moncton, région)

L'inquiétude par rapport à la qualité de l'éducation en français pousse certains immigrants à imaginer une alternative : faut-il partir? « À vrai dire, je veux tout simplement offrir à mes enfants le meilleur. C'est banal ce que je dis, mais pour offrir le meilleur c'est d'habiter dans une grande ville avec des bonnes écoles, faire des écoles privées, etc., etc. Je suis élitiste par rapport à ça. Je crois fermement que l'école est l'arme suprême, les études. Pour y arriver, il faut être dans un lieu, un environnement qui favorise cela. Ce n'est pas le cas ici dans cette province, ce n'est pas du tout le cas (...). On est globalement très déçu par rapport à ça. Donc on essaye de trouver des alternatives par rapport à ce manque. On cherche, c'est toute une logistique, on a pensé à un programme français extérieur » (Malik, N.-B., Moncton, région).

Une vie de famille ni soutenue ni voulue? Les services à destination des familles ne sont pas très bien perçus non plus. Les jeunes parents soulignent des aides et un soutien souvent lacunaire quant aux services dédiés aux familles. À tel point que certains mettent en doute l'intérêt de la société d'accueil pour les familles, les enfants ou les personnes âgées : « La société est faite pour que tu n'aies pas d'enfants. Pourquoi tu restes ici en fait ? Il n'y a rien qui, en tout cas de mes premières impressions, il n'y avait rien qui était fait pour nous encourager [à fonder une famille] » (Mariah, N.-B., Moncton, région) « Vieillir ici, me dire si un jour je dois être placé dans une maison, comme celle qui se construit à côté de l'Université, c'est tout privatisé, il n'y a plus de français. Finir mes jours... c'est dramatique. » (Kévin, N.-B., Moncton, région) Mariam déplore le manque d'aide et de soutien aux familles : « Je comprends maintenant pourquoi est-ce que la croissance de la population est si faible, parce qu'il n'a rien qui aide les gens ici à prendre la décision d'avoir des enfants. » (Mariam, N.-B., Moncton, région)

Communauté francophone/Acadiens

La plupart présentent la communauté acadienne comme une (très) bonne surprise, ou comme une bonne raison de rester. Les mots qu'ils utilisent pour qualifier la communauté acadienne évoquent un lieu de convivialité, d'entraide, de solidarité particulièrement apprécié et rassurant : « Tout le monde était content de travailler avec nous et en fait c'est sûr que le... on appelle ça le tissé serré de la communauté acadienne à ce moment-là je l'ai vécu et à ce moment-là apprécié. C'était vraiment une expérience que je n'avais vraiment jamais vécu de ma vie (...) On s'appuie les uns les autres. C'est vraiment incroyable. » (Céline, N.-B., Moncton, région) **Tricoté serré**, le mot revient souvent : « Au milieu du [domaine d'étude] aussi, c'est très tissé serré parce qu'on sort tous du [établissement d'études postsecondaires]. Les francophones, on se connaît tous. » (Kévin, N.-B., Moncton, région)

Les liens sont étroits, intimes, même, parfois : « [mes amis] c'est beaucoup plus des Acadiens et des Français, quelques anglophones aussi (...) J'ai des Acadiens maintenant qui vont [dans son pays d'origine], qui vont dans ma famille » (Vincent, N.-B., Moncton, région). « Dans les petites villes, les gens se préoccupent des nouveaux arrivants, ça facilite le processus, les gens veulent aider. » (Louis, N.-B., Nord, région)

Carole se sent complètement **partie prenante de la communauté acadienne**, et partage avec l'Acadie un **sentiment d'appartenance** plus fort que celui qu'elle avait pour son pays d'origine :

« Moi je me trouve plus attachée à l'Acadie, ici, que je l'étais [à son pays d'origine] parce que je pense que c'est ça qui nous a attirés, c'est le côté... [hésitation] la fierté acadienne pis la fierté francophone qu'on n'a pas en [pays d'Europe] (...) Parce qu'on n'est pas minoritaire dans notre pays, on n'est pas minoritaire en [pays d'origine], donc on a pas cette même... ce même besoin ou ce même sentiment d'appartenance que j'ai découvert ici pis j'ai apprécié ici » (Carole, N.-B., Moncton, région). C'est aussi le cas de Céline, dont les amis sont Acadiens : « À un moment, je suis passé, enfin j'étais zéro immigrant et 100 % acadiens [rires]. » (Céline, N.-B., Moncton, région)

Le bénévolat et l'engagement communautaire sont évoqués comme des éléments d'importance pour l'intégration au sein de la communauté. « On a été élevé comme cela. On est même gênés de ne pas participer, on se sent mal de ne pas participer, on a été élevé comme ça. (...) Pour qu'une petite communauté comme celle-ci vive, il faut des bénévoles. (...) Autant les impôts qui sont l'essence dans une société civilisée, dans un petit village, comme ici, le bénévolat c'est l'essence du système. » (Serge, N.-B., Nord, région)

La communauté acadienne est perçue comme ouverte, notamment aux changements, et que « les choses » évoluent dans la bonne direction : « Les gens ici sont vraiment sympa, ça il faut le dire, il n'y a pas de fermeture, ils sont ouverts » (Mohammed, N.-B., Moncton, région). « Je pense que la communauté acadienne peut être prête à faire des changements. On a vu beaucoup d'amélioration pour les communautés, pour l'avancement des LGBT par exemple (...) J'ai vraiment vu l'évolution et puis là je me suis dit wow, changement de société a marché comme ça. On peut faire d'autres choses : l'environnement, la santé mentale... » (Céline, N.-B., Moncton, région) Cette ouverture est aussi associée au succès des enfants à se tisser un réseau social. « Il n'y a plus de parents qui ont peur de laisser leurs enfants jouer ici, passer la nuit ici, il n'y en a pas parce qu'après toutes ces années, les appréhensions et autres tombent. » (Simon, N.-B., Nord, région) « Les francophones ont vraiment une façon de faire qui est différente. Chacun a ses forces, mais si on arrive vraiment à bien faire le brassage ça fait des choses extraordinaires. » (Mariam, N.-B., Moncton, région)

Tricoté serré : les avantages côtoient parfois les inconvénients, cependant . Certains soulignent en effet que l'ouverture à l'autre, à la diversité, doit encore faire des progrès. Nous l'avons vu aussi : les nouveaux arrivants ne sont pas toujours tendres sur le constat d'une difficulté de percer un milieu d'interconnaissance fort lorsqu'on n'est pas Acadien d'origine. L'accueil de l'autre n'est pas exempt de méfiances. D'autres reconnaissent cette méfiance, mais considèrent qu'elle est seulement présente chez une minorité de la population. « Je dis toujours, je ne m'occupe pas du 20%, le 20 % qui se posent encore des questions, qui ne comprennent pas, qui n'ont pas beaucoup voyagé ou pas du tout, je me dis que je ne peux pas m'occuper de leur opinion. » (Serge, N.-B., Nord, région)

Également, **la proximité linguistique est également relativisée et paraît paradoxale** , faite d'ouverture et de fermeture. Là aussi, la variété des expériences montre à quel point la « rencontre » entre le nouvel arrivant francophone et la société acadienne est aléatoire. Les inévitables quiproquos ou malentendus qui ne peuvent qu'émerger d'échanges dans une même langue, mais

dont la proximité empêche parfois de saisir, en tout cas tout de suite, les nuances, les différences. « On se comprenait, mais sans se comprendre. » (Carole, N.-B., Moncton, région) « Il y a aussi peut-être cette différence de culture, je pense que ça aussi joué un rôle aussi. C'est que nous n'avons pas les mêmes envies et les mêmes désirs. » (Vincent, N.-B., Moncton, région) Ces petites différences semblent surtout se faire sentir dans les premiers temps suivants l'installation. « Toutes les petites tournures grammaticales du coin, je commence à être habitué, je n'ai pas besoin que quelqu'un me parle deux fois, je comprends. Je n'ai pas non plus besoin de me répéter 10 fois. » (Serge, N.-B., Nord, région)

D'autres également soulignent que **l'ouverture à la diversité doit encore faire des progrès**. « J'aimerais qu'ils sortent un petit peu de ça [fierté identitaire] pour s'ouvrir un petit peu plus » (Vincent, N.-B., Moncton, région). Certains mettent en cause la capacité des francophones à « faire Acadie » en quelque sorte, et ce en dépit de l'ouverture des francophones d'ici : « Je pense que c'est une faute que les Acadiens ici font, en fait, qu'ils insistent trop sur le côté de l'Acadie et pas le côté de francophonie pour attirer des immigrants francophones des autres continents pour venir ici (...). Dans la mentalité acadienne, moi, jamais je ne deviens pas acadien, je deviens un Néo-Brunswickois peut-être canadien, mais je deviens pas acadien dans leurs yeux. C'est seulement quelqu'un qui est né ici, qui a une famille typique d'ici qui est acadienne. » (Darius, N.-B., Moncton, région) « Il fallait créer ses tissus sociaux, et ça a pris comme un an et demi, ouais, un an et demi voire presque deux ans. C'était très difficile, c'est une société très fermée. » (Omar, N.-B., Moncton, région)

Est également soulignée **l'importance de rapprochements réciproques**. Après tout, l'immigrant lui-même doit s'ouvrir à l'autre. Si l'Acadie doit s'ouvrir à la diversité, la diversité doit aussi s'ouvrir à l'Acadie : « On ne peut pas vouloir rester ici à [Moncton, région] ou dans le Grand Moncton sans pour autant épouser l'identité acadienne (...) Je pense que vouloir rester ici dans [Moncton, région] et rejeter l'identité acadienne, je trouve que ce serait s'auto-isoler (...) Pour moi, quand il s'agit de l'identité, je ne blâme personne. Je dis que c'est une question de réciprocité, c'est une question d'engagement réciproque » (Ahmed, N.-B., Moncton, région). L'immigrant doit prendre sa place : « Il faut prendre sa place aussi, je n'ai jamais senti qu'il avait une réticence ou mon application, on m'a jamais fait sentir que j'étais pas légitime » (Kévin, N.-B., Moncton, région).

Projet politique. C'est aussi le projet politique qui suscite quelques réactions. Qu'est-ce encore que l'Acadie? Où en est le projet de société? La « cause »? L'Acadie en fait-elle trop ou pas assez? Les avis sont partagés. « Quand je vois l'Acadie combattre, défendre et réclamer certaines choses, je dis que là c'est la même chose que notre peuple qui défend et qui réclame (...) Donc cette manière de s'organiser pour défendre, pour ne pas perdre leur identité (...) ça me parle » (Mohammed, NB, Moncton, région). Mais le mouvement porte-t-il ses fruits? « L'Acadie est rentrée dans une phase où se rencontrer, se rencontrer et se rencontrer pour parler, parler et parler. Il n'y a aucune action qui vient faire en sorte que les choses avancent » (Omar, N.-B., Moncton, région). « Moi j'en ai marre de drapeau qui est partout. C'est pas que je l'aime pas, mais c'est juste que... pas tant que ça! Moi tu verras pas le drapeau de [pays d'origine] sur mon terrain, ni du Canada, ni de l'Acadie. Non (rires) » (Vincent, N.-B., Moncton, région).

Bilan de l'expérience migratoire.

Quel bilan faire? Nécessairement, à l'aune de l'expérience au long cours, **désenchantement et bien-être se côtoient, parfois dans le même témoignage**. Avec leurs mots, les francophones de l'Atlantique nés à l'étranger et qui sont restés expriment leur satisfaction et leurs manques.

Nostalgie et entre-deux... Souvent, et en particulier dans les moments de solitude ou de « passage à vide » d'un processus qui est, rappelons-le tout sauf « un long fleuve tranquille », la mélancolie gagne, la nostalgie par rapport à un lieu, des amis, une famille laissée loin. C'est un facteur sur lequel nous reviendrons, parce qu'il peut se solder par un départ. « T'as toujours ce sentiment que t'es pas dans ta culture...tu restes toujours attaché à ton pays natal » (Karim, N.-B., Moncton, région). « Je cachais certaines choses en travaillant beaucoup, pour ne pas trop penser aux choses qui me manquaient » (...) Pis j'ai regagné beaucoup plus de stabilité quand ma femme est venue » (Karim, N.-B., Moncton, région).

Vincent illustre très bien cette **ambivalence d'être ni complètement d'ici, ni totalement d'ailleurs**, qui gagne peu à peu l'immigrant à mesure qu'il consolide son installation. « Je suis Canadien, mais aux yeux de tout le monde je suis toujours [nationalité] (...) Cette espèce de sentiment de ne pas appartenir au Canada, aux Canadiens, de ne pas faire partie du groupe, de ne pas être chez moi ici. J'ai eu ce sentiment pendant une dizaine d'années (...) Si demain je retournerais en [pays d'origine], j'aurais ce manque du Canada » (Vincent, N.-B., Moncton, région).

Côté positif : « Je pense que une des raisons pour laquelle [plus de 10 ans] après je suis encore là et je pars pas et qu'il a un bout avant que je décolle, c'est que j'ai eu cette chance-là, dans des travaux qui étaient peu payés, j'ai pu rencontrer des gens du milieu avec qui j'ai sympathisé (...) eux ont rendu possible ma première entreprise... » (Patrick, N.-B., Moncton, région) « C'est globalement positif, sinon je serais malheureux ici et je pense pas que je resterais » (Guillaume, N.-B., Moncton, région); « J'aime ma vie ici, j'aime la qualité de vie qu'on a ici à [Moncton, région], j'adore mon travail, j'aurais pas pu monter mon entreprise à [Québec] comme ça, c'est pas vrai. Si j'ai pu faire... sans ça je me dis bien que peut-être j'irais au Québec » (Kévin, N.-B., Moncton, région). Mariam est elle aussi satisfaite de son expérience : « Je trouve que la qualité de vie est excellente : la plage, il n'y a pas de trafic [...] c'est fluide, et puis les Acadiens je les trouve agréables aussi, vraiment accueillants, gentils, bref le contexte je trouve qu'il y a vraiment une très bonne qualité vie, surtout que là j'ai une maison que j'aime. Ça répond à tous mes critères. J'ai un emploi que j'aime, parce que j'ai toujours [clientèle relative au poste], en plus de [poste]. Bref, tous mes centres d'intérêt sont bien réunis, donc il faudrait vraiment me montrer la porte de sortie pour que je décide de partir, parce que j'ai pas de raison vraiment de... » (Mariam, N.-B., Moncton, région). « Moi j'aime bien [Moncton, région], c'est une ville de bonne taille » (Darius, N.-B., Moncton, région). « Par rapport aux autres provinces (...) pour moi, je trouvais les choses plus faciles [ici au Nouveau-Brunswick]. Dès que j'arrive, voilà, je suis reçu, j'ai le travail (...) Au niveau personnel, pour moi (...) au niveau bien-être, pour moi je n'ai pas vraiment... je me sens vraiment à l'aise en ce qui concerne être à [Moncton, région] » (Mohammed, N.-B., Moncton, région). « Je ne me sens même plus comme un immigrant. Tout ce processus d'intégration m'a permis de m'intégrer, de faire venir ma famille, de leur permettre de s'intégrer. En fait, ils [sa famille] sont tombés en amour avec le coin. Et pour un père de famille, tout ce que

l'on souhaite c'est voir sa famille heureuse quelque part. » (Serge, N.-B., Nord, région) « Je vis ici, je mange ici, en bon français j'ai eu des copines ici, j'ai eu toute une vie ici. J'ai été impliqué dans tout. Ça veut dire petit à petit, je ne me sens plus étranger, je me sens plutôt comme un ancien. » (Jean-François, N.-B., Nord, région)

Côté négatif : « Si tu viens au Canada avec l'intention d'une nouvelle vie, parce que mieux payé, oublie » (Paul, N.-B., Moncton, région); « Le problème y est là, c'est que le Canada voit l'immigrant comme un produit et pas du tout comme un être fait de chair et de sang » (Omar, N.-B., Moncton, région); « Quand on répond à une annonce d'emploi, en fait une offre, on remarque très vite que n'importe quel emploi n'est-ce pas, cadre ou manœuvre ou technicien, on privilégie toujours le Canadien. Et c'est noir sur blanc » (Omar, N.-B., Moncton, région). Au point de vouloir repartir? Certains le font, mais ils ne sont plus sur place pour qu'on comprenne leurs raisons, ce qui n'empêche pas Paul de conclure, et de réagir à ces départs de personnes qu'il connaissait, qui s'étaient installées, et qui sont reparties : « Je trouve que c'est aussi un échec pour la province, je trouve ça vraiment très dommage, parce que ça veut dire que le Nouveau-Brunswick n'a pas eu l'occasion de se montrer sur son meilleur jeu pour eux. » (Paul, N.-B., Moncton, région)

5.2 Île-du-Prince-Édouard

5.2.1 Arriver et s'installer

Planification

Dans le rapport consacré à la préparation du départ, nous verrons que plusieurs immigrants ne suivent pas un processus linéaire dans leur parcours migratoire. L'installation de nouveaux arrivants à l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) est souvent le résultat de circonstances particulières et variées.

Alors que l'arrivée à l'Île est parfois le fruit d'une longue réflexion, le « hasard » ou des circonstances particulières sont souvent évoqués par d'autres pour expliquer le choix de s'établir dans cette province. Il s'agit d'une destination qui n'est souvent pas envisagée de prime abord par les nouveaux arrivants avant qu'une opportunité ne se présente à eux. Plusieurs ne connaissent pas ou très peu la province avant d'envisager de s'y installer. C'est le cas de Ginette qui ne pensait pas à quitter son pays d'origine avant de tomber par hasard sur une offre d'emploi dans son domaine à l'Î.-P.-É. « On n'avait pas vraiment l'idée de déménager, c'est vraiment l'occasion qui a fait le larron. » (Ginette, Î.-P.-É.)

La rapidité de réponse des employeurs locaux est un élément décisif dans le parcours de ces immigrants, qui sont à la recherche d'une opportunité à saisir et non d'un endroit en particulier où s'installer. C'est le cas de Sophie et de Charlotte qui ont toutes deux reçu des réponses rapides de la part d'organismes communautaires où elles avaient postulé. « Je suis assez opportuniste, je lance un peu partout et je vois ce que ça donne. Je ne vise pas particulièrement un truc en particulier, je me laisse un peu guider par ce qui me retombe dessus. » (Charlotte, Î.-P.-É.)

Pour certains donc, **l'obtention d'un emploi est la raison de leur arrivée dans la province**. C'est le cas de Charlotte, Sophie et Ginette qui ont toutes trois effectué des entretiens d'embauche à

distance. Elles ont eu la chance de pouvoir compter sur un emploi dans leur domaine avec un revenu stable dès leur arrivée.

Dans le cas des réfugiés, le choix de venir s'établir au Canada n'est pas le leur. Des personnes attendent des années dans des camps avant d'obtenir le statut de réfugié dans un pays et ne peuvent pas passer à côté d'une occasion de refaire leur vie ailleurs. « Je n'avais aucune connaissance de ce qu'est le Canada. Aucune idée. Si tu sors chez toi, de ton pays d'origine, et tu es réfugié, tu n'as pas vraiment le choix. Ce que tu cherches c'est la paix. Tu veux aller où il y a la paix pour te protéger. » (Gaëlle, Î.-P.-É.)

Les principaux défis des débuts

Premiers contacts

La qualité de l'aide offerte par des personnes locales et par les agents des services d'accueils lors des premiers jours est un élément clé dans le processus d'installation des nouveaux arrivants et influence l'image que se fait l'immigrant de sa communauté d'accueil. Dans les premières semaines, les besoins et les défis sont nombreux, et un accompagnement adéquat durant cette période critique peut faire une différence significative dans le processus d'intégration. Recevoir des services de qualité dès l'arrivée a permis à Sophie de se sentir bienvenue dans sa nouvelle communauté. « Tout s'est déroulé parfaitement, on est venu me chercher à l'aéroport en plein milieu de la nuit, je n'en demandais pas autant, c'était déjà très bien. (...) Au niveau de l'accueil, tout le monde est hyper chaleureux. » (Sophie, Î.-P.-É.)

Pour d'autres, le souvenir de l'arrivée est beaucoup moins positif. C'est le cas de Pierre qui insiste sur l'ampleur des difficultés des premiers mois alors qu'il se sentait laissé à lui-même. « Je n'apprécie pas la façon dont ils accueillent les gens. Pour eux [services d'accueil], en tant qu'immigrant, on te laisse s'organiser avec son propre argent, trouver une maison. » (Jean, Î.-P.-É.)

Démarches administratives

Les démarches administratives accaparent une part importante du temps des immigrants durant les semaines avant et après l'arrivée. L'accès à une source d'information fiable permet de faciliter les processus administratifs, à la fois pour l'immigrant lui-même ainsi que pour son employeur, le cas échéant. Charlotte a eu accès à une aide des services d'accueil de l'Î.-P.-É. pour l'aider dans ses démarches avant l'arrivée. « J'étais recrutée [mois], j'ai eu mon visa [trois mois plus tard]. Donc, ces démarches administratives vont très bien avec cet appui rapproché. » (Charlotte, IPÉ) À l'inverse, Ginette, qui s'est débrouillée seule pour l'ensemble des démarches administratives, a connu d'importants délais dans le traitement de sa demande en raison d'informations inexactes reçues de son futur employeur.

Les premières semaines suivant l'arrivée sont également exigeantes pour les immigrants qui doivent obtenir un numéro d'assurance sociale, une carte d'assurance-maladie, etc. Un accompagnement rapproché permet au nouvel arrivant de régler rapidement ces questions, alors que celles-ci peuvent représenter un défi considérable pour certains qui ne sont pas au courant

des procédures à suivre. « Je ne sais pas où aller manger, où aller payer les choses, je ne sais pas où aller acheter des marchandises. Je suis là à la maison, je n'ai pas de réponses. » (Pierre, Î.-P.-É.)

À noter également que certains éprouvent des difficultés avec les formalités bancaires, spécialement lorsque la personne ne dispose pas d'informations sur les banques les plus accommodantes pour les immigrants. « Pour ouvrir un compte en banque, ça été la croix et la bannière. Avec un emploi à temps plein, un bon salaire, je voulais déposer mon salaire. La banque demande des antécédents bancaires (...) au coût de 300 \$, j'ai fait le tour des banques et fini par en trouver une qui l'accepte [sans frais]. » Il peut aussi être difficile pour un immigrant d'obtenir du crédit s'il n'a pas de contacts locaux disposés à cosigner le prêt. Cela représente un défi important pour ceux qui désirent acheter une voiture pour se déplacer plus facilement dès l'arrivée, ce qui est parfois nécessaire pour le travail. « Quand une personne arrive ici, à moins d'avoir de l'argent plein les poches, ce qui n'est pas toujours le cas, on ne peut rien faire. Toutes les banques vous refusent le moindre crédit même si vous avez un emploi. Ils ont besoin d'un historique de crédit. » (Ginette, Î.-P.-É.)

Le logement

Lors des premiers jours, l'une des principales préoccupations est de se trouver un logement. À Charlottetown, principal lieu d'installation des immigrants francophones à l'Î.-P.-É., il peut être difficile de trouver un logement situé au centre-ville en raison d'une forte demande. En raison d'un réseau de transport en commun peu développé, il est difficile pour une personne qui n'habite pas au centre-ville de bien s'intégrer si elle ne possède pas de voiture. « Ce qui m'a vachement aidé est d'avoir trouvé un logement au centre-ville. Mon expérience aurait été différente sinon, car je n'ai pas de voiture. J'ai un bon logement au bon endroit. » (Sylvie, Î.-P.-É.)

Certains font des recherches au préalable et louent quelque chose avant leur arrivée alors que d'autres attendent d'être sur place. Il est nécessaire de saisir rapidement les opportunités, car les bons logements ne restent pas longtemps sur le marché. La Coopérative d'intégration francophone (CIF) aide d'ailleurs ses clients en leur relayant des annonces et en les accompagnant si nécessaire lors des visites. « Je suis l'une des chanceuses qui ont trouvé un logement rapidement [grâce à la CIF], ils sont très proactifs dans l'aide au logement. » (Charlotte, Î.-P.-É.)

Pour d'autres, le processus a été plus difficile et le premier logement ne correspondait pas à leurs attentes. C'est le cas d'Alice qui a accepté le premier logement qui lui a été proposé après être arrivée en tant que réfugiée. « Le lit en piteux état, j'aimerais en trouver un nouveau, mais je ne savais pas où demander l'information. » (Alice, Î.-P.-É.)

Le transport en commun

Les lacunes en matière de transport en commun à l'Île-du-Prince-Édouard, comme ailleurs en Atlantique, rendent difficiles les déplacements dans les premières semaines suivant l'installation, spécialement pour les nouveaux arrivants qui ne disposent pas d'un logement au centre-ville. Ce défi est systématiquement évoqué par l'ensemble des nouveaux arrivants rencontrés. Il est presque impossible de se déplacer d'une région à une autre sur l'Île sans posséder

de voiture. Il s'agit d'ailleurs d'un défi important à la possibilité de favoriser l'immigration en régions rurales. Même dans la capitale, le réseau de transport en commun demeure somme toute assez limité. « Le déplacement à l'Île et à Charlottetown est extrêmement compliqué. Je n'ai pas d'auto, je n'ai pas de permis. Le réseau de bus sur Charlottetown est extrêmement limité ». (Charlotte, Î.-P.-É)

Les réponses à ce problème varient d'une personne à une autre. Dans le cas de Sandrine, elle a opté pour un logement au centre-ville quitte à payer un peu plus cher et à se déplacer à vélo dans Charlottetown. D'autres, comme Jacques, décident de vivre à l'extérieur de la ville pour économiser sur le prix du loyer, et dépendent d'occasions de covoiturage pour se rendre à l'école ou au travail. Plusieurs autres décident de s'acheter une voiture. « À l'Î.-P.-É si on n'a pas de véhicule, je ne sais pas comment se déplacer ». (Ginette, Î.-P.-É). Toutefois, ce n'est pas toujours facile pour les personnes qui n'ont pas d'économies importantes. Comme mentionné précédemment, l'absence d'un historique de crédit au Canada est un obstacle important à l'accès à du financement. Clarisse, qui avait besoin d'une voiture pour son travail, a dû demander à une amie vivant au Canada depuis plusieurs années d'être cosignataire de son prêt.

L'emploi

« On vend du rêve, mais il ne faut pas cacher que ce n'est pas facile tous les jours, que ce n'est pas toujours facile trouver un emploi dans son domaine. » (Charlotte, Î.-P.-É.) Sans surprise, **le processus d'accès à un emploi occupe une place importante dans le récit des immigrants sur leur arrivée au Canada.** Les difficultés à trouver un poste dans son domaine de compétences sont vécues comme une mauvaise surprise, en particulier lorsque l'information reçue avant l'arrivée n'est pas conforme à la réalité. « Il [le nouvel arrivant] vient pour travailler, s'il met plusieurs mois à trouver un emploi, c'est le choc, il va commencer à avoir des arrières-pensées. C'est l'élément 1 pour la rétention. » (Pierre, Î.-P.-É.)

D'autres s'accommodent assez bien des difficultés reliées à la recherche d'un emploi. C'est le cas d'Étienne, qui était bien au fait des défis liés au marché du local avant son arrivée et était prêt à occuper un emploi temporaire avant de trouver quelque chose qui corresponde à ses aspirations. « Quand j'ai décidé de venir ici, tout le monde me disait tu es fou, même les gens de l'Atlantique quittent, car il n'y a pas d'emploi (...) Mais à la fin, je pense que c'est vous qui faites votre propre destin. » (Étienne, Î.-P.-É.)

Pour sa part, en tant que réfugiée, Alice a pu compter sur une aide financière gouvernementale durant sa première année au Canada. Elle a profité de cette année pour s'adapter à sa nouvelle vie et suivre des cours d'éducation aux adultes. À la suite de cette période, elle a été en mesure de décrocher un emploi grâce à des contacts créés au sein de la communauté francophone.

La reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles antérieures

L'information offerte aux nouveaux arrivants par rapport à la reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles antérieures n'est pas toujours conforme à la réalité. Cela fait ressortir l'importance pour les immigrants de se renseigner auprès de sources officielles, telles les

associations professionnelles. Les employeurs potentiels ne sont pas toujours bien informés des règles en place concernant les travailleurs formés à l'étranger. C'est ce qui est arrivé à Ginette « Mon patron m'avait dit que j'étais largement surqualifiée, qu'il n'y aurait pas de problème. À l'arrivée, quand j'ai rencontré l'ordre [professionnel], on m'a dit que je devais passer un diplôme pour obtenir une reconnaissance. »

Une difficulté additionnelle pour les immigrants francophones est que les ressources pour se préparer à passer un examen pour obtenir une reconnaissance de son diplôme sont parfois uniquement disponibles en anglais, même si l'emploi visé est en français. Certaines formations de base sont disponibles en français, dont les cours préparatoires au GED (équivalence du diplôme secondaire), mais dans le cas de métiers spécialisés, le processus de reconnaissance devient plus difficile pour quelqu'un qui maîtrise mal l'anglais. « Tous les documents pour préparer le concours étaient en anglais. Il n'y avait aucune traduction qui était faite, je devais me débrouiller avec une douzaine de bouquins tout en anglais. » (Ginette, Î.-P.-É.)

Réseau social

Les rencontres dans les premières journées ou semaines après l'installation sont souvent présentées comme décisives. Créer des contacts est **un élément sécurisant dans une période marquée par de multiples incertitudes.** « Tout le monde s'est vraiment mis avec nous pour nous faire visiter la ville, nous montrer les coins sympas. Toute l'équipe des francophones [du centre communautaire] nous a aidés. Je suis arrivé en même temps qu'une autre [immigrante]. Nous avons vraiment eu un super accueil, ils ont vraiment essayé de nous intégrer, de nous faire rencontrer plein de gens, d'aller sortir un peu le soir, prendre un verre, aller manger ensemble, etc. (...) Les deux, on s'appuyait l'une sur l'autre pour avancer, donc c'était plus facile. » (Sophie, Î.-P.-É.)

À l'inverse, ne connaître personne accentue les difficultés du début. L'immigrant n'a personne vers qui se tourner en cas de difficultés. Dans le cas de Pierre, il a pensé quitter l'Île pour une autre province peu de temps après son arrivée. « Je suis isolé, je me sens seul. (...) Je ne sais pas où aller, je ne sais pas à qui demander. » (Pierre, Î.-P.-É.)

Climat

Les hivers rigoureux sont fortement associés à l'image que l'on se fait du Canada à l'étranger. Il y a un certain aspect exotique au fait de vivre son premier vrai hiver canadien. « L'hiver fait partie de l'aventure au Canada, c'est un truc à vivre. » (Sophie, Î.-P.-É.) Même si plusieurs s'adaptent bien au climat local, pour d'autres qui ne sont pas bien informés au préalable, le premier hiver peut être difficile. À l'arrivée, l'immigrant ne sait pas toujours comment ajuster son habillement et où aller acheter des vêtements appropriés. En particulier, les personnes qui arrivent avec le statut de réfugié n'ont pas nécessairement eu l'opportunité de bien s'informer sur le climat canadien ou n'ont pas vraiment saisi l'ampleur de ce que représente l'hiver lorsque le sujet a été abordé lors des séances préparatoires. « Je n'ai jamais vu la neige avant dans ma vie. Je n'étais pas courant qu'il allait y avoir de la neige. (...) Je n'ai pas de bottes, pas de vêtement d'hiver, il y a la neige, il fait froid, je n'ai jamais vécu comme cela. » (Alice, Î.-P.-É.)

Le rapport avec les services d'accueil

Le rapport des nouveaux arrivants avec les services d'accueil varie considérablement selon les parcours. Certains les considèrent comme essentiels à leur intégration alors que d'autres ne les ont presque pas utilisés ou n'étaient pas au courant de leur existence.

Les immigrants installés depuis plusieurs années notent que **les choses ont changé de manière positive** dans les dernières années en ce qui a trait aux services d'accueil en comparaison à leur propre expérience. C'est le cas de Ghislaine qui insiste sur la piètre qualité des services lors de son arrivée il y a une dizaine d'années. Elle s'est finalement tournée vers une amie pour l'aider dans son processus d'installation. « J'ai été terriblement déçue. (...) Ils [organisme d'accueil] n'ont pu me répondre sur rien, rien. Il s'agissait de questions de base. Je n'ai eu aucune aide ici. » (Ghislaine, Î.-P.-É.)

Les améliorations positives récentes évoquées par plusieurs coïncident avec une période de peaufinage des services offerts par la Coopérative d'intégration francophone (CIF) à la suite d'une formation de perfectionnement offerte par une spécialiste en intégration aux agents de l'organisme. De manière générale, **les services offerts présentement par la CIF sont considérés de façon très positive par les immigrants récents qui les utilisent**, qu'il s'agisse de l'aide au logement, de l'accompagnement dans les démarches administratives, etc. « C'est vraiment un organisme qui aide énormément, il y a beaucoup de français qui arrivent à avoir une bonne intégration grâce à la CIF. » (Sophie, Î.-P.-É.)

Méconnaissance de l'existence des services

Un problème récurrent est une méconnaissance des services lors de la période d'installation, spécialement chez les immigrants arrivés il y a quelques années. Certains ont appris l'existence des organismes d'accueil longtemps après leur arrivée, après qu'ils n'en aient plus besoin. « Quelqu'un m'a dit qu'il y avait une association pour les nouveaux arrivants, 5 ans après que je sois arrivé ici. » (Étienne, Î.-P.-É.)

Même si les services d'établissement sont offerts dans le Carrefour de l'Isle- Saint-Jean (N.-B.), un centre scolaire communautaire qui rassemble la majorité des ressources francophones de la région de Charlottetown, cela ne va pas de soi pour quelqu'un qui n'est pas familier avec la ville. Si l'immigrant ne connaît pas les services, il ne pensera pas à les demander. Charlotte mentionne l'exemple d'une famille immigrante dont les enfants fréquentent l'école francophone, mais qui ne connaissaient pas les services d'établissement : « Les nouveaux arrivants ne sont pas systématiquement mis au courant, car parfois on pense que les gens sont au courant. Plusieurs nouveaux arrivants ne sont pas au courant, car ils n'ont pas de contacts. » (Charlotte, Î.-P.-É.) D'autres peuvent présenter une méfiance vis-à-vis des services gratuits, en particulier ceux ayant vécu de mauvaises expériences avec des services publics dans leur pays d'origine.

Stéphanie est parmi celles qui ont été mises au courant de l'existence des services d'accueil lors d'une visite exploratoire avant son installation permanente. Tout comme Sophie, cela a eu un impact positif sur son parcours, permettant une prise en charge dès l'arrivée, moment où les

besoins sont nombreux. « Il [employé de la CIF] est vraiment habitué à cela, il nous a pris sous son aile, il nous a aidés à faire tout ce qui était banque, téléphone, assurance-maladie, etc. On a pris les premiers jours pour faire tout cela. (...) D'un point de vue administratif, tout a été réglé rapidement. Ils m'ont aussi aidé à trouver un logement très rapidement. Au bout de trois jours, j'avais mon appart. » (Sophie, Î.-P.-É.)

D'autres ont été orientés vers le secteur anglophone lors de l'arrivée, n'ayant pas été bien informés sur le fait qu'ils avaient la possibilité de recevoir des services en français. C'est le cas d'Annette et de Charlie. Cette lacune peut mettre en péril la possibilité d'une intégration réussie au sein de la communauté francophone. « Ce n'est qu'après un an après que j'ai vécu à [région de l'Î.-P.-É.] que j'ai trouvé quelqu'un qui est venu de Charlottetown pour dire qu'il travaille pour [service d'accueil]. J'ai dit je ne veux pas vous voir, je m'en fous pas mal de ceux qui parlent français. Je suis fâché et maintenant je suis intégré dans la communauté anglophone, qu'est-ce que vous voulez que je fasse encore? (...) Je n'ai pas besoin de votre aide, comment voulez-vous m'aider? J'ai cherché un travail par moi-même, j'ai trouvé une maison moi-même, j'ai trouvé un endroit où faire des cours d'anglais. » (Charlie, Î.-P.-É.) Dans les dernières années, la CIF a travaillé de pair avec l'organisme d'accueil anglophone pour développer le réflexe chez leur agent d'établissement d'informer systématiquement les clients francophones de la possibilité d'être référé à la CIF. La situation semble d'ailleurs s'être améliorée depuis ces rapprochements entre les deux organismes.

Importance des services en français

Plusieurs immigrants qui ont utilisé les services insistent sur l'importance de les recevoir par un organisme francophone. Cela permet au nouvel arrivant d'être compris lorsqu'il formule ses besoins et de bien comprendre l'information qui lui est transmise. Alberte, qui a d'abord reçu des services en anglais durant sa première année à l'Î.-P.-É., souligne **qu'avoir découvert la CIF est un moment tournant dans son parcours.** « On est libre de s'exprimer, on peut bien s'expliquer, on peut vraiment discuter pour savoir si on veut ça ou pas, avec les anglophones tu ne comprends pas vraiment, tu réponds yes, yes, yes, tu dis seulement yes. » (Alberte, Î.-P.-É.)

Au-delà des services en tant que tels, **fréquenter un organisme francophone permet de faciliter l'intégration au sein de la communauté.** Par sa localisation dans les locaux du centre communautaire scolaire francophone et la connaissance qu'ont les agents d'établissement de la francophonie locale, la CIF est une porte d'entrée à la communauté francophone locale. « Le fait d'avoir un organisme comme celui-là permet d'avoir de l'information sur les services en français, de connecter avec la communauté, savoir ce qui se passe. » (Sophie, Î.-P.-É.)

Des services centralisés

Même si les locaux du Carrefour rassemblent les organismes responsables de l'intégration personnelle, économique et sociale, **les nouveaux arrivants doivent entreprendre des démarches auprès de trois organismes distincts pour obtenir des services**. Cela entraîne parfois de la confusion chez les immigrants, mais peut également nuire à l'efficacité de l'offre de services. Par exemple, l'agent responsable de l'employabilité au RDÉE peut chercher un emploi à un client dans une ville alors qu'un agent de la CIF cherche un logement à cette même personne dans une

autre ville. « S'il y avait un service commun, que tu prenais un rendez-vous et que du coup tu es en face de toi quelqu'un de la CIF pour ton intégration personnelle, quelqu'un du RDÉE pour l'employabilité et puis quelqu'un du centre communautaire pour présenter tous les services en français qui existent, je pense que ça faciliterait la chose. C'est déjà assez stressant de venir et aller dans un lieu commun. » (Céline, Î.-P.-É.)

Rôle de l'agent

Au-delà des services eux-mêmes, **l'approche des agents qui les offrent est d'une importance première dans l'expérience des immigrants.** Les agents ne le réalisent pas toujours, mais ils peuvent exercer une influence déterminante dans le parcours de certains, spécialement lorsqu'une personne passe à travers des moments difficiles. Adopter une approche empathique, veiller à bien saisir les besoins des clients et rendre la personne à l'aise d'exprimer ses besoins sont des éléments constitutifs d'une approche qui favorise un accueil réussi.

Plusieurs soulignent l'importance de ressentir que l'agent responsable de leur dossier s'intéresse réellement à leur situation. C'est le cas d'Alice qui ne tarit pas d'éloges pour une agente de la CIF qui s'est réellement investie dans son dossier. « Elle est tellement rapide, quand il y a des situations elle est là, elle cherche la solution vite, elle est toujours proche avec moi. Tous les immigrants francophones, elle travaille bien pour eux. Elle te donne beaucoup de courage. Elle fait un travail pour vraiment bien remplir son devoir. Elle parle aux gens bien, vraiment elle te donne beaucoup de courage. Elle est vraiment incroyable. » (Alice, Î.-P.-É.) Dans le cas de Matthieu, c'est cette même agente qui l'a convaincu de laisser sa chance à la CIF et à la communauté francophone en général après une expérience initiale négative. « Elle [agente de la CIF] était super. En plus de s'informer sur les services, elle s'est intéressée à ma vie personnelle, comment j'ai atterri ici. (...) J'ai commencé à les accepter et à les fréquenter. Maintenant, j'ai des contacts fréquents avec eux. » (Matthieu, Î.-P.-É.)

Approche personnalisée

Les besoins des clients ne sont pas les mêmes et le degré d'accompagnement nécessaire varie considérablement selon le parcours du nouvel arrivant. Les suivis rapprochés dans les premiers mois sont particulièrement importants dans le cas de réfugiés avec une très faible connaissance du contexte local. « L'intégration ce n'est pas seulement trouver une maison et s'inscrire à l'école. Pour l'intégration, il faut de l'accompagnement. Quand un agent ne fait pas de suivis, on peut croire que tout va bien, mais ce n'est pas nécessairement vrai. Il ne faut pas tenir pour acquises les connaissances locales. » (Pierre, Î.-P.-É.) En effet, certaines pratiques qui semblent aller de soi pour une personne locale peuvent représenter un défi pour d'autres. Par exemple, certains ne sont pas familiers avec les endroits où acheter de la nourriture au Canada, sur le fonctionnement d'un thermostat ou encore, sur la valeur de l'argent canadien. Les réfugiés qui reçoivent une aide financière pour s'installer ne savent pas nécessairement comment bien la dépenser. « Je ne connais pas l'argent, je ne connais pas les montants, je vais au magasin, j'achète des choses, 1 \$, 2 \$ ça ne veut rien dire. Je ne sais pas la valeur réelle de l'argent ici. (...) À la fin du mois, je n'ai plus d'argent

pour aller manger. Je ne gère pas bien mon argent au début, car je ne comprends pas vraiment. » (Lisa, Î.-P.-É.).

Exactitude de l'information

Entre les amis, la famille, l'employeur, les fonctionnaires et les services d'accueil, il est parfois difficile d'avoir une information juste. Une frustration souvent mentionnée est celle d'avoir été insuffisamment ou mal informé, notamment par les futurs employeurs avant l'arrivée. « Il faudrait vraiment quelqu'un que l'on puisse contacter avant de prendre la décision de venir et qui met les choses à plat. Si j'avais su tout ça [difficultés pour la reconnaissance d'un diplôme], je peux vous dire que je ne serais jamais venu ici. » (Jenny, Î.-P.-É.)

Après l'arrivée, la mécompréhension des options à leur disposition peut mener certains immigrants à effectuer des choix qu'ils n'auraient pas faits s'ils avaient bien compris l'ensemble des possibilités offertes. Par exemple, des réfugiés qui ne maîtrisent pas bien l'anglais peuvent ne pas mentionner le fait qu'ils préféreraient être servis en français pour ne pas déplaire. « À mon arrivée, il y a une femme qui parlait français et deux anglophones, mais comme ils m'ont salué en anglais, j'ai répondu en anglais. L'autre dame qui parlait français est partie. » (Alice, Î.-P.-É.) Cette situation a mené Alice à inscrire ses enfants dans une école anglophone, alors qu'elle souligne qu'elle aurait préféré les voir être éduqués en français. Toutefois, cette option ne lui a pas été offerte directement.

Démarches administratives

Entreprendre le processus pour faire une demande de résidence permanente ou de citoyenneté est un processus très complexe pour certains, et ce constat a été aussi mentionné dans les autres contextes en Atlantique. **Il est parfois difficile de s'y retrouver parmi l'ensemble des programmes d'immigration disponibles**. « C'est frustrant, c'est presque un gouffre, on ne sait pas par où commencer. (...) Ce côté de ne pas savoir toutes les opportunités qui sont offertes et de se noyer dans un peu tout ce qui existe. » (Charlotte, Î.-P.-É.) L'inquiétude, le sentiment de précarité accompagne souvent les démarches. La CIF s'est adaptée en offrant un service d'aide en la matière. D'autres font appel à des avocats spécialisés ou des conseils en immigration.

Autres besoins

Plusieurs besoins qui n'ont pas totalement été couverts par les services d'accueil lors du processus d'installation sont parfois évoqués. Un défi souvent mentionné est **la difficulté de se déplacer d'un endroit à l'autre** lors des premières semaines pour compléter l'ensemble des procédures administratives (permis, carte santé, etc.) et pour se rendre aux locaux du service d'accueil. « Je dois aller à leur bâtiment, je marchais presque une heure pour aller au Centre pour recevoir des services. » (Pierre, Î.-P.-É.) Afin de répondre à cette problématique, la CIF a récemment obtenu l'autorisation d'IRCC de déplacer des clients pour les aider dans les premières semaines suivant leur installation.

Afin de faciliter l'intégration au sein de la communauté francophone, **une liste des praticiens francophones** (dentiste, vétérinaire, avocat, etc.) de la province serait un ajout important aux

informations offertes à l'arrivée. Certains évoquent aussi leur intérêt pour des séances d'information sur les habitudes locales afin d'éviter de faux pas.

D'autre part, même si elle se considère chanceuse d'avoir rencontré rapidement de bons amis, Charlotte souligne que tous n'ont pas eu la même chance, spécialement les immigrants qui ne parlent pas beaucoup anglais. Elle soulève l'idée d'un système de parrainage communautaire. « Il [système de parrainage] pourrait s'agir d'un champion qui une fois par mois t'invite pour prendre un café, voir s'il manque quelque chose, voir s'il y a un besoin, quelqu'un qui te fait sortir. Une fois de temps en temps, cela permet de rencontrer des gens, aide à construire un réseau. » (Charlotte, Î.-P.-É.)

5.2.2 Consolider son installation : s'intégrer

Emploi

L'emploi est un élément central au processus de consolidation de l'installation des immigrants. Celui-ci peut être un facteur d'enracinement lorsqu'il convient aux attentes alors que dans le cas contraire, il peut pousser un nouvel arrivant à quitter la région. Même si un immigrant adore sa province d'accueil, il doit pouvoir compter sur un travail qui lui permette de vivre convenablement. « La seule fois où j'ai pensé quitter l'Î.-P.-É. c'était un moment difficile pour moi, extrêmement difficile. On était très près de perdre la maison, les voitures, tout. On n'avait même pas assez de nourriture pour manger, car j'avais perdu mon travail. J'ai pensé quitter en Alberta pour travailler. C'était le seul moment [où il pense quitter], mais c'était pour une raison de situation économique et non par un désir de quitter. » (Samuel, Î.-P.-É.)

Dans d'autres cas, même si certains affirment apprécier leur emploi, ils n'ont pas l'intention de conserver le même poste pour l'ensemble de leur vie active. Cela est particulièrement évoqué par les immigrants en début de carrière à la recherche de nouveaux défis qui s'inscrivent dans un parcours de mobilité continu. C'est le cas de Sophie et de Charlotte qui mentionnent être épanouies professionnellement à l'heure actuelle, mais qu'un jour viendra où elles auront besoin de nouvelles opportunités stimulantes. Elles sont toutes deux ouvertes à demeurer à l'Île si elle trouve une nouvelle opportunité intéressante, mais se disent aussi prêtes à bouger. « Je ne suis pas limité par l'espace géographique, je veux surtout trouver un travail qui me correspond. (...) J'ai toujours eu la chance de travailler dans mon domaine et je veux continuer comme cela. (...) Pour le moment, comme je n'ai pas de famille, vraiment c'est les opportunités professionnelles. » (Charlotte, Î.-P.-É.)

Au-delà de l'aspect stimulant, la recherche d'un meilleur salaire peut être aussi un facteur qui pousse une personne à migrer vers une autre province. « Tout le monde cherche une meilleure vie (...). Nous sommes tous à la recherche d'une meilleure vie, c'est la raison pour laquelle nous sommes au Canada. (...) Si je trouve quelque part, Toronto, Québec ou quelque part, un poste vide et puis je postule et qu'ils paient mieux qu'ici, je m'envole. » (Pierre, Î.-P.-É.)

Toutefois, pour certains, partir pour aller vivre dans une autre province ou retourner dans son pays d'origine n'est pas une option possible d'un point de vue financier. Cela affecte particulièrement

les immigrants plus âgés ou en fin de carrière. Pour ceux-ci, une situation professionnelle précaire peut entraîner de lourdes conséquences sur l'ensemble de leur vie. C'est le cas d'Agathe qui a perdu son emploi en raison de problèmes de reconnaissance de son diplôme et d'informations erronées de la part de son employeur. « J'ai dû m'arrêter bien avant la retraite. (...) Je me suis retrouvée sans salaire (...). On n'arrivait plus, on n'arrivait même plus à se nourrir. » (Agathe, Î.-P.-É.)

À mentionner également : le problème posé par les immigrants en couple. En effet, dans ce cas il arrive que l'un des deux ne puisse pas, à l'instar de l'autre, trouver un emploi qui lui correspond. Comme ailleurs, dans d'autres situations, cette fragilité propre aux immigrants peut créer des frustrations bien sûr, mais également des tensions au sein de ces familles, qui nécessitent, là aussi, une aide adaptée qui diffère de celle accordée à des personnes disposant localement de réseaux d'entraide. Une fois de plus : la situation migratoire génère des fragilités particulières et nécessite des réponses adaptées en termes de services.

Pour certains, le parcours professionnel est marqué de multiples rebondissements. C'est le cas d'Antoine, qui avant de perdre son emploi, a commencé au bas de l'échelle d'une petite compagnie avant de monter graduellement les échelons. Après une période de chômage, il a décidé de se lancer avec succès en affaires. « Il n'y a pas encore beaucoup d'entreprises pour offrir un travail, il faut considérer ouvrir une petite compagnie soi-même ou faire preuve de patience pour trouver un travail. » (Antoine, Î.-P.-É.)

L'environnement de travail à l'Î.-P.-É. est généralement fort apprécié par les répondants et considéré comme ouvert aux nouveaux arrivants. « J'ai de très bonnes relations avec les collègues de travail dès l'arrivée. Les gens sont très cordiaux. » (Étienne, Î.-P.-É.) Certains n'hésitent pas à comparer favorablement le Canada à leur pays d'origine en matière d'emploi. « J'aime la mentalité de travail ici, plus que la mentalité de travail [dans son pays d'origine] (...) On me donne l'opportunité de faire ce que je veux, on me fait confiance. » (Charlotte, Î.-P.-É.)

Réseau social

« À la fois professionnellement, ils [amis immigrants] ont trouvé quelque chose qui leur convenait et socialement, ils ont réussi à construire leur vie ici. » (Sophie, Î.-P.-É.) Malgré l'importance première d'obtenir un emploi correspondant à ses attentes et permettant de bien vivre, une consolidation de l'installation passe aussi par l'intégration sociale. Celle-ci permet à l'immigrant de se sentir membre d'une communauté et de s'attacher à celle-ci.

Avoir des amis vers qui se tourner lors de moments difficiles a un aspect rassurant, surtout lorsqu'une personne arrive seule dans la province. « Quand tu viens d'arriver, c'est tellement rassurant [avoir un réseau social], le fait de ne pas avoir ta famille, d'être loin de tout, c'est une culture que tu ne connais pas, c'est un climat qui est quand même bien différent (...), d'avoir ce réseau pour t'appuyer dessus, ça aide quand même beaucoup en te disant, si ça ne va pas, si moralement je ne vais pas bien, je sais que j'ai quelqu'un ou un petit réseau derrière qui va pouvoir m'aider à m'en sortir et pas que je vais déprimer et rentrer chez moi, car je n'y arrive pas. » (Charlotte, Î.-P.-É.)

Généralement **la communauté locale est considérée comme ouverte et facile d'approche.** « Ceux qui sont ici et qui ont déjà leur famille, qui sont là depuis toujours (...), n'auraient pas besoin d'élargir leur cercle d'ami, mais ils sont là et curieux de connaître, ils viennent vers nous, ils veulent rencontrer de nouvelles personnes. » (Sophie, Î.-P.-É.) Malgré cette ouverture, la construction d'un réseau social n'est pas toujours chose facile. Plusieurs reconnaissent qu'il faut y mettre des efforts conséquents et ne pas hésiter à aller vers les autres. En somme, l'immigrant lui-même doit faire le nécessaire : « Il faut faire l'effort de sortir, d'aller vers les gens, de faire quand même le premier, de saisir la moindre opportunité dès le départ, de ne pas se reposer sur ses lauriers, de toujours aller vers d'autres personnes. » (Sophie, Î.-P.-É.)

Qu'en est-il après ce premier pas? Certains rencontrent des difficultés passagères liées aux différences culturelles. Toutefois, de manière générale, les locaux souhaitent en apprendre davantage sur d'autres cultures. « Il y a de l'ignorance au niveau culturel, mais la différence (...), c'est que les gens sont humbles. Les gens sont très ouverts à apprendre. » (Étienne, Î.-P.-É.) Le cas des enfants de Lise illustre bien l'importance de la sensibilisation de la communauté locale à la diversité culturelle pour favoriser l'intégration sociale des nouveaux arrivants. Ses enfants étaient parmi les premiers en provenance d'Afrique à fréquenter leur école, ce qui a suscité des réactions chez les collègues de classe. « À un moment donné, une des filles ne voulait plus aller à l'école en raison de moqueries. » (Lise, Î.-P.-É.) Toutefois, après des efforts entrepris par l'école pour sensibiliser les jeunes à la diversité culturelle, les choses se sont nettement améliorées.

En plus des liens avec les résidents de longue date de la province, les relations avec d'autres personnes arrivées récemment sont évoquées en tant qu'élément favorable à l'intégration. Un sentiment d'expérience commune privilégie les échanges sur des défis auxquels peuvent faire face les immigrants dans leur processus d'installation. « On se soutient dans l'adversité on va dire. On a eu des problèmes similaires au niveau de l'information. » (Ginette, Î.-P.-É.) La CIF, comme d'autres services d'accueil en Atlantique, favorise d'ailleurs la création de liens entre ses clients, notamment par le biais d'un groupe sur Facebook et des occasions de rencontres sociales.

Communauté francophone/Acadiens

Il transparaît des entretiens que le point d'attache à la communauté francophone est lié à la langue française et non à l'Acadie. Lorsqu'il est question de communauté locale, celle-ci est spontanément évoquée par des mots liés à la francophonie et non à l'Acadie. Il n'y a pas de réelles distinctions effectuées en fonction de l'origine des francophones. « Est-ce que l'on parle français ensemble ou anglais, d'où on vient ce n'est pas très important. » (Sophie, Î.-P.-É.)

Le partage d'une langue commune est particulièrement apprécié et rassurant. Une plus grande facilité à s'exprimer favorise la création de liens de convivialité. « J'ai trouvé la communauté francophone, c'est comme si je suis au milieu de mes propres parents au pays. Je me trouve vraiment super aimée. (...) C'est croiser la communauté francophone qui m'a vraiment donné beaucoup d'opportunités à m'exprimer, à parler aux gens. » (Alice, Î.-P.-É.)

Certains expriment d'ailleurs leur impression de **partager un sentiment de fierté avec la communauté locale du fait de parler la langue française**. « D'avoir ce petit rattachement à la culture francophone et la fierté que l'on peut avoir. (...) Le fait de se dire que des gens se sont battus pour que ça revienne, à Charlottetown, mais aussi dans toutes les communautés francophones minoritaires au Canada, et de pouvoir participer à cette fierté et à ce renforcement de la francophonie au Canada, je trouve cela très important. » (Charlotte, Î.-P.-É.)

Toutefois, pour les immigrants qui ne travaillent pas dans le milieu communautaire francophone et qui n'ont pas utilisé des services d'accueil, **il peut être difficile de savoir qui parle français**. « Je suis un francophone, je vis ici depuis des mois à [région de l'Î.-P.-É.] je n'ai jamais rencontré personne qui me dit bonjour en français. » (Pierre, Î.-P.-É.) Il s'écoule parfois une longue période avant la « découverte » de la communauté francophone. C'est le cas d'Émile, qui après plusieurs années à l'Î.-P.-É. a rencontré un francophone de la province par hasard lors d'un voyage d'affaires à l'étranger. Ce dernier l'a par la suite introduit aux lieux de la francophonie locale. Ces difficultés d'accès à la communauté dans les débuts peuvent être frustrantes pour certains, et conduire à des constats parfois très sévères : « Je me rappelle que dans le courriel que l'on m'avait envoyé quand j'ai postulé, on a dit que la communauté acadienne vous accueillera à bras ouverts. Mais en fait les Acadiens n'ouvrent pas la porte aux étrangers. » (Natacha, Î.-P.-É.)

Cet aspect de rencontres marquantes (ou manquantes, dans le cas de Natacha), qui ont en quelque sorte un effet boule de neige comme dans le cas d'Émile, est évoqué fréquemment. « Quand on rencontre une ou deux personnes, ces personnes nous font rencontrer d'autres personnes qui nous font rencontrer d'autres personnes, donc c'est comme cela que l'on se fait un cercle d'ami assez large. » (Sophie, Î.-P.-É.)

Langue

Il ressort des entretiens que, comme ailleurs en Atlantique, la forte prédominance de l'anglais à l'Î.-P.-É. peut constituer un facteur d'attraction pour ceux qui désirent perfectionner leur maîtrise de cette langue, mais constitue aussi une barrière à leur insertion professionnelle et sociale. La majorité des emplois de la province nécessite une maîtrise de l'anglais, ce qui peut rendre difficile la recherche d'un emploi en dehors du secteur communautaire et scolaire francophone.

Certains ne sont pas toujours conscients des réalités linguistiques au Canada avant de s'y établir. La frustration est palpable chez ceux dont les attentes à ce sujet ont été déçues, ou dont les représentations du Canada étaient, dès le départ, manifestement fausses. « Je ne connais pas l'anglais. On me disait que le Canada était un pays francophone. Étant hors du Canada, je croyais que le Canada était un pays francophone. C'est une fois arrivé que j'ai réalisé que le Canada n'était pas un pays francophone. » (Pierre, Î.-P.-É.) D'autres sont mieux informés sur le sujet, mais ne réalisent pas à quel point l'anglais peut être un défi pour l'insertion professionnelle. « Si j'avais entendu parler de passer un diplôme pareil [pour reconnaître son diplôme] en anglais, j'aurais abandonné le projet. » (Ginette, Î.-P.-É.)

Pour d'autres, la situation linguistique à l'Î.-P.-É. correspond à ce qu'ils recherchaient. Certains préfèrent justement ne pas s'établir au Québec pour éviter de se retrouver dans un contexte majoritairement francophone où les opportunités de pratiquer l'anglais sont beaucoup moins nombreuses. « J'ai cherché à trouver une quelconque manière de partir, dans un pays anglophone puisque c'est la langue que je maîtrise et la langue que je voulais approfondir. » (Sophie, Î.-P.-É.)

Un atout évoqué de la province est la possibilité de travailler en français tout en pratiquant l'anglais dans un contexte social. « Si je veux faire mon travail à quasi 100% en français, je dois avoir un à-côté pour ne pas perdre mon anglais. » (Charlotte, Î.-P.-É.) Plusieurs évoquent d'ailleurs avoir des amis au sein des deux communautés linguistiques. « Aujourd'hui j'ai vraiment des amis soit francophone soit anglophone, et c'est parfait, c'est pile ce que je recherchais. (...) Le fait d'être ami avec quelqu'un, avoir des liens entre nous, est vraiment signe que la langue n'est plus une si grande barrière que ça. » (Sophie, Î.-P.-É.)

Toutefois, ceux qui ont une faible maîtrise de l'anglais vivent une expérience différente. Les barrières linguistiques sont souvent évoquées comme un défi pour faire des rencontres sociales à l'extérieur du cercle relativement restreint de la communauté francophone. « La majorité ne parle pas français, c'est difficile de connecter avec la majorité si on ne maîtrise pas l'anglais. » (Pierre, Î.-P.-É.) Malgré les efforts de certains, ils n'arrivent pas à bien s'intégrer au sein de la communauté linguistique majoritaire en raison de ces barrières. « À part le petit réseau de mes colocataires, je n'ai jamais réussi à m'intégrer du côté anglophone. C'est l'un de mes regrets. » (Simona, Î.-P.-É.)

Contexte de l'Atlantique et de l'IPÉ : un regard généralement très positif

« Ça vaut la peine de donner l'opportunité à l'île, de voir la qualité de vie, et si jamais quelqu'un quitte, il a commencé dans une place très facile à s'adapter. » (Étienne, Î.-P.-É.) Le regard que portent les nouveaux arrivants sur la qualité de vie occupe une place non négligeable dans le processus de consolidation de leur installation. De manière générale, ce regard est très positif. La qualité de vie ressort comme l'un des principaux facteurs d'enracinement dans la province.

Tranquillité. Le mot « tranquillité » est évoqué spontanément à plusieurs reprises, de manière positive, pour décrire le contexte de l'Île. Le rythme de vie est moins effréné et stressant qu'en ville, les gens prennent le temps de s'intéresser aux autres. Il se dégage un sentiment de sécurité. De plus, il n'y a pas de problèmes de pollution sonore comme dans les grandes villes.

Vie culturelle. « C'est très tranquille, mais en même temps très animé. » (Sophie, Î.-P.-É.) De manière générale, pour la taille de la ville, les immigrants considèrent qu'il y a plusieurs activités intéressantes auxquelles participer, dont plusieurs en français. Certains avaient peur de s'ennuyer une fois sur place, mais cette crainte ne s'est pas concrétisée. « Culturellement, il y a beaucoup de choses pour une petite ville, on a plusieurs théâtres, tous les bars ont des scènes musicales. » (Charlotte, Î.-P.-É.)

Convivialité et entraide. « Les gens sont très gentils... Les gens sont tellement gentils, la province est tellement accueillante. » (Étienne, Î.-P.-É.) La bienveillance des personnes rencontrées est

souvent soulignée. La petite taille de la population de l'Île favorise l'entraide au sein de celle-ci. Lorsque quelqu'un traverse une période difficile, il peut compter sur le support de sa communauté. Lors d'une période difficile financièrement, des membres de la communauté francophone se sont cotisés pour aider Alice à combler les besoins essentiels de sa famille (nourriture, huile pour le chauffage, habits pour les enfants, etc. « Ils [population de l'Île] vivent comme une même famille. Les gens s'entraident. » (Pierre, Î.-P.-É.)

Petit milieu. Les immigrants qui s'établissent dans la province considèrent généralement que leur intégration sociale a été facilitée en raison de la petite taille de la communauté d'accueil. Il y a quelque chose de rassurant à connaître ses voisins et à voir des visages connus en ville. « Comme c'est une petite ville, on croise toujours des gens que l'on connaît au marché ou en ville. (...) Contrairement à Montréal où pour moi c'était plus difficile de se créer un réseau, ici tu te crées un réseau très facilement. » (Charlotte, Î.-P.-É.) Toutefois, cet aspect de petitesse de la population vient parfois avec certains défis, notamment pour les célibataires à la recherche d'un partenaire de vie.

Coût de la vie. Comparativement aux coûts des logements dans les grandes villes canadiennes, ceux à l'Î.-P.-É. sont beaucoup plus abordables. L'accès à la propriété est également plus facile. Il est possible de bien vivre tout en mettant de l'argent de côté. Il s'agit d'un aspect évoqué à plusieurs reprises. « Le coût de la vie me permet de vivre correctement, de faire des économies, c'est la première fois que je fais des économies. » (Charlotte, Î.-P.-É.)

L'éloignement. Le sentiment d'éloignement que ressent tout immigrant dans son expérience d'expatriation est accentué par le contexte particulier de l'Î.-P.-É. Le coût élevé des transports pour sortir de l'Île rend plus difficiles les visites à ses proches à l'étranger, spécialement dans les premiers temps suivant l'installation où le budget est généralement limité. Simplement sortir de la province pour se rendre au Nouveau-Brunswick engendre des coûts pour traverser le pont. « Le point négatif est qu'en étant à Charlottetown, on est loin de tout et que ça coûte une fortune de rentrer [dans son pays d'origine]. Tu mets 300 à 400 \$ de plus en partant d'ici, tu doubles le prix de ton billet d'avion. » (Charlotte, Î.-P.-É.)

Famille. Le contexte de l'Île est considéré comme propice pour y élever une famille en insistant sur l'aspect communautaire de la province en comparaison à un plus grand individualisme en ville. « Je veux que mes enfants grandissent dans de petites communautés, Summerside ou Charlottetown, pour qu'ils connaissent ce qu'un voisin veut dire, ce qu'un ami veut dire. » (Pierre Î.-P.-É.)

Proximité de la mer. À l'Île, la mer n'est jamais loin. Cela est souvent évoqué par les immigrants lorsqu'ils décrivent ce qu'ils apprécient de la province. « Je n'ai plus envie de me retrouver dans une grande ville, mon petit coin de bord de mer, c'est magnifique. » (Ginette, Î.-P.-É.)

Services publics : accès, complétude, disponibilité

Le rapport aux services publics est très variable d'un immigrant à un autre. En fonction des attentes qui précédaient l'installation et les expériences vécues, la satisfaction est plus ou moins bonne.

« Si tu ne parles pas anglais, c'est très compliqué. Ils ont beau avoir le panneau bonjour/hello, la dame à l'accueil ne parlait pas français. » (Charlotte, Î.-P.-É.) Que ce soit pour recevoir des services de la province ou consulter un professionnel de la santé, ne pas parler anglais est un obstacle souvent évoqué. Il est déjà difficile d'avoir accès à un médecin de famille, alors en avoir un qui parle français l'est encore plus. Des délais importants sont à prévoir. Dans le cas de Ginette, un an d'attente a été nécessaire pour obtenir un médecin de famille francophone. Et lorsque celui-ci est trouvé, il peut être installé bien loin du lieu d'habitation.

Les barrières linguistiques nuisent à la capacité du patient de bien décrire sa situation à un professionnel et à bien comprendre ce qu'on lui explique. « Les rares fois où j'ai dû faire appel à l'hôpital de Charlottetown, je n'ai pratiquement jamais eu de services en français et c'est vrai que lorsque l'on est un petit peu affolé parce que l'on a quelque chose et que l'on panique, on a du mal à comprendre ce que l'on nous dit. » (Carole, Î.-P.-É.)

En plus des difficultés pour obtenir un médecin, avoir accès à des places en garderie pour les enfants peut représenter un défi en raison du nombre limité de celles-ci.

Concernant le système scolaire, les expériences varient. Pour certains, l'accès universel à l'éducation est vécu comme une belle surprise à l'arrivée et les commentaires émis par rapport au système scolaire sont très positifs. « L'école je ne paie pas, ça c'est quelque chose pour laquelle j'ai pleuré en [Région d'origine] pour avoir de l'aide, de l'aide pour payer l'école de (mes enfants), mais maintenant ici le gouvernement canadien a donné l'opportunité aux enfants d'étudier. » (Alice, Î.-P.-É.) À l'inverse, d'autres, comme ailleurs en Atlantique, remettent en question la qualité du système d'éducation. C'est le cas d'Étienne, qui ne met pas en doute les compétences des professeurs, mais plutôt la rigueur du curriculum scolaire.

Bilan de l'expérience migratoire

De manière générale, les immigrants dressent un portrait assez positif de leur expérience à l'Î.-P.-É., y compris ceux qui croient quitter à moyen terme. Les motifs évoqués pour justifier d'éventuels départs, sur lesquels nous reviendrons dans le rapport sur la rétention, ne concernent généralement pas le contexte de l'Île en tant que tel, mais s'inscrivent plutôt dans un parcours migratoire continu : l'envie de nouvelles aventures, relever de nouveaux défis professionnels, etc. « J'ai vraiment envie de voir un peu plus le pays, il y a tellement de choses à faire, je dois prendre un minimum de temps pour cela, donc je verrai. » (Sophie, Î.-P.-É.)

Bilan positif. Sophie et Charlotte, qui se sont intégrées rapidement à la fois socialement et professionnellement, font un bilan très positif de leur parcours à l'Île jusqu'à maintenant. « Je me suis vraiment très vite intégrée, j'ai trouvé un travail que j'aimais. Mes attentes ont été remplies, je

ne peux pas me plaindre. (...) J'ai vraiment un bon ressenti, je n'ai pas eu trop de difficultés. » (Sophie, Î.-P.-É.) « Le Canada est le pays où je me sens bien personnellement et professionnellement, donc je me vois bien rester ici pas mal d'années. (...) La qualité de la vie on est dans le plus, plus, plus. Ici on est bien. » (Charlotte, Î.-P.-É.) Pierre parle d'un coup de foudre pour l'Île qu'il a de la difficulté à décrire. « J'adore l'île. Je ne sais pas comment l'expliquer. (...) Les gens sont sympathiques, ouverts, gentils. Ils vivent comme une même famille. Les gens s'entraident. » (Pierre, Î.-P.-É.) Alice, malgré plusieurs difficultés rencontrées lors de son processus d'installation, mentionne qu'elle n'envisage pas de quitter la province un jour, car elle s'y sent vraiment chez elle. « Maintenant je suis habituée. Au début, je manquais d'information, je ne savais pas comment m'habiller, je ne connaissais pas bien les saisons. (...) Je suis vraiment chez moi. Même dans mon pays d'origine, je ne suis pas autant entouré d'amour qu'ici. Je me sens vraiment à l'aise. (...) Je n'ai pas encore découvert ce qui me ferait quitter. Il n'y a aucune raison. »

Bilan mitigé. Des difficultés d'intégration professionnelle peuvent influencer de manière négative le bilan que dresse un immigrant de son expérience. Il s'agit d'ailleurs d'un facteur qui peut pousser des personnes à quitter. Dans le cas de Ginette, cela n'était pas une option en raison des dettes accumulées lors de l'installation. Toutefois, malgré un parcours parsemé de problèmes, Ginette évoque aussi des éléments positifs de son expérience. « De façon générale, je suis quand même contente d'être au Canada. Ça aurait pu être tellement mieux si je n'avais pas eu ces ennuis avec le travail. Mais c'est un beau pays, de façon générale les gens sont quand même accueillants. » (Ginette, Î.-P.-É.)

Nostalgie. Certains évoquent une certaine nostalgie qui gagne peu à peu l'immigrant à mesure qu'il consolide son installation. Il y a une ambivalence d'être ni complètement d'ici, ni totalement d'ailleurs. C'est le cas d'Étienne qui évoque son double attachement au Canada et à son pays d'origine. « Ici [Î.-P.-É.], je me sens au Canada, je me sens dans un pays que j'aime. Mon deuxième pays. (...) J'ai décidé que c'était la place où l'on voulait faire notre vie. (...) Je m'ennuie de mon pays [d'origine] parfois, c'est un très beau pays. À la retraite j'aimerais retourner, mais pas complètement quitter le Canada. Des aller-retour entre le Canada et mon pays. (...) Le jour où je dois quitter [mon pays d'origine] ou le Canada pour mon dernier voyage, car je serai tellement vieux, ce sera un jour très triste pour moi. » (Étienne, Î.-P.-É.) Dans le cas d'Alice, dont plusieurs membres de sa famille sont toujours dans son pays d'origine marqué par une forte instabilité, il est difficile de totalement s'épanouir en s'inquiétant pour ses proches. « Mon cœur est là-bas. Je suis au Canada, mais cela m'affecte. » Elle exprime le souhait qu'un jour les siens la rejoignent à l'Î.-P.-É.

5.3 Terre-Neuve-et-Labrador

5.3.1 Arriver et s'installer : la grande transition

Dans le cas de Terre-Neuve et Labrador également, le récit des expériences migratoires révèle des situations très contrastées. En effet, le projet migratoire, les conditions d'installation, l'expérience migratoire elle-même, les niveaux de diplômes, les secteurs d'emploi, la situation familiale diffèrent profondément d'un migrant à l'autre. Bien sûr il n'est ici pas possible de rendre compte de ces différences. Tout au plus est-il possible ici de rendre compte des impressions, expériences de ceux qui ont choisi Terre-Neuve et Labrador, ou qui ont eu l'occasion de s'y installer. Points forts et points

faibles diffèrent, et parfois le même facteur (par exemple le caractère petit, ou éloigné) peut alternativement être considéré tout à la fois comme un point faible par certains, et un point fort pour d'autres : une fois encore, il s'agit de rendre compte d'une rencontre réussie (ou non) entre un migrant et la société au sein de laquelle il tente de s'insérer. À noter également : les témoignages concernent surtout la région de Saint-Jean (T.-N.-L.), mais aussi parfois l'extérieur dans la mesure où certains immigrants ont une expérience dans d'autres villes de Terre-Neuve-et-Labrador.

Planification plus ou moins importante : une découverte souvent progressive

« J'aime beaucoup voyager. J'ai visité toutes les provinces. La seule province que j'avais pas visitée était Terre-Neuve! » (Dalil, T.-N.-L.) « Je n'avais pas de poste permanent et ça faisait déjà 4 ans que je venais chaque année entre le mois d'octobre et le mois de janvier au Canada, spécialement à Montréal, parce que j'avais l'intention de venir m'y installer, et j'étais en fait titulaire d'un PVT. » (Nadine, T.-N.-L.)

Comme pour les autres lieux en Atlantique, la **planification d'une « installation » à proprement parler n'est pas toujours à l'ordre du jour**, comme on le perçoit bien dans le témoignage de Dalil comme de Nadine, et la mobilité générée par le statut (PVT) ou simplement par la volonté de découvrir le Canada peut aboutir, chez certains, à une installation plus ou moins durable. Certains découvrent les lieux comme simples touristes, à l'occasion d'un séjour plus ou moins prolongé. Nadia vient voir un ami : « Je suis venu en vacances (...) Je suis venu lui rendre visite pendant deux semaines, et puis mes deux semaines se sont transformées en trois semaines qui finalement m'ont permis de venir ici. » (Nadia, T.-N.-L.) « Je n'avais pas de droit de travail, c'était juste pour des vacances. » (Louise, T.-N.-L.) « La seule fois où je suis venue vraiment sans aucune attente, eh bien tout s'est aligné. » (Nadia, T.-N.-L.)

D'autres découvrent la Province après s'être décidés à y poursuivre leurs études. C'est donc le choix de l'Université qui sera décisif dans leur installation, et dans ce choix les démarches de recrutement s'avèrent parfois décisives, comme pour Sarah : « Il avait quelqu'un, comparé aux autres universités, quelqu'un était venu et il avait monté comme un cocktail pour pouvoir expliquer les universités. Et ça, ça fait que, ça fait une différence que tu ne mets pas ton argent quelque part que tu ne sais pas, tu as vu une personne et la personne t'explique comment ça va se passer et tout. Donc c'est ça qui a fait qu'on était plus... on a pu faire confiance plus à cette université-là tu vois. » (Sarah, T.-N.-L.) **D'autres encore ne choisissent pas la destination : c'est le cas des réfugiés.** « C'est là qu'on est arrivé quand on est arrivé au Canada. C'est ça la ville qu'on nous a choisi. » (Glory, T.-N.-L.)

Les premières rencontres sont souvent décisives. Elles débouchent parfois, à l'occasion d'un court séjour, sur l'évocation d'un besoin de main-d'œuvre, et parfois par une offre d'emploi, et d'aide à l'installation, comme dans le cas de NADIA « Pendant que cette dame parlait, je me suis dit quelle opportunité (...) et en plus, puisqu'ils ont vraiment besoin de quelqu'un, ils vont m'aider dans les démarches pour aller plus vite. Ce ne sera même plus un PVT, ce sera un permis de travail. » (Nadine, T.-N.-L.)

À noter également : pour les immigrants étant passés par d'autres provinces, c'est l'opportunité d'emploi qui restera déterminant. Mais également l'envie de quitter les grands centres (Montréal, Toronto, Vancouver). C'est par exemple le cas d'Ibrahim, fatigué de la grande ville et en quête de quiétude : « Quand tu es jeune, tu prends l'autobus, tu sors, tu as du fun et, etc. [un grand centre canadien] c'est cool. Mais quand tu commences à prendre de l'âge, rentrer dans les trentaines, avoir certaines responsabilités, avoir une famille et tout, ça change. Donc, la façon de voir la vie, la façon de vivre diffère, parce que là ce n'est plus les partys, avoir du fun. C'est comme avoir des responsabilités familiales, avoir des enfants et tout. Donc, je me voyais là où j'étais à Montréal pour être un bon père de famille et toute ça-là, parce qu'il y a beaucoup de choses qui... déjà t'es pas souvent avec ta famille à cause tu travailles très tôt, tu réveilles tard. » (Ibrahim, T.-N.-L.).

Le récit d'Ibrahim le montre : l'emploi peut déclencher l'installation, mais d'autres facteurs vont également intervenir pour lui permettre d'apprécier la vie à Terre-Neuve. L'âge, la famille, la volonté d'une vie plus calme sont aussi, semble-t-il, des éléments déterminants qui l'ont poussé à choisir Saint-Jean (T.-N.-L.) et à y demeurer.

Les principaux défis des débuts : prendre peu à peu ses marques

Information. C'est, parfois, le **saut dans l'inconnu**, à la fois grisant et inquiétant : « C'était difficile, parce que le changement, tu viens ici tout seul, je ne connaissais personne. » (Sarah, T.-N.-L.) Cet inconnu, il est également ressenti par rapport aux **démarches à faire, parfois inquiétantes**, et l'accès à l'information (ou plus prosaïquement : comprendre où et comment on peut accéder à certaines informations) pose un problème à certains. En la matière, c'est un peu le « système débrouille » : on s'informe au fur et à mesure, et ceux qui aident sont souvent les collègues, les employeurs, les personnes rencontrées : « J'ai fait moi-même, mais juste mon *employment* que mon patron a rempli. » (Adel, T.-N.-L.)

Logement, emploi et transport : des choix liés

« Il faut le logement, le moyen de transport (...) comment tu trouves les endroits pour acheter les choses. » (Adel, T.-N.-L.)

Le transport. Pour Adel, le défi immédiat, lorsqu'il arrive à Saint-Jean (T.-N.-L.), c'est le transport : « Le plus grand problème c'était le moyen de locomotion (...) Après trois mois, j'ai trouvé un appartement à côté de mon travail. » (Adel, T.-N.-L.) Pour Sandra aussi, c'est difficile. Étudiante sans voiture, elle doit se débrouiller comme elle peut dans une région où les transports en commun ne font pas partie des priorités. Difficile pour beaucoup de nouveaux arrivants, souvent habitués à des contextes où les transports en commun sont disponibles et efficaces : « Je ne peux pas vivre plus loin, je n'ai pas de voiture (...) Le bus ne vient pas tout le temps, c'est assez loin, pour venir ici il faut marcher 10 minutes pour aller à l'université à peu près. » (Sandra, T.-N.-L.) Idem pour Louise : « C'est le challenge de [ville où elle habite], et personnellement, en sachant que [personne chez qui elle loge] n'est pas au centre-ville, pour me rendre au centre-ville pour rencontrer des personnes c'est vraiment compliqué pour moi. » (Louise, T.-N.-L.)

Comment articuler, dans ces conditions, lieu d'étude ou de travail, accès aux services et commerces et logement abordable et sécuritaire? C'est là un sacré défi... Pour Glory aussi, le transport est un grand défi, rendant stratégique le choix du lieu du logement, en fonction des lieux d'approvisionnement et de services : « Quand on quittait la maison, on n'avait de moyen de transport (...) On marchait quand même vingt minutes. » (Glory, T.-N.-L.) C'est d'autant plus vrai pour les réfugiés ne sachant pas conduire : « C'est [une de mes connaissances] qui m'apprend à conduire. » (Glory, T.-N.-L.) La situation du transport est encore pire à l'extérieur de l'agglomération de Saint-Jean (T.-N.-L.) : « Je suis arrivé dans une zone [autre ville de T.-N.-L.] où il n'y avait presque pas de bus, genre il y avait un bus à chaque une heure. » (Amadou, T.-N.-L.) Les problèmes de transport se posent pour le logement, pour la recherche de travail, mais aussi, plus généralement, pour se faire des connaissances, sortir, socialiser : « C'est compliqué de savoir où aller pour faire des amis d'abord, donc j'ai passé, je vais dire que j'ai passé plus d'un mois, sans vraiment en étant (...) je n'avais nulle part où aller, le transport n'était pas bon, c'était l'hiver, il faisait froid, j'avais pas vraiment quelqu'un à qui parler » (Koffi, T.-N.-L.).

Le logement. Il apparaît que les questions liées au déplacement se posent notamment pour les immigrants qui sont arrivés sans qu'un travail ne les attende. Ce qui se solde bien souvent par **une installation quelque peu accidentée où les expériences de travail et les logements se succèdent.** Amid (T.-N.-L.), totalise ainsi trois déménagements en moins d'un an, par exemple. Les plus jeunes choisissent parfois la colocation, comme c'est le cas pour Lisette, qui passe progressivement d'un logement dans sa famille à un logement en colocation « Au départ, je vivais en colocation [lorsque] je suis partie de chez [connaissance] » (Lisette, T.-N.-L.) C'est aussi le cas de Nadia, qui, après avoir trouvé un travail, se met en quête d'un logement, là aussi en colocation : « Donc j'ai signé le contrat. Du coup, on a commencé à se préparer trouver une maison pour être en colocation avec mon amie », « donc c'était bien en fait d'avoir un endroit pour ne pas être toute seule » (Natacha, T.-N.-L.).

La méconnaissance de la ville rend compliqués et aléatoires certains choix, comme celui du logement : « Mon plus gros critère c'était la proximité au travail, puisque je ne connaissais pas la ville. » (Ibrahim, T.-N.-L.)

L'agencement logement/emploi/transport est différemment saisi par les nouveaux arrivants en fonction également de leur situation familiale, qui complique l'équation (emploi du conjoint/de la conjointe, proximité des services, des écoles) : « Je veux être proche du travail, c'est le critère numéro un, le reste je m'en fous, je suis tout seul » (Ibrahim, T.-N.-L.). Le « tâtonnement » en matière de logement ou d'emploi doit à un moment s'estomper, à l'arrivée de la famille : « J'ai trouvé une chambre, j'ai logé pendant deux mois. Après ça, je cherchais une maison tranquillement et puis une fois que j'ai trouvé, j'ai dit à la famille O.K. vous pouvez venir. » (Malik, T.-N.-L.)

Nourriture, cherté de la vie... C'est aussi un aspect difficile, notamment pour les réfugiés qui doivent assez rapidement faire face non seulement à la cherté de la vie, mais aussi à une culture de l'échéance, aux responsabilités financières qui inquiètent. Comme ailleurs, il faut comprendre que les marges de manœuvre en termes de solidarité (amis, familles, connaissances) ne sont pas

les mêmes pour les immigrants et pour les personnes d'origine canadienne : « Quand on est arrivé ici, on était mis dans une maison, tu sais que chaque fin du mois tu dois payer la maison, chaque fin du mois l'électricité, chaque fin du mois tu dois payer Internet, chaque fin du mois tu dois payer à manger. On a trouvé ça difficile. » (Glory, T.-N.-L.) À ceci s'ajoute, pour la plupart, la découverte du caractère dispendieux de la vie à Terre-Neuve (logement, nourriture, etc.).

Le climat est aussi évoqué comme un choc. Pas nécessairement une mauvaise surprise , car bien sûr ceux et celles qui s'installent savent souvent à quoi s'attendre, mais il s'agit quand même de s'adapter à une réalité parfois très nouvelle (en particulier pour les migrants du sud) et qu'on a pas appris à gérer : « Quand on est venu, on s'attendait pas à ça [le climat hivernal]! » (Glory, T.-N.-L.)

La confrontation à la réalité donne aussi lieu à **des situations inattendues auxquelles il faut faire face** et qui transforment le projet initial. La réactivité est nécessaire, et pas toujours évidente. Dalil par exemple est confronté à une réalité qu'il n'attendait pas. En effet, souhaitant poursuivre ses études dans le domaine de la santé, il se heurte très vite à des problèmes de statut et à une barrière linguistique plus ardue que prévue, ce qui le pousse à revoir sa stratégie, en préparant son diplôme pour lui faciliter par la suite l'obtention de sa résidence permanente, quitte ensuite à renouer avec son projet initial : « En général, en informatique, il y a une plus grande... c'est plus facile de rentrer sur le marché de l'emploi et d'avoir sa résidence. » (Dominique, T.-N.-L.) Lisette quant à elle vient d'abord comme touriste grâce à la présence de certains membres de sa famille éloignée à Terre-Neuve, pour une période de six mois. Comme la région lui plaît, elle prolonge son séjour et obtient un visa de travail de deux ans qui lui permet de rester.

Ce qu'apprécient les nouveaux arrivants, c'est la quiétude, le calme, l'impression de sécurité : « Trop calme ici. Il y a pas beaucoup de problèmes comme la criminalité (...) c'est pas comme d'autres provinces » (Adel, T.-N.-L.). D'autres au contraire vont trouver le caractère calme, ou petit de la ville quelque peu pesant. Ici aussi, la rencontre est plus ou moins réussie, et on peut venir d'une grande ville et rechercher le calme, ou au contraire s'inquiéter du caractère trop calme ou trop petit de la ville. C'est le cas d'Ibrahim : « La ville était trop petite. J'ai toujours demeuré dans les grandes villes. Je trouvais ça petit. » (Ibrahim, T.-N.-L.)

L'accueil bienveillant et chaleureux des personnes rencontrées à l'arrivée est très souvent au rendez-vous. C'est particulièrement le cas pour ceux et celles qui viennent parce qu'elles sont recrutées par un employeur. « Lorsque je suis arrivé, l'intégration c'était pas difficile. Mes collègues de travail m'ont beaucoup aidé (...) Mes collègues de travail m'écrivait c'est quoi à faire ici à (ville), les activités et tout ça » (Ibrahim, T.-N.-L.). Mais il est parfois difficile de se faire des amis... Et certains peuvent trouver cela pesant. À la différence du Nouveau-Brunswick, où le français peut servir de liant au sein d'une communauté francophone importante, même dans le sud-est, la langue peut en la matière représenter un obstacle : « C'était vraiment compliqué [de faire des connaissances]. Pourquoi? Parce qu'à chaque fois que je parlais, j'essayais de parler à des gens, d'abord je ne maîtrisais pas l'anglais. Ça c'est un. Et deux, j'avais l'impression que les gens ici t'approchent si ils

ont besoin de toi, s'ils ont pas besoin de toi... il y a pas beaucoup d'opportunité de former des amitiés avec des gens ici. » (Koffi, T.-N.-L.)

Le rapport avec les services d'accueil

Dans ce contexte de « rareté » de la communauté linguistique, les services d'accueil francophones, et plus généralement le milieu communautaire francophone s'avèrent essentiels, même s'ils ne sont pas les seuls à assurer l'installation des nouveaux arrivants. Ils jouent un rôle important, souligné par les résultats du sondage comme par les témoignages recueillis (bénévolat, transport, orientation), bien que parfois leur rôle soit plus un rôle d'appoint par rapport à l'aide reçue par les « proches immédiats » : voisins, connaissances faites par hasard, nouveaux collègues : « Lorsque je suis arrivé, l'intégration c'était pas difficile. Mes collègues de travail m'ont beaucoup aidé (...) Mes collègues de travail m'écrivaient c'est quoi à faire ici à (ville), les activités et tout ça » (Ibrahim, T.-N.-L.) : un témoignage sur l'importance de l'aide par les collègues ou les connaissances liées à l'emploi, qu'on retrouve ailleurs en Atlantique.

La communauté francophone, au sens large, joue également un rôle dans l'insertion progressive des nouveaux arrivants. Louise connaissait un proche impliqué dans la communauté : cette introduction lui sert d'amorce à une prise de contact avec la région, au point de l'inciter à s'y installer plus longuement que prévu : « Quand je suis venue (...) il m'a introduit à l'association où je venais faire des activités en tant que participante, j'ai participé à la Saint-Jean (...), j'ai participé à la fête de l'Acadie, j'ai vraiment tourné autour » (Louise, T.-N.-L.).

La place de la francophonie locale n'a pas l'ampleur de celle qu'on retrouve dans d'autres régions du Canada, comme le Nouveau-Brunswick par exemple. Il n'en demeure pas moins que les organismes communautaires jouent souvent un rôle déterminant tout à la fois dans leurs fonctions manifestes, leur mandat (accueil, services, activités), mais aussi à travers des fonctions latentes difficilement évaluables. C'est par exemple le cas quant à **leur capacité à favoriser (au-delà des activités qu'ils organisent) le réseautage et la socialisation, ou même l'acquisition, pour les nouveaux arrivants, d'une première expérience de travail.** L'expérience de Louise le montre : ses premiers pas comme salariée dans un organisme communautaire francophone ont été déterminants dans la réussite de son installation. Cependant, ces emplois dépendent fortement de la santé financière des organismes communautaires, et subissent parfois les aléas non seulement de leur gestion, mais aussi de la plus ou moins grande régularité des aides publiques perçues. Évidemment, une telle fluctuation peut avoir un impact sur l'activité de ces organismes et, ce faisant, sur les nouveaux employés : « Il y a eu un problème avec la subvention [de l'organisme communautaire]. Il dépend beaucoup de la subvention, et donc ils ont préféré garder [salarié à plus d'ancienneté], qui était le dernier arrivé de garder l'employé qui était là avant. Donc j'ai été licenciée. » (Nadia, T.-N.-L.) Gina, réfugiée, et est venue accompagnée d'une grande famille. Elle a apprécié l'accueil qui lui a été réservé par les services d'immigration. « On est arrivé ici, on était une famille avec mes frères, mes sœurs, et mes nièces et mes neveux (...) On nous a bien accueillis. On nous a amenés à l'hôtel » (Gina, T.-N.-L.).

Ici aussi, **les besoins sont criants quant à une aide personnalisée et significative dans les démarches migratoires**, et plus particulièrement pour les personnes dont le statut est, pour ainsi dire, transitoire. « Normalement, il faut des associations pour aider les immigrants pour remplir les formulaires » (Adel, T.-N.-L.). Il est parfois difficile de s'y retrouver dans les clientèles des différents organismes : quel organisme peut répondre à mes besoins? Pas toujours facile quand on vient d'arriver... « Il y a la [organisme d'aide aux réfugiés], mais c'est pour les réfugiés... » (Adel, T.-N.-L.). Plusieurs témoignages, dans les quatre provinces, font état de situations très difficiles générées tout à la fois par la difficulté de trouver la bonne information au bon moment, et par le caractère rigide, distancié, désincarné des informations sur l'immigration et les différents programmes. **Les démarches hasardeuses, les informations bricolées au hasard de conseils parfois contradictoires rendent certaines situations difficiles**, et même parfois dramatiques. « Il a fallu que j'aie à [pays d'origine] pour faire valider mon nouveau permis de travail, quand c'est arrivé c'était des dépenses, de l'argent que je n'avais pas. J'ai eu des personnes qui m'ont versé de l'argent, fait que je rembourse quand j'ai mon premier salaire » (Nadine, T.-N.-L.). « En gros, moi, mon parcours d'immigration ça m'a coûté trois permis de travail et [plus de 10 000] \$ ». Un accident de parcours? Une erreur d'aiguillage? Un formulaire mal rempli ou une formulation maladroite ou mal interprétée? Ça peut être l'engrenage. C'est le cas de Nelly et de sa perte d'emploi : « J'étais vraiment presque arrivé au niveau de la fin du processus provincial pour ensuite faire le fédéral. Donc ça arrêté toute ma procédure [rires]. Donc tout l'argent que j'ai dépensé, tout l'effort, tout ça, c'était parti en fumée » (Nelly, T.-N.-L.). La situation est bien souvent (et pour cause!) anxiogène, et s'explique parfois par le manque d'accessibilité à une information ciblée, et des conseils avisés quant aux processus, pourtant complexes, d'immigration.

Le changement de statut s'avère une épreuve qui insécurise, qui inquiète, qui angoisse ceux et celles qui en tentent l'aventure. Les procédures migratoires sont un risque supplémentaire qui charge un peu plus le fardeau, déjà lourd, des bouleversements que connaissent ceux et celles qui s'installent dans un pays qu'ils ne connaissent pas, ou peu. « L'immigration, si j'ai quelque chose à dire, c'est bien, mais si je devais refaire, je préférerais rester deux ans en [pays d'origine] et être venu avec ma résidence permanente. » (Nelly, T.-N.-L.)

C'est un peu comme si les services d'accueil assuraient moins l'essentiel : aider aux démarches entourant le statut, l'emploi... C'est en tout cas ce que reprochent certains immigrants au « système » d'immigration au Canada, en particulier pour les francophones en Atlantique, qui sont, en plus, confrontés au défi linguistique. Si l'immigration francophone est encouragée, les immigrants francophones ont parfois le sentiment d'être livrés un peu à eux-mêmes sur la question de leur statut et sur celui de l'emploi. Notons qu'à ce chapitre l'immigrant est bien plus sensible que les autres citoyens aux aléas de la vie, et, paradoxalement, bien moins protégé par rapport à ces aléas que les autres citoyens. En effet, sa précarité parfois l'expose plus que les autres au caractère accidenté des diverses épreuves et étapes de la vie (trouver un emploi, le conserver, développer des réseaux d'amitié et de connaissances, fonder une famille), mais face à ces épreuves, il ne dispose pas nécessairement des réseaux, des soutiens, ou des connaissances ou ressources dont disposent habituellement les natifs pour y faire face, ce qui ne fait qu'accentuer l'inégalité

entre les natifs et les immigrants, et accentue le caractère somme toute éprouvant souvent, de l'expatriation, de l'installation « ailleurs ».

5.3.2 Consolider son installation : s'intégrer

Comme dans les autres provinces, la consolidation de l'installation passe par l'emploi, la familiarisation avec l'anglais et plus généralement le contexte particulier de Terre-Neuve-et-Labrador, mais aussi avec l'accès aux services publics.

Emploi : tout, sauf un long fleuve tranquille

L'emploi, comme ailleurs au Canada, est la préoccupation majeure de la plupart des immigrants de T.-N.-L. Soit pour eux, soit peut leur conjoint/conjointe, soit pour leurs enfants, l'avenir professionnel de ces derniers étant parfois au cœur du projet migratoire, comme nous le verrons lorsque nous aborderons les conditions de recrutement et les raisons de l'installation.

Trouver... « C'était arrivé comme par miracle comme ça, parce que je suis venu faire un volontariat en [moins de trois ans] pour 'français pour l'avenir' et en octobre, un jour, on s'est rencontré comme ça. Je cherchais encore du travail et tout et puis quand j'étais partie la madame était tu peux venir à mon bureau, tu peux passer à mon bureau lundi ou quelque chose comme ça. Et elle m'a dit que je pouvais commencer à travailler pour elle » (Sarah, T.-N.-L.). Parfois, la question de trouver un travail ne se pose pas, parce que le répondant est venu s'installer parce qu'un travail l'attendait. Dans ces conditions, c'est l'évolution professionnelle qui pose problème, les contraintes du permis de travail ne lui permettant pas beaucoup de marge de manœuvre. Changer d'emploi? Pas toujours possible : « Mon permis de travail, il est (...) comment dire... il est fermé, donc je ne peux pas travailler deux travaux, trois travaux. Il faut que je travaille pour le même employeur (...) Il y a des soucis, mais ça va » (Adel, T.-N.-L.). **Certains secteurs, très demandés, embauchent et sont même confrontés à une pénurie de main-d'œuvre, comme c'est le cas dans certains secteurs au Labrador**, et donc l'emploi ne représente pas vraiment un problème, comme l'avoue Ibrahim. Nadine a la même expérience à raconter, dans le secteur de la communication, alors qu'elle est venue dans le cadre d'un PVT : « Après avoir rencontré, fait cet entretien les personnes du conseil et la directrice [de la compagnie], à la fin de l'entretien, littéralement, on m'a passé deux contrats comme ça qui était déjà tout prêt. Il fallait juste que je signe pour dire que je voulais ce poste » (Nadine, T.-N.-L.).

S'adapter... L'arrivée rime souvent avec réorientation de carrière, ou à tout le moins adaptation aux réalités du marché du travail local, ou simplement aux occasions d'emploi qui s'offrent (ou pas) sur place. Là aussi : rencontre réussie ou non. Nicole fait le récit de son parcours, la conduisant alternativement du domaine de l'hôtellerie (là où elle trouve effectivement un emploi à son arrivée) à celui de l'enseignement (dont elle est diplômée dans son pays d'origine). Ce va-et-vient est souvent présent dans la démarche de carrière des nouveaux arrivants, qui tentent, une fois l'installation assurée, de faire fructifier sur place des compétences acquises ailleurs, et qui correspondent parfois à un projet de longue haleine : « Lorsque j'étais en [pays d'origine], j'ai fait de la pédagogie générale (...) J'aime les enfants, c'est pourquoi je voulais travailler avec eux » (Nicole, T.-N.-L.). Pour ce faire, Nicole n'hésite pas à s'inscrire à une formation qui lui permet d'adapter ses compétences aux exigences canadiennes du secteur de l'éducation : « J'avais commencé ça moi-

même en ligne (...) Chaque [diplômée du secteur] doit faire ça » (Nicole, T.-N.-L.). Idem pour Nadine : « La seule raison pour laquelle je suis retournée à l'école, aux études, c'est parce que dans le [secteur professionnel dans lequel Nadine a une expérience dans son pays d'origine], tout le monde me disait *wow you have a great profile*, mais vous n'avez pas travaillé dans les trois dernières années en tant que [domaine d'études], alors beaucoup de choses ont changé dans l'industrie, on préférerait embaucher quelqu'un qui est tout frais sorti de l'école. À force d'entendre ça deux fois à des entretiens, j'ai décidé eh bien je retourne aux études! » (Nadine, T.-N.-L.).

L'adaptation au marché du travail local conduit parfois à revoir le domaine d'études. C'est le cas de Cali, qui passe du secteur de la santé, visé initialement, à celui de l'informatique, dans lequel il estime avoir plus d'occasions tout à la fois de trouver de l'emploi, et d'obtenir, estime-t-il, sa résidence : « En général, en informatique, il y a une plus grande... c'est plus facile de rentrer sur le marché de l'emploi et d'avoir sa résidence » (Cali, T.-N.-L.). S'adapter implique aussi, parfois, de revoir son statut, ce qui conduit à des démarches parfois coûteuses, comme rentrer au pays pour obtenir un autre type de permis. C'est ce que raconte Lison : « Je suis venu ici en vacances et j'ai vu le poste de en tant que [poste dans un organisme communautaire], et j'ai postulé » (Lison, T.-N.-L.).

Terre-Neuve : immigrer, se former... et migrer? Certains nouveaux arrivants, et en particulier les étudiants le constatent : Terre-Neuve est tout à la fois une terre d'immigration (pour eux), mais aussi une terre d'émigration (pour les autres), et la mobilité leur paraît forte, à la fois pour les Terre-Neuviens, mais aussi pour les immigrants qui s'y installent. Ainsi, Koffi a l'occasion, à l'issue de ses études, de partir pour Ottawa où un emploi l'attend. Mais s'il décide finalement de rester : « Quand j'ai fini, j'ai trouvé un emploi à Ottawa (...), mais je suis resté » (Koffi, T.-N.-L.). Nous reviendrons sur les conditions de rétention dans le second rapport.

Changer facilement et souvent : flexibilité du marché de l'emploi. Le marché de l'emploi, à Terre-Neuve, apparaît plutôt flexible au regard des divers répondants. S'il est facile de se faire licencier, il semble aussi (assez) facile de se faire embaucher. « Quand j'ai été licenciée, c'était bien, parce que j'avais quelque chose d'arrière » (Nadine, T.-N.-L.). « Je termine avec un stage d'un mois. Et en général, quand tout se passe bien c'est concluant » (Nadine, T.-N.-L.). Trop flexible? Certains ne se sentent pas rassurés d'être toujours « sur la sellette » : « Quand j'ai un emploi, tu n'as pas forcément un contrat, et toujours demain tu peux être dit qu'on a plus besoin de toi » (...) Parce que chez nous, c'est plus réglementé dans ce contexte-là » (Sarah, T.-N.-L.).

Langue

Au-delà de l'emploi, la langue constitue, également sur le long terme, un défi sérieux pour certains : **le français leur permet de s'installer sur place, et parfois de décrocher un travail, mais leur maîtrise de la *lingua franca* locale, l'anglais, n'est pas toujours au rendez-vous.**

La réalité linguistique des nouveaux arrivants est fort diverse, notamment s'agissant du français. Celui-ci peut se trouver par exemple en concurrence avec d'autres langues, en plus de l'anglais : « La majorité du temps, je parle arabe [en famille] » (Mohammed, T.-N.-L.). Les enfants alternent donc entre plusieurs registres linguistiques : arabe à la maison, français un peu, anglais

également : « [mon enfant] peut comprendre la langue anglaise, mais juste en conversation. Pas écrire, il peut pas faire les grammaires (...) » (Mohammed, T.-N.-L.).

Maîtriser l'anglais. La dimension linguistique reste un défi pour bon nombre de nouveaux arrivants francophones, et ce de diverse manière. Certains le maîtrisent très bien, grâce à des séjours linguistiques au Canada ou ailleurs, par exemple, ou pour des raisons familiales. D'autres ne le maîtrisent pas à l'arrivée, ou même pas du tout. C'est notamment le cas des immigrants qui ne sont pas de langue maternelle française, ou de certains réfugiés. « Je comprenais vraiment rien en anglais » (Ibrahim, T.-N.-L.); « Quand je suis arrivée, je ne savais même pas parler l'anglais » (Glory, T.-N.-L.). D'autres sont passés par d'autres provinces ou territoires et ont appris l'anglais progressivement : « J'ai commencé à prendre des cours par-ci par-là, j'ai passé à travers des programmes du gouvernement qu'on appelle *Explore* » (Malik, T.-N.-L.). Mais l'omniprésence de la langue dans l'enseignement, dans la vie sociale, impose sa maîtrise : « Pour le collège ici, il faut l'anglais (...) À [célébrations religieuses], je ne peux pas faire autrement parce que c'est en anglais » (Glory, T.-N.-L.). D'ailleurs, l'anglais maîtrisé est souvent académique ou « de base » : « J'ai un bagage de l'anglais avant que je viens ici (...) Mon anglais, il est basique, mais je me suis adapté » (Adel, T.-N.-L.).

L'anglais maîtrisé diffère aussi de celui rencontré sur place : « Ils parlent très vite ici » (Adel, T.-N.-L.). Mais avec le temps les choses peuvent s'améliorer : « Jour après jour, tu améliores ton anglais » (Adel, T.-N.-L.). Là aussi, le temps permet une adaptation progressive au contexte. « Avec le temps, mon anglais s'est forcément amélioré, après deux ans [rires] (...) L'anglais, ça m'a facilité plein de choses (...) Quand je sors, par exemple, de pouvoir parler avec plus de confiance » (Koffi, T.-N.-L.).

Quant aux cours d'anglais, ils sont suivis, mais cet apprentissage fait partie de la longue liste de défis immédiats qu'il convient de gérer (et d'articuler) dès l'arrivée. Parfois, la conciliation cours/emploi/famille est difficile, surtout pour les femmes : « Quand j'ai trouvé du travail, j'ai abandonné [mes cours]. Mais quand même, j'ai eu mon certificat » (Glory, T.-N.-L.).

Autre défi, lié aux études cette fois, dans une province où il n'existe pas d'établissements d'enseignement supérieur en français : **la confrontation à une langue d'apprentissage à laquelle on n'est pas familier, et qui rend d'autant plus difficile la performance dans les études.** « En plus de cela, il fallait d'abord faire quelque chose que je comprends bien et où la langue n'est pas un grand handicap, parce que je suis arrivé francophone, je parlais un peu l'anglais, mais quand je suis arrivé je devais faire un semestre... comment on appelle ça... j'ai dû faire un semestre de... anglais comme seconde langue, et après ça et commencé à suivre des cours et tout, mais (...) je me suis vite rendu compte que le problème c'est que j'avais, c'était que ça me prenait, je vais dire, trois fois plus de temps à apprendre la [discipline liée au domaine d'étude], puisque d'abord il fallait aussi apprendre une nouvelle langue, ça, c'est un, et de deux, c'est que parfois en apprend, mais il a des mots qui quand on est à l'examen qui nous échappe » (Slimane, T.-N.-L.).

La non-maîtrise de l'anglais peut devenir sérieusement handicapant et, ce faisant, générer des angoisses, des inquiétudes, un sentiment d'impuissance que certains expriment à l'occasion d'anecdotes, comme Cheich : « En plus, c'était à ce moment-là que j'ai compris l'importance de

vraiment parler, de pouvoir maîtriser une langue. Parce que si tu ne maîtrises pas une langue, tu ne peux pas te défendre, tu n'es pas en mesure de dire exactement tout ce qui se passe et les gens ne vont pas forcément te prêter attention à ce que tu dis (...) C'était vraiment un manque de considération pour un nouvel arrivant, qui, en plus de cela, ne maîtrisait même pas l'anglais. J'ai pas vraiment senti que j'étais... je vais dire que j'ai passé plusieurs jours à genre... ça fait plein d'années j'ai pas pleuré, mais j'avais vraiment pleuré pour la première fois » (Cheich, T.-N.-L.).

Anglais, barrière aux relations sociales. Ce faisant, Koffi n'est pas à l'aise en anglais, en tout cas à ses débuts. Se trouvant par ailleurs dans une autre ville, à l'extérieur de Saint-Jean (T.-N.-L.), les chances de se faire des connaissances en français sont réduites. Et même lorsqu'il se tourne du côté des autres immigrants, les choses sont également difficiles, à cause de la barrière linguistique : « C'est compliqué de savoir où aller pour faire des amis d'abord, donc j'ai passé, je vais dire que j'ai passé plus d'un mois, sans vraiment, en étant... je n'avais nulle part où aller, le transport n'était pas bon, c'était l'hiver, il faisait froid, j'avais pas vraiment quelqu'un à qui parler (...). En fait, il y avait quelques [personnes de la même région d'origine], mais le truc est que, encore une fois, c'était que des anglophones et que j'étais francophone. » (Koffi, T.-N.-L.)

Conserver le français? Dans un tel contexte, la préservation du français peut représenter un objectif, mais l'objectif principal demeure, pour tous, la maîtrise de l'anglais. Le français et sa préservation ne sont pas, en soi, un objectif partagé par tous; il fait partie du paysage linguistique, c'est tout : « [mon enfant] parle que Arabe et un petit peu d'anglais et de français » (Mohammed, T.-N.-L.).

En général, la présence du français, à tout le moins dans les services essentiels, est jugée satisfaisante : « Quasiment tous les services en français sont là. Je trouve que c'est un avantage » (Ibrahim, T.-N.-L.). La présence d'école ou de garderie en français est soulignée, de même que d'autres services (et notamment les services offerts par les organismes communautaires francophones). Ceci étant, l'attente, en matière de services en français paraît moindre qu'au Nouveau-Brunswick, par exemple : nul témoignage d'une attente déçue en termes de service. Un peu comme si les nouveaux arrivants s'étaient fait une raison, dans une province qui n'est pas officiellement bilingue. Par contre, un manque de considération quant aux différences linguistiques notamment de ceux qui ne maîtrisent pas l'anglais à leur arrivée a été souligné.

Contexte de la société locale

« C'est incroyable la beauté de la province » (Ibrahim, T.-N.-L.). « Les gens ne sont pas suffisamment exposés à la diversité et au multiculturalisme (...) donc ça fait que les gens ne... ils ne sont pas aussi ouverts qu'on le pense » (Koffi, T.-N.-L.). Plusieurs répondants ont eu, comme Ibrahim, le « coup de cœur » pour la province et ce qu'elle permet, mais soulignent aussi, comme Koffi, que l'éloignement des grands centres, la petitesse des communautés présentes, le fait également que le multiculturalisme soit moins présent qu'ailleurs au Canada rend parfois l'intégration difficile.

« Je n'aime pas trop les grandes villes en général » (Louise, T.-N.-L.). **L'éloignement, l'isolation, la petitesse des villes peuvent tour à tour être présentés comme des atouts ou des défis.** C'est particulièrement le cas à l'extérieur de Saint-Jean (T.-N.-L.) et des autres villes de Terre-Neuve, encore plus isolées : « Quand l'université n'est pas là, ça devient un peu ennuyeux. Il n'y a plus rien à faire (...) Ce n'est pas une ville qui est intéressante en été (...) ce n'est pas vraiment un lieu où on a envie d'être » (Koffi, T.-N.-L.).

Le manque de variété en termes de nourriture ou du coût de la vie est souligné, mais aussi relativisé : « Tout coûte un peu plus cher, c'est normal. Parce qu'on est isolé, c'est une île. L'essence un peu plus chère aussi. C'est une réalité. Autre chose, c'est cher de quitter la province » (Ibrahim, T.-N.-L.). L'essentiel n'est pas là, mais ça compte quand même : « Elle [conjointe] trouve que le [pays d'origine] est meilleur que le Canada (...) la nourriture. Les différents légumes au [pays d'origine] sont moins chers (...) C'est pas grand chose, c'est pas un grand problème, on s'adapte » (Amid, T.-N.-L.). « Ici, la nourriture coûte très cher, et ils ont pas beaucoup de choix, et j'ai l'impression de toujours manger la même chose [rires]. Le choix n'est pas très élargi » (Louise, T.-N.-L.).

Le manque d'infrastructure est souligné, notamment s'agissant des transports en commun. Ce n'est pas qu'un problème à l'arrivée : il faut s'adapter, le choix de la voiture n'en est pas vraiment un. C'est particulièrement le cas pour les personnes originaires de milieux urbains et qui n'ont pas encore les moyens d'avoir une (ou plusieurs) voiture : « C'est plus facile qu'ici [les hivers en Europe], il y a des métros, du bus, il y a tout » (Adel, T.-N.-L.). Cela génère parfois des choix cornéliens, comme Louise l'avoue. Proche du travail, ou proche des lieux de socialisation? Il faut choisir : « J'ai devais faire la balance. Soit je me rapprochais plus de mon travail, comme ça pour le transport c'est plus facile pour moi de me rendre au travail, mais en même temps c'est plus loin du centre-ville, c'est-à-dire pour faire des activités je suis quand même obligée de me rendre au centre-ville ou soit j'habite au centre-ville, ce qui est plus facile pour moi d'être entourée de restaurants, peut-être d'activités qui pourront peut-être me socialiser avec les gens. Donc j'ai fait le choix d'habiter juste à côté de mon lieu de travail qui me rend à vie plus facile » (Louise, T.-N.-L.).

Le climat, rude, est aussi noté, mais tout en relativisant les choses : « Et en hiver, les gens m'ont tellement fait, en fait ils m'ont fait peur entre guillemets [rires], parce qu'ils m'ont dit qu'ici l'hiver c'est l'enfer » (Louise, T.-N.-L.). « Il faisait froid, mes genoux faisaient mal (rires) » (Glory, T.-N.-L.). Associé à la petitesse et à l'éloignement, c'est parfois difficile : « D'après les gens que j'ai croisés, la seule chose qui vont dire est que : *Ah*, il y a pas grand-chose à faire dans la ville. C'est comme, en bon québécois, c'est *platte*. Autre chose, c'est que le climat est insupportable. Oui, c'est vrai, parce que lorsque tu n'as pas beaucoup de soleil, ça commence à être déprimant (...) Quand j'arrivais pas à retrouver le soleil, ça commence à jouer dans ma tête pour dire : est-ce que j'ai fait le bon choix de venir? Donc, je commençais vraiment à y penser, mais finalement j'ai renoncé [à partir] » (Ibrahim, T.-N.-L.). Apparemment, Ibrahim s'est progressivement habitué!

S'éloigner peut peser sur certains, qui ont de la difficulté à supporter la distance notamment avec leurs proches. Mais d'autres au contraire sont à un moment de leur vie où ils recherchent cet éloignement. C'est le cas de Ninon « La tranquillité en tant que comment dire... comment dit-

on... c'est-à-dire que là je suis vraiment focus sur moi, il n'y a personne autour de moi, enfin j'ai [proche habitant de Saint-Jean (T.-N.-L.)], il y a pas mes frères, il y a pas ma mère, il n'y a pas [la famille] ... je suis vraiment focalisée sur moi et mes objectifs » (Ninon, T.-N.-L.). Ninon n'est pas la seule à s'accommoder de cet éloignement et de le trouver à son goût, notamment lorsqu'ils viennent de communautés où la famille joue un rôle crucial : « La tranquillité en tant que comment dire... comment dit-on... c'est-à-dire que là je suis vraiment focus sur moi, il n'y a personne autour de moi (...) je suis vraiment focalisée sur moi et mes objectifs » (Ninon, T.-N.-L.).

Difficile, pour certains, de se faire des connaissances... Mais cette difficulté est mutuelle. Elle semble tenir tout autant de l'accueilli que de l'accueillant. Sur la convivialité et la possibilité de se faire des connaissances ou des amis (à défaut d'une famille proche), les avis sont partagés, une fois de plus en fonction des expériences (bonnes ou mauvaises) de chacun et parfois les bonnes expériences côtoient les moins bonnes. Ceci étant, peu à peu, **les répondants développent leurs réseaux et « font leurs marques »** ou quittent la province. Aux barrières linguistiques précédemment évoquées, on peut également ajouter à ce chapitre un autre défi : celui de la difficulté, lorsqu'on vient d'ailleurs, de s'insérer dans des réseaux existants. « Je ne veux pas dire que les gens sont racistes, mais il y a beaucoup d'ignorance. Ça affecte beaucoup, ça fait mal » (Koffi, T.-N.-L.). Ignorance, indifférence... Parfois les torts semblent partagés : pas évident non plus d'être, en tant que nouvel arrivant, confronté à l'altérité culturelle et aux différences de la société d'accueil. On reste sur la réserve, surtout dans les petits centres urbains de la province... : « Pas vraiment grand-chose à faire dans la ville, pas vraiment de possibilité de tisser des connexions sincères avec des gens, mais je vais dire que c'est peut-être en fonction de moi et ma culture peut-être, mais ce n'est pas toujours évident de pouvoir se faire des relations dans ces zones-là » (Mammed, T.-N.-L.). Le nouvel arrivant doit aussi faire des efforts : « C'est des personnes [les gens d'ici] dont il faut s'approcher pour les comprendre. Si on ne s'approche pas pour les comprendre, ça va être un peu plus difficile de les saisir » (Louise, T.-N.-L.). Il faut souvent « faire les premiers pas » quand on vient d'ailleurs : « Les canadiens, en général, c'est des gens très accueillant, très souriant, très ouvert dans leur manière de faire les choses, mais en même temps, ils sont très fermés. Dans le sens où si je vais vers eux, il n'y a pas de problème, ils vont s'ouvrir, ils vont parler, ils vont communiquer, mais il faut vraiment que la personne fasse le pas vers eux si. Si on ne fait pas le pas vers eux, c'est vraiment... c'est fermé » (Alice, T.-N.-L.).

Le développement de liens sociaux semble donc un peu plus difficile, particulièrement à ceux qui ne disposent pas, dès le départ, d'un réseau, comme Adel. Mais les choses changent avec le temps : « Jour après jour, j'ai intégré avec eux. Mais en général, on est différent » (Adel, T.-N.-L.).

Dans ce cadre, **les lieux de culte sont, bien souvent, également des lieux de socialisation de premier plan**, dans la mesure où ils offrent des possibilités de rencontre, et une forme rassurante de proximité culturelle, en plus de la proximité culturelle. Gladys suit l'office et ce faisant, développe ses relations, par l'intermédiaire de la chorale : « J'aime chanter, parce que depuis que j'étais petite j'ai chanté (...) Quand j'étais à l'église un jour, la chorale-là a chanté, c'est parce que c'est international » (Gladys, T.-N.-L.).

Les communautés culturelles sont aussi une voie d'accès aux connaissances et réseaux d'interconnaissance, mais sans plus, selon Lison : « On se connaît, mais on ne se parle pas trop » (Louise, T.-N.-L.). C'est aussi le cas de la communauté des étudiants internationaux : dans la même situation les uns les autres, il est parfois plus facile de nouer des relations avec d'autres, venus d'ailleurs, qu'avec les locaux : « On se comprend quand même » (Sarah, T.-N.-L.). « Lorsque je regarde le réseau que je me suis fait, c'est plus des immigrants [de même origine], j'ai aussi quelques francophones dedans, mais plus de Québec, Montréal... » (Lison, T.-N.-L.).

Ceci étant, ce n'est pas exclusif, au contraire. **Les rencontres et les liens d'amitié avec des Terre-Neuviens se font quand même.** Sarah est par exemple épaulée dans ses démarches et ses déplacements par une personne originaire de Saint-Jean (T.-N.-L.) qui s'est prise d'amitié pour elle : « Elle m'aide et on s'aide, et on va au supermarché, on va partout tu vois » (Sarah, T.-N.-L.). Par contre, elle a de la difficulté de nouer des connaissances à l'Université, où elle étudie et où elle est confrontée, en tant que « nouvelle » aux réseaux existants : « Les Canadiens ici sont très, enfin sur le campus ils se voyaient qu'entre eux-mêmes, parce qu'ils [venaient du] même collège et tout donc c'était très divisé comme ils parlaient entre les uns et l'autre » (Sarah, T.-N.-L.).

La convivialité, l'accueil, la bienveillance des personnes rencontrées sont soulignés par la plupart des répondants. « Ce que j'aime vraiment ici, c'est la convivialité des gens. Le fait que les gens sont très accueillants, qu'ils soient, quand on les connaît, qu'ils soient aussi comment dire... ils t'aident dans tout ce que tu veux faire. Si tu as une idée en place, ils t'encouragent à le faire. C'est pas forcément, même si des fois tes idées sont pas très réalistes [rires], ils t'encouragent toujours à aller de l'avant. Et c'est vraiment ce côté que j'aime, et c'est aussi le côté nature et tranquillité » (Louise, T.-N.-L.). Les préjugés sont dénoncés : « L'intégration s'est très bien passée, j'ai été accueillie à bras ouverts, le monde d'ici est incroyable (...) Les gens ici sont honnêtes, accueillants. C'est sûr que arrivée au Canada, *ah* c'est des *Newfies*, ils ne sont pas civilisés, bla-bla-bla, c'est des préjugés, bla-bla-bla. C'est du n'importe quoi. Il faut vraiment le vivre! » (Ibrahim, T.-N.-L.).

Le multiculturalisme? « Peut-être à Toronto, pas à Terre-Neuve » (Sarah, T.-N.-L.). **La province paraît, à beaucoup de répondants, assez « monochrome » ou monoculturel : rien à voir en effet avec le multiculturalisme que certains ont pu constater à l'occasion de leurs séjours ou leurs installations passées à Montréal, Toronto ou Vancouver.** Ceci étant, les choses changent. Les répondants, en particulier ceux installés plus anciennement, le reconnaissent : même si le multiculturalisme n'est pas un marqueur local, la présence d'étudiants internationaux et d'immigrants d'origine diverse change le paysage culturel local à Saint-Jean (T.-N.-L.) et, dans une moindre mesure, dans les autres centres urbains de Terre-Neuve. C'est aussi le cas des manifestations culturelles, reflétant un effort des pouvoirs locaux en la matière : « Il y a quelque fois-ci, il y a des événements, il y a des spectacles (...) par exemple des spectacles culturels, quelques fois tu trouves des spectacles africains, quelques fois c'est des spectacles hindous » (Adel, T.-N.-L.).

Services publics : accès, complétude, disponibilité

Services en français. Évoqué parfois : la présence du français dans les services. « Quasiment tous les services en français sont là. Je trouve que c'est un avantage » (Ibrahim, T.-N.-L.). Mais **sont-ils**

toujours disponibles? Non : « Parfois tu peux trouver des gens qui peuvent servir en français. Même au niveau du gouvernement, que ce soit provincial, le fédéral parfois oui, mais pas toujours évident non plus. Parfois tu viens, la personne qui parle le français n'est pas là aujourd'hui, parce que peut-être qu'il y a une seule personne qui parle le français » (Ibrahim, T.-N.-L.). En **santé** également, les services paraissent relativement accessibles bien que perfectibles. Les expériences (et les représentations) divergent. Certains nouveaux arrivants à besoins spéciaux trouvent l'offre de service particulièrement adaptée, au point que cet accès les incite à rester à Terre-Neuve : « La raison qui me fait rester ici (...) On est très bien suivis ici » (Natacha, T.-N.-L.). Quant aux services de santé en français, ils semblent accessibles : « Ça m'a pas pris longtemps pour trouver un médecin [francophone]. Les gens me disaient que c'était difficile de trouver un médecin. J'avais une liste, j'ai appelé le premier, ensuite le deuxième et ils m'ont donné rendez-vous le lendemain. Je suis venu et j'avais un médecin » (Ibrahim, T.-N.-L.).

C'est également le cas pour **l'enseignement**. Les écoles françaises sont présentes, des garderies en français disponibles. Mais là aussi, le transport représente, parfois, un défi pour les familles. Ou l'accès à l'information des nouveaux arrivants. **La présence d'écoles francophones est parfois une découverte tardive** : « Il y en a [immigrants francophones] qui n'ont pas d'idée qu'il y a des écoles francophones dans la province, ils savent pas. C'est juste qu'ils ne sont pas renseignés » (Ibrahim, T.-N.-L.).

Comme ailleurs en Atlantique, les services offerts ne sont pas toujours adaptés aux défis singuliers auxquels doivent faire face les nouveaux arrivants. Un des problèmes évoqués de manière récurrente, et déjà évoquée plus haut : la question du **transport**. Pas toujours évident pour des personnes ne disposant pas toujours des moyens suffisants pour s'acheter une voiture, ou venant de sociétés où les transports en commun sont monnaie courante : « Pour les transports en commun, il y a beaucoup de gens qui se plaignent, parce que les autobus ne sont pas fréquents » (Ibrahim, T.-N.-L.). C'est particulièrement le cas pour les immigrants à faible revenu ou les personnes restant au foyer pour s'occuper des enfants. Dans ce cas, la voiture sert à celui ou celle qui a un emploi, et le conjoint doit se débrouiller pour ses déplacements.

Aux défis de la monoparentalité de certaines femmes migrantes s'ajoutera celui de l'isolement, de l'éloignement des proches, ou d'une précarité financière exacerbée par la méconnaissance des services d'aide, de la langue, ou un réseau de soutien trop peu développé pour pouvoir faire face au quotidien ou pour pouvoir rencontrer certaines opportunités. « J'ai terminé ma première année très difficilement, parce que maman toute seule sans support ici, sans soutien je veux dire c'est... [...] on pleure beaucoup [rires] et beaucoup de régimes forcés [rires] il faut faire ce qu'il faut pour avancer » (Nadia, T.-N.-L.).

D'autres évoquent un sentiment d'injustice en évoquant leur situation d'immigrant, qui leur ouvrirait moins de droits que des personnes originaires de Terre-Neuve, ou les défis auxquels les nouveaux arrivants sont confrontés, défis qui ne sont pas toujours pris en compte. C'est le cas d'Abel : « Par exemple, j'ai un enfant, donc j'ai pas le *child benefits* (...) je gagne pas. Donc mon salaire il faut que je paye les *bills* (...) Il faut une aide pour nous. On travaille, on paye les taxes » (Abel,

T.-N.-L.). Il n'en demeure pas moins qu'il ne regrette pas de s'être installé à Terre-Neuve. Sa famille s'en porte mieux, et la qualité des services est bel et bien là : « La vie ici est meilleure que [pays d'origine] pour ma famille. Moi je travaille ici comme je travaille au [pays d'origine]. Mais pour l'éducation, pour la santé, c'est mieux mieux que [pays d'origine] » (Abel, T.-N.-L.).

Fragilité, précarité... Plus que « les autres » (anglophones ou francophones d'origine canadienne, et a fortiori les anglophones de la province), **les nouveaux arrivants francophones sont particulièrement exposés aux défis migratoires, mais également moins armés pour y faire face.** C'est une réalité : le nouvel arrivant est fragile et un souci peut en amener très vite d'autres, dans un environnement anxigène ou qu'on ne connaît pas, ou pas trop. C'est par exemple ce qui transparaît dans le témoignage de Ghislaine, qui perd son emploi et traverse une « mauvaise passe » où les défis s'accumulent : « J'avais rien, je ne pouvais pas demander le chômage, donc je suis resté vraiment dans la galère [rires] [... mon] amie (...) partait. Donc je me suis trouvée littéralement à la rue [...] Donc je me suis trouvé à la rue, mon soutien principal partait, euh... (...). Donc ça été vraiment très difficile, et puis l'hiver commençait quoi [rires]. Donc la déprime... enfin voilà gris, gris tout le temps. Et puis cette année-là il faisait vraiment gris partout » (Ghislaine, T.-N.-L.). Cette fragilité, propre à la situation souvent singulière des nouveaux arrivants, n'est que peu intégrée dans l'offre des services. D'une certaine manière, **si certains risques liés à la santé, l'âge, la perte d'emploi, etc. sont pris en compte, les risques spécifiques liés à la situation d'immigration devraient permettre d'adapter les services à ces défis bien singuliers.** Et au premier chef : l'information adéquate sur les processus migratoires, les statuts, les services offerts. Les immigrants francophones ont également besoin de conseillers, à leur écoute, connaissant bien leur dossier et susceptible de les guider dans leurs divers cheminements administratifs, parfois perçus comme déroutants.

Communauté francophone/Acadiens : microcommunauté, mais essentielle et dynamique

Très clairement, **la vitalité de la francophonie locale aura souvent été présentée comme une heureuse surprise pour les nouveaux arrivants**, qui y voient une opportunité non prévue (et parfois découverte sur le tard) dans leurs efforts d'installation et le développement de leurs réseaux. Pour Sarah, ses contacts avec la communauté francophone ont été **déterminants dans la réussite de son insertion** : « C'est que c'était difficile au début, mais avec le temps comme après un an, c'est beaucoup mieux avec l'intégration de la communauté francophone » (Sarah, T.-N.-L.). C'est bien plus la dimension linguistique qui transparaît dans le rapport à la communauté, que des considérations de type identitaire, culturelles ou politiques. En somme, **c'est la langue surtout qui permet de « faire communauté »**, et ce en dépit des différences (notamment culturelles ou d'origine) de plus en plus importantes à mesure que l'origine des migrants et des immigrants se diversifie.

Certains ont évoqué leurs **premières expériences d'emploi dans le milieu communautaire**, d'autres aussi la **proximité confortable existant entre le milieu scolaire francophone et le milieu communautaire**. Ce caractère « tricoté serré » s'avère, semble-t-il, pour beaucoup de nouveaux arrivants, et à condition qu'ils franchissent les portes de la communauté, rassurant. « Depuis que je travaille à [service francophone] ici, et puis j'ai connu l'association des francophones alors que je

n'avais aucune idée [de leur existence] (...) Depuis ça, quand j'avais un peu de temps, j'allais aux activités qu'ils organisaient là-bas. J'essaye d'y aller, parce que c'est bien de rencontrer d'autres personnes francophones » (Sarah, T.-N.-L.). L'information manque à certains nouveaux arrivants : « La francophonie ici à Terre-Neuve, elle n'est pas vraiment très très connue. Malheureusement, on n'a pas une très grande visibilité. Il y a beaucoup de gens qui viennent, souvent c'est des immigrants francophones, qui n'ont aucune idée que [communauté francophone] existe » (Ibrahim T.-N.-L.).

L'engagement communautaire reflète cette différenciation entre de nouveaux arrivants qui par leurs relations ou leurs rencontres ont pris contact avec la communauté, et ceux qui, pour des raisons diverses, n'ont pas eu cette occasion. Tout le monde ne veut ou ne peut franchir le pas et participer à la vie de la communauté : « Quand je suis venu, j'ai découvert, puisque lui [un proche installé à T.-N.-L.] c'est un francophone, il est vraiment dans l'association, ses enfants sont scolarisés ici dans cette école. Donc il m'a introduit à l'association où je venais faire des activités en tant que participante, j'ai participé à la Saint-Jean l'année dernière, j'ai participé à la fête de l'Acadie, j'ai vraiment tourné autour » (Stéphanie, T.-N.-L.). C'est aussi le cas de Nadège, qui décroche un travail de journaliste communautaire : « Donc cet emploi-là m'a en fait permis de, même si je le voulais pas des fois, ça m'a poussé à rencontrer des gens [rires]. Et en fait finalement c'est bien, parce que j'ai été très vite... propulsé si je peux dire dans la microcommunauté que nous avons ici à Terre-Neuve » (Nadine, T.-N.-L.).

Certains, également, n'éprouvent pas le besoin de s'impliquer ou de s'insérer dans le milieu communautaire francophone, tout en participant à certaines de ses activités : « Il y avait l'association (francophones), je n'ai jamais été membre de l'association, mais j'ai chanté dans la chorale (...) C'est une chorale assez multiculturelle. C'est multiculturel, ça, c'est sûr! [rire] » (Ali, T.-N.-L.) Ce multiculturalisme se développe : la communauté francophone change, se diversifie : « Il y a 8 ans, j'étais souvent la seule noire, j'étais, et puis en plus j'étais francophone. Donc pour ne pas faire de mauvais jeu de mots j'étais vraiment la bête noire [rires] (...) Ça a bien changé tout ça » (Aude, T.-N.-L.). À ce multiculturalisme s'ajoutent des distinctions tenant aux origines des uns et des autres. Nathalie le remarque : « C'est bien, oui, on parle la même langue et soi-disant la même culture, mais non, on a pas la même culture et il y a des clans qui sont très vite fait ici : c'est les Québécois, les Acadiens et les autres » (Nathalie, T.-N.-L.).

La communauté francophone est « micro » comme le disent certains nouveaux arrivants, ce qui constitue tout à la fois une opportunité et un défi. Opportunité, parce que les liens se tissent très vite, notamment lors des premiers contacts et que le réseau d'interconnaissance fonctionne bien, au sein notamment d'une communauté francophone où les gens venus d'ailleurs sont nombreux, et donc lucides sur les défis liés à l'installation. « Je dirais que mes contacts ici, mes amis, la plupart est francophones » (Ibrahim, T.-N.-L.). Défi, parce que pour certains, l'intégration en français paraît limitée au réseau communautaire, comme dans beaucoup de petites communautés francophones au Canada : « Je vais dire qu'en dehors de ce bâtiment, en dehors de la communauté francophone, c'est compliqué de s'intégrer, c'est-à-dire de sortir en dehors de ce bâtiment et de rencontrer des gens de la communauté. Même les associations et les organismes en souffrent énormément » (Koffi, T.-N.-L.).

La situation semble présenter quelques points communs, d'ailleurs, avec celle constatée lors de précédentes recherches sur les territoires (Traisnel 2016). **La communauté paraît, ici aussi, « tricotée serrée »**, et c'est parfois un atout pour les francophones d'ailleurs. C'est ce que raconte Céline, qui décroche un emploi dans un organisme communautaire et fait très vite connaissance avec la communauté francophone : « Donc cet emploi-là m'a en fait permis de, même si je le voulais pas des fois, ça m'a poussé à rencontrer des gens [rires]. Et en fait finalement c'est bien, parce que j'ai été très vite... propulsé si je peux dire dans la microcommunauté que nous avons ici à Terre-Neuve » (Céline, T.-N.-L.).

Bilan de l'expérience migratoire : le jeu en vaut la chandelle

« En général, le Canada est meilleur que mon pays. Les Canadiens sont super gentils (...) tu sens que toi t'es un être humain » (Adel, T.-N.-L.). **Les répondants font un bilan globalement positif de leur présence et apprécient leur vie à Terre-Neuve**. À noter cependant : les répondants sont tous encore sur place. Comme au Nouveau-Brunswick et dans les autres provinces de l'Atlantique, nous n'avons pas les commentaires de ceux qui sont repartis. Ceci étant, **les répondants reconnaissent les difficultés, les galères parfois, les défis souvent**. Mais le jeu en vaut la chandelle : « La vie ici est meilleure que [pays d'origine] pour ma famille. Moi je travaille ici comme je travaille au [pays d'origine]. Mais pour l'éducation, pour la santé, c'est mieux que [pays d'origine] » (Amid, T.-N.-L.).

Petite ville, Saint-Jean (T.-N.-L.)? Bien sûr, mais la petitesse a ses avantages. « Oui, c'est une petite ville, mais t'as à peu près tout ça que tu as besoin, comme tu recherches dans les grandes villes. Donc tu as des *malls*, des centres d'achats, même si on n'a pas beaucoup, même si c'est pas trop gros, tu as des épiceries qui sont correctes (...) tu as les services que les grandes villes ont besoin » (Ibrahim, T.-N.-L.).

Petite communauté francophone? Mais indispensable à l'intégration : « C'est que c'était difficile au début, mais avec le temps comme après un an, c'est beaucoup mieux avec l'intégration de la communauté francophone » (Sarah, T.-N.-L.).

Le bilan que les nouveaux arrivants font est contrasté, et dépend fort de leur expérience. Nadia a beaucoup « galéré », mais malgré tout, elle reste positive : « J'ai terminé ma première année très difficilement, parce que maman toute seule sans support ici, sans soutien je veux dire c'est... [...]il faut faire ce qu'il faut pour avancer. Et puis là en ce moment j'ai un emploi [au sein d'un organisme public] et puis c'est exactement cela que je veux faire pour l'année prochaine, je travaille vraiment dans [domaine d'études] » (Nadia, T.-N.-L.).

5.4 Nouvelle-Écosse

5.4.1 Arriver et s'installer

Dans le rapport consacré à la préparation du départ, nous verrons que plusieurs immigrants ne suivent pas un processus linéaire dans leur parcours migratoire. **Comme dans les trois cas précédents, l'installation de nouveaux arrivants en Nouvelle-Écosse est souvent le résultat de**

circonstances particulières et variées. Certains saisissent une opportunité professionnelle alors que d'autres accompagnent un partenaire ou décident de partir à l'aventure.

L'arrivée dans la province peut être le fruit d'un long processus de préparation, alors que pour d'autres, tout va très vite. « Il [son conjoint] a eu la proposition pour un poste au Canada en mai, on s'est donc décidé de partir au Canada en mai, on l'annonce aux familles (...) et le départ au Canada se passait 4 mois après. » (Carmen, N.-É.) Dans bien des cas, la Nouvelle-Écosse est une destination éventuelle parmi plusieurs. Ce qui fait une différence importante est la rapidité de réponse des employeurs locaux. « Quand j'ai décidé d'aller en Amérique du Nord, j'ai postulé dans plusieurs [organismes] et c'est un d'Halifax qui répond en premier. » (Anne, N.-É.)

À l'arrivée, **plusieurs n'ont pas une idée bien définie de ce qu'ils attendent de leur expérience** dans les Maritimes, ni même s'ils vont s'y établir à long terme ou non. C'est le cas de Janine qui est arrivée avec un visa d'un an et qui est désormais citoyenne canadienne. « À cause du visa, je me disais qu'évidemment je repartirais au bout d'un an, mais je savais qu'il y avait de fortes chances que je reste plus longtemps. Mais je n'ai jamais pensé devenir canadienne. » (Janine, N.-É.)

Les principaux défis des débuts

Ici comme ailleurs en Atlantique, l'expérience migratoire est excitante, mais aussi inquiétante. L'aventure côtoie le risque. « Moi ça me faisait un peu peur quand même, c'était la première fois que j'allais quitter mon pays, j'étais dans ma région, j'étais tranquille, j'avais la sécurité [d'emploi] et tout changeait d'un coup. » (Carmen, N.-É.)

Quitter son chez-soi pour s'établir dans un nouveau pays vient avec son lot de défis et d'angoisses, mais également de surprises agréables. **L'expérience des premiers moments varie d'un immigrant à un autre**, selon le vécu, le degré de préparation, les contacts locaux et aussi, la personnalité de chacun.

Les premières semaines servent souvent à s'adapter à un nouveau milieu et à prendre ses repères. **Des choses d'apparence simples pour une personne locale peuvent représenter un défi pour quelqu'un peu familier au contexte néo-écossais.** « Dans les premiers temps, c'est le fait de s'établir, de vraiment **retrouver ses repères**, par rapport à son logement, à l'hôpital, la carte santé, plein de choses. Des choses qui pourraient se faire peut-être en une journée prenaient beaucoup plus de temps pour faire. (...) Savoir où inscrire les enfants pour des activités, où s'approvisionner, où faire les bonnes affaires, ça m'a pris énormément de temps à faire mes repères. J'ai mis du temps pour trouver où se trouve le marché des fermiers [rires]. » (Flavie, N.-É.)

Les débuts sont bien souvent parsemés de surprises, notamment en ce qui concerne le contexte linguistique. **Certains, comme Carmen, réalisent avoir un niveau d'anglais moins fonctionnel qu'anticipé.** « Quand je suis arrivée, j'ai eu on peut dire un blocage, j'étais un peu terrorisée par le fait de devoir parler anglais, car je ne comprenais pas la plupart des gens, ils parlaient trop vite pour moi, donc c'était un peu terrorisant, je ne voulais pas passer un coup de téléphone par exemple. » (Carmen, N.-É.) Pour d'autres, c'est plutôt l'accent local en français qui constitue une découverte.

« Je n'étais pas au courant différences. Je ressentais que je ne me faisais pas toujours comprendre. » (Bruno, N.-É.).

Outre les langues, **les découvertes des débuts sont souvent associées aux différences culturelles**. « J'avais un petit choc de culture une fois arrivée. Je ne sais pas si je peux dire cela comme choc, c'est une différence qui se ressent pour nous immigrants, par rapport au code vestimentaire, alimentaire, culinaire. Des petites différences comme ça qui surprennent, mais parfois agréablement. » (Rita, N.-É.). En effet, toutes surprises ne sont pas vécues comme un défi. « Ce qui m'a surprise vraiment, émue même, c'est mon premier automne en Nouvelle-Écosse, de sortir et de voir les couleurs, et de voir les animaux, de croiser pour la première fois un renard, j'étais assez émue. » (Anne, N.-É.). Le premier hiver peut aussi surprendre les non-initiés au climat canadien. « Le premier blizzard, j'ai pensé à mon professeur de géographie, il l'explique, mais le vivre c'est totalement autre chose. Tout était une découverte concernant la neige. » (Janine, N.-É.)

Démarches administratives

Avant même l'arrivée, **diverses stratégies sont adoptées par les immigrants pour faciliter leurs démarches d'immigration**. Dans le cas de Myriam, elle s'est mariée à son copain plus rapidement de prévu. Celui-ci avait obtenu un visa de travail au Canada. « Mon copain est du coup devenu mon mari avant de partir pour faciliter les démarches. On avait l'intention de se marier dans tous les cas, on aurait peut-être attendu un ou deux ans pour avoir une position stable, mais le fait que la position stable soit au Canada, on s'est marié rapidement avant de partir, avant d'arriver. » (Marielle, N.-É.)

Dans les moments après l'arrivée, **les démarches administratives accaparent une part importante du temps (et des pensées) des nouveaux arrivants**. Une préparation adéquate et l'accès à des informations de qualité sont des éléments clés pour accélérer le processus d'établissement, même s'ils ne suffisent pas toujours. « Les aspects administratifs sont compliqués, mais ça s'est bien passé. Je m'étais informé avant donc c'est bien allé. Je suis arrivé dans les bons bureaux. » (Bruno, N.-É.) Dans le cas de Carmen, elle et son copain s'étaient divisé les tâches avant même l'arrivée. « On savait que l'on avait beau avoir préparé notre départ de façon très courte, on avait quand même regardé dans quel ordre il fallait le faire. Et comment on pouvait se répartir l'ordre. Quand on avait le logement, on avait une adresse puis c'est la banque, le numéro d'assurance sociale, etc. » (Carmen, N.-É.)

Divers défis administratifs peuvent ponctuer le parcours d'un immigrant. Par exemple, l'ouverture d'un compte de banque et l'accès à des prêts en l'absence d'un historique de crédit au Canada constituent des défis. « Les nouveaux arrivants n'ont pas toujours un compte en banque. Ils vont avoir des problèmes dans le logement, car ils n'ont pas encore un compte bancaire, ils n'ont pas un crédit déjà, c'est quand même compliqué. Déjà avoir un compte de banque facilite les démarches. » (Flavie, N.-É.)

De surcroît, obtenir une équivalence pour un permis de conduire peut être un processus complexe lorsqu'il n'existe pas d'entente entre la province de la N.-É. et le pays d'origine d'un immigrant. Les

permis internationaux ne sont valides que pour une période de temps limitée et certains doivent repasser un test de conduite pour obtenir un permis local. Les premiers mois étant déjà bien remplis, il est parfois difficile de trouver du temps pour ce faire, spécialement pour les immigrants qui ont déjà un emploi à l'arrivée. « On doit passer le test écrit et le test de conduite. C'est ouvert seulement durant les heures de bureau. C'est compliqué, car du coup, il faut trouver des heures pour pouvoir y aller en espérant réussir du premier coup. On m'a dit que ça serait éventuellement possible de passer le test en français. Mais on m'a dit que le français n'était pas écrit en bon français, donc j'hésite à le faire en anglais ou en français. » (Martine, N.-É.)

Le logement

Le logement est généralement facilement accessible dans la région d'Halifax, à un prix considéré comme abordable par la plupart des nouveaux arrivants rencontrés. « Il y a des possibilités de louer un logement près du centre-ville pour des prix abordables. » (Bruno, N.-É.)

Certains effectuent des recherches à l'avance alors que d'autres attendent d'être sur place pour visiter des logements éventuels. « On a été dans un hôtel pendant 10 jours. On avait 10 jours pour trouver un logement. L'emploi de mon mari remboursait les frais de transport et un logement temporaire. » (Karen, N.-É.) Attendre ne semble pas être un problème, en particulier si un nouvel arrivant a déjà un réseau local pour l'aider, ou si comme Annick, il a fait des recherches en ligne qui lui ont permis de mieux comprendre la terminologie locale en termes de logements et d'identifier des endroits potentiels. « On avait regardé avant de partir sur comment chercher et trouver un logement. On a vu comment en trouver sur Kijiji (...). On avait aussi regardé les abréviations, car ce n'était pas nécessairement des choses que l'on connaît, ce n'était pas les mêmes noms. Un 2 pièces, 3 pièces on n'appelle pas ça de la même façon. On a regardé tout ça donc quand on est arrivé on était rodé. Directement on a ouvert Kijiji, on savait ce que l'on voulait, on savait à peu près la zone dans laquelle on voulait. (...) Le 2^e ou 3^e jour, on a eu une réponse. Le 5^e jour on a fait nos premières visites. On a eu un coup de cœur pour le premier appartement donc on a dit on ne prend pas de risques, on va le prendre. » (Annick, N.-É.)

Les barrières linguistiques peuvent constituer un défi dans la location d'un logement. « Quand on trouve un appartement, le contrat de location tout est en anglais. C'est un document légal (...). Tout le contrat est en anglais. Le contrat de location, il faut être très très attentif, on ne sait pas si on va récupérer notre caution, quel pourcentage, etc. » (Anne, N.-É.) Là aussi, le processus d'installation ne se fait pas sans inquiétude : les immigrants sont plus fragiles que d'autres sur un ensemble de démarches, dans toute une série de situations « standard ». Une démarche banale peut se transformer très vite en aventure, ou pire : en galère.

L'emploi

L'obtention d'un emploi est parfois la raison principale de l'arrivée en N.-É. « J'ai eu une opportunité professionnelle, j'avais une marge de manœuvre pour mettre en œuvre des projets. C'est pour ça que je suis venu en Nouvelle-Écosse. » (Robert, N.-É.) Pour les autres qui n'ont pas d'emploi dès l'arrivée, après s'être installés, l'un de leurs premiers et principaux objectifs est d'en

trouver un. Cela n'est pas toujours chose facile et les premières expériences avec le marché du travail local varient selon les situations particulières de chacun.

Certains prennent le temps de bien s'adapter et de chercher un emploi dans leur domaine.

« Je n'ai pas commencé à rechercher un emploi immédiatement. Moi j'ai fait des recherches en matière de possibilités de travail dans la région. Je ne recherchais pas une offre d'emploi, mais je regardais les entreprises qui étaient dans mon domaine. (...) J'ai gardé les contacts de côté en me disant je les contacte quand je me sens plus à l'aise en anglais, ce qui ne sait pas passé tout de suite. (...) Au début, j'ai contacté les gens pour avoir des informations sur les entreprises, avant de commencer à postuler. » (Marie, N.-É.) D'autres choisissent d'élargir leurs recherches en dehors de leur champ de compétences pour obtenir un emploi rapidement. « J'ai commencé à chercher des petits boulots en tout genre, travailler dans un café, dans un magasin, etc. Je n'avais jamais fait cela de ma vie et ça se voyait sur mon CV. J'avais beau être motivée et avoir des diplômes, je n'avais jamais vendu de chocolat chaud donc on ne voulait pas de moi pour vendre du chocolat chaud [rire]. » (Carmen, N.-É.)

Dans le cas de Bruno, **les procédures concernant la reconnaissance de ses diplômes et de ses expériences professionnelles retardent l'obtention d'un emploi.** « Il y a une réglementation concernant la reconnaissance de l'expérience. Les cours de mise à niveau peuvent être vécus comme une surprise, c'est un défi majeur. » (Bruno, N.-É.)

Réseau social

Les rencontres dans les journées ou semaines après l'installation sont souvent présentées comme décisives et teintent les premières impressions du milieu d'accueil. « L'entraide, faire attention à l'autre (...), c'était vraiment quelque chose que je n'avais jamais lu, que j'ai expérimenté. » (Anne, N.-É.) Avoir un emploi est un élément qui facilite la création d'un réseau social. Les collègues peuvent permettre à un immigrant de faire de nouvelles rencontres et de découvrir de nouveaux lieux de divertissement. « La chance que j'ai eue est d'avoir des collègues très tôt avec qui je m'entendais très bien. Eux m'ont orienté vers des choses qui pouvaient m'intéresser. Donc très vite je me suis senti plus proche du milieu canadien-français que d'autre chose. » (Robert, N.-É.)

À l'inverse, **l'absence de connaissances locales peut mener à l'isolement social.** Sans contacts, il n'est pas toujours facile de connaître les lieux où socialiser, en particulier si l'on ne maîtrise pas l'anglais. « On ne connaissait pas les endroits pour le loisir. On se retrouvait avec mon mari à passer des weekends à la maison, on ne savait même pas où aller. Par la suite, de bouche à oreille, on a découvert de superbes endroits et de magnifiques places. C'est comme si on a raté des occasions faute d'information et encore une fois, c'était la langue qui était la principale la barrière. » (Flavie, N.-É.)

Ces sentiments d'isolement peuvent être vécus difficilement par certains et être accentués par l'absence d'un emploi. « J'ai eu une période où je me suis sentie très seule. (...) Je pleurais pour rien, je me mettais à pleurer, j'arrêtais et je me remettrais à pleurer. Ça pouvait être je n'ai plus de beurre et je me mettais à pleurer. Ça a duré un mois, un mois et demi, et après comme j'ai

commencé à avoir des réponses pour des emplois ou en tout cas des contacts, et que l'on a commencé à avoir un peu plus de liens d'amitié avec des gens, j'ai commencé à voir de gens, à discuter avec des gens quand j'en avais envie. C'était la coupure en fait, la coupure avec le pays, avec la famille, pas de travail, on arrive dans le début de l'hiver, on ne sait pas à quoi s'attendre, on a beau rencontrer des gens on ne peut pas discuter comme on le ferait en français. Moi j'arrivais sans travail. Mon mari avait un travail, mais pas moi. Il fallait aussi que j'essaye de m'intégrer dans une communauté, me faire des amis. » (Jeannette, N.-É.)

Le rapport avec les services d'accueil : manque de notoriété

Le rapport des nouveaux arrivants avec les services d'accueil varie considérablement selon les parcours. Considérés comme essentiels par certains, d'autres ne les utilisent pas ou ne les connaissent pas.

Absence de connaissances des services d'accueil

L'absence de connaissances des services d'accueil, d'établissement et d'aide à l'emploi francophones ressort comme une problématique majeure. À leur arrivée, Carmen, Myriam, Martine, Bruno, Rita, Anne et Janine ne connaissaient pas l'existence d'Immigration francophone Nouvelle-Écosse (IFNÉ) et du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ). « Je ne connaissais pas les services d'IFNÉ avant, mais maintenant après être bien intégrée, j'apprends leur connaissance. J'aurais aimé connaître les services d'IFNÉ, j'aurais peut-être été beaucoup mieux préparée avec les services avant-arrivés. Je découvre seulement après que j'aurais pu avoir accès à un service d'accueil, d'aide de recherche au logement, de m'aiguiller dans mes procédures d'établissement. (...) Je les aurais utilisés sans hésiter si j'avais connu les services. » (Rita, N.-É.) « Je ne connaissais pas les services. C'est quelque chose qui pourrait être amélioré, il faut être informé dès le début. » (Bruno, N.-É.)

C'est bien souvent par **le bouche-à-oreille** que les immigrants découvrent l'existence des services d'accueil, à la fois francophones et anglophones. Toutefois, **cette « découverte » arrive parfois après qu'un immigrant soit déjà bien intégré et qu'il n'ait plus besoin des services.** « Maintenant j'ai une amie qui travaille à IFNÉ, donc je sais qu'IFNÉ existe. (...) Ça existait quand on est arrivé, on n'a jamais su. » (Gladys, N.-É.)

N'étant pas au courant de la possibilité d'obtenir des services en français, certains vont vers des organismes anglophones. « Il fallait les [services d'accueil] chercher, creuser quoi pour les trouver. L'organisme anglophone, c'est vraiment de bouche à oreille, c'est un ami d'un ami qui m'a référé. » (Rita, N.-É.) Plusieurs qui ont vécu une situation similaire admettent d'emblée qu'il aurait préféré obtenir des services dans leur langue maternelle. « Si on nous avait dit qu'il y a un tel organisme qui peut vous aider à vous trouver un logement, aider avec la recherche d'emploi, l'intégration sociale, etc. on les aurait utilisés. (...) Pour tout ce qui est administratif, on aurait préféré recevoir de l'aide en français. » (Carmen, N.-É.) Selon Bruno, qui a maintenant une meilleure connaissance de services d'accueil et d'établissement, **les organismes anglophones n'ont pas toujours « le réflexe » de recommander des clients aux services francophones.**

Dans le cas de Flavie, elle a été mise au courant de l'existence d'IFNÉ quelques mois après son arrivée et insiste **sur l'impact positif que cela a eu sur son parcours**. « C'est le bouche-à-oreille. C'est une amie qui m'a parlé de cela [IFNÉ] une fois. Elle m'a invité à une activité une première fois (...). J'étais même étonnée qu'un organisme francophone déjà existait. C'était comme oh c'est bien que ça existe, au moins on va pouvoir parler français entre nous, on va vraiment être nous-mêmes, pas faire trop l'effort de chercher ses mots. » (Flavie, N.-É.)

Stratégies alternatives

Ceux qui ne connaissent pas les services d'accueils se tournent parfois vers des contacts locaux pour les aider avec leurs procédures d'établissement. Dans le cas de Anne, elle a pu compter sur l'aide de **collègues immigrants** pour l'aider à compléter les procédures administratives reliées à l'immigration. « Quand je suis arrivé, je ne sais pas ce qui existait exactement, ça fait 10 ans, il n'y avait pas beaucoup de services existants. C'est vraiment les collègues (...) qui m'ont aidé à trouver, à remplir les documents pour ma carte de santé, à trouver un logement, à ouvrir un compte en banque. » (Anne, N.-É.). Toutefois, certains estiment que **les proches et les connaissances** ne sont pas toujours les meilleures sources d'information et qu'il vaut mieux faire affaire directement avec des organismes spécialisés pour obtenir une information complète. « Parfois les proches ne sont pas les meilleures sources d'information, ils croient avoir déjà mentionné des choses, etc. On est mal renseigné par nos proches. C'est beaucoup mieux si on passe par un organisme de services d'information avant de venir. » (Rita, N.-É.)

Plusieurs immigrants français ont le réflexe de se tourner vers l'Alliance française locale pour obtenir des conseils concernant leur établissement. « Pour un Français qui arrivait, c'était aller à l'alliance française. » (Anne, N.-É.) Lorsque questionnés sur les services de divers organismes francophones de la N.-É., certains admettent d'emblée ne pas les connaître. « Je ne connais rien des organismes communautaires de la N.-É.. Je connais seulement l'Alliance française. (...) C'est mon principal contact communautaire. » (Myriam, N.-É.) D'ailleurs, certains nouveaux arrivants ont été recommandés vers les services d'emplois anglophones plutôt que vers ceux des organismes francophones par des personnes rencontrées lors d'activités sociales à l'alliance française. « Je suis allée vers l'alliance française pour me faire quelques connaissances. Avec mes premiers contacts, je me rends compte que j'ai des problèmes avec mon CV et mes contacts à l'alliance m'ont mise en contact avec le YMCA pour mon CV. » (Carmen, N.-É.)

Besoin d'une trousse d'information adaptée

Par diverses formulations, **plusieurs expriment l'idée d'une trousse d'information sur les services en français remise à l'arrivée pour tenter de remédier à cette problématique de manque de connaissances des organismes francophone.** « Quand je suis arrivée à l'aéroport, j'avais mon visa qui montrait que je restais ici un an, au moins un an, et que j'étais francophone. Je pense que ça aurait été utile d'avoir une brochure avec toutes les associations à contacter par catégorie. (...) Je suis bien consciente que les services de douanes et d'immigration, ce n'est pas leur travail de conseiller, etc. Mais une brochure qu'il donnerait, avec des messages importants, ça aurait été parfait quoi je pense. » (Janine, N.-É.)

Certains documents d'information sont disponibles, mais selon les dires de plusieurs immigrants rencontrés, ceux-ci ne sont pas toujours adaptés aux réalités des francophones. « Avant de partir au Canada, je m'étais inscrite à une liste d'envoi. Ça parlait de l'immigration à Montréal et Toronto. Ce n'était pas du tout centré sur l'immigration francophone dans une province anglophone. » (Martine, N.-É.). Sur ce sujet, Rita aborde « l'idée d'un guide d'accueil avec l'ensemble des services disponibles pour les immigrants, adaptés aux immigrants francophones avec une offre active du guide adapté aux francophones. Le passage à la frontière est l'incontournable dans l'ensemble des parcours. » (Rita, N.-É.).

Dans le cas de Bruno, un tel guide dès son passage à la frontière lui aurait permis d'avoir l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées sur les services utilisés. « **La désinformation est un problème. La bonne information c'est très important, car parfois sur Internet, on ne peut pas toujours se fier à tout ce qui ressort.** » (Bruno, N.-É.)

Là aussi, les témoignages montrent à l'envi que si les nouvelles technologies permettent à tout un chacun de se renseigner sur les possibilités locales en termes de service, l'information côtoie les on-dit des forums, avis, opinions, ou carrément les mauvaises informations. Cette nouvelle réalité rend d'autant plus indispensable la mise à disposition d'informations vérifiées et accessibles au bon endroit, et au bon moment.

Des services centralisés

Le fait que les services d'accueil et d'aide à la recherche d'emploi ne soient pas offerts par un même organisme peut semer la confusion chez les utilisateurs de ceux-ci. « Il faudrait essayer de plus centraliser. Maintenant que je connais plus IFNÉ de l'extérieur, parfois je me demande si tous ces services ne font pas plus ou moins la même chose. Il faudrait clarifier ça. (...) C'est un peu mêlant. On se mélange de ne pas savoir. J'ai frappé à la porte d'IFNÉ qui m'envoie là. Le défi est d'être clair et centralisé. Quand on arrive, on n'a pas de voiture, IFNÉ c'est à côté du centre commercial, le CDÉNÉ c'est au centre-ville. » (Janine, N.-É.) Certains, comme Bruno, se questionnent sur l'efficacité de l'offre de services par des organismes distincts qui ne semblent pas toujours échanger les informations sur les clients communs. « Il y a un besoin d'un partage d'information entre les organismes. » (Bruno, N.-É.) Ce « flou » dans la variété des centres, des informations ou des programmes est également évoqué ailleurs en Atlantique, comme les trois autres cas l'illustrent.

Aide à l'emploi

Sans surprise, l'aide à la recherche d'un emploi ressort comme l'un des principaux besoins des immigrants rencontrés. Une difficulté vécue par plusieurs est d'adapter un curriculum vitae aux normes canadiennes. « Ce que j'avais besoin au début c'est de l'aide à la recherche d'un emploi. Quand je suis arrivée, je ne savais pas que le CV canadien était différent du CV européen ou d'Afrique. Les lettres de motivation ce n'est pas pareil. Rien que l'appellation des diplômes n'est vraiment pas pareille. (...) Il n'y avait personne à l'époque pour m'aider et m'aiguiller. » (Rita, N.-É.)

En ce qui concerne l'**entrepreneuriat**, Luce retire un sentiment positif de son expérience avec le CDÉNÉ qui l'a appuyé dans la création de son entreprise, plusieurs années après son arrivée. « Je

suis satisfaite, j'ai eu de l'aide pour mon site Web, ils font des suivis continuels. C'était vraiment très utile, c'était mon seul interlocuteur. » (Luce, N.-É.)

Cours de langue

En plus des services à l'emploi, **les cours de langue sont d'une importance première**, spécialement pour ceux qui ne maîtrisent pas l'anglais et qui désirent obtenir un emploi rapidement. Toutefois, le contenu des cours n'est pas toujours adapté aux besoins de chacun. « Je ne parlais pas anglais au début, j'ai pris des cours en anglais, c'était bien, mais le programme est peut-être un petit peu lent pour les gens qui veulent vraiment intégrer le monde du travail le plus vite possible. » (Rita, N.-É.)

Toutefois, ce ne sont pas toutes les catégories d'immigrants qui ont accès à des cours de langue financés par le gouvernement. « J'ai essayé de trouver des cours d'anglais gratuits et là j'ai rencontré une difficulté. Pour avoir les cours d'anglais gratuits, il n'y en avait pas qui étaient proposés. Pour y avoir accès, il fallait être résident permanent ou être en train de demander une résidence permanente. (...) Je n'avais pas le droit à cela et avec l'argent, on ne voulait pas en dépenser dans ça au début. » (Carmen, N.-É.)

Autres besoins

Une diversité de besoins qui n'ont pas totalement été couverts par les services d'accueil lors du processus d'installation est évoquée, notamment un soutien psychologique adapté aux réalités des immigrants. « Avoir une adresse pour avoir une aide psychologique à l'intégration. Je suis quelqu'un de très ouverte, j'ai un petit bout [de déprime], mais j'ai vite remonté la pente. (...) Des gens qui ne trouvent pas de travail, qui restent à la maison très longtemps, ça peut être difficile. Une aide psychologique ou de discussion dans ce genre-là pourrait être utile. » (Myriam, N.-É.)

5.4.2 Consolider son installation : s'intégrer

Emploi

L'emploi est un élément central au processus de consolidation de l'installation des immigrants. Celui-ci peut être un facteur d'enracinement lorsqu'il convient aux attentes alors que dans le cas contraire, il peut pousser un nouvel arrivant à quitter la région. Même si un immigrant aime sa province d'accueil, il doit pouvoir compter sur un travail qui lui permette de vivre convenablement. « Le motif du travail est vraiment le plus important. Il faut du travail pour nourrir sa famille. Si on ne trouve pas de travail, on va courir ailleurs c'est sûr. De ce que j'ai compris, ce qui intéresse le plus et qui motive le plus les immigrants est de trouver un emploi qui pourra les aider avec la famille. » (Flavie, N.-É.)

« Je ne connais personne qui est quitté par choix [en disant] « j'en ai assez de la Nouvelle-Écosse ». C'est plutôt des fins de contrat ou des changements de travail. » (Anne, NÉ) Cette citation semble refléter l'état d'esprit de la plupart des immigrants rencontrés. Bruno, Anne, Geneviève et Flavie soulignent que la fin d'un contrat professionnel, le leur ou celui de leur partenaire, constituerait un

motif pour quitter la province. « Je pourrais quitter à court terme à la fin du contrat de mon mari » (Geneviève, N.-É.).

À l'inverse, un poste apprécié et stable est un facteur d'enracinement dans la province. Dans certains cas, il s'agit du principal motif qui pourrait les inciter à demeurer sur place. « On a dans l'idée à très long terme de revenir en France ou en Europe, mais on va peut-être avoir une offre d'emploi permanent ici et on va décider de rester ici si on a deux postes permanents. (...) Il n'y a rien qui nous rebute au fait de rester au Canada. » (Martine, N.-É.)

Naviguer sur le marché du travail n'est toutefois pas chose facile et les stratégies de recherche d'emploi varient d'une personne à une autre. Rita admet cependant que les défis liés au marché du travail néo-écossais, qui peuvent mener à quitter la province, affectent aussi les citoyens canadiens de naissance. « Il faut dire que c'est le cas pour tout le monde. Je ne ressens pas qu'il ne s'agit que des immigrants, je le perçois aussi pour les Canadiens, pour les citoyens, pour tous les Canadiens y compris les immigrants. » (Rita, N.-É.) Comme à Terre-Neuve, ou ailleurs, le constat est là : ce ne sont pas simplement les immigrants qui sont mobiles. Les « gens d'ici » le sont aussi, et n'hésitent pas à partir ailleurs si la situation ne leur convient pas. Ou plus.

Certains immigrants estiment qu'effectuer du **bénévolat** est un **moyen efficace de faire ses premiers pas sur le marché du travail**, en particulier pour des entreprises ou des organismes dans leur domaine d'intérêt. Cela permet d'acquérir de l'expérience de travail canadienne, parfois demandée par des employeurs. « Mon petit entourage à l'époque c'était les amis de mon mari, qui me conseillait toujours de commencer, car je n'avais pas d'expérience canadienne naturellement, par faire du bénévolat, d'être volontaire. » (Flavie, N.-É.) Elle a d'ailleurs fait du bénévolat pour son futur employeur. C'est aussi le cas de Martine qui a finalement obtenu un emploi dans son domaine après une brève période de travail bénévole. « J'ai fait du bénévolat dans une petite organisation pour quelque temps [dans mon domaine]. » (Martine, N.-É.)

D'autres profitent de leur déménagement pour **entreprendre une carrière dans un autre domaine que leurs emplois précédents**. On retrouve, bien sûr, ce type d'expérience ailleurs en Atlantique : « Je m'étais dit c'est l'occasion ou jamais non pas de changer complètement de profession, mais de tourner un peu mon axe de recherche vers une profession qui me ferait développer de nouvelles compétences, des compétences que j'ai déjà un petit peu, mais les développer, c'est un nouveau départ, pourquoi pas. » (Carmen, N.-É.)

Une fois l'emploi obtenu, **le contexte professionnel néo-écossais est généralement considéré de façon positive**. Plusieurs soulignent avoir l'impression d'avoir une plus grande marge de manœuvre pour développer de nouveaux projets que dans leur pays d'origine. « Moi j'ai trouvé que c'était plus facile concernant le marché de l'emploi. » (Anne, N.-É.). C'est d'ailleurs ce qui a motivé Robert à venir s'installer dans la province. « Le fait qu'ici [en Nouvelle-Écosse] j'avais un défi, il [son employeur] voulait absolument me faire venir pour développer des choses dont ils avaient besoin. » (Robert, N.-É.)

En plus de leur propre situation professionnelle, **les parcours des immigrants sont aussi fortement influencés par celle de leur partenaire, le cas échéant.** Une opportunité professionnelle d'un partenaire est une motivation à venir s'installer dans la province. « Mon mari avait une offre d'emploi et il est venu avec un visa de travail à l'époque. C'était le choix entre je viens au Canada ou il revient. Il était vraiment épanoui dans sa carrière au Canada donc je viens le rejoindre. » (Flavie, N.-É.)

Pour d'autres, **les difficultés professionnelles d'un partenaire peuvent remettre en cause la possibilité pour un immigrant de s'établir à long terme dans la province.** Dans le cas de Myriam, qui a un emploi permanent et un certificat de sélection de la province, l'insécurité professionnelle de son époux l'a fait réfléchir à poursuivre ses démarches pour obtenir une résidence permanente. « Mon mari a des contrats d'un an qui va se terminer. Il y a un deuxième contrat qui va débiter. On sait que l'on va rester une année de plus, mais on ne sait pas pour après (...). Cela nous fait hésiter à lancer une démarche pour la résidence permanente. On ne saura toujours pas si mon mari aura un nouveau contrat ou pas. Il va falloir que l'on se décide si on prend le risque, que l'on lance les démarches ou que l'on va rentrer. » (Myriam, N.-É.)

Au cours d'un parcours migratoire, **les rôles entre les partenaires peuvent s'inverser.** Encore une fois, il est pertinent d'insister sur le fait qu'il ne s'agit pas de trajet linéaire. « Les rôles entre moi et mon mari se sont complètement inversés. On est arrivé, c'est lui qui avait un emploi et moi qui dépendais de lui. Et maintenant c'est moi qui ai un emploi à temps plein. (...) Techniquement en termes d'emploi je peux rester toute ma vie alors que lui a seulement des contrats de 1 an. » (Mélanie, N.-É.)

D'autres immigrants décident plutôt de s'orienter vers l'entrepreneuriat. En ce sens, la migration peut être une opportunité pour « franchir le pas ». **Selon les dires de certains, le contexte à Halifax est favorable au développement d'entreprises francophones.** « La communauté francophone grandit vraiment. Il y a de la place (...) il y a tout un tas de produits que l'on n'a pas encore. Il y a de la place. » (Anne, NÉ). La création d'entreprises par des immigrants peut d'ailleurs être un moyen de favoriser l'arrivée d'autres immigrants francophones en raison du poids accordé aux offres d'emploi dans les demandes d'immigration. « Les entreprises par un immigrant peuvent offrir une offre d'emploi à des gens dans son pays. Ça permet d'aider d'autres à venir. Plus d'entreprises, plus d'emplois, plus de rétention. » (Bruno, N.-É.)

Toutefois, **se lancer en affaires peut être un défi pour des personnes peu familières avec les législations canadiennes sur les entreprises.** Là aussi, il n'est pas toujours évident de trouver une information exacte. C'est le cas de Jaqueline, qui après avoir eu quelques défis avec ses premiers emplois à Halifax, décide de se lancer en affaires. « Je ne suis pas sûr à 100% depuis quatre ans de faire mes impôts parfaitement correctement. Je ne suis pas sûr d'avoir déclaré tout ce qu'il fallait que je déclare. Je suis allée enregistrer mon entreprise, je suis allée à la banque, mais toutes ces démarches-là, je ne suis pas certaine de ne pas en avoir oublié une. Il n'y a pas un document quelque part en français qui dit vous ouvrez votre entreprise, vous devez faire ceci, cela et ça. Pour

les impôts, voici la marche à suivre : rien. Je suis allée au CDÉ^{NÉ} et j'ai demandé plusieurs fois s'il y avait une liste pour être sûr que j'avais tout fait, mais non. » (Jaqueline, N.-É.)

Reconnaitances des diplômes

La problématique de la reconnaissance des diplômes est souvent un défi dans les mois suivant l'arrivée, mais cela peut avoir une influence sur l'intégration professionnelle des immigrants à long terme. L'absence de reconnaissances des diplômes peut devenir un problème pour un immigrant même plusieurs années après son embauche dans le cas de changements dans son milieu de travail. « À [mon ancien emploi], aucun de mes diplômes n'ont été reconnus. J'ai été prise quand même, car ils avaient besoin de personnel. Quelques années après, il fallait absolument que les [employés] soient éduqués [dans le domaine], et tous mes diplômes n'étaient pas équivalents, et on m'a dit que vous ne validez pas tout le cursus (...) donc il vous faudrait repasser certaines matières. (...) Il aurait fallu que je repasse deux diplômes et ça ne me tentait pas trop, car j'avais déjà fait deux cursus et je trouvais que c'était le temps de finir. (...) C'est une des raisons qui m'a poussé à changer d'emploi. » (Anne, N.-É.)

Réseau social

« Les éléments les plus importants pour la rétention sont d'avoir un emploi et avoir un réseau. » (Bruno, N.-É.) Malgré l'importance d'obtenir un emploi permettant de bien vivre, une consolidation de l'installation passe aussi par l'intégration sociale. Celle-ci permet à l'immigrant de se sentir membre d'une communauté et de s'attacher à celle-ci. « J'ai un bilan très positif de mon expérience ici. Mes amis et mon mari contribuent à ce bon bilan. Ça m'a aidé de créer un petit réseau d'amis, ça m'a vraiment vraiment aidé. » (Flavie, N.-É.)

De manière générale, les Néo-Écossais sont considérés comme ouverts et accueillants. « L'ouverture des gens en Atlantique c'est plus marquée qu'à d'autres endroits au Canada. Côté Atlantique, c'est très ouvert. » (Bruno, NÉ) Cependant, certains se questionnent à savoir s'il ne s'agit pas simplement d'une ouverture de façade. « On s'est rendu compte plus tard, je pense que tous les Canadiens sont très accueillants comme ça, par contre pour avoir le lien d'amitié derrière, c'est un peu plus long. Ils sont très accueillants sur la première façade. Après c'est un peu plus compliqué d'aller plus loin. » (Carmen, N.-É.)

Si certains sont critiques par rapport à ces éléments de distanciation dans les rapports sociaux, d'autres les attribuent plutôt aux **différences culturelles**. « Les personnes d'ici sont vraiment accueillantes et ouvertes. Je n'ai pas d'autres mots pour les décrire. Peut-être qu'à mon avis il y a une petite différence par rapport à notre culture. Nous, on s'invite plus vite, on fait la fête à notre manière. (...) On va beaucoup plus vers l'autre qu'ici. Il y a un petit plus de distance peut-être, mais ça ne fait pas que ces gens-là ne soient pas très accueillants et serviables. » (Rita, N.-É.)

Groupes sociaux d'immigrants : les groupes d'immigrants peuvent eux aussi être « tricotés serrés ».

Après l'arrivée, il peut parfois être réconfortant de rencontrer d'autres immigrants provenant de sa région d'origine. C'est le cas d'Anne, qui durant ses premières années, a surtout fréquenté des personnes originaires du même pays qu'elle. « J'étais dans la petite communauté francophone de France. (...) Ma vie tournait autour de ça pendant plusieurs années. (...) J'ai connu l'Acadie plusieurs années après. » (Annick, N.-É.)

Dans le cas de Flora, le fait que son époux ait déjà des contacts locaux lui a permis de se tisser un réseau social rapidement, mais cela a aussi eu pour effet de **l'isoler du reste de la société néo-écossaise**. « Au final, se retrouver dans le confinement de petits groupes de même nationalité ou de même race ethnique, ça peut même mener à l'isolement. La plupart des cas, ce sont des immigrants aussi (...), de la même nationalité ou d'autres pays proches. Ça reste les mêmes groupes. Ce que j'ai remarqué de pas bon dans ce genre de regroupement, c'est que des personnes arrivées avant vous peuvent elles-mêmes ne pas être pas correctement établies (...). Ils peuvent mal vous renseigner. Si vous suivez leur chemin, vous allez vous retrouver quasiment dans le même sort. » (Flora, N.-É.)

Certains immigrants sont encore plus critiques des regroupements d'immigrants d'une même origine et cherchent à les éviter. « Souvent les gens qui vont être portés par le fait qu'ils vont quelque part à se rapprocher des gens qui sont de la même origine qu'eux. Donc ça donne les clubs de Français à l'étranger, des gens qui se retrouvent et qui pleurent ensemble de leur situation. Moi je ne voulais pas ça du tout, je voulais exactement le contraire. » (Robert, N.-É.)

Communauté francophone/Acadiens

Les immigrants qui ne travaillent pas dans les milieux communautaire ou scolaire francophones et qui n'ont pas de contacts locaux préalables peuvent mettre du temps avant de tisser des liens au sein de la francophonie locale. Outre les événements communautaires, l'école est un lieu propice pour les rencontres. « L'école c'est vraiment l'endroit où j'ai l'accès à l'Acadie. Après dans le reste, je n'ai pas beaucoup de contacts francophones à Halifax. » (Janine, N.-É.)

Il n'est pas toujours facile d'identifier les personnes qui parlent français en dehors des milieux connus. « Sur le plan du français, très très vite, je me suis rendu compte qu'il y avait un problème avec la réalité francophone ici. Ce n'était pas visible. » (Robert, NÉ) Être en mesure d'identifier plus facilement qui parlent français est un élément facilitateur de rapprochements. Dans le cas de Myriam qui porte un badge pour signifier qu'elle est bilingue sur son lieu de travail, elle mentionne avoir été approchée par plusieurs francophones souhaitant discuter avec elle. « J'ai plus rencontré de gens francophones depuis que je travaille. » (Myriam, N.-É.)

Après les premiers pas franchis au sein des lieux de la francophonie locale, il est possible de multiplier les contacts au sein de celle-ci. « Un avantage de la communauté francophone locale est qu'elle n'est pas très grande, donc c'est facile de se faire des contacts ». (Bruno, N.-É.). Rita et Robert soulignent tous deux avoir ressenti un **sentiment d'attachement à l'Acadie** en raison d'un sentiment d'expérience commune, ayant déjà vécu en contexte minoritaire auparavant. « Je

sentais qu'il y avait quelque chose dans mon cœur, une partie en moi qui étais Acadienne, par adoption je ne sais pas, je me suis sentie comme presque chez moi, surtout quand j'ai fait des connaissances petit à petit. J'ai un peu lu sur la culture acadienne, leurs coutumes, traditions, des petits détails, ça m'a vraiment fait penser d'où je viens. » (Rita, N.-É.)

Les différences d'accent en français ne semblent pas constituer un problème pour les immigrants rencontrés, celles-ci étant même considérées de manière positive. « Je suis très contente et très fière d'utiliser les termes d'ici. On dit un pull à la maison et ici c'est chandail et bien c'est chandail, ma fille dit chandail. » (Anna, NÉ). Même si dans les premiers temps, certains termes peuvent mener à des quiproquos, après une période d'adaptation, cela n'est généralement plus un problème. « L'accent différencié de l'Europe et de l'Afrique. On se comprend quand même de toute façon. » (Flavie, N.-É.)

Toutefois, ce n'est pas tous les immigrants qui souhaitent intégrer la communauté francophone en fonction de leurs objectifs personnels. C'est le cas de Carmen qui a attendu plusieurs mois avant de tenter d'établir des contacts avec d'autres francophones. « Au début j'avais plus peur de rester coincée dans un groupe d'amis et de connaissances francophones et donc de ne pas pratiquer l'anglais assez souvent pour m'améliorer. » (Carmen, N.-É.)

Ce n'est pas non plus tout le monde qui se sent inclus au sein de la francophonie locale, dans laquelle la diversité n'est pas toujours visible. « Je ne la trouve pas encore très mélangée, pas très colorée, je trouve que l'on pourrait essayer d'attirer des francophones de tous horizons. » (Janine, N.-É.) Selon le lieu d'origine, plus ou moins d'efforts doivent être faits pour se sentir acceptés au sein de la communauté. « Ça prend beaucoup d'efforts pour montrer que je ne suis pas hostile, voire même si je pouvais faire partie et que l'on m'estampille acadienne, j'aimerais ça. (...) L'image que le grand frère de France peut avoir, qui peut faire ressentir une frustration. Mais je ne suis responsable d'aucun autre acte que les miens. Et la sensation c'est, les Français vont venir nous donner des leçons et nous n'avons pas vraiment envie qu'elle vienne nous donner des leçons chez nous. Mais pas du tout, je suis tellement contente de rencontrer de la francophonie, de partager cela! » (Anémone, N.-É.)

Dans son cas, **Jacynthe a l'impression que tant que l'on veut seulement socialiser, tout va bien, mais que dès qu'un nouvel arrivant désire occuper des fonctions plus officielles au sein de la communauté, certaines tensions peuvent émerger.** « Individuellement, je trouve qu'il n'y a pas de catégorisation du tout. (...) Ce n'est pas un souci. C'est plus prendre une place un peu officielle, postuler pour être professeur, je ne suis pas certaine que l'on ne soit pas favorisé si on n'est pas plutôt Acadien. Je pense que mon accent de [pays d'Europe] ne m'aide pas particulièrement quand on veut participer à quelque chose d'un peu plus officiel. (...) J'ai inscrit ma fille à l'école francophone. Je me suis dit que ce n'est pas très agréable d'avoir cette sensation d'Acadien d'abord, Québécois peut-être, francophone on verra. » (Jacynthe, N.-É.)

Langue

Un contexte majoritairement anglophone en Nouvelle-Écosse peut à la fois constituer un facteur d'attraction pour ceux qui désirent améliorer leurs compétences en anglais, mais peut aussi être une barrière importante à l'intégration professionnelle et sociale. « Au début c'était la barrière de la langue qui mène au manque de communication, manque de communication qui mène au manque d'information. Tout ça contribue à moins de chances à établir des relations sociales, encore moins dans le domaine du travail. » (Flavie, N.-É.)

La quasi-totalité des emplois de la province exige une maîtrise de l'anglais, ce qui peut compliquer la recherche d'un emploi. « On a été deux à être pris en entretien et ils ont pris l'autre personne qui avait un meilleur anglais que moi. L'autre personne était québécoise donc elle avait le même français que moi, mais elle avait un meilleur anglais. Pour eux, forcément c'était intéressant. » (Martine, N.-É.)

Les barrières linguistiques sont souvent évoquées comme **un défi pour faire des rencontres sociales** et peuvent conduire à développer un sentiment d'isolement dans les premiers temps après l'arrivée. « C'est difficile de créer des liens sociaux dans des événements, car l'anglais n'est pas ma langue première. » (Carmen, N.-É.)

Plusieurs ne sont pas réellement conscients du paysage linguistique au Canada avant de s'y établir. La déception est tangible chez ceux dont les attentes à ce sujet ne correspondaient pas à la réalité. « Je croyais que c'était bilingue et que ça pouvait se ressentir. (...) Je croyais qu'avec la petite communauté qui existait, je croyais que l'on pouvait ressentir beaucoup plus de bilinguisme en fait, même dans la rue ou ailleurs. (...) Le bilinguisme ne se ressent pas beaucoup, il faut le rechercher. » (Flavie, N.-É.)

À l'inverse, certains sont bien au fait de la situation linguistique et préfèrent justement s'établir dans un contexte majoritairement anglophone pour pratiquer leur anglais. « Pour le côté francophone c'était l'image que je me faisais mais j'avais regardé un petit peu la Nouvelle-Écosse et je m'étais rendu compte que la population francophone était très faible et c'était ce que l'on voulait de toute façon. On voulait vraiment parler anglais. (...) J'avais appris l'anglais à l'école et vraiment je n'étais pas du tout bilingue. Je me disais j'ai envie vraiment d'améliorer mon anglais. » (Myriam, N.-É.)

La situation illustre bien cette idée de « rencontre réussie » que nous avons tenté de développer dans le cadre de ce rapport. Les communautés d'accueil sont très différentes les unes des autres, de même que les parcours migrants. En conclusion de ce rapport, nous proposons plusieurs typologies illustrant ces contrastes. Et chaque projet migratoire ne peut convenir à toutes les formes de communautés d'accueil. Dans ce contexte, la « rencontre » entre l'immigrant et la société d'accueil ne peut se faire qu'à travers la mise à disposition d'une information vérifiée et fiable sur la société d'accueil, mais également sur une prise en compte lucide, désenchantée, de la « part de risque » que comprend l'aventure de l'immigration. Une fois de plus, l'immigration francophone en Atlantique n'est pas « un long fleuve tranquille »...

Si certains se réjouissent des possibilités d'apprendre l'anglais, d'autres déplorent le manque d'opportunités pour les locaux d'apprendre le français. « Sincèrement la barrière de la langue doit être prise en considération comme il le faut. Si on dit que le Canada est un pays bilingue, à mon avis, il doit y avoir encore plus d'orientation vers le français, d'apprendre le français (...). Insister les gens à aller vers cette langue. » (Rita, N.-É.).

Pour d'autres, bilingues, l'anglais n'est pas un enjeu. « Je n'avais pas d'inquiétude, je ne me sentais pas perdu par le fait que je devais parler en anglais. » (Robert, N.-É.) Certains soulignent d'ailleurs la bonne volonté de plusieurs anglophones à vouloir faire des efforts pour leur dire quelques mots en français. « Il y a beaucoup d'anglophones prêts à faire des efforts ou qui ont eu des formations dans la langue française, qui disent vous parler un peu anglais, on parle un peu français, on va se débrouiller comme ça. Ça marche comme ça. » (Janine, N.-É.)

Démarches administratives

Entreprendre le processus pour faire une demande de résidence permanente ou de citoyenneté est un processus complexe. Plusieurs changent plus d'une fois de statuts durant leur parcours migratoire, et il peut parfois être difficile de s'y retrouver parmi l'ensemble des programmes d'immigration disponibles. « C'est long, je suis arrivée avec un PVT pour un an, j'ai eu la possibilité de l'allonger pour six mois, ce que j'ai fait tout de suite. Après j'ai demandé un visa de travail et puis à mon deuxième visa de travail, j'ai demandé la résidence permanente et ensuite je suis devenue canadienne. » (Janine, N.-É.)

Les coûts associés aux démarches d'obtention de la résidence permanente peuvent avoir un effet dissuasif sur l'initiation de démarches en ce sens, spécialement dans le cas de situations professionnelles instables. « Si c'était juste une histoire de démarche administrative, on l'aurait peut-être tentée, mais ça coûte de l'argent. Et on n'est pas encore certains de rester suffisamment longtemps ici pour rentabiliser cet investissement. » (Carmen, N.-É.)

Vie en région

La proximité de la nature, une offre d'emploi intéressante et les avantages de vivre dans un petit milieu sont des éléments qui peuvent pousser des immigrants à s'établir en région. « J'aime la nature. Dans la vallée, j'ai un voisin qui a une ferme. » Toutefois, après plusieurs années en région, Robert a pris la décision de venir s'établir à Halifax pour profiter des avantages de la vie en milieu urbain. « J'avais envie de vivre en ville pour toutes sortes de raisons, pour pouvoir sortir un peu, aller voir des expositions, pas avoir à faire trois heures de route pour aller écouter quelque chose quelque part. Ici, je prends le bus ou ma voiture et en moins d'une demi-heure, je suis à un endroit où il se passe quelque chose. » (Robert, N.-É.) Là aussi, le projet initial se transforme au regard de l'expérience, du « vécu » du nouvel arrivant. La réalité rencontrée tend à une forme de réinvention du projet.

Alors qu'**Halifax est relativement bien desservi en matière de transports en commun en comparaison à d'autres villes en Atlantique**, la situation est généralement distincte en région. Des réseaux de transport en commun peu développés sont d'ailleurs un obstacle majeur à la

régionalisation de l'immigration si le nouvel arrivant ne possède pas une voiture. « Il y a un besoin d'une voiture pour vivre en Atlantique. » (Bruno, N.-É.)

Contexte local

Le regard que portent les nouveaux arrivants sur la qualité de vie occupe une place non négligeable dans le processus de consolidation de leur installation. De manière générale, ce regard est assez positif.

Halifax : un bon compromis. Halifax est à la fois considéré comme un entre-deux, entre la vie mouvementée des métropoles et la tranquillité des petites villes. « En ayant vécu dans des petites villes et en ayant côtoyé [mon copain] dans de grandes villes comme [grande ville européenne], on est dans un entre-deux. » (Myriam, N.-É.) Étant la plus grande ville des maritimes, une multitude de services sont accessibles dans la ville tout en préservant une qualité de vie appréciable. « C'est une ville en développement, une ville accueillante, on a tout comme une grande ville, mais en plus petit donc ça donne une bonne qualité de vie. » (Bruno, N.-É.)

Toutefois, certains estiment que la **ville connaît un développement trop rapide** dans les dernières années, ce qui lui enlève de son cachet. « Ce que j'aime de moins en moins, c'est qu'il y a de plus en plus de grands édifices qui se construisent partout. C'est une catastrophe. (...) J'aime de moins en moins le centre-ville avec tous ces édifices qui poussent. » (Anne, N.-É.)

Vie culturelle. La vie culturelle dynamique est mentionnée par plusieurs lorsqu'ils abordent les points forts de leur milieu d'accueil. « Je suis quand même très contente d'être là en fait. J'aime vraiment l'été, l'automne à Halifax, les festivals. (...) Quand on ne rentre pas [dans notre pays d'origine], on passe des étés fantastiques à Halifax. On passe du festival italien au festival libanais au Festival de jazz, les pistes cyclables qui se développent. » (Janine, N.-É.)

Sentiment de sécurité. À de multiples reprises lors des entretiens, l'aspect qu'Halifax est considérée comme une ville sécuritaire est soulevée de manière spontanée lorsqu'un nouvel arrivant décrit son milieu d'accueil. Cela contribue à se sentir en confiance dans la ville. « J'ai personnellement ressenti un sentiment de sécurité, donc ça m'a beaucoup aidé. » (Carmen, N.-É.)

Convivialité. Les Maritimes sont souvent perçues comme un lieu convivial où les gens sont polis et bienveillants. « Quelque chose qui nous a surpris, qui n'a probablement rien à voir avec juste Halifax, c'est tout le Canada qui est comme ça, les gens sont extrêmement polis, extrêmement polis. C'est assez surprenant, ça on ne s'y attendait pas. » (Martine, N.-É.)

Coût de la vie. Un coût de la vie plus faible que dans les métropoles canadiennes permet d'envisager plus facilement d'accéder à la propriété tout en préservant un bon niveau de vie. « Le pouvoir d'achat ici est plus ou moins abordable par rapport à d'autres provinces. On est vraiment intéressé à s'acheter une maison ici. » (Rita, N.-É.)

L'éloignement. Le mal du pays est un sentiment rencontré par plusieurs personnes qui s'établissent loin de leur lieu d'origine. De petites choses de la vie quotidienne antérieure peuvent

manquer aux nouveaux arrivants. « J'ai trouvé une solution, je dis à mes parents qui viennent me visiter parfois de ma ramener une bonne boîte d'épices. (...) Mais bon, avec le temps, on s'habitue. » (Rita, N.-É.)

De plus, plusieurs laissent souvent des proches derrière lorsqu'ils s'établissent dans un nouveau milieu. **Le coût élevé des billets d'avion** rend parfois difficile de les visiter aussi souvent que souhaité. « C'est difficile de rentrer à chaque fois. Les prix des billets sont chers (...). Mais il y a toujours l'un des parents qui nous rendent visite une fois ou deux par année. » (Flavie, N.-É.)

Famille. La Nouvelle-Écosse, et Halifax en particulier, est considérée comme un milieu propice pour fonder et élever une famille. « On a un petit enfant (...). On aimerait vraiment bien qu'il grandisse sereinement, qu'il s'épanouisse. (...) Je trouve vraiment que Halifax est une ville pour les familles. C'est une ville calme, sécurisée, c'est ce que l'on veut pour notre enfant. » (Flavie, N.-É.) Il s'agit d'ailleurs d'un facteur d'enracinement dans la province. C'est l'une des raisons qui ont poussé Robert à s'installer de manière permanente en Nouvelle-Écosse. « J'avais une copine qui a voulu venir avec moi quand j'ai eu mon poste en Nouvelle-Écosse, on s'est marié, on a eu un bébé. » (Robert, N.-É.) Dans le cas de Anne, avoir eu un enfant à Halifax est « la seule raison en réalité, la vraie seule raison » (Anne, N.-É.) qui l'a poussé à s'installer définitivement sur place.

Même certains immigrants qui ne croient pas s'installer à très long terme à Halifax estiment qu'il s'agit d'un endroit propice pour débiter une famille et que cela confèrera **des avantages à leurs enfants**. « Le fait d'être au Canada et de se dire entre le faire plus tard, ou le faire maintenant si on est prêt, moi j'aimerais le faire maintenant. Moi j'aimerais un bout'chou qui pourrait être franco-canadien. Et le bébé plus tard s'il veut venir faire des études ou venir vivre au Canada, lui faciliter la vie. Pour moi c'est un gros cadeau à faire à son bébé. » (Carmen, N.-É.)

Terre d'immigration ouverte. « Je le voyais comme une terre, je ne sais pas comment dire, une terre d'immigration, un endroit où il y a vraiment beaucoup d'immigrés qui viennent et qui y restent, mais en tout cas qui y passent. J'imaginai ça vraiment comme une communauté avec des gens qui viennent de partout, qui parlent peut-être plein de langues, et en même temps la même langue, l'anglais ou le français dépendant de l'endroit où c'est. Et je voyais ça comme un pays très tolérant sur tous les aspects et ça s'est confirmé. » (Myriam, N.-É.)

Services publics : accès, complétude, disponibilité

Le rapport aux services publics est très variable d'un immigrant à un autre. En fonction des attentes qui précédaient l'installation et les expériences vécues, la satisfaction sera plus ou moins bonne.

La qualité des services de santé n'est généralement pas remise en question, mais une problématique qui ressort dans les parcours de plusieurs est la **difficulté d'accès à des services en français de qualité**. « Vous cherchez sur le site de la Santé de la Nouvelle-Écosse « médecin francophone » et ils sont tous pris évidemment, leur clientèle est pleine. Vous en appelez un, pi un autre, pi un autre, pi un autre, ah non il ne prend personne. Vous cherchez un psychologue, la

même chose. » (Anne, N.-É.) Janine et Carmen soulignent toutes deux que le manque de services en français devient encore plus problématique pour les familles avec de jeunes enfants. « C'est particulièrement inquiétant quand on a des enfants les difficultés d'accès à des soins de santé en français. » (Janine, N.-É.)

Les difficultés pour trouver un médecin ne semblent pas seulement être le cas des francophones. Dans le cas de Martine, elle a choisi d'attendre un peu plus longtemps pour obtenir un médecin qui parle sa langue maternelle, quitte à devoir patienter de toute façon. « On a des difficultés à trouver un médecin. On a vu que ça c'était très compliqué, et que c'était compliqué de chercher un médecin anglophone ou francophone, donc on s'est dit quitte à ce que ça soit compliqué et que ça prenne un an ou un an et demi, à quelques mois près, on essaie d'en avoir un francophone (...). On est sur une liste d'attente. Je me dis que si je suis vraiment malade et que j'en ai vraiment besoin, j'aimerais que l'on m'explique tout en français. Et si je décide d'avoir mon premier enfant ici, j'aimerais bien communiquer avec un médecin en français pour être sûr de tout comprendre. » (Martine, N.-É.) Toutefois, dans le cas de Bruno, il estime que la situation en Nouvelle-Écosse pourrait être pire. « Trouver un médecin se fait plus facilement ici qu'au Québec. » (Bruno, N.-É.)

Ne pas avoir un médecin de famille, peu importe sa langue maternelle, représente un défi lorsqu'une personne a besoin de consulter des médecins spécialisés. « Pour aller voir un allergologue, il faut être envoyé par un médecin. Et le problème est que l'on ne peut pas être envoyé par un médecin d'un regroupement [clinique], il faut aller voir un médecin attiré. Le problème est que l'on est en demande, et que l'on n'a pas toujours trouvé. On ne peut pas encore commencer les démarches, car on n'a pas de lettre spécifique. Si on se décide d'avoir un enfant, ça va poser problème. Si on ne peut pas aller voir de spécialistes quand on en a envie, ça va poser problème. » (Martine, N.-É.)

Bien que des services d'interprète soient offerts sur demande pour l'obtention de services de santé, ceux-ci ne sont pas toujours jugés adéquats. Anne a trouvé particulièrement frustrant qu'un appel aux services d'information sur la santé prenne le double de temps lorsqu'un interprète intervient alors que parfois, il n'y a que certaines phrases qui nécessiteraient une traduction. « La traduction n'est pas adaptée aux besoins, on devrait demander les besoins, pas tout répéter, demander à la personne ce dont elle a besoin, sinon c'est long (...) Je n'avais pas besoin de passer trois heures au téléphone. On est chanceux qu'il y a de la traduction, mais ça pourrait être mieux, il y a du travail. » (Anne, N.-É.) **Des doutes concernant la qualité des services d'interprétation et les délais qui leur sont associés incitent certains à ne pas les utiliser**, même s'ils en avaient besoin. « Je suis allée aux urgences plusieurs fois. (...) En cas d'urgence, de douleur, on n'est pas forcément super bon en anglais. J'ai hésité, est-ce que je demande un traducteur. Et en fait les soignants, plus ou moins formés en français, aidaient de toute façon avec une bonne volonté. C'est quasiment mieux de faire appel à un anglophone qui parle un peu français qu'à un traducteur. Mais ce n'est pas parfait. » (Janine, N.-É.)

Les services fédéraux, qui sont soumis à la *Loi sur les langues officielles du Canada*, sont perçus de façon positive et la facilité de l'accès à un service en français a un aspect rassurant. C'est le cas de Janine, qui après avoir connu des difficultés avec les services provinciaux en santé, anticipait d'autres difficultés avec Service Canada. Elle a plutôt été agréablement surprise. « À Service Canada, il y a deux ou trois personnes qui ont sur leur bureau français donc c'était plus facile de s'adresser à elles. (...) Quand je suis allée à Service Canada je me suis dit OK ça va être une catastrophe, je ne vais pas encore expliquer ce que je veux expliquer, je vais repartir avec la moitié des informations et puis en voyant la dame qui parlait français, j'étais vraiment contente. » (Janine, N.-É.)

En ce qui concerne l'éducation, **les écoles du système scolaire acadien sont considérées comme un lieu propice pour permettre aux enfants d'apprendre convenablement à la fois le français et l'anglais.** C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Rita a choisi le système francophone pour son enfant. « Sans hésiter, j'aimerais que mon enfant soit réellement bilingue, qu'il parle le français couramment et qu'il parle l'anglais couramment. » (Rita, N.-É.)

En ce qui concerne **les services éducatifs préscolaires, il ne semble pas toujours facile d'y avoir accès** en raison de places limitées. « Un de mes deux enfants va dans une prématernelle en anglais, car il n'y avait pas de places en français quand il était petit et que c'était plus proche de chez nous. Comme on ne parle pas anglais à la maison, j'avais besoin qu'il apprenne un anglais correct et pas le mien qui est très mauvais. » (Janine, N.-É.).

Bilan de l'expérience migratoire

De manière générale, les immigrants dressent un portrait assez positif de leur expérience en Nouvelle-Écosse, y compris ceux qui croient quitter à moyen terme. Les motifs évoqués pour justifier d'éventuel départ, sur lesquels nous reviendrons dans le rapport sur la rétention, ne concernent généralement pas le contexte de la Nouvelle-Écosse en tant que tel, mais s'inscrivent plutôt dans un parcours migratoire continu, l'insécurité professionnelle et une volonté de se rapprocher de proches à l'étranger. Toutefois, un manque d'ouverture perçu de la communauté et le peu de place fait au français dans l'espace public jettent de l'ombre sur l'expérience de certains.

Bilan positif

Flavie et Carmen se considèrent comme bien intégrées en Nouvelle-Écosse, notamment en raison des liens d'amitié tissés sur place. « Je commence à me sentir sincèrement chez moi. Je pense même postuler pour la citoyenneté. On réfléchit sérieusement à faire une demande de citoyenneté. Ce qui m'a motivé c'est que le réseau d'amis, de connaissances s'agrandit et grâce à ça franchement on se sent chez soi. » (Flavie, N.-É.) Pour sa part, Carmen souligne être fière du résultat de ses efforts pour bien s'adapter à son nouveau milieu de vie. « Maintenant que je suis plus à l'aise avec l'anglais, et que j'ai commencé quelque chose ici, personnellement je suis assez fière de comment j'ai réussi à parler anglais, j'ai décroché un job, maintenant j'ai un temps plein, j'ai un job que j'aime bien. On me confie des choses avec des responsabilités, donc j'ai envie de progresser dans mon emploi. Je n'ai plus de barrières d'intégration sociale, dans le sens que j'ai des amis (...).

Pourquoi pas rester, et une fois que monsieur sera prêt, avoir mon bébé au Canada. » (Carmen, N.-É.)

Bilan mitigé

Hélène a plutôt un bilan mitigé de son expérience dans la province. Elle considère comme problématique les tensions qu'elle perçoit entre les francophones et les anglophones, ce qui se reflète sur son expérience personnelle. « Si on veut que la communauté francophone vive et vive bien, il faut l'ouvrir aux francophones de tous horizons, l'ouvrir aux anglophones qui font l'effort d'apprendre le français. Il faut arrêter cette opposition historique. On comprend, mais bon on n'est plus au 18^e siècle. On ne se fait plus la guerre les Français et les Anglais. Il faut travailler ensemble et aller d'avant. » (Hélène, N.-É.) De son côté, Alexia estime qu'il reste encore du travail à faire pour que la communauté francophone néo-écossaise s'ouvre réellement à la diversité. « Avec juste les francophones purs, Acadiens, nés ici, on n'ira pas loin. (...) Je veux pouvoir entendre du français qui vient d'Afrique, du français de l'Acadie, ça ne peut être que la richesse et il n'y a pas de place à la concurrence. » (Alexia, N.-É.) Rita insiste sur le peu de place fait au français dans l'espace public et des difficultés à découvrir la communauté francophone sans contacts locaux. « Peut-être que le Canada est un pays bilingue, mais il manque parfois de le sentir quand on est dans la réalité. Il faut parfois creuser pour s'informer ou avoir vraiment les bonnes personnes dans son chemin. » (Rita, N.-É.)

Nostalgie

Dans le cas de Martine, qui a pris la décision de quitter la Nouvelle-Écosse dans les deux prochaines années, plusieurs éléments du contexte local vont lui manquer. Elle aborde ce départ prochain avec nostalgie. « C'est difficile la neige quand même, l'hiver est quand même dur. On travaille la terre, on travaille notre potager. Être six mois par année, voire huit, sans cultiver quoi que ce soit, on a du mal. On veut partir (...), par pour fuir le Canada, mais, car la météo ce n'est pas possible. Je sais qu'il va nous manquer beaucoup de choses. On aura le soleil, mais il va nous manquer des choses. (...) La solidarité, des choses toutes simples, mais qui font partie de notre vie de tous les jours. Entrer dans le bus et dire bonjour au chauffeur. » (Martine, N.-É.)

6. CONCLUSIONS : SYNTHÈSE DE LA RECHERCHE ET PISTES DE RÉFLEXION

6.1 Synthèse de la recherche

6.1.1 Contexte institutionnel

La partie consacrée au contexte de l'immigration francophone en Atlantique le montre : les efforts et les initiatives convergent pour faire de l'immigration francophone une priorité en Atlantique. En somme : la volonté est là et les choses changent vite.

Intérêt régional et intérêt communautaire face à l'immigration francophone. Cet investissement reflète une prise de conscience régionale double : celle d'une part de l'intérêt régional d'une immigration dynamique susceptible de répondre aux défis sociodémographiques de la région, et ce faisant dynamiser également l'économie locale en répondant aux besoins en termes de main d'œuvre ou en tentant de résoudre le problème du développement régional. Celle d'autre part de répondre cette fois aux besoins des minorités francophones de l'Atlantique, particulièrement confrontées non seulement au défi sociodémographique (migration, vieillissement), mais également au défi sociolinguistique (assimilation).

Une grande diversité d'acteurs et d'actions. Le secteur de l'immigration francophone a considérablement évolué ces 15 dernières années et a donné lieu à de multiples initiatives, tant au niveau national que local. Cette multiplication des initiatives s'est accompagnée d'une multiplication d'acteurs, et ce aux divers échelons (municipal, provincial, fédéral), mais également dans les divers secteurs (accueil et services directs, bien-sûr, mais aussi enseignement et enseignements supérieur, développement économique, culture...) et à travers divers organismes communautaires (organismes francophones ou organismes dont le principal mandat est l'immigration, ou l'immigration francophone), mais aussi tout au long du « continuum » migratoire (de la promotion à l'international à l'installation et à la rétention). C'est donc une constellation d'actions et d'acteurs qui caractérise le dossier de l'immigration francophone en Atlantique. Le dossier de l'immigration francophone en Atlantique est très « multiscale » et concerne, qui plus est, plusieurs secteurs et acteurs, ce qui le rend particulièrement complexe au regard du nombre d'intervenants, de programmes établis, de politiques adoptées et de publics ciblés.

Une constellation de communautés d'accueil contrastées. Chaque contexte a généré des initiatives conjointes ou communes (concertation, réseautage, etc.) où les « bonnes pratiques » et les expériences sont échangées, mais aussi des initiatives locales singulières, en fonction tout à la fois des possibilités offertes, mais des contraintes rencontrées, dessinant ainsi le contour de communautés d'accueil contrastées. Dans le même temps, chaque communauté dispose de caractéristiques bien particulières. L'Atlantique est diverse, et ses sociétés d'accueil le sont également : les opportunités d'emploi au Labrador ne sont pas les mêmes que celles qu'on retrouve dans la région de la Péninsule; le contexte linguistique est extrêmement différent entre Edmundston, Moncton et Saint-Jean (T.-N.-L.). Ce faisant, les défis et enjeux de l'accueil à Moncton, Charlottetown, Caraquet, Saint-Jean (T.-N.-L.), Halifax ou Fredericton ne sont pas les mêmes. Chaque communauté s'est donc inventée une réponse locale la plus adaptée possible aux enjeux

de l'accueil et les RIFs permettent au niveau local le développement d'actions coordonnées, et d'échanger les bonnes pratiques ou les expériences d'accueil, ou une mise en commun en vue d'initiatives conjointes.

L'accueil des immigrants francophones dépasse les services d'accueil. Les services d'accueil, par leur lien direct avec les immigrants, se retrouvent bien souvent au cœur d'un « réseau de l'accueil » qui les dépasse, composé de bénévoles, d'aidants, d'organismes divers et de lieux d'accueils explicites et spécialisés. Les entretiens le montrent, comme d'ailleurs les résultats du sondage : les services d'accueil ont vocation non seulement à répondre très directement à certains besoins des nouveaux arrivants, mais leur rôle dépasse cette délivrance de services directs, pour toucher d'autres pas, plus informels, de l'accueil (réseautage, conseils, lieux et moments de rencontre, circulation de l'information...).

6.1.2 Une région atlantique qui innove et qui explore les bonnes pratiques

Certaines pratiques innovantes ont également été répertoriées. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, loin de là, mais plutôt de quelques exemples pour illustrer ce que peuvent faire, en Atlantique, les divers intervenants en matière d'immigration et servir d'inspiration pour le développement d'autres pratiques. Nous avons cherché à présenter des initiatives mises en place par une diversité d'intervenants dans les secteurs variés d'intervention des services d'accueil :

Talent plus (Nouveau-Brunswick)⁸². Ce programme de Diversis inc., financé par IRCC, a pour but de renforcer l'intégration économique des immigrants par l'employabilité ou l'entrepreneuriat. Les immigrants admissibles peuvent bénéficier gratuitement de formation en intégration économique dans l'ensemble de la province (culture des affaires, occasions disponibles, renforcer son potentiel de réussite, etc.). Des formations en ligne sont aussi offertes ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Transport des clients (Île-du-Prince-Édouard)⁸³. La Coopérative d'intégration francophone peut conduire un client qui n'a pas de voiture aux différents points de service auxquels il doit se rendre pour compléter les formalités administratives après l'arrivée. En raison d'un réseau de transport en commun limité, il est difficile pour un nouvel arrivant de se déplacer pour compléter l'ensemble des procédures, et ce service d'accompagnement facilite et accélère les démarches.

Séances de préparation au test de citoyenneté (Terre-Neuve-et-Labrador)⁸⁴. Le service d'accueil *COMPAS* organise des séances préparatoires hebdomadaire au test de citoyenneté. Ces séances en français sont gratuites pour les immigrants admissibles.

⁸² *Talent plus*. Diversis Inc. En ligne. 15 janvier 2019. <https://talentnb.ca/>

⁸³ Communication avec une agente de la Coopérative d'intégration francophone, 11 septembre 2018.

⁸⁴ Page Facebook de la Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. En ligne. 15 janvier 2019. <https://www.facebook.com/FrancoTnl/>

Service d'information juridique (Nouvelle-Écosse) ⁸⁵. Par son centre *Accès justice*, l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse offre un service d'information juridique gratuit. Des avocats bilingues offrent des consultations confidentielles dans tous les domaines du droit. Une part importante des bénéficiaires des services du Centre sont d'origine immigrante.

Programme de rétention des étudiants internationaux (Grand Moncton, Nouveau-Brunswick) ⁸⁶. Le programme cherche à permettre aux diplômés et aux étudiants internationaux de saisir les opportunités d'emploi disponibles dans la région. Afin de privilégier l'intégration professionnelle des participants, le programme offre des occasions d'amélioration des compétences linguistiques, de formation professionnelles, d'activités de réseautage et de jumelage.

Visites exploratoires personnalisées (Edmundston, Nouveau-Brunswick) ⁸⁷. Un groupe local d'intervenants en immigration, de représentants municipaux et des gens d'affaire s'échange des informations concernant les nouveaux arrivants qui viennent effectuer des visites exploratoires dans la région d'Edmundston. Selon le profil de l'immigrant potentiel, l'intervenant le plus approprié l'accompagne dans sa visite. Le maire d'Edmundston est engagé activement dans ces visites et invite des immigrants à partager un repas avec lui pour leur présenter sa ville.

6.1.3 Portrait sociodémographique de l'immigration francophone en Atlantique

Ces initiatives visant à améliorer l'accueil des immigrants, mais aussi, comme nous le verrons dans le second rapport, à renforcer l'attrait de la région Atlantique pour les nouveaux arrivants et favoriser une installation durable s'inscrivent dans un contexte sociodémographique bien particulier en Atlantique. Quel portrait de l'immigrant francophone peut être tiré des données sociodémographiques disponibles?

- **En Atlantique, les immigrants des cinq dernières années ne représentaient que 2,3 % de l'ensemble des immigrants qui sont arrivés au Canada.** C'est d'ailleurs en Atlantique que l'immigration est la plus faible au pays. **Toutefois, au dernier recensement chacune de ces provinces a accueilli son plus grand nombre de nouveaux immigrants.**
- En 2016, les provinces de l'Atlantique comptent 110 500 personnes immigrantes, ce qui représente **4,8 % de la population totale.**
- **Les immigrants francophones, représentent environ 7 % de l'ensemble des immigrants et 3 % de l'ensemble des francophones.** Étant défini selon la première langue officielle parlée (PLOP), cette population est composée de 5,1 % ayant le français « PLOP » et de 1,8 % ayant le français et l'anglais, ce qui représente au total 6,9 % (7 645) ayant au moins le français comme

⁸⁵ *Centre Accès justice*, Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse En ligne. 15 janvier 2019. <http://www.ajefne.ns.ca/accesjustice/>

⁸⁶ *Programme de rétention des étudiants internationaux (PRÉI)*, CAFi. En ligne : 19 mars 2019. <https://www.cafi-nb.org/prei/>

⁸⁷ Communication avec un intervenant local, 7 novembre 2018.

PLOP (tableau A2 en annexe)⁸⁸. Le Nouveau-Brunswick a la proportion d'immigrants francophones sur l'ensemble des immigrations la plus élevée avec 15,0 % (12,2 % français seulement et 2,8 % français et anglais), alors que celle des autres provinces est en dessous de 4 %. Les nouveaux arrivants francophones en Atlantique composent aussi 7,0 % (4,5 % français et 2,5 % français et anglais) de l'ensemble des nouveaux arrivants. Pour le Nouveau-Brunswick, ils représentent 14,4 %, et moins de 4 % pour chacune des autres provinces.

- **41 % des immigrants francophones sont des nouveaux arrivants, soit 3 115 sur 7 645.** Dans les villes, ces nouveaux arrivants francophones représentent 51,9 % dans les RMR, 40,9 % dans les AR et 16,8 % à l'extérieur des villes.
- **L'évolution démographique de la population immigrante nous montre une augmentation de 46 % de 2001 à 2016. Chez les immigrants francophones, cette augmentation est encore plus importante étant de l'ordre de 61 %.** Chez l'ensemble des immigrants, cette hausse a été de 34,8 % pour la Nouvelle-Écosse, de 50,4 % pour Terre-Neuve-et-Labrador, de 50,5 % pour le Nouveau-Brunswick et une importante hausse de 115,9 % pour l'Île-du-Prince-Édouard. Chez les immigrants francophones, cette augmentation est de 79,8 % pour le Nouveau-Brunswick, de 84,8 % pour Terre-Neuve-et-Labrador, de 145,0 % pour l'Île-du-Prince-Édouard, mais seulement de 19,8 % pour la Nouvelle-Écosse.
- **La proportion d'immigrants et d'immigrants francophones dans la population totale a aussi augmenté** au cours des quatre derniers recensements (tableau 1). **En Atlantique, pour l'ensemble des immigrants, la proportion est passée de 3,4 % en 2001 à 4,8 % en 2016.** C'est surtout à l'Île-du-Prince-Édouard que cette proportion a augmenté passant de 3,1 % en 2001 à 6,4 % en 2016, soit une hausse de 3,3 points de pourcentage, alors que cette augmentation est de 1,5 pour la Nouvelle-Écosse, de 1,4 pour le Nouveau-Brunswick et de 0,8 pour Terre-Neuve-et-Labrador. Ces proportions ont aussi augmenté chez les immigrants francophones passant de 1,7 % en 2001 à 2,8 % en 2016⁸⁹. Pour cette population, c'est surtout à Terre-Neuve-et-Labrador que cette hausse est notable passant de 10,7 % en 2001 à 17,3 % en 2016, soit une augmentation de 6,6 points de pourcentage contre 3,3 pour l'Île-du-Prince-Édouard, 1,8 pour la Nouvelle-Écosse et 1,0 pour le Nouveau-Brunswick.
- **Trois quart des immigrants francophones vivent en milieu urbain. Dans les autres provinces de l'Atlantique, les capitales sont les villes les plus attractives, alors qu'au Nouveau-Brunswick on remarque que d'autres villes attirent aussi ces immigrants.** Surtout concentrés en milieu urbain, la plupart sont arrivés depuis les dix dernières années. Ce constat est similaire en comparant avec l'ensemble des immigrants en Atlantique qui se concentrent aussi en milieu

⁸⁸ Nous avons choisi d'identifier les francophones selon la PLOP qui est dérivée de trois variables, soit la langue maternelle, la connaissance des langues officielles et la langue parlée le plus souvent à la maison. En choisissant cette variable linguistique, nous pouvons inclure les immigrants qui ne sont pas de langue maternelle française, mais qui connaissent le français ou le parlent à la maison. Dans ce rapport, les francophones sont donc calculés selon ceux ayant le français seulement comme PLOP et ceux ayant le français et l'anglais (ensemble) comme PLOP.

⁸⁹ Les immigrants francophones sont calculés sur la population totale francophone.

urbain. Toutefois, en comparant avec le reste du Canada, nous remarquons que les immigrants francophones habitant les villes ont un pourcentage plus élevé que ceux en Atlantique. Rappelons-le que près de 75 % des immigrants francophones en Atlantique résident en milieu urbain. Au Québec, en Ontario, et même dans l'Ouest canadien, c'est plutôt de l'ordre de 95 % qui habitent ces milieux. Toutefois, n'oublions pas que ces provinces ont des plus grands centres urbains, tels que Montréal, Toronto et Vancouver qui accueillent une bonne partie de ces immigrants. En Atlantique, il y a donc un peu plus d'immigrants francophones qui habitent à l'extérieur des villes (AR et RMR) (25 %), que dans le reste du Canada (autour de 5 %). **Plus la période d'immigration est récente, plus les immigrants vont habiter les villes.**

- La plupart des immigrants francophones résidant en Atlantique proviennent des Amériques et d'Europe. Toutefois, **il y a de plus en plus de nouveaux arrivants en provenant d'Europe et d'Asie, mais surtout d'Afrique.**
- **Le tiers des immigrants francophones sont arrivés à l'âge de 25 à 44 ans.** Plusieurs familles sont venues s'installer puisqu'il y a quand même 10 % qui étaient âgés de moins de 14 ans et un autre 10 % de 15 à 24 ans. Les immigrants francophones en Atlantique sont surtout âgés de 45 à 64 ans. **La majorité des immigrants francophones sont scolarisés, 60 % qui ont un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire l'ont obtenu au niveau du baccalauréat universitaire ou supérieur.** Ce pourcentage est un peu plus faible pour l'ensemble des immigrants francophones au Canada étant de 53 %. Plus de la moitié des immigrants francophones en Atlantique ont obtenu leur diplôme au Canada, dont la plupart dans la province de résidence. Pour les immigrants francophones du Nouveau-Brunswick, le pourcentage est un peu plus élevé pour ceux qui ont étudié au Canada (52 %), alors que pour les autres provinces de l'Atlantique, le pourcentage est un peu plus élevé pour ceux qui ont étudié à l'extérieur du Canada (autour de 58 %). Lorsqu'on compare avec l'ensemble des immigrants au Canada, ces derniers ont un pourcentage un peu plus élevé pour ceux ayant étudié à l'extérieur du Canada (53 %), alors que les immigrants francophones ont plutôt étudié au Canada (52 %).
- **Un taux de chômage comparable à l'ensemble des immigrants de l'Atlantique ou des immigrants francophones du Canada... mais un revenu d'emploi moyen plus élevé.** Leur taux de chômage navigue autour de 8 à 10 %, ce qui est comparable à l'ensemble des immigrants de l'Atlantique, ainsi qu'avec les immigrants francophones de l'ensemble du Canada qui ont un taux de chômage de 9,9 %. Pour le revenu d'emploi moyen, il est autour de 50 000 \$ chez les immigrants francophones de l'Atlantique, ce qui est un peu plus élevé que pour l'ensemble des immigrants (qui se situe autour de 45 000 \$). Il est plus élevé que pour les immigrants francophones ailleurs au Canada qui se situe autour de 38 000\$, se rapprochant même plutôt du revenu d'emploi moyen de l'Ontario qui est de 50 513 \$ pour les immigrants francophones.
- **La plupart des immigrants francophones en Atlantique sont bilingues avec un taux de bilinguisme qui atteint 86 %.** Comparativement à l'ensemble des immigrants en Atlantique,

les immigrants francophones ont un taux de bilinguisme plus élevé que pour l'ensemble des immigrants qui est de 17 %. Ils ont même un plus haut taux de bilinguisme que pour l'ensemble des immigrants francophones au Canada qui s'élève à 64 %. **Le français domine dans les foyers puisque près de 60 % des immigrants francophones parlent le français le plus souvent à la maison. En milieu de travail, le français est surtout utilisé au Nouveau-Brunswick avec un pourcentage de 50 %, alors que l'anglais domine dans les autres provinces de l'Atlantique.**

- **Depuis 2013, on constate une baisse des inscriptions des étudiants internationaux issus d'un pays de l'OIF.** Une telle baisse en Atlantique est surtout due à la baisse des inscriptions à l'Université de Moncton (rappelons qu'au même moment où l'Université de Moncton augmentait ses frais de scolarité d'un peu moins de 1000\$ par ans, l'Université d'Ottawa permettait aux étudiants internationaux de payer les mêmes frais de scolarité que les étudiants canadiens). L'Université Sainte Anne, quant à elle a plus que doublé entre 2013-2014 et 2017-2018, passant de 42 à 100. Les étudiants internationaux inscrits dans des établissements universitaires⁹⁰ francophones sont **d'abord attirés par les filières du commerce, de la gestion et de l'administration** et on constate encore une croissance du nombre de diplômés, même si on peut s'attendre à une baisse ces prochaines années (contrecoup des baisses d'inscriptions).

6.1.4 Accueil et intégration des francophones de l'Atlantique nés à l'extérieur du Canada : ce que nous apprend le sondage

Le sondage quant à lui nous renseigne sur les grands défis et les enjeux auxquels les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique sont confrontés, de même que leurs représentations de la région

L'arrivée et les services d'accueil

La qualité générale de l'accueil des nouveaux arrivants serait bonne en Atlantique selon neuf répondants sur dix (90 %), qui disent y avoir été plutôt bien accueillis (41 %) ou même très bien accueillis (49 %). D'ailleurs, les deux tiers (70 %) des répondants estiment que leur communauté d'accueil est plutôt ouverte (50 %) ou très ouverte (20 %) aux nouveaux arrivants. Cela laisse tout de même près d'un tiers (30 %) des répondants qui jugent au contraire leur communauté d'accueil plutôt fermée (23 %), voire très fermée (8 %) aux nouveaux arrivants.

Les répondants ont eu recours à une multitude de sources d'aide lors de leur arrivée en Atlantique dont les plus utilisées sont les services formels d'accueil (33%), les amis (30 %) les immigrants déjà sur place (30 %) et les organismes communautaires (26 %). Les employeurs (22 %), les collègues de travail (19 %), les connaissances (20 %) ou les établissements d'enseignement (17 %) sont aussi des sources d'aide.

Au-delà des services formels et des organismes communautaires, nos résultats mettent en lumière **l'importance des réseaux informels d'amis et d'immigrants sur place**, mais indiquent en même temps une faiblesse des réseaux traditionnels comme la famille étendue, les communautés

⁹⁰ Université de Moncton et Université Sainte-Anne

religieuses ou ethnoculturelles dans les provinces atlantiques. Le rôle des municipalités et des voisinages paraît également encore embryonnaire en Atlantique. Il serait pertinent de favoriser le développement du rôle d'accueil des municipalités et des voisinages ainsi que d'explorer les possibilités de renforcer les réseaux informels d'amis et d'immigrants sur place.

Les services formels d'accueil ne réussissent pas encore à répondre à toute la demande puisque quatre répondants sur dix (41 %) rapportent n'avoir utilisé aucun service d'accueil formel depuis leur arrivée en Atlantique. De plus, les taux d'utilisation des services formels d'accueil sont très faibles. Les services les plus utilisés ne le sont que par deux répondants sur dix environ : l'aide avec les procédures administratives (23 %), l'aide avec la vie quotidienne (22 %), l'aide à l'intégration sociale (22 %), l'aide à l'emploi (21 %) ou encore l'aide à l'apprentissage de l'anglais (20 %).

Les faibles taux d'utilisation des services formels d'accueil s'expliquent en partie par le fait que plusieurs répondants n'en avaient tout simplement pas besoin, par exemple parce que le type de services ne s'appliquait pas à leur situation personnelle. Mais il existe aussi **un problème d'accès aux services** chez plus du tiers des répondants n'ayant pas pu utiliser les services. Le plus souvent c'était parce que **les répondants ne connaissaient pas l'existence des services d'accueil**. **L'accès aux services d'accueil** doit donc être amélioré, surtout afin de mieux faire connaître les services existants auprès des nouveaux arrivants.

Les problèmes d'accès, dont la méconnaissance des services, ont contribué au fait **qu'une part importante des répondants n'ont pas reçu d'aide pour certains de leurs besoins d'accueil**. En effet, seulement la moitié des répondants ayant nécessité de l'aide depuis leur arrivée et résidant toujours en Atlantique, ont reçu des services formels d'accueil pour la vie quotidienne, l'intégration sociale, l'emploi, l'apprentissage de l'anglais, le logement ou de l'apprentissage du français. C'était un peu mieux dans les services d'aide avec les procédures administratives et dans l'intégration scolaire des enfants. En effet, les deux tiers des répondants nécessitant ce type d'aide ont obtenu ces services d'accueil. Il apparaît toutefois nécessaire de continuer à renforcer les services d'accueil, car leur capacité pourrait être augmenté de façon importante, afin qu'ils puissent répondre aux besoins d'aide de tous les nouveaux arrivants.

Les répondants qui ont pu utiliser les services formels d'accueil se disent généralement satisfaits, voire très satisfaits, de ces services, bien qu'il y ait ici aussi encore de la place à l'amélioration. Les services avec les meilleurs taux de satisfaction sont l'aide à l'apprentissage du français (100 %), l'aide avec l'intégration scolaire des enfants (93 %), l'aide avec la vie quotidienne (93 %), l'aide avec les procédures administratives (91 %), et l'aide au logement (85 %).

Des efforts doivent cependant être faits afin d'améliorer encore les services d'aide à l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants en Atlantique, comme l'aide à l'apprentissage de l'anglais (32 %), l'aide à l'emploi (25 %) et l'aide à l'intégration sociale (16 %) qui laissent insatisfaits des portions non négligeables de répondants. Les suggestions d'amélioration les plus courantes visaient l'amélioration de la qualité des services d'accueil (42 %), notamment par des communications plus efficaces et de meilleurs suivis, ou par l'adoption d'une approche plus personnalisée et adaptée aux différents besoins des clientèles. Plusieurs répondants ont aussi

suggéré d'améliorer l'accès aux services d'accueil (38 %), en particulier par une offre adéquate dans les deux langues officielles et par l'élargissement de l'admissibilité aux services à l'ensemble des immigrants permanents ou temporaires. En fait, la suggestion la plus mentionnée portait sur l'amélioration de la visibilité et de la promotion des services d'accueil auprès des nouveaux arrivants afin de les sensibiliser et de les informer de l'existence des services (32 %). Plusieurs autres suggestions d'amélioration des services d'accueil ont été rapportées.

Environ les deux tiers des répondants qui avaient reçu des services d'accueil, les avaient reçus principalement en français, c'est-à-dire, surtout en français ou seulement en français. L'utilisation des services d'accueil offerts de façon bilingue reste par ailleurs relativement courante en Atlantique, pour le quart, voire le tiers des répondants. Relativement peu de services d'accueil avaient été reçus principalement en anglais.

L'intégration sociale, identitaire et linguistique des répondants

Environ neuf répondants sur dix (87 %) se considéraient bien intégrés en Atlantique, comparativement à un répondant sur dix (13 %) qui se disait mal intégré.

Pareillement, environ **neuf répondants sur dix (87 %) s'étaient fait de nouveaux amis ou des connaissances depuis leur arrivée en Atlantique.** Ce qui laissait tout de même un répondant sur six (16 %) avec très peu ou aucun ami ou connaissance sur place.

La grande majorité des répondants rapportaient de forts sentiments d'appartenance aux francophones (75 %) et au Canada (70 %), en même temps qu'au pays d'origine (68 %) et aux personnes de même origine (67 %). Le fort sentiment d'appartenance aux francophones que partagent les trois quarts (75 %) des répondants indique une intégration fortement orientée vers le groupe de langue française. Ces résultats confirment aussi l'importance des identités nationales tant d'origine que canadienne.

Jusqu'à neuf répondants sur dix (93 %) disaient s'identifier à la minorité francophone dont trois sur dix (30 %) qui s'identifiaient à la fois aux francophones et aux anglophones de façon égale. Ces résultats confirment l'orientation de l'intégration identitaire de la majorité des répondants vers le groupe francophone de l'Atlantique. En effet, près des deux tiers (63 %) des répondants disaient s'identifier surtout (42 %) ou seulement (21 %) au groupe francophone plutôt qu'au groupe anglophone.

L'intégration linguistique des répondants dans les langues officielles penchait également vers la langue française malgré le contexte minoritaire de l'Atlantique. En effet, les deux tiers (66%) des répondants utilisaient surtout (47 %) ou seulement (19 %) le français le plus souvent dans la vie de tous les jours. Un quart (25 %) utilisaient le français et l'anglais également au quotidien.

Outre les langues officielles, plus de la moitié (59 %) des répondants disaient utiliser une autre langue dans la vie de tous les jours. En fait, presque la moitié (44 %) des répondants utilisaient au quotidien une autre langue parlée en Afrique.

Le français est aussi la langue la plus souvent utilisée en privé par les répondants. En effet, huit répondants sur dix (83 %) parlaient le français le plus souvent à la maison, comparativement à seulement un répondant sur dix (12 %) qui parlait l'anglais le plus souvent au foyer ou une autre langue parlée en Afrique (14 %). L'intégration linguistique des répondants s'orientaient clairement vers la langue française jusque dans la sphère privée.

6.1.5 Paroles d'immigrants : ce que nous apprennent les entretiens

Expériences migratoires et représentations de la société d'accueil : la mobilité, en Atlantique, n'est pas un long fleuve tranquille

Les entretiens nous permettent de plonger plus encore dans ces représentations et dans le récit des expériences migratoires. Ceux-ci nous renseignent sur la très grande diversité des parcours, des ancrages, des représentations de ceux qui se sont installés en Atlantique. Ces récits, expériences et représentations dessinent les contours de vécus particuliers. Il est donc bien difficile ici d'en proposer une synthèse représentative. Ceci étant, plusieurs « lignes de force » transparaissent soit pour distinguer certains contextes par rapport à d'autres, soit au contraire pour signifier une proximité des expériences migratoires des uns et des autres en Atlantique. Deux grandes étapes jalonnent le parcours migratoire : la période de **transition migratoire** (arrivée et prise de marque), caractérisée par une fragilité particulière des nouveaux arrivants, et des situations « à risque » propres à la qualité de migrant; puis la période de « **consolidation** » de l'installation (jamais complètement terminée) et de l'insertion dans les lieux de vie et les réseaux locaux.

À l'arrivée : le projet migratoire à l'épreuve de l'expérience. Le temps de la transition

- **Tous n'ont pas planifié ni choisi l'Atlantique.** C'est par exemple le cas de certains réfugiés. C'est aussi le cas de certains qui ont d'abord connu une expérience migratoire ailleurs (au Canada ou à l'extérieur du Canada) pour ensuite arriver en Atlantique à l'occasion de rencontres, de conseils, une envie de découverte (VVT) ou à cause d'une occasion d'emploi;
- Les profils montrent souvent **une très grande mobilité** : les personnes viennent d'ailleurs, n'en sont pas à leur première expérience migratoire, et non pas nécessairement l'intention de s'arrêter là : pourquoi pas repartir un jour?
- **Le « hasard » ou des circonstances particulières sont souvent évoqués pour expliquer le choix de s'établir en Atlantique.** Il s'agit d'une destination qui n'est pas toujours envisagée de prime abord par les nouveaux arrivants avant qu'une opportunité ne se présente à eux. La rapidité de réponse des employeurs locaux est un élément décisif dans le parcours de ces immigrants, qui sont à la recherche d'une opportunité à saisir et non d'un endroit en particulier où s'installer.
- Les premiers jours sont caractérisés souvent par **la découverte des lieux et une première « prise de contact »**, avec une préparation plus ou moins précise d'ailleurs. Certains « débarquent », au sens propre comme au sens figuré du terme, tandis que d'autres se sont informés et ont préparé

leur arrivée. C'est un véritable processus de socialisation à l'altérité (celle de la société d'accueil) auquel doit faire face le nouvel arrivant et ses proches.

- Cette prise de contact passe par **la logistique** plus que les soucis d'ordre financiers : quel logement? Quelle école? Meilleure garderie? Quelles **démarches administratives**? Où sont les magasins? Les services de **santé**? L'accès à **l'information** est cruciale à ce moment précis, mais il est lacunaire ou accompagné de malentendus, d'oublis : le nouvel arrivant doit faire face à un grand nombre de défis immédiats et peut « s'y perdre ».
- Ces premiers moments dénotent une **fragilité propre au migrant et plus encore à l'immigrant** . Nous sommes bel et bien face à des personnes « à risque », et le processus dans lequel ils se trouvent engagé est tout autant une aventure positive, mais également une véritable épreuve.
- Le logement est plus difficile d'accès et plus dispendieux à Saint-Jean (T.-N.-L.) qu'à Moncton; et les **transports** constituent, bien souvent un défi de premier plan dans les régions rurales bien sûr, mais aussi dans des centres urbains dont les systèmes de transport en commun sont assez lacunaires (dans une moindre mesure à Halifax).

Prendre ses marques : réinventer son projet

Après les premiers jours, d'autres défis apparaissent bien vite :

- **Les revenus : vers une nouvelle routine financière** . Le départ se solde par la fin de la « routine financière » qui caractérisait parfois l'ancienne situation, et les nouveaux arrivants se trouvent face au défi de s'inscrire dans une nouvelle routine qu'il s'agit d'inventer sur place, en fonction des possibilités, mais aussi des contraintes locales
- **Emploi : entre projet et désillusion** . L'emploi constitue bien souvent la condition sine qua non de cette nouvelle routine. Et son décrochage n'est pas toujours évident, en particulier pour le nouvel arrivant francophone en Atlantique. Le nouvel arrivant ne comprend pas encore bien les « rites » des processus d'embauche, ni les codes en matière de recrutement (formalisation du cv, se comporter en entretien...); de leur côté les employés tendent à se méfier de personnes qui ne sont pas insérées dans des réseaux locaux, qui n'ont ni référence ni expérience locales. D'autres défis que ceux rencontrés lors des premiers moments de l'installation viennent un peu plus complexifier les démarches : la barrière linguistique (surtout dans des régions très anglophones, ou pour les personnes ayant eu quelques illusions sur leur maîtrise de l'anglais) et la barrière en termes de reconnaissance des diplômes, puisque parfois celle-ci demande des démarches, parfois longues, pour obtenir les équivalences. Les réorientations de carrière, (plus ou moins) choisies ou (carrément) contraintes, font, ce faisant, partie des expériences racontées.
- **Statut au Canada : s'y retrouver**. Autre enjeu d'importance : le statut au Canada, et son évolution au cours de la « carrière » migratoire. Bon nombre de répondants, et ce dans les 4 provinces ont souligné ce défi : faire face à l'inquiétude, l'angoisse parfois de faire les bons choix

en matière de démarches administratives. Difficile de s'y retrouver dans les différents programmes, les différents interlocuteurs, les différentes démarches, et cette situation tend à fragiliser un peu plus le nouvel arrivant et sa famille. L'erreur, l'oubli, l'omission retardant la demande ou conduisant à son refus entretient un sentiment d'insécurité qui ne facilite pas l'intégration. Les « situations particulières » sont nombreuses comme d'ailleurs les possibilités d'y faire face. À ceci s'ajoute (notamment pour ceux qui vivent loin d'une grande ville) les coûts liés aux démarches administratives et aux déplacements pour pouvoir les réaliser.

- **Au-delà des services d'accueil : pouvoir faire connaissance** . Au-delà des revenus et de l'emploi, c'est la qualité de l'accueil, mais dans son sens très large, qui est mentionné comme bien souvent décisif dans la représentation, par les répondants, d'une arrivée et d'une installation réussie. Les personnes rencontrées, ou les proches accueillant, les organismes d'accueil, le rôle aussi, crucial parfois des collègues ou des employeurs, font la différence. C'est un véritable système d'accueil qui est évoqué par les répondants et les rencontres réussies côtoient des expériences parfois plus difficiles en la matière. Autre endroit, autre culture... C'est un défi qui transparait dans les entretiens. Il s'agit de s'adapter, mais aussi de comprendre la société « étrange » dans laquelle on évolue désormais. « Faire connaissance », donc, tout à la fois avec « des gens », mais aussi avec cette nouvelle société dans laquelle on évolue : ce n'est pas toujours facile même si la bienveillance de l'accueil est généralement soulignée dans l'ensemble des témoignages recueillis.

Services d'accueil : l'accueil au-delà des services

- **Bien mieux qu'avant.** L'arrivée des services comme MAGMA, le CAFi ou le CIF et le développement des aides apportées aux immigrants, et notamment aux immigrants francophones sont perçus comme un très net progrès notamment par les « anciens » qui constatent ces services ou y participent directement : bien souvent, l'accueillant est également un ancien accueilli.
- **Recevoir des services de la part d'un organisme francophone** permet au nouvel arrivant d'être compris lorsqu'il formule ses besoins et de bien comprendre l'information qui lui est transmise. Pouvoir s'exprimer dans sa langue est un élément sécurisant dans une période de grands changements.
- **L'accueil ne se résume pas aux services d'accueil** , et le rôle joué par les services d'accueil ne se réduisent pas à leur seule mission. Le rôle et la présence d'autres organismes, d'autres lieux, d'autres réseaux est très souvent évoqué : organismes communautaires qui permettent une première expérience de travail, voisins aidant au déménagement, Église qui permet le développement de réseau de connaissances, employeur ou collègue qui fait découvrir les services ou les commerces. À l'inverse, les services d'accueil jouent eux aussi ce rôle de « mise en lien », au sens large, avec les communautés, les services, les connaissances. C'est un « **système** » **de l'accueil** qui permet au nouvel arrivant de réussir sa rencontre avec la région Atlantique; un système au sein duquel les services directs jouent (ou devraient jouer) un rôle central.

- **Mieux informer, mieux faire connaître** est un besoin évoqué, en lien avec ce qui précède. Le besoin d'information sur l'existence des services et ce qu'on peut y trouver est fréquemment souligné, dans les 4 contextes, et plus particulièrement ailleurs qu'à Moncton, où MAGMA et le CAFi sont assez reconnus (et anciens). La présence des services d'accueil en français est appréciée, même si elle tend parfois à troubler quelque peu le message sur les missions des uns et des autres.
- **Assurer des services relatifs aux démarches administratives**, et notamment celles qui concernent le statut de l'immigrant (permis, demande de résidence, programmes...), notamment dans l'information, et le conseil sur les meilleurs programmes au regard de la situation du migrant. C'est là un besoin évoqué de manière récurrente. À noter également : les personnes à l'extérieur des grands centres urbains sont particulièrement demandeurs d'un meilleur accès en la matière, la plupart des institutions et services étant éloignés et cet éloignement entraîne des contraintes (transport, déplacement, frais supplémentaires), et des inquiétudes.
- **Les « cas à part »** sont également à mentionner. Les francophones présents en Atlantique et nés à l'extérieur du Canada ne correspondent pas toujours à la catégorie « formelle » d'immigrant. Ces personnes, à l'interstice de plusieurs statuts (PVT, étudiants internationaux, touristes « longue durée ») souhaitant s'installer représentent souvent un potentiel migratoire intéressant, mais leurs besoins sont difficilement couverts par les structures existantes aux clientèles bien définies.

Au-delà des services eux-mêmes, l'approche des agents qui les offrent est d'une importance première dans l'expérience des immigrants. Les besoins des clients ne sont pas les mêmes et le degré d'accompagnement nécessaire varie considérablement selon le parcours du nouvel arrivant. Les agents ne le réalisent pas toujours, mais ils peuvent exercer une influence déterminante dans le parcours de certains, spécialement lorsqu'une personne passe à travers des moments difficiles. Adopter une approche empathique, veiller à bien saisir les besoins des clients et rendre la personne à l'aise d'exprimer ses besoins sont des éléments constitutifs d'une approche qui favorise un accueil réussi.

Consolidation du parcours : installation, insertion, intégration

La situation migratoire n'est pas un long fleuve tranquille. Suite aux premières semaines, sinon les premiers mois, les migrants acquièrent une bien meilleure connaissance de la société d'accueil, de ses rouages, de ses codes, normes; ils ont pris leurs marques : ils sont prêts, après avoir désenchanté quelque peu leur projet, à le renouveler, à le ré-imaginer à l'aune de leur nouvelle expérience.

- **Emploi : renouvellement du projet professionnel.** Après les périodes d'adaptation parfois difficiles qui conduisent certains à accepter un emploi en dehors de leur domaine, d'autres à accepter plusieurs emplois différents, la situation tend à se stabiliser, mais parfois au prix (voulu ou subi) d'une réorientation de carrière ou d'une reprise d'études dans un autre domaine que celui occupé dans le pays d'origine ou escompté à travers le projet migratoire.

- **Milieu de travail/réseaux professionnels : entre ouverture et « entre-soi ».** La connaissance de la langue, la découverte d'une nouvelle culture de l'emploi n'est pas facile pour tout le monde. Le corporatisme est un frein à l'emploi pour plusieurs. Là aussi, il existe une très grande variété d'expériences vécues, bien sûr. À noter deux catégories particulières : les étudiants internationaux, qui rencontrent des barrières à l'emploi, malgré une diplomation locale et certaines initiatives mises en place très récemment par certains services d'accueil (PRÉI du CAFi), et les entrepreneurs ou auto-entrepreneurs, qui soulignent que le milieu acadien des affaires pourrait être plus ouvert à la diversité (au contraire du milieu anglophone qui paraît à certains plus accessible). L'accueil sur le lieu de travail et plus généralement l'environnement de travail est très souvent perçu positivement, en dépit de ces défis.
- **Langue : maîtriser l'anglais d'abord.** La question de la langue diffère d'un milieu à une autre, d'une région à une autre : le paysage linguistique, ni le statut du français ne sont les mêmes partout en Atlantique. De même, chaque immigrant dispose d'un « capital linguistique » bien différent, et cet état de fait donne lieu à des expériences contrastées : l'absence de français, ou une présence moindre qu'escomptée, peut côtoyer au contraire la « bonne surprise » face à un environnement francophone plus riche que prévu. Rappelons également que certains francophones sont venus s'installer en Atlantique (et pas au Québec) précisément pour améliorer leur connaissance de l'anglais. Toujours est-il que l'enjeu de la maîtrise de l'anglais est omniprésent, tant chez les futurs salariés (anglais, principale langue de travail) que chez les parents soucieux de l'avenir linguistique de leurs enfants. Cela peut entraîner des choix de scolarisation en anglais chez ces derniers. Le statut de l'anglais est survalorisé et participe des inquiétudes des nouveaux arrivants. Il y a, très clairement, chez la plupart des francophones interrogés une forme d'« intimidation linguistique » à l'égard de l'anglais, que ne compense pas tout à fait l'impression d'être parfois valorisés, au contraire, par la qualité de leur français.
- **Contexte Atlantique : une perception positive, mais...** La région est généralement très positivement perçue par les francophones nés à l'extérieur du Canada et installés en Atlantique. L'Atlantique est souvent comparée aux grands centres urbains ou au pays d'origine, pour mieux souligner les raisons fortes du choix qui s'est porté sur la péninsule acadienne, Moncton, Halifax, Saint-Jean (T.-N.-L.) ou Charlottetown : des communautés à taille humaine, pacifiques, conviviales, où les services et commerces sont proches, où la nature est généreuse, correspondant grosso modo à ce qui avait pu motiver le départ. Le coût de la vie diffère (Saint-Jean (T.-N.-L.) paraît plus dispendieux qu'Edmundston) d'une région à une autre. Et certains « irritants » sont mentionnés : qui dit petit dit parfois confiné, pesant (tout le monde se connaît), ennuyeux parfois. Les communautés « tricotées serrées » sont parfois quelque peu fermées, ou à tout le moins pas très habituées à la diversité. Mais les choses changent : on perçoit une présence de plus en plus visible du multiculturalisme dans des régions comme Moncton ou Halifax. Un point noir : les politiques publiques, souvent présentées comme un peu régressives d'un point de vue environnemental ou peu innovantes. À noter : certains immigrants soulignent également que parfois, ces derniers sont eux aussi « entre eux » et peinent parfois à aller vers les autres. Ici aussi, le défi est grand d'une « rencontre réussie », qui passe tout à la fois par l'insertion de

l'individu migrant, mais également de l'insertion, par des politiques de reconnaissance culturelle, de ces communautés migrantes. Les politiques de promotion du multiculturalisme peuvent jouer un rôle central en la matière (par exemple, soirée internationale de l'Université de Moncton, « Un midi, un pays » du CAFi, journées de la diversité culturelle, insertion des francophones issus de l'immigration, non seulement dans les postes consacrés à la diversité culturelle, mais dans d'autres postes à responsabilité au sein des organismes communautaires).

- **Rapport aux services : peuvent (et doivent) mieux faire.** Ici aussi, les contrastes existent. Il existe une forme de complétude institutionnelle bien souvent soulignée (les services sont disponibles), mais l'accès en français laisse parfois à désirer (le cas notamment des médecins de famille ou des dentistes : les services en français dans le domaine de la santé paraissent, à beaucoup, nécessaires, et ce peu importe la région d'installation). À noter également : une impression contrastée sur l'éducation en français : pas assez « solide » aux yeux de certains, au niveau de l'accès aux connaissances, mais un souci de mettre l'élève au cœur du projet pédagogique qui est également souligné de manière très positive cette fois. Les immigrants francophones sont aussi sévères sur l'insuffisance des services à destination des familles : a-t-on vraiment l'intention de régler la question de la crise démographique en Atlantique?
- **Acadie et acadiens, francophonie et francophones : une bonne surprise.** Le sondage le relève également : il y a un sentiment de proximité et de sympathie qu'on peut constater chez les répondants quant à la communauté francophone et acadienne de l'Atlantique. On souligne la grande convivialité de la communauté acadienne, l'ouverture à la diversité, la curiosité et l'intérêt également, dont fait preuve la communauté acadienne à l'égard du multiculturalisme, et ce même dans les régions moins urbaines ou carrément rurales. L'entraide et l'accueil sont soulignés. Ce sentiment de proximité peut aller jusqu'à un sentiment d'appartenance et de solidarité à l'égard de la communauté acadienne. Les critiques ne sont pas pour autant avariées : les incompréhensions ou les malentendus, une communauté « tricotée serrée » et donc parfois un peu hermétique à la confiance ou aux liens d'amitié « véritables ». L'ouverture à la diversité doit encore faire des progrès, et pas simplement en région. Dans les grands centres d'accueil comme Moncton également.
- **Un bilan positif ou négatif? Les nuances apportées par chaque expérience migratoire .** On le voit : les expériences racontées dans les entretiens sont très variées et il serait possible de classer les francophones installés en Atlantique et nés à l'étranger en trois catégories : 1 - les personnes qui se sont très intégrées à la société dans son ensemble et à la communauté acadienne en particulier. 2 - Les personnes sur le départ, qui font état de leurs difficultés et de leurs déceptions, ou tout simplement de leur envie de poursuivre leur route, ailleurs : tous ne s'installent pas dans l'optique de finir leurs jours en Atlantique, bien au contraire. 3 - Enfin, le groupe sans doute le plus nombreux : les témoignages, qu'on pourrait ranger dans la catégorie « Qui aime bien, châtie bien », reconnaissant la dimension positive de leur expérience, leur bien-être, leur envie de rester et en même temps non avariées de critiques, parfois acerbes, sur la société dans laquelle ils se trouvent... mais aussi sur les immigrants eux-mêmes. La critique s'accompagne également,

parfois, d'autocritiques sur leur naïveté initiale, leur impréparation, ou leur esprit un peu trop critique, justement, face à une société différente et qui fonctionne différemment.

Peut-on classer par points forts et points faibles? Très difficilement. Car les singularités propres à chaque immigrant peuvent transformer un point faible... en point fort et vice versa. Des exemples? L'éloignement (se retrouver vs manque); le paysage linguistique (apprendre l'anglais vs manque de connaissance pour bien vivre); le calme (ennui vs tranquillité); le petit milieu (manque d'opportunités vs convivialité); la communauté francophone « tricotée serrée » (fermée vs solidaire et bienveillante); l'identité acadienne; le marché de l'emploi; le système scolaire (curriculum pauvre vs bien-être de l'enfant et accessibilité au cœur du projet pédagogique). La satisfaction côtoie donc l'insatisfaction chez la plupart des personnes rencontrées, plus qu'une séparation nette entre satisfaits et insatisfaits, même si parfois les propos sont dithyrambiques ou au contraire très sévères.

6.2 Réussir la rencontre

Aux termes de ce rapport, plusieurs lignes de force apparaissent s'agissant des francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique, et sur lesquelles nous souhaitons porter plus particulièrement l'attention.

6.2.1 L'immigration francophone en Atlantique : un cas (doublement) à part

- **l'Atlantique est un cas « à part » dans le paysage migratoire canadien** . Très différente des « grands centres » multiculturels du pays, ou des régions tirées par une forte croissance économique. La situation sociodémographique (mobilité et migrations), socioéconomique (contexte éloigné des grands centres), sociolinguistique (minorité linguistique), socioculturelle (multiculturalisme bien moins présent qu'à MTV) font des sociétés de l'Atlantique des sociétés d'accueil bien singulières au Canada, avec des opportunités, mais aussi des contraintes dont il faut tenir compte dans les politiques à destination des immigrants francophones.
- **les immigrants francophones sont un « cas à part »** dans la population plus large des immigrants accueillis au Canada. Leur maîtrise d'une des deux langues officielles fait d'eux des immigrants bien particuliers hors-Québec : ils maîtrisent bien sinon très bien l'une des deux langues officielles... mais ils arrivent dans un contexte souvent (pas toujours, mais presque) majoritairement sinon très majoritairement anglophone. Leur maîtrise « légale » d'une langue officielle ne rencontre pas toujours les conditions réelles (anglo-dominant) parfois plus difficiles que celles escomptées au moment de l'élaboration du projet migratoire.

Le Canada s'est engagé dans une démarche proactive en matière d'immigration et l'immigrant est, de manière assez significative, généralement présenté comme un atout, sinon comme une solution pour un certain nombre d'enjeux auxquels sont confrontés la société canadienne dans son ensemble, et la société Atlantique en particulier. Des dispositifs ont été mis en place, politiques publiques, des programmes, des services, tels que relevés dans la partie du rapport consacré au contexte. En matière d'immigration francophone et d'accueil, d'encadrement, les choses ont donc beaucoup changé en une quinzaine d'années, de même que la collaboration entre les différents

intervenants dans le dossier (la mise sur pied des Réseaux en immigration francophone correspond à de tels objectifs).

6.2.2 La rencontre entre une société et un migrant n'est pas un « long fleuve tranquille »...

Cette mobilisation est-elle suffisante? Clairement, non. Des pratiques prometteuses sont repérables, tant en Atlantique qu'ailleurs au pays. Il convient de s'y référer et d'en imaginer d'autres.

L'immigration en Atlantique doit notamment se départir de l'image idyllique et d'une représentation enchantée ou instrumentale (solution à tous les maux; immigration comme un « tout », une politique publique détachée des réalités humaines et de l'impact sur les vies des accueillis comme des accueillants), pour accepter un portrait plus contrasté laissant la place à la variété des expériences (sombres, lumineuses, ou en clair-obscur) qui caractérisent ces dizaines de milliers de rencontres entre des francophones nés à l'étranger, mais qui s'installent en Atlantique, et les sociétés, communautés, villes, écoles, voisinages, commerces, lieux de culte, services, organismes communautaires, réseaux ou individus qui, au quotidien, pratiquent parfois sans le savoir, l'accueil de nouveaux arrivants et leur permettent de s'installer.

Chaque communauté d'accueil a ses propres spécificités, ses défis, ses atouts, et il n'existe pas de « bonnes » sociétés d'accueil ou de « mauvaises ». Et c'est aussi le cas des migrants, qui ne sont pas, loin s'en faut, des instruments à vitalité de communautés minorisées, mais des individus « de chair et de sang », pour reprendre les propos d'un des répondants, avec leurs propres défis personnels, formation, expérience, talents, compétences. Leurs propres forces, et leurs propres fragilités.

Toute la question réside dans le meilleur moyen de faire correspondre les attentes d'une communauté, quelle qu'elle soit, avec celles de nouveaux arrivants candidats. Et bien souvent, les immigrants questionnés vont évoquer des défis communs aux citoyens canadiens nés au Canada. Leur regard critique et la sommation qu'implique la recherche leur commande cet esprit critique, mais bien souvent les défis qu'ils évoquent rejoignent ceux qu'on peut retrouver dans la société locale dans son ensemble : pénurie de médecins, niveau du système d'éducation... Ce ne sont pas là des défis qui touchent seulement les immigrants, mais bien l'ensemble des citoyens de l'Atlantique.

Est-ce pour autant « du pareil au même »? Évidemment non : les nouveaux arrivants sont confrontés à des défis bien réels et qui les concernent au premier chef. Mais ceux-ci s'ajoutent à ceux qu'on retrouve habituellement dans la société. Ils ne doivent pas être perçus « hors sol », mais bien dans une interprétation globale de la société locale comme « elle va ». C'est ce que nous avons tenté à travers ce sondage, ces portraits, la présentation de ces données : montrer à quel point nous ne pouvons comprendre le défi de l'immigration francophone en Atlantique qu'à travers l'idée que ceux-ci ne viennent qu'ajouter aux défis vécus par les autres citoyens.

Au-delà de l'accueil stricto sensu, il y a donc la question de l'aménagement de cette rencontre, et des conditions de sa réalisation effective. Cette question dépasse, de loin, l'aménagement de dispositifs précis d'accueil; elle touche plutôt la « culture » locale de l'accueil, la prise en compte,

dans son ensemble, des défis propres aux nouveaux arrivants, mais aussi la question de la réceptivité de la société d'accueil à la diversité.

L'immigration francophone, en Atlantique comme ailleurs, au regard de ces parcours, de ces expériences, de ces représentations, n'est pas, pour les sociétés d'accueil comme pour les nouveaux arrivants, « un long fleuve tranquille ». De part et d'autre, il y a des projets imaginés, des espoirs partagés, des attentes; de part et d'autre, une part d'enchantement ou d'illusion dans l'installation ailleurs ou dans l'accueil d'un autre. Il y a également des peurs, des inquiétudes, des désenchantements.

L'immigrant francophone, qui tente l'aventure d'une mobilité le menant dans une société qu'il connaît moins ou qu'il ne connaît pas, court aussi un risque « à part » : celui de l'échec, de la déception, de s'être trompé. Du côté de la société d'accueil, le risque est grand également de mal comprendre les besoins, ou cette fragilité particulière qui touchent les immigrants. Mais ce risque, collectif, qui ne touche pas que l'Atlantique, est fait de contraintes, de malentendus, d'incompréhensions parfois, mais aussi de possibilités, d'opportunités, de chances pour l'immigrant et sa famille comme pour la société qui les accueille. L'immigration est tout autant une aventure qu'une épreuve où tout n'est pas prévisible ni planifiable, où le projet devra nécessairement se confronter à la réalité de la rencontre, dans ce qu'elle a de meilleur (les possibilités qui s'offrent) ou de pire (des espoirs déçus, des épreuves).

6.2.3 Être francophone né à l'extérieur du Canada et installé en Atlantique

Les moments de la migration, moments de la rencontre

Quitter un endroit pour venir s'installer ailleurs implique un bouleversement à plusieurs niveaux : routines financières, habitudes, langues, voisinage et proches devenus subitement lointains. Trop souvent on tente de caractériser l'immigrant en fonction d'un continuum migratoire, un peu comme s'il entamait une « carrière » migratoire, ou si on attendait de lui un comportement quelconque. Or, là aussi, la grande variété des expériences montre qu'il existe des « moments » jamais complètement achevés : le projet pré-départ peut se poursuivre pendant l'installation en Atlantique, et se continuer ailleurs qu'en Atlantique; la phase de transition peut elle aussi se solder par un nouveau départ, ou une réinstallation ailleurs en Atlantique (il existe une mobilité entre régions de l'Atlantique : quitter Moncton pour Edmundston, ou Edmundston pour Charlottetown). De même, la consolidation du processus migratoire n'est jamais complètement achevée, et les récits d' « entre-deux » (attachement à la fois au pays d'accueil et au pays d'origine) sont fréquents, comme le montrent les résultats du sondage comme les entretiens. Manque et bien-être peuvent se côtoyer dans la même expérience. Trois « moments » sont repérables, tout en étant poreux :

1. **Intention : rencontre entre projet et information : se faire une idée.** C'est le moment de la rencontre entre un projet et des informations permettant de transformer le projet en expérience. Les causes sont multiples, allant de la contrainte pure et immédiate au projet mûrement réfléchi, préparé, planifié. C'est une phase de construction du projet, et d'enchantement, souvent, de la perspective migratoire (espoir, imaginaire, crainte aussi, inquiétudes). C'est une phase de transformation d'un projet en programme, non dénuée de défis (procédure, accès à

l'information, démarches rebutantes) ni d'inquiétudes. Dans cette phase, les services pré-départs doivent assurer l'accès à l'information la plus complète, mais aussi du conseil en fonction des projets énoncés. La responsabilité des services pré-départ est importante. Il s'agit d'informer, de rassurer, et d'aider à la planification. La responsabilité de l'immigrant est également importante, dans la construction de son projet, mais aussi dans l'inévitable « désenchantement » qui l'attend sur place. Les services pré-départs doivent l'y aider.

2. Transition : rencontre entre le « nouvel arrivant » et la société d'accueil : faire connaissance.

C'est le moment de la rencontre entre une société d'accueil et une expérience migratoire. La socialisation « express » à un nouveau contexte. L'accès à la connaissance du contexte est intense, frustrante, imparfaite. Il s'agit de « faire connaissance », « poser ses valises », mais aussi faire face à une avalanche d'informations déroutantes, de conseils parfois contradictoires et d'inévitables maladresses ou malentendus. C'est le moment de la découverte, de la confrontation à la réalité, aux contraintes, de l'expérience concrète d'un nouveau contexte de vie et des possibilités qu'elle offre, qu'elles soient attendues ou découvertes. Désenchantement, donc, mais aussi reconstruction d'un nouveau projet, « adapté » à la réalité telle qu'elle se donne à vivre. C'est une phase initiatique, pleine de risques, de défis. Dans celle-ci, le nouvel arrivant est particulièrement fragile. Un exemple de cette fragilité ? Les immigrants en couple. Dans ce cas il arrive que l'un des deux ne puisse pas, à l'instar de l'autre, trouver un emploi qui lui correspond. Comme ailleurs, dans d'autres situations, cette fragilité propre aux immigrants peut créer des frustrations bien sûr, mais également des tensions au sein de ces familles, allant parfois jusqu'à la séparation, et qui nécessitent, là aussi, une aide adaptée qui diffère de celle accordée à des personnes disposant localement de réseaux d'entraide. Une fois de plus : la situation migratoire génère des fragilités particulières et nécessitent donc des réponses adaptées en termes de services. Lors de cette phase, l'intervention des services d'accueil est cruciale, non pas simplement en tant que prestataire de service, mais aussi pour rassurer, accompagner, et se faire le facilitateur dans le développement de liens sociaux entre le nouvel arrivant et les autres. Les services d'accueil ne sont pas que des prestataires de service, mais doivent également jouer le rôle de lieu de rencontre, d'espace de convivialité, de passeurs d'information.

3. Consolidation : cristallisation de la rencontre : faire sa vie « ici ». C'est le moment, jamais complètement terminée, d'une expérience au long cours. Si le nouvel arrivant est dans une attitude d'intégration et cherche à compléter l'ensemble du spectre de l'intégration en fonction de ses envies, ses besoins, son projet redéfini, rien n'est définitif, et ce dernier peut tout à fait s'inscrire dans un nouveau projet migratoire vers un ailleurs en Atlantique, au Canada ou à l'extérieur du pays. Cette fois, c'est le nouvel arrivant qui se trouve chargé de l'essentiel de la responsabilité. Mais ce sont désormais les services multiculturels, et non plus d'accueil, qui peuvent constituer l'élément durable d'accompagnement : le paysage multiculturel, la réception, aussi, de la diversité culturelle dans la société d'accueil, l'acceptation des différences (par exemple : qu'un parent francophone fasse le choix de l'école en anglais pour son enfant; qu'un employeur comprenne à quel point il est important pour l'employé de concentrer ses congés pour pouvoir se rendre dans son pays d'origine...) peut jouer un rôle essentiel. L'accès à la

citoyenneté peut constituer l'élément institutionnel fort de ce « passage » sans qu'il ne soit réductible à cela (par exemple : il est toujours possible d'imaginer un francophone issu de l'immigration, résident permanent, mais conservant sa nationalité d'origine tout simplement parce que son pays d'origine n'accepte pas la double nationalité). Rien n'empêche également un citoyen de faire preuve de mobilité et de poursuivre ailleurs sa vie, tout en devenant, ailleurs, un ambassadeur de la région Atlantique. La recherche de la rétention ne doit pas se faire au détriment de la mobilité. Ou à tout le moins, la rétention doit être comprise en fonction de cette mobilité.

6.2.4 Une convergence des défis pour l'immigrant francophone en Atlantique

Le nouvel arrivant francophone se trouve en situation de fragilité particulière. Et pour mieux répondre à ses besoins, il convient de bien saisir la convergence des défis auxquels il doit faire face : non seulement les siens propres (en tant qu'immigrant), mais également ceux qui concernent tout un chacun.

1. **Défi de la socialisation** : ce sont les facteurs qui tiennent aux contraintes et possibilités, standards, qui touchent n'importe quel citoyen, qu'il soit « d'ici » ou d'ailleurs. Par exemple, en termes d'emploi, l'entrée sur le marché du travail représente un enjeu de taille pour chacun. La scolarisation des enfants. L'apprentissage, etc.;
2. **Défi de la mobilité** : À ceci s'ajoutent les facteurs d'intégration qui tiennent à la qualité de migrant et au processus de mobilité. L'absence de réseau, l'importance de connaître des us et coutumes locales, « prendre ses marques » dans un environnement qui n'est pas le sien implique, bien sûr, un certain nombre de défis auxquels les personnes qui s'installent dans un environnement qui n'est pas le leur sont confrontés. Les routines (financières, familiales...) sont bouleversées. Ces défis sont tout autant rencontrés par l'Acadien qui part vivre à Vancouver, que par l'immigrant francophone qui s'installe à Sydney, Nouvelle-Écosse;
3. **Défi de l'expatriation** : Une troisième série de facteurs concerne cette fois les immigrants en tant que tels. Parmi ces défis : la précarité, souvent, du statut; l'éloignement, souvent conséquent; l'expatriation, en tant que telle, et tout ce qu'elle implique; les démarches administratives. D'autres routines (administratives, culturelles, linguistiques, institutionnelles, sociopolitiques, juridiques, réglementaires, éthiques) sont bouleversées. Ses diplômes ne sont pas toujours reconnus. Il ne dispose pas de réseaux ni de références ou encore d'expérience professionnelle canadienne... Les coûts associés, le temps long des processus et d'acquisition du statut, les contrôles médicaux viennent s'ajouter. L'incertitude, aussi, parfois, de pouvoir rester (ou pas) en fonction d'un statut qui change.
4. **Défi de l'altérité**. Une quatrième série de facteurs tiennent plus particulièrement aux contrastes socioculturels auxquels les nouveaux arrivants sont inégalement confrontés : le sentiment d'étrangeté, d'altérité est double : la société d'accueil est étrange pour le nouvel arrivant, et le nouvel arrivant est étrange pour la société d'accueil. Cette double altérité est contrastée, en

fonction des sociétés d'accueil plus ou moins sensibilisées au multiculturalisme et en fonction, aussi, du degré de mobilité de l'immigrant.

5. **Défi de la langue en situation minoritaire.** Les immigrants francophones sont également face à ce paradoxe de bénéficier d'une chance supplémentaire de pouvoir s'installer en Atlantique grâce à leur maîtrise du français... mais de se retrouver dans un contexte linguistique très majoritairement anglophone rendant indispensable la maîtrise de cette « autre » langue officielle.
6. **Défis propres à la région de l'Atlantique.** Chaque société d'accueil a ses singularités. La région de l'Atlantique ne fait pas exception à la règle. Les défis propres à l'Atlantique et notamment l'éloignement des grands centres, un multiculturalisme moindre que dans les grands centres urbains, le marché de l'emploi, l'accessibilité, l'offre culturelle dessinent les contours d'un contexte régional spécifique fait de possibilités et de contraintes auxquelles l'immigrant, comme les autres, doit faire face.

6.2.5 La grande variété des formes migratoires en Atlantique

Les réponses aux sondages comme la cinquantaine d'entretiens réalisés le montrent également : les statuts, les origines, les situations sont très différentes d'un immigrant à un autre.

Et au-delà des portraits qu'il est possible de fournir en fonction de ces facteurs tenant à la situation du francophone installé en Atlantique et né à l'étranger, et que le sondage, comme les données sociodémographiques nous permettent de cerner, il y a également cette part d'intentionnalité, de volonté, de projet, qui vont également déterminer la réussite (ou l'échec) de la rencontre.

En effet, rien n'indique a priori qu'un immigrant issu d'une grande ville par exemple souhaitera retrouver, pour lui et sa famille, une grande ville. De la même manière, les entretiens ont également montré que l'intention de l'immigrant n'est pas suffisante, et que parfois des considérations familiales vont l'emporter sur une envie de rester ou de repartir. Ce constat implique une certaine prudence dans l'objectif de « retenir ». Nous aborderons cette question dans le second rapport.

6.2.6 L'Atlantique : des sociétés d'accueil contrastées

Présence des francophones nés à l'extérieur du Canada :

Si on croise plusieurs facteurs (présence de la communauté acadienne; présence de francophones nés à l'extérieur du Canada; dimension urbain/rural; présence de services en français ou bilingues; caractère officiel ou non du bilinguisme), quatre grandes régions se distinguent s'agissant des francophones nés à l'extérieur du Canada et présents en Atlantique :

- **Moncton et sa région.** Une première région, pôle majeur de l'immigration francophone en Atlantique, comme le montrent tout autant les portraits sociodémographiques ou le résultat du sondage : la région de Moncton. Cette région ne se distingue pas par son multiculturalisme, mais plutôt par la forte présence (et la proportion) d'immigrants francophones et d'étudiants internationaux. La présence de l'Université de Moncton, et d'institutions d'enseignement

professionnels vient renforcer Moncton comme pôle d'attraction des francophones nés à l'extérieur du Canada. Cette forte présence se solde par des services d'accueil plus denses qu'ailleurs, et une forme de « complétude institutionnelle » plus aboutie qu'ailleurs. C'est, sans conteste, le principal « point » d'accueil en Atlantique.

- **Le Nouveau-Brunswick hors Moncton** . Une seconde région constitue le Nouveau-Brunswick dans son ensemble à l'extérieur de Moncton, qui réussit à attirer, dans un certain nombre de régions, dont certaines se sont dotées de politiques de promotion dynamiques, des immigrants francophones. C'est plus particulièrement le cas des régions francophones du nord de la province. Les « campus du nord » de l'Université de Moncton viennent renforcer l'attrait de ces régions. Ces régions sont caractérisées, minimalement, par des sociétés d'accueil officiellement bilingues, bien que le marché de l'emploi ne soit pas aussi dense que dans la région de Moncton-Riverview-Dieppe et ses environs.
- **Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse** . Une troisième région est constituée de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces deux provinces n'offrent pas toujours des services bilingues et ne constituent pas des pôles d'attraction majeurs des immigrants francophones qui s'installent en Atlantique, en dépit parfois de pôles d'attraction des immigrants (comme c'est le cas de Halifax).
- **Terre-Neuve-et-Labrador**. Enfin, une quatrième région peut être distinguée : c'est Terre-Neuve-et-Labrador, qui n'est pas non plus une province bilingue, qui attire moins d'immigrants que les autres provinces, et dont les immigrants (et étudiants internationaux) s'installent surtout dans la région de Saint-Jean (T.-N.-L.). Les contraintes, mais aussi les possibilités en termes d'accès à des services bilingues ou en français sont celles de petites communautés d'accueil. À la différence des deux autres provinces de l'IPÉ et de la NÉ, la province se trouve dans une situation surtout insulaire, et certaines réalités migratoires (éloignement des grands centres, petites communautés) tendent à ressembler (surtout pour le Labrador) à celles qu'on retrouve dans les territoires du nord du Canada (Traisnel 2016).

Bien sûr, ces régions sont elles-mêmes contrastées (le Nouveau-Brunswick le montre, entre le nord francophone et le sud-ouest anglophone) de même que Halifax et le reste de la Nouvelle-Écosse, ou encore les différences qui peuvent exister entre Saint John's et Labrador city à T.-N.-L.).

6.2.7 Typologie des sociétés d'accueil en Atlantique

Une autre typologie s'avère éclairante pour bien comprendre le caractère très contrasté des diverses sociétés d'accueil en présence en Atlantique : celle que nous avons développée à l'occasion d'une recherche pancanadienne, dont nous reprenons ici les conclusions (Belkhodja, Traisnel et Blanchard, 2013).

À l'échelle de l'ensemble des communautés francophones en situation minoritaire au Canada, nous avons alors croisé trois critères visant à déterminer la diversité des sociétés d'accueil : 1 - importance du contexte sociopolitique (taille de la société, cosmopolitisme...); 2 - importance du

groupe linguistique au regard de la société dans laquelle elle s'insère (taille de la communauté francophone); 3 - complétude institutionnelle et organisation (présence de services, d'organismes, etc.). Nous tenons également compte de l'importance locale de la diversité culturelle et de la problématique de l'accueil des nouveaux arrivants. Nous avons abouti à la typologie suivante :

	Grande communauté francophone	Petite communauté francophone
Grand centres	Métropole cosmopolite	
Grande société	Capitale nationale	Grand centre anglophone
Société moyenne	Centre urbain bilingue	Centre régional
Petite société	Grande communauté semi-urbaine	Petite communauté semi-urbaine

Dans ce cadre, nous avons ainsi défini les types de communautés :

1. « **La métropole cosmopolite** est caractéristique (en proportion) d'une petite communauté linguistique très intégrée dans une très grande société au sein de laquelle on retrouve une forte diversité linguistique et culturelle (cosmopolite) largement dominée par l'anglais, qui joue très clairement et de manière exclusive le rôle de lingua franca. Par ailleurs cette diversité culturelle n'est pas que le fait de l'immigration, mais de la présence ancienne de groupes culturels importants et visibles (grecs, italiens, juifs, chinois), de même que par la présence d'expatriés, d'immigrants temporaires ou d'étudiants internationaux. Le tissu économique est très ancré dans les réseaux internationaux (présence de multinationales, et de secteurs économiques largement mondialisés). Dans un tel contexte, la communauté francophone ne jouit que de très peu de visibilité, bien qu'elle puisse parfois, lorsque le nombre le justifie, développer une forme plus ou moins aboutie de complétude institutionnelle dans les secteurs les plus stratégiques (...). La situation idéale-typique de la métropole cosmopolite est Vancouver. On peut également y inclure Toronto (...).
2. **Le grand centre anglophone** est caractérisé par la présence de l'anglais, tout aussi importante que dans les métropoles cosmopolites, et qui joue là aussi le rôle de lingua franca de manière monopolistique. Ceci étant, la vocation du grand centre est plus nationale ou régionale qu'internationale. Il existe dès lors une diversité linguistique et culturelle, mais bien moindre et d'une nature différente que dans les métropoles cosmopolites. Le tissu économique repose sur des dynamiques plus locales, bien que plusieurs secteurs puissent également s'inscrire dans des dynamiques plus internationales. Dans un tel contexte, la petite communauté francophone jouit, là aussi, de très peu de visibilité, en dépit d'une forme de complétude institutionnelle qui peut être forte, notamment dans le domaine clé de l'enseignement, mais aussi dans celui du développement économique, dépendamment du nombre de francophones présent. C'est également une francophonie plus nationale ou locale, et généralement moins marquée par la

diversité culturelle que dans les métropoles cosmopolites et disposant de marqueurs identitaires plus forts, plus anciens et plus ancrés dans l'histoire locale (en particulier en Atlantique). Ceci se reflète notamment dans la répartition de la population de langue française ou dans la toponymie et la présence de lieux de mémoire communautaires visibles. Ces grands centres, de par leur dynamisme économique parviennent à attirer, certes dans une moindre mesure, les immigrants, avec les mêmes défis linguistiques qui peuvent se poser pour les immigrants francophones s'agissant de la maîtrise de l'anglais. Ces immigrants francophones sont également parfois confrontés à une communauté francophone plus visible, mais également parfois plus homogène culturellement. Les situations idéales-typiques du grand centre anglophone sont Winnipeg et Halifax. On pourrait également y inclure Edmonton ou Calgary.

3. **Le centre régional : société moyenne, petite communauté** . À la différence du grand centre anglophone, la vocation de ce centre est plus régionale et/ou provincial. Parfois centre administratif ou centre économique important, il se caractérise par une population de taille moyenne et la présence d'une petite communauté francophone. Souvent éloigné des grands centres, la présence de la diversité culturelle est plus faible qu'ailleurs. Dans ces contextes, la communauté francophone a plus de difficulté à offrir un certain nombre de services en français, et peine à être bien visible. Les villes de Saint Jean (Nouveau-Brunswick), Fredericton ou Saint-Jean (T.-N.-L.) pourraient correspondre à cette catégorie. Dans ce contexte, l'accueil des immigrants francophones constitue à la fois une nécessité, mais également un défi, notamment au niveau de la maîtrise de l'anglais.
4. **La petite communauté semi-urbaine** . Il s'agit d'une catégorie très contrastée. Dans ce contexte, la communauté francophone se trouve bien souvent éloignée des grands centres. Sa petitesse ne l'empêche pas parfois de pouvoir disposer d'une bonne visibilité, à travers notamment le dynamisme de sa vie communautaire et sa capacité à assurer une forme de complétude institutionnelle. S'agissant de la présence de la diversité, là aussi les situations peuvent être très variables, en fonction notamment du dynamisme économique de la région et son attractivité. Les défis rencontrés par la communauté sont souvent également ceux de la société dans laquelle elle évolue. Une situation idéale-typique de ce type de communauté est Whitehorse. On pourrait également y inclure Iqaluit, Yellowknife, ou Sydney.
5. **La Capitale nationale** . Un seul cas correspond à la configuration d'une grande société et d'une grande communauté : c'est la région d'Ottawa-Gatineau. De par sa situation géographique et notamment sa proximité avec le Québec, de par son statut de capitale nationale, cette région permet à la communauté francophone de disposer d'une meilleure visibilité qu'ailleurs, et d'une vitalité particulière à travers le dynamisme de la francophonie québécoise proche. Par ailleurs, c'est également à Ottawa qu'on retrouve nombre d'organismes franco-ontariens. Centre administratif de premier plan, la région est également caractérisée par un tissu économique diversifié qui en fait une région attirante pour les immigrants, et en particulier pour les immigrants francophones qui sont très nombreux à s'y installer.

6. **Le centre urbain bilingue**. Là aussi, un seul cas correspond à cette configuration : il s'agit de Moncton. La région dispose d'un bon dynamisme économique, avec un des taux de croissance les plus importants au pays d'un point de vue sociodémographiques. Son économie de plus en plus diversifiée en fait un centre de plus en plus attractif pour les immigrants, en dépit d'un taux d'immigration encore assez faible. La communauté francophone dispose d'une meilleure visibilité qu'ailleurs au pays, de par la présence de la Ville de Dieppe, très majoritairement francophone, mais également d'une forte proportion de francophones à Moncton même. La communauté francophone jouit par ailleurs d'une très forte complétude institutionnelle dans tous les domaines stratégiques, y compris dans l'accueil des immigrants francophones.
7. **La grande communauté semi-urbaine** (petite société, grande communauté). Ce contexte correspond à des régions éloignées des grands centres, mais situées dans des régions où la présence des francophones est à la fois forte (sinon majoritaire) et ancienne. De par leur caractère souvent périphérique, ces régions connaissent des difficultés quant à leur dynamisme économique. La réalité sociodémographique se traduit souvent par une forte migration de la main-d'œuvre vers des centres urbains plus prometteurs en termes d'emploi. Cependant, la communauté francophone est souvent très bien organisée et plus autonome, avec un niveau de complétude institutionnel plus poussé en dépit d'une tendance à une raréfaction des services notamment dans les secteurs de la santé ou du développement économique. Dans un tel contexte, le recrutement, mais également l'accueil et surtout la rétention des immigrants francophones s'avère stratégique, en dépit des défis locaux qu'il pose (faiblesse des moyens, infrastructures difficilement pérennes, marché de l'emploi peu propice). Dans ces contextes, la diversité culturelle est souvent faible, en dépit d'un accueil souvent plus étroit et chaleureux. Il serait possible d'inclure dans cette catégorie les cas d'Edmundston, de la Péninsule-Bathurst, ou de Sudbury. » (Belkhodja, Traisnel et Blanchard, 2013)

Cette typologie est fort éclairante pour bien distinguer la variété des sociétés d'accueil qu'on trouve dans la région de l'Atlantique :

	Grande communauté francophone	Petite communauté francophone
Grand centres	Métropoles cosmopolites : aucune	
Grande société	Capitale nationale : aucune	Grand centre anglophone : Halifax
Société moyenne	Centre urbain bilingue : Moncton	Centre régional : Saint-Jean (N.-B.) Saint-Jean (T.-N.-L.), Fredericton, Charlottetown
Petite société	Grande communauté semi-urbaine : Edmundston, Péninsule acadienne, Bathurst, etc.	Petite communauté semi-urbaine : Sydney et région, Truro et région, Miramichi et région, etc.

L'Atlantique dispose donc de (presque) toutes les formes de société d'accueil, à l'exception, évidemment, des « Métropoles cosmopolites » (« MTV ») ou de « la » capitale nationale » (situation exceptionnelle au Canada de la région Ottawa-Gatineau). Une recherche complémentaire pourrait d'ailleurs permettre de raffiner quelque peu ces distinctions, et permettre ainsi de rendre sans doute plus performante la rencontre entre le nouvel arrivant et la société d'accueil. En effet, comme nous l'avons vu, les attentes en termes d'accueil, de contexte sont très variables d'un nouvel arrivant à un autre et les contrastes entre sociétés d'accueil peuvent représenter un atout pour répondre à ces attentes variables.

6.3 Pistes et pierres d'attente

Dans l'expérience des immigrants, et leur variété, il convient de s'arrêter sur les histoires à succès comme sur les échecs. C'est ce que nous avons tenté ici. Ce faisant, plusieurs pistes et pierres d'attente peuvent ici être évoquées, au regard des états des lieux, des expériences partagées ou des réponses recueillies dans le sondage. Ce ne sont ici que des pistes de réflexions, et en aucun cas des recommandations formelles, celles-ci n'étant pas l'objet de cette recherche.

6.3.1 De l'accueil à la rencontre

Nous suggérons de **revoir la manière dont on perçoit l'accueil en tentant de l'approcher par la notion, centrale, de *rencontre*** entre un nouvel arrivant et une société dans laquelle il va tenter, de manière plus ou moins durable, de s'insérer. Une telle approche permet de saisir le rapport non pas en fonction d'un « donner/recevoir » unilinéaire, mais plutôt de l'échange, et d'un partage des responsabilités dans l'accueil. Les services d'accueil ne peuvent pas tout. Le nouvel arrivant rencontre des lieux, des groupes, des communautés dans lesquels il va, de manière plus ou moins durable « faire sa vie ». Ce faisant, l'accueil n'est pas unilinéaire; sa qualité implique une forme de coresponsabilité, tant de la société, qui doit mettre en œuvre des services adéquats, mais également de la part du nouvel arrivant. Certains immigrants le soulignent d'ailleurs dans les entretiens : la convivialité, les réseaux impliquent une ouverture tout autant de la société elle-même que du nouvel arrivant. Aller vers les autres n'est bien sûr pas évident... C'est aussi le cas pour l'accès à l'information : les nouvelles technologies permettent désormais de se renseigner sur la situation des régions envisagées, et de la choisir en conséquence tout en décryptant la part d'enchantement véhiculée parfois par les images idylliques ou des vidéos de promotion un peu trop... promotionnelles. Si les services d'accueil ou de pré-départ doivent informer le plus justement et le plus précisément possible les futurs candidats, il est également de la responsabilité des immigrants de se renseigner, ou à tout le moins de ne pas se bercer d'illusions sur la destination. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le prochain rapport sur la rétention et la promotion.

Se préparer à l'aventure; reconnaître le risque; accompagner l'épreuve

Dans une société de plus en plus soucieuse d'immédiateté, il est bien difficile de comprendre à quel point l'insertion demande du temps. Du côté de la société d'accueil comme du côté de l'immigrant, « la mobilité n'est pas un long fleuve tranquille », nous l'avons rappelé. C'est aussi, de part et d'autre, un pari sur l'avenir. Cette dimension du « pari » est souvent écartée au profit d'une attitude, de la société d'accueil comme de l'immigrant lui-même, de prévoyance extrême, ou au

contraire d'une perception enchantée de sa démarche migratoire. Si, comme pour tout risque, un « principe de précaution » doit s'imposer, il reste que l'expatriation, pour bien préparée qu'elle soit, se soldera par une réinterprétation du projet initial au regard des possibilités comme des contraintes rencontrées sur place. C'est à un désenchantement auquel il s'agit de se préparer, pour mieux renouveler son projet, et l'adapter à l'expérience d'un nouveau quotidien.

Dans ce processus, l'immigrant comme la société d'accueil a des responsabilités. L'immigration est aussi une aventure avec ses imprévus, ses possibilités, ses contraintes. L'immigrant doit être prêt à ces bonnes (ou mauvaises) surprises, aux coups de blues, passages à vides, moments de déprime, désillusions telles qu'elles nous ont été racontées dans les entretiens. L'articulation de plusieurs facteurs cruciaux transformés radicalement et simultanément (changement de lieu, d'emploi, de langue, de culture, etc.) est, en soi, une épreuve. Or, cette dimension « éprouvante » n'est que trop peu évoquée, et trop peu reconnue sur place. Les aides proposées, les services offerts peuvent atténuer la dimension éprouvante de l'installation; elles ne la suppriment pas. Fragilité, précarité... Plus que « les autres » (les nouveaux arrivants anglophones ou les francophones d'origine canadienne, et a fortiori les anglophones), les nouveaux arrivants francophones sont particulièrement exposés aux défis migratoires, mais également moins armés pour y faire face. Cette fragilité, propre à la situation souvent singulière des nouveaux arrivants, doit être mieux intégrée dans l'offre des services. D'une certaine manière, si certains risques liés à la santé, l'âge, la perte d'emploi, etc. sont pris en compte, les risques spécifiques liés à la situation d'immigration devraient permettre d'adapter les services à ces défis bien singuliers. Et au premier chef: l'information adéquate sur les processus migratoires, les statuts, les services offerts. Une compréhension aussi, parfois, face aux erreurs, malentendus, quiproquos qui parsèment souvent l'expérience migratoire.

6.3.2 Les services aux immigrants francophones : au cœur d'une « culture » de l'accueil en milieu francophone

S'agissant des services d'accueil, et en particulier des services francophones d'accueil, il conviendrait de mieux reconnaître, au-delà des services qu'ils offrent, c'est-à-dire leurs fonctions manifestes (ou leur mandat), leurs rôles latents multiples. Les services d'accueil, à la différence sans doute de ceux qu'on trouve au Canada dans les plus grands centres, ne sont pas que des services d'accueil. En tant que centre d'accueil, ils sont également des **lieux de rencontre**, d'échange et de développement de liens sociaux multiples. Cette dimension doit être reconnue et encouragée, car elle permet le réseautage et de développement de liens de connaissance et d'interconnaissance entre les membres de la société et les nouveaux arrivants. Certains immigrants par exemple évoquent leur intérêt pour des séances d'information sur les habitudes locales afin d'éviter de faux pas avec la communauté d'accueil.

- Ainsi, à la différence des centres d'accueil bilingues ou unilingues anglophones, les centres d'accueil, comme d'ailleurs l'ensemble des intervenants dans le dossier de l'immigration francophone, ont un **double mandat** : celui d'assurer, comme n'importe quel centre d'accueil, les **services dont ont besoin les nouveaux arrivants**, mais ils ont à notre sens également une autre « raison d'être » : celle de **contribuer** à renforcer, par l'arrivée d'immigrants francophones,

la vitalité de la minorité linguistique . Ce double mandat est à prendre en compte dans l'évaluation de leur rôle et leurs fonctions sociales.

- Un autre rôle (implicite) a été par ailleurs souligné par certains nouveaux arrivants : l'acquisition, au sein même de ces centres, d'une première **expérience de travail** . **Bien souvent, les accueillants des centres sont d'anciens accueillis** qui peuvent ainsi trouver un premier travail dans un environnement linguistique francophone. Cette réalité devrait aussi pouvoir s'étendre à l'ensemble du réseau d'organismes communautaires francophones. Nombre d'organismes francophones emploient des personnes venues d'ailleurs. Cette tendance doit être encouragée. Elle est parfois déterminante dans la réussite de l'installation du nouvel arrivant.

Outre une reconnaissance de ces missions implicites ou explicites, au regard des témoignages reçus, il convient également de :

1. Désenchanter la représentation des services d'accueil.

Une agente de la CIF rappelle « l'importance d'expliquer qu'il s'agit d'un organisme à but non lucratif, que le but n'est pas de faire de l'argent. » (Agente, IPÉ) : il s'agit donc de sécuriser les immigrants, pour qu'ils ne considèrent pas l'organisme comme un service à but lucratif, mais bien un organisme au service de leur installation. Un élément d'importance est également de veiller à la compréhension des informations transmises aux immigrants et de leur laisser le temps de bien les assimiler avant de leur demander de prendre une décision, spécialement dans le cas de personnes plus vulnérables. Le rôle de l'agent d'établissement est d'une importance première à cet effet. Il est parfois préférable de donner l'information sur plusieurs rencontres afin de ne pas surcharger une personne et favoriser une compréhension optimale. « Si tu leur dis quelque chose, ils vont le faire. Il est donc important de leur laisser le choix, de prendre le temps de bien étudier l'ensemble des opportunités, des choix et de ne pas s'arrêter au premier oui. (...) Il ne faut pas infantiliser non plus. (...) Il faut aussi mettre une limite. On veut aider, mais il faut impliquer le client et qu'il fasse sa part. Le client doit aussi faire le pas, mais il faut s'assurer qu'il ait tous les outils et qu'ils les comprennent bien. » (Agente, IPÉ).

2. Renforcer la notoriété des centres d'accueil et de mieux informer sur leur existence .

L'information, et l'accès à l'information, en dépit des efforts réels effectués de part et d'autres, demeure insuffisant. Trop souvent, les nouveaux arrivants découvrent sur le tard (et parfois trop tard) la présence de lieux ou de services susceptibles de les guider. Ce renforcement de la notoriété doit s'accompagner d'un renforcement de la lisibilité des actions et des initiatives. Nous L'avons mentionné en première partie de ce rapport : les actions sont nombreuses dans le dossier de l'immigration francophone et cette « mobilisation générale » autour de l'accueil apparaît parfois éparpillée aux nouveaux arrivants, qui ne savent plus trop où aller et à qui s'adresser. C'est particulièrement le cas dans les grandes communautés d'accueil à cause précisément de la densité de l'accueil et du nombre des acteurs concernés. À ce niveau, les petites communautés, comme Terre-Neuve-et-Labrador, par le regroupement qu'elles opèrent en matière de services, semblent mieux lisibles.

3. **Introduire un peu plus de souplesse dans le rigorisme imposé par les bailleurs de fonds quant à la définition de la clientèle visée.** Encore une fois, ces centres sont (réellement ou potentiellement) des lieux de rencontres et d'échanges, à l'instar par exemple de l'Association franco-yukonnaise (AFY), à la clientèle très diversifiée. Cet accueil, plus large, devrait bien sûr faire l'objet d'un financement adapté. Une initiative a été mise sur pied par le CAIF à Moncton, le « PRÉI », qui correspond à un tel souci, en s'adressant directement aux Étudiants internationaux qui souhaitent s'insérer sur le marché du travail local. Ces initiatives doivent être encouragées. Ce rapport, en s'intéressant à l'ensemble des francophones présents en Atlantique et nés à l'extérieur du Canada pose les jalons d'une telle approche « intégrée » d'expériences migratoires variées, mais qui toutes contribuent au « visage » multiculturel en Atlantique.

4. **Pour des services de conseil et d'orientation moins désincarnés : renforcer le rôle d'agent d'établissement.** Certains nouveaux arrivants ont besoin d'un « coach » ou d'un référent en procédures et démarches administratives. Il s'agirait, en amont et en aval de l'arrivée, de lutter, là aussi, contre les fausses informations, ou les informations partielles, « bricolées », par des programmes de « décodeurs » et d'information contrôlée par des intervenants formés à cet effet. Également : ne pas oublier que la population des nouveaux arrivants est une population parfois très fragile, engagée dans une aventure « à risque » : celle de s'insérer dans une société qu'ils ne connaissent pas bien, et qui ne les connaît pas bien. Il y a là un besoin de formation, et de professionnalisation de ce type d'accueil. Les entretiens et le sondage le montrent : il existe un réel besoin de conseils et d'orientations dans les démarches migratoires : « parler à quelqu'un », et non lire des formulaires rigides et parfois difficilement compréhensibles pour des personnes ne maîtrisant pas encore complètement la « culture administrative » locale. Plusieurs problèmes ont été évoqués : le cas, par exemple, du choix imposé en termes de cours de langue aux nouveaux arrivants, ou de l'impossibilité, pour les migrants à statut temporaire de pouvoir suivre des cours d'anglais, la difficulté également de passer d'un visa touristique à un visa de travail... Les exemples de ces interstices difficiles à vivre et produisant des frustrations ou des tensions sont nombreuses. Les nouveaux arrivants parlent parfois de leurs « ballades » d'un organisme à un autre, d'une administration à une autre... De même, nombre de répondants ont signifié le caractère inquiétant et obscur des démarches à effectuer dans le cadre de l'obtention de leur statut. C'est particulièrement le cas des nouveaux arrivants installés loin des grands centres urbains de la région.

Il convient d'améliorer l'accès à l'information et l'accès à des agents d'immigration. C'est là un des services à développer. Un conseiller spécial en immigration ou un référent local autour des mobilités pourrait faciliter les choses. Ce rôle, déjà joué en partie par les agents d'établissement, pourrait être renforcé. Là aussi, de bonnes pratiques existent. La CIF (IPÉ) offre un service d'accompagnement dans les démarches pour effectuer une demande de citoyenneté. Un agent de l'organisme peut réviser les formulaires de ses clients. Il ne fait pas le travail à leur place, mais s'assure que tout est bien fait. Un petit détail, comme l'absence d'une signature sur une page donnée, peut entraîner d'importants délais. Alice (IPÉ), qui a bénéficié de ce service, a insisté dans son entretien sur l'importance de recevoir de l'aide dans ce long processus. D'autres se tournent vers un avocat spécialisé en immigration pour les accompagner dans les procédures.

Les agents d'établissement en contexte linguistique minoritaire, en particulier dans les petits milieux, doivent faire preuve d'une grande polyvalence, ce qui est à la fois une opportunité et un défi. Ils agissent en quelque sorte comme guichet unique pour avoir accès à une multitude de services et d'information (recherche de logements, intégration sociale, démarches administratives, renseignements sur les cours de langue, counseling, etc.) alors que dans les organismes avec plus de ressources, des agents sont spécialisés pour effectuer des tâches spécifiques. Il faut ainsi veiller à ce que les agents d'établissement francophones obtiennent des formations et des ressources adaptées à leur réalité et à cette nécessaire polyvalence.

Le guichet unique, ou l'existence d'une personne contact définie pour les nouveaux arrivants permettrait à celui-ci, non seulement un accès à la (bonne) information, mais aussi un accompagnement personnalisé et une écoute adaptée, de même qu'un suivi, sur le temps long, du processus migratoire. En somme, la démarche migratoire représente un risque qu'il convient de reconnaître, et de couvrir à l'instar d'autres risques (santé, vieillesse, éducation, emploi...). De même que l'enfant a besoin d'un pédiatre, une famille un médecin, un employé une assurance contre le risque de perte d'emploi, un aîné d'une politique publique lui permettant d'assurer sa vie contre certains risques, le migrant a lui aussi besoin d'une aide en continu, le temps de son installation.

5. Pour un guide des sociétés d'accueil atlantique en français.

Dans les petits milieux francophones en milieu minoritaire, il est important également de préparer des documents d'information sur les différents réseaux professionnels francophones (plombiers, médecin, vétérinaire, pharmacies...). Afin de faciliter l'intégration au sein de la communauté francophone, une liste des praticiens francophones (dentiste, vétérinaire, avocat, etc.) de la province ou de la région serait un ajout important aux informations offertes à l'arrivée. Plusieurs régions ont produit ces listes. Par diverses formulations, **plusieurs expriment l'idée d'une telle trousse d'information sur les services en français remise à l'arrivée pour tenter de remédier à cette problématique de manque de connaissances des organismes francophone.** « Quand je suis arrivée à l'aéroport, j'avais mon visa qui montrait que je restais ici un an, au moins un an, et que j'étais francophone. Je pense que ça aurait été utile d'avoir une brochure avec toutes les associations à contacter par catégorie. (...) Je suis bien consciente que les services de douanes et d'immigration, ce n'est pas leur travail de conseiller, etc. Mais une brochure qu'il donnerait, avec des messages importants, ça aurait été parfait quoi je pense. » (Nadine, NÉ).

Les nouvelles technologies sont un formidable outil d'accès aux connaissances et aux informations. Mais cet accès démocratique a un revers. Là aussi, les témoignages montrent à l'envi que si les nouvelles technologies permettent à tout un chacun de se renseigner sur les possibilités locales en termes de service, l'information côtoie les on-dit des forums, avis, opinions, ou carrément les mauvaises informations. Cette nouvelle réalité rend d'autant plus indispensable la mise à disposition d'informations vérifiées et accessibles au bon endroit, et au bon moment. Dans l'accès à des informations vérifiées, les services d'accueil ont un rôle crucial à jouer. Et il serait tout à fait possible, à l'instar des guides touristiques très sérieux permettant

aux visiteurs temporaires d'obtenir une bonne information sur les lieux visités, d'imaginer également un guide, mais cette fois destiné aux immigrants et rassemblant l'ensemble des adresses, programmes et initiatives tout en présentant les services, les adresses et l'ensemble des communautés francophones comme des sociétés d'accueil. Une telle initiative pourrait d'ailleurs faire l'objet, entre les quatre provinces, ou à travers le CAIF, d'une action coordonnée et concertée.

6. Renforcer l'échange de bonnes pratiques . En Atlantique, plusieurs bonnes pratiques ont été mises sur pied. À travers le CAIF ou les RIFs, le réseau régional en immigration pourrait se donner comme mission de communiquer plus systématiquement sur ces bonnes pratiques ou de permettre aux organismes d'échanger sur leurs expériences mutuelles. Même si elle se considère chanceuse d'avoir rencontré rapidement de bons amis, Charlotte (IPÉ) souligne que tous n'ont pas eu la même chance, spécialement les immigrants qui ne parlent pas beaucoup anglais. Elle soulève l'idée d'un système de parrainage communautaire. « Il [système de parrainage] pourrait s'agir d'un champion qui une fois par mois t'invite pour prendre un café, voir s'il manque quelque chose, voir s'il y a un besoin, quelqu'un qui te fait sortir. Une fois de temps en temps, cela permet de rencontrer des gens, aide à construire un réseau. » (Charlotte, IPÉ). Ce système de parrainage existe notamment à Moncton (CAFi) sous la forme du programme de jumelages.

7. Au-delà de l'accueil : la culture de l'ouverture à la diversité.

Accueillir, c'est aussi reconnaître. C'est, d'une part, reconnaître la chance que l'autre représente dans le dynamisme de la communauté d'« ici »; c'est également reconnaître les inquiétudes, les peurs, ou les méfiances exprimées parfois par les « gens d'ici » à l'égard de ces personnes venues d'ailleurs. Là aussi, les services d'accueil jouent un rôle essentiel, notamment dans leurs démarches de promotion de la diversité, et les rencontres qu'elles peuvent susciter entre nouveaux arrivants et les réseaux (professionnels, communautaires, administratifs). Les travaux de sensibilisation des francophonies locales à l'apport issu de la diversité constituent, là aussi, une nécessité. Ils existent et sont encouragés, comme le montre une communication récente de la SANB dans l'Acadie nouvelle sur les modalités de l'accueil et les conseils donnés aux communautés d'accueil. Citons également les initiatives des Districts scolaires francophones quant à l'inclusion, et les activités de sensibilisation des écoliers à l'IPÉ ou la création d'un poste d'agent spécialisé au Conseil scolaire acadien de la Nouvelle-Écosse. Ils doivent être développés.

À plusieurs reprises, le sondage comme les entretiens ont montré que les sociétés d'accueil étaient perçues parfois comme un monde « tricoté serré » difficilement pénétrable; des immigrants reconnaissent cependant que les nouveaux arrivants ne font pas non plus tout pour aller vers les autres, et se trouvent eux aussi victimes d'une forme d'« entre-soi » rassurant, mais conduisant parfois à une fermeture à l'égard de la société d'accueil. Les politiques de multiculturalismes pourraient en quelque sorte faire de cet « entre-soi » un atout en assurant une forme de représentation ou de reconnaissance de ces groupes et en travaillant non seulement à l'inclusion des individus, mais également des communautés culturelles elles-mêmes.

8. Tenir compte des défis propres aux services d'accueil.

Les employés des services d'accueil sont bien souvent, eux aussi, d'anciens accueillis comme nous l'avons rappelé. Bien souvent également, les services d'accueil jouent le rôle de lieu de première expérience d'emploi pour les nouveaux arrivants, ou de lieu de bénévolat. Cette réalité est une force, car elle permet aux services d'accueil de comprendre mieux les besoins des nouveaux arrivants. Mais elle représente aussi, bien souvent, un défi dans la mesure où cette situation s'accompagne d'un « roulement » de personnel important. Difficile, dans ces conditions, d'assurer parfois un suivi efficace dans un certain nombre de dossiers, surtout lorsque les initiatives et programmes se multiplient. Il est important, dans un tel contexte, d'assurer un travail d'archivage à même d'assurer une continuité dans le suivi des dossiers et de prévoir un système de transmission des informations pour permettre au service d'assurer une certaine continuité dans le suivi des dossiers.

6.3.3 Au-delà des services

1. **Renforcer les initiatives quant à la connexion des nouveaux arrivants avec le marché de l'emploi.** Les initiatives peuvent être développées dans le cadre des réseaux tels que les RIFs ou les PLIs, permettant la mise sur pied de démarches collaboratives entre les gouvernes locales (municipalités, provinces, districts), les organismes d'accueil et les entrepreneurs locaux. Les initiatives se sont développées ces dernières années, notamment à Moncton. Il convient de les poursuivre et de les encourager, car ils répondent à une demande.

2. **Des compagnies d'insertion locales pour encourager l'acquisition d'une première expérience d'emploi en français ou pour se confronter à l'entrepreneuriat?**

Une voie pourrait être explorée par les divers intervenants dans le dossier de l'immigration : la mise sur pied, dans des secteurs d'emploi définis, d'une « entreprise d'insertion » des nouveaux arrivants, leur donnant l'occasion, pendant plusieurs mois, d'obtenir une formation « sur mesure » dans un domaine d'emploi particulier, mais aussi d'évoluer au sein d'une compagnie d'insertion offrant différents types d'emploi pour une durée limitée. Cette mise en commun, par le réseau associatif, de plusieurs types d'emploi (service, spectacle, gestion, radio communautaire, entretien, restauration, etc.) couplée avec des programmes de formation adaptée pourrait permettre aux nouveaux arrivants d'entrer progressivement sur le marché local du travail. Ce type d'entreprise existe dans d'autres contexte et ont fait leurs preuves et pourraient faire l'objet d'un partenariat entre services d'accueils et acteurs locaux du monde économique.

3. **Les défis de la gouvernance**

Nous avons surtout concentré notre analyse sur les immigrants eux-mêmes dans ce travail. Mais rappelons les défis, nombreux, qui touchent la gouvernance en milieu minoritaire. De très nombreuses études ont été faites à ce chapitre, dans divers secteurs : multiplication des initiatives, programmes pilotes, plans d'action; piliarisation, sectorisation, multiplication des intervenants, absence de reconnaissance politique, inflation des surveillances administratives, complexité des processus de financement... Le dossier de l'immigration ne fait pas exception à la règle d'une gouvernance en milieu minoritaire problématique. Et le flou qui caractérise parfois

l'offre de service au regard de certains immigrants peut s'expliquer (sans doute; il conviendrait de le vérifier, bien sûr) par cette complexité.

4. Encourager les initiatives prises par les municipalités, notamment dans les régions rurales

Le « gouvernement de proximité » a un rôle crucial à jouer, comme le rappelle l'accord bilatéral entre le gouvernement fédéral et le Nouveau-Brunswick. Connaissant bien les défis locaux, les occasions d'emploi, les services municipaux peuvent faire la différence. En ce sens, la concertation régionale de plusieurs municipalités est essentielle. C'est ce qu'ont par exemple initié Moncton Riverview et Dieppe, à travers la constitution d'un « PLI » au sein duquel on trouve un comité de concertation en immigration francophone. Un guide, produit par la firme Diversis pour le compte de la FCFA est à leur disposition. Les régions de Chéticamp, de Kedgwick, de Wellington et Abram Village sont également de bons exemples d'initiatives locales inspirantes. Il serait donc pertinent de favoriser le développement du rôle d'accueil des municipalités et des voisinages d'une part, et d'autre part, d'explorer les possibilités de renforcer les réseaux informels d'amis et d'immigrants déjà sur place. Le « local » doit donc être reconnu comme un lieu déterminant dans l'insertion des nouveaux arrivants, et le rôle (potentiel) des municipalités doit être mieux valorisé.

5. Les défis de la mobilité locale : améliorer les transports en commun

Il existe en Atlantique de nombreuses carences quant à la reconnaissance des « biens communs ». Mais en la matière, et pour se concentrer sur l'impact de telles carences sur les immigrants, concentrons-nous sur ceux qui sont les plus évoqués : les transports. Le territoire des provinces de l'Atlantique est très mal desservi par le transport en commun. Au-delà des défis propres à l'organisation d'un tel maillage, et sa soutenabilité économique, il convient de reconnaître qu'il peut s'agir d'un problème pour nombre d'immigrants qui parfois comptent sur ce mode de transport, en particulier dans des villes avec un tel étalement urbain. À défaut d'améliorer les services (cet objectif dépasse le besoin des immigrants eux-mêmes, pour intéresser cette fois tout citoyen qui souhaiterait trouver une alternative à la voiture...), les communautés locales (et en particulier les communautés rurales) doivent mettre au point des initiatives. Par exemple le covoiturage, comme il a été expérimenté dans la Péninsule acadienne. Afin de répondre à cette problématique, la CIF par exemple (Charlottetown) a récemment obtenu l'autorisation d'IRCC de déplacer des clients pour les aider dans les premières semaines suivant leur installation.

6. Les cours de langue : permettre aux immigrants francophones de pouvoir suivre des cours d'anglais et/ou de français

La problématique de l'accès à une information complète avant de prendre une décision se fait particulièrement ressentir dans le cas des cours de langues, pour lesquels il est seulement possible d'obtenir du financement pour l'apprentissage de l'une des langues officielles. « Il est important de bien informer les nouveaux arrivants sur les programmes CLIC et LINC, le gouvernement paie pour seulement un. Ils doivent faire le choix d'améliorer l'anglais ou le français. Vivant à l'Î.-P.-É., les opportunités d'apprendre l'anglais sont abondantes et pour le français peu. » (Agente, IPÉ). La CIF sensibilise d'ailleurs sur une base régulière des agents

d'établissement du service d'accueil anglophone à ce sujet. De plus, lorsque la demande n'est pas suffisante pour un cours en personne, les cours de langue sont offerts en ligne. Cela est particulièrement problématique dans le cas d'immigrants avec un bas niveau d'alphabétisation, qui n'ont pas nécessairement les compétences pour comprendre les instructions du cours en ligne et le fonctionnement du programme.

7. Acadies et Francophonies : mieux se connaître et se reconnaître, pour mieux être ensemble

Un chantier d'importance doit être entrepris, cette fois à destination de l'Acadie : développer, au sein des communautés acadiennes, la connaissance des francophonies canadiennes et ultramarines. Notamment via le secteur, stratégique, de l'éducation. Certaines critiques émanant des nouveaux arrivants sur l'insuffisance du secteur de l'éducation en français pourraient être désamorçées si celui-ci nourrissait un intérêt plus grand pour les arts, la culture, les productions littéraires et intellectuelles des francophonies du monde. S'il n'est bien sûr pas question de remettre en cause l'importance de respecter le « vécu » nord-américain des écoliers acadiens, il semble urgent de renouer avec une « culture de la connaissance » qui dépasse les murs de la culture nord-américaine, et qui permette aux écoliers francophones de la région de goûter, eux aussi, aux attraits de Kundera, Hugo, Mailliet, Leblanc, Kérouac, Rousseau, Baudelaire, Brel, Kourouma, Gavras, Ionesco, et les autres. Au-delà de l'accueil des nouveaux arrivants, c'est aussi ce patrimoine littéraire, artistique et culturel « des » francophonies qu'il convient d'inscrire mieux dans les curriculums. Cet effort doit aussi être entrepris au niveau de l'espace public dans son ensemble : la langue française déborde des frontières, et constitue, elle aussi, une voie d'accès « à l'universel » comme le chantait Léopold-Sédar Senghor dans ses poèmes.

6.3.4 Recherches à venir : variabilité des sociétés d'accueil, rétention, mobilité

Mieux connaître la variété des accueils

Plusieurs recherches pourraient être entreprises, au-delà de celles que nous venons d'effectuer ici : sur les repartis (c'est l'un des enjeux du rapport 2, portant spécifiquement sur l'amont et l'aval du processus migratoire et sur ceux qui sont repartis); sur les immigrants installés durablement (depuis 10 ou 15 ans); sur les types de société d'accueil; sur l'immigration en dehors des grands centres urbains : l'immigration en région est difficilement cernable à cause des « petits nombres », mais des entretiens ciblés pourraient permettre un meilleur accès à cette réalité. Le sondage ni les entretiens effectués dans le cadre de la présente recherche ne permettent une telle comparaison, puisque nous avons, pour cette enquête, privilégié de mieux connaître « les immigrants francophones » au sens large, pour notamment mieux cerner, chez les « anciens » les raisons de leur installation plus durable (thème du rapport 2). Une telle comparaison supposerait de choisir plusieurs communautés-types et d'effectuer une enquête en profondeur. Mais une fois de plus, le défi résiderait dans les écarts (et donc la comparabilité) entre les « grandes » communautés et les plus petites. Mais plusieurs modèles pourraient nous permettre d'aller de l'avant cependant.

Au-delà de la rétention : la mobilité

La mobilité est sans doute un des marqueurs de l'expérience migratoire et de leurs récits recueillis ici. Très souvent, les immigrants rencontrés n'en sont pas à leur première expérience migratoire... et n'en ont peut-être pas fini avec elle.

Plutôt que d'un continuum, ou d'une « carrière migratoire » allant du déracinement à l'enracinement, il convient de poser un regard plus global et voir la variété des parcours migratoires, des sociétés d'accueil et des rencontres entre l'un et l'autre. Le processus migratoire s'inscrit dans une diversité de formes de mobilité, contrainte ou choisie, réussie ou non, subie ou non. Les facteurs intervenant sur cette mobilité et son « passage à l'acte » soit pour arriver, soit pour quitter, sont extrêmement variables, sans qu'on puisse distinctement repérer des facteurs déterminants. Ces derniers feront l'objet du second rapport.

Est-ce que quitter une région, ou rentrer au pays signifie nécessairement un échec pour la société d'accueil comme pour celui qui s'en va? Clairement, non. Ce choix est parfois motivé tout simplement par la volonté de poursuivre ailleurs un projet de vie que la plus ou moins grande mobilité des individus permet. L'échec réside plutôt dans la contrainte : contrainte de rester, ou contrainte de partir. C'est à cette contrainte-là qu'il convient désormais de s'attaquer.

RÉFÉRENCES

- Acadie Nouvelle (2018). « *L'immigration, la solution aux problèmes de main-d'œuvre du Restigouche-Ouest* », (3 décembre). En ligne : <https://www.acadienouvelle.com/actualites/2018/12/02/limmigration-la-solution-aux-problemes-de-main-doeuvre-du-restigouche-ouest/>
- Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) (2016). *Stratégie de croissance pour l'Atlantique*. Moncton, APECA, gouvernement du Canada. En ligne : <https://www.cap-cpma.ca/cap-french/agences-regionales/parteneriat-pour-la-main-d-oeuvre-de-l-atlantique/table-de-l-immigration-et-de-l-attraction-de-l-atlantique/> (consulté le 6 novembre 2018).
- Association des agences au service des immigrants de la région atlantique (ARAISA). En ligne : <http://www.araisa.ca> (consulté le 21 mars 2019).
- Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNE). En ligne : <http://www.ajefne.ns.ca/accesjustice/> (consulté le 14 novembre 2018 et 15 janvier 2019).
- Association Multiculturelle du Restigouche (AMR). En ligne : <http://fr.rma-amr.ca/> (consulté le 10 novembre 2018).
- Beaudin, Maurice, Éric Forgues et Josée Guignard Noël (2013). « Territoires-ressources, migrations et minorités linguistique : le cas de deux régions périphériques canadiennes », *Minorités linguistique et société*, n° 2, p. 65-84.
- Belkhodja, Chedly et Christophe Traisnel (2011). *Immigration et francophonie minoritaire. Ce que la recherche nous dit*, Citoyenneté Immigration Canada, 39 p.
- Belkhodja, Chedly, Christophe Traisnel et Éric Thomas (2014). *Francophonie canadienne et diversité immigrante : les défis d'une rencontre réussie*, Citoyenneté-Immigration Canada, 28 p.
- Belkhodja, Chedly, Christophe Traisnel et Mathieu Wade (2012). *Étude pour établir une typologie des communautés francophones en situation minoritaire*, Citoyenneté Immigration Canada, rapport, 110 p.
- Belkhodja Chedly, Christophe Traisnel et Raymond Blanchard (2013). *Analyse et application d'une typologie des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM)*, Citoyenneté Immigration Canada, 135p.
- Benimmas, Aïcha., Fadila Boutouchent, Lamine Kamano et Jimmy Bourque (2014). « Le sentiment d'appartenance chez les immigrants francophones du Nouveau-Brunswick. » *Canadian Ethnic Studies*, vol. 46, n° 1, p. 87-120.
- FrancoQueer. *Carrefour des immigrants FrancoQueer*. En ligne : <http://www.francoqueer.ca/immigration/> (consulté le 15 janvier 2019).
- Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (CAFi). En ligne : <http://www.cafi-nb.org/> (consulté le 10 novembre 2018).
- Centre de nouveaux arrivants de Saint-Jean. En ligne : <https://sjnewcomers.ca/fr/> (consulté le 10 novembre 2018).

- Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest (CRNANO). En ligne : <https://www.crna.ca/> (consulté le 10 novembre 2018).
- Chambre de commerce du Grand Moncton. Services d'immigration. En ligne : <http://gmcc.nb.ca/fr/services-dimmigration> (consulté le 30 novembre 2018).
- Collège de l'île. En ligne : <https://www.collegeacadieipe.ca/fr/etudiants-internationaux> (consulté le 30 novembre 2018).
- Comité atlantique sur l'immigration francophone. *Vivre en Acadie*. En ligne : <http://vivreenacadie.ca> (consulté le 5 novembre 2018).
- Comité croissance démographique, RIFÎPÉ (2012). *Stratégie d'intégration et de croissance démographique 2012-2017*. En ligne : <https://www.ssta.org/images/PDF/Croissance%20dmograpique%20IPE%2020%20juin%202012.pdf>
- Comité d'accueil, d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne (CAIENA)- *CAIENA - Péninsule acadienne*. En ligne : <http://nouveauxarrivants.ca/> (consulté le 5 décembre 2018).
- Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire (2006). *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, présenté au ministre de la Citoyenneté et de l'immigration Canada.
- Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick (2018). *Rapport annuel 2017-2018*, Fredericton. En ligne : http://www.languesofficielles.nb.ca/sites/default/files/imce/pdfs/FR/web_rapport_annuel_2017_2018_.pdf.
- Compas, portail des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. En ligne : <https://www.francotnl.ca/fr/organismes/fftnl/compas/> (consulté le 2 décembre 2018).
- Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse. *Services en immigration économique*. En ligne : <https://cdene.ns.ca/fr/services/immigration-economique> (consulté le 12 novembre 2018). Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. *Table de l'immigration et de l'attraction de l'Atlantique*. En ligne : <https://www.cap-cpma.ca/cap-french/agences-regionales/parteneriat-pour-la-main-d-oeuvre-de-l-atlantique/table-de-l-immigration-et-de-l-attraction-de-l-atlantique/> (consulté le 6 novembre 2018).
- Conseil des écoles fransaskoises. *Services aux étudiants*. En ligne : <https://ecolefrancophone.com/fr/> (consulté le 15 janvier 2019).
- Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick. En ligne : <http://www.nb-mc.ca/?lang=fr> (consulté le 20 novembre 2018)
- Coopérative d'intégration de l'Île-du-Prince-Édouard. En ligne : www.tonile.ca (consulté le 18 novembre 2018).
- Corbeil, Jean-Pierre (2010). *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*, Ottawa, Statistique Canada.

- Émond, Geneviève (2008). *Vivre ensemble dans les écoles de langue française. L'accueil des jeunes immigrantes et immigrants à l'école de la francophonie canadienne*, Ottawa, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.
- Esses, Victoria, Suzanne Huot, Zenaida Ravanera, Syna Thakur et Leigh Vanderloo (2016). *Synthesis and analysis of research on immigrants to official language minority communities in Canada*, University of Western Ontario, Voies vers la prospérité.
- Forgues, Éric, Maurice Beaudin, Josée Guignard Noël et Jonathan Boudreau (2009). [*Données sur la migration des anglophones et des francophones au Canada*](#), Moncton, ICRML.
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (2018). *Guide d'information sur l'immigration francophone à l'intention des municipalités*, réalisé par Diversis
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Journée de réflexion sur l'immigration francophone. En ligne : <https://immigrationfrancophone.ca/fr/evenements/journee-de-reflexion-sur-l-immigration-francophone> (consulté le 18 novembre 2018)
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Comité IRCC-CFSM. En ligne : https://www.immigrationfrancophone.ca/fr/accueil/index.php?option=com_content&view=article&id=34:comite-cic-cfsm&catid=9:pages-du-site&lang=fr&Itemid=144 (consulté le 20 novembre 2018).
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone. En ligne : <https://immigrationfrancophone.ca/fr/a-propos/table-nationale-de-concertation-communautaire-en-immigration-francophone> (consulté le 18 novembre 2018).
- Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. Page Facebook. En ligne : <https://www.facebook.com/FrancoTnl/> (consulté le 15 janvier 2019).
- Fourot, Aude-Claire (2016). « Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada », *Politique et Sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 25-48.
- Frenette, Marc (2018). *Les immigrants économiques dans les villes servant de portes d'entrée : facteurs en jeu dans les décisions relatives à l'emplacement initial et à la migration subséquente*, document de recherche, Ottawa, Statistique Canada.
- Gallant, Nicole (2011). « Communautés francophones en milieu minoritaire et immigrants : Entre ouverture et inclusion », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 35-36, p. 69-105.
- Gouvernement de la Nouvelle-Écosse. *New Immigration Strategy will Help Employers, Communities, New release*. En ligne : <https://novascotia.ca/news/release/?id=20110429001> (consulté le 10 novembre 2018).
- Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (2017). *Recruter, maintien et rapatriement. Un plan d'action pour la population de l'Île-du-Prince-Édouard*, Charlottetown. En ligne :

https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/pei_population-action-plan_2017_fr.pdf

- Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (2007). *Diversity, opportunity and growth. An immigration strategy for Newfoundland and Labrador*, Saint-Jean, T.-N.-L.
- Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (2017). *The way forward on immigration in Newfoundland and Labrador*, Saint-Jean, T.-N.-L.
- Gouvernement du Canada (2003a). *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* Communiqué de presse, Ottawa.
- Gouvernement du Canada (2003b). *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique. Le plan d'action pour les langues officielles*, Ottawa.
- Gouvernement du Canada (2008). *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*, Ottawa.
- Gouvernement du Canada (2013). *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : Éducation, immigration, communauté*, Ottawa.
- Gouvernement du Canada (2016). « Le volet Mobilité francophone permet de faire venir plus de nouveaux arrivants dans les communautés francophones en situation minoritaire hors du Québec ». En ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2016/06/le-volet-mobilite-francophone-permet-de-faire-venir-plus-de-nouveaux-arrivants-dans-les-communauts-francophones-en-situation-minoritaire-hors-du-quebec.html> (consulté le 20 novembre 2018).
- Gouvernement du Canada (2018a). *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*, Ottawa.
- Gouvernement du Canada (2018b). *Plan d'action fédéral-provincial-territorial visant à accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec*, Ottawa.
- Gouvernement du Canada (2019). *Communiqué de presse, Sélection de Calgary comme communauté francophone accueillante et lancement de la nouvelle stratégie en matière d'immigration francophone*. En ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2019/03/selection-de-calgary-comme-communaut-francophone-accueillante-et-lancement-de-la-nouvelle-strategie-en-matiere-dimmigration-francophone.html> (consulté le 18 mars 2019).
- Gouvernement du Canada. *Immigrer dans le cadre du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique : Au sujet du processus*, En ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/programme-pilote-immigration-atlantique/comment-immigrer.html> (consulté le 18 novembre 2018).
- Gouvernement du Canada. *Accord Canada-Nouveau Brunswick sur l'immigration - Annexe B : Immigrants d'expression française*, gouvernement du Canada. En ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/politiques-directives-operationnelles-ententes-accords/ententes/federaux-provinciaux/nouveau-brunswick/accord-canada-nouveau-brunswick-immigration/annexeb-immigrants-expression-francaise.html> (consulté le 26 novembre 2018).

- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2014a). *Stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick 2014-2017*, Fredericton.
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2014b). *Plan d'action pour favoriser l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick*, Fredericton.
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. *Programme de mentorat pour les entrepreneurs immigrants*. En ligne : <https://www.welcomenb.ca/content/welbien/fr/DemarrerOuReprendreUneEntreprise/content/ProgrammesDAideAuxEntreprises.html> (consulté le 20 novembre 2018).
- Immigration francophone Nouvelle-Écosse. En ligne : <http://www.immigrationfrancophone.ca> (consulté le 10 novembre 2018).
- Immigration Grand Moncton, Partenariat local en matière d'immigration du Grand Moncton (PLIGM). En ligne : <https://www.immigrationgrandmoncton.ca/partenaire-local-en-matiere-dimmigration-du-grand-moncton> (consulté le 19 mars 2019).
- Immigration, Réfugié et Citoyenneté du Canada (IRCC), Direction générale de la recherche et de l'évaluation (2017). *Évaluation du Programme d'établissement*, Ottawa, Gouvernement du Canada. En ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/evaluations/programme-etablissement.html>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) (2014). *Faits et chiffres. Profil des immigrants de langues officielles. Résidents permanents d'expression française*, Ottawa.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), Direction générale de la recherche et de l'évaluation (2017). *Évaluation de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) (2018). *Création d'un Centre des politiques pour mieux soutenir l'immigration francophone hors Québec*. En ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2018/06/creation-dun-centre-des-politiques-pour-mieux-soutenir-limmigration-francophone-hors-quebec.html> (consulté le 22 novembre 2018).
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). *Modèle logique du Programme d'établissement*. En ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/partenaires-fournisseurs-services/financement/ressources/modele-logique-programme-etablissement.html> (consulté le 19 mars 2019).
- Kamano, Lamine (2014). *Recension d'écrits : Intégration des élèves nouveaux arrivants dans les écoles francophones du sud-est du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Centre de recherche et de développement en éducation.
- La Presse* (2018). « Ottawa débloque 11 millions pour l'immigration francophone » (7 novembre).
- Lachapelle, Réjean et Jean-François Lepage (2010). *Les langues au Canada. Recensement de 2006*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Patrimoine canadien, Ottawa.

L'Aurore boréal. Regard sur l'immigration francophone au Yukon. En ligne : <http://auroreboreale.ca/regard-sur-limmigration-francophone-au-yukon/> (consulté le 15 janvier 2019).

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. L.C. 2001, ch. 27, art 3 (1) (b.1).

Morency Jean-Dominique, Éric Caron-Malenfant, Samuel Maclsaac (2017). *Immigration et diversité : projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036*, Ottawa, Statistique Canada.

Paquet, Mireille (2016). *La fédéralisation de l'immigration au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal

Paquet, Mireille et Caroline Andrew (2015). « Les réseaux de soutien à l'immigration francophone de l'Ontario : résultats, adaptations et points de tension d'une expérience de gouvernance communautaire », dans Linda Cardinal et Éric Forgues (dir.), *Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 69-96.

Plus1, Conseil jeunesse provincial du Manitoba. En ligne : <https://conseil-jeunesse.mb.ca/projets/plus1> (consulté le 15 janvier 2019).

Programme de rétention des étudiants internationaux (PRÉI), CAFi. En ligne : <https://www.cafi-nb.org/prei/> (consulté le 19 mars 2019).

Radio-Canada, Ici Acadie (2017). « Le nombre d'étudiants étrangers chute de près de 10 % à l'Université de Moncton ». En ligne, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1056674/etudiants-etrangers-inscriptions-baisse-universite-moncton-nouveau-brunswick-acadie>

Radio-Canada, Ici Nouvelle-Écosse (2018). « Chéticamp, en Nouvelle-Écosse, prête à accueillir 9 nouveaux réfugiés syriens », (8 novembre). En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1134802/refugies-syriens-accueil-famille-syrienne-rural-cheticamp-acadie>

Radio-Canada, Ici Ottawa-Gatineau (2014). « Bond des inscriptions d'étudiants internationaux francophones à l'Université d'Ottawa ». En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/682524/etudiants-internationaux-universite>

Radio-Cité. *Émission*. En ligne : <https://radiocitefm.ca> (consulté le 15 janvier 2019).

RDÉE Île-du-Prince-Édouard. En ligne : <http://www.rdeeipe.net/> (consulté le 5 décembre 2018).

RDÉE Île-du-Prince-Édouard. « Welcome Évangéline » initiative launched to help welcome new residents to community. En ligne : <http://www.rdeeipe.net/english/press-releases/welcome-evangeline-initiative-launched/> (consulté le 2 décembre 2018).

RDÉE Nouveau-Brunswick. *Immigration économique*. En ligne : <https://www.rdee-nb.com/fr/secteur/immigration-economique> (consulté le 29 novembre 2018).

RDÉE Terre-Neuve-et-Labrador. En ligne : <http://www.rdeetnl.ca/contact/> (consulté le 2 décembre 2018).

- Réseau en immigration francophone de la Nouvelle-Écosse. En ligne : <http://www.immigrationfrancophonene.ca/reseau-en-immigration-francophone/> (consulté le 15 novembre 2018).
- RIFNB (n.d.). *Services aux immigrant(e)s francophones*. Petit-Rocher, SANB. En ligne : https://docs.wixstatic.com/ugd/5a8043_49838e2eaa7b44ae946045a7b5e5e38c.pdf
- RIFT.-N.-L. (2014). *Planification stratégique 2014-2018 pour appuyer l'immigration francophone*, Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador.
- RIFT.-N.-L. (2015). *Plan d'action 2015-2020 pour Terre-Neuve-et-Labrador*, Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (2018). *L'immigration francophone au Nouveau-Brunswick, Constats et priorités. Livre blanc en immigration*, Petit-Rocher, SANB.
- Société Nationale de l'Acadie (2009). *Actes du colloque atlantique sur l'immigration francophone*.
- Société Nationale de l'Acadie. Comité atlantique sur l'immigration francophone. En ligne : <http://www.snacadie.org/index.php/component/content/article/14-comites-et-commissions-525-immigration> (consulté le 4 novembre 2018).
- Société Nationale de l'Acadie (2010a). *Comité atlantique sur l'immigration francophone. Suivi et mise à jour du plan stratégique quinquennal (2010-2015)*, réalisé par Diversis.
- Société Nationale de l'Acadie (2011). *2^e Colloque atlantique sur l'immigration francophone. Compte rendu du colloque*, réalisé par Diversis.
- Société Nationale de l'Acadie (2014). *3^e Colloque atlantique sur l'immigration francophone. Compte rendu du colloque*, réalisé par Diversis.
- Talent plus, Diversis Inc. En ligne : <https://talentnb.ca/> (consulté le 15 janvier 2019).
- Tour francophone, L'immigration francophone. En ligne : <https://immigrationfrancophone.ca/fr/evenements/semaine-nationale-de-l-immigration-francophone/calendrier-des-evenements-passes-archive/colombie-britannique/171-tour-francophone> (consulté le 15 janvier 2019).
- Traisnel, Christophe et Guillaume Deschênes-Thériault (2018). *L'immigration francophone en Ontario : défis, enjeux, perspectives*, Commission des services en français de l'Ontario.
- Traisnel, Christophe (2016). *Étude du profil des migrants et immigrants francophones dans les territoires du nord canadien. Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut*, avril 2016, 171 p.
- Traisnel, Christophe et Josée Guignard Noël (2017). *Immigration francophone en Acadie de l'Atlantique : cartographie des lieux de l'immigration*, Moncton, ICRML pour la SNA, 84 p.
- Traisnel, Christophe (2017). *Immigration francophone en Acadie de l'Atlantique : une première recension de ce qui se dit et s'écrit*, Moncton, ICRML pour la SNA, 80 p.
- Traisnel, Christophe et Isabelle Violette (2016). *L'immigration dans la région du grand Moncton : cartographie, défis et enjeux*, rapport, pour le PLI Moncton, ville de Moncton, 65 p. En ligne :

<https://www.icrml.ca/fr/recherches-et-publications/publications-de-l-icrml/item/81486-immigration-francophone-en-acadie-de-l-atlantique-cartographie-des-lieux-de-l-immigration-81486>

Traisnel, Christophe, Isabelle Violette et Nicole Gallant (2013). « Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs », *Minorités linguistiques et société*, n° 2, p. 9-28.

Traisnel, Christophe, Josée Guignard Noël et Guillaume Deschênes-Thériault (2016). *Les étudiants internationaux francophones dans les Maritimes : un portrait au regard du marché de l'emploi*, Moncton, ICRML pour la SNA, 50 p.

Université de Moncton. *Services aux étudiantes et aux étudiants*. En ligne : <https://www.umoncton.ca/umcm-saee/node/359> (consulté le 30 novembre 2018).

Université Sainte-Anne. *Étudiants internationaux : l'arrivée en Nouvelle-Écosse*. En ligne : <https://www.usainteanne.ca/etudiants-internationaux/l-arrivee-en-nouvelle-ecosse> (consulté le 30 novembre 2018).

Ville de Moncton (2014). *Vers une collectivité inclusive. Stratégie d'immigration du Grand Moncton 2014-2018*. En ligne : http://monctongagne.ca/wp-content/uploads/2018/06/2014-06-18-CM_ImmigrationStrategy_Fr-FINAL.pdf

Ville de Moncton (2019). Rapport définitif 2014-2018. En ligne : http://www5.moncton.ca/docs/immigration/GMIGM_Strategie_dimmigration_plan_definitif.pdf

Violette, Isabelle et Christophe Traisnel (2010). « L'Acadie de la diversité chez le militant acadien d'ici et l'immigrant francophone venu d'ailleurs : Contradictions et convergences dans les représentations d'une identité commune », *Francophonies d'Amérique*, n° 30, p. 131-151.

Yoshida, Yoko et Ramos Howard (2011). *Why Do recent immigrants Leave atlantic Canada?*, Moncton, Centre Métropolis Atlantique.

ANNEXE A

Questionnaire du sondage

Consigne initiale

Ce sondage vise à mieux comprendre et à favoriser l'installation d'immigrants(es) francophones en Atlantique. Il ne prendra que 15 minutes de votre temps.

Ce sondage s'adresse aux francophones âgés(es) de 18 ans ou plus, nés(es) à l'extérieur du Canada et vivant en Atlantique. Nous avons besoin de connaître votre point de vue sur votre parcours et votre expérience. Votre participation est volontaire et vous pouvez toujours modifier vos réponses. Votre opinion nous sera très utile.

Pour de l'aide technique ou de l'information sur la recherche contacter Christophe Traisnel (christophe.traisnel@umoncton.ca).

Ce sondage est mené avec l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) pour la Société Nationale de l'Acadie (SNA). Les communautés acadiennes de l'Atlantique bénéficient depuis de nombreuses années de l'arrivée et de l'installation d'immigrants(es) francophones de toutes origines.

Notez que les informations enregistrées sur SurveyMonkey sont hébergées à l'extérieur du Canada (États-Unis) et qu'elles restent sujettes à la législation en vigueur. Nous ne pouvons garantir la complète confidentialité des informations transmises. C'est pourquoi il vous est possible d'obtenir une version Word du sondage en nous écrivant au christophe.traisnel@umoncton.ca. Ce matériel sera conservé de façon anonyme et confidentielle pour une période d'au moins 5 ans après la fin de l'étude.

Partie 1 sur 8 : Votre parcours

1. Où êtes-vous né(e)?

- Né(e) au Canada
- Né(e) à l'extérieur du Canada (précisez le pays et la région)

2. Quel est votre groupe d'âge?

- 17 ans et moins
- 18 à 34 ans
- 35 à 49 ans
- 50 à 64 ans
- 65 ans et plus

3. Quel est votre sexe?

- Homme
- Femme
- Non binaire

4. Dans quelle province vivez-vous en ce moment?

- Île-du-Prince-Édouard
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Autre province ou territoire

5. Dans quelle ville, village ou localité vivez-vous en ce moment? (question ouverte)

6. Dans quelle(s) autre(s) province(s) ou territoire(s) avez-vous aussi habité?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse

- Île-du-Prince-Édouard
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Québec
- Ontario
- Manitoba
- Saskatchewan
- Alberta
- Colombie-Britannique
- Yukon
- Territoires du Nord-Ouest
- Nunavut
- Aucune

7. Depuis combien de temps êtes-vous au Canada?

- Moins d'un an
- 1 an ou 2 ans
- De 3 à 5 ans
- De 6 à 10 ans
- De 11 à 15 ans
- Plus de 15 ans

8. Depuis combien de temps êtes-vous en Atlantique?

- Moins d'un an
- 1 an ou 2 ans
- De 3 à 5 ans
- De 6 à 10 ans
- De 11 à 15 ans
- Plus de 15 ans

9. Quel est votre statut au Canada?

- Résident(e) permanent(e)
- Citoyenneté canadienne
- Étudiant(e) international(e) (permis d'études)
- Travailleur(-euse) temporaire (permis de travail, PVT, service)
- Autre (veuillez préciser)
- civique, etc.)
- Demandeur(-euse) d'asile (pour statut de réfugié(e))
- Sans-papiers
- Non immigrant(e)
- Je préfère ne pas répondre

10. Pourquoi avez-vous quitté votre pays d'origine?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Pour améliorer les perspectives d'avenir de mes enfants
- Pour suivre ou rejoindre amis(es), conjoint ou famille
- Pour une opportunité professionnelle
- Pour mes études
- Autre (veuillez préciser)
- Pour l'aventure
- Pour améliorer ma qualité de vie
- Je n'ai pas choisi (réfugié(e)...)
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

11. Quelle image vous faisiez-vous du Canada avant de venir? (question ouverte)

12. Pourquoi êtes-vous venu(e) vivre dans l'une des provinces de l'Atlantique?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Pour le travail
- Pour mes études
- Pour suivre ou rejoindre amis(es), conjoint ou famille
- Pour élever mes enfants
- Pour la qualité de vie
- Pour le coût de la vie abordable
- Pour vivre dans un petit milieu
- Autre (veuillez préciser)
- Pour apprendre ou perfectionner mon anglais
- Pour la présence d'une communauté francophone
- Je n'ai pas choisi (réfugié(e)...)
 - Je ne sais pas
 - Je préfère ne pas répondre

13. Avant d'arriver en Atlantique, comment vous êtes-vous informé(e) sur la région?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Salons, foires ou autres grands événements
- Séances d'information publiques
- Sites gouvernementaux (fédéral, provincial, municipal)
- Sites Internet divers
- Institutions scolaires
- auprès d'autres immigrants(es)
- Autre (veuillez préciser)
- auprès de fonctionnaires canadiens
- auprès de Canadiens(-nes)
- auprès d'agences spécialisées en immigration
- Amis(es) et connaissances (bouche à oreilles)
- Aucune information

14. Quelles informations auriez-vous aimé avoir avant votre arrivée? (question ouverte)

15. Êtes-vous satisfait(e) des moyens d'information que vous avez utilisés?

	Très satisfait(e)	Plutôt satisfait(e)	Plutôt insatisfait(e)	Très insatisfait(e)	Je ne sais pas
Salons, foires ou autres grands événements					
Séances d'information publiques					
Sites gouvernementaux (fédéral, provincial, municipal)					
Sites Internet divers					
Institutions scolaires					
Auprès d'autres immigrants(es) Auprès de fonctionnaires canadiens					
Auprès de Canadien(ne)s					
Auprès d'agences spécialisées en immigration					
Amis(es) et connaissances (bouche à oreilles)					

Partie 2 sur 8 : Votre accueil

16. Comment avez-vous été accueilli(e) en Atlantique?

- Très bien accueilli(e)
- Plutôt bien accueilli(e)
- Pas très bien accueilli(e)
- Pas du tout bien accueilli(e)
- Je ne sais pas

17. Quelle aide avez-vous trouvée à votre arrivée?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Amis(es)
- Membres de la famille
- Voisins(-ines)
- Connaissances
- Employeur(-euse)
- Collègues de travail
- Immigrants(es) déjà sur place
- Communauté religieuse
- Autre (veuillez préciser)
- Communauté ethnoculturelle
- Organismes communautaires
- Services d'accueil
- Municipalité
- Institutions d'éducation
- Agent(e) du gouvernement
- Aucune aide

18. Quels services d'accueil avez-vous utilisés depuis votre arrivée?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Aide au logement
- Aide à l'emploi
- Aide pour les procédures administratives (immigration, permis de conduire, etc.)

- Aide avec la vie quotidienne (orientation, banque, épicerie, etc.)
- Aide à l'intégration sociale (bénévolat, jumelage, etc.)
- Aide avec l'intégration scolaire des enfants
- Autre (veuillez préciser)
- Aide à l'apprentissage du français
- Aide à l'apprentissage de l'anglais
- Aucun
- Je ne m'en souviens plus

19. Êtes-vous satisfait(e) des services d'accueil que vous avez utilisés?

	Très satisfait(e)	Plutôt satisfait(e)	Plutôt insatisfait(e)	Très insatisfait(e)	Je ne sais pas
Aide au logement					
Aide à l'emploi					
Aide pour les procédures administratives (immigration, permis de conduire, etc.)					
Aide avec la vie quotidienne (orientation, banque, épicerie, etc.)					
Aide à l'intégration sociale (bénévolat, jumelage, etc.)					
Aide avec l'intégration scolaire des enfants					
Aide à l'apprentissage du français					
Aide à l'apprentissage de l'anglais					

20. Dans quelles langues avez-vous reçu ces services d'accueil?

	Seulement en français	Surtout en français	En français et en anglais également	Surtout en anglais	Seulement en anglais	Je ne sais pas	Autres langues (veuillez préciser)
Aide au logement							
Aide à l'emploi							
Aide pour les procédures administratives (immigration, permis de conduire, etc.)							
Aide avec la vie quotidienne (orientation, banque, épicerie, etc.)							
Aide à l'intégration sociale (bénévolat, jumelage, etc.)							
Aide avec l'intégration scolaire des enfants							
Aide à l'apprentissage du français							
Aide à l'apprentissage de l'anglais							

22. Selon vous, comment les services d'accueil pourraient être améliorés? (question ouverte)

23. Quels services d'accueil auriez-vous aimé recevoir? (question ouverte)

Partie 3 sur 8 : Votre intégration

24. Pouvez-vous nous décrire en quelques mots votre expérience d'accueil, qu'elle soit positive ou négative? (question ouverte)

25. Aujourd'hui, comment décririez-vous votre intégration en Atlantique?

- Très bien intégré(e)
- Plutôt bien intégré(e)
- Plutôt mal intégré(e)
- Très mal intégré(e)
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

26. Selon votre expérience, comment décririez-vous l'attitude des gens d'ici par rapport à ceux et celles qui viennent d'ailleurs?

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="radio"/> Très ouverte | <input type="radio"/> Très fermée |
| <input type="radio"/> Plutôt ouverte | <input type="radio"/> Je ne sais pas |
| <input type="radio"/> Plutôt fermée | <input type="radio"/> Je préfère ne pas répondre |

27. Est-ce que vous vous êtes fait des connaissances et des amis(es) ici?

- | | |
|----------------------------------|--|
| <input type="radio"/> Énormément | <input type="radio"/> Aucun |
| <input type="radio"/> Beaucoup | <input type="radio"/> Je ne sais pas |
| <input type="radio"/> Un peu | <input type="radio"/> Je préfère ne pas répondre |
| <input type="radio"/> Très peu | |

28. Vos amis(es) ici sont...

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Seulement des immigrants(es) | <input type="radio"/> Surtout des gens d'ici |
| <input type="radio"/> Surtout des immigrants(es) | <input type="radio"/> Seulement des gens d'ici |
| <input type="radio"/> Autant des immigrants(es) que des gens d'ici | <input type="radio"/> Je n'ai pas d'amis(es) |
| | <input type="radio"/> Je préfère ne pas répondre |

29. Quels mots utiliseriez-vous pour décrire votre identité? (question ouverte)

30. Comment décririez-vous le sentiment d'appartenance que vous ressentez par rapport...

	Très fort	Plutôt fort	Plutôt faible	Très faible	Aucune opinion	Je ne sais pas
à la population locale?						
aux gens ayant la même origine que vous?						
aux autres immigrants(es) qui habitent ici?						
aux francophones?						
aux Acadiens(-nes)?						
à votre province?						
au Canada?						
à votre pays d'origine?						

31. À quel groupe, parmi les francophones et les anglophones, vous identifiez-vous le plus?

- Au groupe francophone seulement
- Surtout au groupe francophone
- Aux deux groupes également
- Surtout au groupe anglophone
- Au groupe anglophone seulement
- Aucun
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Partie 4 sur 8 : Votre établissement

32. Avez-vous plutôt l'intention de rester ici ou de partir?

- J'ai plutôt l'intention de rester
- J'ai plutôt l'intention de partir
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

33. Pendant combien de temps encore pensez-vous rester ici? (si répondu avoir l'intention de rester)

- Pour toujours
- Pendant plus de 20 ans
- Pendant 15 à 19 ans
- Pendant 10 à 14 ans
- Pendant 5 à 9 ans
- Pendant moins de 5 ans
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre
- Établissement (suite)

34. Dans combien de temps pensez-vous partir? (si répondu avoir l'intention de partir)

- Dans moins d'une année
- D'ici 1 à 5 ans
- D'ici 5 à 10 ans
- D'ici 10 à 15 ans
- D'ici 15 à 20 ans
- Dans plus de 20 ans
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

35. Avez-vous l'intention de partir pour aller vivre dans une autre province canadienne ou dans un autre pays? (si répondu avoir l'intention de partir)

- Dans mon pays d'origine
- Dans un autre pays (autre mon pays d'origine)
- Ailleurs dans ma province actuelle
- Autre (veuillez préciser)
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre
- Dans une autre province canadienne (veuillez préciser)

36. Quelles sont les raisons qui vous incitent à rester dans la région?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse et précisez vos réponses à l'option « Autre ».

- Le travail
- Les études
- La qualité et le rythme de la vie
- Le coût de la vie
- Les amis(es), conjoint(e) ou la famille
- Une communauté locale ouverte
- La taille de la population me convient
- La présence d'une communauté de la même origine que moi
- Autre (veuillez préciser)
- La présence d'une communauté francophone
- Le bilinguisme dans la province
- Un sentiment d'appartenance à la communauté locale
- Aucune raison
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

37. Quelles sont les raisons qui pourraient vous inciter à quitter l'Atlantique?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse et précisez vos réponses à l'option « Autre ».

- Le travail
- Les études
- Vivre l'aventure et aller voir ailleurs
- Pour suivre ou rejoindre des amis(es), conjoint(e) ou la famille
- Le retour dans mon pays d'origine
- Le départ à la retraite
- Des milieux trop petits ou l'éloignement des grands centres
- Une communauté locale trop fermée
- Autre (veuillez préciser)
- L'absence d'une communauté de la même origine que moi
- La qualité de vie ou le coût de la vie
- Le climat
- La situation linguistique dans la province
- La lourdeur bureaucratique de l'immigration
- Aucune raison
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Partie 5 sur 8 : Les langues

38. Connaissez-vous assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation?

- Français seulement
- Français et anglais
- Anglais seulement
- Ni français ni anglais

39. Connaissez-vous assez bien d'autres langues que le français ou l'anglais pour soutenir une conversation? Si oui, lesquelles?

- Non
- Oui, veuillez préciser

40. Dans la vie de tous les jours, quelle est la langue officielle au Canada que vous utilisez le plus souvent?

- Seulement le français
- Surtout le français
- Le français et l'anglais également
- Surtout l'anglais
- Seulement l'anglais

41. Utilisez-vous une autre langue dans votre vie de tous les jours?

- Non
- Oui, veuillez préciser

42. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Français
- Autre langue (veuillez préciser)
- Anglais

43. Parlez-vous régulièrement d'autres langues à la maison?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Non
- Oui, français
- Autre langue (veuillez préciser)
- Oui, anglais

44. Quelle langue avez-vous apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et que vous comprenez encore?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Français
- Autre langue (veuillez préciser)
- Anglais

Partie 6 sur 8 : La famille

45. Êtes-vous en couple (marié(e) ou non) ?

- Oui
- Non

46. Où est née votre mère?

- Née au Canada
- Née à l'extérieur du Canada (précisez le pays, si vous le connaissez)

47. Où est né votre père?

- Né au Canada
- Né à l'extérieur du Canada (précisez le pays, si vous le connaissez)

48. Considérez-vous être :

Vous pouvez choisir plus d'une réponse

- Blanc(-che)
- Asiatique
- Noir(e)
- Latino-Américain(e)
- Autre (veuillez préciser)
- Arabe
- Je préfère ne pas répondre
- Famille (suite)

49. Votre partenaire est-il ou est-elle né(e) au Canada? (si répondu oui à être en couple)

- Oui
- Non

50. Avez-vous des enfants? Si oui, combien?

- Non
- Oui (veuillez préciser combien)
- Ma conjointe ou mon conjoint a un ou des enfants

51. Quelle langue votre ou vos enfants ont apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et qu'ils comprennent encore? (si répondu oui à avoir des enfants)

Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Français
- Autre (veuillez préciser)
- Anglais

52. Quelle est la langue de l'école ou du service de garde que votre ou vos enfants fréquentent ou ont fréquenté? (si répondu oui à avoir des enfants)

Vous pouvez choisir plus d'une réponse

- Français
- Anglais
- Autre langue (veuillez préciser)
- Pas encore à la garderie ou à l'école

Partie 7 sur 8 : Votre éducation**53. Êtes-vous étudiant(e)? Si oui, à quel niveau?**

- Non
- Études secondaires ou équivalent
- Études collégiales (collège, cégep, école de métiers ou d'apprenti)
- Études universitaires inférieures au baccalauréat
- Études universitaires de premier cycle (baccalauréat canadien)
- Études universitaires supérieures au baccalauréat (maîtrise ou doctorat)
- Autre (veuillez préciser)

54. Quel est votre plus haut certificat ou diplôme?

- Aucun certificat, diplôme ou grade
- Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep, d'une école de métiers ou d'apprenti
- Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- Certificat, diplôme ou grade universitaire de premier cycle (baccalauréat canadien)
- Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat (maîtrise ou doctorat)
- Autre (veuillez préciser)

55. Dans quelle province canadienne ou pays avez-vous obtenu votre plus haut certificat ou diplôme? (si répondu avoir un certificat ou diplôme)

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Île-du-Prince-Édouard | <input type="radio"/> Saskatchewan |
| <input type="radio"/> Nouveau-Brunswick | <input type="radio"/> Alberta |
| <input type="radio"/> Nouvelle-Écosse | <input type="radio"/> Colombie-Britannique |
| <input type="radio"/> Terre-Neuve-et-Labrador | <input type="radio"/> Yukon |
| <input type="radio"/> Québec | <input type="radio"/> Territoires du Nord-Ouest |
| <input type="radio"/> Ontario | <input type="radio"/> Nunavut |
| <input type="radio"/> Manitoba | |
| <input type="radio"/> À l'extérieur du Canada, veuillez préciser le pays | |

56. Quel est votre principal ou vos principaux domaines d'études?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Perfectionnement et initiation aux loisirs | <input type="radio"/> Sciences physiques et de la vie, et technologies |
| <input type="radio"/> Éducation | <input type="radio"/> Mathématiques, informatique et sciences de l'information |
| <input type="radio"/> Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications | <input type="radio"/> Architecture, génie et services connexes |
| <input type="radio"/> Sciences humaines | <input type="radio"/> Agriculture, ressources naturelles et conservation |
| <input type="radio"/> Sciences sociales et de comportements, et droit | <input type="radio"/> Santé et domaines connexes |
| <input type="radio"/> Commerce, gestion et administration publique | <input type="radio"/> Services personnels, de protection et de transport |
| <input type="radio"/> Autre (veuillez préciser) | |

57. Quelle est votre principale situation sur le marché du travail?

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> En emploi (employé(e)) | <input type="radio"/> Aux études à temps plein |
| <input type="radio"/> Travailleur(-euse) autonome | <input type="radio"/> À la maison |
| <input type="radio"/> Entrepreneur(-euse) | <input type="radio"/> Sur l'aide au revenu (assistance sociale) |
| <input type="radio"/> À la recherche d'emploi ou au chômage | <input type="radio"/> Je préfère ne pas répondre |
| <input type="radio"/> Autre (veuillez préciser) | |

58. Quel est votre revenu annuel personnel avant impôt?

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Sans revenu | <input type="radio"/> 60 000 à 79 999 \$ |
| <input type="radio"/> Moins de 20 000 \$ | <input type="radio"/> 80 000 à 99 999 \$ |
| <input type="radio"/> 20 000 à 39 999 \$ | <input type="radio"/> 100 000 \$ et plus |
| <input type="radio"/> 40 000 à 59 999 \$ | <input type="radio"/> Je préfère ne pas répondre |

59. Quelle est la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service dans lequel vous travaillez?

- Agriculture, foresterie, pêche et chasse
- Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz
- Services publics
- Construction
- Fabrication
- Commerce de gros
- Commerce de détail
- Transport et entreposage
- Industrie de l'information et industrie culturelle
- Finance et assurances
- Services immobiliers et services de location et de location à bail
- Autre (veuillez préciser)
- Services professionnels, scientifiques et techniques
- Gestion de sociétés et d'entreprises
- Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
- Services d'enseignement
- Soins de santé et assistance sociale
- Arts, spectacles et loisirs
- Services d'hébergement et de restauration
- Administrations publiques
- Autres services (ménages, entretien, organismes religieux ou communautaires)

60. Quel est votre travail, votre métier ou votre profession? (question ouverte)

61. Est-ce que votre travail correspond à votre formation et à votre niveau d'expérience?

- Tout à fait
- Plutôt bien
- Pas vraiment
- Pas du tout
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

62. Dans votre emploi, quelle langue utilisez-vous le plus souvent ?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Français
- Anglais
- Autre langue (veuillez préciser)
- Je n'ai pas d'emploi

63. Dans votre emploi, utilisez-vous régulièrement d'autres langues?

Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Non
- Oui, français
- Oui, autre langue (veuillez préciser)
- Oui, anglais
- Je n'ai pas d'emploi

Commentaires et FIN

64. Avez-vous d'autres suggestions, commentaires ou remarques? (question ouverte)

Merci énormément de votre participation!

Guide d'entretien semi-directif

Consigne initiale

La présence (et le maintien!) des francophones au sein du [Province] constitue, vous le savez, un défi pour la francophonie d'ici, pour l'Acadie. Qu'est-ce qui vous a incité à vous installer ici, en Atlantique ?

Axes thématiques guidant l'entretien

Ces thèmes doivent être abordés par l'interlocuteur. S'ils ne le sont pas spontanément, une question de relance peut le conduire sur ce terrain.

1 – Parcours et expérience personnelles en guise d'amorce : PRATIQUES

Décision de venir s'installer en Atlantique

Modalités d'installation

Premières expériences : points forts, points faibles

Rapport à l'emploi – Expérience professionnelle

Rapport à la langue – Dimension linguistique

Rapport au contexte local – Culture, environnement

Rapport aux services publics et à leur accès (école, etc...)

Rapport à la communauté

Motivation du « retour » ou du départ

Réinstallation ailleurs

Bilan de l'expérience en Atlantique

Intérêt d'y rester/partir ?

2 – Montée en généralité/interprétation/opinion : REPRÉSENTATIONS

Installation ; Principaux défis/problèmes/enjeux quant au maintien des francophones

Défis/problèmes/enjeux/atouts

Ne pas imposer de thèmes. Percevoir ce qui constitue un défi en termes d'emploi, de service public, d'accès aux biens et services culturels, linguistiques, etc...).

Atouts de la région, de la communauté francophone

Possibilités/contraintes

Place de l'immigrant dans la communauté/société locale; image de l'immigrant

Place du francophone? De la francophonie?

Perceptions du français?

Être d'ici ou d'ailleurs : son rapport à la société d'accueil (Atlantique; province; région; Acadie; Premières nations; anglophones)

Place de la diversité culturelle au sein de la communauté francophone et de la région de l'Atlantique dans son ensemble

Tableaux statistiques

Tableau A1. Population totale selon le statut d'immigrant, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Immigrants	(Nouveaux arrivants) ⁹¹	Non-Immigrants	Résidents non permanents				
Terre-Neuve-et-Labrador	512 255	12 075	2,4 %	5 540	1,1 %	496 410	96,9 %	3 765	0,7 %
Île-du-Prince-Édouard	139 685	8 940	6,4 %	4 685	3,4 %	129 405	92,6 %	1 340	1,0 %
Nouvelle-Écosse	908 340	55 675	6,1 %	19 870	2,2 %	842 760	92,8 %	9 905	1,1 %
Nouveau-Brunswick	730 705	33 810	4,6 %	14 120	1,9 %	692 535	94,8 %	4 360	0,6 %
Atlantique	2 290 985	110 500	4,8 %	44 215	1,9 %	2 161 110	94,3 %	19 370	0,8 %
RMR Atlantique	865 980	59 940	6,9 %	26 520	3,1 %	793 235	91,6 %	12 820	1,5 %
AR Atlantique	547 545	24 410	4,5 %	10 990	2,0 %	519 495	94,9 %	3 635	0,7 %
À l'extérieur des villes	877 460	26 165	3,0 %	6 705	0,8 %	848 375	96,7 %	2 920	0,3 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁹¹ Les nouveaux arrivants sont calculés selon ceux qui sont arrivés entre 2006 et 2016 (à la date des recensements respectifs). Ils sont placés entre parenthèses puisqu'étant inclus dans la colonne des immigrants.

Tableau A2. Population totale selon le statut d'immigrant et la première langue officielle parlée (PLOP), provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Anglais		Français		Anglais et Français		Ni l'anglais ni le français	
Terre-Neuve-et-Labrador	512 250	508 850	99,3 %	2 190	0,4 %	270	0,1 %	935	0,2 %
Immigrants	12 080	11 125	92,1 %	280	2,3 %	145	1,2 %	525	4,3 %
(Nouveaux arrivants)	5 540	4 855	87,6 %	125	2,3 %	90	1,6 %	465	8,4 %
Non-Immigrants	496 405	494 150	99,5 %	1 850	0,4 %	105	0,0 %	295	0,1 %
Résidents non permanents	3 770	3 570	94,7 %	60	1,6 %	20	0,5 %	115	3,1 %
Île-du-Prince-Édouard	139 685	134 185	96,1 %	4 475	3,2 %	230	0,2 %	795	0,6 %
Immigrants	8 940	8 000	89,5 %	155	1,7 %	90	1,0 %	690	7,7 %
(Nouveaux arrivants)	4 685	3 925	83,8 %	65	1,4 %	60	1,3 %	640	13,7 %
Non-Immigrants	129 405	124 910	96,5 %	4 300	3,3 %	130	0,1 %	65	0,1 %
Résidents non permanents	1 340	1 270	94,8 %	15	1,1 %	10	0,7 %	45	3,4 %
Nouvelle-Écosse	908 335	876 320	96,5 %	27 725	3,1 %	1 790	0,2 %	2 500	0,3 %
Immigrants	55 675	51 925	93,3 %	1 110	2,0 %	795	1,4 %	1 845	3,3 %
(Nouveaux arrivants)	19 870	17 560	88,4 %	335	1,7 %	405	2,0 %	1 565	7,9 %
Non-Immigrants	842 755	814 810	96,7 %	26 525	3,1 %	960	0,1 %	460	0,1 %
Résidents non permanents	9 900	9 580	96,8 %	95	1,0 %	30	0,3 %	195	2,0 %
Nouveau-Brunswick	730 710	495 315	67,8 %	230 095	31,5 %	3 030	0,4 %	2 270	0,3 %
Immigrants	33 815	26 960	79,7 %	4 115	12,2 %	955	2,8 %	1 780	5,3 %
(Nouveaux arrivants)	14 120	10 410	73,7 %	1 485	10,5 %	555	3,9 %	1 680	11,9 %
Non-Immigrants	692 535	465 140	67,2 %	225 110	32,5 %	1 965	0,3 %	320	0,0 %
Résidents non permanents	4 360	3 205	73,5 %	865	19,8 %	115	2,6 %	175	4,0 %
Atlantique	2 290 980	2 014 670	87,9 %	264 485	11,5 %	5 320	0,2 %	6 500	0,3 %
Immigrants	110 515	98 010	88,7 %	5 660	5,1 %	1 985	1,8 %	4 840	4,4 %
(Nouveaux arrivants)	44 215	36 750	83, %	2 010	4,5 %	1 110	2,5 %	4 350	9,8 %
Non-Immigrants	2 161 100	1 899 010	87,9 %	257 785	11,9 %	3 160	0,1 %	1 140	0,1 %
Résidents non permanents	19 370	17 625	91,0 %	1 035	5,3 %	175	0,9 %	530	2,7 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A3. Proportion (en %) de nouveaux arrivants francophones sur l'ensemble des immigrants francophones, provinces et villes de l'Atlantique, 2016

	Population immigrante totale			Population immigrante francophone		
	Immigrants	Nouveaux arrivants	% de nouveaux arrivants	Immigrants	Nouveaux arrivants	% de nouveaux arrivants
Terre-Neuve-et-Labrador	12 080	5 540	45,9 %	425	215	50,6 %
Saint-Jean*	8 130	4 050	49,8 %	310	160	51,6 %
Bay Roberts	115	15	13,0 %	0	0	0,0 %
Grand Falls-Windsor	230	95	41,3 %	0	0	0,0 %
Gander	215	90	41,9 %	10	0	0,0 %
Corner Brook	580	260	44,8 %	10	20	100 %
Villes	9 270	4 510	48,7 %	330	180	54,5 %
À l'extérieur des villes	2 810	1 030	36,7 %	95	35	36,8 %
Île-du-Prince-Édouard	8 940	4 685	52,4 %	245	120	49,0 %
Charlottetown	6 335	4 010	63,3 %	185	110	59,5 %
Summerside	680	255	37,5 %	20	10	50,0 %
Villes	7 015	4 265	60,8 %	205	120	58,5 %
À l'extérieur des villes	1 925	420	21,8 %	40	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	55 680	19 870	35,7 %	1 905	740	38,8 %
Halifax*	37 210	15 425	41,5 %	1 300	620	47,7 %
Kentville	1 175	280	23,8 %	20	10	50,0 %
Truro	1 790	480	26,8 %	55	10	18,2 %
New Glasgow	890	320	36,0 %	10	10	100,0 %
Cape Breton	1 735	410	23,6 %	75	30	40,0 %
Villes	42 800	16 915	39,5 %	1 460	680	46,6 %
À l'extérieur des villes	12 880	2 955	22,9 %	445	60	13,5 %
Nouveau-Brunswick	33 815	14 120	41,8 %	5 070	2 040	40,2 %
Moncton*	7 955	4 165	52,4 %	2 045	1 120	54,8 %
Saint-Jean*	6 645	2 880	43,3 %	320	165	51,6 %
Fredericton	8 255	3 910	47,4 %	555	240	43,2 %
Bathurst	715	310	43,4 %	255	95	37,3 %
Miramichi	545	125	22,9 %	40	20	50,0 %
Campbellton (N.-B.)	275	130	47,3 %	80	50	62,5 %
Edmundston	875	300	34,3 %	480	130	27,1 %
Villes	25 265	11 820	46,8 %	3 775	1 820	48,2 %
À l'extérieur des villes	8 550	2 300	26,9 %	1 295	220	17,0 %
Atlantique	110 515	44 215	40,0 %	7 645	3 115	40,7 %
RMR Atlantique	59 940	26 520	44,2 %	3 975	2 065	51,9 %
AR Atlantique	24 410	10 990	45,0 %	1 795	735	40,9 %
À l'extérieur des villes	26 165	6 705	25,6 %	1 875	315	16,8 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A4. Proportion (en %) d'immigrants et d'immigrants francophones, provinces et villes de l'Atlantique, 2016

	Population totale	Population immigrante	% d'immigrants	Population francophone	Population immigrante francophone	% d'immigrants francophones
Terre-Neuve-et-Labrador	512 250	12 080	2,4 %	2 460	425	17,3 %
Saint-Jean*	203 305	8 135	4,0 %	1 170	310	26,5 %
Corner Brook	31 285	580	1,9 %	100	20	20,0 %
Villes	272 460	9 275	3,4 %	1 330	330	24,8 %
À l'extérieur des villes	239 790	2 805	1,2 %	1 130	95	8,4 %
Île-du-Prince-Édouard	139 685	8 940	6,4 %	4 700	245	5,2 %
Charlottetown	67 820	6 335	9,3 %	1 395	185	13,3 %
Summerside	16 210	680	4,2 %	765	20	2,6 %
Villes	84 030	7 015	8,3 %	2 160	205	9,5 %
À l'extérieur des villes	55 655	1 925	3,5 %	2 540		0,0 %
Nouvelle-Écosse	908 340	55 680	6,1 %	29 515	1 905	6,5 %
Halifax*	397 635	37 210	9,4 %	10 715	1 305	12,2 %
Kentville	25 890	1 180	4,6 %	315	30	9,5 %
Truro	44 900	1 790	4,0 %	455	55	12,1 %
New Glasgow	33 795	895	2,6 %	270	10	3,7 %
Cape Breton	96 990	1 735	1,8 %	700	75	10,7 %
Villes	599 210	42 810	7,1 %	12 455	1 475	11,8 %
À l'extérieur des villes	309 130	12 870	4,2 %	17 060	430	2,5 %
Nouveau-Brunswick	730 710	33 815	4,6 %	233 125	5 070	2,2 %
Moncton*	141 525	7 955	5,6 %	50 520	2 055	4,1 %
Saint-Jean*	123 520	6 650	5,4 %	5 055	320	6,3 %
Fredericton	100 365	8 255	8,2 %	7 380	560	7,6 %
Bathurst	30 260	710	2,3 %	20 490	255	1,2 %
Miramichi	27 065	545	2,0 %	2 190	40	1,8 %
Campbellton (N.-B.)	12 555	275	2,2 %	7 635	80	1,0 %
Edmundston	22 535	875	3,9 %	21 215	475	2,2 %
Villes	457 825	25 265	5,5 %	114 485	3 785	3,3 %
À l'extérieur des villes	272 885	8 550	3,1 %	118 640	1 285	1,1 %
Atlantique	2 290 985	110 515	4,8 %	269 800	7 645	2,8 %
RMR Atlantique	865 985	59 950	6,9 %	67 460	3 990	5,9 %
AR Atlantique	547 540	24 415	4,5 %	62 970	1 805	2,9 %
À l'extérieur des villes	877 460	26 150	3,0 %	139 370	1 850	1,3 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016

Tableau A5. Répartition des nouveaux arrivants francophones, provinces et villes de l'Atlantique, 2016

	Nombre	%
Terre-Neuve-et-Labrador	215	100 %
Saint-Jean*	160	74,4 %
Corner Brook	20	9,3 %
Villes	180	83,7 %
À l'extérieur des villes	35	16,3 %
Île-du-Prince-Édouard	120	100 %
Charlottetown	110	91,7 %
Summerside	10	8,3 %
Villes	120	100 %
À l'extérieur des villes	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	740	100 %
Halifax*	620	83,8 %
Kentville	10	1,4 %
Truro	10	1,4 %
New Glasgow	10	1,4 %
Cape Breton	30	4,1 %
Villes	680	91,9 %
À l'extérieur des villes	60	8,1 %
Nouveau-Brunswick	2 040	100 %
Moncton*	1 120	54,9 %
Saint-Jean*	165	8,1 %
Fredericton	240	11,8 %
Bathurst	95	4,7 %
Miramichi	20	1,0 %
Campbellton (N.-B)	50	2,5 %
Edmundston	130	6,4 %
Villes	1 820	89,2 %
À l'extérieur des villes	220	10,8 %
Atlantique	3 115	100 %
RMR Atlantique	2 065	66,3 %
AR Atlantique	735	23,6 %
À l'extérieur des villes	315	10,1 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A6. Nouveaux arrivants francophones⁹² selon la citoyenneté, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Citoyens canadiens		(Citoyens du Canada seulement)		(Citoyens du Canada et d'au moins un autre pays)		Ne sont pas des citoyens canadiens	
Terre-Neuve-et-Labrador	190	90	47,4 %	45	23,7 %	40	21,1 %	115	60,5 %
Île-du-Prince-Édouard	95	30	31,6 %	20	21,1 %	0	0,0 %	70	73,7 %
Nouvelle-Écosse	655	255	38,9 %	140	21,4 %	115	17,6 %	400	61,1 %
Nouveau-Brunswick	1 555	725	46,6 %	415	26,7 %	300	19,3 %	830	53,4 %
Atlantique	2 495	1 100	44,1 %	620	24,8 %	455	18,2 %	1 415	56,7 %
RMR Atlantique	1 690	670	39,6 %	385	22,8 %	295	17,5 %	1 045	61,8 %
AR Atlantique	490	295	60,2 %	185	37,8 %	110	22,4 %	220	44,9 %
À l'extérieur des villes	315	135	42,9 %	50	15,9 %	50	15,9 %	150	47,6 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁹² Les immigrants qui ont été admis entre 2015 et 2016 ne sont pas compris dans les nouveaux arrivants pour ce tableau. Le croisement possible entre les nouveaux arrivants et la citoyenneté n'incluait pas ces immigrants puisque la source de données utilisée incluait le revenu et certains immigrants ne pourraient pas avoir une année complète de revenu applicable (2015 à 2016). Nous avons quand même voulu présenter ce tableau pour montrer les différences vis-à-vis l'ensemble des immigrants.

Tableau A7. Population immigrante francophone selon la période d'immigration, provinces et villes de l'Atlantique, 2016

	Total	Avant 1981	1981 à 1990	1991 à 2000	2001 à 2010	2011 à 2016					
Terre-Neuve-et-Labrador	430	85	19,8 %	15	3,5 %	30	7,0 %	140	32,6 %	170	39,5 %
Saint-Jean*	315	55	17,5 %	15	4,8 %	25	7,9 %	100	31,7 %	120	38,1 %
Corner Brook	10	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	10	100,0 %	0	0,0 %
Villes	325	55	16,9 %	15	4,6 %	25	7,7 %	110	33,8 %	120	36,9 %
À l'extérieur des villes	105	30	28,6 %	0	0,0 %	5	4,8 %	30	28,6 %	50	47,6 %
Île-du-Prince-Édouard	245	65	26,5 %	25	10,2 %	25	10,2 %	75	30,6 %	70	28,6 %
Charlottetown	185	35	18,9 %	25	13,5 %	10	5,4 %	50	27,0 %	65	35,1 %
Summerside	20	10	50,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	20	100,0 %	0	0,0 %
Villes	205	45	22,0 %	25	12,2 %	10	4,9 %	70	34,1 %	65	31,7 %
À l'extérieur des villes	40	20	50,0 %	0	0,0 %	15	37,5 %	5	12,5 %	5	12,5 %
Nouvelle-Écosse	1 905	530	27,8 %	115	6,0 %	255	13,4 %	600	31,5 %	410	21,5 %
Halifax*	1 300	255	19,6 %	75	5,8 %	150	11,5 %	480	36,9 %	345	26,5 %
Kentville	20	0	0,0 %	10	50,0 %	20	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Truro	55	10	18,2 %	0	0,0 %	20	36,4 %	15	27,3 %	20	36,4 %
New Glasgow	10	0	0,0 %	10	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Cape Breton	80	15	18,8 %	10	12,5 %	10	12,5 %	35	43,8 %	10	12,5 %
Villes	1 465	280	19,1 %	105	7,2 %	200	13,7 %	530	36,2 %	375	25,6 %
À l'extérieur des villes	440	250	56,8 %	10	2,3 %	55	12,5 %	70	15,9 %	35	8,0 %
Nouveau-Brunswick	5 060	1 730	34,2 %	340	6,7 %	430	8,5 %	1 310	25,9 %	1 255	24,8 %
Moncton*	2 055	465	22,6 %	95	4,6 %	165	8,0 %	610	29,7 %	710	34,5 %
Saint-Jean*	320	70	21,9 %	25	7,8 %	40	2,5 %	55	17,2 %	140	43,8 %
Fredericton	550	115	20,9 %	65	11,8 %	65	11,8 %	160	29,1 %	160	29,1 %
Bathurst	260	70	26,9 %	15	5,8 %	25	9,6 %	75	28,8 %	60	23,1 %
Miramichi	40	10	25,0 %	10	25,0 %	0	0,0 %	15	37,5 %	0	0,0 %
Campbellton (N.-B.)	85	10	11,8 %	0	0,0 %	10	11,8 %	20	23,5 %	40	47,1 %
Edmundston	480	225	46,9 %	25	5,2 %	25	5,2 %	140	29,2 %	60	12,5 %
Villes	3 790	965	25,5 %	235	6,2 %	330	8,7 %	1 075	28,4 %	1 170	30,9 %
À l'extérieur des villes	1 270	765	60,2 %	105	8,3 %	100	7,9 %	235	18,5 %	85	6,7 %
Atlantique	7 640	2 410	31,5 %	495	6,5 %	740	9,7 %	2 125	27,8 %	1 905	24,9 %
RMR Atlantique	3 990	845	21,2 %	210	5,3 %	380	9,5 %	1 245	31,2 %	1 315	33,0 %
AR Atlantique	1 795	500	27,9 %	170	9,5 %	185	10,3 %	540	30,1 %	415	23,1 %
À l'extérieur des villes	1 855	1 065	57,4 %	115	6,2 %	175	9,4 %	340	18,3 %	175	9,4 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A8. Nouveaux arrivants⁹³ francophones selon la catégorie d'admission et le type de demandeur⁹⁴, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Immigrants économiques		(Demandeurs principaux)		(Demandeurs secondaires)		Immigrants parrainés par la famille		Réfugiés		Autres immigrants	
Terre-Neuve-et-Labrador	190	140	73,7 %	50	26,3 %	85	44,7 %	20	10,5 %	20	10,5 %	10	5,3 %
Île-du-Prince-Édouard	100	85	85,0 %	30	30,0 %	50	50,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	655	465	71,0 %	195	29,8 %	260	39,7 %	110	16,8 %	90	13,7 %	0	0,0 %
Nouveau-Brunswick	1 545	1 060	68,6 %	395	25,6 %	660	42,7 %	280	18,1 %	190	12,3 %	0	0,0 %
Atlantique	2 490	1 750	70,3 %	670	26,9 %	1 055	42,4 %	410	16,5 %	300	12,0 %	10	0,4 %
RMR Atlantique	1 695	1 135	67,0 %	460	27,1 %	690	40,7 %	275	16,2 %	270	15,9 %	0	0,0 %
AR Atlantique	480	335	69,8 %	165	34,4 %	250	52,1 %	90	18,8 %	30	6,3 %	10	2,1 %
À l'extérieur des villes	315	280	88,9 %	45	14,3 %	115	36,5 %	45	14,3 %	0	0,0 %	0	0,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁹³ Les immigrants qui ont été admis entre 2015 et 2016 ne sont pas compris dans les nouveaux arrivants pour ce tableau. Le croisement possible entre les nouveaux arrivants et la catégorie d'admission et le type de demandeur n'incluait pas ces immigrants puisque la source de données utilisée incluait le revenu et certains immigrants ne pourraient pas avoir une année complète de revenu applicable (2015 à 2016). Nous avons quand même voulu présenter ce tableau pour montrer les différences vis-à-vis l'ensemble des immigrants.

⁹⁴ Cette population inclut seulement les immigrants reçus ou les résidents permanents entre 1980 et mai 2016.

Tableau A9. Population immigrante francophone et nouveaux immigrants francophones selon le continent de naissance, Atlantique, 2016

	Nombre	%
Atlantique - Immigrants	7 655	100 %
Amériques	2 410	31,5 %
Europe	2 285	29,8 %
Afrique	1 880	24,6 %
Asie	1 060	13,8 %
Autres	20	0,3 %
Atlantique - Nouveaux immigrants ⁹⁵	1 910	100 %
Amériques	250	13,1 %
Europe	625	32,7 %
Afrique	690	36,1 %
Asie	320	16,8 %
Autres	25	1,3 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁹⁵ Pour ces données seulement, les nouveaux arrivants sont déjà calculés par Statistique Canada et correspondent à ceux arrivés dans les cinq dernières années (1^{er} janvier 2011 et le 10 mai 2016).

Tableau A10. Population immigrante francophone selon le continent de naissance, provinces et villes de l'Atlantique, 2016

	Total	Amériques		Europe		Afrique		Asie	
Terre-Neuve-et-Labrador	425	75	17,6 %	185	43,5 %	135	31,8 %	35	8,2 %
Saint-Jean*	310	55	17,7 %	135	43,5 %	95	30,6 %	20	6,5 %
Corner Brook	20	0	0,0 %	0	0,0 %	10	50,0 %	10	50,0 %
Villes	330	55	16,7 %	135	40,9 %	105	31,8 %	30	9,1 %
À l'extérieur des villes	95	20	21,1 %	50	52,6 %	30	31,6 %	5	5,3 %
Île-du-Prince-Édouard	250	35	14,0 %	120	48,0 %	25	10,0 %	60	24,0 %
Charlottetown	185	35	18,9 %	70	37,8 %	25	13,5 %	60	32,4 %
Summerside	20	0	0,0 %	20	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Villes	205	35	17,1 %	90	43,9 %	25	12,2 %	60	29,3 %
À l'extérieur des villes	45	0	0,0 %	30	66,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	1 910	365	19,1 %	745	39,0 %	420	22,0 %	370	19,4 %
Halifax*	1 310	205	15,6 %	460	35,1 %	325	24,8 %	295	22,5 %
Kentville	30	0	0,0 %	20	66,7 %	0	0,0 %	10	33,3 %
Truro	55	0	0,0 %	20	36,4 %	0	0,0 %	20	36,4 %
New Glasgow	15	10	66,7 %	10	66,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Cape Breton	85	10	11,8 %	30	35,3 %	35	41,2 %	10	11,8 %
Villes	1 495	225	15,1 %	540	36,1 %	360	24,1 %	335	22,4 %
À l'extérieur des villes	415	140	33,7 %	205	49,4 %	60	14,5 %	35	8,4 %
Nouveau-Brunswick	5 070	1 935	38,2 %	1 235	24,4 %	1 305	25,7 %	595	11,7 %
Moncton*	2 050	515	25,1 %	565	27,6 %	725	35,4 %	240	11,7 %
Saint-Jean*	320	40	12,5 %	65	20,3 %	110	34,4 %	95	29,7 %
Fredericton	550	115	20,9 %	135	24,5 %	170	30,9 %	135	24,5 %
Bathurst	255	75	29,4 %	105	41,2 %	60	23,5 %	25	9,8 %
Miramichi	40	0	0,0 %	35	87,5 %	10	25,0 %	0	0,0 %
Campbellton (N.-B.)	90	25	27,8 %	10	11,1 %	45	50,0 %	10	11,1 %
Edmundston	475	300	63,2 %	45	9,5 %	95	20,0 %	30	6,3 %
Villes	3 780	1 070	28,3 %	960	25,4 %	1 215	32,1 %	535	14,2 %
À l'extérieur des villes	1 290	865	67,1 %	275	21,3 %	90	7,0 %	60	4,7 %
Atlantique	7 655	2 410	31,5 %	2 285	29,8 %	1 885	24,6 %	1 060	13,8 %
RMR Atlantique	3 990	815	20,4 %	1 225	30,7 %	1 255	31,5 %	650	16,3 %
AR Atlantique	1 820	570	31,3 %	500	27,5 %	450	24,7 %	310	17,0 %
À l'extérieur des villes	1 845	1 025	55,6 %	560	30,4 %	180	9,8 %	100	5,4 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A11. Nouveaux arrivants francophones⁹⁶ selon les principaux pays de naissance, provinces de l'Atlantique, 2016

	Nombre	%
Terre-Neuve-et-Labrador	190	100 %
France	65	34,2 %
Autres pays	125	65,8 %
Île-du-Prince-Édouard	95	100 %
Chine	30	31,6 %
Haïti	15	15,8 %
Autres pays	50	52,6 %
Nouvelle-Écosse	665	100 %
France	80	12,0 %
Égypte	50	7,5 %
Maroc	40	6,0 %
Liban	35	5,3 %
Pays-Bas	30	4,5 %
Autres pays	430	64,7 %
Nouveau-Brunswick	1 550	100 %
France	255	16,5 %
Maroc	115	7,4 %
Haïti	70	4,5 %
Chine	55	3,5 %
États-Unis	55	3,5 %
Algérie	50	3,2 %
Autres pays	950	61,3 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A12. Nouveaux arrivants francophones selon le groupe d'âge, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	0 à 14 ans		15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
Terre-Neuve-et-Labrador	215	65	30,2 %	20	9,3 %	125	58,1 %	10	4,7 %	0	0,0 %
Île-du-Prince-Édouard	120	25	20,8 %	40	33,3 %	45	37,5 %	40	33,3 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	740	115	15,5 %	95	12,8 %	415	56,1 %	100	13,5 %	15	2,0 %
Nouveau-Brunswick	2 040	520	25,5 %	325	15,9 %	795	39,0 %	365	17,9 %	45	2,2 %
Atlantique	3 115	725	23,3 %	480	15,4 %	1 380	44,3 %	515	16,5 %	60	1,9 %
RMR Atlantique	2 065	465	22,5 %	315	15,3 %	1 010	48,9 %	285	13,8 %	15	0,7 %
AR Atlantique	735	175	23,8 %	135	18,4 %	255	34,7 %	110	15,0 %	0	0,0 %
À l'extérieur des villes	315	85	27,0 %	30	9,5 %	115	36,5 %	120	38,1 %	45	14,3 %

⁹⁶ Les immigrants qui ont été admis entre 2015 et 2016 ne sont pas compris dans les nouveaux arrivants pour ce tableau. Le croisement possible entre les nouveaux arrivants et les pays de naissance n'incluait pas ces immigrants puisque la source de données utilisée incluait le revenu et certains immigrants ne pourraient pas avoir une année complète de revenu applicable (2015 à 2016). Nous avons quand même voulu présenter ce tableau pour montrer les différences vis-à-vis l'ensemble des immigrants.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A13. Nouveaux arrivants francophones âgés de 15 ans et plus selon la scolarité, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Aucun certificat, diplôme ou grade		Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent		Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	
Terre-Neuve-et-Labrador	120	0	0,0 %	20	16,7 %	100	83,3 %
Île-du-Prince-Édouard	75	10	13,3 %	0	0,0 %	65	86,7 %
Nouvelle-Écosse	515	35	6,8 %	50	9,7 %	430	83,5 %
Nouveau-Brunswick	1 180	105	8,9 %	155	13,1 %	920	78,0 %
Atlantique	1 890	150	7,9 %	225	11,9 %	1 515	80,2 %
RMR Atlantique	1 275	80	6,3 %	155	12,2 %	1 040	81,6 %
AR Atlantique	370	40	10,8 %	30	8,1 %	300	81,1 %
À l'extérieur des villes	245	30	12,2 %	40	16,3 %	175	71,4 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A14. Nouveaux immigrants francophones âgés de 15 ans et plus selon le type de certificat, diplôme ou grade postsecondaire, Atlantique, 2016

	Nombre	%
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	1 515	100%
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	140	9,2%
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	220	14,5%
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	130	8,6%
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	1 015	67,0%
Baccalauréat	495	32,7%
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	105	6,9%
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	50	3,3%
Maîtrise	270	17,8%
Doctorat acquis	95	6,3%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A15. Nouveaux arrivants francophones⁹⁷ âgés de 15 ans et plus ayant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires selon le lieu des études, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Au Canada		(Dans la province de résidence)		(Différente de la province de résidence)		À l'extérieur du Canada	
Terre-Neuve-et-Labrador	105	10	9,5 %	0	0,0 %	10	9,5 %	90	85,7 %
Île-du-Prince-Édouard	50	10	20,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	50	100 %
Nouvelle-Écosse	425	185	43,5 %	100	23,5 %	85	20,0 %	245	57,6 %
Nouveau-Brunswick	830	320	38,6 %	245	29,5 %	80	9,6 %	510	61,4 %
Atlantique	1 410	525	37,2 %	345	24,5 %	175	12,4 %	895	63,5 %
RMR Atlantique	950	395	41,6 %	290	30,5 %	100	10,5 %	570	60,0 %
AR Atlantique	250	65	26,0 %	20	8,0 %	20	8,0 %	195	78,0 %
À l'extérieur des villes	210	65	31,0 %	35	16,7 %	55	26,2 %	130	61,9 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A16. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les professions, RMR, AR et à l'extérieur des villes en Atlantique 2016

	Atlantique		RMR Atlantique		AR Atlantique		À l'extérieur des villes	
Toutes les professions	4 845	100 %	2 605	100 %	1 105	100 %	1 135	100 %
Gestion	460	9,5 %	225	8,6 %	90	8,1 %	145	12,8 %
Affaires, finance et administration	630	13,0 %	335	12,9 %	150	13,6 %	145	12,8 %
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	335	6,9 %	215	8,3 %	45	4,1 %	75	6,6 %
Secteur de la santé	500	10,3 %	230	8,8 %	195	17,6 %	75	6,6 %
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	1 020	21,1 %	630	24,2 %	195	17,6 %	195	17,2 %
Arts, culture, sports et loisirs	160	3,3 %	95	3,6 %	30	2,7 %	35	3,1 %
Vente et services	1 080	22,3 %	610	23,4 %	245	22,2 %	225	19,8 %
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	410	8,5 %	175	6,7 %	65	5,9 %	170	15,0 %
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	85	1,8 %	25	1,0 %	10	0,9 %	50	4,4 %
Fabrication et services d'utilité publique	150	3,1 %	45	1,7 %	20	1,8 %	85	7,5 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁹⁷ Les immigrants qui ont été admis entre 2015 et 2016 ne sont pas compris dans les nouveaux arrivants pour ce tableau. Le croisement possible entre les nouveaux arrivants et le lieu des études n'incluait pas ces immigrants puisque la source de données utilisée incluait le revenu et certains immigrants ne pourraient pas avoir une année complète de revenu applicable (2015 à 2016). Nous avons quand même voulu présenter ce tableau pour montrer les différences vis-à-vis l'ensemble des immigrants.

Tableau A17. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les industries, RMR, AR et à l'extérieur des villes en Atlantique 2016

	Atlantique		RMR Atlantique		AR Atlantique		À l'extérieur des villes	
Toutes les industries	4 845	100 %	2 615	100 %	1 080	100 %	1 150	100 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	65	1,3 %	10	0,4 %	20	1,9 %	35	3,0 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	35	0,7 %	20	0,8 %	0	0,0 %	15	1,3 %
Services publics	10	0,2 %	10	0,4 %	20	1,9 %	0	0,0 %
Construction	195	4,0 %	90	3,4 %	20	1,9 %	85	7,4 %
Fabrication	370	7,6 %	140	5,4 %	70	6,5 %	160	13,9 %
Commerce de gros	90	1,9 %	60	2,3 %	20	1,9 %	10	0,9 %
Commerce de détail	375	7,7 %	200	7,6 %	105	9,7 %	70	6,1 %
Transport et entreposage	230	4,7 %	120	4,6 %	30	2,8 %	80	7,0 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	75	1,5 %	55	2,1 %	40	3,7 %	0	0,0 %
Finance et assurances	190	3,9 %	135	5,2 %	10	0,9 %	45	3,9 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	75	1,5 %	20	0,8 %	30	2,8 %	25	2,2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	225	4,6 %	145	5,5 %	40	3,7 %	40	3,5 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	10	0,2 %	10	0,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	280	5,8 %	210	8,0 %	25	2,3 %	45	3,9 %
Services d'enseignement	690	14,2 %	475	18,2 %	115	10,6 %	100	8,7 %
Soins de santé et assistance sociale	790	16,3 %	435	16,6 %	255	23,6 %	100	8,7 %
Arts, spectacles et loisirs	80	1,7 %	65	2,5 %	10	0,9 %	5	0,4 %
Services d'hébergement et de restauration	345	7,1 %	160	6,1 %	80	7,4 %	105	9,1 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	240	5,0 %	125	4,8 %	75	6,9 %	40	3,5 %
Administrations publiques	485	10,0 %	175	6,7 %	170	15,7 %	140	12,2 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A18. Nouveaux arrivants⁹⁸ francophones selon la connaissance des langues officielles, provinces de l'Atlantique 2016

	Total	Anglais		Français		Anglais et Français		Ni l'anglais ni le français	
Terre-Neuve-et-Labrador	185	0	0,0 %	0	0,0 %	175	94,6 %	0	0,0 %
Île-du-Prince-Édouard	95	0	0,0 %	10	10,5 %	80	84,2 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	660	0	0,0 %	30	4,5 %	630	95,5 %	0	0,0 %
Nouveau-Brunswick	1 545	0	0,0 %	410	26,5 %	1 125	72,8 %	0	0,0 %
Atlantique	2 485	0	0,0 %	450	18,1 %	2 010	80,9 %	0	0,0 %
RMR Atlantique	1 700	0	0,0 %	265	15,6 %	1 410	82,9 %	0	0,0 %
AR Atlantique	495	0	0,0 %	105	21,2 %	395	79,8 %	0	0,0 %
À l'extérieur des villes	290	0	0,0 %	80	27,6 %	205	70,7 %	0	0,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau A19. Nouveaux arrivants francophones selon la langue parlée le plus souvent à la maison, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Anglais		Français		Anglais et Français		Langue non officielle	
Terre-Neuve-et-Labrador	210	20	9,5 %	65	31,0 %	25	11,9 %	100	47,6 %
Île-du-Prince-Édouard	120	10	8,3 %	50	41,7 %	20	16,7 %	40	33,3 %
Nouvelle-Écosse	750	100	13,3 %	200	26,7 %	85	11,3 %	365	48,7 %
Nouveau-Brunswick	2 040	65	3,2 %	1 190	58,3 %	115	5,6 %	670	32,8 %
Atlantique	3 120	195	6,3 %	1 505	48,2 %	245	7,9 %	1 175	37,7 %
RMR Atlantique	2 115	120	5,7 %	990	46,8 %	205	9,7 %	800	37,8 %
AR Atlantique	720	50	6,9 %	320	44,4 %	60	8,3 %	290	40,3 %
À l'extérieur des villes	285	25	8,8 %	195	68,4 %	-20	-7,0 %	85	29,8 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁹⁸ Les immigrants qui ont été admis entre 2015 et 2016 ne sont pas compris dans les nouveaux arrivants pour ce tableau. Le croisement possible entre les nouveaux arrivants et la connaissance des langues officielles n'incluait pas ces immigrants puisque la source de données utilisée incluait le revenu et certains immigrants ne pourraient pas avoir une année complète de revenu applicable (2015 à 2016). Nous avons quand même voulu présenter ce tableau pour montrer les différences vis-à-vis l'ensemble des immigrants.

Tableau A20. Nouveaux arrivants francophones âgés de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon la langue utilisée le plus souvent au travail, provinces de l'Atlantique, 2016

	Total	Anglais		Français		Anglais et Français		Langue non officielle	
Terre-Neuve-et-Labrador	115	65	56,5 %	20	17,4 %	30	26,1 %	0	0,0 %
Île-du-Prince-Édouard	60	45	75,0 %	10	16,7 %	15	25,0 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	440	310	70,5 %	70	15,9 %	25	5,7 %	10	2,3 %
Nouveau-Brunswick	970	290	29,9 %	470	48,5 %	220	22,7 %	0	0,0 %
Atlantique	1 585	710	44,8 %	570	36,0 %	290	18,3 %	10	0,6 %
RMR Atlantique	1 095	525	47,9 %	380	34,7 %	185	16,9 %	10	0,9 %
AR Atlantique	290	145	50,0 %	115	39,7 %	50	17,2 %	0	0,0 %
À l'extérieur des villes	200	40	20,0 %	75	37,5 %	55	27,5 %	0	0,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

ANNEXE B

Source de tous les tableaux de l'annexe B : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.

Tableau B1. Population totale selon les provinces de l'Atlantique et le statut d'immigrant, 2011

	Population totale	Immigrants		Non-Immigrants		Résidents non permanents	
Terre-Neuve-et-Labrador	507 270	9 160	1,8 %	496 405	97,9 %	1 705	0,3 %
Île-du-Prince-Édouard	137 375	7 090	5,2 %	129 385	94,2 %	905	0,7 %
Nouvelle-Écosse	906 175	48 275	5,3 %	851 035	93,9 %	6 865	0,8 %
Nouveau-Brunswick	735 830	28 465	3,9 %	704 235	95,7 %	3 130	0,4 %
Atlantique	2 286 650	92 990	4,1 %	2 181 060	95,4 %	12 605	0,6 %

Tableau B2. Population totale selon les provinces de l'Atlantique, le statut d'immigrant et la première langue officielle parlée (PLOP), 2011

	Population totale	Anglais		Français		Anglais et Français		Ni l'anglais ni le français	
Terre-Neuve-et-Labrador	507 270	504 940	99,5 %	1 650	0,3 %	155	0,0 %	525	0,1 %
Immigrants	9 160	8 780	95,9 %	155	1,7 %	50	0,5 %	175	1,9 %
Non-Immigrants	496 405	494 495	99,6 %	1 475	0,3 %	105	0,0 %	330	0,1 %
Résidents non permanents	1 705	1 665	97,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	40	2,3 %
Île-du-Prince-Édouard	137 375	131 925	96,0 %	4 595	3,3 %	150	0,1 %	705	0,5 %
Immigrants	7 090	6 295	88,8 %	70	1,0 %	95	1,3 %	630	8,9 %
Non-Immigrants	129 385	124 745	96,4 %	4 520	3,5 %	55	0,0 %	65	0,1 %
Résidents non permanents	905	875	96,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	30	3,3 %
Nouvelle-Écosse	906 175	874 645	96,5 %	29 255	3,2 %	1 215	0,1 %	1 060	0,1 %
Immigrants	48 275	45 820	94,9 %	1 005	2,1 %	775	1,6 %	675	1,4 %
Non-Immigrants	851 035	822 310	96,6 %	28 115	3,3 %	340	0,0 %	270	0,0 %
Résidents non permanents	6 865	6 510	94,8 %	135	2,0 %	105	1,5 %	115	1,7 %
Nouveau-Brunswick	735 830	503 055	68,4 %	230 720	31,4 %	1 430	0,2 %	625	0,1 %
Immigrants	28 465	24 405	85,7 %	3 125	11,0 %	595	2,1 %	340	1,2 %
Non-Immigrants	704 235	476 065	67,6 %	227 175	32,3 %	805	0,1 %	190	0,0 %
Résidents non permanents	3 130	2 580	82,4 %	420	13,4 %	35	1,1 %	95	3,0 %
Atlantique	2 286 650	2 014 565	88,1 %	266 220	11,6 %	2 950	0,1 %	2 915	0,1 %
Immigrants	92 990	85 300	91,7 %	4 355	4,7 %	1 515	1,6 %	1 820	2,0 %
Non-Immigrants	2 181 060	1 917 615	87,9 %	261 285	12,0 %	1 305	0,1 %	855	0,0 %
Résidents non permanents	12 605	11 630	92,3 %	555	4,4 %	140	1,1 %	280	2,2 %

Tableau B3. Population immigrante francophone selon les provinces de l'Atlantique et le sexe, 2011

	Population totale ⁹⁹	Masculin		Féminin	
Terre-Neuve-et-Labrador	210	130	61,9 %	75	35,7 %
Île-du-Prince-Édouard	160	70	43,8 %	95	59,4 %
Nouvelle-Écosse	1 780	905	50,8 %	880	49,4 %
Nouveau-Brunswick	3 720	1 930	51,9 %	1 785	48,0 %
Atlantique	5 870	3 035	51,7 %	2 835	48,3 %

Tableau B4. Population immigrante francophone selon les provinces de l'Atlantique et le groupe d'âge, 2011

	Population totale	0 à 14 ans		15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
Terre-Neuve-et-Labrador	210	0	0,0 %	15	7,1 %	50	23,8 %	50	23,8 %	45	21,4 %
Île-du-Prince-Édouard	160	0	0,0 %	25	15,6 %	0	0,0 %	30	18,8 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	1 780	95	5,3 %	175	9,8 %	715	40,2 %	540	30,3 %	230	12,9 %
Nouveau-Brunswick	3 720	375	10,1 %	400	10,8 %	1 325	35,6 %	1 110	29,8 %	500	13,4 %
Atlantique	5 870	470	8,0 %	615	10,5 %	2 090	35,6 %	1 730	29,5 %	775	13,2 %

Tableau B5. Population immigrante francophone selon les provinces de l'Atlantique et la scolarité, 2011

	Population totale	Aucun certificat, diplôme ou grade		Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent		Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	
Terre-Neuve-et-Labrador	140	0	0,0 %	0	0,0 %	105	75,0 %
Île-du-Prince-Édouard	85	0	0,0 %	0	0,0 %	65	76,5 %
Nouvelle-Écosse	1 185	35	3,0 %	160	13,5 %	980	82,7 %
Nouveau-Brunswick	2 385	185	7,8 %	515	21,6 %	1 700	71,3 %
Atlantique	3 795	220	5,8 %	675	17,8 %	2 850	75,1 %

⁹⁹ Les chiffres de la colonne total pour chaque tableau de ce rapport proviennent des tableaux thématiques de Statistique Canada. En raison de l'arrondissement aléatoire effectué par Statistique Canada, il est possible que ces tableaux ne correspondent pas à la somme des valeurs indiquées dans les autres colonnes. Pour en savoir plus, veuillez consulter la [Qualité des données, confidentialité et arrondissement aléatoire](#) de Statistique Canada.

Tableau B6. Population immigrante francophone en Atlantique selon le type de certificat, diplôme ou grade universitaire, 2011

Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	2 850	100 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	315	11,1 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	540	18,9 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	235	8,2 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	1 635	57,4 %
Baccalauréat	745	26,1 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	890	31,2 %

Tableau B7. Population immigrante francophone âgée de 15 ans et plus selon les provinces de l'Atlantique et les taux d'activité, d'emploi et de chômage, 2011

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Terre-Neuve-et-Labrador	67,5	57,5	0
Île-du-Prince-Édouard	43,3	26,7	0
Nouvelle-Écosse	67,9	62,8	8,0
Nouveau-Brunswick	70,7	63,1	10,8
Atlantique	68,9	61,8	9,9

Tableau B8. Revenu d'emploi moyen (\$) de la population immigrante francophone¹⁰⁰ âgée de 15 ans et plus selon les provinces de l'Atlantique, 2011

	Revenu d'emploi moyen \$
Terre-Neuve-et-Labrador	45 981
Île-du-Prince-Édouard	37 070
Nouvelle-Écosse	41 536
Nouveau-Brunswick	41 794
Atlantique	41 595

¹⁰⁰ Nous avons calculé le revenu d'emploi moyen pour les immigrants ayant le français seulement comme PLOP.

Tableau B9. Population immigrante francophone active âgée de 15 ans et plus en Atlantique selon les professions, 2011

Toutes les professions	3 580	100 %
Gestion	440	12,3 %
Affaires, finance et administration	405	11,3 %
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	330	9,2 %
Secteur de la santé	195	5,4 %
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	695	19,4 %
Arts, culture, sports et loisirs	75	2,1 %
Vente et services	765	21,4 %
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	295	8,2 %
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	30	0,8 %
Fabrication et services d'utilité publique	100	2,8 %

Tableau B10. Population immigrante francophone selon les provinces de l'Atlantique et la connaissance des langues officielles, 2011

	Population totale	Anglais		Français		Anglais et Français		Ni l'anglais ni le français	
			%		%		%		%
Terre-Neuve-et-Labrador	205	0	0,0 %	10	4,9 %	200	97,6 %	0	0,0 %
Île-du-Prince-Édouard	165	0	0,0 %	0	0,0 %	145	87,9 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	1 780	0	0,0 %	60	3,4 %	1 725	96,9 %	0	0,0 %
Nouveau-Brunswick	3 720	0	0,0 %	675	18,1 %	3 045	81,9 %	0	0,0 %
Atlantique	5 870	0	0,0 %	745	12,7 %	5 115	87,1 %	0	0,0 %

Tableau B11. Population immigrante francophone selon les provinces de l'Atlantique et la langue parlée le plus souvent à la maison, 2011

	Population totale	Anglais		Français		Anglais et Français		Langue non officielle	
			%		%		%		%
Terre-Neuve-et-Labrador	210	50	23,8 %	70	33,3 %	15	7,1 %	70	33,3 %
Île-du-Prince-Édouard	165	15	9,1 %	25	15,2 %	0	0,0 %	95	57,6 %
Nouvelle-Écosse	1 785	455	25,5 %	400	22,4 %	55	3,1 %	855	47,9 %
Nouveau-Brunswick	3 720	350	9,4 %	2 425	65,2 %	95	2,6 %	815	21,9 %
Atlantique	5 880	870	14,8 %	2 920	49,7 %	165	2,8 %	1 835	31,2 %

Tableau B12. Population immigrante francophone active âgée de 15 ans et plus selon les provinces de l'Atlantique et la langue parlée le plus souvent au travail, 2011

	Population totale	Anglais		Français		Anglais et Français		Langue non officielle	
Terre-Neuve-et-Labrador	145	105	72,4 %	15	10,3 %	15	10,3 %	0	0,0 %
Île-du-Prince-Édouard	85	65	76,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Nouvelle-Écosse	1 190	875	73,5 %	205	17,2 %	65	5,5 %	25	2,1 %
Nouveau-Brunswick	2 395	870	36,3 %	1 105	46,1 %	370	15,4 %	0	0,0 %
Atlantique	3 815	1 915	50,2 %	1 325	34,7 %	450	11,8 %	25	0,7 %

Tableau B13. Répartition des immigrants francophones dans les provinces de l'Atlantique selon les subdivisions de recensement (SDR), 2011

	Immigrants francophones	
Terre-Neuve-et-Labrador	210	100 %
Saint-Jean (capitale)	135	64,3 %
Autres SDR	75	35,7 %
Île-du-Prince-Édouard	160	100 %
Charlottetown (capitale)	130	81,3 %
Autres SDR	30	18,7 %
Nouvelle-Écosse	1 780	100 %
Halifax (capitale)	1 360	76,4 %
Cape Breton	85	4,8 %
Clare	55	3,1 %
Autres SDR	280	15,7 %
Nouveau-Brunswick	3 720	100 %
Moncton	900	24,2 %
Edmundston	335	9,0 %
Dieppe	285	7,7 %
Fredericton (capitale)	270	7,3 %
Saint-Jean (T.-N.-L.)	115	3,1 %
Autres SDR	1 810	48,8 %

canada

Tableau B14. Population immigrante francophone et nouveaux immigrants francophones en Atlantique selon le continent de naissance, 2011

Atlantique - Immigrants	5 870	100 %
Amériques	2 260	38,5 %
Europe	1 590	27,1 %
Afrique	1 055	18 %
Asie	925	15,8 %
Autres	40	0,6 %
Atlantique - Nouveaux immigrants	1 685	100 %
Amériques	345	20,5 %
Europe	405	24 %
Afrique	575	34,1 %
Asie	315	18,7 %
Autres	45	2,7 %

Tableau B15. Population immigrante francophone des provinces de l'Atlantique selon le pays de naissance, 2011

	Immigrants francophones	
Terre-Neuve-et-Labrador	205	100 %
France	50	24,4 %
Algérie	20	9,8 %
Autres pays	135	65,9 %
Île-du-Prince-Édouard	165	100 %
France	15	9,1 %
Autres pays	150	90,9 %
Nouvelle-Écosse	1 780	100 %
Liban	335	18,8 %
France	265	14,9 %
États-Unis	125	7 %
Allemagne	120	6,7 %
Colombie	50	2,8 %
Égypte	45	2,5 %
Iraq	40	2,2 %
Autres pays	800	44,9 %
Nouveau-Brunswick	3 720	100 %
États-Unis	1 415	38 %
France	345	9,3 %
Haïti	200	5,4 %
Allemagne	110	3,0 %
Maroc	90	2,4 %
Roumanie	85	2,3 %
Liban	75	2 %
Autres pays	1 400	37,6 %